# Guerre d'Italie en 1859 : tableau historique, politique et militaire

Source gallica.bnf.fr / Académie du Faucigny

{BnF Gallica

Paulin, Victor (1825?-1868). Guerre d'Italie en 1859 : tableau historique, politique et militaire. 1859.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
**utilisationcommerciale@bnf.fr**.

1859

# GUERRE D'ITALIE

Source gallica.bnf.fr / Académie du Faucigny

Bibliothèque
Paul & Suzanne
GUICHONNET

P. GUICHONNET

# GUERRE D'ITALIE

## EN 1859

TABLEAU HISTORIQUE, POLITIQUE ET MILITAIRE


PAR M. VICTOR PAULIN

EX-OFFICIER DE LA MARINE IMPÉRIALE


## ILLUSTRÉ DE 265 GRAVURES SUR BOIS

D'APRÈS DES CROQUIS ET DES DESSINS

TIRÉS DE L'ALBUM DE L'EMPEREUR

ET DE LA COLLECTION DE L'ILLUSTRATION

PAR

MM. Bahers, lieutenant d'état-major au 3e zouaves; Baron; Bauderon; Beaucé; Beaugrand; Z. Borgino; Cailliot, lieutenant de chasseurs à pied; Courteil; Crapelet; Dubreuil; Dugravier, sous-lieutenant; J. Gaildrau; chevalier Giacomelli; R. de la Gironnerie, lieutenant aux dragons de l'Impératrice; Guesdon; Guigues; Hoffet, capitaine; Valentin Jumel, capitaine d'état-major; Kanitz; Kessler; Lallemand; Alfred de Légerville; Letuaire; A. Meyret, officier d'ordonnance du général Goze; Mouillard; Moullin; Peyronnet, capitaine d'artillerie; Pinot; Pontremoli; Protais: Quesnoy; Stop; Tetar Van Elven; Touboulic; Trachet; etc., etc.

CES DESSINS ONT ÉTÉ MIS SUR BOIS PAR

MM. de Bar; Bertall; Blanchard; Alp. Dulong; Ferat; Godefroy-Durand; Guesdon; Janet-Lange; Lebreton; Lhernault; Marc; Provost; Rouargue; Tirpenne; Worms; etc.,

ET GRAVÉS PAR

MM. Best, Fessart, Jourdain, etc.


PARIS

A LA LIBRAIRIE DE L'ILLUSTRATION

RUE DE RICHELIEU, 60

1859



Droits réservés.

# GAZETTE D'ALVTE

FRANCE ET SARDAIGNE

# GUERRE D'ITALIE

M.DCCC.LIX

COEBBE D.I.LVTIE

GUERRE D'ITALIE.

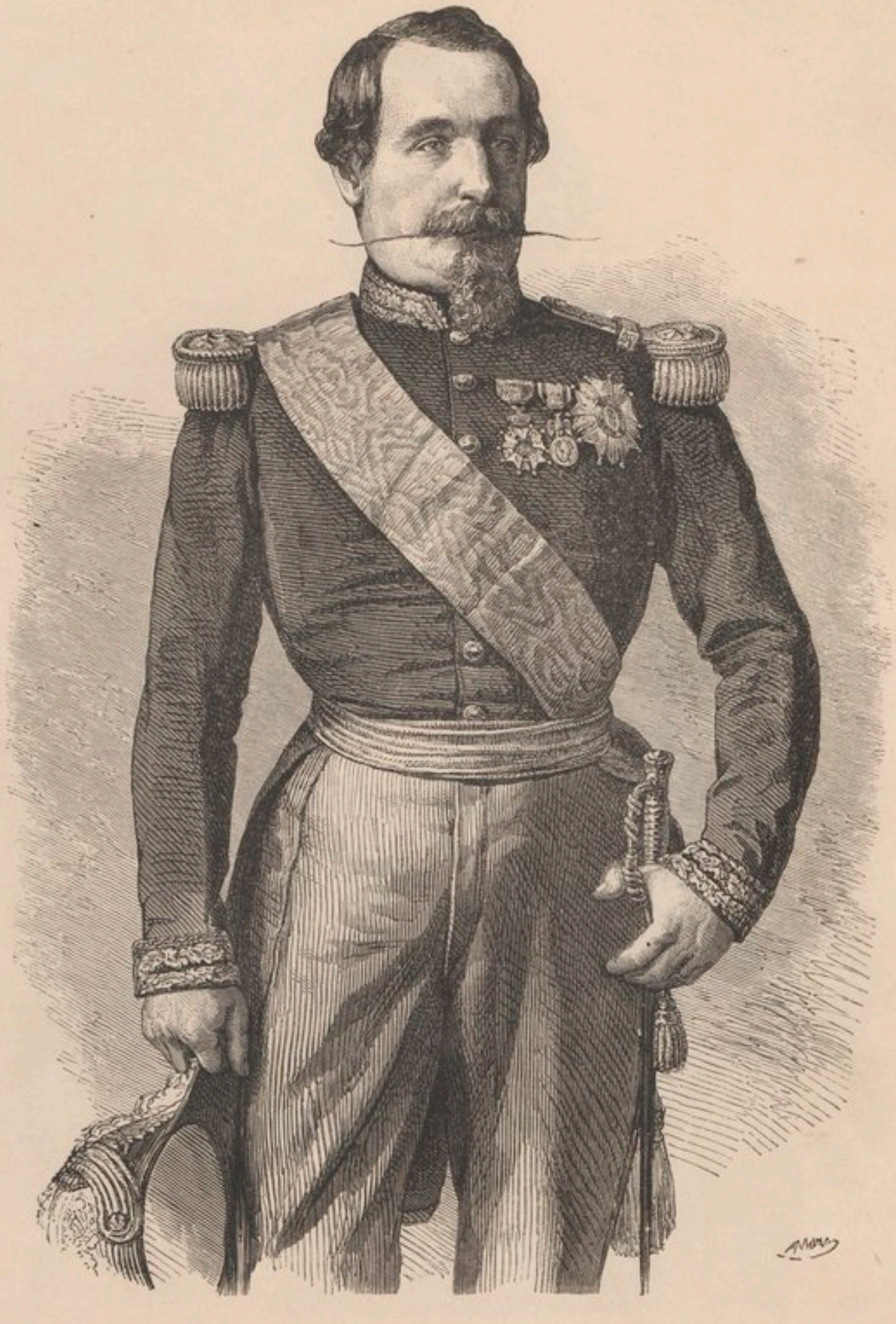

S. M. NAPOLÉON III, EMPEREUR DES FRANÇAIS.

GUERRE D'ITALIE.

S. M. L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE.

GUERRE D'ITALIE.

S. A. I. LE PRINCE IMPÉRIAL.

S. M. VICTOR-EMMANUEL, ROI DE SARDAIGNE.

S. A. R. LE PRINCE HUMBERT DE PIÉMONT.

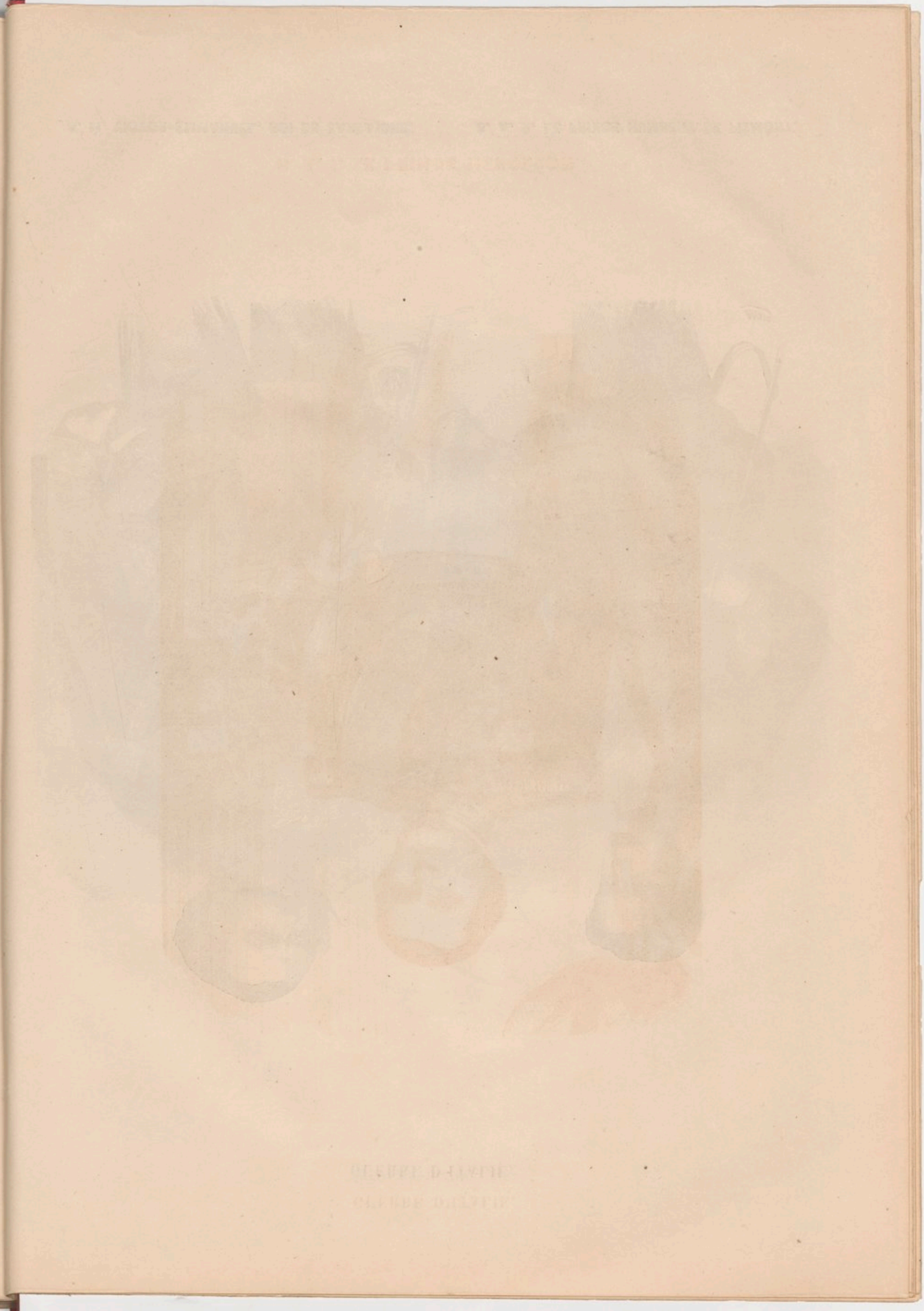

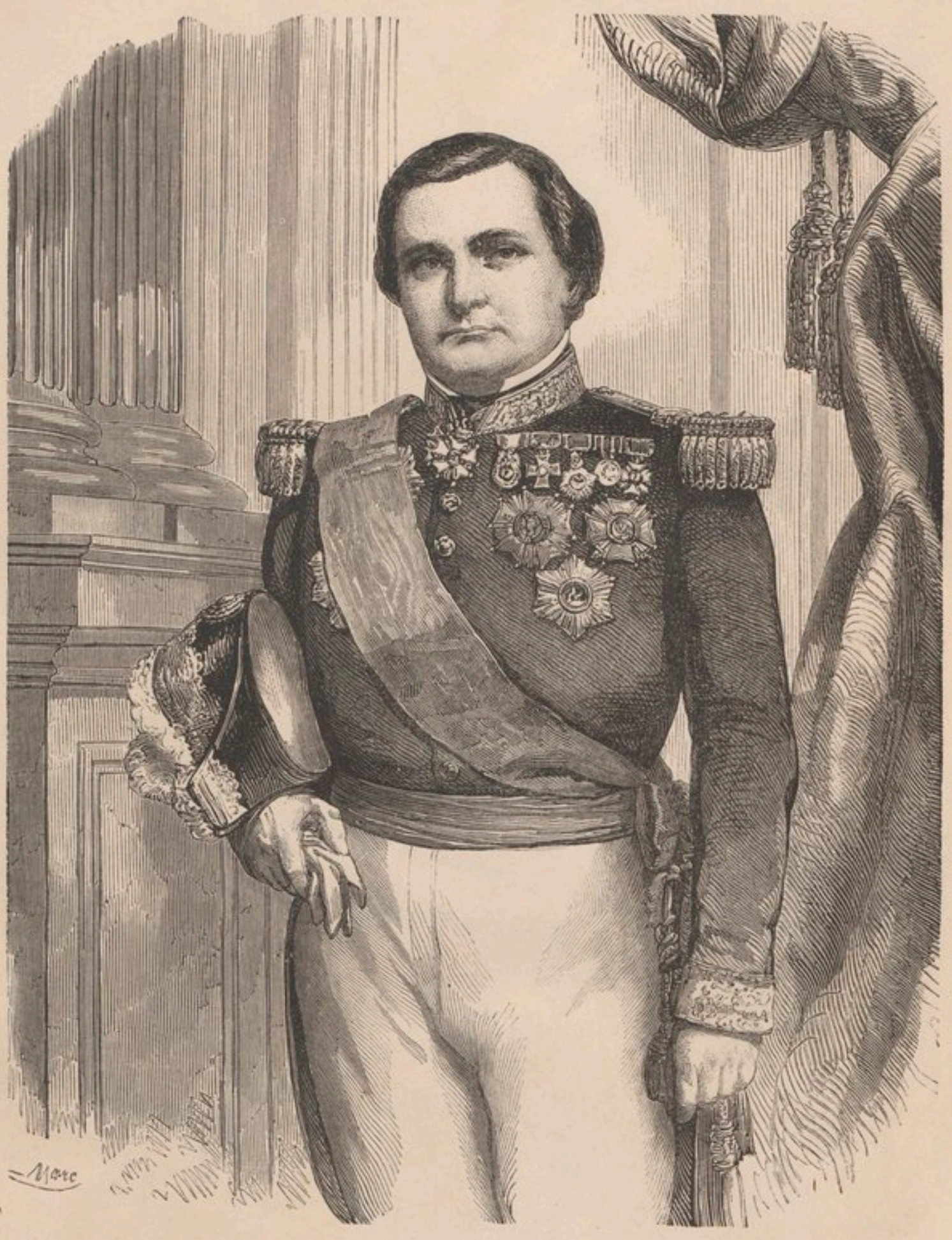


S. A. I. LE PRINCE NAPOLÉON.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES FRANÇAISES, AUX TERMES DE LA RÉPARTITION ORDONNÉE LE 22 AVRIL 1859.

Le maréchal Canrobert. Le maréchal Randon. Le prince Napoléon. Le maréchal Baraguey-d'Hilliers. S. M. L'EMPEREUR. Le maréchal Magnan. Le maréchal de Castellane. Le général Mac-Mahon. Le maréchal duc de Malakoff. Le général Niel.

# GUERRE D'ITALIE

## I

État de l'Italie sous la domination autrichienne. — Traité de Vienne. — Législation. — Finances. — Impôts. — Conscription. — Assemblées centrales et nationales. — Instruction publique. — Industrie, commerce. — Traités de l'Autriche avec les princes italiens. — Conséquences de ces traités. — Mouvements insurrectionnels. — Ligue italienne.

La domination autrichienne en Italie s'est proposé un but qui n'a pu être atteint dans aucun temps par aucune puissance humaine, l'anéantissement d'une nationalité, la compression de tous les instincts généreux qui appellent un peuple à l'indépendance.

Cette politique exigeait un emploi immodéré de la force et de la violence ; l'Autriche ne les a point épargnées. L'histoire de son administration dans la Péninsule est un long martyrologe ; les plus belles intelligences et les plus fermes courages ont été ses victimes. Tous les maux qu'un pouvoir soupçonneux et vindicatif peut amasser sur la tête d'un peuple assujetti, l'Autriche les a fait retomber sur l'Italie.

On pourra reprocher aux puissances européennes de ne les avoir pas empêchés, et d'avoir ainsi manqué à tous les devoirs de la justice et de l'humanité. La foi des traités ne les engageait pas à tant de condescendance dans les limites même d'un droit rigoureux. Mais quand l'Autriche elle-même se mettait au-dessus de ces traités par des usurpations déguisées qui faisaient des conventions une lettre morte, elles eussent certainement montré plus de respect pour la foi jurée en contraignant le gouvernement autrichien à observer mieux les stipulations. L'Autriche s'est enhardie de cette faiblesse, et est parvenue, par son audace, à étendre sa main sur toute l'Italie, à y faire prédominer sa politique.

Les traités de Vienne avaient donné à l'Autriche, pour sa renonciation aux provinces belges qu'elle avait possédées, les territoires cédés en totalité ou en partie par les traités de Campo-Formio, de Lu-

TROUPES DESTINÉES A L'ARMÉE D'ITALIE, QUITTANT LE QUARTIER SAINT-EUGÈNE, A PARIS.

RASSEMBLEMENT, A ÉPINAL, DES SOLDATS DU DÉPARTEMENT DES VOSGES RAPPELÉS A L'ARMÉE.

néville, de Presbourg et de Fontainebleau. Les droits de l'Autriche étaient donc parfaitement définis; il suffisait de se reporter à ces traités. Sur cette base, les nouvelles possessions autrichiennes comprenaient le duché de Milan, Venise, le territoire qui en dépendait, c'est-à-dire la portion de pays qui s'étend entre le Panaro, le Pô et l'Adige, et enfin le duché de Mantoue, dont l'indépendance nationale était reconnue.

Cette stipulation laissait en dehors les provinces de Bergame, de Brescia, de Crema, de la Valteline, de Trente et de Raguse. L'ensemble de ces divers territoires formait par conséquent une lacune entre la Lombardie proprement dite et la Vénétie. Cette solution de continuité avait des in

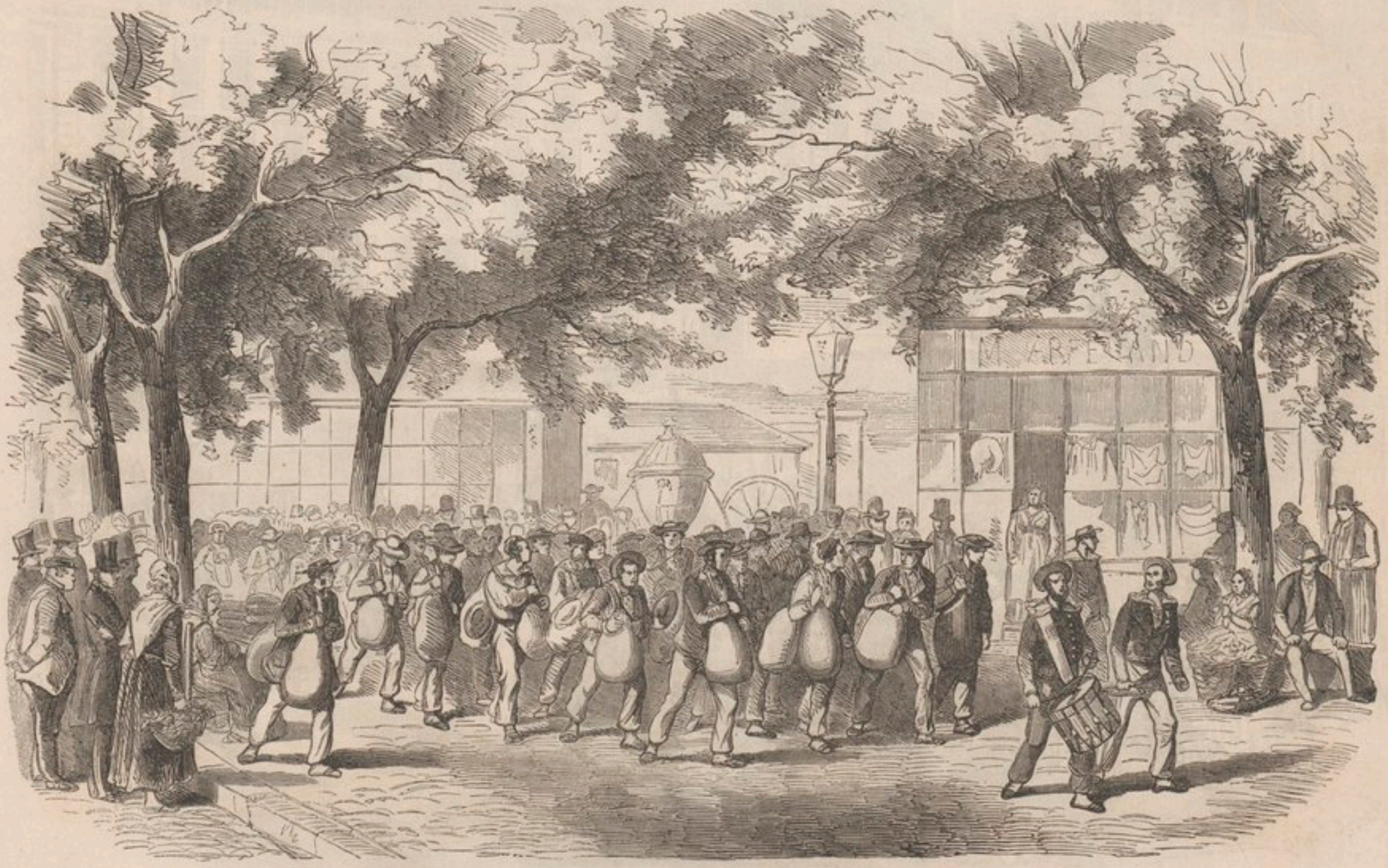

LES MARINS DE LEVÉE VENANT DE PRENDRE LEUR SAC AUX MAGASINS DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE.

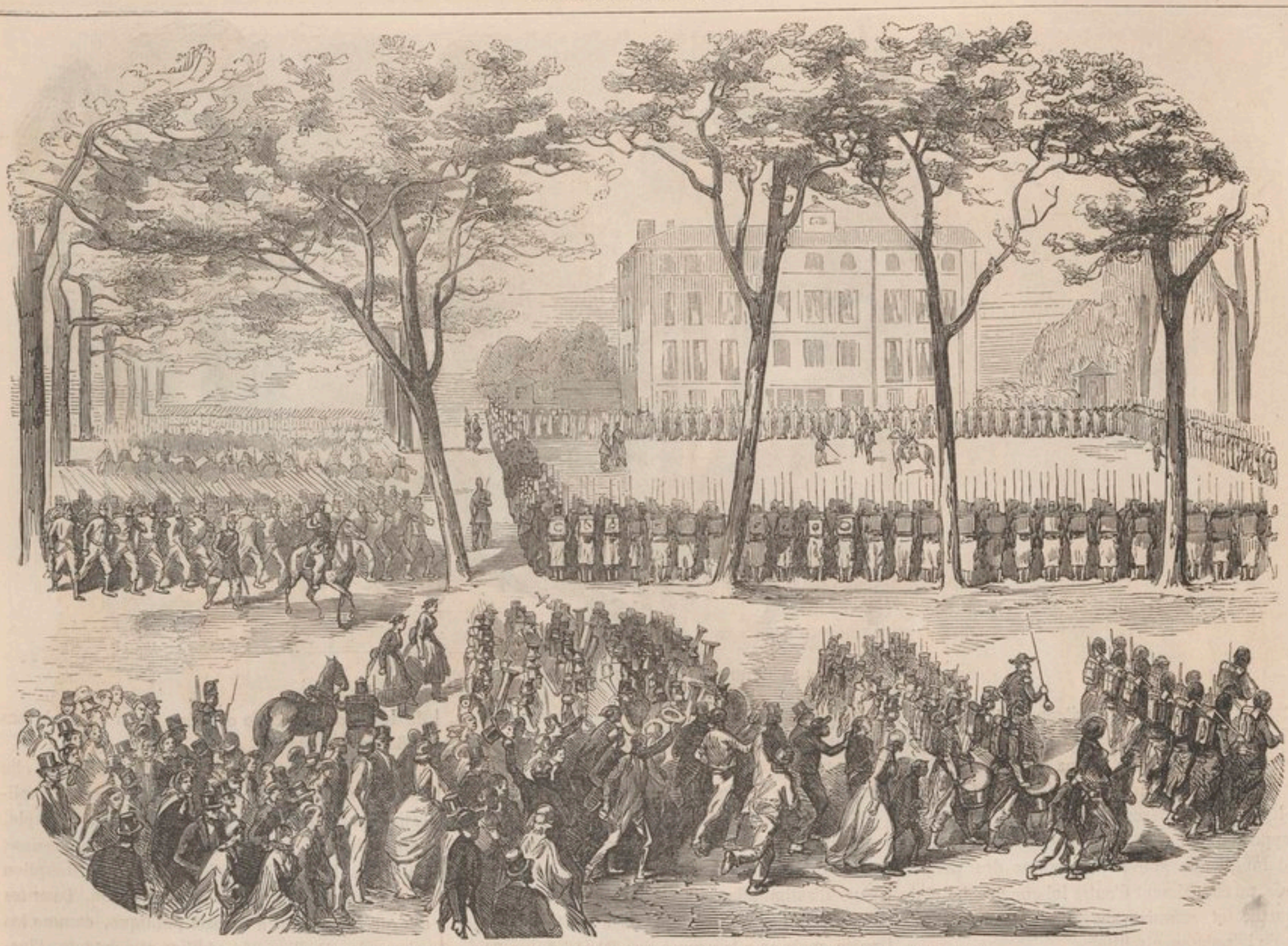

DÉFILÉ, A TOULON, DE TROUPES DE L'ARMÉE D'ITALIE AVANT LEUR EMBARQUEMENT.

convénients pour l'Autriche ; le gouvernement autrichien prit possession des territoires réservés, aussi librement que s'ils avaient été compris dans la cession. Les provinces enclavées réclamèrent, la force donna raison à l'Autriche.

Dans cette spoliation, l'Autriche n'avait vu qu'un simple rapprochement géographique, et n'avait aucune intention d'unir politiquement la Lombardie et la Vénétie. Ses vues la portaient, au contraire, à diviser les deux pays, à opposer leurs intérêts, parce que les divisions favorisent toujours le despotisme. L'Autriche était d'ailleurs conséquente avec les idées du Congrès de Vienne, qui, en prononçant le démembrement du royaume d'Italie, avait entendu dissoudre l'unité italienne, dans laquelle la politique

CAMPEMENT, SUR LE CHAMP DE MANŒUVRES, A TOULON, DE TROUPES SE RENDANT A L'ARMÉE D'ITALIE.

UNIFORMES DES TROUPES AUTRICHIENNES EN LOMBARDIE.

française avait vu un point d'appui et une force.

Afin de rendre cette séparation plus complète, le gouvernement autrichien donna à la Lombardie et à la Vénétie deux administrations distinctes et deux législations différentes. Les deux pays n'avaient de rapport que dans leur obéissance absolue. Ils furent longtemps gouvernés comme des peuples conquis, ne connaissant d'autre loi que la volonté du vainqueur, et soumis sans aucune garantie aux excès de la puissance militaire.

En prenant possession de ses nouveaux États, l'Autriche s'était engagée à leur donner des institutions régulières. Elle tint sa promesse en transportant en Italie les Codes allemands sans les amender. Cette législation bâtarde avait des inconvénients sans nombre dans la pratique; mais elle avait aussi un grand avantage, elle était en quelque sorte un gage d'assimilation entre les deux races. L'idée de cette fusion semble le rêve d'une politique un peu naïve, mais on a la preuve que l'Autriche ne fit pas de tout point à cette chimère le sacrifice de ses défiances.

Si la législation fondamentale était la même, elle souffrait des exceptions nombreuses dans ses applications particulières. Le Code criminel, par exemple, admettait tout spécialement pour les possessions italiennes l'indice légal, c'est-à-dire la présomption du juge, comme motif de condamnation. Dans les cas qui touchaient à la paix publique, comme les crimes de rébellion, de sédition et d'émeute, l'ins-

EMBARQUEMENT DE TROUPES AUTRICHIENNES SUR LE LAC MAJEUR.

LA 2e DIVISION DU 4e CORPS DE L'ARMÉE D'ITALIE QUITTANT LANS-LE-BOURG (4 MAI 1859.

PASSAGE DES RAMPES DU MONT CENIS PAR LA DIVISION DU GÉNÉRAL VINOY.

truction du procès, le jugement et l'exécution passaient par des formes sommaires. On a tout dit en un mot de cette législation barbare, quand on a dit qu'elle avait introduit en Italie, parmi des peuples fiers, les peines corporelles, qui sont le châtiment des esclaves.

Toutes les parties du système politique tendaient à l'énervement du caractère national, à l'anihilation du citoyen et de l'homme. Dans un livre rédigé par ordre, à l'usage des écoles publiques, le gouvernement essayait d'inculquer à la jeunesse des idées empruntées aux temps de la féodalité. On enseignait que le sujet doit se comporter envers le souverain comme un serviteur fidèle se comporte envers son maître, parce que le souverain a tout pouvoir, tant sur les biens que sur la vie de son sujet. Si tous les devoirs se rapportent au prince, dans l'ordre matériel tous les avantages lui reviennent. Le même ouvrage recommande le travail et l'épargne, parce qu'ils facilitent le payement des impositions, ce qui place dans la propriété du citoyen la source des revenus du prince, dans la personne duquel l'état s'absorbe. On croirait de semblables maximes de gouvernement empruntées à la théorie du vieux despotisme oriental : elles sont l'essence du gouvernement paternel de l'Autriche.

MODANE.

Cette cupidité a porté des fruits amers en Lombardie et en Vénétie. Ainsi la contribution prédiale ou directe, établie en 1815, à une époque où la guerre aggravait nécessairement les impôts, est restée toujours la même, quoique la paix eût dû en diminuer la quotité. Sur le pied où étaient imposés les deux pays, ils acquittaient plus du triple de l'impôt payé dans les autres parties de la monarchie autrichienne. La capitation est l'impôt le plus lourd et celui qui a le plus excité de murmures contre la rapacité du gouvernement autrichien. Cette taxe personnelle, de la somme de six francs, est supportée dans les communes non murées par tous les individus, depuis quatorze jusqu'à soixante ans. Il n'est pas d'impôt d'une perception plus difficile, plus vexatoire; et comme il s'applique à une population pauvre, les saisies exécutoires sont très-fréquentes. Un témoin oculaire raconte qu'il a vu, dans plusieurs de ces exécutions, les agents du fisc obligés d'attendre que la famille eût fini de préparer son repas, pour saisir, en payement de la taxe, le chaudron ou d'autres ustensiles de ménage. Le monopole du sel était encore une charge écrasante pour les campagnes. Le sel livré à la consommation par le gouvernement se vendait au prix de 56 francs le quintal métrique, tandis qu'il revenait à 6 francs environ au monopoleur.

Si l'on ajoute à ces impôts ceux qui étaient prélevés sur la passion du jeu par la loterie, et que le

PASSAGE DES RAMPES DU MONT CENIS PAR LA DIVISION DU GÉNÉRAL VINOY.

PASSAGE DE TROUPES FRANÇAISES AU PIED DE L'OBÉLISQUE DU MONT GENÈVRE, DANS LES HAUTES-ALPES.

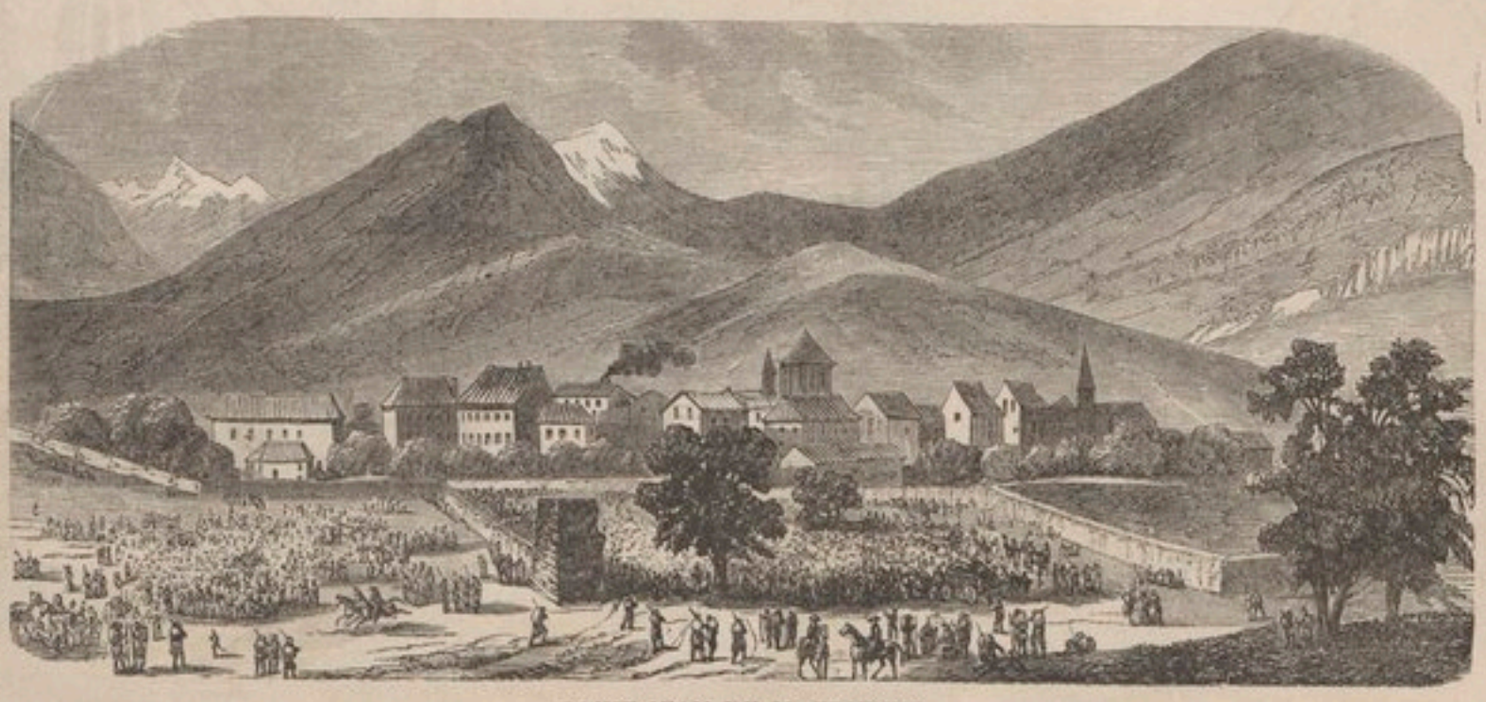

SAINT-JEAN DE MAURIENNE.

ARRIVÉE, A SUSE, D'UN CONVOI D'ARTILLERIE ENVOYÉ PAR LE GOUVERNEMENT SARDE POUR L'ARMEMENT DES FORTS.

gouvernement rendait très-productifs par l'appât et les facilités qu'il donnait au jeu, on verra que l'Empereur n'apportait aucun scrupule à tailler ses sujets italiens, et qu'il avait quelque intérêt à les exciter au devoir de bien payer l'impôt. Aussi la Lombardie, à elle seule, après avoir payé dans une grande mesure les frais d'occupation, d'administration, d'espionnage, et ses charges publiques, après avoir fourni largement aux dilapidations des fonctionnaires de

DÉBARQUEMENT DE TROUPES FRANÇAISES DANS LE PORT DE GÊNES.

*Redoutable.* *Ogedor.* *Christophe Colomb.* *Dryade.* *Ulloa.* *Algésiras*, contre-amiral C. A. Jurien de Lagravière.

VUE, A VOL D'OISEAU, DU PORT ET DE LA VILLE DE GÊNES PENDANT LE DÉBARQUEMENT DES TROUPES FRANÇAISES.

RÉCEPTION DE L'ARMÉE FRANÇAISE A GÊNES (29 AVRIL).

DEBARQUEMENT D'ARTILLERIE A GENES.

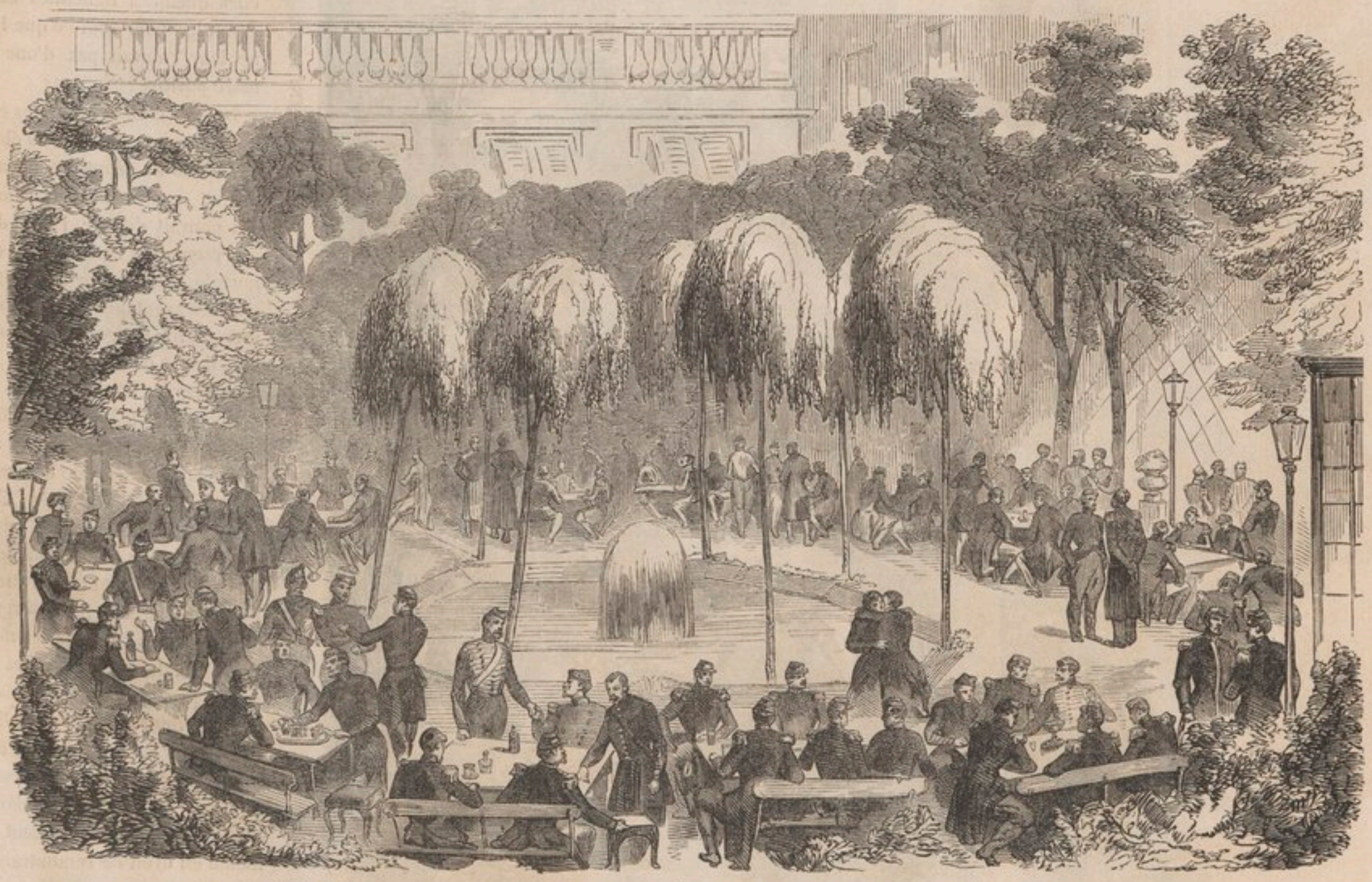

CAFÉ DE LA CONCORDIA, A GÊNES, LIEU DE RÉUNION DES OFFICIERS DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

DÉBARQUEMENT DE TROUPES A GÊNES, VUE PRISE DU MOLE NEUF.

tous les ordres et de tous les degrés, la Lombardie envoyait tous les ans à l'Empereur un revenu net de 60 millions de francs.

La conscription, impôt juste, mais dont il faut user modérément, parce qu'elle éclaircit les rangs de la population vraiment productive d'un État, la conscription était encore un impôt d'une extrême rigueur. Pour le gouvernement autrichien, elle était un moyen de transporter hors du territoire une partie des hommes valides. Jusqu'en 1820, la conscription avait été systématique et n'avait d'autre règle que la volonté de l'Empereur. A la vérité, l'époque était critique. l'Europe en ce temps-là s'ébranlait d'un bout à l'autre au choc d'une foule de révolutions de petits États. La durée du service était néanmoins limitée à quatre ans, et, dans cette limite, l'impôt pouvait sembler tolérable. Plus tard elle fut portée à huit ans, et, en réalité, à neuf ans, à cause des longues formalités de la libération. Enfin, dans ces derniers temps, la conscription avait été portée à quatorze années de service. Il n'était pas de moyen plus certain de prévenir l'accroissement de la population et de ruiner le pays.

Mais du moins, en retour de tant de sacrifices, les possessions autrichiennes d'Italie obtenaient-elles quelques franchises et des garanties pour tout ce que la loi ne leur enlevait pas d'une manière positive?

Les assemblées centrales et nationales, sorte de conseils électifs composés de députés censitaires, étaient une institution illusoire qui pouvait donner l'idée d'une représentation nationale ou communale, mais qui ne réalisait aucun des avantages du système représentatif. L'élection des membres de ces deux assemblées avait deux degrés. Les communes proposaient des listes de candidats nobles et roturiers, car il y avait une distinction légale de castes; et l'assemblée centrale élisait elle-même dans ces listes de présentation deux députés par commune, un noble et un roturier, pour remplacer la portion renouvelée tous les trois ans des membres de cette assemblée. Ces réunions peu nombreuses étaient sans attributions administratives, et leur rôle se bornait simplement à émettre, sous une forme respectueuse, des vœux et des prières à l'Empereur; elles n'avaient pas même un droit de remontrance.

Les intérêts particuliers n'é-

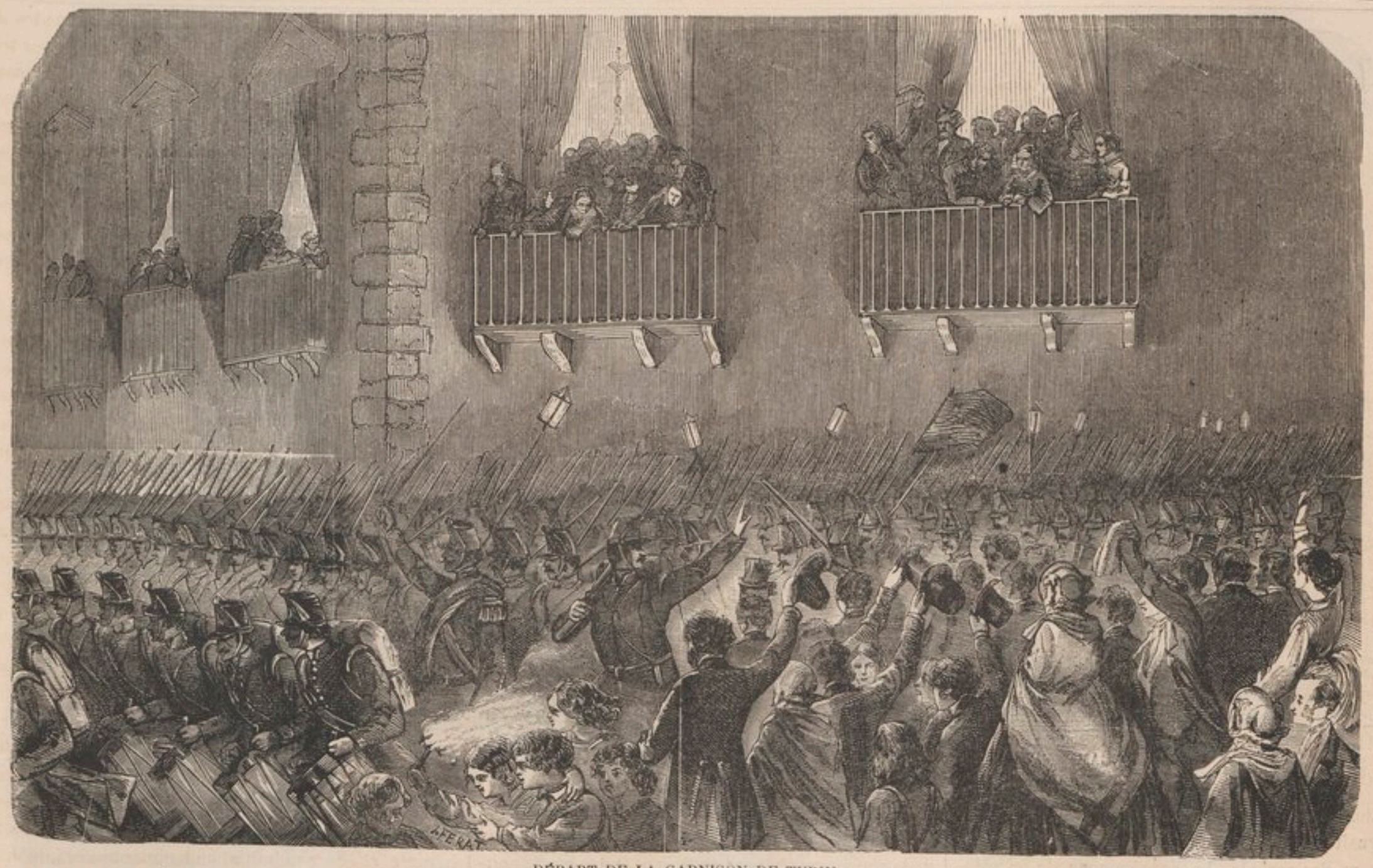

DÉPART DE LA GARNISON DE TURIN.

taient pas mieux protégés que les intérêts généraux. Aucun encouragement n'était accordé à l'instruction publique; et si celle-ci a fait quelques progrès en Lombardie, c'est au zèle des communes, à leur action privée, qu'on est redevable de ce bienfait. Le gouvernement apportait à la diffusion des connaissances le plus d'entraves qu'il pouvait, en censurant les matières de l'enseignement, en restreignant la liberté de doctrine des professeurs, et par le mépris dans lequel il tenait toutes les professions libérales et le soin qu'il prenait de détourne les citoyens des sources de l'ins-

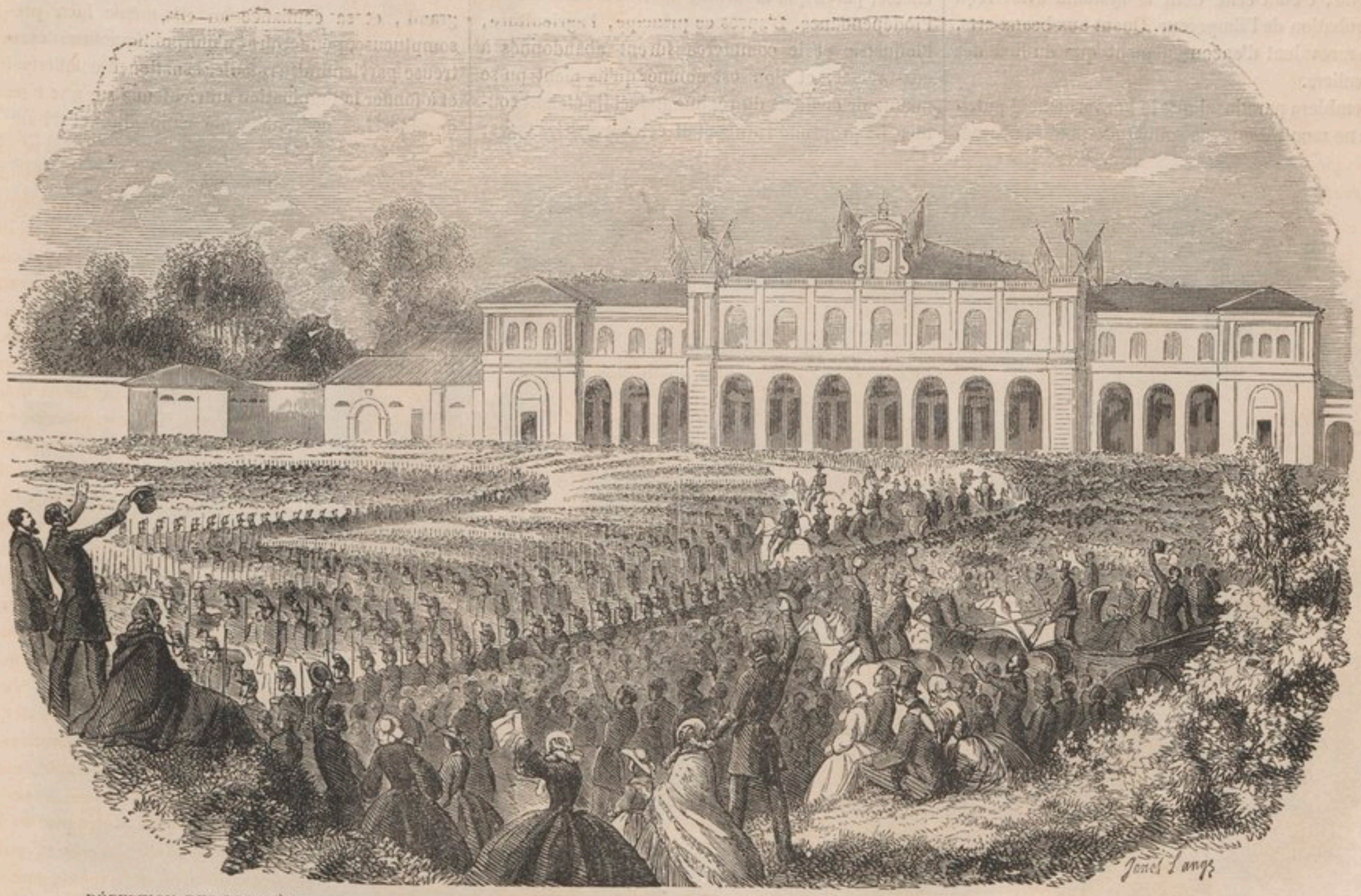

RÉCEPTION DES PREMIÈRES TROUPES FRANÇAISES PAR LE ROI VICTOR-EMMANUEL A L'EMBARCADÈRE DU CHEMIN DE FER DE SUSE A TURIN.

CAMPEMENT DES TURCOS DANS LA VALLÉE DE LA POLCEVERA, A RIVAROLO, PRÈS DE GÊNES.

truction. On rapporte que l'empereur François ne craignait pas de dire qu'il voulait des sujets fidèles, non des savants. La conséquence de ce principe était de faire regarder comme dangereux et ennemis de l'État, ou plutôt du prince, tous ceux qui s'occupaient de philosophie, d'histoire et de belles-lettres. Les sciences n'étaient tolérées qu'à la condition d'être surveillées. Il y avait une médecine officielle, c'était celle dont le système avait reçu l'approbation de l'Empereur. Quant aux beaux-arts, ils ne recevaient d'encouragement que du luxe des particuliers.

Il semblera paradoxal que le gouvernement autrichien ne montrât aucune sollicitude pour la prospérité matérielle d'un pays dont la richesse servait de base à l'impôt. On a vu précédemment que les droits de la couronne n'y perdaient rien. Outre que le gouvernement se sentait médiocrement porté par ses dispositions à accroître le bien-être d'un peuple qu'une incompatibilité profonde opposait à ses maîtres, c'était encore pour lui une mesure de salut d'empêcher une trop grande expansion de la richesse, parce que la fortune fortifie le sentiment de l'indépendance. D'après ce principe, l'agriculture, l'industrie et le commerce furent abandonnés à eux-mêmes, et l'on est étonné qu'ils aient pu se maintenir en dépit du régime auquel ils étaient soumis. La propriété rurale était écrasée par les taxes; cela devait être : cette heureuse terre, d'une admirable fertilité, était pour l'Autriche une mamelle exubérante, et elle y puisait abondamment par l'impôt. L'industrie et le commerce, qui se développent par la sécurité et les relations, étaient régis par un système de prohibitions qui gênait leur essor et livrait exclusivement la consommation générale aux manufactures allemandes.

Il fallait que l'aveuglement de l'Autriche fût bien grand, et sa confiance en elle-même bien présomptueuse, pour croire qu'une politique aussi désastreuse parviendrait à refouler la nationalité italienne, et à fonder la domination autrichienne sur une base durable. Les sentiments de nationalité et d'indé-

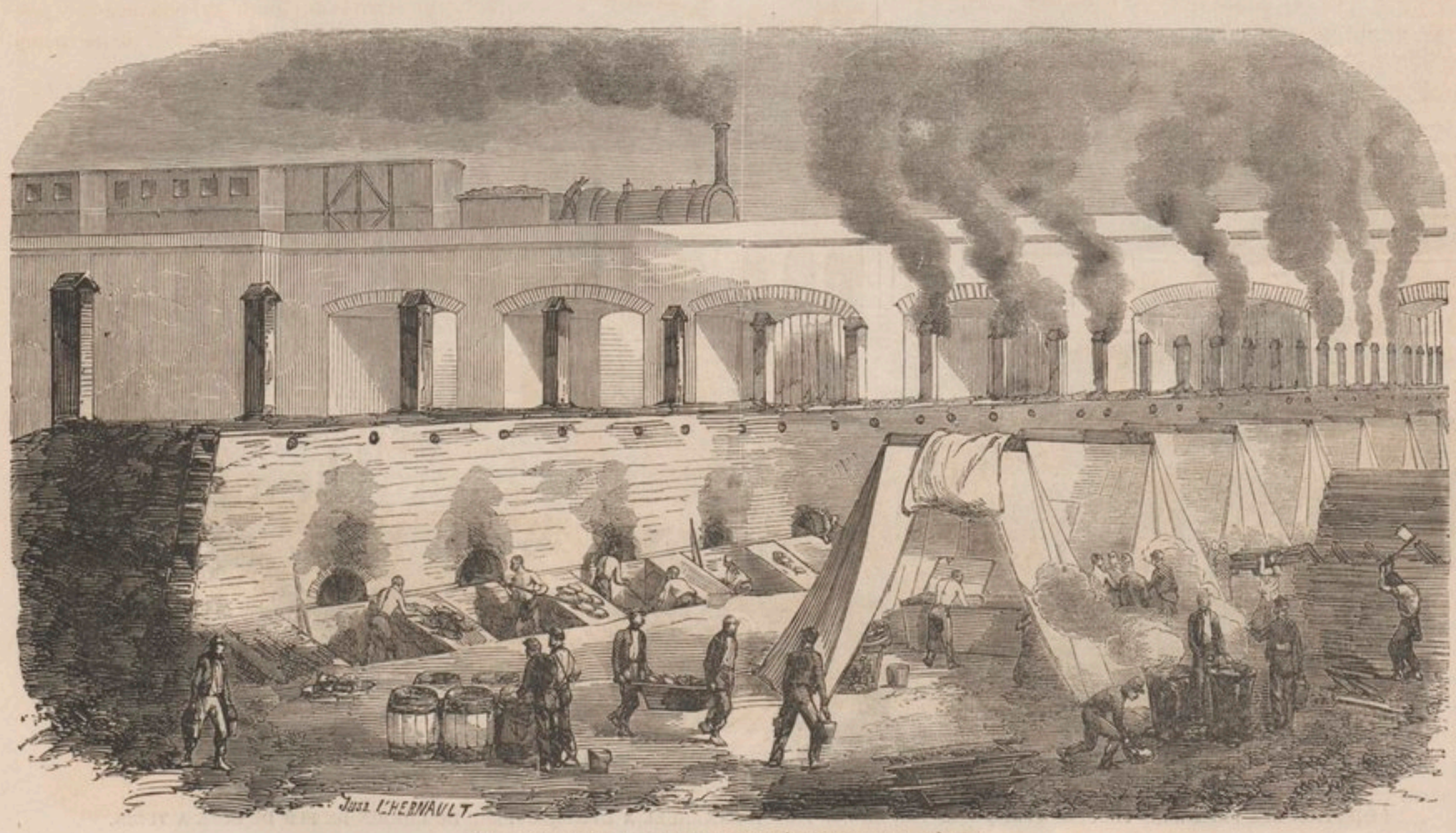


BOULANGERIE VOLANTE DE L'ARMÉE D'ITALIE, A GÊNES.

pendance qu'elle comprimait de toutes ses forces, conservaient toujours un ressort vigoureux et éclataient par intervalles en des conspirations malheureuses qui irritaient le gouvernement autrichien sans l'éclairer. Les généreuses tentatives des patriotes italiens en 1821, 1824, 1847 et 1848, ne devaient pas être infructueuses pour l'indépendance. Elles forcèrent l'Autriche à se fortifier en Italie par des alliances qui ont accru les embarras de sa position en étendant sa politique.

TYPE DE TURCOS.

Des traités particuliers ouvrirent à l'influence autrichienne les conseils des princes italiens dont l'indépendance était garantie par le droit de l'Europe, et substituèrent sa puissance à leur autorité. L'Italie tout entière fut placée sous un régime de terreur; et le gouvernement autrichien n'a pas compris que cette ligue renforcerait le parti de l'indépendance, en unissant tous les ressentiments; qu'il donnait une impulsion plus forte au mouvement qui entraînait les esprits vers l'unité nationale.

L'Autriche s'est perdue en Italie par les excès de la domination et par l'excès des précautions qu'elle avait prises contre l'explosion du sentiment national qu'elle redoutait. Il ne fallait plus à ces haines qu'elle avait excitées qu'une occasion pour éclater. L'insurrection malheureuse de 1848 qui fut suivie d'une répression sanglante, et qui a laissé le souvenir des horreurs inutiles infligées à la Lombardie et à la Vénétie par les lieutenants de l'Autriche; l'insurrection de 1848 eut du moins ce résultat heureux, qu'elle donna à l'indépendance italienne un intrépide champion de sa cause, en fondant

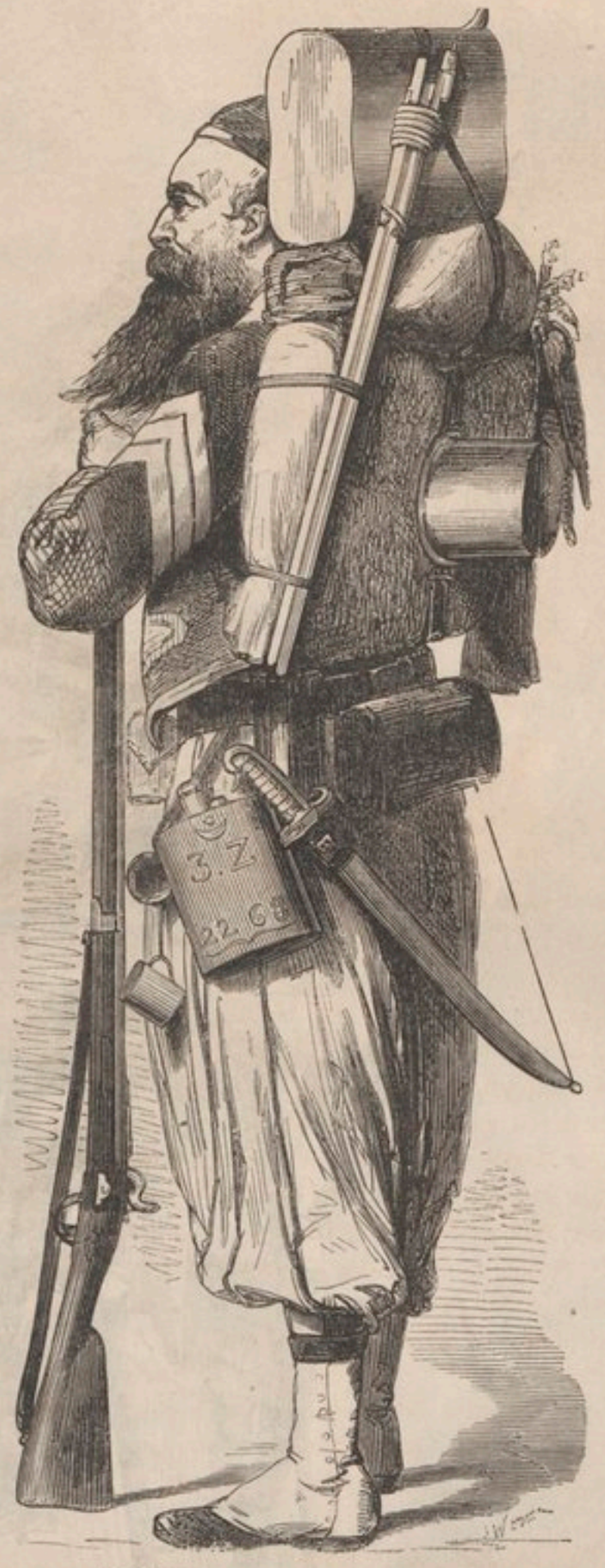

ZOUAVE EN TENUE DE CAMPAGNE.

TYPE DE TURCOS.

l'alliance de l'Italie opprimée et du Piémont vaincu par les armes autrichiennes. Ce sera la gloire du règne du roi Victor-Emmanuel d'avoir entrepris de débarrasser le sol italien de l'oppression étrangère et de relever la patrie commune. L'histoire, en rappelant l'appui qu'il a prêté à la nationalité italienne, aura à faire ressortir la sagesse et la magnanimité de ce prince, qui aurait pu se faire contre l'Autriche une arme terrible de l'esprit révolutionnaire, et préféra l'attaquer à visage découvert et sur un champ de bataille.

IMPRIMERIE AMBULANTE DE L'ARMÉE D'ITALIE.

AVANT-GARDE DE L'ARMÉE FRANÇAISE SE RENDANT DE GÊNES À ALEXANDRIE, EN TRAVERSANT LES APENNINS PAR LE PONT DE LA SCRIVIA.

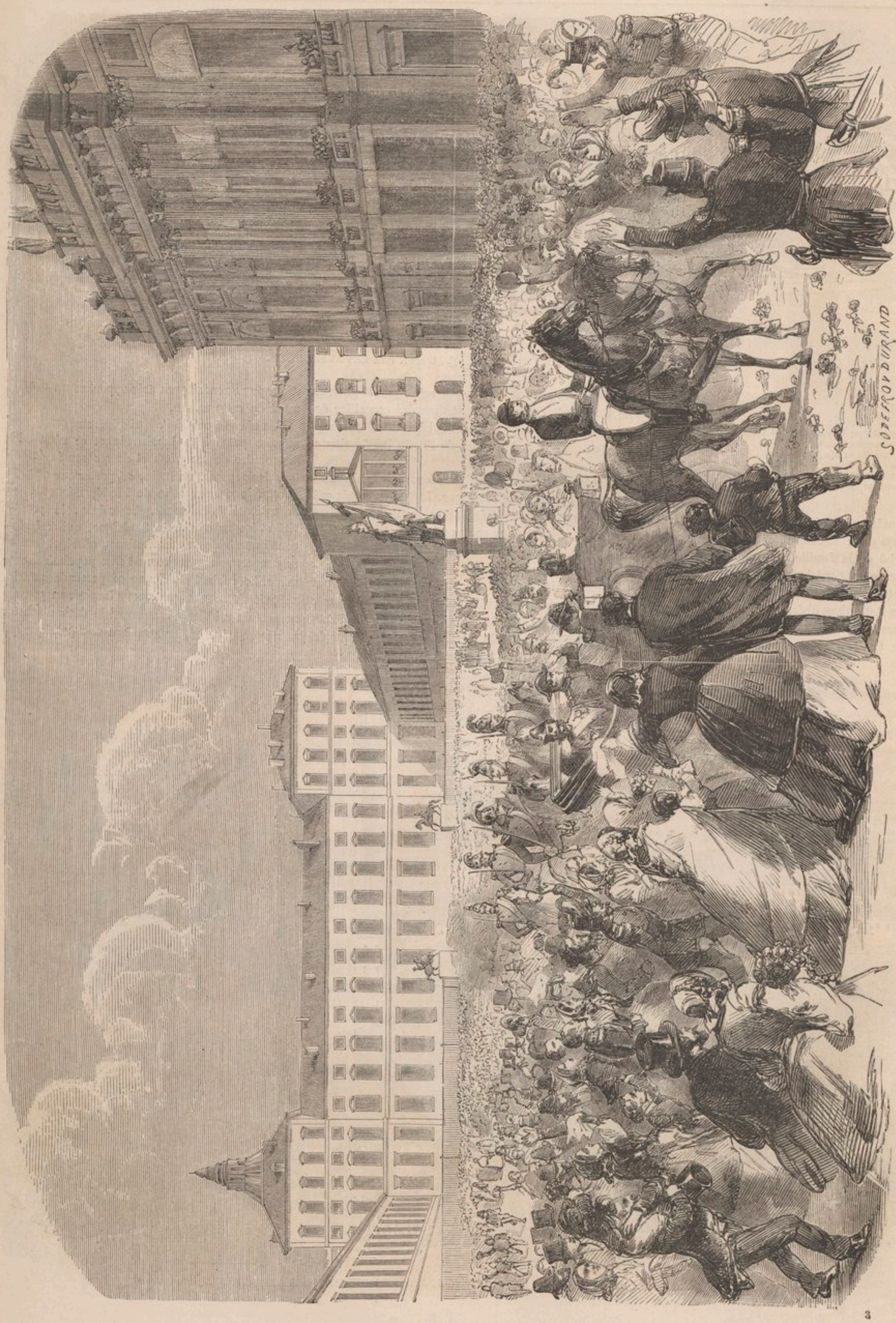

AVANT-GARDE DE L'ARMÉE FRANÇAISE SE RENDANT DE GÊNES A ALEXANDRIE, EN TRAVERSANT LES APENNINS PAR LE PONT DE LA SCRIVIA.

LE ROI DE SARDAIGNE, ACCOMPAGNÉ DU MARÉCHAL CANROBERT ET DU GÉNÉRAL NIEL, QUITTANT TURIN POUR SE RENDRE A LA DORA.

SOLEIL DEL DURAND

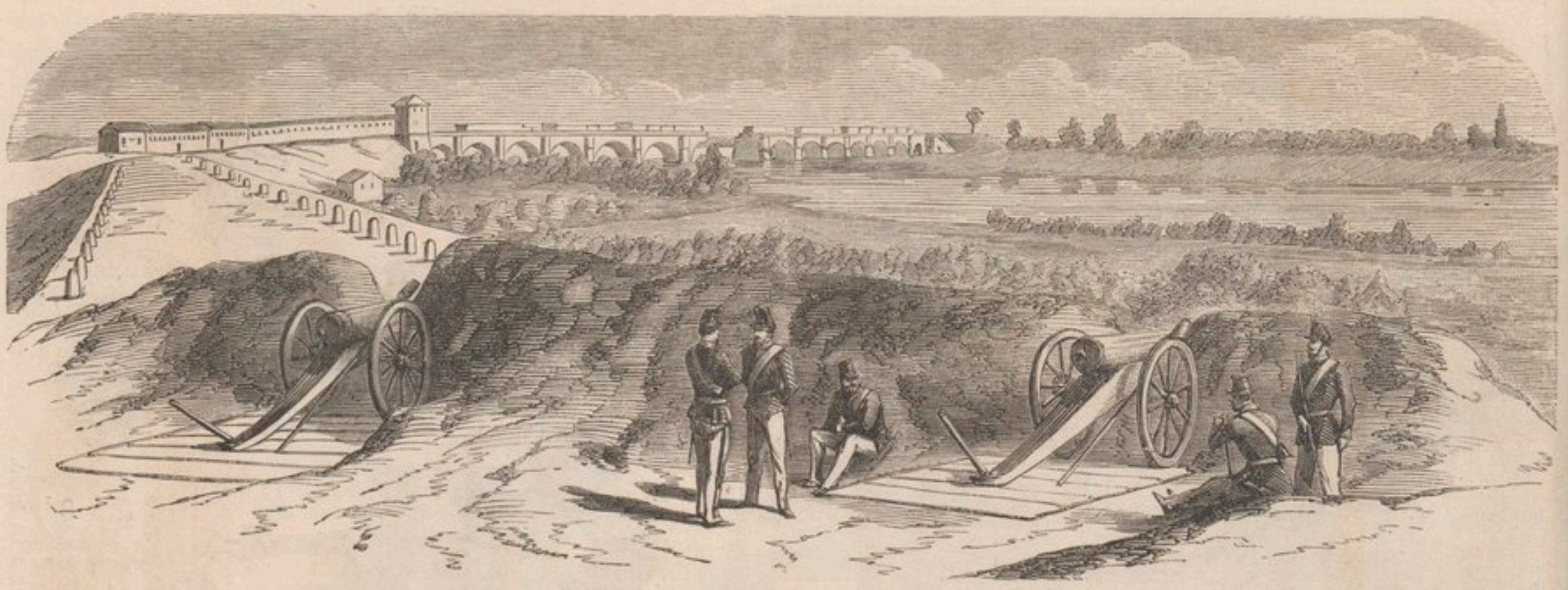

PONT DU CHEMIN DE FER DE VERCEIL, COUPÉ PAR LES AUTRICHIENS.

## II

Situation politique de la Sardaigne. — Antagonisme contre l'Autriche. — Efforts du gouvernement du Roi Victor-Emmanuel en faveur de l'Italie. — Reconnaissance des Milanais envers l'armée piémontaise. — Intervention de la France ; elle réclame des améliorations pour les États de l'Italie. — L'Autriche se refuse à toute transaction. — Complication des relations diplomatiques.

Dans la position faite par les traités à la Sardaigne, ce pays devait se considérer comme un membre retranché de la famille italienne. Si l'Italie eût été heureuse, la Sardaigne n'aurait eu aucun motif de regretter son isolement. Gouvernée par un roi sage et des institutions libérales, elle avait vu se développer ses libertés, ses richesses et son influence politique. Ces bienfaits qu'elle devait à l'ordre et à la paix, elle pouvait les compromettre par la guerre. Un intérêt exclusif pouvait donc lui conseiller de ménager la politique de l'Autriche, mais un sentiment plus vif de la dignité de l'Italie lui faisait un devoir de la combattre.

L'Autriche n'avait pas des raisons moins puissantes d'être opposée à la Sardaigne. Le traité de paix qui avait suivi la bataille de Novare, en 1848, avait laissé subsister les mêmes causes d'incompatibilité et de rancune qui avaient armé l'Autriche à cette époque. Si après cette nouvelle victoire remportée sur la nationalité italienne, cette puissance jalouse n'a pas porté la main sur la liberté sarde, en substituant, comme elle le désirait, un prince de la famille d'Este à la maison de Savoie, c'est que l'état politique de l'Europe ne rendait pas très-opportun un changement de cette nature.

Elle n'a pas oublié l'appui généreux que le Piémont a prêté à la Lombardie et ce n'était pas le moindre de ses griefs et de ses soucis de voir tous les regards, en Italie, se porter sur ce pays, devenu le dernier asile de l'indépendance et de la nationalité italiennes. Le calme, la prospérité et les progrès de la Sardaigne, qui étaient la conséquence de ses institutions, offraient encore un dangereux rapprochement aux populations soumises. Le cabinet de Vienne se persuada qu'il lui suffirait d'être menaçant, pour inspirer au gouvernement du roi Victor-Emmanuel le désir d'acheter sa propre sécurité, en sacrifiant une politique qui

OCCUPATION DE VERCEIL PAR LES PIÉMONTAIS, APRÈS LA RETRAITE DES AUTRICHIENS.

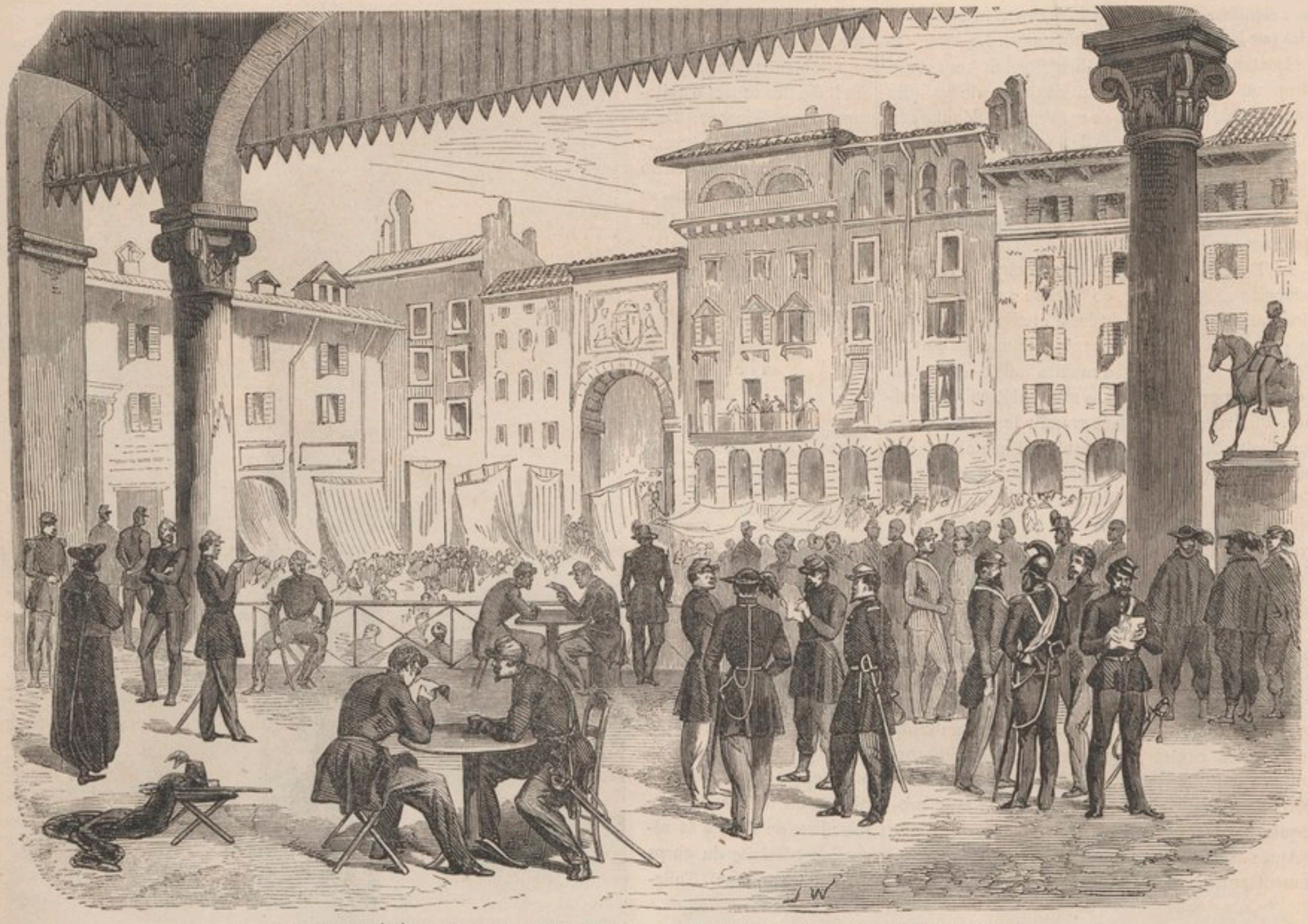

QUARTIER GÉNÉRAL DU ROI VICTOR-EMMANUEL, SUR LA PLACE CHARLES-ALBERT, A CASALE.

avait rendu ce gouvernement populaire en Italie. Il augmenta son armée d'occupation, renforça ses places de guerre et concentra des troupes sur la frontière du Piémont.

Mais la force du gouvernement piémontais s'appuyait sur des droits supérieurs aux armes de l'Autriche. Il s'était fait le champion de l'indépendance italienne ; il devait vaincre ou succomber pour elle.

Lorsque le Congrès de Paris, songeant à prévenir les difficultés qui pouvaient être un obstacle à la paix générale, s'était occupé des affaires européennes, la Sardaigne avait eu le courage de faire entendre aux représentants des grandes puissances les plaintes de l'Italie. Elle avait réclamé pour ses frères des réformes justes et l'atténuation d'un despotisme qui les écrasait. Ses vœux ne furent pas exaucés, mais sa sollicitude ne devait pas être perdue. La France, dévouée à toutes les nobles causes, ne pouvait manquer d'être sensible au sort de l'Italie. Elle avoua ses sympathies, et, convaincue de la justice de la cause à laquelle elle s'intéressait, convaincue du service qu'elle rendrait à l'ordre européen en pacifiant l'Italie, elle se flatta de faire partager à l'Autriche ses convictions et sa générosité.

Les effets de ce dévouement du roi Victor-Emmanuel ne firent que resserrer davantage les liens qui attachaient l'Italie tout entière à la Sardaigne, et cimenter plus fortement l'alliance des nationalités secondaires qui aspiraient à se fondre dans l'unité italienne. Les Milanais donnèrent un élan nouveau au patriotisme, en décernant à l'armée sarde un hommage qui faisait pressentir les espérances que l'Italie fondait sur son courage. Le 10 avril 1859, fut inauguré à Turin, sur la place du Château, un monument offert à cette armée en témoignage de l'admiration et de la gratitude des habitants de Milan. La pensée d'honorer le courage piémontais avait été suggérée par la conduite de l'armée de Victor-Emmanuel dans la campagne de Crimée. Il est probable que les souvenirs de la guerre de 1848 ne manquèrent pas d'influer plus directement sur les sentiments des Milanais.

L'idée même que ce monument exprimait avait

PLACE DE VERCEIL; CANONS PRIS AUX AUTRICHIENS.

une signification qui disait clairement le sens attaché par les donateurs à cet hommage. Le motif représentait, en effet, un sous-lieutenant défendant son drapeau. L'inauguration eut lieu avec de grandes cérémonies, en présence de nombreuses députations italiennes, aux cris répétés de *Vive le Roi! Vive l'Italie!* Ces cris auraient été un avertissement pour l'Autriche, si depuis longtemps elle n'eût été prévenue d'ailleurs, par des signes certains, du mouvement qui s'accomplissait en Italie.

La France avait employé beaucoup de temps à négocier avec la cour de Vienne sur les concessions raisonnables à accorder à l'Italie en faveur de la paix; ses conseils ni ses remontrances ne purent l'ébranler. L'Autriche se montra inflexible dans sa politique, persévérante dans son ambition de dominer. Elle voyait cependant grandir le danger qui la menaçait. Chaque jour s'affaiblissait une obéissance passive qui avait été le fondement de sa domination. Ses officiers civils et militaires étaient insultés publiquement à Milan et à Venise; et, ce qui était un symptôme plus grave, de tous les points de l'Italie, des volontaires couraient s'enrôler à Turin pour une guerre nationale que tout le monde prévoyait.

Tous ces indices d'un mécontentement qui devait faire explosion au moindre choc, ne purent décider l'Autriche à prêter l'oreille aux sages conseils de la France. Il semble, au contraire, qu'elle se soit fait de ces démonstrations de l'esprit national un motif de défiance contre le gouvernement de l'Empereur, en lui imputant d'avoir favorisé, par son intervention, une résistance qu'elle-même avait provoquée par ses abus.

Après avoir tenté vainement d'éclairer le gouvernement autrichien, la France fut contrainte de se montrer d'autant plus ferme, qu'elle voyait dans le mouvement qui se préparait en Italie des causes d'agitation pour l'Europe. Dans cette période des négociations, les rapports entre les deux gouvernements se compliquèrent au point de laisser entrevoir la possibilité d'une rupture.

## III

Dissentiment entre la France et l'Autriche. — Mission officieuse de lord Cowley. — Tentative d'accommodement. — Ambiguïté de la conduite du gouvernement autrichien. — Proposition d'un congrès par la Russie. — Base du Congrès. — Proposition d'un désarmement général. — Refus de la Sardaigne de désarmer. — Interruption des négociations pour la paix.

Cette mésintelligence, encore à l'état latent, éclata publiquement le 1er janvier 1859 par des signes qui faisaient augurer que la paix européenne pourrait bien être troublée. Le premier jour de l'an, à la réception officielle du corps diplomatique aux Tuile-

S. M. L'EMPEREUR QUITTANT PARIS POUR ALLER PRENDRE LE COMMANDEMENT DE L'ARMÉE D'ITALIE.

RÉCEPTION DE S. M. L'EMPEREUR DANS LE PORT DE GÊNES. (12 MAI 1859.)

ries, l'Empereur, dans une allocution particulière à M.de Hübner, ministre d'Autriche, faisant allusion à la conduite peu conciliante de la cour de Vienne, exprimait le déplaisir qu'il en éprouvait en se plaignant d'une altération profonde dans les rapports des deux gouvernements.

Ces paroles faisaient supposer que les difficultés avaient revêtu tout à coup un caractère de gravité qui ne permettait plus d'attendre des voies amiables une solution satisfaisante, et que le moment était venu de tenir à l'Autriche un langage ferme et sévère. L'Europe entière vit des présages de guerre dans cette attitude du gouvernement français; mais comme elle connaissait la cause du dissentiment, comme elle comprenait le sentiment juste qui portait la France à intervenir dans l'administration intérieure des États d'Italie, elle ne désespéra pas d'apaiser le différend par un compromis.

L'Angleterre, dont les sympathies pour le peuple italien n'étaient pas douteuses, offrit la première sa médiation officieuse, persuadée qu'au moyen de concessions mutuelles l'entente ne tarderait pas à être rétablie entre les deux couronnes. Il était nécessaire de s'assurer d'abord dans quelle mesure chacun des deux gouvernements était disposé à sacrifier ses vues ou ses intérêts. Lord Cowley, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Paris, reçut de lord Malmesbury la mission de sonder à ce sujet les cabinets de Paris et de Vienne. La réponse qu'il reçut du ministre des Affaires étrangères de France le convainquit du désir sincère que le gouvernement impérial avait de maintenir la paix. Comme un gage de cette paix qu'il voulait rendre durable, le gouvernement de l'Empereur demandait que l'Autriche se renfermât en Italie dans la lettre des traités généraux, qu'elle se départit des alliances exclusives qui lui donnaient en Italie une prépondérance excessive et funeste aux véritables intérêts des princes dont elle avait fait ses vassaux, et de leurs sujets; enfin, qu'elle souscrivît résolûment à des réformes nécessaires dans les États placés sous sa domination directe en Italie.

Une proposition aussi modérée, qui répondait d'ailleurs si bien aux nécessités de la situation et aux vœux mêmes des grandes puissances européennes, inspira à lord Cowley une confiance entière dans le succès de sa négociation. Il arriva à Vienne le 27 février, et n'eut pas de peine à se mettre d'accord tout d'abord avec M. de Buol, ministre des affaires étrangères d'Autriche, sur l'état précaire de l'Italie. Le ministre autrichien ne manqua pas d'attribuer la cause de ce malaise aux agitations qui avaient leur source en Piémont; mais ces agitations n'étaient pas un fait accidentel, indépendant, et il eût été plus juste de se reporter au sein même de l'Italie, pour trouver la raison du mal.

On peut reprocher à lord Cowley de n'avoir pas fait entendre au gouvernement autrichien un langage aussi net que la vérité et les circonstances l'exigeaient. C'était mal le préparer à des concessions, que de montrer l'Angleterre satisfaite de la sagesse et de l'esprit de *libéralisme* qui avaient présidé aux affaires italiennes sous l'administration du vice-roi. De semblables éloges, qui n'étaient peut-être que des précautions oratoires, mais que M. de Buol a dû prendre à la lettre, ne donnaient pas une grande opportunité à des améliorations non plus qu'à des distributions territoriales nouvelles du centre de l'Italie, conseillées au même moment par l'Angleterre. L'Autriche pouvait encore se méprendre sur

LE MARÉCHAL VAILLANT, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ITALIE.

l'objet de l'intervention anglaise, en voyant la mission de lord Cowley porter spécialement sur les réformes à introduire en particulier dans les États pontificaux. Elle a dû se flatter en ce moment qu'elle achèterait la paix à des conditions à son sens raisonnables.

Jusque-là, M. de Buol se montra facile sur tout les points; il n'opposa de résistance qu'à l'abrogation ou à la simple modification des traités austro-italiens. Dans son opinion, ces traités étaient la sauvegarde de l'Italie et de l'Europe; ils élevaient contre la révolution une barrière insurmontable. C'était la continuation de cette politique soupçonneuse qui avait érigé la compression en système, et fermait les yeux imprudemment sur les conséquences d'un abus exagéré de la force. Néanmoins, M. de Buol s'engagea pour l'avenir, soit à user avec plus de modération du bénéfice des traités, soit à remplacer ceux-ci par d'autres combinaisons qui iraient au même but, du consentement des grandes puissances.

Deux plans semblèrent à lord Cowley devoir rendre pratique une solution basée sur le désistement que le gouvernement autrichien paraissait disposé à donner. En premier lieu, il s'agissait de déclarer la neutralité du territoire sarde, et par cette première mesure on apaisait les ressentiments de l'Autriche; on lui donnait une garantie de l'abstention complète de la Sardaigne par rapport aux affaires d'Italie. En second lieu, par la réunion de tous les petits États italiens en une confédération, on aurait établi entre eux une solidarité qui suppléerait avec de grands avantages pour l'ordre la protection souveraine de l'Autriche.

M. de Buol ne se prononça pas catégoriquement pour l'une ou l'autre de ces combinaisons; c'était laisser deviner qu'il les approuvait médiocrement et, en demandant du temps pour réfléchir, il faisait déjà entrevoir qu'il chercherait les moyens ou d'éluder ou tout au moins de modifier les plans de lord Cowley.

Pour le noble lord, lorsqu'il aborda les questions secondaires, il rencontra des divergences d'idées encore plus prononcées.

Le gouvernement français avait signalé plusieurs points sur lesquels il était nécessaire de s'entendre, et qui devaient servir de point de départ à toutes les améliorations que la condition de l'Italie réclamait. La plus importante, la plus essentielle de toutes les réformes concernait le mode de la levée des impôts. La France demandait l'adoption pour tous les États italiens d'un système de gouvernement qui soumettrait les impôts au vote d'une assemblée sous quelque forme qu'elle fût instituée.

M. de Buol, dont le négociateur essaya de pressentir les dispositions à ce sujet, se retrancha dans une protestation vague tendant à établir les intentions droites qui avaient toujours dirigé le gouvernement autrichien, et remontra que l'Europe se trompait si elle pensait que la nation italienne aspirât à des réformes aussi radicales.

Une déclaration aussi franche aurait dû faire penser à lord Cowley que sa mission pourrait n'avoir pas les résultats heureux que l'Angleterre en attendait. Cependant il quitta Vienne plein d'espoir, fermement convaincu qu'il venait de gagner un terrain considérable sur lequel on pourrait édifier à loisir le bonheur de l'Italie et la paix de l'Europe.

En supposant que le but que l'Angleterre poursuivait avec de louables efforts pût être atteint, il était douteux que la Prusse et la Russie consentissent à laisser défaire par des conventions privées

des traités qui faisaient partie du droit public de l'Europe, même en tombant d'accord sur le fond, quand elles-mêmes n'auraient pas été consultées au moins pour la forme. Les négociations de l'Angleterre ne pouvaient donc réussir sans entraîner après elles de sérieuses complications.

La Russie vit clairement que lord Cowley, et avec lui le cabinet de Londres, s'illusionnaient d'une manière dangereuse sur la portée des concessions qu'il se flattait d'avoir obtenues de l'Autriche ; et, connaissant mieux le caractère oblique de la politique autrichienne, il comprit que l'on n'obtiendrait rien de décisif que de l'action combinée des grandes puissances. Elle proposa un projet de congrès européen pour résoudre avec l'autorité nécessaire les difficultés de la situation.

La France s'empressa d'accepter cette proposition, et l'on peut dire que l'Autriche s'y résigna. Un congrès avait sur la médiation l'avantage de permettre d'aborder franchement l'examen des faits et de donner à une décision une sanction inattaquable. Le programme des délibérations du congrès était tracé dans les instructions qui avaient servi à la mission de lord Cowley. Il se divisait en quatre points principaux :

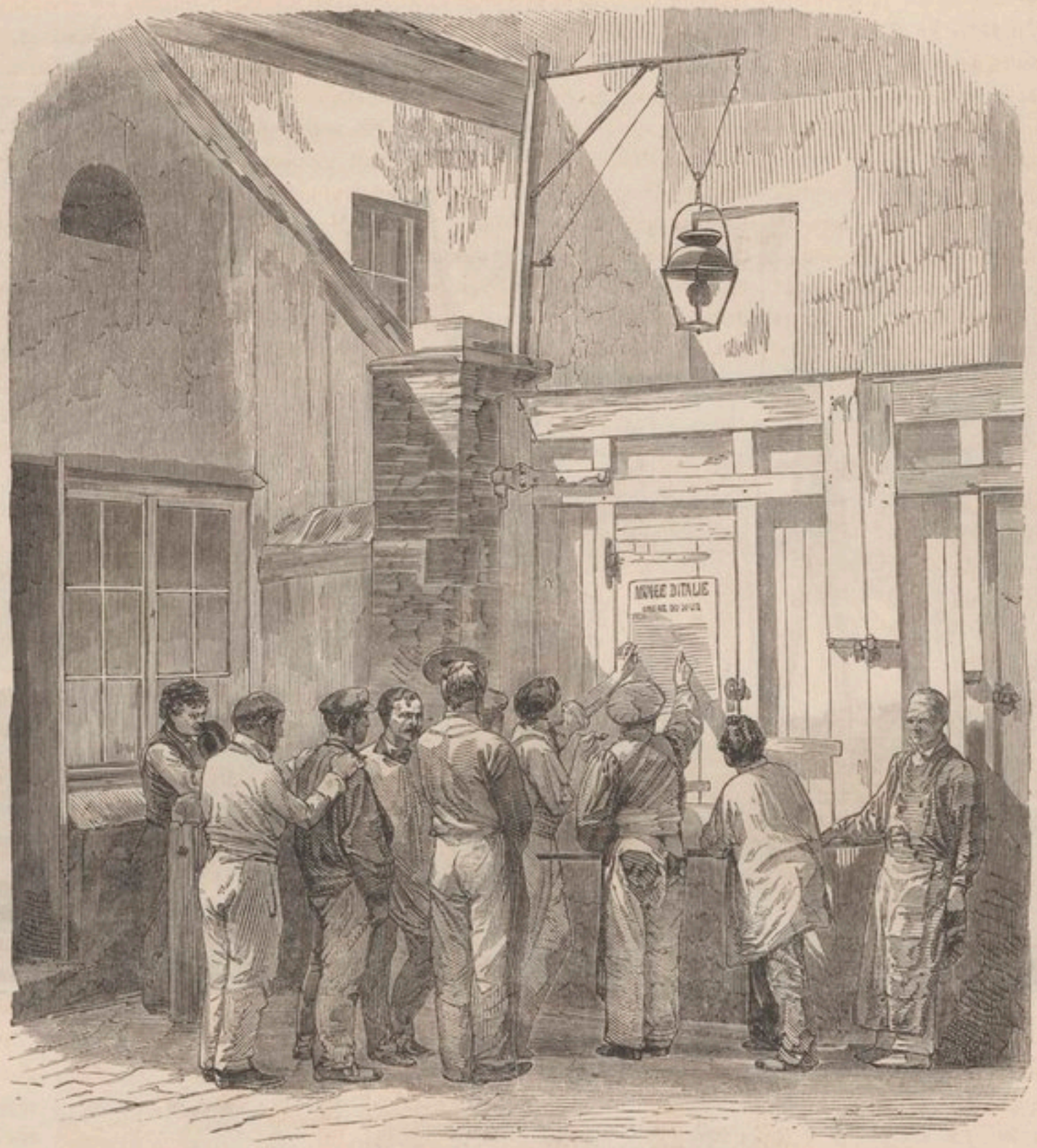


LECTURE, DANS LES RUES DE PARIS, DE L'ORDRE DU JOUR ADRESSÉ A L'ARMÉE D'ITALIE.

1° Déterminer les moyens par lesquels la paix peut être maintenue entre l'Autriche et la Sardaigne.

2° Établir comment l'évacuation des États romains par les troupes françaises et autrichiennes peut être le mieux effectuée.

3° Examiner s'il convient d'introduire des réformes dans l'administration intérieure de ces États et des autres États de l'Italie, dont l'administration offrirait des défauts qui tendraient évidemment à créer un État permanent et dangereux de trouble et de mécontentement, et quelles seraient ces réformes.

4° Substituer aux traités entre l'Autriche et les duchés une confédération des États de l'Italie entre eux, pour leur protection mutuelle tant intérieure qu'extérieure.

En s'attachant à résoudre ces quatre points d'après un esprit conciliant et selon l'équité, on devait enlever à la domination autrichienne son caractère violent, ouvrir la voie aux progrès en Italie ; et en même temps que l'influence de l'Autriche se trouverait modérée, on aurait donné à ses possessions italiennes une consécration nouvelle et des garanties certaines contre le trouble qu'elle appréhendait avec si peu de raison dans la jouissance de ses droits, de la part de la Sardaigne. La Russie et les puissances qui avaient adhéré à l'idée du congrès pouvaient donc penser qu'elles venaient d'écarter les sujets de guerre, et

DÉPART DE CACOLETS ET DE LITIÈRES POUR LE TRANSPORT DES BLESSÉS DE L'ARMÉE D'ITALIE.

DÉBARQUEMENT DE S. M. L'E

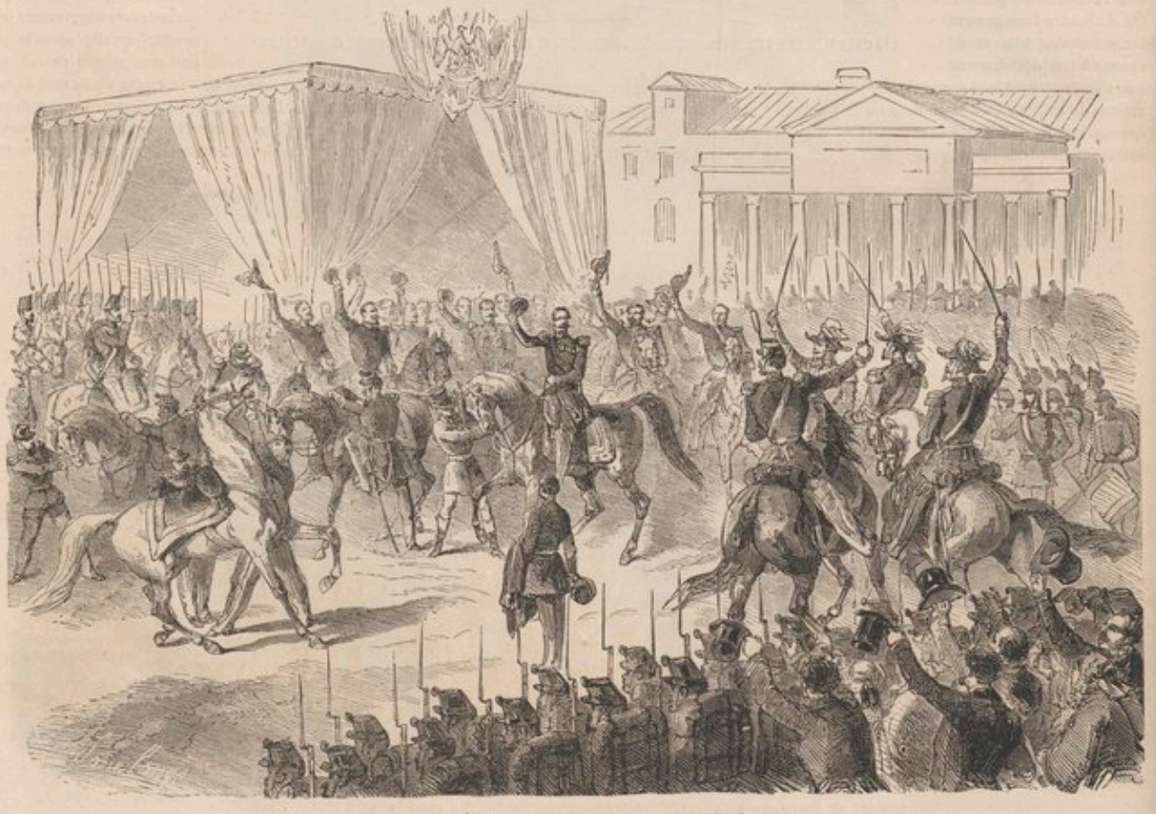

ARRIVÉE DE S. M. L'EMPEREUR A ALEXANDRIE.



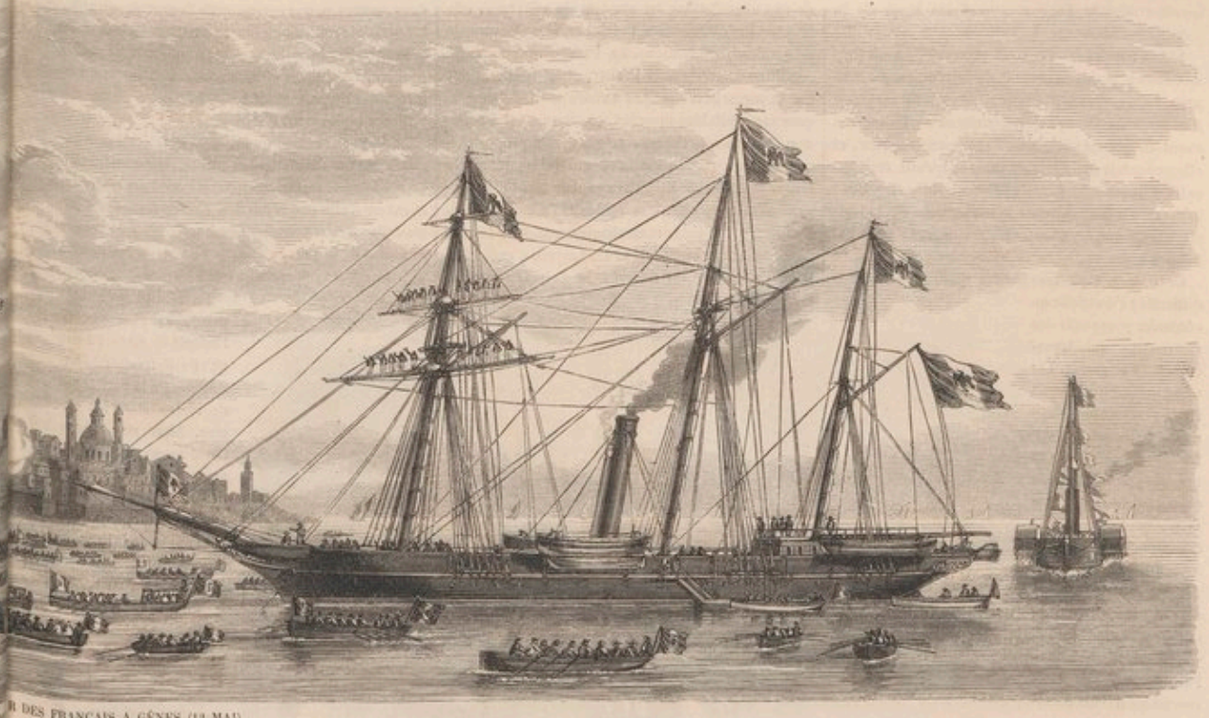

R DES FRANÇAIS A GÊNES (12 MAI).

S. M. L'EMPEREUR SE RENDANT AU PALAIS DU ROI PAR LA VIA LARGA, A ALEXANDRIE.

qu'elles allaient fixer sûrement les bases de la paix.

L'Autriche fit évanouir cet espoir. Elle avait trop à redouter pour son orgueil de la réunion du congrès. La discussion des faits allait exposer au grand jour les abus de son administration en Italie, ses excès de pouvoir, ses exactions monstrueuses, et elle se sentait embarrassée du rôle qu'elle était appelée à jouer à la face de l'Europe. Elle était donc intéressée à faire échouer la proposition de la Russie, et elle employa toutes les ressources de son habileté à entraver l'exécution de ce projet.

La France avait accepté les quatre points sans difficulté; l'Autriche au contraire y apporta des restrictions qui transformaient le projet. Les observations qu'elle fit sur le premier point tendaient à provoquer contre la Sardaigne des moyens de coërcition et supprimaient l'examen des griefs que la Sardaigne pouvait avoir à produire. Le gouvernement autrichien acceptait la discussion sur la question de l'évacuation des États-Pontificaux, mais il réservait les détails d'exécution de cette mesure aux trois puissances intéressées, ce qui ne résolvait rien par le fait puisque les détails pouvaient soulever après coup des difficultés plus embarrassantes que la question principale. Il se prêtait à un débat sur les réformes à introduire dans les États italiens et consentait à communiquer ses traités politiques avec ces États, si les puissances représentées au congrès consentaient elles-mêmes à faire connaître leurs traités privés avec ces mêmes gouvernements. Dans l'état de ses relations avec les princes italiens, il n'est pas possible de croire qu'il ne connût pas ces traités et l'on ne voit pas quelle puissance il comptait embarrasser. Peut-être voulait-il seulement enlever à la proposition son caractère préventif et décliner une disposition exceptionnelle. Il maintenait d'ailleurs dans leur intégrité les engagements territoriaux, les traités de 1815 et ceux qui sont compris dans l'exécution des ces actes. Enfin il ajouta un cinquième paragraphe au projet : le désarmement préalable de toutes les puissances. Cette nouvelle proposition pouvait faire croire à sa bonne foi; au fond, elle tendait à donner satisfaction à l'Autriche contre la Sardaigne, sans condition.

L'Angleterre comprit le danger que faisaient courir aux négociations les armements effectués; elle proposa le désarmement préalable, afin d'assurer le calme des délibérations. La France accepta cette condition nouvelle sans hésiter, et l'Autriche, pour qui le moment n'était pas encore venu de démasquer ses véritables desseins, en donnant son adhésion était assurée de trouver dans cette proposition au moins un moyen dilatoire qui lui donnerait le temps de réfléchir à d'autres expédients. Cette mesure offrait, en effet, des difficultés dans l'application : on remit à des commissaires spéciaux le soin d'en régler les conditions et les moyens d'exécution avant l'ouverture du congrès. Le principe seul fut immédiatement admis.

La Sardaigne, dont l'armement extraordinaire avait été provoqué par les préparatifs de guerre peu cachés de l'Autriche, fut invitée séparément à désarmer. Il n'était peut-être pas bien juste qu'étant exclue du congrès on étendit jusqu'à elle la mesure. Elle avait encore une raison plausible de conserver ses armements. L'Autriche affectait une crainte de l'attitude belliqueuse du Piémont qu'elle ne pouvait ressentir bien vivement. Il n'était guère probable qu'il se décidât à attaquer l'Autriche sans la France : et pour détruire tous les doutes, l'Empereur avait solennellement déclaré qu'il n'appuierait, dans aucun cas, une agression de la part de son allié. L'Autriche avait donc pour se rassurer la parole de la France, et, ce qui n'était pas une garantie moins positive, l'assurance d'une énorme disproportion de forces qui ne permettait pas à la Sardaigne de s'aventurer légèrement contre elle.

Le Piémont refusa de désarmer. Il avait une excuse dont on devait tenir compte. L'augmentation de ses forces avait nécessité des sacrifices onéreux, et exiger d'elle une réduction de ces forces lorsque les événements pouvaient démentir les espérances des amis de la paix, c'était le condamner à perdre le fruit de ses dépenses.

UN SERGENT DU 43e DE LIGNE EN RECONNAISSANCE.

Les Autrichiens ont voulu du tabac ; Qu'on leur en donne. (*Bis.*)
Les Autrichiens ont voulu du tabac On leur en donnera !

En réalité un intérêt privé, et plus encore l'intérêt de l'Italie qu'elle défendait, conseillaient à la Sardaigne de rester sous les armes. Mais une résistance ouverte de sa part au principe de désarmement pouvait sembler encouragée par l'appui de la France. L'Empereur ne voulut pas que l'on suspectât sa bonne foi, et que l'Autriche se prévalût de l'opposition du gouvernement sarde pour annuler le congrès; il conseilla au Roi Victor-Emmanuel de se rendre au vœu des puissances médiatrices. Il n'était pas juste cependant d'imposer à la Sardaigne une obligation qui lui coûtait sans lui offrir une compensation du sacrifice qu'elle faisait. L'Empereur, mû par un sentiment d'équité, demanda pour la Sardaigne et pour les États italiens la faculté de siéger au congrès sous forme d'invitation. Rien, à première vue, n'était ni plus naturel ni plus légitime; c'était presque un devoir d'entendre les populations sur le sort desquelles on allait prononcer.

Les puissances médiatrices s'empressèrent de déférer à cette juste demande. Des précédents diplomatiques autorisaient pleinement l'admission des États au sein du congrès. On avait l'exemple du congrès de Laybach, en 1821, où un prince italien fut reçu comme partie intéressée; mais l'Autriche rétorqua l'exception par des distinctions subtiles et des arguties. Comme elle ne pouvait honorablement rien objecter quant à l'équité, elle se retrancha derrière des pointilleries de forme qui n'avaient de valeur non plus qu'une question d'étiquette. Ces équivoques mesquines cachaient mal l'intention de faire échouer les résultats possibles du Congrès, et rendaient manifeste que l'Autriche

ne l'avait accepté d'abord qu'avec l'arrière-pensée de l'empêcher ensuite. Il eût été plus sincère, plus digne pour le gouvernement autrichien, de repousser la médiation d'une manière absolue, du moment qu'il jugeait qu'aucun fruit n'en pouvait sortir pour lui-même.

Ces subterfuges ne trompèrent point les puissances médiatrices ; elles virent qu'en mettant son orgueil au-dessus des intérêts de son pays, l'Empereur François-Joseph rendait la paix impossible : les négociations furent interrompues. Malgré ces procédés de l'Autriche, qui dénonçaient une hauteur excessive, la France resta calme jusqu'au bout.

Il faut rendre cette justice à l'Angleterre, la persistance du gouvernement autrichien, à refuser tout arrangement, n'a pu refroidir son zèle pour la paix. Elle a persévéré dans ses efforts avec une constance digne d'un meilleur résultat. Peut-être est-il juste aussi de dire que ce zèle soutenu a contribué à égarer le gouvernement autrichien, en laissant apercevoir ou supposer un intérêt supérieur à celui de la paix, quand l'Angleterre intervenait avec tant d'empressement pour empêcher la France de prendre les armes.

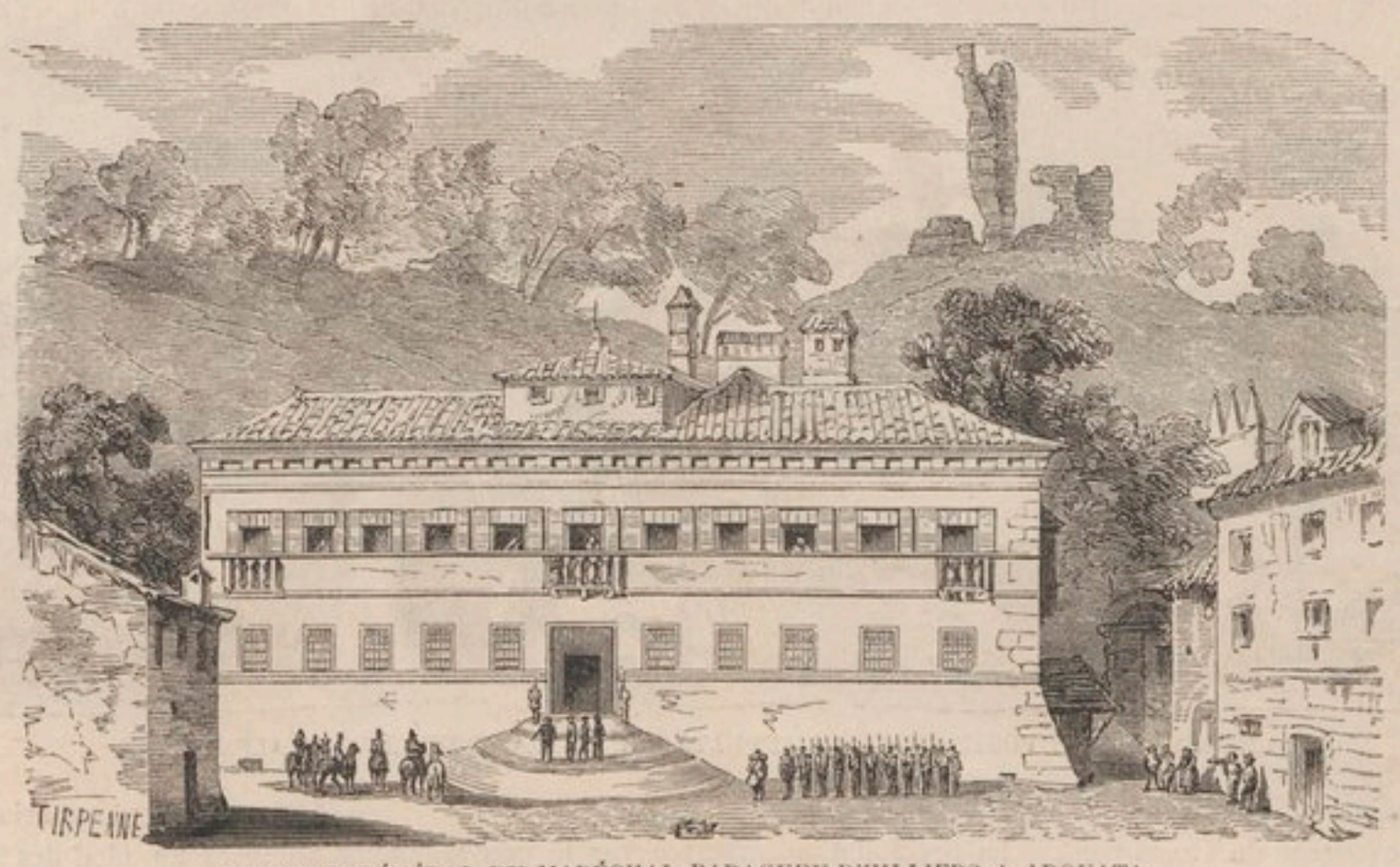


QUARTIER GÉNÉRAL DU MARÉCHAL BARAGUEY-D'HILLIERS A ARQUATA.

QUARTIER GÉNÉRAL DE LA DIVISION BOURBAKI A MONTI.

## IV

Isolement de l'Autriche. — Ultimatum envoyé à la Sardaigne. — Rejet de l'ultimatum. — L'armée française entre en Italie. — Nouvelle médiation de l'Angleterre. — L'Autriche refuse de retirer l'ultimatum.

L'Autriche se trouva réduite à l'isolement par ses fautes. Les lenteurs qu'elle apportait à la marche des événements n'avaient fait qu'ajouter à la gravité de la crise. L'irritation des esprits en Italie était extrême. Le Piémont, qui s'était engagé à désarmer par déférence pour l'Empereur, retira son engagement sur le refus par l'Autriche de l'admettre au Congrès. Dans cette situation pressante, le gouvernement autrichien n'avait plus rien à attendre de la prudence, il résolut de recourir à l'audace.

Le 23 avril, M. le baron de Kellersberg, vice-président de la lieutenance civile de Milan, arriva à Turin, et remit au gouvernement du roi Victor-Emmanuel, de la part de l'Autriche, une sommation portant injonction de désarmer immédiatement, et de dissoudre le corps des volontaires italiens qui s'était formé en Piémont, sous peine d'y être contraint par la force, et assignait un délai de trois jours pour une réponse décisive. Sans parler du texte du message, il y avait dans la forme une arrogance blessante pour la dignité de la Sardaigne. La France elle-même, qui avait cautionné par tant d'assurances formelles les dispositions de son allié, dut regarder l'ultimatum comme une injure et une menace. L'Europe entière protesta par un blâme sévère contre cette conduite irréfléchie, qui était une violation manifeste du traité de Paris de 1856, aux termes duquel aucune puissance ne doit recourir aux armes sans avoir préalablement soumis ses griefs à l'arbitrage des autres puissances.

Ce dénoûment violent éclaira les esprits sur la sincérité des sentiments pacifiques du gouvernement autrichien. Il était évident qu'il n'avait pas si brusquement rompu avec la paix sans être résolu depuis longtemps à la guerre.

Aussi longtemps que l'Empereur, confiant dans l'accord des grandes puissances qui faisait la force de sa politique, avait espéré que l'Autriche mieux inspirée finirait par embrasser sans réticence le parti de la paix, il s'était prêté généreusement à tous les accommodements qui devaient rendre une transaction facile.

L'aggression ouverte dont l'armée autrichienne menaçait le Piémont ne permettait plus d'espérer dans cette sollicitude qui avait tant dépensé d'efforts pour prévenir la guerre. Un impérieux devoir prescrivait à l'Empereur d'armer sur-le-champ, afin d'être prêt à entrer en Italie au premier coup de canon tiré par l'Autriche.

Dès que l'ultimatum fut connu, des troupes furent concentrées sur les frontières du Piémont. Une puissante armée s'organisa, et les préparatifs de guerre furent pressés avec une promptitude qui répara le temps que les négociations avaient fait perdre.

Le 26 avril, le gouvernement sarde notifia à M. de Kellersberg le rejet de l'ultimatum. Le même jour, l'Empereur faisait déclarer à l'Autriche, par son

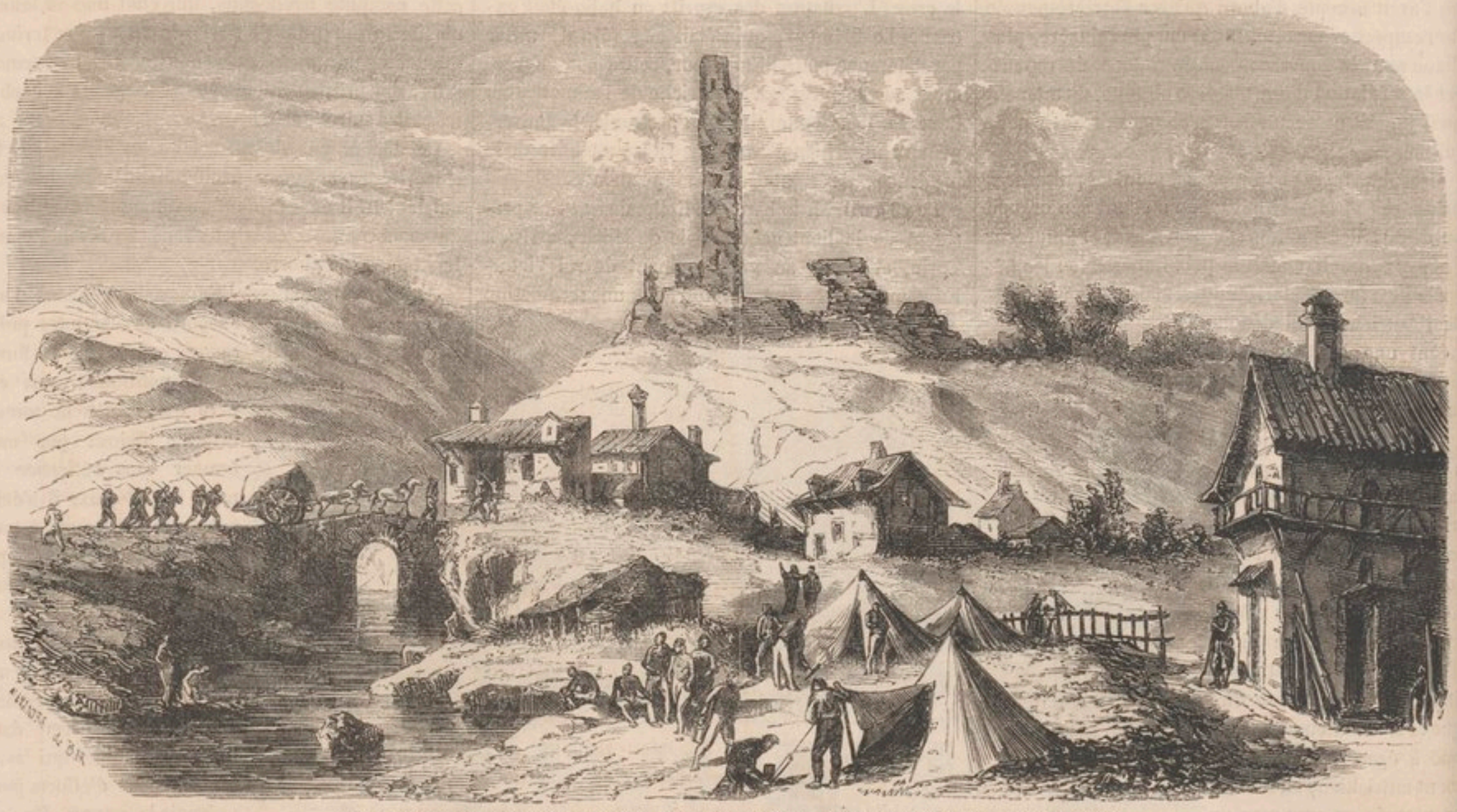

GRAND'GARDE ET POSTE AVANCÉ A ARQUATA SUR LA ROUTE DE GÊNES A ALEXANDRIE.

chargé d'affaires à Vienne, qu'il considérerait comme une déclaration de guerre le passage du Tessin par les troupes autrichiennes. Il désirait, par cette démarche officieuse, appeler l'attention de l'empereur François-Joseph sur les conséquences d'un dernier acte de violence, et l'engager à faire un retour sur lui-même.

La précipitation apportée par le gouvernement autrichien dans ses dernières résolutions faisait augurer que les événements marcheraient vite, et que les hostilités suivraient de près la déclaration du cabinet sarde. Cette réponse était connue d'avance du gouvernement impérial. Dès le 25, les troupes échelonnées au pied des Alpes reçurent l'ordre d'entrer en Italie.

La saison d'hiver qui finissait rendait les chemins difficiles. La chaîne des Alpes, qui forme la barrière du Piémont, à l'est du côté de la Savoie,

LE PALAIS ROYAL D'ALEXANDRIE, QUARTIER GÉNÉRAL DE S. M. L'EMPEREUR.

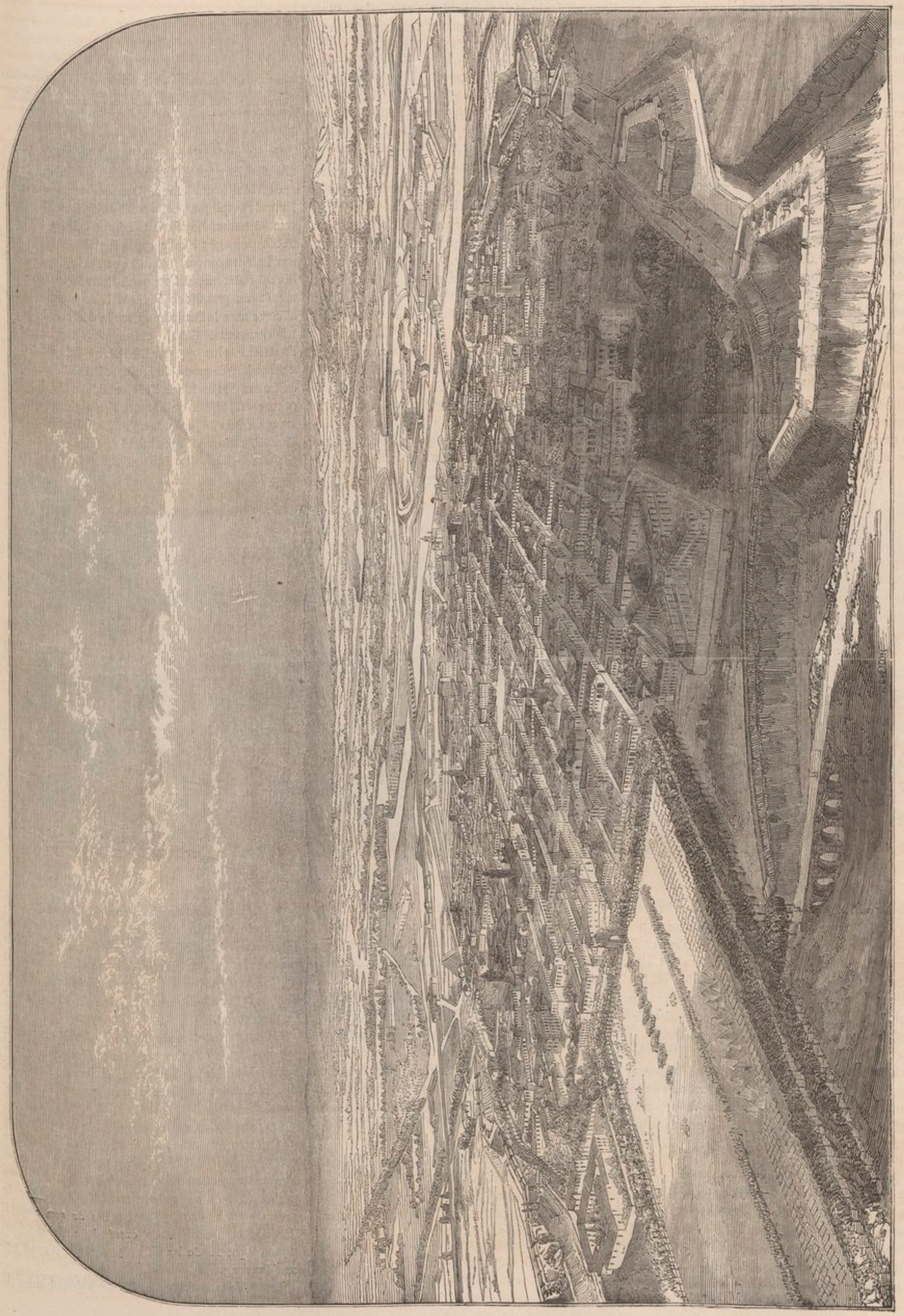

LA VILLE D'ALEXANDRIE.

au sud du côté de la Ligurie, territoire de l'ancienne république de Gênes, n'offrent que trois passages praticables aux hommes et aux bêtes de somme. La route du mont Cenis, la plus septentrionale et la plus difficile, n'est débarrassée des neiges qu'au milieu de l'été. Elle est, à son point culminant, à 8,670 pieds au-dessus du niveau de la mer, et va se relier à Suse au chemin de fer de Turin. Les Alpes Cottiennes sont percées par la belle route du mont Genèvre, qui s'élève à 5,800 pieds et n'offre pas les mêmes difficultés que le précédent. Enfin, les Alpes Maritimes, qui s'étendent entre la Ligurie et le Piémont, offrent une troisième voie qui suit le col de Tende, haut de 5,600 pieds. Une partie de l'armée, venue de Grenoble, franchit le col du mont Cenis, et eut à lutter dans la première partie de ce passage contre des tourmentes de neige et les autres obstacles naturels que présentent ces montagnes d'un accès difficile. D'autres détachements, dirigés par Briançon, s'engagèrent par la vallée de la Romanche et franchirent le Lautaret et le mont Genèvre, tandis que d'autres troupes et l'artillerie, parties de Marseille, étaient dirigées sur Gênes par la voie de mer. La cavalerie prit sa marche par le chemin de la Corniche ou du col de Tende.

Le 26, le jour même où la Sardaigne se déclarait prête à combattre, Turin recevait les premiers renforts de la France et faisait à nos soldats un accueil plein d'enthousiasme. En même temps, d'autres divisions françaises débarquaient à Gênes, où elles étaient saluées des acclamations les plus chaleureuses et entourées des témoignages d'une vive sympathie. La marche de nos soldats au milieu des populations italiennes ressemblait à une fête.

La rapidité de cette marche déconcerta l'Autriche. Elle avait espéré attaquer la Sardaigne isolément, et, avant même que ses troupes fussent en mouvement, la France était déjà en mesure de seconder la défense de son alliée. L'indécision, qui a marqué les premières opérations de l'armée autrichienne, a été évidemment le résultat des hésitations du cabinet de Vienne. Frappé d'une réprobation universelle, surpris par l'attitude de la France, il a manqué au début de cette détermination énergique et prompte que réclament les entreprises téméraires. Quoique Giulay eût sous la main une armée considérable, bien organisée, bien approvisionnée, qui lui permettait de se porter en quelques marches jusqu'à Turin et de surprendre la ville, il perdit un temps précieux sur la ligne du Tessin, où rien ne l'arrêtait si ce n'est un ordre de Vienne.

Que pouvait donc attendre le gouverneur autrichien? Tant que les hostilités n'avaient pas éclaté, l'Angleterre ne considérait pas la partie comme désespérée. Le terrain sur lequel sa médiation pouvait s'asseoir s'était amoindri, mais il y avait encore un intervalle entre les deux armées, et par conséquent une place pour des négociations. Elle proposa à l'Autriche, qui l'accepta, de reprendre le projet d'accommodement sur la base de la mission de lord Cowley. Mais le gouvernement autrichien, pour n'avoir pas su négocier à propos, perdit l'occasion de négocier avec avantage.

De son côté, l'Empereur n'avait pas fait preuve d'une si grande longanimité pour se refuser tout à coup à une dernière tentative de paix; il agréa la médiation.

La conduite du cabinet de Vienne pendant les précédentes ouvertures l'avaient éclairé sur la franchise des intentions de l'Autriche. Rien ne démontrait qu'elle apportât aux négociations actuelles un esprit plus conciliant et des dispositions plus sincères. La prudence exigeait que le gouvernement impérial s'assurât par des garanties contre la versatilité de la politique autrichienne. Il demande à l'Angleterre de se porter garante pour le cabinet de Vienne, avec engagement, dans le cas où cette garantie serait rendue vaine, de faire cause commune avec le gouvernement impérial.

De plus, l'Autriche avait porté par son ultimatum une grave atteinte à la considération de la Sardaigne, et jusqu'à un certain point manqué à la dignité de la France. En lui demandant le retrait du message du 23 avril, ce n'était pas exiger d'elle une réparation qui dût lui coûter, puisqu'en reprenant la première proposition, elle était tenue en équité de remettre les choses en l'état où elles étaient quand cette proposition fut abandonnée.

L'Autriche ne put se résoudre à donner cette satisfaction, qui eût été la marque d'un esprit juste et conciliant. Ce nouvel échec prouva une fois de plus à l'Europe que la paix n'avait d'obstacle sérieux que l'orgueil autrichien.

---

## V

Mouvement national en Italie. — Révolution de Toscane. — Insurrection à Modène et à Parme. — L'armée autrichienne franchit le Tessin. — Premières marches des Autrichiens. — Passage du Pô. — Commencement des hostilités.

Sur la pente glissante où l'Autriche s'était placée, elle allait être précipitée avec une rapidité qui devait ressembler à une chute. Des embarras nouveaux vinrent compliquer cette position difficile. Le mouvement national, qui avait sa force initiale à Turin, s'était propagé; l'Italie revendiquait de toute part son indépendance. Aussitôt que Turin, foyer de la liberté italienne, fut menacé, l'armée toscane demanda au grand-duc Léopold II de conclure une alliance avec la Sardaigne pour la défense de la patrie commune. C'était exiger d'un lieutenant de l'Autriche plus que sa fidélité ne lui permettait d'accorder; le grand-duc refusa. Pressé d'abdiquer en faveur de l'archiduc Ferdinand, son fils, il refusa encore et préféra quitter ses États plutôt que de manquer à la foi jurée. Léopold II quitta Florence le 27 avril, emmenant avec lui sa famille, et laissa à la population le soin de pourvoir à l'administration du pays par la nomination d'une commission exécutive. Le besoin de faire converger tous les efforts de l'Italie avait fait sentir la nécessité d'une direction unique : les habitants de la Toscane s'empressèrent d'offrir au roi Victor-Emmanuel la dictature, comme chef de la ligue italienne; mais le roi n'accepta que le protectorat.

CAMPEMENT ET PARC D'ARTILLERIE A ALEXANDRIE.

Un mouvement analogue se déclarait en même temps à Massa et à Carare, dans le Modenais, quelques jours plus tard à Parme, et forçait l'autorité ducale à céder la place à un gouvernement national.

Ces symptômes, qui annonçaient le réveil de l'esprit public en Italie, démontrèrent à l'Autriche qu'elle avait eu tort, dans son propre intérêt, de rejeter une transaction qui pouvait sauver en partie ses prétentions, et ce qu'elle considérait comme le droit de ses alliés. Les égarements de son orgueil l'avaient conduite à cette extrémité : il lui fallait trancher par l'épée les difficultés qu'elle n'avait pas su dénouer par sa sagesse.

Le 29, dans l'après-midi, les têtes de colonnes de

l'armée autrichienne passèrent, près de Pavie, le Gravellone, canal de dérivation formant la limite du Piémont; le Tessin à Abbiate-Grasso, au débouché de la route de Milan, et envahirent le territoire piémontais sans obstacle. Il n'y avait plus à se tromper sur les intentions de l'Autriche. Après la note remise le 28 au cabinet de Vienne par le chargé d'affaires de France, et qui posait si nettement le cas de guerre, le passage du Tessin indiquait que le gouvernement autrichien entendait prendre la France à partie. Il y était décidé depuis longtemps, et la précaution qu'il avait prise de réunir aux abords du Tessin une armée de 200,000 hommes prouve qu'il n'avait pas en vue seulement la Sardaigne.

Le 30, d'autres troupes, s'acheminant par le nord, s'embarquèrent sur le lac Majeur et surprirent Arona et Intra-Pallenza sur la rive occidentale. Le gros de l'armée entra en Piémont sans la moindre résistance. Le roi Victor-Emmanuel avait rappelé en arrière les détachements les plus avancés de son armée et désarmé les gardes nationales de la frontière, afin d'éviter des engagements partiels qui ne pouvaient avoir aucun résultat utile. Les Autrichiens, en trois corps, s'avancèrent ainsi par trois directions dans le pays sans rencontrer de résistance sérieuse, inquiétés seulement par quelques rares escarmouches. Mortara et Novare furent occupés le 30 par de fortes colonnes, et le même jour Giulay porta son quartier général à Lomello. Le déploiement de toutes ses forces commandait le vaste bassin compris entre le Tessin et le Pô.

Le 1er mai, le roi Victor-Emmanuel quitta sa capitale au milieu des manifestations d'un vif enthousiasme, pour aller prendre le commandement de son armée, et porta son quartier général à San-Salvatore, colline au-dessus de Valence et qui domine la plaine d'Alexandrie.

La ligne des troupes piémontaises, au nombre de 90,000 hommes, s'échelonnait le long de la rive droite du Pô depuis Valence jusqu'à l'embouchure de la Dora Baltea, et remontait sur la droite de cette rivière, défendue par de forts retranchements. Les Sardes avaient fortifié les têtes de ponts de Verrue, de la Dora près de Rondizzone, sur le chemin de Chivasso à Cigliano, et entre Chivasso et Crescentino. Dans la position qu'ils occupaient, et avec leurs moyens de défense, ils couvraient Turin et pouvaient faire tête à une armée considérable. Du Tessin à la Dora, les écluses des canaux d'irrigation avaient été lâchées et les campagnes inondées; les ponts sur la Sesia étaient rompus; des coupures, remplies d'eau, interceptaient les routes de distance en distance, et tous ces obstacles, qui arrêtaient la marche de l'ennemi, donnaient de grands avantages à la défense.

La concentration de l'armée française s'opérait rapidement autour d'Alexandrie, mais l'arrivée de son matériel de guerre s'effectuait lentement à cause des distances, et ce retard ajournait le commencement des opérations. Les fortes positions qu'elle prenait dans la vallée de la Scrivia lui permettaient d'assurer ses communications avec Gênes et d'observer les ennemis sur la rive gauche du Pô.

Le mouvement en avant de l'armée autrichienne tendait vers la Sesia en même temps qu'elle serrait la ligne du Pô à gauche. Un détachement arrivait à Verceil le 2 et s'y établissait. 15,000 Autrichiens étaient depuis la veille à San-Nazaro et essayaient de surprendre le passage du Pô. Ils semblaient menacer, dans cette position, le cours de la Scrivia et le chemin de l'armée française vers Gênes; mais les alliés disposaient déjà sur ce point de forces assez respectables pour repousser une attaque contre Tortone qui est la clef de cette vallée.

Le 3, ils tentèrent de jeter un pont sur le Pô à la hauteur du village situé en aval de Cairo, au confluent de ce fleuve et du Tanaro, au nord-ouest, à 12 kilomètres de Valence, et parvinrent à passer un bras. Le lendemain ils continuèrent à établir la communication des deux rives et purent jeter une poignée de maraudeurs sur la rive droite. Cette petite troupe se porta jusqu'à Sale, entre Tortone et Alexandrie, y leva des réquisitions, et repassa le fleuve peu après.

En même temps, un parti ennemi se présenta devant Frassinetto, un peu au-dessous de Casal, prit position derrière la levée de la rivière, engagea un feu de mousqueterie et de fusées, comme s'il eût voulu forcer le passage en cet endroit, et fut repoussé avec perte par les Piémontais. Une démonstration du même genre avait lieu à la hauteur de Valence, et avait le même résultat. Ces deux attaques étaient une feinte et masquaient une tentative plus sérieuse que l'ennemi méditait sur Cornale, par où il s'assurait un passage vers la Scrivia. Il revint dans la nuit et menaça de nouveau de passer à Frassinetto. Mais, assailli par un feu très-vif de nos alliés, il fut contraint de se retirer au matin.

Malgré les forces considérables dont ils disposaient, les Autrichiens ne laissaient voir dans leurs mouvements aucun plan arrêté. Tout se bornait à des marches isolées qui avaient plutôt pour objet d'inspirer la crainte aux populations et de lever de grosses réquisitions, que de frapper un coup décisif. Tout le pays soumis à leurs armes fut rançonné à discrétion. L'armée autrichienne épuisa par ces levées un pays riche, dont l'occupation n'avait aucun résultat militaire, et lui procurait seulement l'avantage de vivre aux dépens de l'ennemi.

VEDETTE PRÈS D'ALEXANDRIE, ET PASSAGE DE ZOUAVES SUR UN PONT DE LA SCRIVIA.

Les hostilités commencées ne répondaient pas à la vivacité des ressentiments qui éclataient au delà du Rhin par des déclamations odieuses contre la France. L'Autriche avait eu l'art de séduire le patriotisme allemand en provoquant des susceptibilités qu'elle espérait faire servir à sa cause. Au milieu de cette confusion des esprits, on put se croire au moment d'une grande croisade des nationalités germaniques.

Les déclarations si rassurantes que l'Empereur avait adressées publiquement à l'Allemagne ne calmèrent pas entièrement cette exaltation, et l'Autriche se flatta encore de trouver des confédérés dévoués dans ceux qu'abusait le préjugé de race, quand le bon sens de l'Allemagne s'était déjà prononcé contre ses prétentions en lui refusant dans la diète l'armement immédiat des forces fédérales. La partie réfléchie de l'Allemagne comprenait en effet que l'Autriche s'efforçait, par une tactique habile, de détourner, au moyen d'une diversion qui eût porté la lutte dans les États de la Confédération, les embarras qui allaient peser sur elle seule en Italie.

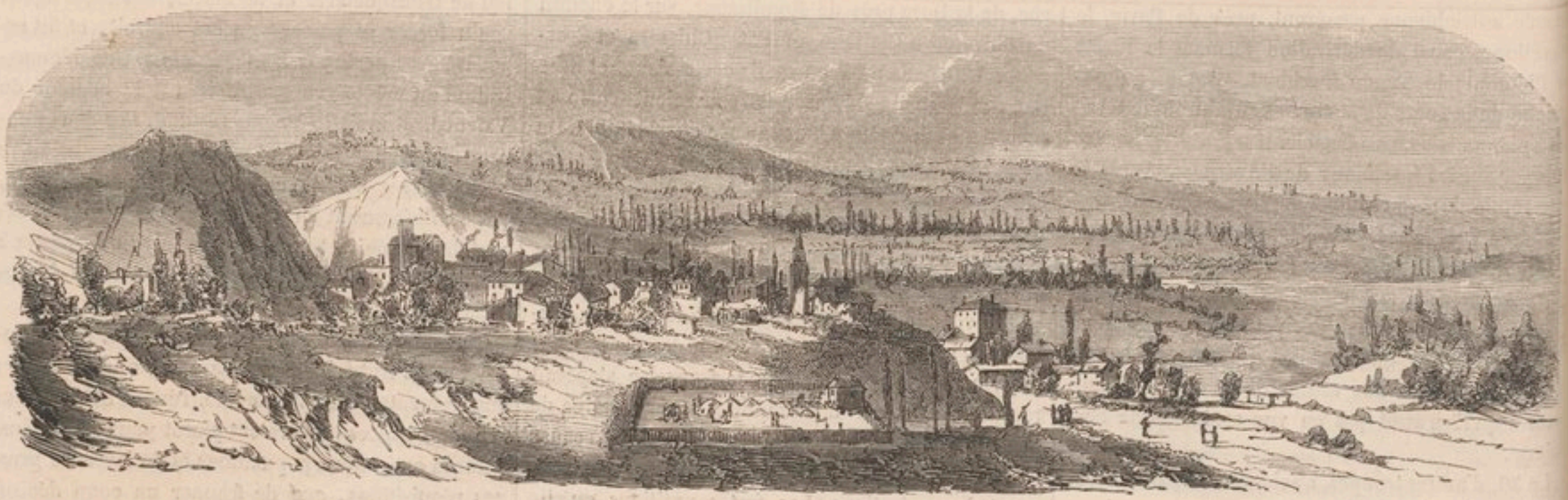

CASSANO SPINOLA.

VALLÉE DE LA SCRIVIA, DE RIGOROSO A ARQUATA.

GAVAZZANO, SUR LA ROUTE DE TORTONE.

## VI

Proclamation de guerre. — L'Impératrice est nommée Régente. — Départ de l'Empereur de Paris. — Arrivée à Marseille. — Débarquement de l'Empereur à Gênes. — Réception magnifique faite par les habitants. — Premier ordre du jour à l'armée d'Italie.

Le 4 mai, l'Empereur adressa au Peuple Français la proclamation suivante pour lui annoncer la guerre, et lui faire connaître les sentiments qui dirigeaient sa politique.

### L'EMPEREUR AU PEUPLE FRANÇAIS.

« Français,

« L'Autriche, en faisant entrer son armée sur le territoire du roi de Sardaigne, notre allié, nous déclare la guerre. Elle viole ainsi les traités, la justice, et menace nos frontières. Toutes les grandes puissances ont protesté contre cette agression. Le Piémont ayant accépté les conditions qui devaient assurer la paix, on se demande quelle peut être la raison de cette invasion soudaine : c'est que l'Autriche a amené les choses à cette extrémité, qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique ; car dans ce pays tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir.

« Jusqu'ici la modération a été la règle de ma conduite ; maintenant l'énergie devient mon premier devoir.

« Que la France s'arme et dise résolûment à l'Europe : Je ne veux pas de conquêtes, mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle. J'observe les traités, à condition qu'on ne les violera pas contre moi. Je respecte le territoire et les droits des puissances neutres, mais j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre, et qui gémit sous l'oppression étrangère.

« La France a montré sa haine contre l'anarchie. Elle a voulu me donner un pouvoir assez fort pour réduire à l'impuissance les fauteurs de désordre et les hommes incorrigibles de ces anciens partis, qu'on voit sans cesse pactiser avec nos ennemis. Mais elle n'a pas pour cela abdiqué son rôle civilisateur : ses alliés naturels ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité ; et quand elle tire l'épée, ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir.

« Le but de cette guerre est donc de rendre l'Italie à elle-même, et non de la faire changer de maitre ; et nous aurons à nos frontières un peuple ami qui nous devra son indépendance.

« Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre, ni ébranler le pouvoir du saint-père que que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la Péninsule ; contribuer à y fonder l'ordre sur des intérêts légitimes satisfaits.

« Nous allons enfin sur cette terre classique, illustrée par tant de victoires, retrouver les traces de nos pères. Dieu fasse que nous soyons dignes d'eux !

« Je vais bientôt me mettre à la tête de l'armée. Je laisse en France l'Impératrice et mon fils. Secondée par l'expérience et les lumières du dernier

PASSAGE DES TÊTES DE COLONNES DE L'ARMÉE FRANÇAISE A ISOLA DEL CANTONE.

frère de l'Empereur, elle saura se montrer à la hauteur de sa mission. Je les confie à la valeur de l'armée qui reste en France, pour veiller sur nos frontières comme pour protéger le foyer domestique. Je les confie au patriotisme de la garde nationale. Je les confie enfin au peuple tout entier qui les entourera de cet amour et de ce dévouement dont je reçois chaque jour tant de preuves.

« Courage donc et union ! Notre pays va encore montrer au monde qu'il n'a pas dégénéré. La Providence bénira nos efforts ; car elle est sainte aux yeux de Dieu, la cause qui s'appuie sur la justice, l'humanité, l'amour de la patrie et de l'indépendance !

« Palais des Tuileries, le 3 mai 1859.

« NAPOLÉON. »

Il était impossible de justifier mieux, dans un langage plus modéré, la nécessité de la guerre, et de rassurer par un engagement plus solennel l'Europe contre les vues ambitieuses qu'une opinion prévenue attribuait à la France. Toutes les défiances s'effacèrent devant un manifeste aussi clair ; les répugnances même les plus violentes durent céder à la force des raisons qui rendaient la lutte inévitable. La proclamation fut accueillie dans toute la France avec un élan de patriotisme. L'Europe entière applaudit à l'esprit de modération de l'Empereur ; elle puisa dans ses paroles des motifs de confiance, et se félicita d'être assurée que la guerre serait limitée dans son développement et dans ses rigueurs.

Comme preuve de cette haute raison et de la générosité que l'Empereur apportait dans la guerre, il voulut marquer par une mesure libérale les véritables sentiments qui l'animaient. Par une disposition spéciale, les sujets autrichiens actuellement en France, en Algérie ou dans les colonies françaises, furent autorisés à y continuer leur résidence et leurs entreprises commerciales. L'admission des sujets autrichiens sur le territoire de l'empire, qui pouvait être empêchée d'une manière absolue par de si justes raisons, fut seulement subordonnée à une autorisation. Quant aux bâtiments au pavillon d'Autriche, actuellement dans les ports de l'empire ou qui y entreraient dans l'ignorance de l'état de guerre, il leur fut accordé un délai de six semaines pour quitter ces ports, et il leur était donné la faculté de rentrer sous sauf-conduit dans leurs ports d'attache, ou de se retirer dans des ports neutres.

Si la guerre avait été d'abord reçue avec inquiétude, quand les motifs n'en étaient pas encore bien appréciés, elle fut acceptée sans hésitation et d'un accord unanime dès qu'il fut établi que l'honneur et les intérêts de la France y étaient engagés. La nation tout entière se rangea sous le même drapeau.

Cette union intime des éléments divers qui forment l'opinion publique était un gage de sécurité intérieure. Rien n'empêchait que l'Empereur, qui se proposait d'aller combattre à la tête de l'armée, ne remit dans d'autres mains les rênes du gouvernement. Le 3, il conféra à l'Impératrice, en vertu de lettres patentes, le titre de Régente, pour en exercer les fonctions pendant son absence, en conformité des instructions et des ordres arrêtés par lui. D'autres lettres patentes investirent le prince Jérôme de la haute confiance de l'Empereur, et l'appelaient à donner son avis à l'Impératrice-Régente sur les résolutions et les décrets qui lui seraient soumis. En outre, il était conféré au Prince

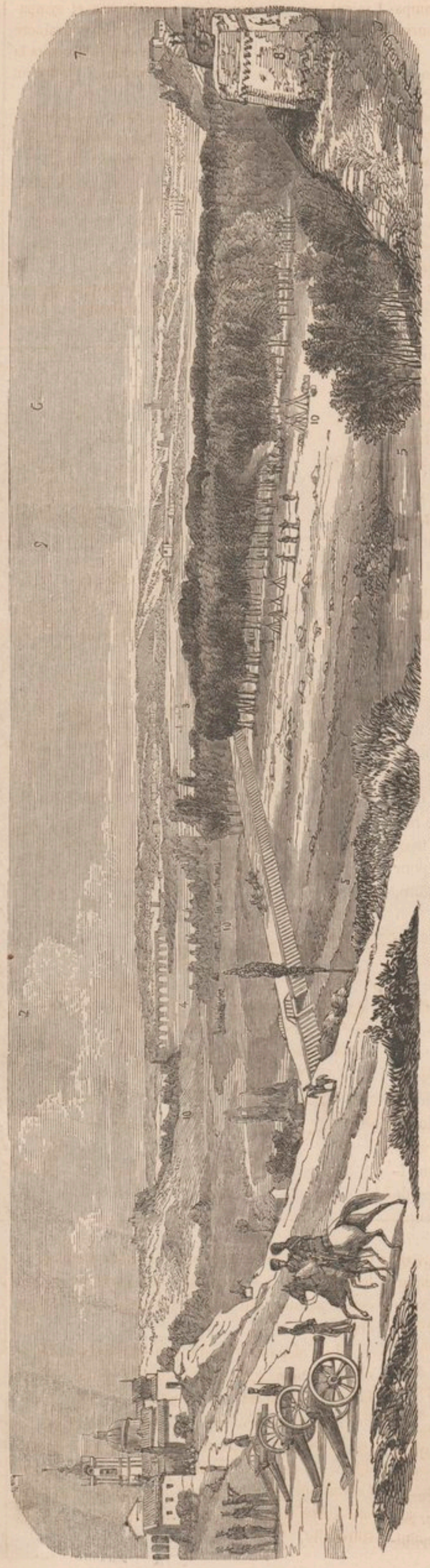

AVANT-POSTES FRANÇAIS ET AUTRICHIENS A VALENZA.

1. Valenza. 2. Pont coupé par les Autrichiens. 3. Pont de bateaux coulé par les Autrichiens. 4. Le Pô. 5. Ancien lit du Pô. 6. Observatoire Autrichien. 7. Ferme du château 8. Ancien château. 9. Avant-postes autrichiens au bord du Pô. 10. Grand'gardes françaises.

le droit de présider, en l'absence de la Régente, le conseil privé et le conseil des ministres. Enfin, comme complément des mesures qui touchaient aux grands intérêts de l'État, avant de s'éloigner de Paris, l'Empereur laissait sous pli cacheté un décret rendu pour le cas prévu par l'article 15 du sénatus-consulte concernant la Régence (1), pour être déposé après son départ par le ministre d'État aux archives du Sénat.

Le moment était venu d'imprimer à la guerre une impulsion vigoureuse. Les maux que l'invasion autrichienne faisait peser sur les populations inoffensives du nord-est de la Sardaigne appelaient un terme. Quoique l'organisation de l'armée française ne fût pas complète, l'Empereur pouvait, par sa présence, rendre aux populations pressurées une confiance dont elles avaient besoin pour supporter avec calme les vexations de l'ennemi.

Le 10, à six heures du soir, l'Empereur quitta Paris. Une foule immense s'était portée sur le passage de Sa Majesté ; les maisons étaient pavoisées comme aux jours de manifestation populaire. Un enthousiasme patriotique exaltait toutes les têtes et éclatait en acclamations longuement répétées. L'Empereur arriva au chemin de fer de Lyon, accompagné de l'Impératrice, des Princes de la famille impériale qui avaient suivi dans une voiture particulière, de son état-major et des autres personnes de sa suite. Un grand nombre d'officiers et de dignitaires étaient déjà réunis au chemin de fer et attendaient Sa Majesté pour lui faire leurs adieux.

Les traits de l'Empereur étaient radieux ; ils exprimaient le bonheur que lui faisait éprouver l'expression si vraie, si chaleureuse, des hommages qu'il recevait en ce moment. Lorsque le train impérial se mit en marche, de nouveaux vivats s'élevèrent du sein de la foule rangée aux abords de la voie. L'Empereur, vivement ému, saluait avec une bienveillance et une grâce parfaites les flots de curieux qui se pressaient autour de lui. Il dut s'éloigner avec une confiance entière dans l'œuvre qu'il allait poursuivre, en se sentant soutenu ainsi par les sympathies de la nation, par cette adhésion unanime, complète, qui allait faire sa force et la force du drapeau de la France. L'Im-

(1) L'article 15 de ce sénatus-consulte est ainsi conçu :

« ... La garde de l'Empereur mineur, la surveillance de sa Maison, la surveillance de son éducation, sont confiées à sa Mère.

« A défaut de la Mère ou d'*une personne désignée par l'Empereur*, la garde de l'Empereur mineur est confiée à la personne nommée par le Conseil de Régence.

« Ne peuvent être nommés ou désignés ni le régent ni ses descendants. »

pératrice et S. A. I. la Princesse Clotilde accompagnèrent Sa Majesté jusqu'à Montereau et retournèrent à Paris dans la soirée.

Le voyage de l'Empereur jusqu'à Marseille, où Sa Majesté arriva le lendemain, à midi, fut une longue suite d'ovations. A chaque station où elle devait s'arrêter, des arcs de triomphe avaient été dressés, et les populations entières accouraient pour saluer son passage.

L'Empereur ne fit que traverser la ville de Marseille pour se rendre à l'ancien port où l'attendait le yacht impérial *la Reine-Hortense*. Toutes les rues où il passa étaient pavoisées et pleines d'une foule immense. Des cris d'enthousiasme retentissaient sur les pas du cortége impérial et suivirent Sa Majesté de l'embarcadère du chemin de fer jusqu'à la sortie du port. La *Reine-Hortense* prit la mer par un temps beau et un vent favorable, faisant route pour Gênes accompagnée par *le Vauban*.

## VII

Arrivée de l'Empereur à Gênes. — Réception magnifique. — Ordre du jour à l'armée d'Italie. — Départ de Gênes. — L'Empereur transporte son quartier général à Alexandrie. — Entrée solennelle dans cette ville.

Le 12, à deux heures de l'après midi, l'Empereur débarqua à Gênes, en présence d'une innombrable population grossie d'un flot d'étrangers accourus des divers points du littoral et de l'intérieur. Le prince Eugène de Savoie-Carignan, lieutenant du royaume en l'absence du roi Victor-Emmanuel, s'était rendu à bord de la *Reine-Hortense* pour recevoir Sa Majesté. Le port et la rade, dans une grande étendue, étaient couverts d'embarcations pavoisées, d'où des femmes élégantes jetaient des fleurs à pleines mains sur le passage du canot royal portant l'Empereur, le prince de Savoie-Carignan, le prince Napoléon et leurs états-majors. Pendant ce temps, une salve de vingt et un coups de canon partait du vieux môle et du môle neuf, et les forts placés sur les hauteurs y répondirent un instant après. Tous les navires en rade étaient pavoisés. Des cris de joie, de reconnaissance et d'amour, s'élevaient du sein de cette multitude qu'une seule pensée dominait, la générosité d'un allié qui venait combattre pour son indépendance et son bonheur. Il est impossible de peindre les transports de cette foule enivrée, la grandeur de ce spectacle dont le plus beau triomphe peut à peine donner une idée.

L'Empereur et le prince Napoléon arrivèrent au Palais-Royal au milieu d'une immense acclamation, dans laquelle se confondaient tous les cœurs et toutes les voix. Sa Majesté fut complimentée par les autorités de la ville et les officiers des états-majors sardes qui l'attendaient. Ces hommages, qui traduisaient par une expression respectueuse et sympathique les sentiments de la nation, ont dû convaincre l'Empereur que l'Italie se sentait déjà libre sous la protection de la France. Cette confiance était d'un heureux présage.

Le jour même de son arrivée à Gênes, l'Empereur annonça à l'armée, par l'ordre du jour suivant, qu'il prenait le commandement des troupes.

### ARMÉE D'ITALIE

ORDRE DU JOUR

« Soldats,

« Je viens me mettre à votre tête pour vous conduire au combat. Nous allons seconder la lutte d'un peuple revendiquant son indépendance, et le soustraire à l'oppression étrangère. C'est une cause sainte, qui a les sympathies du monde civilisé.

« Je n'ai pas besoin de stimuler votre ardeur : chaque étape vous rappellera une victoire. Dans la voie Sacrée de l'ancienne Rome, les inscriptions se pressaient sur le marbre pour rappeler au peuple ses hauts faits : de même aujourd'hui, en passant par Mondovi, Marengo, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, vous marcherez dans une autre voie Sacrée, au milieu de ces glorieux souvenirs.

« Conservez cette discipline sévère qui est l'honneur de l'armée. Ici, ne l'oubliez pas, il n'y a d'ennemis que ceux qui se battent contre vous. Dans la bataille, demeurez compactes et n'abandonnez pas vos rangs pour courir en avant. Défiez-vous d'un trop grand élan : c'est la seule chose que je redoute.

« Les nouvelles armes de précision ne sont dangereuses que de loin ; elles n'empêcheront pas la baïonnette d'être, comme autrefois, l'arme terrible de l'infanterie française.

« Soldats, faisons tous notre devoir et mettons en Dieu notre confiance. La patrie attend beaucoup de vous. Déjà, d'un bout de la France à l'autre, retentissent ces paroles d'un heureux augure : La nouvelle armée d'Italie sera digne de sa sœur aînée.

« Gênes, le 12 mai 1859.

« NAPOLÉON. »

A la lecture de cet ordre du jour plein d'une véritable grandeur et d'une mâle énergie, nos soldats se sentirent électrisés. C'est ainsi qu'avec le stimulant d'une éloquence grande dans sa simplicité, Napoléon Ier excitait ses armées à l'amour de la gloire et savait les forcer à vaincre.

L'Empereur passa deux jours à Gênes, au milieu de cette population heureuse qui se pressait sur ses pas pour le fêter et l'acclamer. Le 14, Sa Majesté partit pour Alexandrie, où elle arriva dans l'après-midi. Sur toute la route, les habitants des campagnes accoururent pour saluer le libérateur de l'Italie. A Ponte-Decimo, à Ronco, à Arquata, à Novi, l'enthousiasme éclata avec les mêmes démonstrations qu'à Gênes.

La ville d'Alexandrie déploya la plus grande pompe pour recevoir l'Empereur. Des arcs de triomphe s'élevaient en différents endroits et portaient des inscriptions en l'honneur de la France, de l'Italie. Les drapeaux unis des deux peuples alliés flottaient sur les monuments et aux fenêtres des maisons tendues d'étoffes aux vives couleurs. Des flots de citoyens en habits de fête et les mains pleines de fleurs attendaient l'Empereur. Le cortége impérial s'avança au milieu de cette foule immense aux cris de *Vive l'Empereur ! Vive la France ! Vive l'Italie !* Le roi Victor-Emmanuel, arrivé de San Salvatore, s'était rendu au chemin de fer pour y attendre son allié, et tous deux se mirent en marche pour le Palais-Royal où Sa Majesté Impériale établit son quartier général.

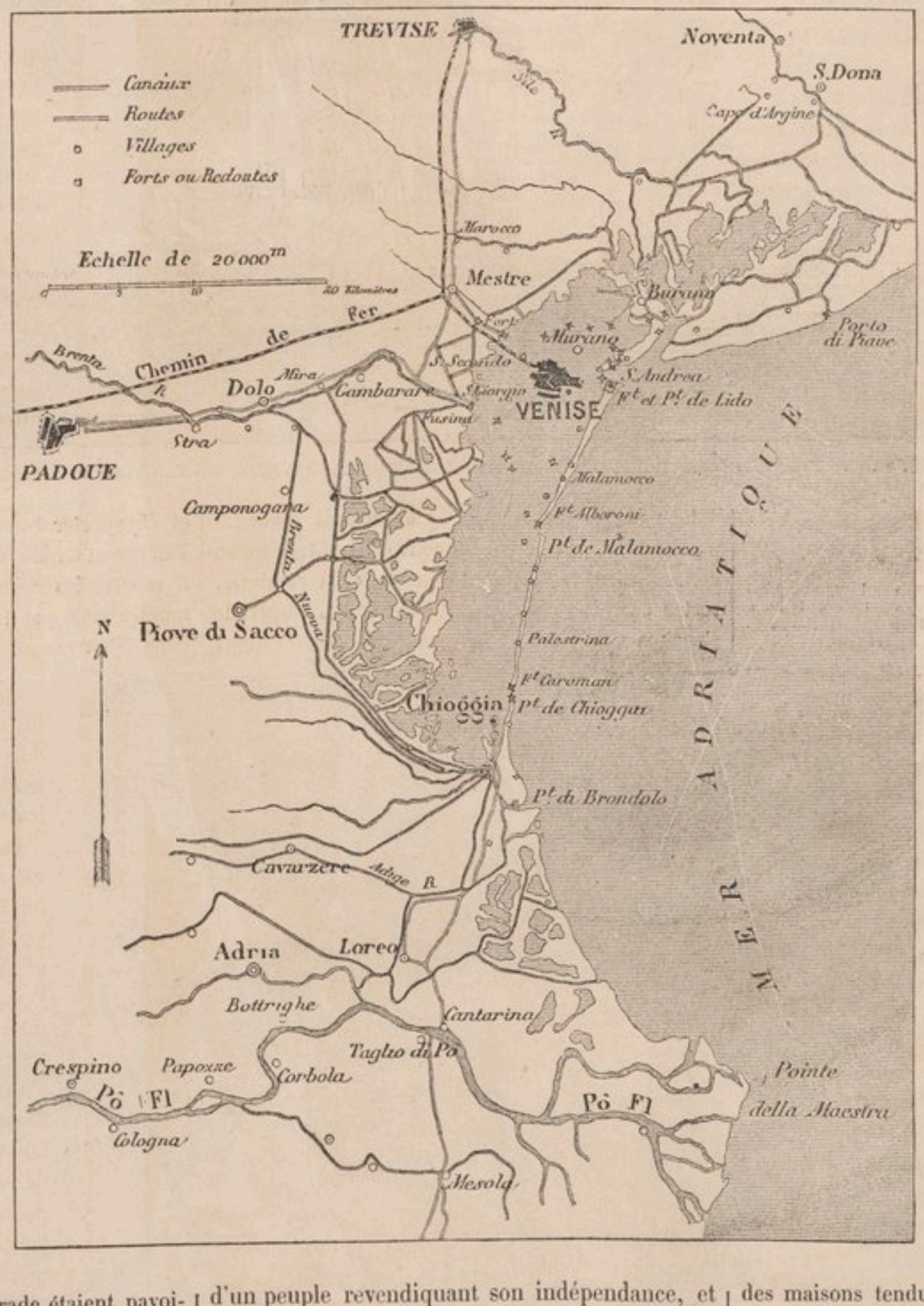

*L'EYLAU*, *LE NAPOLÉON* ET *L'IMPETUEUX*, SOUS LES ORDRES DU CONTRE-AMIRAL JURIEN DE LAGRAVIÈRE, VISITANT LES BATIMENTS SUSPECTS DANS L'ADRIATIQUE.

## VIII

Concentration de l'armée française. — Les troupes de l'Empereur prennent position. — Excursion des Autrichiens vers la ligne de la Dora. — Ils lèvent des réquisitions et se retirent derrière la Sesia. — Occupation de Stradella par les Autrichiens. — Ils s'y fortifient.

Le mauvais temps qui régnait depuis plusieurs jours n'avait pas arrêté les convois. Les troupes se concentraient autour d'Alexandrie, et la cavalerie, restée derrière, commençait à arriver. L'Empereur s'occupa sur-le-champ de reconnaître les positions et d'inspecter toute la ligne des troupes. Il visita Valence et Casale, s'assura de l'état des défenses et fit réparer les routes, rétablir les ponts et les communications que les Autrichiens avaient détruits dans leurs excursions sur la droite du Pô. Jugeant

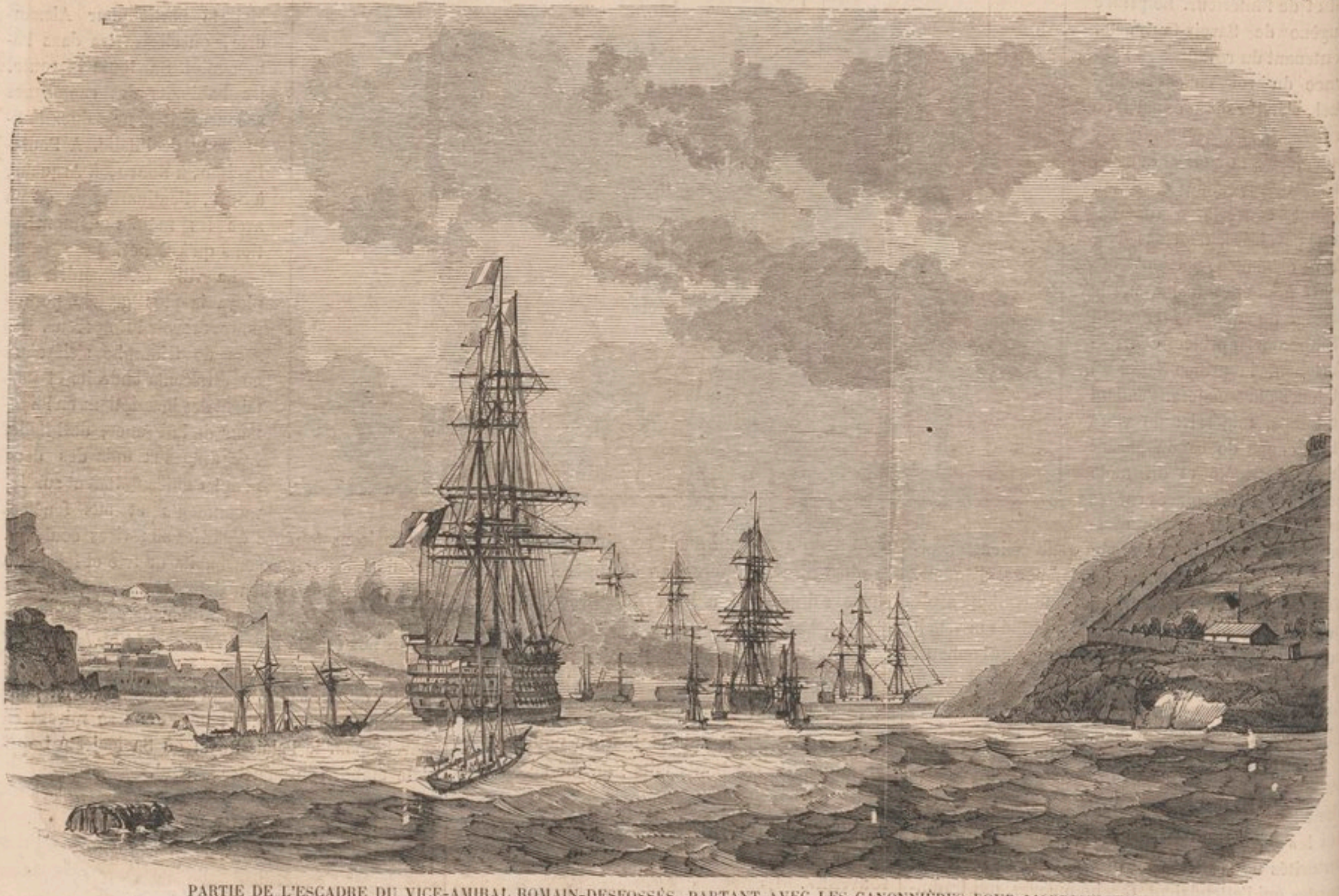

PARTIE DE L'ESCADRE DU VICE-AMIRAL ROMAIN-DESFOSSÉS, PARTANT AVEC LES CANONNIÈRES POUR L'ADRIATIQUE.

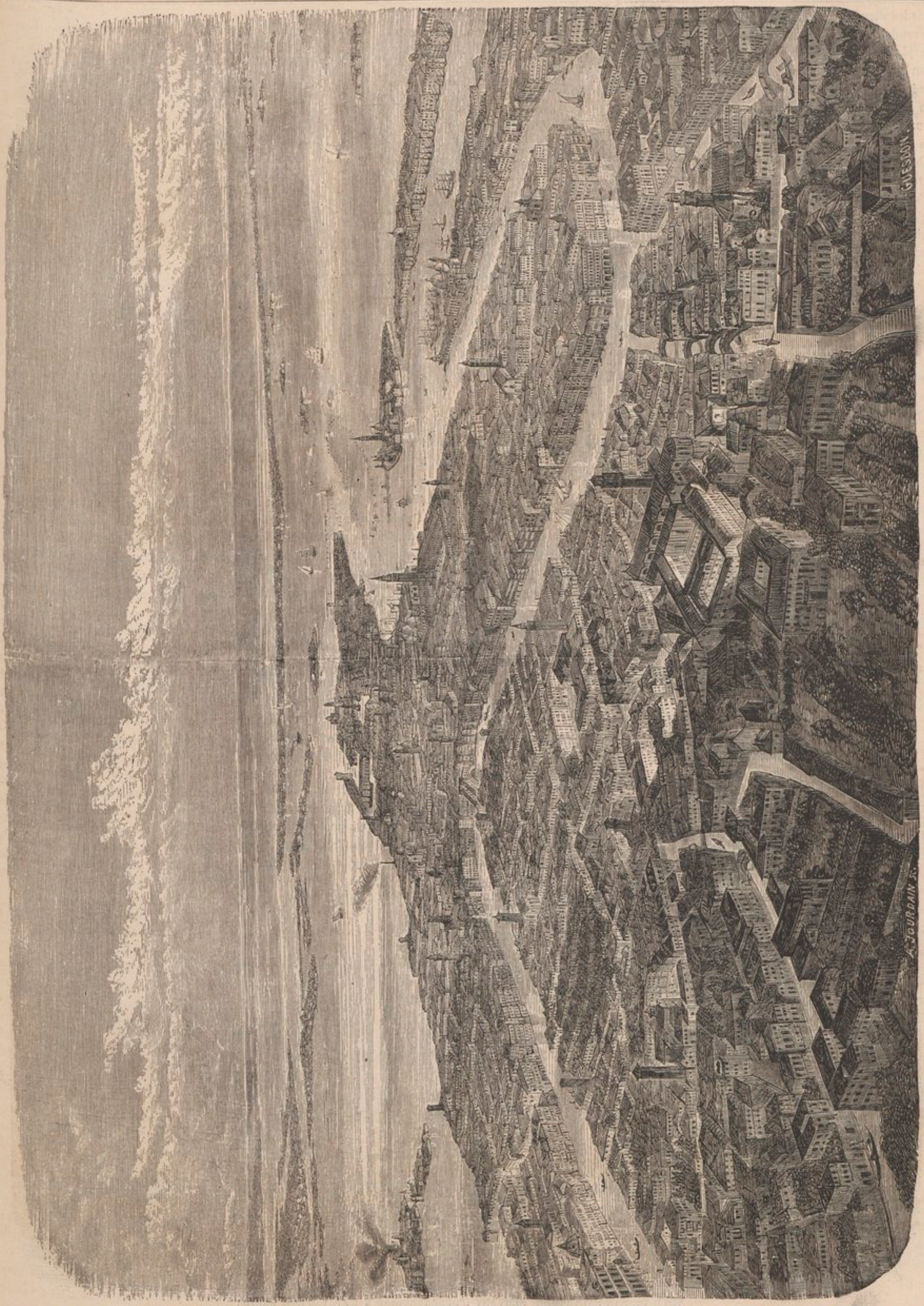


VUE, A VOL D'OISEAU, DE LA VILLE DE VERS.

par les dispositions de l'ennemi que la place d'Alexandrie ne pouvait pas être attaquée, il fit sortir la plus grande partie de la garnison qui comptait environ 70,000 hommes. Il porta le 3e corps d'armée entre Valence et Castelnovo, la droite appuyée le long du Pô, pendant que le 1er corps avait son quartier général à Ponte-Curone et s'étendait dans la direction de Castelnovo et de Voghera. L'infatigable activité de l'Empereur se montra dans la promptitude avec laquelle notre armée fut mise en état d'ouvrir la campagne.

Depuis l'occupation de Verceil par les forces autrichiennes, aucune action importante n'avait signalé les mouvements de l'ennemi. Les troupes qui s'étaient emparées de Verceil y avaient construit des défenses, par où elles laissaient voir qu'elles se proposaient de faire de ce point une base d'opérations pour un mouvement sur la rive droite de la Sesia et, selon les apparences, vers la Dora.

Le 5, pendant que des renforts autrichiens se rendaient à Verceil, une partie de la garnison de cette ville se portait en avant vers le Pô, occupait Trino et Pobiello. Un autre détachement marchait sur San Germano et poussait ses avant-postes jusqu'à Tronzano. Une troisième colonne remontait la

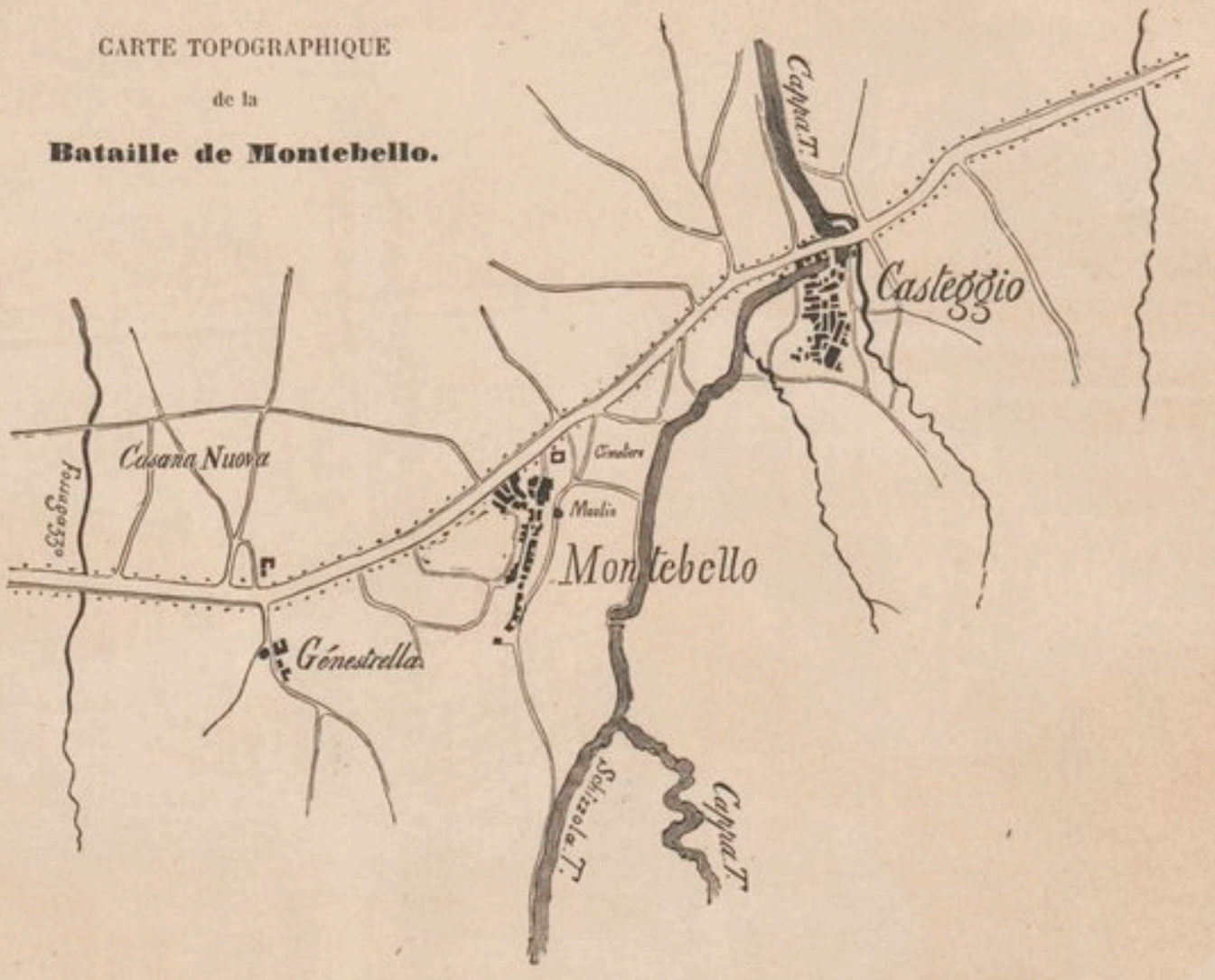


Sesia jusqu'à Gatinara pour menacer Bielle et Ivrée.

L'objet de ces mouvements était d'inquiéter le pays et de lever des réquisitions. Pendant ce temps, une partie de la division Benedeck, lancée sur la rive droite du Pô, renfermée entre le Tanaro et la Scrivia, se retirait du côté de Casei, Casatisma, Barbianello, en s'appuyant sur Voghera, s'assurait le passage du Pô au confluent du Curone, en se retranchant derrière cette rivière et la Scrivia. Cette position la rendait maîtresse des routes de Plaisance et de Pavie. Elle en profita pour commettre le plus de dégâts qu'elle put dans le pays qu'elle parcourait. L'ennemi coupa les ponts, enleva les rails des chemins de fer. Ainsi, à cheval sur le Pô, il avait l'avantage, dans un cas pressant, de pouvoir concentrer toutes ses forces sur la rive gauche et faire face aux événements.

Le 9, le mouvement en avant de Verceil s'arrêta. Les troupes ennemies furent rappelées en arrière après une démonstration à Bielle, qui échoua grâce à la contenance ferme des habitants. Livorno, Tronzano, Santhia, Cavaglia et Saluzzola occupés momentanément, furent évacués avec tant de précipitation que les Autrichiens ne purent emporter les vivres qu'ils avaient requis. La plus grande partie de ces troupes repassa la Sesia le 10 et le 11, en se repliant sur le centre de l'armée, et les deux ponts jetés sur cette rivière furent retirés. Il ne resta à Verceil qu'un petit nombre d'Autrichiens. Des masses ennemies s'étaient concentrées entre Mortara, Palestro, Robbio et se fortifiaient sur toute cette ligne.

Ce mouvement en arrière était déterminé par les marches de l'armée française. L'ennemi, trompé par le mouvement de notre droite qui se rapprochait de Voghera, soupçonna que le dessein de l'Empereur était de forcer le passage du Pô dans la direction de Plaisance. Cette manœuvre l'inquiéta. Il porta son attention de ce côté et dirigea des forces importantes sur Stradella, gros bourg situé à 12 kilomètres du confluent du Tessin et du Pô, dans une gorge resserrée. Il y éleva des ouvrages de fortification, garnis de canon, et se mit en position de défendre le passage aux troupes qui tenteraient de

TOUR DE SAN SALVATORE SERVANT D'OBSERVATOIRE A L'ÉTAT-MAJOR SARDE.

PONT DE CASAL, SUR LE PO, DÉFENDU PAR LES TROUPES SARDES.

s'ouvrir ce chemin. Une fois maître de cette position, il jeta des éclaireurs dans le pays environnant afin de conserver libres ses communications avec la rive gauche du Pô, à laquelle il était relié par deux ponts de bateaux, l'un à la Stella, l'autre à Mozzanino.

Le plan de l'Empereur était très-habilement combiné. En effet, les Autrichiens, obligés d'observer la droite de l'armée française avec les forces de Benedeck qui formait leur gauche, se voyaient en même temps menacés au centre par le corps d'armée du maréchal Canrobert, du côté de Valence, et Zobel, qui était à la droite, avait à surveiller un mouvement tournant des Piémontais au nord, par le haut Novarais. La ligne du Pô était gardée par une forte artillerie. Le 18, l'ennemi essaya même de fortifier une position sur la rive gauche en face de Valence, mais quelques coups de canon de l'artillerie française suffirent pour le forcer à abandonner ce travail.

## IX

Évacuation de Verceil par les Autrichiens. — Reconnaissances ennemies sur l'aile droite des alliés. — Le comte Stadion dirige une reconnaissance forcée vers Casteggio et Voghera. Combat de Montebello. — Mort du général de brigade Beuret. — Le colonel sarde Morelli est blessé. — Charge de la cavalerie piémontaise. — Déroute des Autrichiens.

Telle était la situation lorsque Giulay rappela les troupes lancées de l'autre côté de la Sesia, et commença à concentrer ses forces. A l'exception de quelques escarmouches un peu vives entre les Piémontais et les Autrichiens, tous ces mouvements avaient été inoffensifs et n'avaient fait de tort qu'au pays qui se trouva épuisé par les réquisitions excessives de l'ennemi.

L'attitude des Autrichiens changea tout à coup. Ils arrêtèrent leurs excursions et se mirent sur la défensive. Verceil fut définitivement évacué le 19 mai, et dans la même journée les troupes piémontaises entrèrent dans la ville. Le 20, le quartier général de Giulay fut porté en arrière, de Mortara à Garlasco.

La position du corps du maréchal Baraguey-d'Hilliers sur la route de Plaisance continuait à inquiéter le général Giulay. La présence à Stradella de forces autrichiennes lui permettait de pousser de là sur la route de Voghera des reconnaissances, qui avaient pour objet de frapper des réquisitions et de commettre des exactions. Ces reconnaissances s'étaient avancées jusqu'à Casteggio; mais les habitants du village, rassurés par le voisinage des troupes alliées, s'étaient barricadés et avaient fait bonne contenance; l'ennemi s'en retourna sans les profits qu'il attendait. Il n'est pas impossible que cette résistance ait donné sujet à un déploiement de forces, qui devait amener une première rencontre entre les troupes françaises et les troupes autrichiennes.

BATAILLE DE MONTEBELLO — ENGAGEMENT DE LA DIVISION FOREY.

VUE PANORAMIQUE DE MONTEBELLO.

Le 20, Giulay dirigea sous le nom de reconnaissance forcée une première attaque contre nos positions avancées, vers Casteggio occupé par un piquet de cavaliers sardes. Le général comte Stadion s'avança au matin sur la droite du Pô par le pont établi à Vaccarizza, à la tête de 15,000 hommes. Ces forces formées en trois colonnes s'acheminèrent par trois directions. Le général Urban se porta par la grand'route à Casteggio, en faisant battre la montagne à gauche par ses chasseurs. Le général Baumgarten suivit la plaine par Robecco et Casatisma; enfin un troisième corps de réserve arriva par la route de Barbianello. L'ennemi devait d'abord attaquer Casteggio et Montebello, pour gagner de là une base qui lui permit d'attaquer ensuite Voghera. Ce plan n'eut pas le succès que le comte Stadion s'en était promis.

A onze heures, le général Urban se présenta devant Casteggio. Après un combat très-vif, il força un avant-poste de cavaliers piémontais qui s'y trouvait à se replier vers les grand'gardes de leur division établies à Montebello. Dans ce moment une partie de la même brigade marchait sur ce dernier village et l'occupait sans difficulté; les Piémontais avaient dû se retirer devant des forces supérieures.

A midi, le général Forey, commandant la 1re division du 1er corps qui campait en avant de Voghera, informé de l'arrivée des Autrichiens, se porta immédiatement sur la route de Montebello avec deux bataillons du 74e, les seules forces qu'il eût sous la main, et ordonna au reste de sa division de prendre les armes et de le rejoindre.

Le général Urban s'avançait de Montebello sur Ginetrello, marchant sur deux colonnes par la grand'route et par la chaussée du chemin de fer. Le général Forey, parvenu un peu en deçà de Ginestrello, au pont jeté sur le petit ruisseau la Fossagazzano, avait fait mettre en batterie une section d'artillerie appuyée par deux bataillons du 84e de ligne qui étaient cantonnés en cet endroit, et avec l'un des deux bataillons du 74e il couvrit la chaussée à Cascina-Nuova, tandis que l'autre se portait sur la route, en arrière du 84e. Le général était sur le front de ses troupes et attendait que l'ennemi décidât une attaque. Quand il le vit s'avancer, il se tourna vers les siens et leur dit: « Enfants, suivez votre vieux général; vous le « trouverez sans peur et sans reproches! »

Au même instant, les tirailleurs tyroliens se déployèrent et une vive fusillade s'engagea sur toute la ligne. Bientôt après le général Stadion lança les colonnes du général Urban renforcées des brigades conduites par le général Baumgarten. L'artillerie du général Forey ouvrit le feu contre ces masses et les arrêta. L'ennemi riposta à cette canonnade. Le général porta alors en avant ses deux bataillons de droite, et força les assaillants de se retirer devant l'élan de sa troupe. Mais Urban, s'apercevant de l'infériorité de notre gauche, où il n'y avait qu'un seul bataillon, dirigea contre celui-ci une forte colonne

RETRAITE DES AUTRICHIENS.

CHARGES DE CHEVAU-LÉGERS PIÉMONTAIS COMMANDÉS PAR LE GÉNÉRAL DE SONNAZ.

et ne fut pas plus heureux. Le colonel Cambriels qui commandait ce bataillon soutint l'attaque avec une grande fermeté. Le bataillon reçut l'ennemi à la baïonnette ; le désordre fut bientôt dans les rangs, et nos soldats chargèrent avec la crosse de leur fusil. Grâce à des charges de cavalerie piémontaise conduites par le général de Sonnaz, ils parvinrent à repousser l'ennemi dans Ginestrello après un combat sanglant, et le reconduisirent jusqu'à Montebello.

Le général Blanchard survint sur ces entrefaites amenant avec lui le 98e et un bataillon du 91e. Les deux autres bataillons de ce régiment étaient restés à Oriolo, sur la gauche de Voghera, où ils étaient aux prises avec des colonnes ennemies. Le général Forey lui donna l'ordre de s'établir fortement à Cascina-Nuova d'où il pourrait défendre la chaussée du chemin de fer, et lui-même se porta en avant avec l'aile droite et s'empara du plateau vigoureusement défendu de Ginestrello.

cette mêlée, cherchèrent un abri dans les habitations. Il fallut les déloger de maison en maison. On escalada les murs sous une fusillade partant des fenêtres. Des luttes individuelles recommencèrent avec acharnement dans les maisons prises d'assaut.

Enfin les Autrichiens chassés de leurs retraites sortent du village. Cinq à six cents hommes des leurs coururent s'enfermer dans le cimetière entouré de murs. Les Français s'élancent à leur poursuite avec une ardeur nouvelle. Le général Beuret, que l'on avait vu dans les rues intrépide et bravant les balles autrichiennes, anime ses soldats par son exemple. Il rencontre le général Forey, l'aborde et lui serre la main avec une expression de joie et de fierté. Tout à coup, un groupe de Tyroliens qui fuyaient devant les nôtres se retourne, fait feu, et le brave général Beuret tombe frappé d'une balle. Cette perte redouble la fureur de nos soldats. Ils précipitent leur course, rejoignent les Tyroliens et font un affreux carnage.

Beuret, le colonel de Bellefonds et le commandant Duchâtel. Le corps des officiers supérieurs compta aussi plusieurs blessés parmi lesquels on doit citer le général Forey auquel revient l'honneur de la journée.

Après le combat, le général rassembla ses troupes et les loua de leur bravoure : « Chaque village, leur « dit-il en terminant, rappelle un souvenir de gloire. « Celui de Montebello est le même où le maréchal « Lannes acquit une gloire immortelle. Je ne pré- « tends pas l'égaler ; mais chacun, s'inspirant de « l'amour de la France et du dévouement à l'Empe- « reur, a fait son devoir. *Vive l'Empereur !* » Nos soldats, exaltés par la victoire, animés du même sentiment que leur chef, crient : *Vive l'Empereur* et acclament leur général.

Ce glorieux fait d'armes venait d'inaugurer brillamment la campagne ; il rappela avec bonheur la victoire mémorable remportée aux mêmes lieux en 1800 par Lannes. Ce début vérifia donc heureu-

MORT DU COLONEL SARDE MORELLI, A LA BATAILLE DE MONTEBELLO.

Les Autrichiens, dont les forces s'étaient augmentées de leur réserve, rentrèrent dans Montebello et attendirent nos troupes sur les hauteurs. La position était des plus difficiles à emporter. Le général Forey résolut de se porter sur le village par les crêtes avec son infanterie composée du 17e bataillon de chasseurs, du 84e, du 74e, et commandée par le général Beuret, pendant que l'artillerie protégée par la cavalerie piémontaise suivrait la route.

Le nombre des Autrichiens, l'immense avantage de leur position et les défenses qu'ils avaient élevées aux abords du village, tout rendait l'entreprise périlleuse et faisait de la résolution du général Forey un acte de témérité. Son audace fut couronnée d'un plein succès. Sa petite troupe aborda le village par le côté sud, où il existait plusieurs ouvrages de défense, avec une soudaineté et une bravoure qui imposèrent à l'ennemi. L'entrée fut forcée, et une lutte terrible s'engagea corps à corps dans les rues de Montebello. Les Autrichiens, repoussés dans

Un nouveau combat s'engagea contre les troupes enfermées dans le cimetière. Les Autrichiens opposèrent derrière leurs retranchements une résistance désespérée ; mais l'irrésistible fougue de nos troupes surmonta tous les obstacles, força l'ennemi à faire brèche aux murs et à se retirer.

Après cette déroute, les bandes autrichiennes se replièrent à six heures du soir sur Casteggio, harcelées sur leurs derrières par la cavalerie du général de Sonnaz qui leur fit subir des pertes nouvelles, et poursuivies par nos tirailleurs. Quelques instants après, elles sortirent de Casteggio, prirent le chemin de Stradella pendant qu'une brigade couvrait leur retraite à San Giulietto et se retirèrent derrière le Pô.

Les pertes de l'ennemi dans cette journée s'élevèrent à 2,000 hommes hors de combat ; 200 prisonniers et plusieurs caissons d'artillerie tombèrent au pouvoir de nos troupes. De son côté, le général Forey n'avait perdu que 500 hommes tués ou blessés. Au nombre des morts se trouvaient le général

sement les paroles de l'Empereur ; c'était le premier pas dans cette voie sacrée pleine d'immortels souvenirs. Le soir, la division Forey rentra à Voghera où elle fut reçue avec enthousiasme par les habitants.

Le lendemain, l'Empereur se rendit de bonne heure sur le théâtre de l'action, et félicita avec effusion le brave général Forey et les troupes qui avaient combattu sous ses ordres de leur belle conduite. Dans une dépêche adressée à l'Impératrice, il accordait en particulier des éloges à l'intrépidité des alliés : « La cavalerie piémontaise, disait Sa Ma- « jesté, commandée par le général de Sonnaz, a « montré une énergie peu commune. »

Elle avait bien mérité cette marque de la satisfaction de l'Empereur. Malgré son petit nombre, elle s'était acharnée contre des colonnes profondes et avait fait des prodiges de valeur. Elle était composée des chevau-légers de Novare, d'Aoste et de Montferrat. Elle fit six charges. A la troisième, le co-

lonel des Montferrat, l'intrépide Morelli, fut blessé mortellement et renversé de cheval par un coup de baïonnette. A la vue de leur colonel désarçonné, les Montferrat se précipitèrent sur les Autrichiens avec une fureur aveugle et les sabrèrent à outrance. Quoiqu'ils fussent enveloppés par des masses énormes, ils parvinrent à écarter les rangs et à dégager leur colonel mourant tombé déjà aux mains de l'ennemi. Morelli succomba quelques heures après, mais le Roi honora sa mémoire par une distinction spéciale : il fit remettre à la famille la médaille d'honneur que le brave colonel avait méritée. Par ordre de l'Empereur, le rapport de ce fait d'armes fut adressé à tous les corps de l'armée d'Italie.

LES CHEVAU-LÉGERS PIÉMONTAIS DU RÉGIMENT DE MONTFERRAT DÉGAGEANT LE CORPS DU COLONEL MORELLI, A LA BATAILLE DE MONTEBELLO.

## X

Passage à gué de la Sesia, par le général Cialdini. — Combat de Villate. — Une seconde colonne passe la rivière. — Les Autrichiens sont refoulés vers Orfengo. — Ils se concentrent autour de Mortara. — Reconnaissances dirigées par le Roi. — Les Sardes occupent Borgo-Vercelli. — Démonstration des alliés à Brême et à Candia. — Affaire de Terra-Nuova.

Les événements allaient se succéder rapidement. Les armées alliées, excitées par un premier succès, étaient impatientes de se trouver en face de l'ennemi. Le 21, le général Cialdini, commandant la 4e division piémontaise cantonnée à Verceil, ordonna à deux colonnes de passer à gué la Sesia afin d'éloigner les Autrichiens et de s'emparer de la tête du pont de Verceil, rompu par eux sur la rive gauche.

Une des colonnes remonta jusqu'à Albano, entra résolûment dans le lit de la rivière malgré la profondeur des eaux, malgré le danger de gués incertains, et alla se reformer sur la rive opposée. La brigade autrichienne Ceschi, dont le gros occupait Borgo-Vercelli, avait été portée en avant sur la ligne de la Sesia. Les Sardes furent reçus à Villate avec un feu très-vif et un combat s'engagea. Les munitions des alliés avaient été mouillées au passage de la rivière ; il leur était impossible de riposter à ce feu. Ils attaquèrent à la baïonnette avec une bravoure admirable. L'ennemi ne put soutenir l'attaque. Quelques détachements du 7e corps d'armée arrivèrent en renfort et ne tinrent pas mieux contre l'impétuosité des Sardes. Les Autrichiens furent repoussés sur toute leur ligne vers Orfengo et se retirèrent précipitamment, abandonnant des morts, des blessés, des armes et des munitions Une deuxième colonne composée d'un bataillon du 10e régiment piémontais conduite par le capitaine Jest, avait aussi traversé à gué la Sesia aux Cappuccini-Vecchi, à 1 kilomètre et à droite de Verceil, portant les cartouches au bout des fusils. Il se dirigea vers Torrione et surprit près de là un régiment autrichien qui délogea sans essayer de résister. Dans cette reconnaissance, l'ennemi eut 17 morts et perdit quelques prisonniers : la perte des alliés avait été de trois hommes et un officier blessé.

Le lieutenant-colonel Reccagni, à la tête d'une colonne composée de deux bataillons de chasseurs et de deux escadrons de chevau-légers, se mit à la poursuite de l'ennemi, refoula devant lui plusieurs postes et contribua à débarrasser les abords de Verceil sur la rive gauche. Cette expédition était honorable pour les troupes qui avaient si intrépidement pris possession de la gauche de la Sesia ; le Roi ordonna de porter à l'ordre de l'armée sarde leur belle conduite.

Les jours suivants, des reconnaissances dirigées par le Roi en personne sur les bords de la Sesia et du Pô, sous la protection de l'artillerie, tinrent l'ennemi en respect et permirent de construire sans être inquiété un pont devant Verceil.

Quoique Giulay se vît débordé du côté des Sardes, son attention continuait à se porter du côté de l'extrême droite des Français ; il s'attendait à une véritable attaque du côté de Plaisance. C'était donc vers ce point que se portaient toutes ses précautions. Dans cette opinion, il se décida à concentrer plus fortement ses forces dans le rayon de Mortara en se bornant à lancer de fortes reconnaissances du côté de la Sesia, où il conservait des positions avancées aux villages de Palestro, Casalino, Vinzaglio et Confienza, qui se relient facilement l'une à l'autre et étaient défendues par un cours d'eau du côté des Piémontais.

Les Sardes, de leur côté, s'étaient établis à Borgo-Vercelli et éclairaient toute la rive gauche. Le 23, le Roi arriva à Verceil avec trois autres divisions de son armée, et ordonna la construction d'un pont sur la Sesia aux abords de la ville. Plusieurs engagements isolés eurent lieu entre les postes ou des détachements en exploration des deux armées, pendant les journées qui suivirent le passage du général Cialdini. Ces rencontres, souvent fort vives, occasionnaient toujours des pertes à l'ennemi.

Des tentatives de passage qui n'étaient guère que des démonstrations, furent faites les jours suivants sur d'autres points plus éloignés de Verceil, au sud de la ligne de la Sesia, à Brême et à Candia. Sur ce dernier point, la tentative eut un caractère plus sérieux.

Le 22 mai, deux brigades, Savoie et Granadir, deux bataillons de bersaglieri, et de l'artillerie, par-

ENSEMBLE DE L'ATTAQUE DU VILLAGE DE MONTEBELLO.

MORT DU GÉNÉRAL BEURET, A L'ATTAQUE DE MONTEBELLO.

tis de Casal, conduits par le Roi, occupèrent l'îlot dit Terra-Nuova, situé devant Porto-Terraso, vers le confluent de la Sesia et du Pô. Les 22 et 23, il y eut entre ces troupes et la brigade de Dorndorf qui bordait la rivière, un échange de feux continuel qui n'eut aucun résultat décisif.

Dans la nuit du 24 au 25, le général Reischack se rendit à Candia avec la brigade Lebzeltern, dans le but d'appuyer et de relever la brigade Dorndorf. Il fit mettre en batterie, sur la rive menacée, quatre pièces de 12 et deux obusiers dans une position couverte

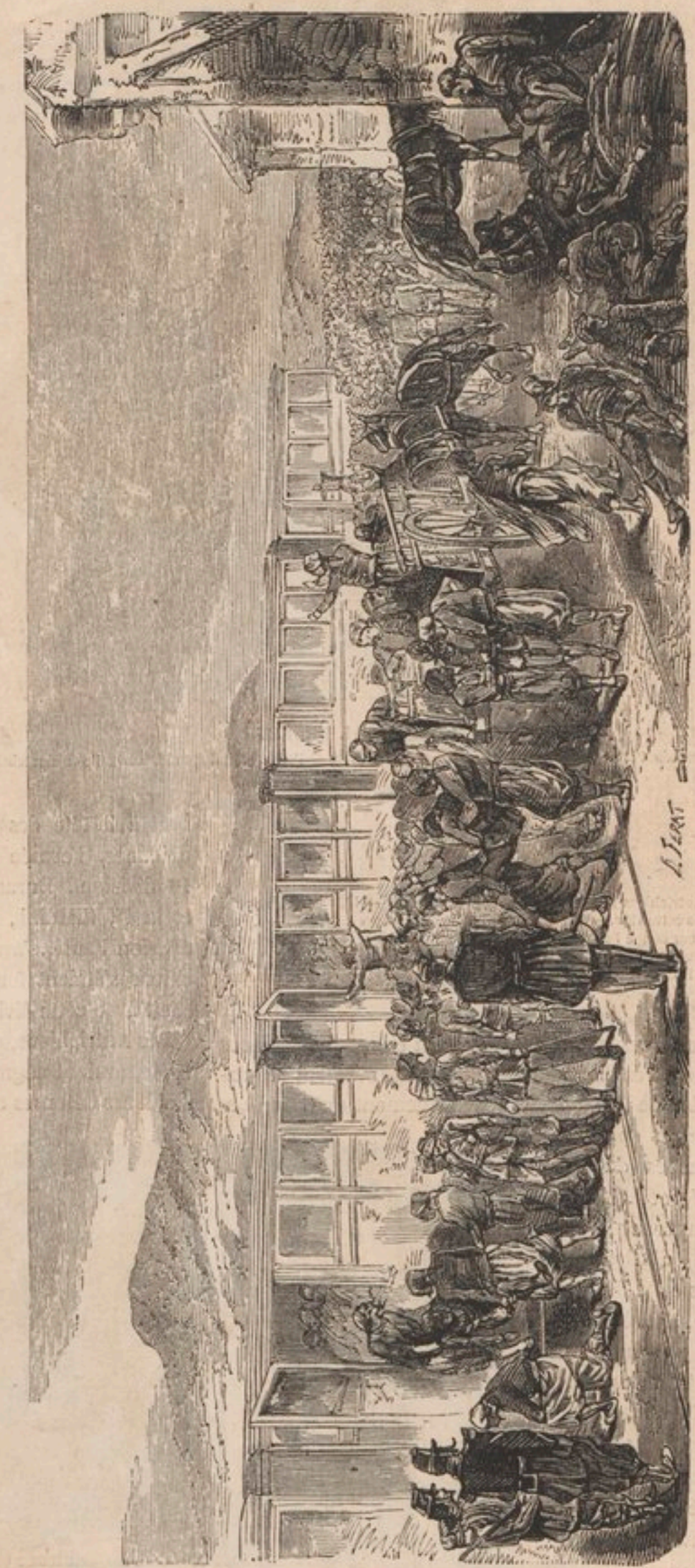

LES AUTRICHIENS BLESSÉS A MONTEBELLO TRANSPORTÉS PAR LES ZOUAVES AU CAMP DE FER DE VOGHERA.

et commandant l'îlot occupé par les alliés qui étaient plongés dans la boue le long du fleuve. A quatre heures du matin, cette batterie ouvrit un feu roulant qui obligea les alliés de se porter dans une autre direction. Ceux-ci répondirent avec leur artillerie, et leur feu était si bien dirigé qu'ils finirent par éteindre la canonnade ennemie. Les alliés restèrent maîtres de Terra-Nuova. Le corps des bersaglieri parvint à franchir la Sesia; mais, à peine arrivé de l'autre côté, il fut entouré tout à coup par des chasseurs tyroliens cachés dans les blés et dut revenir sur ses pas.

LE GÉNÉRAL BEURET,
Commandant la 1re brigade de la 1re division du 1er corps de l'armée d'Italie, tué à la bataille de Montebello.

LE GÉNÉRAL FOREY,
Commandant la 1re division du 1er corps de l'armée d'Italie.

## XI

Les Autrichiens se renforcent du côté de Verceil. — L'Empereur se rend dans cette ville. — Arrivée du Roi et de ses troupes à Verceil. — L'Empereur donne l'ordre aux Sardes de passer la Sesia. — Premier combat de Palestro. — Belle conduite du 3e régiment de zouaves. — Proclamation du Roi. — L'Empereur met à l'ordre de l'armée la conduite des zouaves.

Les jours suivants se passèrent en reconnaissances et ne furent signalés par aucun mouvement remarquable de l'ennemi. On sut seulement qu'il renforçait ses positions avancées du côté de Verceil. Le 26, l'Empereur se rendit d'Alexandrie dans cette dernière ville, afin de s'assurer par lui-même de l'état des forces sardes et de la position des Autrichiens.

Le 29, le Roi arriva à Verceil. L'Empereur avait donné aux Piémontais réunis autour de Verceil l'ordre de passer la Sesia le lendemain. Le 30 au matin, jour anniversaire de la bataille de Goïto, gagnée en 1848 par le roi Charles-Albert à la tête des Sardes contre les troupes autrichiennes, l'armée royale traversa la rivière. La 1re division, Durando, se porta contre Venzaglio, et la 4e, Cialdini, soutenue par une partie de la division Fanti, s'avança sur Palestro où les Autrichiens s'étaient fortement retranchés. Le Roi marchait avec cette division.

Les Autrichiens, prévoyant cette attaque depuis la veille, avaient augmenté la garnison de Palestro et mis leurs défenses en état de résister longuement. L'attaque fut des plus vives de la part des Piémontais; mais les troupes autrichiennes déployèrent une fermeté qui rendit d'abord leurs efforts inutiles. Il y avait de plus de grands obstacles à vaincre. La division Cialdini opérait sous le feu d'une redoutable artillerie et sur un terrain détrempé par les pluies. Le Roi fit exécuter un mouvement sur la droite et menaça de prendre l'ennemi à revers; les difficultés étaient les mêmes. Les Autrichiens se défendaient avec une opiniâtreté extrême. Cependant les Sardes, animés d'une bravoure à toute épreuve, se soutinrent sous la foudroyante artillerie des Autrichiens, et réussirent à déboucher par la route qu'enfilait le canon ennemi. Ils entrèrent dans le village qui fut enlevé à la baïonnette, et forcèrent l'ennemi à évacuer. Une colonne envoyée en soutien avec du canon fut repoussée et perdit ses pièces; un second renfort ne soutint pas mieux le choc des Sardes, et dut se retirer à son tour. L'ennemi, en se re-

LE CAPITAINE RENIERI ET LE LIEUTENANT PATÉ, DU 84e, SOIGNÉS PAR LEURS SOLDATS A MONTEBELLO.

DISTRIBUTION DE VIVRES AUX PRISONNIERS AUTRICHIENS FAITS A MONTEBELLO.

tirant, chercha un refuge dans les maisons et les fermes des environs; il fallut les forcer une à une.

Le gros des troupes s'enfuit dans la direction de Robbio, chassées par les bersaglieri, qui les suivirent jusqu'à peu de distance de ce bourg. Le succès obtenu par les troupes qui opéraient à Casalino et à Vinzaglio, moins brillant, n'en était pas moins complet. De ce côté aussi, les Autrichiens avaient été débusqués avec perte, et les troupes sardes se mirent en possession de ces villages. Après un combat meurtrier, les troupes royales restèrent maîtresses de Palestro et s'y établirent. Le Roi se rendit le soir même à Torrione où il fixa son quartier général.

Le même jour l'Empereur arriva à Verceil avec les premiers détachements français, pendant que s'achevait le combat de Palestro. Le mouvement de l'armée française avait commencé par la gauche,

OCCUPATION DE CASTEGGIO PAR L'ARMÉE FRANÇAISE, APRÈS LA BATAILLE DE MONTEBELLO.

LE GÉNÉRAL CIALDINI, COMMANDANT LA 4e DIVISION PIÉMONTAISE, FORÇANT LE PASSAGE DE LA SESIA, A ALBANO.

sans que l'ennemi pût soupçonner où il s'arrêterait. La direction des troupes devait lui faire croire que l'Empereur cherchait à concentrer des forces considérables à Valence pour assurer le passage du Pô en cet endroit, tandis qu'en réalité le mouvement tendait à Verceil, où l'Empereur se proposait de tourner l'armée autrichienne, pendant que les alliés, profitant de l'avantage qu'ils avaient obtenu sur la rive gauche de la Sesia, pousseraient en avant contre le centre des Autrichiens.

Giulay fut déconcerté par ces combinaisons, et n'aperçut que le danger instant dont le menaçaient les troupes du Roi. Il était d'ailleurs désireux de prendre une revanche de la journée du 30, et s'appliqua particulièrement à cet objet. Dans la nuit du 30 au 31, il transporta son quartier à Mortara, et donna ordre au général Zobel de réoccuper Palestro le lendemain, et de marcher de là sur la Sesia, pour couper les ponts et empêcher le passage des Français.

Le 31, le Roi avait résolu de filer sur Robbio, gros bourg à 20 kilomètres environ de Verceil, où l'ennemi s'était arrêté la veille après la défaite de Palestro. L'Empereur lui avait donné comme auxiliaire le 3e régiment de zouaves, et avait ordonné aux divisions Renault et Trochu du 3e corps de l'armée française, cantonné à Verceil, d'appuyer le mouvement en seconde ligne. Le 3e zouaves, parti de cette ville dans la nuit, établit son bivouac au matin sur la rive gauche de la Sesia, en deçà et sur les bords de la Boyna, petite rivière qui traverse la plaine avant Confienza, du côté de Verceil. Le Roi sortit le matin de Palestro avec les troupes sardes, composées d'une brigade de la division Castelborgo, de la division Cialdini, de deux escadrons de chevau-légers d'Alexandrie, et d'une batterie d'artillerie.

Les Autrichiens, au contraire, s'avançaient en trois colonnes vers la Sesia, avec des forces s'élevant à 25,000 hommes environ et une nombreuse artillerie. D'après le plan d'opération, une brigade (Dorndorf) devait attaquer de front; une brigade (Weigl) déborder par un chemin latéral, sur la droite de la ligne autrichienne, la gauche des alliés, pendant qu'une troisième (Szabo), partant de Rosasco, tournerait les sardes par sa propre droite; enfin une quatrième brigade (Krudelka) devait former la réserve. La brigade Dorndorf s'avança par la route précédée d'une forte avant-garde, qui rencontra en chemin les troupes royales et les attaqua. Le Roi reconnut qu'il était devancé, et, ayant aperçu les mouvements de l'ennemi, se vit en présence de forces considérables et menacé d'être enveloppé à sa droite; il commença en conséquence à battre en retraite, se repliant lentement sur la Sesia où campaient les divisions Renault et Trochu.

Dorndorf se présenta devant Palestro, où il fut reçu par un feu très-vif qui le força à rétrograder avec perte de 750 hommes. Weigl, qui arrivait par la gauche, ne put parvenir à déboucher, et fut maintenu à distance par le feu de quatre obusiers qui ba-

layaient le chemin. Zobel fit alors approcher la réserve de Krudelka, et la lança contre Palestro ; mais celle-ci eut le même sort que la brigade Dorndorf : elle se retira après avoir inutilement tenté de pénétrer dans le village.

Les troupes sardes qui tenaient la campagne ne pouvaient plus manœuvrer leur artillerie à cause de l'état du terrain coupé de canaux, de rizières, et complétement effondré par les pluies. Elles se rapprochèrent et engagèrent une fusillade contre les masses ennemies. Les Autrichiens, de leur côté, avaient placé sur un talus une batterie, à 300 mètres d'un torrent qui protégeait cette position; et découvraient ainsi la plaine. Cette batterie couvrait la marche de la brigade Szabo.

Au bruit de la canonnade venu de Palestro, le 3e zouaves, bivouaqué sur le bord opposé du torrent, au-dessus duquel dominaient les batteries autrichiennes, prit les armes et déploya dans les blés quatre compagnies de tirailleurs. Pendant ce temps le régiment se forma en colonne d'attaque. La fusillade s'engagea vivement avec la colonne de soutien qui bordait la marge du plateau.

Les zouaves, pris entre un feu de mousqueterie et d'artillerie très-vif, exécutent une marche de flanc jusqu'à un gué large et boueux, derrière lequel s'étendent des rizières inondées. Arrivés au gué, ils se trouvent sous le feu de la batterie élevée. Poussés par une audace et une ardeur extraordinaires, ils s'avancent dans le gué au milieu d'une grêle de balles et de boulets, avec de la vase jusqu'à mi-jambe et de l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture, franchissent les rizières et se portent en rampant et en bondissant au pied de l'escarpement haut de six mètres, au-dessus duquel était placée la batterie autrichienne. Leurs munitions avaient été mouillées au passage du gué; ils ne purent riposter au feu de l'ennemi. Un hurrah éclatant, leur cri de guerre, s'élève sur toute la ligne : A la baïonnette ! le cri est répété par toutes les voix. Dans son élan héroïque le régiment gravit en rampant la déclivité rapide par laquelle le plateau se déverse, parvient

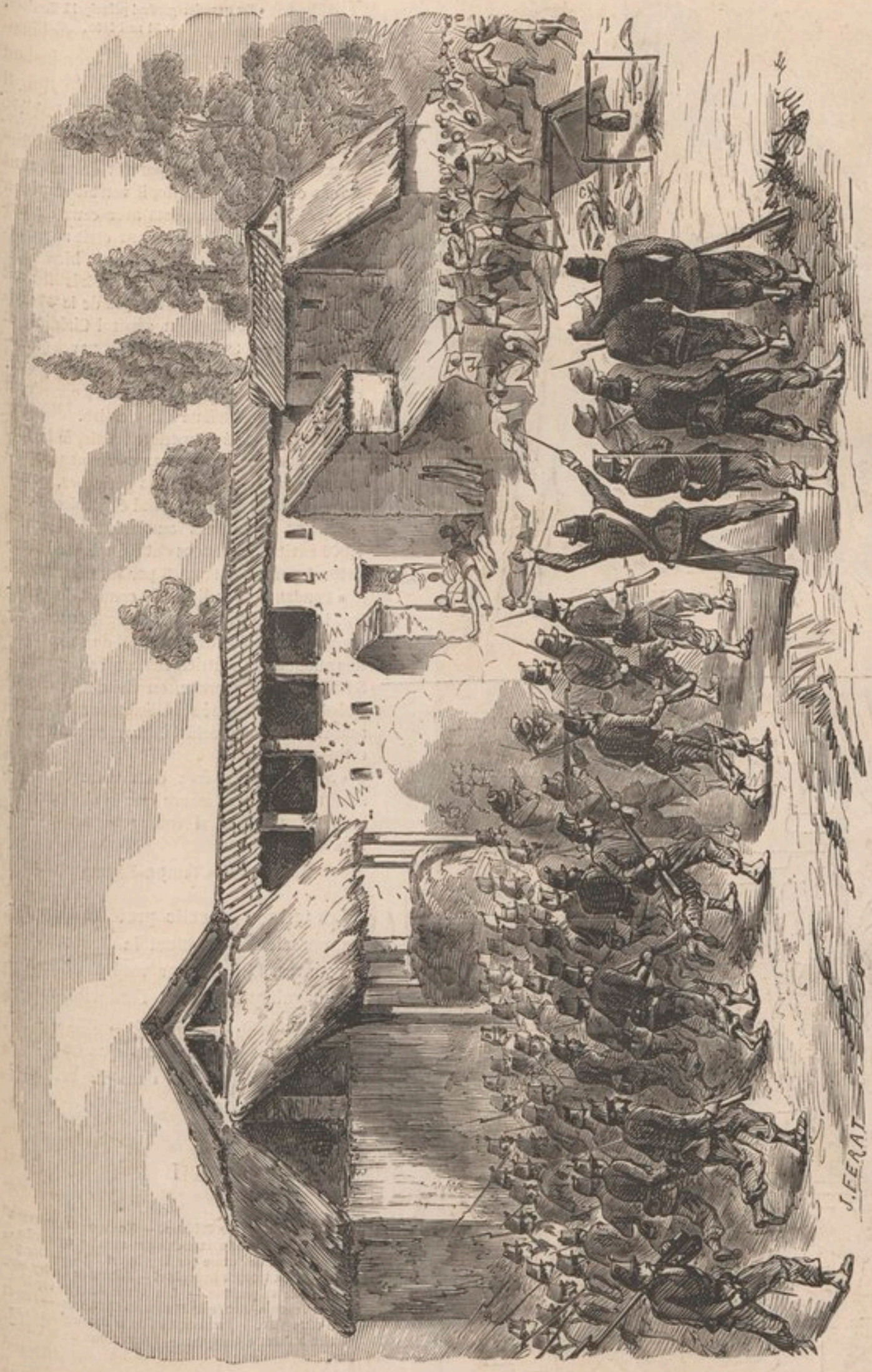

DÉROUTE, PAR UNE RECONNAISSANCE DE TROUPES PIÉMONTAISES, DES AUTRICHIENS ETABLIS DANS UNE FERME PRÈS DE LA SÉSIA.

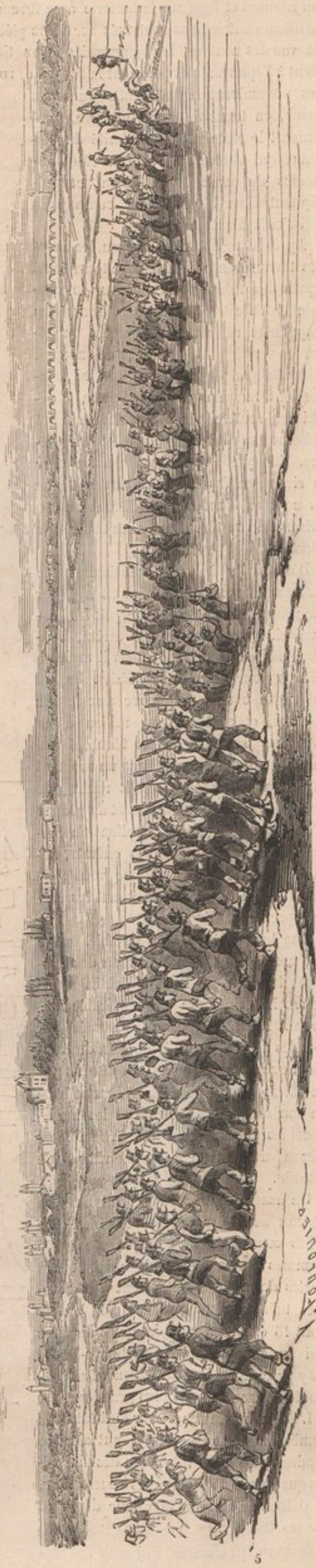

PASSAGE A GUÉ DE DEUX BATAILLONS PIÉMONTAIS ALLANT EN RECONNAISSANCE DE L'AUTRE COTÉ DE LA SÉSIA.

au sommet et fond sur la batterie avec fureur. Les artilleurs autrichiens sont tués sur leurs pièces. A la vue des zouaves, les compagnies de soutien cèdent à l'épouvante et prennent la fuite. Les zouaves les poursuivent la baïonnette dans les reins, en tuent un grand nombre, conduisent le reste vers l'extrémité du plateau, qui s'élève à pic, de ce côté, au-dessus du cours de la Busca, et précipitent dans la rivière les compagnies qui s'enfuyaient devant eux.

Après avoir balayé le plateau, les zouaves traversèrent la Busca et se tournèrent contre les masses de Szabo sur le chemin de Palestro à Confienza. Leur choc impétueux refoula les ennemis en désordre vers le pont en avant de Confienza, défendu par deux pièces qui en obstruaient le passage. La colonne autrichienne arrêtée par cet obstacle ne put effectuer sa retraite et fut taillée en pièces. Une partie qui chercha à traverser la rivière en fuyant périt dans les eaux au nombre d'environ 400 hommes; 600 prisonniers restèrent entre les mains des zouaves.

Dès que le Roi eut connaissance de l'attaque des zouaves, il les fit appuyer avec du canon, et leur adjoignit les bersaglieri. Quand ce renfort arriva, l'ennemi était déjà culbuté; mais il arriva à propos pour achever sa défaite. Le Roi lui-même courut se joindre aux braves zouaves, et combattit au milieu d'eux avec une bravoure et une témérité qui inquiétaient pour sa vie. Dans un moment où le feu de l'ennemi s'était ranimé, le colonel Chabron des zouaves et un groupe d'hommes près de lui supplient Sa Majesté de se retirer: « Mes enfants, répond le Roi, je fais comme vous : en avant! » et il s'élance entraînant les soldats par son audace.

Une lutte d'émulation s'établit entre zouaves et bersaglieri et enfanta des prodiges de valeur. La division Cialdini reprit l'offensive et déploya une admirable bravoure. Les Autrichiens repoussés sur tous les points prirent le chemin de Robbio à une heure et demie, et soutenus par de fortes réserves opérèrent leur retraite en bon ordre. Les zouaves et les bersaglieri les poursuivirent jusqu'à la Ritzza-Biraza, un peu en avant du village de Robbio.

Un aussi beau succès n'avait pu être obtenu sans des pertes sensibles. Les alliés eurent dans cette journée 1,500 hommes environ hors de combat. Les pertes des zouaves s'élevèrent à 46 hommes tués dont un capitaine, 229 blessés dont 15 officiers, et 20 hommes disparus qui avaient roulé dans la Ritzza-Biraza en y précipitant les Autrichiens. Les pertes de l'ennemi furent plus grandes.

L'Empereur se rendit sur le théâtre du combat pendant l'action. Il put ainsi se rendre compte par lui-même des difficultés que les alliés avaient eues à surmonter, et il loua le Roi de la valeur déployée par ses troupes.

Ce beau fait d'armes, qui avait fait ressortir si glorieusement la fermeté des Piémontais, prouva à l'armée française qu'elle serait vaillamment secondée, et que les alliés tiendraient dignement leur drapeau en face de l'ennemi. La veille, à propos du combat du 30, le Roi avait, dans une proclamation, félicité l'armée de son courage et de l'intelligence de ses chefs. Il tirait du triomphe de cette journée un augure favorable pour de nouvelles victoires; le combat du 31 vérifia ses espérances. Un second ordre du jour, à la date du 31, témoigna à l'armée la satisfaction du Roi, et lui transmit les félicitations de l'Empereur. Voici cette proclamation :

LE GÉNÉRAL CIALDINI.

« Du quartier général principal à Torrione, le 31 mai 1859.

« Soldats !

« Aujourd'hui un nouvel et éclatant fait d'armes a été signalé par une nouvelle victoire. L'ennemi nous a vigoureusement attaqués dans la position de Palestro; portant de puissantes forces contre notre droite, il voulait empêcher la jonction de nos soldats avec ceux du maréchal Canrobert. Le moment était suprême. Notre force était numériquement bien inférieure à celle de l'adversaire. Mais il avait en face de lui les braves troupes de la 4e division, sous les ordres du général Cialdini, et l'incomparable 3e régiment de zouaves (*l'impareggiabile 3° regimento dei zuavi*) qui, combattant en ce jour avec l'armée sarde, a puissamment contribué à la victoire.

« La lutte a été meurtrière; mais, à la fin, les troupes alliées ont repoussé l'ennemi après lui avoir fait subir des pertes sérieuses, parmi lesquelles figurent un général et plusieurs officiers. Les prisonniers autrichiens s'élèvent à 1,000 environ; 8 canons ont été pris à la baïonnette, 5 par les zouaves, 3 par les nôtres.

« Pendant que se livrait le combat de Palestro, le général Fanti, avec un égal succès, repoussait à la tête des troupes de sa division une attaque des Autrichiens contre Confienza. Sa Majesté l'Empereur, en visitant le champ de bataille, a exprimé ses félicitations les mieux senties, et il a apprécié l'immense avantage de cette journée.

« Soldats! persévérez dans votre conduite sublime, et je vous assure que le ciel couronnera votre œuvre si courageusement commencée.

« VICTOR-EMMANUEL. »

Les termes de cette proclamation récompensaient dignement la bravoure du 3e zouaves. L'Empereur voulut donner à ces magnifiques éloges l'autorité de sa haute sanction. Le 1er juin, il mit à l'ordre de l'armée les services que ce brave régiment avait rendus dans la brillante journée du 31 mai.

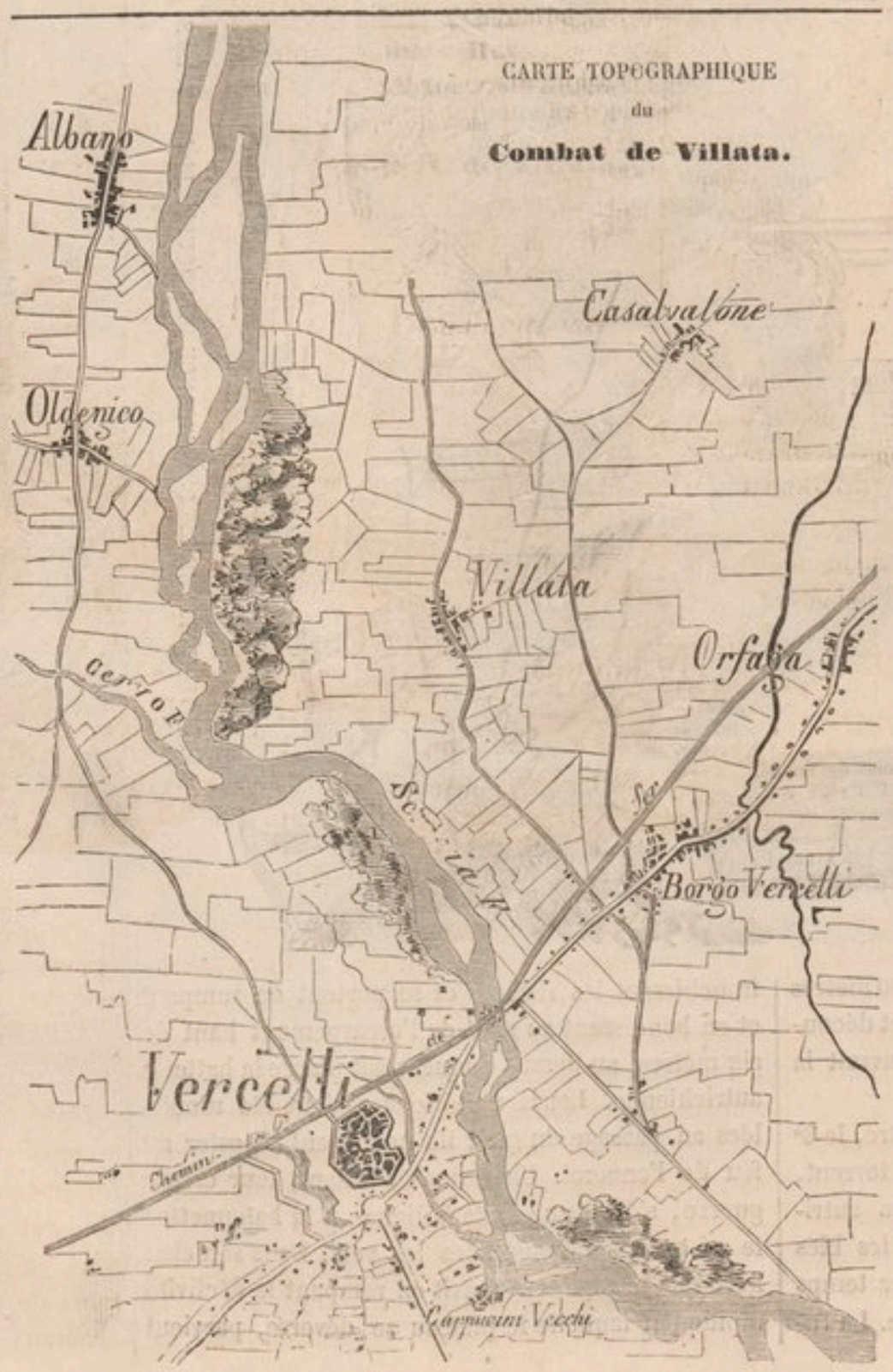


CARTE TOPOGRAPHIQUE
du
**Combat de Villata.**

## XII

Résultat du combat de Palestro. — Mouvement tournant des alliés. — L'armée autrichienne marche en arrière. — Occupation de Novare par le général Niel. — Réception faite aux troupes françaises. — Erreur de Giulay sur la force de sa position. — Les Autrichiens se replient vers le Tessin — Entrée de l'Empereur à Novare. — Fêtes dans cette ville. — Proclamation de la municipalité novaraise à l'armée française. — Insurrection de la Valteline.

Les deux combats de Palestro furent une diversion heureuse qui facilita à l'Empereur l'exécution du plan qu'il avait conçu. Ils contribuèrent encore à accroître les embarras de l'ennemi, et à répandre parmi ses troupes cette défiance de soi-même qui, à la guerre, prépare presque toujours des revers. A tous ces titres ils furent aussi utiles qu'ils étaient glorieux.

Le mouvement tournant que l'armée française avait opéré, après avoir successivement menacé la gauche des Autrichiens à Casteggio et leur centre, en paraissant vouloir jeter un pont en face de Candia, allait se trouver accompli. Le mouvement par la gauche de l'armée avait porté le corps du général Niel à Bielle, d'où il se rabattit à l'improviste sur Novare où il arriva le 1er juin au matin.

L'armée autrichienne avait déjà commencé sa marche en arrière, se sentant débordée. Il ne restait plus à Novare qu'une force d'environ 2,500 hommes lorsque l'avant-garde du général Niel se présenta en avant de cette ville. Elle rencontra sur les bords de la Gogna un poste avancé avec quatre canons. Les Autrichiens, embarrassés en voyant s'avancer le corps du général Niel, ne savaient s'ils devaient défendre le passage de la rivière. Cependant ils se décidèrent à faire feu de leurs pièces et tirèrent quelques coups de fusil. Le général donna ordre immédiatement au 15e bataillon de chasseurs à pied d'enlever la position à la baïonnette; mais les Autrichiens n'attendirent pas la charge, et se retirèrent en toute hâte vers la ville en abandonnant leurs canons.

La garnison de Novare ne montra pas plus de fermeté. Quatre pièces étaient en batterie à la porte de Milan qui regarde la route par laquelle s'avançait le général Niel. Elles étaient défendues par 600 Autrichiens. La 1re brigade O'Farell de la 2e division du 4e corps fut chargée d'attaquer. Elle s'avança vers l'entrée de la ville; mais après une seule décharge la batterie fut abandonnée, et la garnison tout entière se déroba par le chemin de Mortara. On trouva encore deux pièces de canon dans le cimetière où une partie des Autrichiens s'étaient réfugiés à la vue des Français, et d'où ils s'étaient enfuis sans tenter le combat dès que la ville fut occupée.

Le général arriva à la porte de Novare, où la population entière vint le recevoir avec des démonstrations d'une joie vive. Nos soldats furent fêtés à l'envi. Les Novarais ne se sentaient pas d'aise d'être délivrés de l'occupation autrichienne, qui avait si durement pesé sur leur ville pendant un mois.

Ainsi se trouva réalisé, à l'insu de l'ennemi, le plan conçu par l'Empereur, qui devait rejeter les Autrichiens sur l'autre rive du Tessin. Rien ne prouve mieux la surprise que cette manœuvre a dû causer à Giulay, et combien peu il la prévoyait, que la confiance exagérée que l'on avait au camp autrichien dans la force des positions prises par ce général. Il est curieux de rapprocher des événements déjà connus l'opinion erronée que l'on se faisait autour du général autrichien. La *Gazette officielle* de Milan publiait, le jour même de la prise de Novare, une correspondance du camp ennemi datée du 26 mai; elle était conçue en ces termes :

« L'ennemi commence à comprendre l'importance des positions de l'armée autrichienne entre le Pô, la Sésia, le Tessin et la Gogna. Notre armée est renfermée dans un carré stratégique qu'il sera difficile de rompre. Tant que nous serons là, il n'est pas possible d'attaquer impunément la Lombardie par le Tessin, ni de tenter par les duchés le passage du Pô. Seulement, pour nous contraindre à sortir de notre ligne d'action, a été inventée l'expédition de Garibaldi, dont les tentatives ne peuvent en aucune manière changer les grandioses opérations sur lesquelles s'appuie l'issue de la campagne actuelle.

« Les Français, qui sont dans le défilé entre Tortone et Casteggio, cherchent à effectuer un mouvement de flanc; ils voudraient, si c'était possible, appuyer l'aile gauche au Pô dans le voisinage de Coire, Beretti, et l'aile droite à Bobbio et aux premières hauteurs des Apennins. Nous ne permettrons pas cette évolution.

« Le passage du Pô n'est pas possible tant que le lieutenant-maréchal Benedeck sera à Lomello. A Bobbio, nos troupes ne craignent ni l'impétuosité ni les démonstrations des généraux français. Le roi Victor-Emmanuel se barricade derrière les collines du Montferrat, attendant le moment propice d'entrer en campagne; quand le canon tonnera sur le Pô, il passera la Sésia.

« Tous ces mouvements n'influeront pas sur nos plans de campagne qui ne seront changés ni par des caprices ni pour des raisons futiles. Les Franco-Sardes, qui ont été jusqu'ici sur la défensive, doivent nécessairement prendre l'offensive. »

Cette correspondance montre les illusions qui aveuglaient le général Giulay. Pour des esprits aussi fortement prévenus, la nouvelle de la prise de Novare dut être un coup de foudre. Elle ne laissait plus, en effet, à l'armée autrichienne aucune espérance de défendre des positions dans lesquelles ses généraux la croyaient inexpugnable. Il ne restait

RÉCEPTION, A NICE, DU 2e RÉGIMENT DE CUIRASSIERS.

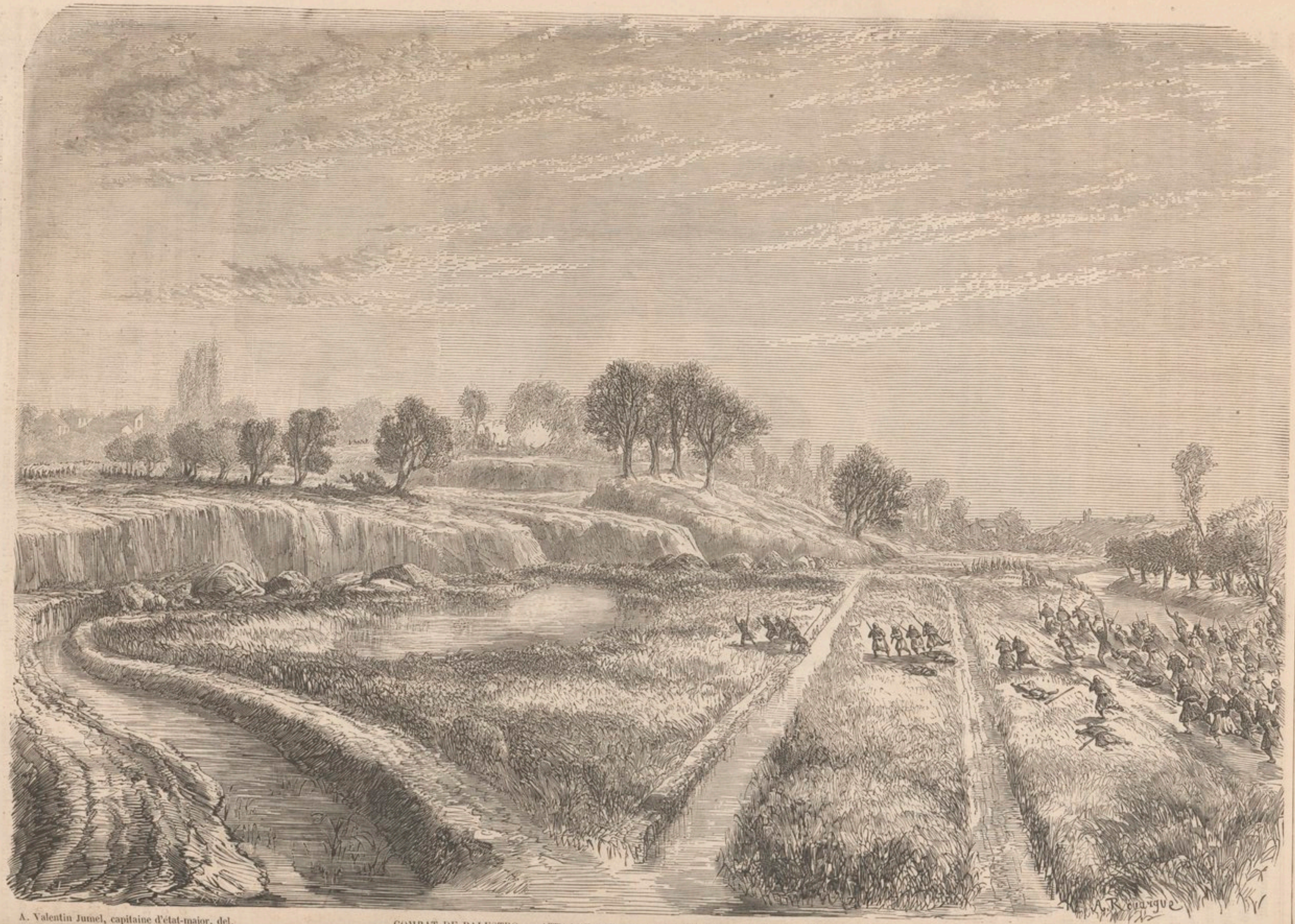

A. Valentin Jumel, capitaine d'état-major, del.

COMBAT DE PALESTRO. — ATTAQUE PAR LES ZOUAVES A TRAVERS LES RIZIÈRES (31 MAI).

Tiré de l'album de S. M. l'Empereur.

COMBAT DE PALESTRO. — ATTAQUE PAR LES ZOUAVES A TRAVERS LES RIZIÈRES (31 MAI).

Tiré de l'album de S. M. l'Empereur.

A. Valentin Jumel, capitaine d'état major, del.

COMBAT DE PALESTRO. — ATTAQUE DU PONT DU CANAL (31 MAI).

Tiré de l'album de S. M. l'Empereur.

plus qu'une ressource pour défendre les accès de la Lombardie, c'était de repasser le Tessin.

Le même jour les Autrichiens replièrent tous les postes qu'ils occupaient le long de la rive gauche du Pô, depuis le confluent de la Sésia jusqu'à Valence, et commencèrent un mouvement en arrière qui se continua les jours suivants.

L'Empereur arriva à Novare le 1er juin au soir. Son départ de Verceil avait fait éclater les sentiments de reconnaissance et d'amour qui animaient les habitants de cette ville; son entrée à Novare fut une véritable fête. Sa Majesté retrouvait partout les hommages de l'Italie heureuse et reconnaissante. La ville s'illumina en signe de réjouissance. Toutes les maisons étaient pavoisées; sur tous les visages se peignaient la joie et le bonheur; c'était une allégresse publique. Pendant deux jours toutes occupations cessèrent; les boutiques restèrent fermées comme dans les plus grandes fêtes. L'armée participa à cet enthousiasme; nos soldats furent accueillis avec les plus vives sympathies.

La proclamation suivante de la municipalité de Novare, affichée le lendemain sur tous les murs de la ville, exprime très-bien la nature des sentiments de la population novaraise et le caractère de ces manifestations :

« Braves soldats de l'armée française d'Italie !

« Nobles compagnons de l'armée sarde et italienne, défenseurs du bon droit et de la civilisation, vaillants champions de la sainte solidarité des peuples, soyez mille fois les bienvenus dans notre ville.

« Notre attente a été bien longue et bien pénible, notre cœur était bien abattu par l'isolement de la ville au milieu de l'État, bien aigri par l'insolence d'un ennemi qui, promettant d'un langage hypocrite le respect de toute chose, ne respectait rien !

« Mais la présence des soldats de la grande nation française qui viennent partager en frères avec l'Italie et pour l'Italie les dangers de la guerre nationale, et celle de leur chef, le grand Empereur, notre généreux allié, nous font oublier toute douleur et tout regret.

« Nous voilà à présent comme de pauvres exilés qui rentrent dans leur patrie, qui revoient leurs frères et leurs amis longtemps désirés ! Le souvenir de ce beau jour ne s'effacera jamais de nos cœurs. Nous en parlerons à nos enfants, nous leur apprendrons, non pas la reconnaissance, le mot ne suffit pas, mais la fraternité qui va attacher l'Italie à la France pour les siècles !

« Soldats de la France ! par le fort appui que vous prêtez aux armes du roi, en peu de jours, en peu d'heures peut-être, nous pourrons dire : plus de Tessin, plus de frontière gardée par des sbires autrichiens, séparant l'une de l'autre les populations de la même patrie. Et votre glorieux Empereur pourra dire avec raison : il n'y a plus d'Alpes ! Ce mot ne sera plus comme jadis le mot de la conquête, mais celui de la puissance bienfaitrice qui rallie les gouvernements et les nations en défendant l'épée à la main leurs droits légitimes au nom de la justice et de l'humanité.

« *Vive l'Empereur ! Vive l'armée française ! Vive la France ! Vive le Roi ! Vive l'armée sarde ! Vive l'Italie !* »

On voit avec quelle assurance l'Italie regardait dans l'avenir. La guerre était à peine commencée, et déjà le peuple italien en entrevoyait le terme heureux. C'est cette confiance dans la protection de la France qui a donné à la nationalité italienne un ressort si énergique. La proclamation de la municipalité de Novare disait vrai : avec l'armée française l'indépendance allait franchir le Tessin, et les populations italiennes, unies par l'amour de la patrie, devaient se donner la main par-dessus les anciennes frontières d'États. Le mouvement national s'était propagé dans toute la Péninsule, mais il était encore paralysé dans les pays soumis aux armes autrichiennes. Les succès de l'armée alliée relevèrent tous les courages.

Le 27 mai, la Valteline s'insurgea à son tour et arbora le drapeau italien. Sondrio, chef-lieu de la délégation, proclama son annexion au Piémont, et son exemple fut imité par toute la province jusqu'au Tyrol. A Chiavena, une des clefs les plus importantes du versant méridional des Alpes; à Splugen, extrême limite des deux pays, l'autorité autrichienne fut renversée par la force et les insignes impériaux effacés.

Dans les circonstances critiques où se trouvait l'armée autrichienne, l'insurrection de la Valteline avait surtout l'inconvénient de menacer les communications avec le Tyrol, passage de ses renforts. La route militaire du Stelvio, construite à grands frais à travers les Alpes, pouvait lui être fermée. Giulay attendait un corps de 40,000 hommes, dirigé par les chemins de fer de Saxe et de Bavière; ces forces devaient être concentrées dans la Valteline et le Vorarlberg. Il importait que le chemin restât ouvert. Giulay eut recours aux moyens d'intimidation qui lui étaient familiers. Il adressa au parti qu'il appelait de la révolution une proclamation dans laquelle il engageait sa parole que les localités qui feraient cause commune avec les agitateurs, qui s'opposeraient au passage des renforts destinés à son armée, qui détruiraient les communications, les ponts, etc., *seraient punies par le fer et le feu.*

Zobel usa aussi de la violence pour frapper de terreur les populations alpines qui s'agitaient. Le gouverneur militaire de la Lombardie avait déjà suspendu les lois ordinaires et proclamé la loi martiale. La peine de mort était décrétée non-seulement contre le crime de sédition ou les actes de rébellion, mais encore pour le fait d'offense à la majesté souveraine et aux membres de la famille impériale, la détention d'armes et de munitions. Ces rigueurs

LE 3e RÉGIMENT DE ZOUAVES ENLEVANT LA BATTERIE AUTRICHIENNE A PALESTRO (31 MAI).

révélaient une de ces situations où il n'y a plus d'espoir que dans la fureur.

Mais l'excitation des esprits s'était accrue à un tel point, l'insurrection avait fait de tels progrès, que ni les menaces de Giulay et de Zobel, ni les édits militaires du gouverneur de Milan, ne purent contenir les élans du patriotisme italien.

Les gardes nationales de la Valteline réunies à la milice de la province de Côme se portèrent au passage du Stelvio, pour défendre l'entrée de la Lombardie au corps autrichien de réserve, qui venait de se concentrer dans le Vorarlberg. Une sourde fermentation commençait déjà à se déclarer dans le Tyrol italien et allemand, et faisait craindre que la fidélité de ces peuples ne s'ébranlât. L'Empereur François-Joseph arrivé le 30 mai à Vérone où il avait établi son quartier général, adressa le 1er juin une proclamation aux Tyroliens et aux habitants du Vorarlberg. La proclamation impériale les appelait aux armes et à la défense de leurs frontières. Elle les adjurait de prendre dans leur main exercée la vieille arme du pays, et de marcher sur un ennemi qui s'était fait l'allié de la rébellion contre l'autorité légitime instituée de Dieu.

Cet ennemi que François-Joseph opposait à Dieu et à ses droits était l'armée alliée qui cernait en ce moment ses troupes, et allait les rejeter au delà du Tessin.

## XIII

Arrivée à Novare des 1er et 2e corps de l'armée française. — L'ennemi fait mine de passer le Pô. — Position du 3e corps et de l'armée royale. — Fausse attaque des Autrichiens à Robbio. — Retraite. — L'ennemi repasse le Tessin. — L'Empereur fait jeter des ponts sur cette rivière à Turbigo. — Les voltigeurs de la garde occupent la rive gauche. — Reconnaissance du général Espinasse vers Buffalora. — Passage du Tessin par le 2e corps de Mac-Mahon. — Combat de Turbigo. — Les tirailleurs algériens (turcos) de la division de La Motterouge chassent l'ennemi de Robecchetto. — Le général Auger s'empare d'un canon autrichien. — Belle action du colonel de Laveaucoupet.

Le 1er et le 2e corps avaient achevé, le 1er juin, la marche par la gauche qui devait les porter des plaines de la Scrivia sur les bords de la Sésia à Verceil, en passant le Pô à Casal. Le 2, ils campaient autour de Novare, et l'Empereur avait sous la main toute l'armée alliée pour s'assurer le passage du Tessin, et faire tête à l'ennemi s'il présentait la bataille. Giulay comprit la portée du mouvement stratégique de l'Empereur quand il se vit enveloppé; il comprit aussi qu'il n'avait pas à défendre sa position, mais qu'il devait couvrir la route de Milan en se rejetant derrière le Tessin. Il essaya de donner le change en lançant le 1er juin quelques hommes sur la droite du Pô, à Bassignana. Cette poignée de soldats fut fort mal reçue par les habitants armés des bords de la rive droite, auxquels la garde nationale de Valence vint donner la main. Ils se retirèrent, et au retour une de leurs barques fut coulée.

Le 3e corps, devenu la droite de l'armée française, et l'armée royale, maintenant le centre, étaient campés, depuis le 31 mai, en avant de Robbio encore au pouvoir des Autrichiens. L'immobilité des Piémontais et du maréchal Canrobert, pendant que le reste de l'armée française se portait à grande marche sur la ligne du Tessin par Novare, était une tactique habile. Il importait de prévenir la droite des Autrichiens, et de gagner le haut de la rivière afin d'y jeter des ponts et d'opérer le passage avant que le gros de l'armée autrichienne pût nous en disputer les abords par la rive gauche. Il était par conséquent essentiel de ne pas presser son mouvement en arrière. Cette heureuse combinaison de l'Empereur s'exécuta avec une admirable ponctualité. La réussite de cette belle manœuvre fait le plus grand honneur aux talents militaires de Sa Majesté.

Le 2, Giulay voulut masquer sa retraite par une fausse attaque du côté de Robbio. Les troupes chargées de cette démonstration se bornèrent donc à menacer les avant-postes français, revinrent sur leurs pas et évacuèrent le village dans la soirée. La ligne du Pô, en face de Valence, se trouvait ainsi abandonnée. Mortara fut également évacué le même jour, et les corps de Zobel, de Schwartzemberg et de Liechtenstein, en sortant de cette ville, se replièrent sur Vigevano, Bereguardo et Pavie. La retraite de l'ennemi avait été si soudaine, qu'il n'eut pas le temps d'emporter les approvisionnements considérables qu'il avait exigés des habitants. Le lendemain, toute la Lomelline se trouva débarrassée des Autrichiens, et Giulay établit son quartier général à Rosate.

Le 2, l'Empereur ordonna à la division des voltigeurs de la garde, aux ordres du général Camou, de se diriger vers Turbigo, sur le Tessin, où elle devait passer la rivière sur trois ponts et se mettre en possession de la rive gauche. Des éclaireurs sur l'autre bord fouillèrent le pays, et, s'étant assurés qu'il était libre, on jeta les ponts. Les opérations des pontoniers furent conduites avec une merveilleuse célé-

COMBAT DE PALESTRO. — LES PIÉMONTAIS REPOUSSENT LES AUTRICHIENS (30 MAI).

LE 3e ZOUAVES A PALESTRO (31 mai) d'après un tableau original de M. Pontrecoli, appartenant à S. M. l'Empereur.

rité; dans la nuit une brigade de la division Camou occupa la rive gauche afin de protéger le passage, tandis que la seconde brigade de cette division restait sur la rive droite pour observer la vallée en aval de Turbigo.

Le 3, le 2e corps de Mac-Mahon reçut l'ordre de passer le Tessin à Turbigo et quitta Novare à la pointe du jour. La veille, le général Espinasse, commandant de la 2e division de ce corps, s'était avancé sur la route de Novare à Milan par Trécate, et avait menacé devant Buffalora le pont de San-Martino, en avant duquel l'ennemi s'était retranché. A son approche, les Autrichiens qui gardaient la tête de ce pont abandonnèrent leurs retranchements, laissant après eux trois obusiers, deux canons de campagne et plusieurs chariots de munitions. Ils firent sauter le pont en se retirant, mais leurs fourneaux de mine n'eurent pas un effet complet; les deux arches qu'ils avaient essayé de renverser s'affaissèrent seulement sans que la communication fût interrompue. La marche du général Espinasse n'était qu'une simple reconnaissance qui devait tromper l'ennemi.

Le corps du général de Mac-Mahon arriva à Turbigo vers une heure de l'après-midi. Peu d'instants après, la tête de colonne franchissait le Tessin et se portait au delà du village en se rapprochant de Robecchetto, autre village à l'est et à 2 kilomètres du précédent. La forte assiette de Robecchetto, situé sur un vaste plateau à 15 ou 20 mètres au-dessus de la plaine, offrait à des troupes autrichiennes, survenues à l'improviste de Milan ou de Magenta, un moyen facile de barrer le passage de l'armée française à Turbigo. Il était utile que le général de Mac-Mahon s'emparât d'abord de cette position. Il se porta sur la hauteur, et aperçut à une distance de 500 mètres une colonne autrichienne qui marchait à l'est sur Robecchetto par le chemin de Magenta, et qui entra quelques instants après dans le village. Le général ordonna sur-le-champ au général de La Motterouge, commandant de la 1re division, qui n'avait en ce moment avec lui que trois bataillons de tirailleurs algériens (turcos), le reste de sa division étant encore sur la rive gauche, de se transporter à Robecchetto avec ces trois bataillons.

D'après le plan du général de Mac-Mahon, le premier bataillon de tirailleurs, formant la droite de la colonne, attaqua le sud par le chemin de Turbigo, aboutissant à une des rues du village. Le troisième bataillon, formant la gauche, suivit un autre chemin qui devait le porter à l'ouest de Robecchetto, tandis que le second bataillon au centre, et en arrière des deux autres, formant réserve, appuierait l'un et l'autre selon les nécessités. Le général de La Motterouge était en outre suivi d'une batterie de la réserve générale de l'armée, dirigée par le général Auger en personne.

Les tirailleurs s'élancèrent sur le village avec une grande impétuosité sans faire usage de leur feu, et furent reçus à l'entrée par une fusillade extrêmement vive. Ils se précipitèrent tête baissée contre ceux qui défendaient les abords et les refoulèrent dans les rues. Arrivés dans l'intérieur, ils ouvrirent à leur tour un feu meurtrier pour balayer les rues. Puis, profitant du désordre de l'ennemi, ils le chargèrent à la baïonnette, le rejetèrent hors du village, et le forcèrent à s'éloigner du côté par où il était venu, ayant nos tirailleurs sur leurs derrières. Les Autrichiens en se retirant essayèrent de leur artillerie, et déchargèrent quelques coups à mitraille qui n'arrêtèrent point l'ardeur de notre troupe. Ils furent poursuivis longtemps au pas de course, et perdirent un grand nombre de leurs soldats pendant la retraite. Au même moment, l'artillerie du général Auger, qui les attendait dans quatre positions, leur fit subir des pertes nombreuses. Le général se trouvait à une de ces positions, lorsqu'il aperçut une pièce autrichienne engagée dans les blés, et qui avait peine à suivre la retraite. Il se précipita au galop sur cette pièce et s'en empara. Près de là, le commandant de la batterie autrichienne était couché à terre, coupé en deux par un boulet de notre artillerie.

Pendant cette action, une avant-garde de cavalerie autrichienne venant par le chemin de Buscate à Castano, qui contourne Robecchetto, se présenta au nord, sur la gauche des Français. Le général de Mac-Mahon dépêcha à sa rencontre un bataillon d'infanterie et deux pièces de canon. Deux coups de canon suffirent pour la contraindre à rétrograder en toute hâte.

Ce combat coûta à l'ennemi des pertes sérieuses. Les Autrichiens laissèrent sur le champ de bataille une grande quantité de morts et de blessés. Le terrain était couvert d'armes et d'effets abandonnés par des soldats qui cherchaient à fuir avec plus d'agilité. Ces témoignages irrécusables prouvent le trouble dans lequel s'était opérée la retraite de l'ennemi.

Du côté des Français, les pertes furent comparativement sans importance. Ils eurent 1 capitaine tué, 4 officiers blessés, dont un colonel d'état-major; 7 soldats tués et 38 blessés, dont quatre appartenant aux voltigeurs de la garde, qui avaient eu des tirailleurs engagés en arrière de Robecchetto.

Le corps des tirailleurs algériens déploya dans cette rencontre autant de vigueur que de bravoure. Engagés seuls contre des forces infiniment supérieures, ils montrèrent ce que peut l'intrépidité bien dirigée. Les officiers eux-mêmes se battirent comme les soldats. Le général de La Motterouge paya bravement de sa personne, ainsi que le général Auger. Le colonel d'état-major de Laveaucoupet combattit corps à corps contre des tirailleurs autrichiens, et fut blessé grièvement à la tête d'un coup de baïonnette.

Si l'on songe que Robecchetto offrait à l'ennemi de grandes ressources et d'immenses avantages pour défendre à l'armée française le passage du Tessin, on est étonné qu'il n'ait pas pensé plus tôt à s'y fortifier. Il est heureux que le général de Mac-Mahon ait compris tout de suite l'importance de cette position, et qu'il soit arrivé à temps pour l'empêcher de s'y établir.

Cette circonstance confirme de nouveau la prévention conçue dès le commencement des opérations par le général Giulay. Il était fermement convaincu que l'Empereur tenterait d'entrer en Lombardie par les duchés, et toutes ses précautions étaient prises conformément à cette opinion. L'art de l'Empereur a consisté à entretenir cette erreur. La position du 3e corps et de l'armée royale près de Robbio, à portée du Pô, pendant que Novare était occupé et que la ligne du Tessin était menacée, a dû faire croire à Giulay qu'il avait pénétré les véritables intentions de l'Empereur, et le forcer à observer la droite de l'armée française, laissant ainsi à la gauche une avance considérable qui lui a permis de surprendre le passage du Tessin à Turbigo.

On peut donc regarder comme très-profitables les résultats de ce combat de Turbigo, qui fait ressortir avec honneur l'intelligence et l'audace des chefs, l'élan et la fermeté des soldats.

## XIV

Position de l'armée autrichienne. — L'Empereur arrive au pont San-Martino. — Le corps du général de Mac-Mahon se porte sur Buffalora. — Le général fait vider Casate. — L'Empereur lance la division des grenadiers de la garde de l'autre côté du Tessin. — Attaque de Buffalora et de Ponte-di-Magenta. — Ces deux positions sont prises et perdues plusieurs fois. — Résistance opiniâtre de la garde. — Attaque de Magenta par le corps de Mac-Mahon. — Le bourg est enlevé. — Combat sanglant dans les rues. — L'ennemi évacue Magenta. — Arrivée des divisions Renault et Vinoy. — Prise définitive de Ponte-di-Magenta. — Défaite et retraite des Autrichiens. — Giulay présente une fausse attaque pour couvrir sa retraite. — Marche en arrière de l'armée autrichienne.

Giulay jugea que la ligne du Tessin était perdue, et qu'il ne pouvait plus disputer le passage à l'armée française avec quelque chance favorable. Il se décida à l'attendre avec toutes ses forces réunies en arrière du Tessin, dans une position qui lui permettait de protéger Milan. Il choisit Magenta, gros bourg à 7 kilomètres de la rivière, et qui, par sa position à la rencontre de la route de terre de Milan et du chemin de fer, le rendait maître des issues. Il y établit le général Clam et porta en même temps des forces considérables à Buffalora, au débouché du pont San-Martino et à Robecco. Il occupait ainsi un vaste triangle dont le sommet était Magenta. Dans cette position il était protégé en avant par le Tessin, par le cours du Naviglio, grand canal bordé de deux chaussées très-élevées formant une seconde ligne de défense, et par les nombreuses coupures du terrain qui servent à l'irrigation des terres. Le Naviglio, en raison de l'escarpement de ses bords, ne pouvait être franchi que par trois ponts à Buffalora, à Ponte-di-Magenta et un peu au-dessous de ce dernier point, sur la ligne du chemin de fer. Les têtes de ces ponts étaient fortifiées et défendues d'une manière formidable. Giulay, confiant dans la force de ses lignes stratégiques, attendit sans broncher l'armée française, et, afin de l'attirer à lui plus sûrement, il avait masqué ses forces à Buffalora, à 1,500 mètres de la rivière.

L'Empereur avait résolu de prendre définitivement possession de la rive gauche du Tessin dans la journée du 4 juin. Depuis la veille, la 2e brigade des grenadiers de la garde, partie de Novare, était bivouaquée à Trécate, à 4 kilomètres du pont San-Martino. Le 4 au matin, l'Empereur accompagné de son état-major arriva près de ce pont. Aux abords s'élèvent quelques chétives maisons; c'est dans l'une d'elles que fut établi le quartier impérial. Les sapeurs du génie firent sauter plusieurs poutres à la toiture, et pratiquèrent une ouverture qui servit d'observatoire.

Le plan d'opération arrêté par l'Empereur devait faire échouer les combinaisons de Giulay, et, si l'exécution eût répondu à ses dispositions, une grande partie des troupes autrichiennes, engagées au nombre de 125,000 hommes, aurait été infailliblement anéantie.

Le corps du général de Mac Mahon, renforcé de la division de la garde commandée par le général Camou et suivi de toute l'armée sarde, avait reçu l'ordre de se porter de Turbigo sur Buffalora, où elle devait attaquer l'ennemi pendant que la 1re division de la garde s'emparerait de la tête de pont. Le 3e corps d'armée du maréchal Canrobert devait en même temps arriver de Novare et se joindre à cette division. Mais l'encombrement des routes retarda cette jonction, et empêcha l'armée royale de suivre d'assez près la marche du général de Mac Mahon. La division du général Espinasse du 2e corps,

PASSAGE DE LA GARDE IMPÉRIALE, SUR LE PONT DU TESSIN, AVANT LA BATAILLE DE MAGENTA (3 JUIN).

OCCUPATION DU BOURG DE MAGENTA (4 JUIN).

PASSAGE DE LA SESIA PAR L'ARMÉE FRANCO-ITALIENNE, VUE PRISE DU PETIT PONT DE CERRETO A VERCEIL.

encore sur la droite du Tessin, éprouva aussi des retards.

Il était dix heures du matin lorsque le 2e corps put quitter Turbigo, laissant en arrière l'armée du Roi qui n'avait pu joindre, et commença un mouvement tournant qui devait forcer l'ennemi à diviser ses forces. Il s'avança vers Buffalora en deux colonnes : la 1re division de La Motterouge serrant la ligne du Tessin par Robecchetto, Malvaglio, Casate et Buffalora ; la 2e division Espinasse se dirigeant vers le même point par un chemin plus à l'est, par Robecchetto, Buscate, Inveruno, Mesero et Marcallo. La division Camou des voltigeurs de la garde suivait en seconde ligne la direction de la division de La Motterouge.

Le général de Mac-Mahon arriva vers midi à Cuggiono ; mais Giulay avait prévu que l'attaque principale serait présentée de ce côté, et avait envoyé en avant la brigade Cordou du 1er corps, à Casate. Cette brigade, forte de deux régiments, occupait le village. Le général de Mac-Mahon fit attaquer ce point par le régiment des tirailleurs algériens (turcos), qui enlevèrent le village avec une rare assurance ; puis il continua sa marche sur Buffalora. Cependant, comme il était menacé par les forces considérables déployées par l'ennemi, et qu'il craignait que la division Espinasse ne fût séparée, il lui envoya l'ordre de serrer de plus près la marche de la division de La Motterouge, et en même temps il prit des dispositions nouvelles qui devaient lui permettre de déployer instantanément sa ligne

LE GÉNÉRAL CLER.

de bataille. Le général Espinasse avait de son côté rencontré l'ennemi à Marcallo, et avait dû s'emparer du village de vive force ; il continua ensuite sa route de manière à aborder l'ennemi par sa droite.

Buffalora était en ce moment occupé par 15,000 Autrichiens appuyés en arrière d'eux, du côté de Magenta, par 20,000 hommes. Le village fut attaqué vigoureusement par la division de La Motterouge soutenue par les voltigeurs de la garde, malgré une batterie d'artillerie et une batterie de fuséens qui en défendaient l'approche. Le régiment des tirailleurs algériens (turcos) et le 45e de ligne se précipitèrent avec une résolution héroïque sur les batteries. Cette courageuse témérité aurait pu être fatale aux assaillants, si l'ennemi n'avait été obligé de reporter sur un autre point une grande partie de ses forces.

Vers 2 heures, l'Empereur, averti par le bruit de la canonnade venu de Boffalora que le corps du général de Mac-Mahon était aux prises avec l'ennemi, se décida à lancer la division des grenadiers de la garde sous les ordres du général Mellinet, forte d'un peu moins de 5,000 hommes, contre la position ennemie, afin d'aider le mouvement du général de Mac-Mahon par une diversion.

Pour arriver à ces positions, il fallait traverser le grand pont de pierre sur le Tessin, qui relie la route de Novare à la route de Milan, cheminer dans un espace de trois cents mètres sur un terrain marécageux qui divise en deux bras le cours de la rivière en avant du pont, escalader un

plateau sur la rive gauche, et franchir le Naviglio sur les ponts gardés par l'ennemi. L'espace que nos troupes avaient à parcourir était battu par les canons d'une grande redoute en terre, qui balayaient sur la droite la route de Milan et le pont.

Le 2e de grenadiers, commandé par le colonel d'Alton, se porta sur Buffalora par la chaussée étroite conduisant au pont de ce village.

Le 3e de grenadiers de la garde, dirigé par le général Wimpffen et commandé par le colonel Metman, suivit à droite la chaussée du chemin de fer, enleva avec une vigueur extraordinaire la redoute qui couvrait la chaussée du chemin de fer et rejeta l'ennemi de l'autre côté du canal.

Le régiment des zouaves de la garde fut massé dans un pli de terrain près de la grand'route, pour être porté au secours de l'une ou de l'autre colonne.

Cependant les Autrichiens étaient restés maîtres de Ponte-di-Magenta. Un bataillon des grenadiers, conduit par le lieutenant Tryon, se porta à gauche et vint attaquer les deux premières maisons qui couvraient l'approche du pont. Il eut à soutenir une fusillade très-vive; néanmoins, il parvint à s'emparer des deux maisons. Mais il ne put déboucher du pont défendu avec une grande opiniâtreté par des forces supérieures. En ce moment les zouaves, commandés par le colonel Guignard et dirigés par le général Cler, accoururent appuyer le lieutenant Tryon. Le passage du pont fut forcé. Nos soldats eurent encore à soutenir de l'autre côté une lutte très-vive contre un poste d'Autrichiens établi dans une maison à la tête de ce pont. Ce poste fut enfin enlevé après un combat d'une demi-heure. A cette attaque, le général Cler, chargeant avec les zouaves, fut frappé mortellement.

Enhardie par ce succès, cette petite colonne se porta en avant sur Magenta, centre de l'armée autrichienne, où se trouvait réuni le gros des forces de Giulay. Aussitôt que la première ligne autrichienne eut plié devant notre troupe, Giulay, qui se trouvait à Magenta, envoya en avant la division Reischach avec ordre de reprendre le pont. En même temps il dirigea à Robecco le 3e corps d'armée autrichien, qui devait attaquer le flanc droit des Français. Mais la garde, soutenue par sa seule intrépidité, devait faire tête héroïquement à tant de forces poussées contre elle. La colonne du lieutenant-colonel Tryon fut assaillie dans sa marche en même temps à gauche et à droite par des colonnes ennemies qui menaçaient de l'envelopper. Le général Cassaignolles, à la tête d'une centaine de chasseurs à cheval de la garde, essaya d'une charge qui fut contrariée par la difficulté du terrain planté d'arbres et de vignes. Les tirailleurs ennemis furent sabrés, et si nos cavaliers ne purent se porter sur la masse, ils empêchèrent du moins un moment celle-ci de s'avancer. Cependant, après quelques instants d'hésitation, l'ennemi reprit sa marche offensive, et la colonne du lieutenant-colonel Tryon fut contrainte de se replier vers le pont, où elle s'établit fortement. Il était très-important pour les Français de rester maîtres du pont jusqu'à l'arrivée des renforts qui allaient leur permettre de se porter sur Magenta. L'Empereur, qui avait compris la haute utilité de cette communication, avait envoyé l'ordre à sa garde de se maintenir à tout prix dans cette position.

L'attaque contre Buffalora n'avait pas été moins heureuse. Le régiment de grenadiers du colonel d'Alton avait enlevé les ouvrages qui couvraient Buffalora et s'était emparé du village, avec l'appui du 73e de ligne du corps d'armée du général de Mac-Mahon. Il eut à repousser plusieurs retours offensifs de l'ennemi; mais après plusieurs alternatives de fortune qui favorisèrent momentanément le nombre, l'avantage resta définitivement au courage : la position de Buffalora fut perdue pour les Autrichiens.

Pendant que la garde luttait avec tant de constance et d'intrépidité à Buffalora et au pont de Magenta, la division de Mac-Mahon se portait par une marche audacieuse contre Magenta. Le général sentait qu'en s'emparant du bourg il coupait à l'armée autrichienne la retraite sur Milan; il dirigea ses efforts vers ce but. Réduit à ses seules forces, il avait reconnu que sa ligne devait être resserrée, afin de n'être pas exposé à voir ses ailes séparées par un effort vigoureux de l'ennemi sur son centre. Il s'avança en bon ordre au delà de Buffalora, marchant en ligne de bataille, la droite appuyée au chemin qui conduit de ce village à Magenta, la gauche se reliant vers Marcallo à la division Espinasse. A Cascina-Nova, grande ferme à une petite distance de Magenta, le 45e de ligne, placé à la droite du général Espinasse, s'engagea contre deux régiments hongrois qui s'étaient fortement retranchés dans cette ferme et autour. La position fut emportée avec un élan irrésistible; 1,500 Autrichiens déposèrent les armes, et un drapeau ennemi fut enlevé sur le corps du colonel d'un des régiments hongrois.

Le bourg de Magenta fut abordé au nord avec une grande énergie par le général de La Motterouge. Mais l'ennemi, partout refoulé, devait y opposer une défense désespérée. Les colonnes du général de Mac-Mahon s'approchèrent à découvert sous un feu terrible et ne faisaient que des progrès lents. Elles se trouvaient en face de forces nombreuses, d'hommes déterminés, fermement résolus à défendre une position qu'ils savaient être d'une importance extrême et favorisés de ressources immenses. Malgré le courage et l'entraînement de nos troupes, le succès pouvait sembler encore incertain. L'attaque du général Espinasse, par la droite de l'ennemi, vint à propos augmenter les embarras et la confusion des Autri-

ATTAQUE DE BUFFALORA. — MORT DU GÉNÉRAL CLER.

chiens. La résistance n'en était pas moins vive; mais, l'ardeur de nos troupes croissant avec les difficultés, il y eut un moment suprême où l'ennemi se sentit impuissant devant l'intelligence de nos chefs et l'audace de nos soldats. Vers sept heures du soir, Magenta fut emporté par un hardi coup de main. Lorsque Giulay n'espéra plus tenir la position de Magenta, il fit sortir la division Lillia et lui ordonna d'aller occuper Corbetta, afin de garder un point d'appui pour la retraite. Le gros des forces de Clam et les nombreux renforts qu'il avait reçus dans la journée se mirent en retraite dans la direction de Robecco, de Castellearo et de Corbetta. Une partie suivit le chemin de Magenta à Ponte-di-Magenta.

Il restait encore cependant un combat à livrer dans les rues pour en chasser l'ennemi. Une lutte acharnée s'engagea. Les Autrichiens, en se retirant, avaient laissé derrière eux de forts détachements dans le bourg. Ceux-ci, voyant la retraite coupée, se barricadèrent dans les rues, se retranchèrent dans les maisons et se défendirent avec une fureur aveugle dans ces derniers retranchements. Il leur était difficile de tenir longtemps contre des soldats déjà sûrs de la victoire; ils furent culbutés sur tous les points. Toutes les maisons furent enlevées une à une, et l'ennemi délogé, ne trouvant aucune issue pour fuir, mit bas les armes et se rendit. Dans ce dernier combat, le général Espinasse, dirigeant une charge à la tête d'un bataillon, fut frappé mortellement ainsi qu'un de ses officiers d'ordonnance, M. de Froidefons, dans le bourg de Magenta.

Tandis que le général de Mac-Mahon décidait d'une manière si brillante le sort de cette journée, la garde, restée en présence d'un ennemi supérieur en nombre, avait eu à réprimer de fréquents retours des Autrichiens. Opposée à des masses énormes, elle ne songeait plus qu'à se maintenir et y employait une invincible opiniâtreté.

A quatre heures du soir, une brigade (Picard) de la division Renault, du corps du maréchal Canrobert, que l'Empereur avait attendu tout le jour avec une vive anxiété, arriva sur le champ de bataille, ainsi qu'une partie de la division Vinoy, accourue de Novare en toute hâte. L'Empereur assigna à la brigade Picard, à laquelle il adjoignit quelques bataillons de la division Vinoy, la droite de la garde.

L'arrivée de ce renfort changea la face des choses. Le village de Ponte-di-Magenta plusieurs fois pris et repris, venait d'être enlevé une dernière fois par les zouaves de la garde avec une hardiesse extraordinaire. Mais, comme précédemment, l'ennemi mettant en avant des masses profondes, rentra de nouveau dans le village.

C'est à ce moment que survint le renfort du général Vinoy. Le général se présenta, avec trois bataillons du 85e, commandés pas le colonel Belfecourt, à l'ouest du village, et disposa deux de ses bataillons sur la chaussée droite du Naviglio, le troisième sur la chaussée gauche, et lança ces troupes contre le village. En même temps, le 6e bataillon de chasseurs à pied et le 52e de ligne se portaient d'un autre côté sous le village. Les zouaves de la garde, ranimés par le

LE GÉNÉRAL JOSEPH GARIBALDI,
Commandant les chasseurs des Alpes (volontaires Italiens).



LE DUC DE SAN DONATO,
Aide de camp de Garibaldi.

secours qui leur venait d'une manière si opportune, au moment où, épuisés par la lutte, il ne leur restait plus qu'une faible espérance de vaincre, revinrent au combat avec une ardeur nouvelle.

L'ennemi, pris de front et à revers, entra dans les maisons, se barricada dans les jardins et s'apprêtait à une vigoureuse résistance. Le 1er bataillon du 85e de ligne, entraîné par le colonel de la Charrière, par le lieutenant-colonel Bigot et le commandant Delort, s'élança à la baïonnette au cri de *vive l'Empereur!* Le village fut emporté. Il fallut faire le siége de chaque maison; on se battit corps à corps avec une fureur désespérée. Les Autrichiens se débandèrent, et un grand nombre s'enfuit dans la direction du Naviglio, où beaucoup d'entre eux furent précipités. Il était dix heures du soir quand la lutte s'acheva.

La brigade Jeannin de la division Renault et une brigade de la division Trochu, entrées en ligne pendant cette période de la lutte, concoururent très-utilement à assurer aux alliés la possession définitive du village de Ponte-di-Magenta.

Le 4e corps du général Niel, qui devait former la réserve, était resté à Novare. Dans la journée, l'Empereur, que le retard du corps du maréchal Canrobert livrait à une incertitude cruelle, voyant grandir la lutte par l'arrivée continuelle de nouveaux corps autrichiens, s'était décidé à faire avancer le 4e corps. Le général Niel était arrivé avec la division Vinoy; on a vu combien ce renfort s'était présenté à propos pour décider la défaite des Autrichiens.

Les principaux corps autrichiens engagés ensemble ou séparément contre la garde, sur le Naviglio et à Ponte-di-Magenta, dans les nombreux combats qui s'y étaient livrés, étaient la division Reischbach, repoussée deux fois; la brigade Hartung et la brigade Durfeld; la brigade Ramming, la brigade Lebzelter : c'est à ces forces imposantes qu'une poignée de braves avait tenu tête tout le jour.

Giulay, en se retirant de Magenta, avait pris une forte position à Robecco. Il pouvait craindre, en effet, que les Français ne fussent tentés de l'attaquer le lendemain, quand tous les corps de l'armée alliée seraient réunis. Il devait penser que l'Empereur, surpris par la nuit, qui avait empêché de poursuivre l'ennemi aussi loin qu'il l'aurait voulu, serait tenté de profiter du trouble de l'ennemi et essayerait de lui porter un nouveau coup.

Toute l'armée alliée campa dans la nuit sur le champ de bataille abandonné par les Autrichiens, et l'Empereur transporta le soir même son quartier général au milieu de ses troupes.

Le 5 au matin, Giulay vit le danger de sa position et put sonder la gravité de sa défaite de la veille. Il avait espéré pouvoir se maintenir à Robecco, avec l'aide des troupes fraîches des 5e et 8e corps d'armée qui n'avaient pas été engagés, soutenir ses soldats découragés et faire bonne contenance en attendant une meilleure occcasion. Ce plan fut renversé par une circonstance à laquelle il ne semble pas qu'il eût été préparé. Il apprit tardive-

ment qu'une grande partie des troupes sorties de Magenta, et en particulier le 1er et le 2e corps d'armée qui avaient le plus souffert, s'étaient déjà retirées en arrière et assez loin pour qu'il ne pût pas les ramener le lendemain matin. Il comprit qu'un découragement profond s'était emparé de ses troupes, qu'il ne pouvait plus se défendre dans les dernières positions qu'il avait prises. Il ne lui restait plus d'autre parti que d'aller se reformer plus loin, et, en conséquence, il décida de marcher en arrière et de se porter sur l'Adda.

Afin de faciliter son mouvement de retraite, il lança, le 5 au matin, une nouvelle attaque contre la position de Ponte-di-Magenta. Mais cette attaque, reçue avec une grande vigueur, coûta encore des pertes nouvelles à l'armée autrichienne, dont les détachements filaient, pendant cette dernière tentative, dans les directions d'Abbiate-Grasso et de Binasco. Giulay, dans la prévision d'un échec qui aurait pu exalter le ressentiment des Milanais, avait ordonné aux détachements restés pour la garde de la ville d'évacuer complétement. Il arriva le 5 au matin à Milan, conduisant la retraite, et en repartit après une halte, dirigeant ses têtes de colonnes sur l'Adda, par le chemin de Triviglio et la route de Lodi. Benedeck fut chargé de couvrir la retraite jusqu'à l'évacuation de Pavie, de Plaisance et de Lodi.

L'acharnement déployé dans les combats de la veille avait fait éprouver des pertes énormes de chaque côté. Giulay écrivait à Vienne que des monceaux de cadavres témoignaient de la résistance des deux armées. Le nombre des morts était si grand, qu'à Magenta et à Ponte-di-Magenta les soldats autrichiens se faisaient des remparts avec les cadavres. Le champ de bataille en était entièrement couvert. On ramassa plus de 15,000 fusils autrichiens et des effets de toute espèce abandonnés par l'ennemi.

L'état numérique des pertes de nos divisions porte à un peu plus de 4,400 hommes le chiffre des hommes hors de combat dans cette glorieuse journée. Par suite des circonstances qui ont été expliquées, l'Empereur n'avait pu engager que 55,000 hommes environ. Le corps des officiers fit des pertes proportionnellement fort grandes : il compta 52 tués et 194 blessés. Le corps des troupes perdit 512 tués, 2,951 blessés et 735 disparus. D'après les données publiées et les faits relevés, on peut évaluer les pertes des Autrichiens à 13,000 hommes environ hors de combat. Leur armée avait en outre perdu 7,000 prisonniers, 3 drapeaux et 4 pièces de canon. Sous l'impression de ce grand fait d'armes, l'Empereur, par un décret daté du champ de bataille, éleva les généraux Regnaud de Saint-Jean-d'Angely et de Mac-Mahon à la dignité de maréchal de France, voulant témoigner par cette haute distinction de la satisfaction qu'il éprouvait de la conduite de sa garde et du 2e corps.

Une dépêche télégraphique expédiée par l'Empereur annonça à l'Impératrice-Régente la glorieuse victoire de Magenta, et le soir, des salves d'artillerie parties de l'hôtel des Invalides apprirent à Paris cette heureuse nouvelle. La ville entière fut illuminée en signe de réjouissance, et, le lendemain, les principaux quartiers furent pavoisés. Le même enthousiasme éclata dans toute la France. Un *Te Deum* solennel en actions de grâces pour le succès de nos armes fut chanté le 7 dans l'église Notre-Dame à Paris, en présence de l'Impératrice-Régente, de la famille impériale et des grands dignitaires de l'État. Le 13, le lieutenant-colonel Schmitz, officier d'ordonnance de l'Empereur, chargé par Sa Majesté de remettre à l'Impératrice le drapeau du 9e régiment d'infanterie autrichienne, pris à Magenta, arriva à Paris et présenta à l'Impératrice ce glorieux trophée.

UNIFORMES DE LA LÉGION GARIBALDI

Officier, grande tenue. Cavalier guide. Soldat. Officier, tenue de campagne.

## XV

Opérations de Garibaldi. — Ses forces. — Il est attaqué à Varèse. — Arrivée des volontaires à Côme. — Occupation de San-Fermo. — Garibaldi délivre Camerlata, Torraberato et Lecco. — Il marche vers Brescia. — Combat de Seriate. — Attaque des Autrichiens à Castelnedolo. — Ils battent en retraite. — Trait d'audace de Garibaldi.

Pendant que l'armée alliée se tenait encore sur la défensive, le général Garibaldi, à la tête de ses intrépides chasseurs des Alpes, s'élançait hardiment de la rive droite de la Dora sur le flanc droit des Autrichiens. Ce mouvement fut exécuté avec une telle rapidité qu'en peu de jours il arrivait à Sesto-Calende, d'où il chassait l'ennemi. Il pénétra de là sur le territoire lombard et lança aussitôt cette proclamation :

« Lombards !

« Vous êtes appelés à une nouvelle vie, et vous devez répondre à l'appel, comme le firent vos pères à Ponsida et à Legnano. L'ennemi est encore le même : atroce, assassin, impitoyable et pillard. Vos frères de toutes les provinces ont juré de vaincre ou de mourir avec vous. C'est à nous à venger les insultes, les outrages, la servitude de vingt générations passées; c'est à nous à laisser à nos fils un patrimoine pur de la souillure de la domination du soldat étranger.

« Victor-Emmanuel, que la volonté nationale a choisi pour notre chef suprême, m'envoie au milieu de vous pour vous organiser dans les batailles patriotiques. Je suis touché de la sainte mission qui m'est confiée, et fier de vous commander.

« Aux armes donc ! le servage doit cesser !

« Qui peut saisir une arme et ne la saisit pas est un traître !

« L'Italie, avec ses enfants unis et affranchis de la domination étrangère, saura reconquérir le rang que la Providence lui a assigné parmi les nations. »

Le corps du général était alors composé de 4,000 hommes déterminés et tous choisis par lui parmi les volontaires italiens accourus à Turin. Il comptait trois régiments d'infanterie, 650 guides et 200 carabiniers. Le 1er régiment était commandé par le colonel Cosenz, ses deux bataillons par les majors Marochetti et Lipari ; le 2e régiment, par le colonel Medici, ses deux bataillons, par les majors Riccardo Ceroni et Sacchi ; le 3e régiment, par le colonel Ardiono, ses deux bataillons, par les majors Nino Bixio et Quintini. Les guides, commandés par le lieutenant Simonetta, étaient armés d'une lance, d'un sabre et de deux revolvers. A l'état-major du général figuraient les majors Carrano et San Do-

VUE DE COME, QUARTIER-GÉNÉRAL DE GARIBALDI.

ATTAQUE ET PRISE DE SAN FERMO PAR LES TROUPES DE GARIBALDI.

ATTAQUE PAR LE *RADETZKI*, DEVANT LES ILES BORROMÉES, D'UN CONVOI DE MUNITIONS DESTINÉ A GARIBALDI.

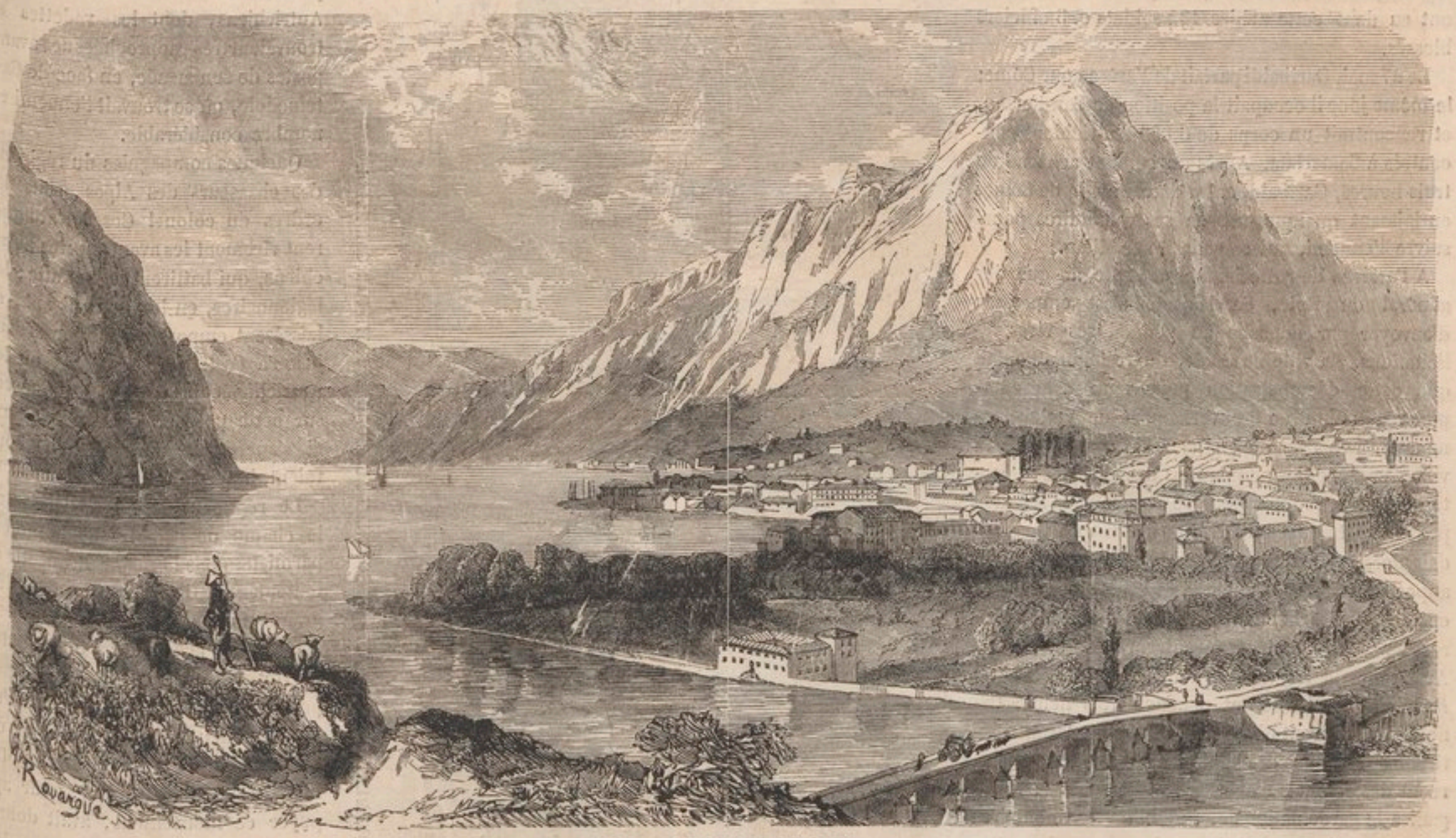

LECCO, SUR LE LAC DE COME.

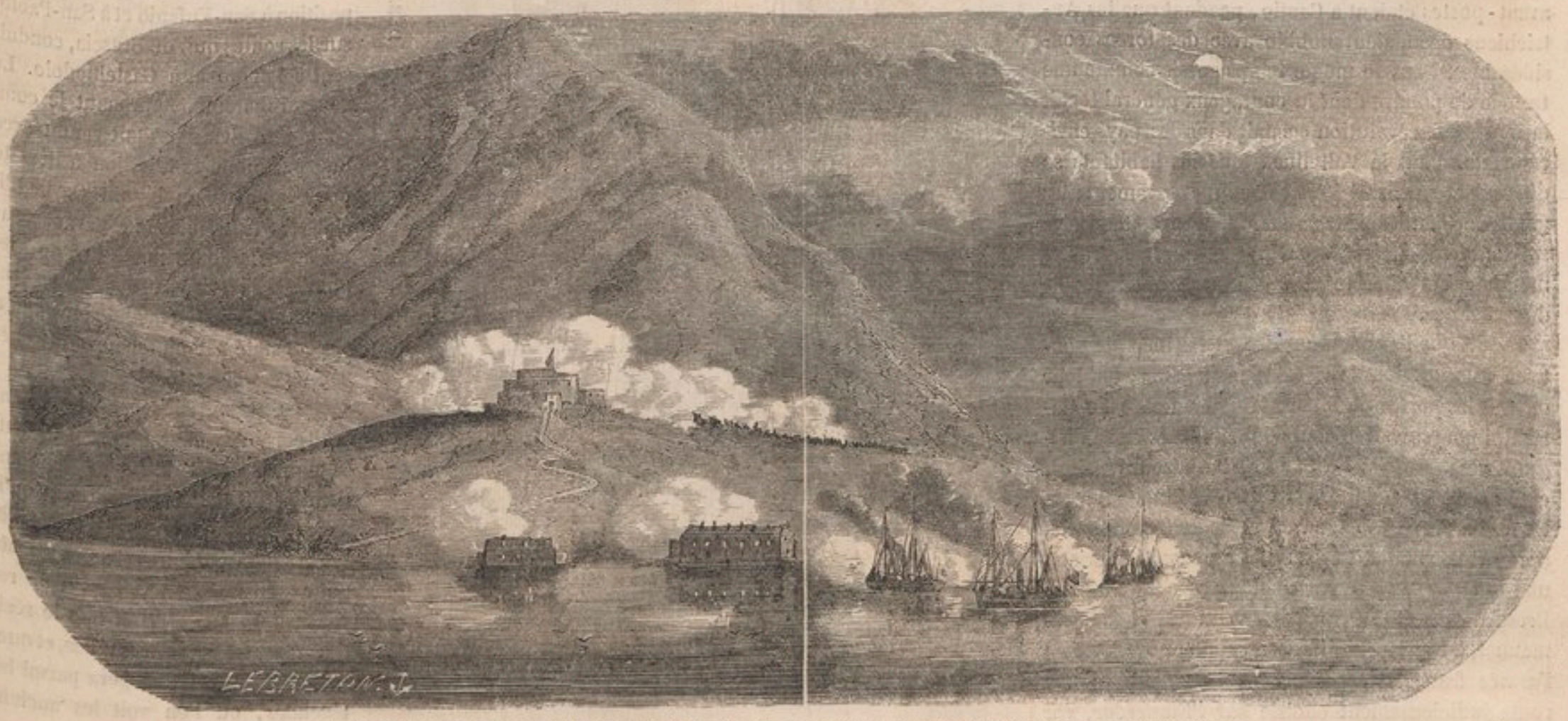

ATTAQUE DE NUIT DU FORT DE LAVENO, SUR LE LAC MAJEUR, PAR LES TROUPES DE GARIBALDI.

nato, les capitaines Cenni et Curti, Bovi et Gian Felici, tous jeunes gens pleins de feu et de valeur. Outre cette force, Garibaldi disposait encore d'un petit corps d'artillerie de 14 pièces, parmi lesquelles 6 ont été capturées par les volontaires de Garibaldi avant qu'elles aient pu être enclouées par les Autrichiens.

A ces troupes régulières on doit encore ajouter près de trois mille volontaires, gardes mobiles, partisans, etc., qui se sont joints au général Garibaldi, aussitôt après son entrée à Côme et à Varèse.

Établi à Varèse, Garibaldi fut attaqué par le feldmaréchal Urban, à la tête de 3,000 hommes, 200 chevaux et 4 canons; quoique dépourvu d'artillerie, il soutint une lutte acharnée d'où il sortit vainqueur. Un bulletin rétrospectif autrichien a dit que l'attaque de Varèse, qui a eu lieu le 26 mai par trois bataillons, a échoué, et que les Autrichiens ont eu dans cette affaire 132 soldats et 5 officiers blessés.

Le 27 mai, Garibaldi partait de Varèse pour Côme; le même jour il occupait la position de San-Fermo, et rencontrait un corps de 6,000 Autrichiens concentrés à Camerlata. Après un combat acharné de trois heures, Garibaldi entra dans la ville de Côme, en laissant quelques-uns de ses volontaires poursuivre l'ennemi, qui se retirait sur Milan.

A l'arrivée de cette bonne nouvelle au quartier général du Roi, Sa Majesté s'est empressée d'envoyer par dépêche au général ses vives félicitations. La ville de Côme, du reste, n'attendait que cette démonstration pour faire acte complet d'adhésion au gouvernement de Victor-Emmanuel. Dès l'entrée du général au milieu de la ville illuminée, les populations des environs se portèrent à sa rencontre pour se ranger sous ses drapeaux. La hardie initiative de celui qu'on regardait alors seulement comme un partisan audacieux, apporta aux armées alliées une utile diversion, et encouragea les habitants des rives du lac Majeur à résister énergiquement aux entreprises de l'ennemi. Aussi, quand les vapeurs autrichiens *Benedeck* et *Radetzki* bombardèrent pendant trois heures Canobbio, ils furent obligés de se retirer devant l'attitude courageuse des habitants. A Côme, Garibaldi reçut des renforts d'artillerie et de soldats; il organisa la garde nationale et mobilisa les volontaires qui accouraient grossir le nombre des milices. Ses avant-postes étaient à Cantio, pendant que les Autrichiens occupaient Bobbio avec des forces considérables. Dans le même temps aussi, comme une traînée de poudre dont le courageux général tenait la mèche, la révolution éclatait dans les pays environnants. Dans la Valteline, tous les habitants se dirigeaient sur Sondrio, centre du mouvement; les gendarmes autrichiens se retiraient sur le territoire suisse, où ils étaient désarmés et internés, et Camerlata, Torraboreto et Lecco étaient au pouvoir des patriotes.

Tandis que l'armée française et l'armée piémontaise remportaient la victoire de Magenta, qui leur ouvrait les portes de Milan, la petite armée de Garibaldi poursuivait le cours de ses succès en se dirigeant vers Brescia. Le 17 juin, l'éclaireur général, comme on l'appelait, campait à Molinetto, à six kilomètres de Brescia, sur la route du lac de Garde, après avoir occupé Bergame et repoussé, à Seriate, une attaque de 1,500 Autrichiens venant du côté de Brescia. Après lui venait l'armée du Roi Victor-Emmanuel, à Fiumicello, jusqu'aux portes de Brescia; l'armée française fermait la marche, suivant une route judicieusement choisie par l'Empereur, car

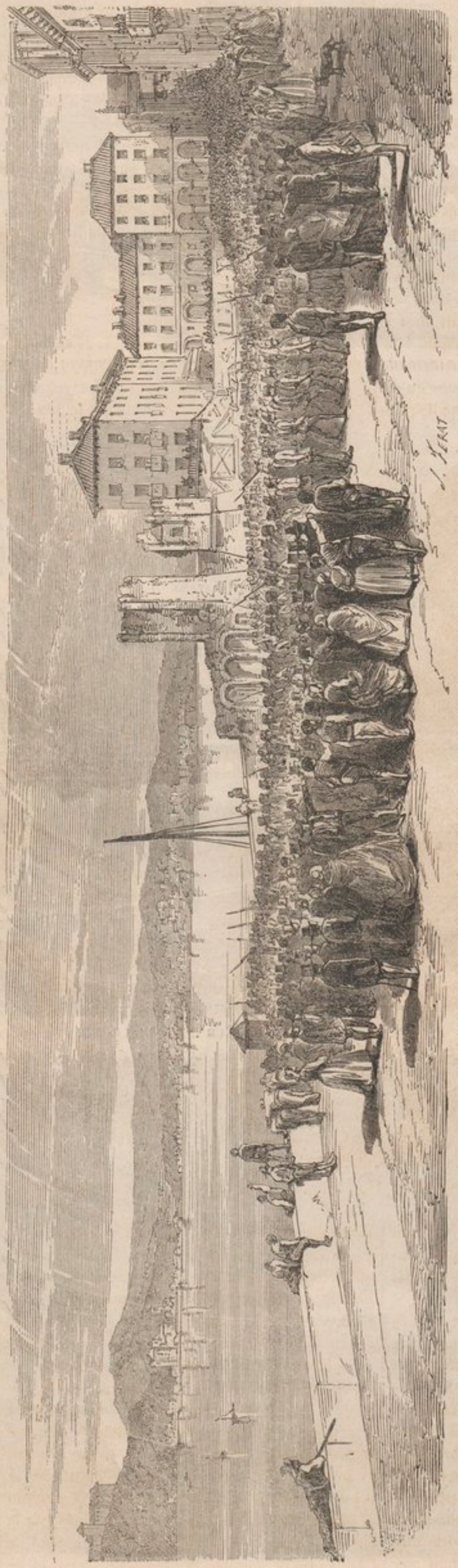

DÉBARQUEMENT, A ARONA, DES PRISONNIERS AUTRICHIENS FAITS PAR GARIBALDI. — J. GRAT

l'armée pouvait se présenter tout entière en quelques heures, soit aux corps d'armée principaux que l'on poursuivait dans leur retraite après Magenta, soit à un corps d'armée détaché qui, venant de Crémone ou de Mantoue, aurait voulu surprendre les armées alliées sur le flanc droit ou par derrière. Dans la nuit du 14 au 15 juin, le général Garibaldi, avec une partie de ses forces, se rendit à Bertoletto, où il fit construire un pont en remplacement de celui qui avait été détruit par les Autrichiens, afin de se conserver des communications avec Brescia; il placa le reste de ses troupes à Rezzato et à Treponti, avec ordre de tenir tête aux Autrichiens, dont les vedettes se trouvaient très-rapprochées des avant-postes de son armée, en face de Castelnedolo, où se trouvait l'ennemi en nombre considérable.

Quelques compagnies du régiment des chasseurs des Alpes, sous les ordres du colonel Cosenz, attaquèrent vivement les avant-postes autrichiens, qui battirent en retraite; les légionnaires, en les poursuivant, se laissèrent emporter par leur ardeur jusqu'à Castelnedolo même, où les Autrichiens en masse tombèrent sur cette poignée de braves. Ceux-ci, s'apercevant du péril qu'ils couraient, battirent en retraite.

Le régiment de Cosenz laissa sur le champ de bataille 185 hommes, parmi lesquels le major Brunzetti et le lieutenant Gradenigo, un des plus grands noms de Venise.

Garibaldi accourut en toute hâte, parvint à reprendre ses anciennes positions en faisant éprouver des pertes sérieuses à l'ennemi, et en essuyant lui-même des pertes notables. Dès le matin, le Roi, pour appuyer ce mouvement, avait donné l'ordre à la 4me division de prendre position à San-Eufenio et à San-Paolo, sur les routes qui, de Brescia, conduisent à Lonato et à Castelnedolo. Le général Cialdini, apprenant le combat qui se livrait, s'était rendu avec une partie de sa division à Rezzato pour appuyer au besoin Garibaldi. Mais les Autrichiens ne s'avancèrent pas au delà de Civilonghe et de Treponti, et se retirèrent bientôt en évacuant même Castelnedolo, ce qui a été constaté par un escadron de chevau-légers de Novare.

Nous ne suivrons pas ce vaillant petit corps de volontaires dont l'ardente ambition était de rencontrer l'ennemi, dans toutes les marches qu'il a fournies pour atteindre ce noble but; sa part de gloire est assez grande pour qu'il ne soit pas besoin de recourir à un autre relief que le récit des actions qu'il a accomplies, et que, dans cent ans, on rangera parmi les légendes, où l'on voit les anciens

chevaliers pourfendre des armées entières pour *l'honneur de leur dame.*

Le 12 juin, Garibaldi était à Brescia, où il reçut l'accueil dû à ses grandes vertus et à son grand courage. De cette ville il se dirigea vers Salo et Desenzano, où il rencontra des forces tellement considérables qu'il jugea prudent de rétrograder, en faisant taire toutefois le feu d'un vapeur autrichien qui canonnait sa troupe.

Nous retrouvons enfin le général presque à la fin de la campagne, le 5 juillet, à Bormio, après avoir livré des combats à Mazzo, à Ballatore, au Bagni-Nuovi, jusqu'à la troisième Cantoniere sur la route du Stelvio, dans la Valteline, où il avait été envoyé par les alliés, afin de s'opposer, le cas échéant, au passage d'un corps ennemi. Il se trouvait ainsi à l'extrême frontière du territoire germanique, à la tête de 14,000 hommes. On lui prêtait l'intention d'entrer dans le Tyrol; mais quelque bravoure qu'on accorde à Garibaldi, on a dû reconnaître qu'il savait

LE GÉNÉRAL DE DIVISION MELLINET.

LE COLONEL A. CHARLIER, DU 90e DE LIGNE, TUÉ A MAGENTA.

au besoin mettre un frein à sa témérité, et devant les difficultés qu'il avait à surmonter, on peut supposer qu'il aurait attendu des événements plus favorables.

Tous ceux qui ont pu approcher de cet illustre représentant de l'indépendance italienne, font le plus grand éloge de ses qualités politiques et militaires. Avec quelques hommes comme lui, embrasés de l'amour sacré de la patrie, il entreprit d'aider puissamment la marche des armées alliées, au risque d'être écrasé mille fois par des forces supérieures, dans des circonstances où il ne pouvait espérer aucun secours. Son nom déjà illustre entraina après lui des volontaires de plus en plus nombreux, et quoique sans artillerie, il remporta une série d'avantages qui font un digne pendant aux victoires remportées par les armées alliées. Se trouvant en présence d'un corps nombreux d'Autrichiens bien pourvu d'artillerie, il donne l'ordre de l'attaque ou plutôt il s'élance lui-même en avant : « Nous n'avons pas de canons » lui crie-t-on ; « Eh bien! répond Garibaldi, les Autrichiens n'en ont-ils pas? »

De pareils hommes sont l'éternel orgueil d'un pays; et ceux qui ont combattu sous lui, tels que les Cosenz, les Medici, les Bixio, les Sacchi, les Ferrari, les Carrano et tant d'autres, ont le droit de dire avec fierté quand on parle de ces merveilleuses luttes : « J'en étais aussi ! »

## XVI

Évacuation de Milan. — Les alliés marchent sur cette ville. — Entrée solennelle du roi Victor-Emmanuel et de l'Empereur à Milan. — Ivresse des Milanais. — L'Empereur s'établit à la villa Bonaparte. — Proclamation de l'Empereur au peuple italien.—Proclamation à l'armée d'Italie.

Quand les Autrichiens entendirent le bruit du canon dans la direction de Magenta, le 4 juin à midi, ils ne croyaient pas à une bataille aussi sanglante que celle qui a été pour nos armes l'occasion d'un brillant succès ajouté à tant d'autres. Dans l'après-midi cependant, l'arrivée des blessés ramenés du champ de bataille dans la ville enleva à la garnison autrichienne l'illusion qui la soutenait encore. Dès le soir, elle fut consignée et se retira dans le château, et les autorités autrichiennes commencèrent à tout disposer pour l'organisation d'un départ. Les troupes de Magenta arrivèrent en désordre à la nuit et bivouaquèrent sur la place. Le dimanche, à 9 heures du matin, les fonctionnaires, la garnison de Milan, partirent en emportant les caisses par le chemin de fer de Cassano. On fit sauter le pont de l'Adda près de Cassano. Beaucoup de blessés et de malades furent laissés en arrière; mais les Autrichiens savaient qu'ils avaient affaire à un ennemi généreux, et que ces malheureux étaient aussi en sûreté entre les mains des Français qu'au milieu de leurs compatriotes.

« ... C'était un triste spectacle, a dit la *Gazette de Milan*, que le spectacle offert par les colonnes autrichiennes battant en retraite. Les blessés en grand nombre entassés sur des charrettes, sans distinction de rang et de grade, gisaient sur des monceaux d'uniformes, de bagages et d'armes. Toute la nuit ont défilé ces charrettes, des chevaux sans maître, des soldats de toutes armes et de tous uniformes, à la débandade, puis enfin des compagnies marchant régulièrement et de l'artillerie en bon ordre.

« Le peuple est entré dans la citadelle presque en même temps que les troupes harassées de fatigue et qui ne songeaient qu'à s'éloigner rapidement.

« On y a trouvé des armes, des effets militaires, de la farine, du riz; les caisses contenant de l'argent monnayé pour une valeur de 8 millions, ont été remises à la municipalité par des citoyens intègres.

« Les bataillons autrichiens et l'artillerie, en quittant la ville, ont traversé des rues pavoisées aux couleurs italiennes et entendu les clameurs populaires. »

La population milanaise, connue pour sa haine profonde contre les Tudesques, ne dissimulait pas sa joie. « Nous reviendrons, » criaient les soldats irrités; mais cette bravade inspirée par une fureur impuissante, sonnait comme une note joyeuse aux oreilles des Milanais, qui savaient ce qu'ils devaient espérer des vainqueurs de Montebello et de Magenta. Le soir même du 5, le 1er et le 2e corps autrichiens passèrent dans la ville, et après s'être reposés pendant quelques instants, ils marchèrent sans s'arrêter jusqu'à Lodi, où ils se réorganisèrent et se remirent en marche pour occuper Melegnano.

Pendant ce temps, l'armée française et l'armée

piémontaise, après s'être un instant reposées de la fatigue de la vaillante journée de Magenta, se dirigeaient sur Milan.

Le 8 au matin, l'Empereur et le roi Victor-Emmanuel faisaient leur entrée dans la capitale de la Lombardie, où toute la population, transportée de reconnaissance, préparait aux deux souverains, héros à la tête de leurs armées héroïques, la plus belle récompense et la seule qui console du sang versé, le spectacle de tout un peuple arraché à la servitude, dont le délire devait prendre toutes les formes de la gratitude la plus profonde et la plus touchante.

Quand les cent-gardes qui marchaient en tête du cortége commencèrent à défiler dans le Corso, les vivats commencèrent pour ne plus cesser. A la vue de l'Empereur et de Victor-Emmanuel, les bouquets et les couronnes furent lancés avec tant de profusion des fenêtres, que les larges dalles furent bientôt recouvertes d'une couche épaisse de fleurs. Les femmes surtout se faisaient remarquer par l'exaltation de leur enthousiasme. Penchées en avant sur les balcons recouverts de riches tentures de soie et de velours, coiffées en cheveux, la plupart en toilette de bal, elles dépouillaient les orangers placés à leurs côtés, et formaient des avalanches de verdure qui retombaient en pluie odorante sur les officiers agitant leurs sabres en signe de remercîment et sur les soldats dont les armes et les uniformes, glorieusement salis par la fumée et par la poudre, formaient un profond contraste avec les fleurs, les drapeaux flottants, les frais visages animés par le feu de l'enthousiasme.

Que pourrions-nous dire pour représenter dignement le délire qui s'était emparé de cette malheureuse population hier encore livrée au despotisme et à l'arbitraire, voyant tout d'un coup briser ses chaînes, et ayant devant les yeux les hommes généreux qui, au prix de leur sang, lui ont à jamais assuré l'indépendance? Toutes les descriptions sont vaines, et chacun se représentera l'enivrement de cette foule, en songeant aux misères auxquelles elle venait d'échapper. Le roi Victor-Emmanuel marchait au milieu de la rue, et l'Empereur victorieux à sa droite, n'entrant en quelque sorte que le second dans la nouvelle capitale du roi-chevalier, montrant ainsi à l'Europe inquiète qu'il avait entrepris une sainte guerre de liberté, non une guerre de conquêtes.

LE GÉNÉRAL ESPINASSE.

Les cris, les trépignements, recommencèrent avec le défilé de l'armée sarde, et l'Empereur était souvent obligé d'arrêter son cheval, afin de ne pas écraser les hommes du peuple qui se jetaient littéralement sous les pieds des chevaux.

C'est à ce moment solennel où tous les cœurs sont réunis dans un sentiment unanime d'amour et de reconnaissance, que le souverain qui représentait un grand pays comme la France a dû se sentir fier, et pour le pays et pour lui-même, d'avoir combattu et vaincu pour la cause de l'humanité!

Tous les habitants de Milan portaient la cocarde aux couleurs nationales, les femmes l'arboraient fièrement à leurs chapeaux et à leurs cheveux.

Du Corso, l'Empereur se rendit à la *villa Bonaparte*, où Sa Majesté établit son quartier général. Le roi Victor-Emmanuel ne voulut pas prendre possession du Palais-Royal, demeure des archiducs, il se rendit au palais Busca.

Ce jour même, une proclamation de l'Empereur aux Italiens fut affichée sur tous les murs, et produisit un grand et heureux effet sur la population milanaise. La voici :

« Italiens,

« La fortune de la guerre nous conduisant aujourd'hui dans la capitale de la Lombardie, je viens vous dire pourquoi j'y suis.

« Lorsque l'Autriche attaqua injustement le Piémont, je résolus de soutenir mon allié le roi de Sardaigne; l'honneur et les intérêts de la France m'en faisaient un devoir. Vos ennemis, qui sont les miens, ont tenté de diminuer la sympathie universelle qu'il y avait en Europe pour votre cause, en faisant croire que je ne faisais la guerre que par ambition personnelle ou pour agrandir le territoire de la France. S'il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque, je ne suis pas du nombre. Dans l'état éclairé de l'opinion publique, on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles, et cette influence morale, je la recherche avec orgueil en contribuant à rendre libre une des plus belles parties de l'Europe. Votre accueil m'a déjà prouvé que vous m'avez compris. Je ne viens pas ici avec un système préconçu pour déposséder les souverains ni pour vous imposer ma volonté : mon armée ne s'occupera que de deux choses, combattre vos ennemis et maintenir l'ordre intérieur; elle ne mettra aucun obstacle à la libre manifestation de vos vœux légitimes. La Providence favorise quelquefois les peuples comme les individus,

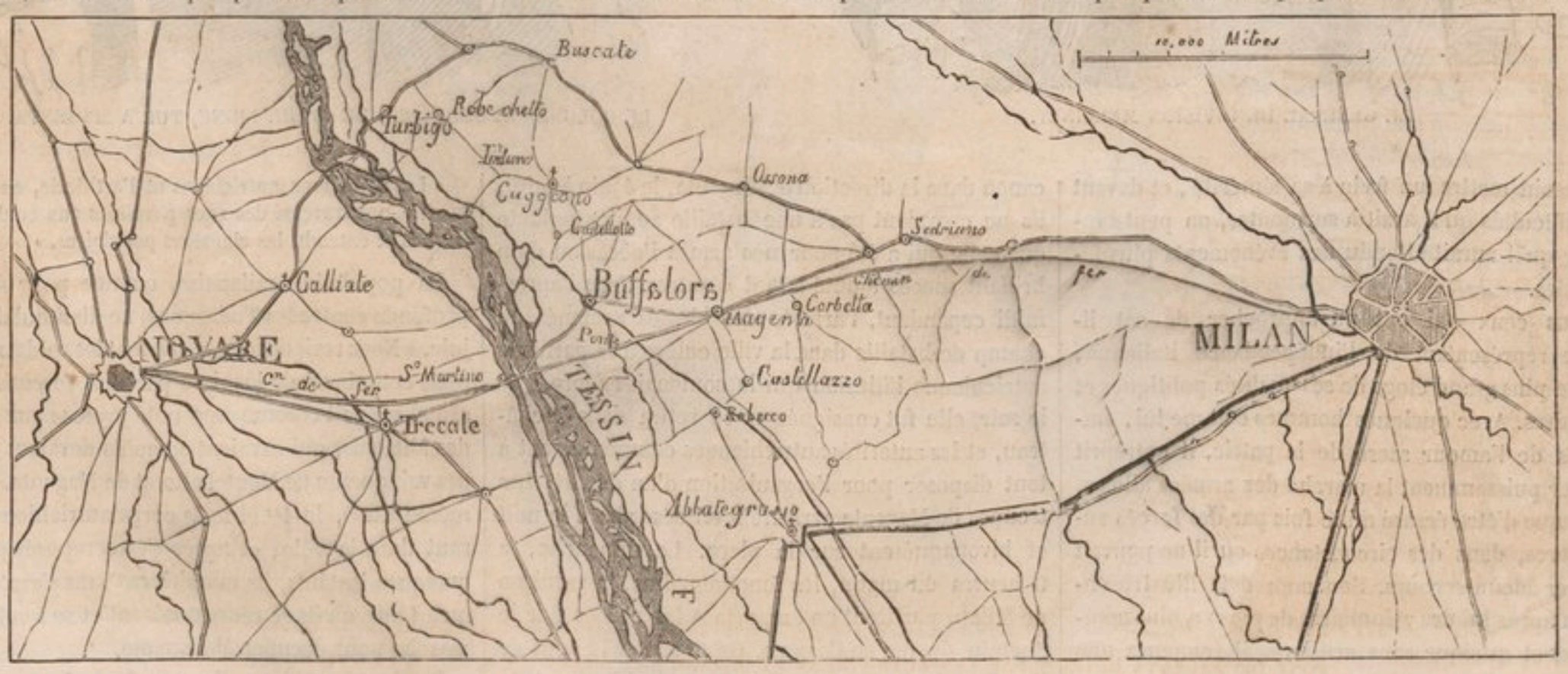


CARTE POUR LA BATAILLE DE MAGENTA.

MAISONS DE BUFFALORA DÉTRUITES PAR LE CANON.

en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup ; mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous. Votre désir d'indépendance, si longtemps exprimé, si souvent déçu, se réalisera si vous vous en montrez dignes. Unissez-vous donc dans un seul but, l'affranchissement de votre pays. Organisez-vous militairement. Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur. Souvenez-vous que sans discipline il n'y a pas d'armée, et, animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats ; demain vous serez citoyens libres d'un grand pays.

« Fait au quartier impérial de Milan, le 8 juin 1859.

« NAPOLÉON. »

Cette autre proclamation, adressée aux soldats de l'armée d'Italie, constate les efforts prodigieux qu'il a fallu faire pour arriver au triomphe que nous venons d'esquisser, et était de nature à retremper le courage et l'énergie de ces vaillants hommes, s'il avait jamais été nécessaire de leur demander de nouveaux sacrifices au-devant desquels une noble émulation les faisait courir !

« Soldats,

« Il y a un mois, confiant dans les efforts de la diplomatie, j'espérais encore la paix, lorsque tout à coup l'invasion du Piémont par les troupes autrichiennes nous appela aux armes. Nous n'étions pas prêts. Les hommes, les chevaux, le matériel, les approvisionnements manquaient, et nous devions, pour secourir nos alliés, déboucher à la hâte, par petites fractions, au delà des Alpes, devant un ennemi redoutable et préparé de longue main.

« Le danger était grand : l'énergie de la nation et votre courage ont suppléé à tout. La France a retrouvé ses anciennes vertus, et, unie dans un même but comme en un seul sentiment, elle a montré la puissance de ses ressources et la force de son patriotisme. Voici dix jours que les opérations ont commencé, et déjà le territoire piémontais est débarrassé de ses envahisseurs.

« L'armée alliée a livré quatre combats heureux et remporté une victoire décisive, qui lui ont ouvert les portes de la capitale de la Lombardie. Vous avez mis hors de combat plus de 35,000 Autrichiens, pris 17 canons, 2 drapeaux, 8,000 prisonniers, mais tout n'est pas terminé ; nous aurons encore des luttes à soutenir, des obstacles à vaincre.

« Je compte sur vous : courage donc, braves soldats de l'armée d'Italie ! Du haut du ciel vos pères vous contemplent avec orgueil !

« NAPOLÉON. »

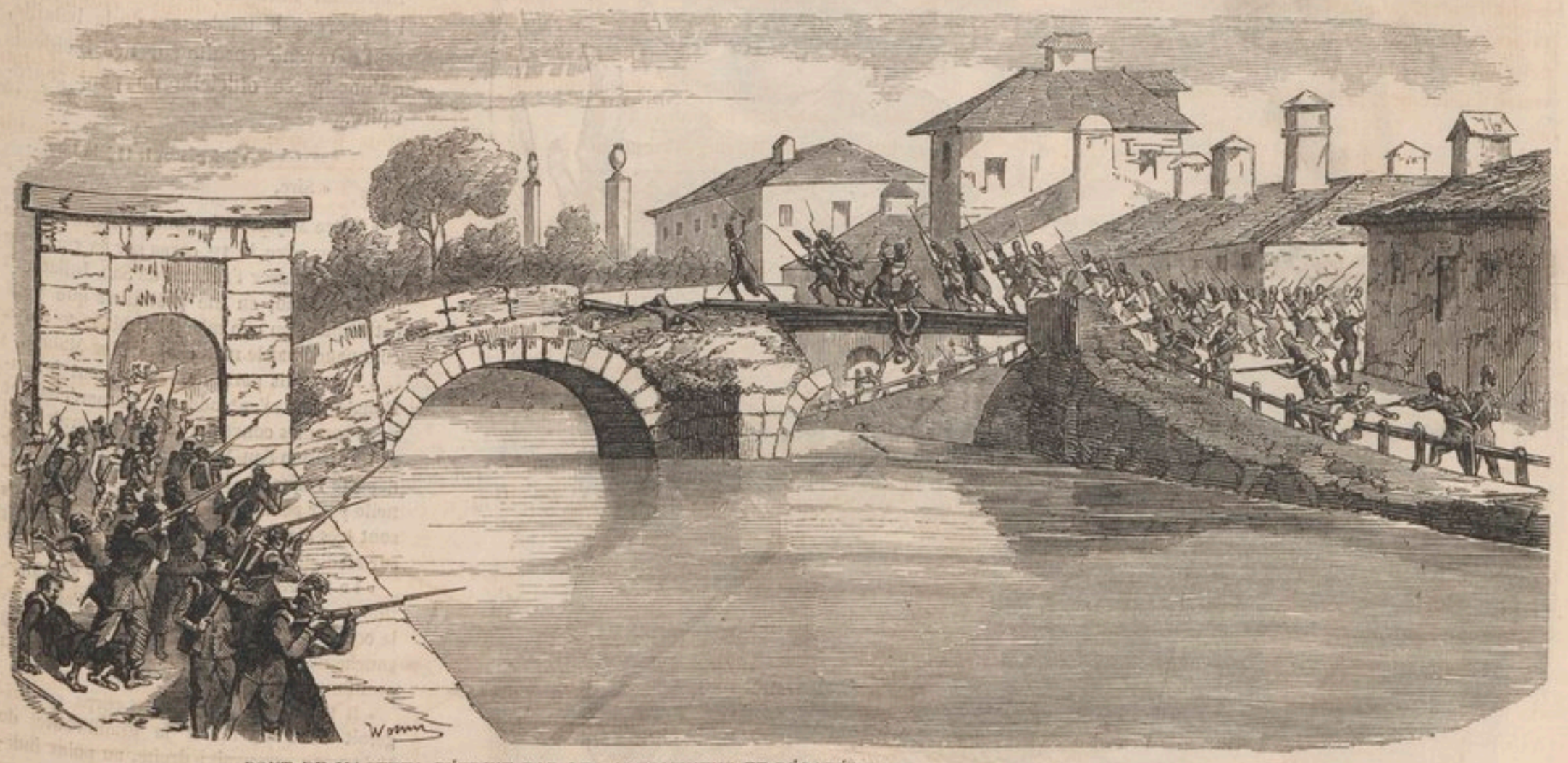

PONT DE MAGENTA DÉTRUIT PAR LES AUTRICHIENS ET RÉPARÉ PAR LES FRANÇAIS SOUS LE FEU DE L'ENNEMI.

PRISE DE PONTE-DI-MAGENTA PAR LE GÉNÉRAL VINOY.

## XVII

Les Autrichiens se retranchent à Melegnano. — Combat de Melegnano. — Rapport du maréchal Baraguey-d'Hilliers. — Retraite des Autrichiens. — Mouvement tournant du général Forey. — Épisodes du combat. — Rapport de Giulay sur ce combat. — Réjouissances à Milan. — *Te Deum* chanté à la cathédrale. — L'Empereur et le Roi se rendent au théâtre de la Scala. — Départ de l'Empereur.

Pendant que Milan en fête se livrait à toutes les manifestations d'une joie partagée par les troupes qui avaient pu pénétrer dans la ville, la nouvelle se répandait tout à coup qu'une bataille se livrait à quelques lieues de la ville. La fortune réservait un nouveau triomphe aux armes de la France, triomphe qui devait porter au comble l'enthousiasme des Lombards.

Les Autrichiens, comme nous l'avons dit plus haut, se dirigèrent sur Lodi et Pavie en pleine retraite, ne s'arrêtant qu'à Melegnano, village situé au milieu d'une vaste plaine. Au nombre de 35,000 hommes commandés par le général Roden, l'ennemi avait élevé des travaux tout autour du village, et, comprenant l'importance de cette position pour arrêter la marche de notre armée sur Lodi, il s'y était fortement retranché. Cette position était aussi d'un grand intérêt pour nous; et par un coup d'œil jeté sur la carte, il est facile de voir qu'une fois maitres de Melegnano, nous menacions les deux lignes de retraite des Autrichiens.

L'Empereur avait reconnu la nécessité de chasser l'ennemi de San-Juliano et de Melegnano. Il ordonna, le 9, au maréchal Baraguey-d'Hilliers, auquel était adjoint le 2e corps commandé par le maréchal de Mac-Mahon, de s'emparer le jour même des positions occupées par les Autrichiens

Afin d'être exacts, nous ne pouvons mieux faire que de donner le rapport du maréchal Baraguey-d'Hilliers adressé à l'Empereur le lendemain de la bataille, sauf à revenir ensuite sur des incidents qu'une pièce officielle ne peut reproduire.

« Melegnano, le 10 juin 1859.

« Sire,

« Votre Majesté m'a donné l'ordre hier de me porter avec le 1er corps sur la route de Lodi, de chasser l'ennemi de San-Juliano et de Melegnano, en me prévenant que pour cette opération elle m'adjoindrait le 2e corps commandé par le maréchal de Mac-Mahon.

« Je me suis porté immédiatement à San-Donato pour m'entendre avec le maréchal, et nous sommes convenus qu'il attaquerait avec sa 1re division San-Juliano; qu'après en avoir déposté l'ennemi, il se dirigerait sur Carpianello pour passer le Lombro, dont les abords sont très-difficiles, et que de là il se dirigerait sur Mediglia.

« La 2e division devait prendre à San-Martino la route qui, par Trivulzo et Casanova, la conduisait à Bettola et se dirigeait sur la gauche de Mediglia, de manière à tourner la position de Melegnano.

« Il fut convenu que le 1er corps se dirigerait tout entier sur la grand'route de Melegnano, enverrait à droite, au point indi-

PRÉSENTATION AU GÉNÉRAL DE MAC-MAHON, DES TROIS DRAPEAUX PRIS AUX AUTRICHIENS A LA BATAILLE DE MAGENTA.

A. Valentin Junel, capitaine d'état-major, del.

BATAILLE DE MAGENTA (4 JUIN 1859). — L'EMPEREUR [illegible]RGE UNE BATTERIE CONTRE PONTE NOVO DI MAGENTA.

Tiré de l'Album de S. M. l'Empereur.

qué sur la carte « Betolma, » la 1re division qui, passant par Civesio, Viboldone, irait à Mezzano, établirait sur ce point une batterie de 12 pièces pour battre Pedriano d'abord, et plus tard le cimetière de Melegnano, où l'ennemi s'était retranché et où il avait établi de fortes batteries;

« Que la 2e division du 1er corps, après avoir quitté San-Juliano, se porterait sur San-Brera et y établirait également une batterie de 12 pièces pour battre le cimetière et enfiler la route de Melegnano à Lodi;

« Qu'enfin la 3e division du même corps se dirigerait directement sur Melegnano, et enlèverait la ville concurremment avec les 1re et 2e divisions, dès que le feu de notre artillerie y aurait jeté du désordre.

« La 1re division, laissant Melegnano sur sa gauche, eut ordre de se porter sur Cerro, la 2e et la 3e sur Sordio, où elles devaient se mettre en rapport avec le 2e corps qui, par Dresano et Casalmajocco, s'y dirigeait également.

« Pour que ces combinaisons pussent avoir un plein succès, il fallait que le temps ne manquât pas à leur développement, et en me prescrivant d'opérer le même jour de mon départ de San-Pietro l'Olmo, Votre Majesté rendait ma tâche plus difficile, car la tête de la 3e division du 1er corps ne put entrer en ligne qu'à trois heures et demie, tant la route était embarrassée par les convois des 2e et 4e corps. Cependant, à deux heures et demie, je donnai l'ordre au maréchal de Mac-Mahon de marcher sur San-Juliano; il n'y trouva pas l'ennemi, passa le Lombro à gué, quoiqu'un pont fût indiqué sur la carte à Carpianello, et continua son mouvement sur Mediglia.

« A cinq heures et demie, la 3e division du 1er corps arriva à environ 1,200 mètres de Melegnano, occupé par l'ennemi, qui avait élevé une barricade à environ 500 mètres en avant sur la route, et avait établi des batteries à l'entrée même de la ville, derrière une coupure, à hauteur des premières maisons. J'ordonnai au général Bazaine de disposer sa division pour l'attaque : un bataillon de zouaves fut jeté en avant et sur les flancs en tirailleurs. L'ennemi nous accueillit par une canonnade qui pouvait devenir dangereuse, parce que ses boulets enfilaient la route sur laquelle nous devions marcher en colonne. Notre artillerie répondit avec succès à celle des Autrichiens, et le général Forgeot, avec deux batteries et les tirailleurs de la 1re division à Mezzano, appuya sur notre droite l'attaque que nous allions faire. Je fis mettre les sacs à terre et lancer au pas de course sur la batterie ennemie le 2e bataillon de zouaves, suivi par toute la 1re brigade. Les Autrichiens avaient garni d'une nuée de tirailleurs les premières maisons de la ville, la coupure de la route et le cimetière, et cependant ils ne purent résister à l'élan de notre attaque, battirent en retraite à droite et à gauche, firent une vigoureuse résistance dans les rues, au château, derrière les haies et les murs des jardins, et furent complétement chassés de la ville à neuf heures du soir.

« La 2e division, à son arrivée près de Melegnano, prit la gauche de la 3e, suivit la rivière, et prit ou tua les ennemis que nous avions déjà chassés du haut de la ville et dépassés. Le maréchal de Mac-Mahon put même envoyer aux Autrichiens des balles et des boulets sur la route de Lodi; il s'était porté, au bruit de notre fusillade, à Colognio.

« La résistance de l'ennemi a été vigoureuse. On s'est plusieurs fois abordé à la baïonnette : dans l'un des retours offensifs des Autrichiens, l'aigle du 33e, un instant en péril, a été bravement défendue.

« Les pertes de l'ennemi sont considérables : les rues et les terrains avoisinant la ville étaient jonchés de leurs morts; 1,200 blessés autrichiens ont été portés à nos ambulances; nous avons fait de 800 à 900 prisonniers et pris une pièce de canon. Nos pertes s'élèvent à 943 hommes tués ou blessés; mais, comme dans tous les engagements précédents, les officiers ont été frappés dans une large proportion : le général Bazaine et le général Goze ont été contusionnés; le colonel du 1er de zouaves a été tué; le colonel et le lieutenant-colonel du 33e ont été blessés; il y a en tout 13 officiers tués et 56 officiers blessés.

« J'ai l'honneur d'envoyer à l'Empereur, avec l'état de ces pertes, les propositions faites par les généraux de division et approuvées par moi. Je le prie d'y avoir égard et de traiter le 1er corps avec sa bienveillance habituelle.

« Je lui recommanderai particulièrement le colonel Anselme, mon chef d'état-major, proposé pour général de brigade; le commandant Foy, dont le cheval a été blessé, et qui est proposé pour lieutenant-colonel; le commandant Melin, proposé pour officier de la Légion d'honneur; le capitaine de Rambaud, pour lequel j'ai déjà demandé de l'avancement, et M. Franchetti, sous-officier au 1er chasseurs d'Afrique, mon porte-guidon, qui a été blessé à mes côtés.

« Je suis avec respect, Sire, de Votre Majesté, le très-humble et très-fidèle sujet,

« *Le maréchal*

« BARAGUEY-D'HILLIERS. »

TRANSPORT AUXILIAIRE DES BLESSÉS.

UN DESSINATEUR DE L'*ILLUSTRATION* SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE MAGENTA.

On peut voir d'après le rapport du maréchal Baraguey-d'Hilliers les difficultés que nos troupes avaient à vaincre. L'ennemi était d'autant plus favorisé dans ses positions, qu'il nous était impossible de nous développer, la route qui touche au village étant bordée de chaque côté d'un canal et de prés coupés de fossés et de rizières.

Quand, après un combat de deux heures, les troupes pénétrèrent dans Melegnano, elles eurent, comme à Magenta, à faire le siége de toutes les maisons barricadées et crénelées comme autant de petits forts. C'est pendant cette lutte que nos soldats, exposés au feu des Autrichiens protégés par les murailles, eurent beaucoup des leurs mis hors de combat.

Quoique le général Forey qui commandait l'aile gauche n'ait pas eu besoin de donner, il rendit la victoire plus importante encore en tournant le village, et se portant de manière à commander la ligne des Autrichiens en fuite. Il lança contre eux cent vingt boîtes à mitraille de quatre-vingts balles chacune qui jonchèrent le sol de cadavres.

La perte des Autrichiens a été considérable par suite du mouvement tournant du général Forey. Au nombre de 35,000 au commencement de la bataille, ils ont eu 1,500 hommes tués ou blessés, et nous leur avons fait 1,200 prisonniers. Le combat de Melegnano a duré neuf heures. Le 1er zouaves seul a eu 106 tués et 426 blessés.

Dans la soirée du même jour, il se passa un fait curieux qui mérite d'être consigné ici; il montre le sang-froid et le discernement que nos soldats savent, à l'occasion, allier à une fougue bouillante.

Un bataillon hongrois-croate voulait, vers onze heures du soir, s'emparer du village. Un soldat français, placé en sentinelle avancée, vit une compagnie autrichienne poussant une reconnaissance de son côté. Au lieu de tirer un coup de fusil pour donner l'alarme, il recula sans perdre de vue les Autrichiens, arriva jusqu'aux grand'gardes et les prévint de la présence de l'ennemi; la compagnie entière fut aussitôt enveloppée et faite prisonnière.

l'évidence même et des exagérations favorables à l'armée vaincue. Chacun se rappelle encore le premier rapport du feld-maréchal Giulay, qui, battu à Montebello, prétendait dans son rapport à l'empereur François-Joseph qu'il avait atteint son but en forçant l'ennemi à déployer ses forces. Ce simple échantillon, auquel on en pourrait joindre beaucoup d'autres, peut servir d'avertissement; et quoique nous comprenions qu'il ne soit guère possible d'avouer en toutes lettres qu'on a été battu, nous aurions désiré quelquefois plus de vraisemblance et moins de contradictions avec des faits incontestables. Voici, pour exemple, le bulletin officiel de la bataille de Marignan, publié par la *Gazette de Vienne :*

« Vérone, 13 juin, 4 heures après midi.

« Le 8 de ce mois, la brigade Roden, appartenant à la division d'arrière-garde Berger du 8e corps d'armée, se trouvait à Melegnano.

« A cinq heures et demie de l'après-midi, trois colonnes ennemies, venant de Milan, se dirigèrent vers ce point. La colonne d'attaque qui s'avançait sur la grand'route était forte de trois bataillons, six pièces d'artillerie et une division de cavalerie. Des deux autres colonnes, celle de l'aile droite était de même force avec 10 canons, parmi lesquels il y avait aussi des fusées à la Congrève; celle de l'aile gauche était un peu plus faible et avait 2 canons.

« A cinq heures trois quarts, l'ennemi commença l'attaque par une vive canonnade. La batterie de la brigade Roden répondit au feu de l'artillerie ennemie, qui était plus que double de la nôtre, et elle le fit d'une manière si persistante et si efficace qu'elle causa à l'ennemi de grandes pertes.

« Au bout d'une demi-heure, pendant laquelle la brigade Roden avait de nouveau pénétré dans la localité de Melegnano, l'ennemi fit une forte attaque d'infanterie contre le flanc droit de la brigade, menaçant ainsi sa communication par le pont du Lambro et sa ligne de retraite vers Lodi avec des forces tellement supérieures, que les détachements entrés à Melegnano durent être rappelés.

« La batterie tint bon au feu jusqu'au dernier moment; pendant ce temps, la brigade Boer, qui s'était tenue en arrière de Melegnano, était venue appuyer les troupes engagées; elle prit position près de Castello-Bernardi et occupa ce domaine, choisi comme point de jonction, jusqu'au moment où les derniers blessés furent transportés; elle y reçut les détachements qui se retiraient de Melegnano, tandis que l'ennemi, passé sur la rive gauche du Lambro, balayait la route dans le sens de sa longueur à partir de la Capuccini.

REMISE A L'IMPÉRATRICE D'UN DRAPEAU AUTRICHIEN PRIS A MAGENTA ET ENVOYÉ PAR S. M. L'EMPEREUR.

Les Piémontais, de leur côté, se comportèrent vaillamment, dans la même journée, en forçant le général Urban à la retraite et à l'abandon de Canonica.

Nous croyons utile, après avoir exposé les faits dans leur sincérité relativement au combat de Melegnano, de donner à la suite du rapport officiel du maréchal Baraguey-d'Hilliers le bulletin de l'armée autrichienne. Nous n'avons pas besoin de prévenir les lecteurs de se tenir en garde contre les équivoques du récit autrichien. Pendant la guerre, et lorsque ces documents avaient un intérêt plus puissant qu'aujourd'hui, le public a fait bonne justice des explications contraires à

« Une violente pluie d'orage et sans doute aussi l'intention de marcher sur Pavie engagèrent l'ennemi à cesser le combat; la division Berger continua, sans être inquiétée davantage, sa marche vers Lodi en sa qualité d'arrière-garde du 8e corps.

« Dans ce combat, comme toujours, nos troupes se sont héroïquement battues; le rapport du commandant de l'armée fait ressortir surtout la bravoure éclatante des officiers, qui, donnant l'exemple à leurs troupes, étaient toujours les premiers au combat, et trop souvent, hélas! trouvaient aussi les premiers la mort des héros.

« Nous n'avons pas encore le détail des pertes faites au combat de Melegnano; en conséquence, nous ne pouvons pas donner dès à présent les noms des officiers tués et blessés; nous les ferons ultérieurement connaître.

« Notre perte en tués et en blessés s'élève à 250 hommes; parmi les premiers se trouve le général-major Boer, qui, grièvement blessé, a succombé pendant qu'on le transportait à Lodi. »

Il n'est pas besoin de s'étendre longuement sur

LA VILLE DE PAVIE.

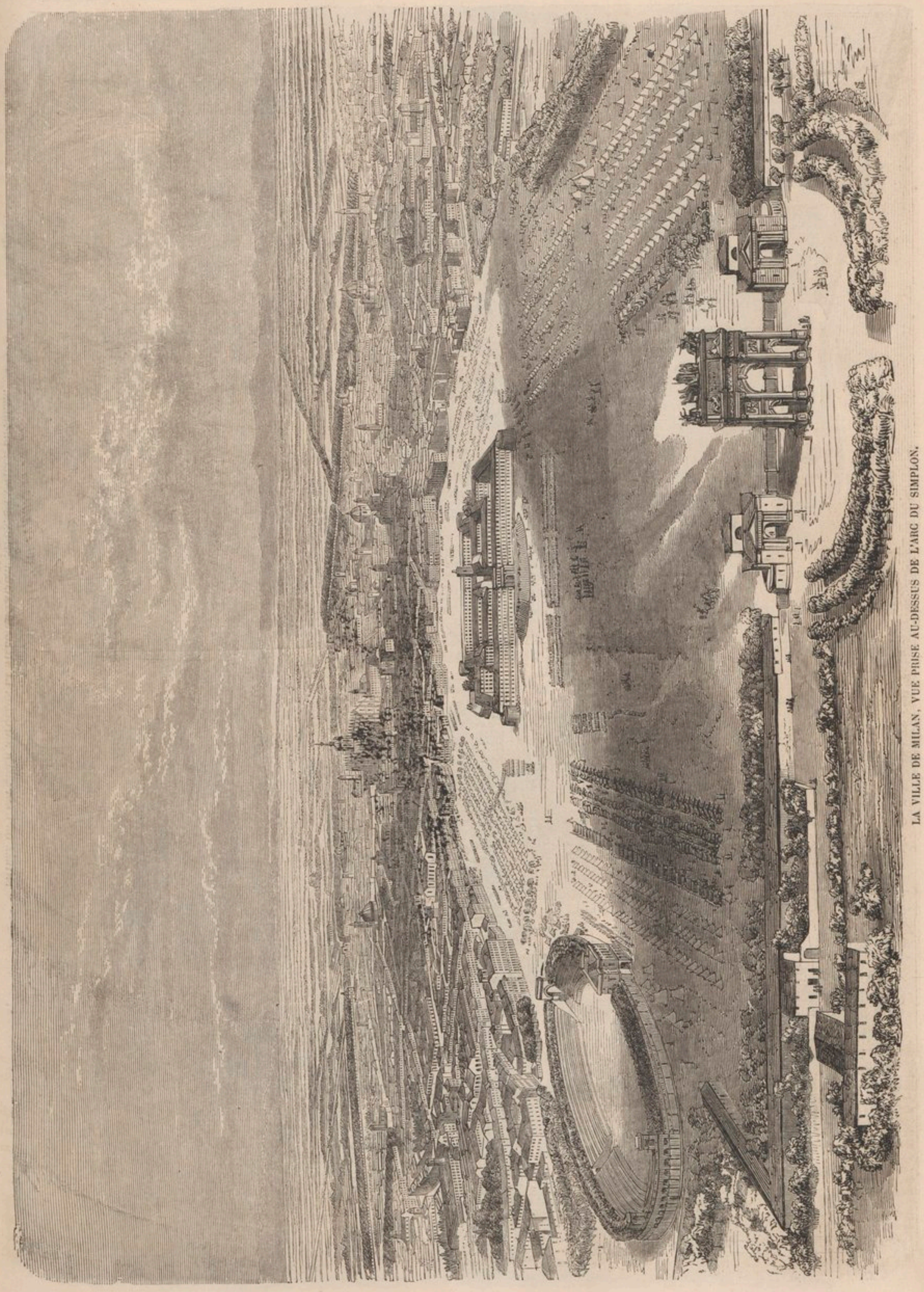

LA VILLE DE MILAN, VUE PRISE AU-DESSUS DE L'ARC DU SIMPLON.

ENTRÉE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON ET DU ROI DE SARDAIGNE DANS LA VILLE DE MILAN.

A. Valentin Jumel, capitaine d'état-major, del.

ATTAQUE DU CHATEAU DE MELEGNANO.

Tiré de l'album de S. M. l'Empereur.

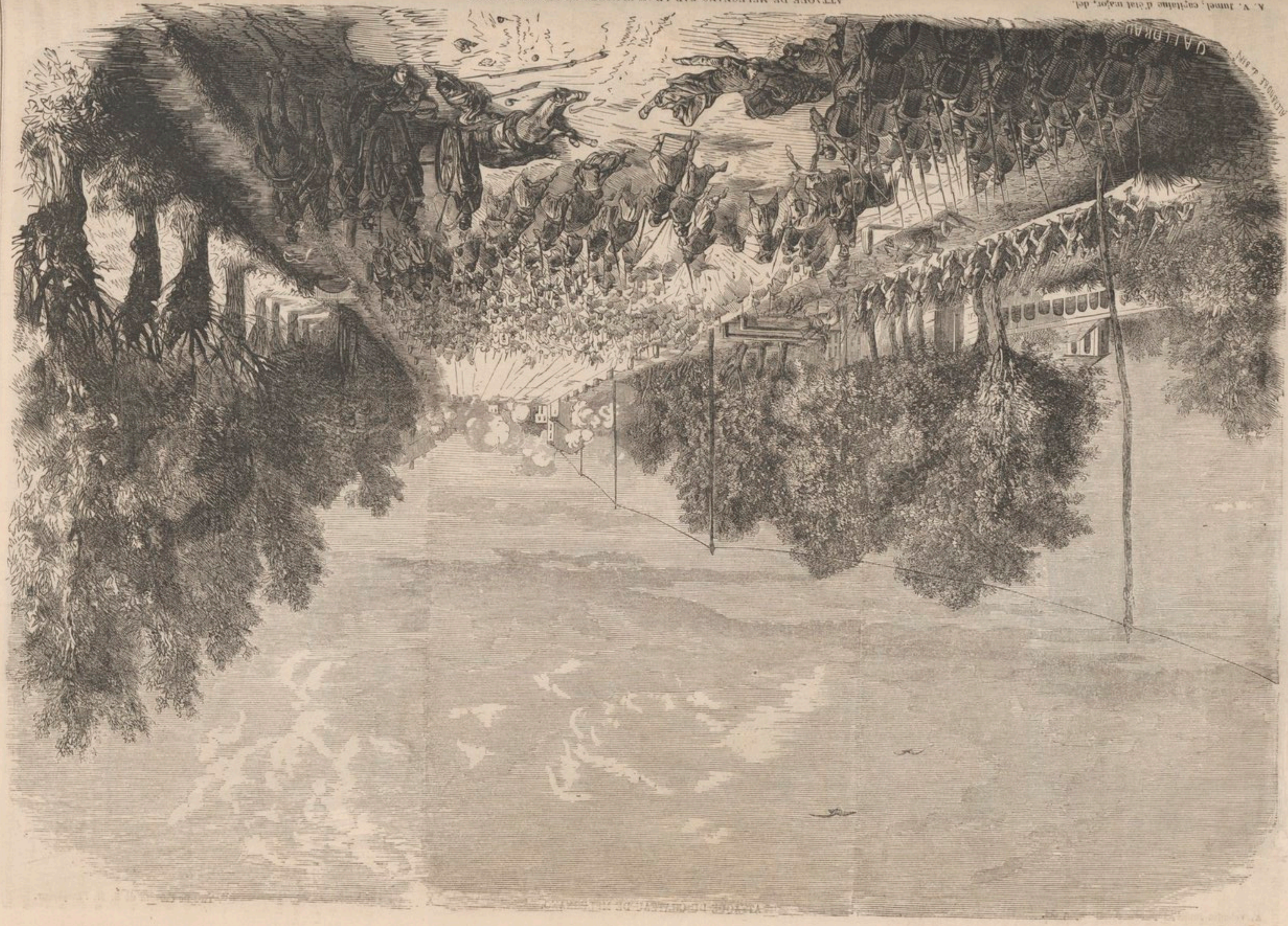

ATTAQUE DE MELEGNANO PAR LE 1er ZOUAVES ET LE 33e DE LIGNE.

Tirée de l'album de S. M. l'Empereur.

A. V. Jumel, capitaine d'état major, del.

GAILDRAU

les manifestations qui accueillirent à Milan la nouvelle de la victoire de Melegnano. Le soir de cet heureux jour, la ville était splendidement illuminée et offrait le spectacle le plus émouvant. La haute société milanaise se rendit en toute hâte sur le lieu du combat où gisaient nos malheureux blessés, et en ramena un grand nombre dans leurs calèches garnies d'oreillers et de coussins. A travers les feux de la fête, au moins 15,000 personnes de tout rang, des femmes distinguées par leur origine, leur beauté, leur fortune, se dirigèrent vers la demeure du roi Victor-Emmanuel, en criant *Viva il Re! Viva Vittore Emmanuele!*

Ainsi l'annexion que l'on regardait comme impossible, par suite de prétendues rivalités existant entre les Lombards et les Piémontais, était déjà résolue dans tous les esprits. Aussi Victor-Emmanuel n'hésita pas à nommer immédiatement un gouverneur de la Lombardie agissant au nom du Roi.

L'Empereur, qui venait d'indiquer loyalement sa ligne de conduite dans la proclamation du 8 juin, s'est tenu tout à fait à l'écart durant ces manifestations, en laissant à la population milanaise toute liberté d'action.

Le lendemain, Sa Majesté alla visiter le champ de bataille de Melegnano, le célèbre Marignan de François Ier. On ne peut faire un pas dans cette partie de l'Italie, sans rencontrer des vestiges de notre gloire.

L'Empereur et le roi Victor-Emmanuel avaient été dans la journée entendre un *Te Deum* chanté dans la magnifique cathédrale de Milan.

Le soir, Leurs Majestés se rendirent à la Scala où elles furent reçues avec des acclamations. Hommes et femmes se tenaient debout. Pendant deux heures que dura le spectacle, l'assemblée se leva à plusieurs reprises pour crier *Vive l'Empereur! Vive le Roi!*

Durant tout le séjour de l'Empereur à Milan, c'est-à-dire jusqu'au 12, l'enthousiasme ne faiblit pas un instant; et de même qu'on l'avait accueilli avec les démonstrations de la plus ardente reconnaissance, de même, quand il partit, l'accompagna-t-on des manifestations les plus chaleureuses.

## XVIII

L'Empereur porte son quartier général en avant de Milan. — Passage de l'Adda. — Garibaldi prend possession de Brescia. — Continuation de la retraite des Autrichiens. — Réquisitions excessives d'Urban. — Entrée du roi Victor-Emmanuel à Brescia. — L'Empereur arrive dans cette ville. — Manifestations des habitants.

Le quartier général de Sa Majesté fut porté à Gorgonzola, à 4 lieues de Milan, et à 1 lieue de l'Adda. L'Empereur fit jeter aussitôt deux ponts de bateaux sur cette rivière grossie par les orages des derniers jours, sur laquelle, en même temps, on réparait les ponts coupés par l'ennemi. Quand cette opération difficile fut terminée par les pontonniers placés sous l'énergique direction du général Lebœuf, l'armée française commença son mouvement qui fut terminé le lendemain. L'armée sarde passait le fleuve à la hauteur de Vaprio, évacué le matin par les Autrichiens qui se retiraient du côté de Triviglio. Le 13, les Français prenaient position sur le Serio.

Pendant ce temps, les Autrichiens évacuaient Lodi et Pavie; ils abandonnaient même Plaisance, après avoir détruit par la mine la citadelle et les autres fortifications. Les troupes piémontaises, appelées par la municipalité, occupèrent la ville, où elles trouvèrent une grande quantité de vivres et de munitions.

Brescia aussi était abandonné par l'ennemi le 11, et, le 12 au soir, Garibaldi prenait possession de la ville au nom de Victor-Emmanuel.

Tandis que les armées alliées poursuivaient leur marche en avant, l'armée autrichienne continuait une retraite qui semblait devoir les conduire derrière le Mincio. Le matériel de guerre qui était expédié en toute hâte sur Mantoue par la route de Milan, les convois de blessés par milliers qui se succédaient d'heure en heure et qui prenaient la même direction, et surtout le passage de troupes de soldats sans armes, annonçaient clairement que l'armée autrichienne, battue coup sur coup, se retirait hors de la Lombardie, et cherchait à se rapprocher au plus tôt de Mantoue et de Vérone.

Pendant les journées des 10, 11 et 12 juin, après qu'elles avaient abandonné leur matériel, on voyait passer par Crémone et aux environs les brigades qui avaient naguère occupé Plaisance et Pavie, prenant aussi la direction de Pavie, et en partie celle de Soncino, de Casalbutlano et de Sorezina, pour renforcer le centre et le gros de leur armée destinée à protéger la retraite générale sur l'Adda, sur le Serio et sur l'Oglio. Le 11, le fort de Pizziguettone fut définitivement abandonné par les Autrichiens qui brûlèrent le superbe pont établi sur l'Adda.

Les jours suivants, les Autrichiens évacuèrent Reggio et Brescello, ainsi que Modène, Parme et Bologne; le 14, ils étaient en pleine retraite sur l'Oglio, tandis qu'à Vaprio, à Canonica, à Bergame et à Lodi, l'union de la Lombardie avec le Piémont était proclamée avec enthousiasme. A mesure que les garnisons autrichiennes abandonnaient un point, la municipalité de la ville délivrée nommait un gouvernement provisoire, et envoyait des députations à Turin pour faire connaître au gouvernement du Roi les vœux des populations. A Bologne, la junte déclarait aux habitants qu'elle avait sur-le-champ demandé la dictature du roi de Piémont, voulant aussi prendre part à la guerre et à l'indépendance de la patrie.

Les armées alliées cependant déployaient une activité prodigieuse dont l'exemple était donné par les deux souverains qui déplaçaient tous les jours leur quartier général. Pendant huit jours, depuis le départ de Milan jusqu'à l'arrivée à Brescia, ces intrépides marcheurs, lancés à la poursuite d'un ennemi insaisissable, prirent à peine le temps de se reposer quelques heures, se plaignant beaucoup cependant d'être obligés d'user leurs souliers plutôt que leurs cartouches. Heureusement que le service des subsistances et des approvisionnements était parfaitement organisé, sans quoi nos pauvres soldats n'auraient guère trouvé à se nourrir dans les villages ou petites villes qu'ils eurent à traverser. A Cassano, à Triviglio, à Romano, à Calcio, toutes les provisions étaient épuisées par les réquisitions de l'armée

PRISE DU CIMETIÈRE DE MELEGNANO PAR LE 1er ZOUAVES, FLANQUÉ DU 10e CHASSEURS A PIED.



Tiré de l'album de S. M. l'Empereur.

autrichienne, qui avait passé par le même chemin les jours précédents.

A Calcio, le 12 juin, jour du premier mouvement des armées alliées en sortant de Milan, le général Urban, fuyant devant elles, demande à une population de 1,500 âmes 100 bœufs, 100 tonneaux de vin, 12,000 *zwanrig* et 100 sacs d'avoine; et pour payer cette réquisition exagérée, il accorde sept minutes.

Trois délégués représentant qu'il est impossible de satisfaire à une demande si excessive, Urban les emmène comme otages. Deux autres députés proposent un moyen terme; le lendemain ils vont rejoindre les trois premiers, et restent sans nourriture pendant quarante heures. Heureusement qu'à la faveur d'une panique ces malheureux parvinrent à s'enfuir. Si le fait est vrai, comme on nous l'assure, puisque l'Empereur a voulu entendre ce récit de la bouche des victimes d'une brutalité contraire à toutes les lois d'une guerre loyale, il ne faut pas s'étonner de la misère où étaient réduits les habitants des villes traversées par les armées alliées.

Le 17 juin, le roi Victor-Emmanuel faisait son entrée à Brescia que Garibaldi avait quittée la veille, se dirigeant sur Lonato. L'Empereur, pendant ce temps, était à Travigliato.

Le lendemain 18, l'Empereur entra dans Brescia, accompagné par le roi Victor-Emmanuel, qui avait été à sa rencontre, au milieu des acclamations enthousiastes de la population. La marche des troupes piémontaises et des troupes françaises à travers la Lombardie était une ovation continue; les manifestations de joie des citoyens de toute classe ne peut se décrire.

L'Empereur s'arrêta aux premières maisons de la ville, et fixa sa demeure dans le palais Fenaroli. Le roi Victor-Emmanuel traversa la ville tout entière et s'installa au palais Ridolfi. La réception des deux souverains fut chaleureuse. A Brescia comme à Milan, les femmes et les jeunes filles se sont montrées des plus enthousiastes. Là, comme à Milan, tout le monde portait une cocarde tricolore sur la poitrine. L'Empereur n'était accompagné que d'une escorte peu nombreuse quoique digne. Un seul cent-gardes et un garde national tenaient en respect la foule curieuse à l'approche de sa demeure.

Si les acclamations ont été aussi vives à Brescia, plus vives même, relativement à la population, qu'à Milan, à l'arrivée des libérateurs annoncés par Garibaldi, c'est que cette ville, une des plus belles et des plus anciennes de la Lombardie, avait encore présent à la mémoire l'indigne affront qui lui fut infligé en 1849. Cette vaillante cité fit aux armes du général Haynau une résistance désespérée. Les femmes prirent part à cette mémorable défense, et le farouche vainqueur eut l'horrible courage de faire fouetter ces nobles femmes en place publique. On se souvient encore de l'émotion que cet acte indigne souleva dans toute l'Europe.

C'est cette barbarie que les armées libératrices venaient de venger dans le sang ennemi, et cette générosité devait être saluée par les Brescians avec une reconnaissance sans bornes.

La ville entière fut pavoisée; des arcs de triomphe chargés de guirlandes, de feuilles et de fleurs étaient élevés à l'entrée et dans les rues principales. La population entière en habit de fête se porta au devant de l'Empereur. Le soir une illumination générale fit resplendir la ville, et ces feux, qui pouvaient être aperçus du camp ennemi, ont appris aux Autrichiens par quels transports de joie était saluée la fin de leur domination en Italie.

DÉCORATION DE LA CATHÉDRALE DE MILAN, LE JOUR OU FUT CHANTÉ LE *TE DEUM*.

## XIX

Position de l'armée sarde. — Les Autrichiens abandonnent leurs positions et passent derrière le Mincio. — Une reconnaissance sarde rencontre un parti d'Autrichiens. — La municipalité fait hommage à l'Empereur d'une colonne commémorative. — Reconnaissances aérostatiques des frères Godard. — L'armée française se porte en avant. — Marche de l'armée sarde.

L'armée sarde conserva ses positions devant Brescia, à Rezzato et Castelnedolo, là où Garibaldi soutint peu de jours auparavant un combat si glorieux contre les troupes du général Urban. L'armée française occupait Brescia et les environs, en ligne avec les Sardes.

Au moment où de graves événements se préparaient, le général Giulay était révoqué sur sa demande du commandement de la deuxième armée autrichienne; et le même jour, 17, le comte Schlik était désigné par l'empereur François-Joseph pour le remplacer.

Depuis huit jours, les Autrichiens, dans leur mouvement de retraite, concentraient de grandes masses sur Lonato, Montechiari et Castiglione; ils semblaient vouloir défendre le passage de la Chiese dans des positions formidables, sur ce champ de manœuvres de Radetzki, où si longtemps ils s'étaient exercés.

L'Empereur et le roi de Sardaigne avaient, comme nous l'avons dit plus haut, réuni leurs armées, et l'on s'attendait à une action décisive, lorsqu'au grand désappointement des Français et des Sardes on apprit, le 20 juin, que les Autrichiens battaient en retraite sur la ligne du Mincio. Le 20, à trois heures de l'après-midi, les Autrichiens finirent d'évacuer Montechiari. La droite de leur armée se portait sur Lonato par Calcinato, et de là vers Peschiera. Le centre occupait les hauteurs de Castiglione, et la gauche se rendait à Castel-Goffredo : 80,000 hommes, 6,000 chevaux et 12 batteries d'artillerie avaient traversé le territoire de Montechiari.

Quand cette nouvelle ne put être mise en doute, un grand nombre d'officiers se portèrent à Castelnedolo, afin d'apercevoir l'armée autrichienne que l'on commençait à comparer aux mirages trompeurs des déserts. Le 19, on la voyait nettement à l'aide d'une lunette sur les hauteurs de Montechiari; mais, le 20, les Autrichiens avaient disparu : ils avaient abandonné cette immense plaine, où ils pouvaient livrer une si belle bataille avec tous les avantages d'une position magnifique, choisie, étudiée et fortifiée d'avance à loisir.

Le 20, les troupes alliées, qui venaient de prendre un repos nécessaire après une marche aussi rapide, accompagnées des vœux et des acclamations des habitants, et brûlant du désir de rencontrer l'ennemi, quittèrent Brescia se dirigeant sur Montechiari. Le 22, l'armée française achevait de passer la Chiese. La cavalerie poussa des reconnaissances qui amenèrent la surprise d'une grand'garde de uhlans. De leur côté, les Piémontais rencontraient, vers Peschiera, l'avant-poste ennemi. Un engagement assez vif eut lieu, dans lequel deux officiers et quelques soldats autrichiens furent tués. Dans la journée, la municipalité vint offrir à l'Empereur un pieux souvenir de nos victoires : une colonne où étaient gravés les noms des officiers français morts en combattant avait été élevée sur le champ de bataille de Castiglione. En 1818, les Autrichiens renversèrent ce monument, que la ville de Montechiari recueillit et conserva religieusement dans ses murs.

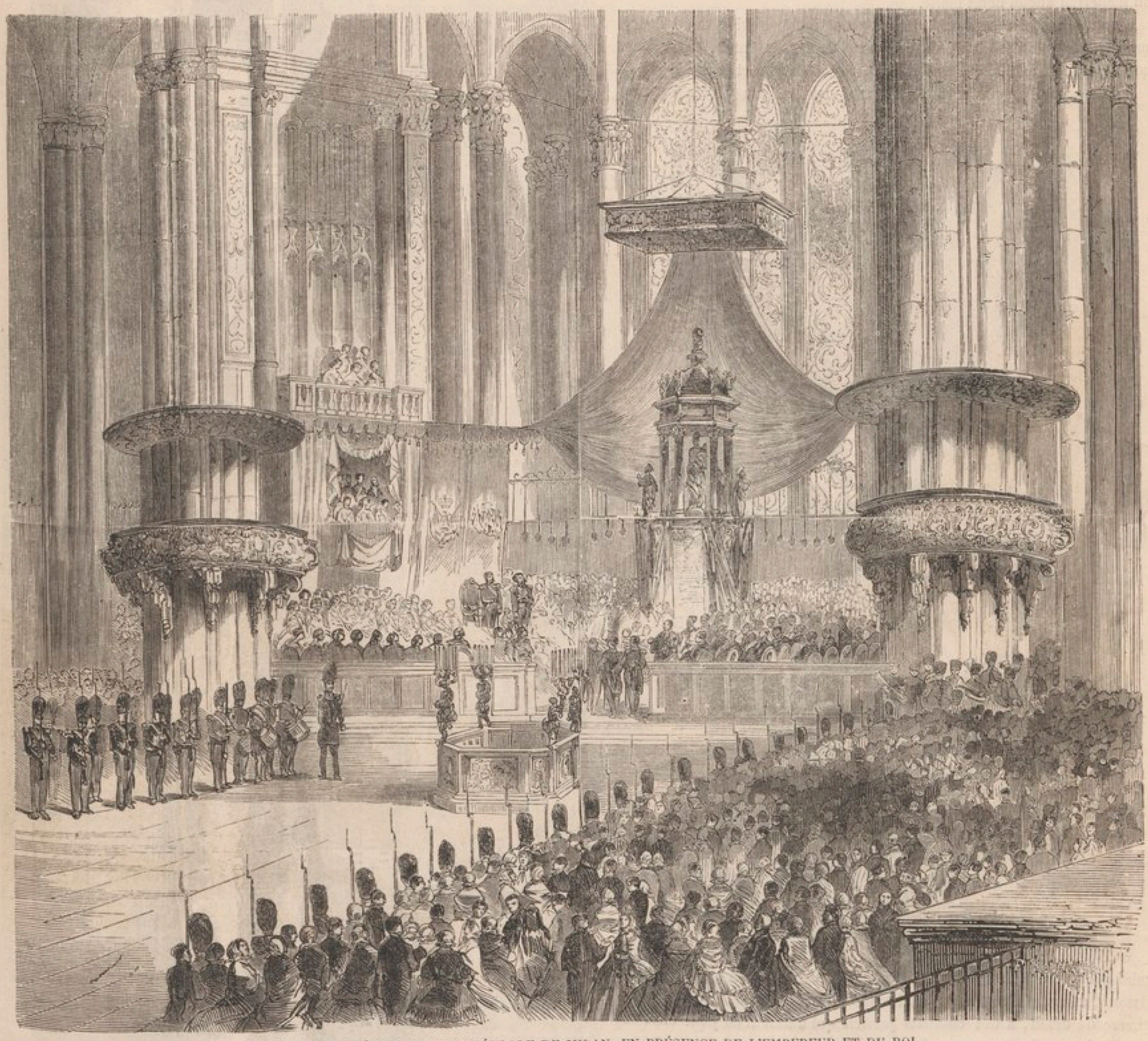

*TE DEUM* CHANTÉ DANS LA CATHÉDRALE DE MILAN, EN PRÉSENCE DE L'EMPEREUR ET DU ROI.

Sa Majesté ordonna que cette colonne fût replacée aux lieux mêmes où elle avait été primitivement élevée.

Où se trouvait l'ennemi pendant que nous occupions ses positions des jours précédents?

Afin d'avoir quelques renseignements, on eut recours à un procédé déjà employé par Jourdan à la bataille de Fleurus, à la reconnaissance aérienne.

Les frères Godard, qui se trouvaient à Castelnedolo avec leurs appareils, obtinrent du général Fanti la permission d'expérimenter dans une prairie située à un kilomètre de la grande plaine de Montechiari. Au bout d'une demi-heure, la mongolfière s'enlevait dans l'air à une hauteur de 8 à 900 mètres; mais à une distance de trois ou quatre lieues on n'aperçut aucun habit blanc.

L'armée française occupait alors Lonato, Montechiari et Castiglione, sur la route de Brescia à Vérone, au sud du lac de Garde. Castiglione ne se trouve qu'à 10 kilomètres du Mincio et à 30 kilomètres de Vérone.

Il était naturel de penser que les Autrichiens, sur un terrain comme

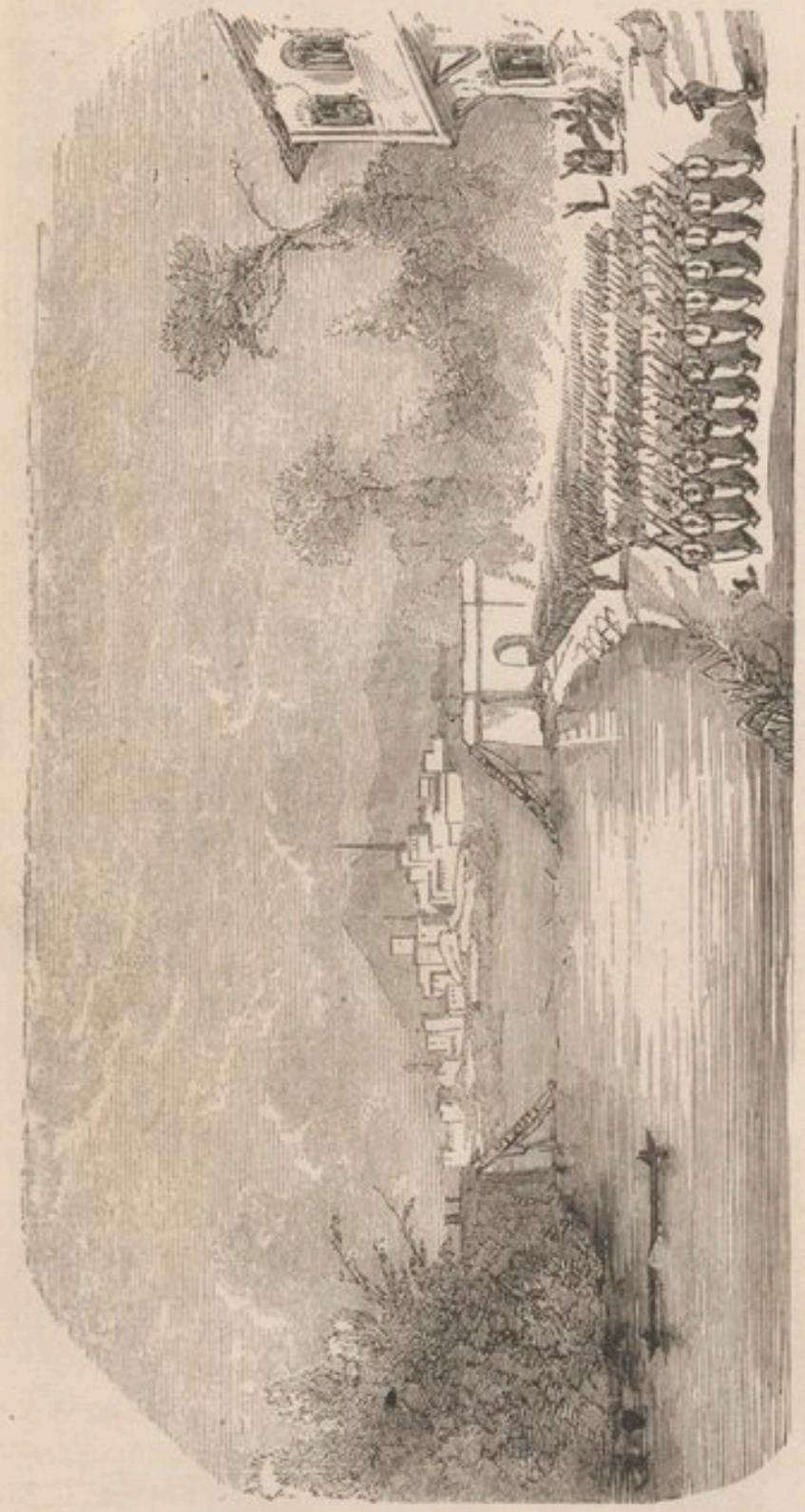

PONT DU CHEMIN DE FER SUR LE CANAL QUI LONGE L'ADDA, PRÈS DE CASSANO, ROMPU PAR LES AUTRICHIENS.

celui qui conduit de Milan à Peschiera et à Mantoue, terrain coupé de rivières, de cours d'eau et d'obstacles matériels, se seraient décidés à une guerre de détail, à des combats partiels qui auraient eu pour effet de ralentir la marche de nos armées.

Il n'en fut rien : l'armée ennemie, après avoir renoncé à disputer l'Adda, abandonné Pizzighetone, place forte couvrant le bas de cette rivière, laissé franchir sans combat l'Oglio et le Serio, s'était retirée, sans s'arrêter, dans son fameux quadrilatère, se concentrant entre Peschiera et Mantoue, derrière le Mincio. Ainsi, elle avait abandonné un terrain magnifique sur lequel elle aurait pu déployer sa cavalerie tant vantée, et l'espace accidenté qui sépare la Chiese du Mincio, qu'elle aurait pu disputer pied à pied.

Les Piémontais, qui marchaient sur Peschiera par Ponte-San-Marco, Lonato et Desenzano, poussèrent des partis jusqu'aux glacis de cette place. Garibaldi, remontant au nord, occupait Salo sur le lac de Garde, d'où il repoussait à coups de canon la flottille autrichienne. L'armée française, de son côté, appuyant à droite, passait la Chiese à Montechiaro, occupait

PASSAGE DE L'ADDA, A CASSANO.

Castiglione, Carpenedolo, et les autres villages dans la double direction de Borghetto et de Goïto. Sa cavalerie poussait des reconnaissances qui ne rencontrèrent l'ennemi qu'auprès de cette dernière ville.

Tout semblait donc annoncer que les Autrichiens nous attendaient derrière le Mincio, et que nous aurions à livrer une bataille pour disputer le passage de cette rivière. Mais ce n'était qu'une ruse de guerre, et l'ennemi allait bientôt ressaisir une partie des avantages qu'il semblait avoir abandonnés dans l'espoir de surprendre les alliés.

ouest de Cavriana, se prolongeait jusque vers Castel-Goffredo, gros bourg à 6 kilomètres de la Chiese. L'armée autrichienne formait ainsi une ligne oblique de 18 à 20 kilomètres, la gauche en avant dans la plaine, tandis que le centre et la droite se trouvaient dans la partie montueuse qui avoisine le lac de Garde.

C'était le résultat du plan dont l'ennemi avait poursuivi l'exécution depuis Magenta, en se retirant successivement de Plaisance, de Pizzighettone, de Crémone, d'Ancône, de Bologne et de Ferrare ; en évacuant, en un mot, toutes les positions pour accumuler ses forces sur le Mincio. Il avait, en outre, accru son armée de la plus grande partie des troupes composant les garnisons de Vérone, de Mantoue et de Peschiera, et c'est ainsi qu'il put réunir neuf corps d'armée forts ensemble de 250 à 270 mille hommes. Du côté des armées alliées, on savait, par communications avec l'armée française, resserrée d'abord entre Carpenedolo et les hauteurs, et qui devait se déployer à mesure qu'elle déboucherait dans la vaste plaine qui entoure Medole.

A peine les maréchaux Baraguey-d'Hilliers et de Mac-Mahon avaient-ils dépassé Castiglione qu'ils se trouvèrent en face de forces considérables qui leur disputèrent le terrain. Le général Niel, au même moment, se heurtait contre l'ennemi à la hauteur de Medole.

L'armée du roi Victor-Emmanuel, en route pour Pozzolengo, rencontrait de même les Autrichiens en avant de Rivoltella, et de son côté, le maréchal Canrobert trouvait le village de Castel-Goffredo occupé par la cavalerie ennemie.

L'Empereur se porta immédiatement auprès du maréchal duc de Magenta qui était à droite dans la plaine.

L'EMPEREUR, AU MILIEU DU BOURG DE TREVIGLIO, DONNANT DES ORDRES ET DIRIGEANT LE MOUVEMENT DES TROUPES.

## XX

Les Autrichiens repassent le Mincio. — Bataille de Solférino. — Attaque simultanée par l'Empereur des hauteurs de Solférino, de Guidizzolo et de Medole. — L'armée du Roi combat entre San-Martino et Pozzolengo. — Les Autrichiens sont chassés de leurs positions et battent en retraite. — Victoire des alliés. — Proclamation de l'Empereur à l'armée.

Dans la soirée du 23 et la nuit du 23 au 24 juin, l'armée autrichienne franchit le Mincio sur quatre points différents, et occupa par sa droite Pozzolengo et Solférino, le premier, à 7 kilomètres du Mincio et à la même distance du lac de Garde, le second, à 5 kilomètres au sud-ouest du premier. L'empereur d'Autriche était avec son centre à Cavriana, gros bourg au sud-est de Solférino. La gauche, passant par Guidizzolo, à 4 kilomètres au sud-

les déserteurs et les espions, que l'armée autrichienne, après avoir évacué la rive droite du Mincio, s'était reportée en avant dans la soirée du 23 juin. Mais on ignorait aussi quelle était la force qui avait repassé la rivière. Dans cette incertitude, dès qu'on ne voulait pas se laisser attaquer, on ne pouvait que marcher devant soi, en tenant les divers corps bien liés entre eux et prêts à se soutenir mutuellement.

Les deux armées en marche l'une contre l'autre se rencontrèrent inopinément. Tous les corps de l'armée alliée étaient alors en marche à une assez grande distance les uns des autres ; l'Empereur se préoccupa aussitôt de les relier afin qu'ils pussent se soutenir mutellement.

Les Piémontais, qui suivaient la route de Peschiera, avaient détaché de leur droite des troupes destinées à occuper Pozzolengo, afin d'établir des

Le maréchal Niel ne paraissant pas encore, Sa Majesté fit hâter la marche de la cavalerie de la garde impériale et la mit sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, comme réserve pour opérer sur la droite du 2e corps. L'Empereur envoya en même temps au maréchal Canrobert l'ordre d'appuyer le général Niel autant que possible, tout en lui recommandant de se garder à droite contre un corps autrichien qui, d'après des avis donnés à Sa Majesté, devait se porter de Mantoue sur Azola.

Ces dispositions prises, l'Empereur se rendit sur les hauteurs, au centre de cette ligne de bataille, où le maréchal Baraguey-d'Hilliers, trop éloigné de l'armée sarde pour pouvoir la rejoindre, avait à lutter, dans un terrain des plus difficiles, contre des troupes qui recevaient à chaque instant de nouveaux renforts.

Le maréchal était néanmoins arrivé jusqu'au pied

de la colline abrupte, au sommet de laquelle est bâti le village de Solférino, que défendaient des forces considérables retranchées dans un vieux château et dans un grand cimetière, entourés l'un et l'autre de murs épais et crénelés. Le maréchal avait déjà perdu beaucoup de monde et avait dû payer plus d'une fois de sa personne en portant lui-même en avant les troupes des divisions Bazaine et Ladmirault. Exténuées de fatigue et de chaleur et exposées à une vive fusillade, ces troupes ne gagnaient du terrain qu'avec beaucoup de difficulté. En ce moment l'Empereur donna l'ordre à la division Forey de s'avancer, une brigade du côté de la plaine, l'autre sur la hauteur, contre le village de Solférino, et la fit soutenir par la division Camou, des voltigeurs de la garde. Il fit marcher avec ces troupes l'artillerie de la garde, qui, sous la conduite du général de Sévelinges et du général Lebœuf, alla prendre position à découvert, à 300 mètres de l'ennemi. Cette manœuvre décida du succès au centre. Pendant que la division Forey s'emparait du cimetière, et que le général Bazaine lançait ses troupes dans le village, les voltigeurs et les chasseurs de la garde impériale grimpaient jusqu'au pied de la tour qui domine le château et s'en emparaient. Les mamelons des collines qui avoisinent Solférino étaient successivement enlevés, et, à trois heures et demie, les Autrichiens évacuaient la position sous le feu de notre artillerie couronnant les crêtes, et laissaient entre nos mains 1,500 prisonniers, 14 canons et 2 drapeaux. La part de la garde impériale dans ce glorieux trophée était de 13 canons et 1 drapeau.

TREVIGLIANO, VUE PRISE DU CHEMIN DE FER.

QUARTIER IMPÉRIAL A TREVIGLIANO.

Pendant cette lutte, et au plus fort du feu, quatre colonnes autrichiennes, s'avançant entre l'armée du Roi et le corps du maréchal Baraguey-d'Hilliers, avaient cherché à tourner la droite des Piémontais. Six pièces d'artillerie, habilement dirigées par le général Forgeot, avaient ouvert un feu très-vif sur le flanc de ces colonnes et les avaient forcées à rebrousser chemin en désordre.

Tandis que le corps du maréchal Baraguey-d'Hilliers soutenait la lutte à Solferino, le corps du duc de Magenta s'était déployé dans la plaine de Guidizzolo, en avant de la ferme Casa Marino, et sa ligne de bataille, coupant la route de Mantoue, dirigeait sa droite vers Medole. A neuf heures du matin, il fut attaqué par une forte colonne autrichienne, précédée d'une nombreuse artillerie qui vint se mettre en batterie à 1,000 ou 1,200 mètres en avant de notre front. L'artillerie des deux premières divisions du 2e corps, s'avançant immédiatement sur la ligne des tirailleurs, ouvrit un feu très-vif contre le front des Autrichiens, et, dans le même instant, les batteries à cheval des divisions Desvaux et Partouneaux, se portant rapidement sur la droite, prirent d'écharpe les canons ennemis, qui furent ainsi réduits au silence et bientôt forcés à se reporter en arrière. Immédiatement après, les divisions Desvaux et Partouneaux chargèrent les Autrichiens et leur firent 600 prisonniers.

Cependant une colonne de deux régiments de cavalerie autrichienne avait cherché à tourner le 2e corps, et le duc de Magenta avait dirigé contre elle six escadrons de chasseurs. Trois charges heureuses de notre cavalerie repoussèrent celle de l'ennemi, qui laissa dans nos mains bon nombre d'hommes et de chevaux.

A deux heures et demie, le duc de Magenta prit l'offensive à son tour, et donna au général de La Motterouge l'ordre de se porter sur la gauche, du côté de Solférino, pour enlever San-Cassiano et les autres positions occupées par l'ennemi.

Le village fut tourné de deux côtés, et emporté avec une vigueur irrésistible par les tirailleurs algériens et par le 45e. Les tirailleurs furent lancés aussitôt après sur le contre-fort principal qui relie Cavriana à San Cassiano, et qui était défendu par des forces considérables. Un premier mamelon, couronné par une espèce de redoute, tomba rapidement au pouvoir des tirailleurs; mais l'ennemi, par un vigoureux retour offensif, parvint à les en déloger. Ils s'en emparèrent de nouveau avec l'aide du 45e et du 72e, et en furent repoussés une fois encore. Pour soutenir cette attaque, le général de La Motterouge dut faire marcher sa brigade de réserve, et le duc de Magenta fit avancer son corps tout entier.

En même temps, l'Empereur donnait l'ordre à la brigade Manèque, des voltigeurs de la garde, appuyée par les grenadiers du général Mellinet, de se porter de Solférino contre Cavriana.

L'ennemi ne put résister plus longtemps à cette double attaque soutenue par le feu de l'artillerie de la garde, et vers cinq heures du soir, les voltigeurs et les tirailleurs algériens entraient en même temps dans le village de Cavriana.

En ce moment, une effroyable tempête qui éclata sur les deux armées obscurcit le ciel et suspendit la lutte; mais, dès que l'orage eut cessé, nos troupes reprirent l'œuvre commencée et chassèrent l'ennemi de toutes les hauteurs qui dominent le village. Bientôt après, le feu de l'artillerie de la garde changeait la retraite des Autrichiens en une fuite précipitée.

Pendant cette affaire, les chasseurs à cheval de la garde, qui flanquaient la droite du duc de Magenta, eurent à charger la cavalerie autrichienne, qui menaçait de le tourner.

A six heures et demie, l'ennemi battait en retraite dans toutes les directions.

Mais, bien que la bataille fût gagnée au centre, où nos troupes n'avaient pas cessé de faire des progrès, la droite et la gauche restaient encore en arrière. Cependant les troupes du 4e corps avaient pris, elles aussi, une large et glorieuse part à la bataille de Solférino.

Parties de Carpenedolo à trois heures du matin, elles se dirigeaient sur Medole, appuyées par la cavalerie des divisions Desvaux et Partouneaux, lorsque, à 2 kilomètres en avant de Medole, les escadrons de chasseurs qui éclairaient la marche du corps rencontrèrent les ulhans. Ils les chargèrent avec impétuosité, mais ils furent arrêtés par l'infanterie et l'artillerie ennemies qui défendaient le village. Le général de Luzy prit aussitôt ses dispositions d'attaque. Pendant qu'il faisait tourner Medole à droite et à gauche par deux colonnes, il s'avançait lui-même de front, précédé par son artillerie qui canonnait le village. Cette attaque, exécutée avec une grande vigueur, eut un plein succès; à sept heures, l'ennemi se retirait de Medole, et nous lui avions enlevé deux canons et fait bon nombre de prisonniers.

La division Vinoy, qui suivait la division de Luzy, se porta au sortir de Medole dans la direction d'une maison isolée nommée Casanova, qui est située dans la plaine sur la route de Mantoue, à 2 kilomètres de Guidizzolo. L'ennemi se trouvait en forces considérables de ce côté, et un combat acharné s'y engagea, pendant que la division Luzy marchait vers Ceresara d'une part, et vers Rebecco de l'autre.

En ce moment, l'ennemi tenta de tourner la gauche de la division Vinoy par l'intervalle que laissaient entre eux le 2e et le 4e corps; il s'approcha jusqu'à 200 mètres du front de nos troupes, mais il fut alors arrêté par le feu de 42 pièces d'artillerie, dirigées par le général Soleille. Le canon ennemi vint aussitôt prendre part à la lutte, et la soutint une grande partie de la journée, bien qu'avec une infériorité manifeste.

La division Failly arriva à son tour, et le général Niel, réservant la seconde brigade de cette division, porta la première entre Casanova et Rebecco, vers le hameau de Bacte, pour relier le général de Luzy au général Vinoy. Le but du général Niel était de se porter vers Guidizzolo dès que le duc de Magenta se serait emparé de Cavriana, et il espérait couper ainsi à l'ennemi la route de Volta et de Goïto; mais il fallait, pour exécuter ce plan, que les troupes du corps du maréchal Canrobert vinssent remplacer à Rebecco celles du général de Luzy.

Le 3e corps, parti de Mezzane à deux heures et demie du matin, avait passé la Chiese à Viseno, et était arrivé à sept heures à Castel-Goffredo, petite ville enceinte de murs que la cavalerie de l'ennemi occupait encore. Tandis que le général Jannin tournait la position au sud, le général Renault l'abordait de front, faisait enfoncer la porte par les sapeurs du génie, et pénétrait dans la ville en chassant devant lui les cavaliers ennemis.

Vers neuf heures du matin, la division Renault, arrivée à hauteur de Medole, se reliait sur sa gauche avec le général Luzy, du côté de Ceresara, et sur sa droite faisait face à Castel-Goffredo, de manière à surveiller les mouvements du corps détaché dont le départ de Mantoue avait été annoncé.

DISTRIBUTION DE L'EAU AUX TROUPES DANS UN VILLAGE DE LA LOMBARDIE.

AVANT-POSTES FRANÇAIS VERS CALCIO.

Cette appréhension paralysa pendant la plus grande partie du jour le corps d'armée du général Canrobert, qui ne jugea pas prudent de prêter tout d'abord au 4e corps l'appui que lui demandait le général Niel. Néanmoins, vers deux heures de l'après-midi, rassuré sur sa droite, et ayant jugé par lui-même la position du général Niel, le maréchal Canrobert fit appuyer la division Renault sur Rebecco, et donna ordre au général Trochu de porter sa première brigade entre Casanova et Bacte, sur le point où se dirigeaient les plus redoutables attaques de l'ennemi. Ce renfort de troupes fraîches permit au général Niel de lancer dans la direction de Guidizzolo une partie des divisions de Luzy et de Failly. Cette colonne s'avança jusqu'aux premières maisons du village; mais, trouvant devant elle des forces supérieures établies dans une bonne position, elle fut contrainte de s'arrêter.

Le général Trochu s'avança alors pour soutenir l'attaque avec la brigade Bataille de sa division. Il marcha à l'ennemi par bataillons serrés, en échiquier, l'aile droite en avant, avec autant d'ordre et de sang-froid que sur un champ de manœuvres. Il enleva à l'ennemi une compagnie d'infanterie et 2 pièces de canon, et déjà il était arrivé à demi-distance de Casanova à Guidizzolo, lorsque éclata l'orage qui vint mettre fin à cette terrible lutte, que le concours du 3e et du 4e corps menaçait de rendre si funeste à l'ennemi.

Au milieu des péripéties de ce combat de douze heures, la cavalerie a été d'un puissant secours pour

1. Porte et Place du Peuple. — 2. Le mont Pincio et Promenade. — 3. L'Académie française. — 4. Le mausolée d'Adrien. — 5. Le Vatican. — 6. Saint-Pierre. — 7. La Place Navone. — 8. Le Panthéon. — 9. Le mont et le [illegible]-Quirin. — 10. Le Capitole et le mont Capitolin. — 11. Le Forum et l'Arc de Septime Sévère. — 12. Le temple d'Antonin et Faustine. — 13. L'arc de Titus. — 14. La basilique de Constantin. — 15. Le temple de Vénus. — 16. L'arc de Constantin. — 17. Meta Sudans, fontaine. — 18. Le Colisée. — 19. Saint-Pierre in Vincoli, sur le mont Esquilin. — 20. Le mont Palatin et les anciens jardins Farnèse. — 21. Ruines du palais des Césars. — 22. [illegible] de Vesta. — 23. Aire du temple de Claude. — 24. L'église de Saint-Jean et Saint-Paul. — 25. Vignes de la villa Mattei, sur le mont Cœlius. — 26. Restes de l'arc de Dolabella. — 27. Le mont Janicule et le jardin Corsini. — 28. La Farnésine.

arrêter les efforts de l'ennemi du côté de Casanova. A plusieurs reprises, les divisions Partourneaux et Desvaux ont chargé l'infanterie autrichienne et rompu ses carrés. Mais c'est surtout notre nouvelle artillerie qui produisit sur l'ennemi les effets les plus terribles : ses coups allaient l'atteindre à des distances d'où les plus gros calibres étaient impuissants à riposter, et jonchaient la plaine de cadavres.

Le 4e corps a enlevé aux Autrichiens un drapeau, 7 pièces de canon et 2,000 prisonniers.

De son côté, l'armée du Roi, placée à notre extrême gauche, avait eu également sa rude et belle journée.

Elle s'avançait, forte de quatre divisions, dans la direction de Peschiera, de Pozzolengo et de Madonna della Scoperta, lorsque, vers sept heures du matin, son avant-garde rencontra les avant-postes ennemis entre San-Martino et Pozzolengo.

Le combat s'engagea; mais de gros renforts autrichiens accoururent et firent reculer les Piémontais jusqu'en arrière de San-Martino, et menacèrent de couper leur ligne de retraite. Une brigade de la division Mollard arriva alors en toute hâte sur le lieu du combat, et monta à l'assaut des hauteurs où l'ennemi venait de s'établir. Deux fois elle en atteignit le sommet en s'emparant de plusieurs pièces de canon, mais deux fois aussi elle dut céder au nombre et abandonner sa conquête.

L'ennemi gagnait du terrain, malgré quelques charges brillantes de la cavalerie du Roi, quand la division Cucchiari, débouchant sur le champ de bataille par la route de Rivoltella, vint soutenir le général Mollard. Les troupes sardes s'élancèrent une troisième fois, sous un feu meurtrier; l'église et toutes les cascines de la droite furent emportées, et 8 pièces de canon furent enlevées; mais l'ennemi parvint encore à les dégager et à reprendre ses positions.

En ce moment, la 2e brigade du général Cucchiari, qui s'était formée en colonne d'attaque à gauche de la route de Lugano, marcha contre l'église de San-Martino, regagna le terrain perdu et emporta les hauteurs pour la quatrième fois, sans réussir cependant à s'y maintenir; car, écrasée par la mitraille, et placée en face d'un ennemi qui, renforcé sans cesse, revenait sans cesse à la chage, elle ne put attendre le secours que lui apportait la 2e brigade du général Mollard, et les Piémontais, épuisés, firent retraite en bon ordre sur la route de Rivoltella.

C'est alors que la brigade d'Aoste de la division Fanti, qui s'était portée d'abord vers Solférino pour donner la main au maréchal Baraguey-d'Hilliers, fut envoyée par le Roi pour appuyer les généraux Mollard et Cucchiari dans l'attaque de San-Martino. Elle fut un moment arrêtée par la tempête; mais, vers cinq heures du soir, cette brigade et la brigade Pignerol, soutenues par une forte artillerie, marchèrent à l'ennemi sous un feu terrible et atteignirent les hauteurs. Elles s'en emparèrent pied à pied, cascine par cascine, et parvinrent à s'y maintenir en combattant avec acharnement. L'ennemi commença à plier; et l'artillerie piémontaise, gagnant les crêtes, put bientôt les couronner de 24 pièces de canon, que les Autrichiens cherchèrent vainement à enlever : deux brillantes charges de cavalerie du Roi les dispersèrent; la mitraille porta le désordre dans leurs rangs, et les troupes sardes restèrent enfin maîtresses des formidables positions que l'ennemi avait défendues une journée entière avec tant d'acharnement.

D'un autre côté, la division Durando était restée aux prises avec les Autrichiens depuis cinq heures et demie du matin. A cette heure, son avant-garde avait rencontré l'ennemi à Madonna della Scoperta, et les troupes sardes y avaient soutenu jusqu'à midi les efforts d'un ennemi supérieur en nombre qui les avait enfin obligées à se replier; mais, renforcées alors par la brigade de Savoie, elles reprirent l'offensive, et, repoussant les Autrichiens à leur tour, elles s'emparèrent de Madonna della Scoperta. Après ce premier succès, le général de La Marmora dirigea la division Durando vers San-Martino, où elle ne put arriver à temps pour concourir à la prise de la position, car elle rencontra sur la route une colonne autrichienne avec laquelle elle eut à lutter pour s'ouvrir passage, et quand elle eut triomphé de cet obstacle, le village de San-Martino était au pouvoir des Piémontais. Le général de La Marmora avait dirigé d'autre part la brigade de Piémont de la division Fanti vers Pozzolengo. Cette brigade enleva avec une grande vigueur les positions de l'ennemi en avant du village, et, s'étant rendue maîtresse de Pozzolengo après une vive attaque, elle repoussa les Autrichiens et les poursuivit jusqu'à une certaine distance en leur faisant essuyer de grandes pertes.

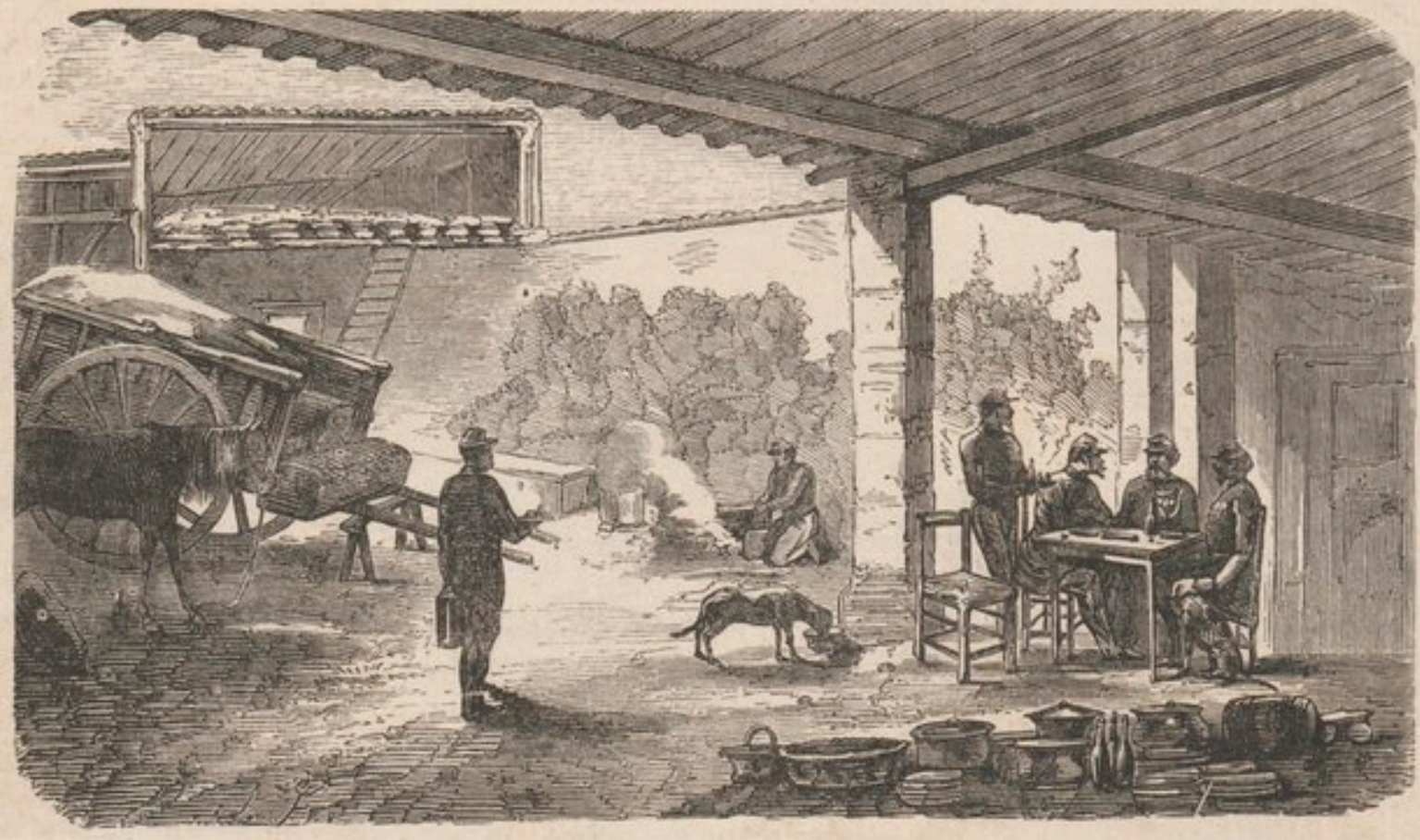

POPOTE D'OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR.

OFFICIERS FRANÇAIS A LA CANTINE.

Celles de l'armée sarde furent malheureusement très-considérables et ne s'élevèrent pas à moins de 49 officiers tués, 167 blessés, 642 sous-officiers et soldats tués, 3,405 blessés. 1,258 hommes disparus : total, 5,525 manquant à l'appel. Cinq pièces de canon étaient restées aux mains de l'armée du Roi, comme trophée de cette sanglante victoire qu'elle avait remportée contre un ennemi supérieur en nombre, dont les forces paraissent n'avoir pas été moindres de 12 brigades.

Les pertes de l'armée française se sont élevées au chiffre de 12,000 hommes de troupe tués ou blessés, et de 720 officiers hors de combat, dont 150 tués. Parmi les blessés on compte les généraux de Ladmirault, Forey, Auger, Dieu et Douay; 7 colonels et 6 lieutenants-colonels ont été tués.

Quant aux pertes de l'armée autrichienne, elles ont été de 21,000 morts et blessés; 7,000 prisonniers restèrent entre nos mains. Nous avons de plus enlevé, comme trophées de victoire, 30 pièces de canon, un grand nombre de caissons et 4 drapeaux. La résistance que l'ennemi a opposée à nos troupes pendant seize heures, peut s'expliquer par l'avantage que lui donnaient la supériorité du nombre et les positions presque inexpugnables qu'il occupait.

Pour la première fois, d'ailleurs, les troupes autrichiennes combattaient sous les yeux de leur souverain, et la présence des deux Empereurs et du Roi, en rendant la lutte plus acharnée, devait aussi la rendre plus décisive.

L'empereur Napoléon n'a pas cessé un seul instant de diriger l'action, en se portant sur tous les points où ses troupes avaient à déployer les plus grands efforts et à triompher des obstacles les plus difficiles. A diverses reprises, les projectiles ont frappé dans les rangs de l'état-major et de l'escorte qui suivaient Sa Majesté.

A neuf heures du soir, on entendait encore le canon dans le lointain, qui précipitait la retraite de l'ennemi, et nos troupes allumaient les feux de bivouac sur le champ de bataille qu'elles avaient si glorieusement conquis.

Le fruit de cette victoire fut l'abandon par l'ennemi de toutes les positions qu'il avait préparées sur la rive droite du Mincio pour en disputer les approches.

Le lendemain, l'Empereur adressait la proclamation suivante à l'armée française :

« Au quartier-général impérial de Cavriana, le 25 juin 1859.

« Soldats !

« L'ennemi croyait nous surprendre et nous rejeter au delà de la Chiese; c'est lui qui a repassé le Mincio.

« Vous avez dignement soutenu l'honneur de la France, et la bataille de Solférino égale et dépasse les souvenirs de Lonato et de Castiglione.

« Pendant douze heures, vous avez repoussé les efforts désespérés de plus de 150,000 hommes. Ni la nombreuse artillerie de l'ennemi, ni les positions formidables qu'il occupait sur une profondeur de trois lieues, ni la chaleur accablante, n'ont arrêté votre élan.

« La patrie reconnaissante vous remercie, par ma bouche, de tant de persévérance et de courage; mais elle pleure avec moi ceux qui sont morts au champ d'honneur.

« Nous avons pris trois drapeaux, 30 canons et 6,000 prisoniers.

« L'armée sarde a lutté avec la même bravoure contre des forces supérieures; elle est bien digne de marcher à vos côtés.

« Soldats ! tant de sang versé ne sera pas inutile pour la gloire de la France et pour le bonheur des peuples.

« NAPOLÉON. »

CAMPEMENT DE TROUPES SUR LA GRANDE PLACE DE TRAVIGLIATO.

## XXI

Incidents de la bataille de Solférino. — Forte position des Autrichiens. — L'empereur François-Joseph est devancé dans son attaque. — Plan de bataille de l'empereur Napoléon. — Difficulté de l'attaque contre Solférino. — Un cent-gardes est tué à côté de l'Empereur. — Charge générale. — Charge de la cavalerie de la garde conduite par le général Morris. — Division Forey. — Division Bourbaki. — Le colonel de Rochebouet est nommé général. — Effets terribles des canons rayés. — Prise d'un drapeau autrichien dans l'église.

La plaine immense sur laquelle se sont choquées pendant douze heures les deux puissantes armées est couverte de prairies, de champs de blé, de vignes, et dominée d'un côté par une chaîne de mamelons munis de tours et de villages fortifiés. Toutes les hauteurs appartenaient aux Autrichiens, et chaque mamelon était hérissé d'artillerie. L'armée ennemie, si fortement appuyée, pouvait en outre amener à chaque instant, à l'aide de ses chemins de fer, des munitions et des troupes fraîches de Peschiera, de Vérone et de Mantoue. Toute l'armée enfermée dans le quadrilatère pouvait donc se trouver sur le champ de bataille et s'y trouvait en effet, à l'exception du 10e corps, qui n'a pu arriver; le 11e est arrivé devant l'ennemi, mais trop tard pour peser sérieusement sur les résultats de la journée.

L'empereur François-Joseph voulait commencer l'action à neuf heures, parce qu'il savait que ses divers corps ne seraient pas en position avant ce moment. Il n'était pas tout à fait prêt à six heures du matin. Notre attaque devança de trois heures le moment fixé par les Autrichiens pour prendre l'offensive.

« Comment, se demandaient les journaux allemands, les Français étaient-ils prêts à six heures pour une attaque combinée contre les Autrichiens, qui n'avaient pris position que la veille au soir? On peut répondre aisément à cette question. A peine le premier bataillon avait-il quitté Valeggio le 23, qu'un ballon s'est élevé dans l'air près de Monzambano : c'était sans doute un signal pour les Français à Castiglione. Il est évident que l'empereur des Français connaissait, le 23, la position exacte des corps autrichiens; qu'il a fait ses préparatifs en conséquence, et que, d'autre part, l'empereur d'Autriche n'a pu s'assurer du chiffre et de la distribution des forces alliées. »

*La Gazette de Vienne* publia aussi, de son côté, un rapport officiel sur la bataille de Solférino. Nous croyons inutile de reproduire ce rapport très-long et très-vague. Le passage le plus saillant est celui où il est affirmé, sans preuves et sans l'ombre d'un calcul, que l'armée autrichienne avait affaire à un ennemi de *beaucoup supérieur* quant au nombre. Tout se termine, au reste, par les consolations que les vaincus s'accordent d'ordinaire :

« L'armée autrichienne n'est pas ébranlée, et elle se tient prête au combat dans les positions qui lui ont été désignées par l'Empereur. Si les forces supérieures de l'ennemi et un concours de circonstances contraires lui ont, cette fois encore, dérobé la palme de la victoire, elle se sent cependant encouragée et relevée par la conscience qu'elle a d'avoir non-seulement donné à l'arrogant agresseur des preuves réitérées de sa vaillance et de sa fermeté, mais encore, dans cette nouvelle rencontre, de

lui avoir causé aussi de grandes pertes, d'avoir essentiellement ébranlé ses forces, et contribué par-là, au moins en partie, à amener le succès final. »

Le rapport piémontais signé par le chef d'état-major de l'armée, le général Della-Rocca, rend compte surtout des opérations de la 3e et de la 5e division de la brigade Aoste, qui ont pris part à l'attaque de la position fortifiée de San-Martino. Ces grandes opérations ont été en partie dirigées par le général Mollard; elles ont eu lieu simultanément avec les opérations de l'armée française.

« C'est, est-il dit dans cette pièce, l'artillerie piémontaise qui a tiré contre l'ennemi les derniers coups de canon. Le feu a cessé vers neuf heures du soir; 3 canons ont été les trophées de notre victoire. Les quatre divisions de l'armée piémontaise qui ont pris part aux divers combats détachés du 24, ont subi la perte de 49 officiers tués, 167 blessés et 462 soldats tués, 3,405 blessés, et 1,296 disparus (manquants), en tout 5,525 hommes hors de combat.

« Le 24 juin, l'ennemi avait repris l'offensive avec toutes ses forces. Ayant passé à l'improviste le Mincio, il a occupé Pozzolengo et Solférino, et il s'est étendu dans la plaine de Guidizzolo, ayant peut-être 200,000 hommes sur le terrain. Sur la droite il a été battu par l'armée française qu'il avait tenté de surprendre, et, sur la gauche, il a été attaqué par nos troupes, tandis qu'il pensait être l'agresseur; il a été également battu. Les troupes dont l'ennemi disposait en face de nous se composaient de 12 brigades au moins. Nous avons des prisonniers de chacune d'elles. »

Nos troupes, rangées en bataille en avant de Castiglione, avaient à repousser l'ennemi en parcourant une étendue de cinq lieues, et, cela fait, à s'emparer de tous les mamelons à la baïonnette.

L'empereur Napoléon arriva sur le champ de bataille à 5 heures. Il traça aussitôt le plan suivant : l'armée française devait se porter sur Cavriana, quartier général de François-Joseph, par un mouvement tournant sur la gauche, pendant que l'armée sarde, placée de l'autre côté des mamelons, exécuterait le même mouvement sur la droite. Cet ordre fut aussitôt mis à exécution, et les quatre corps d'armée prirent leurs positions.

Les Autrichiens opposèrent une résistance forcenée dans leur position savamment choisie et bravement défendue, de la montagne de Solférino, où se sont produits les chocs les plus terribles.

Cette montagne présente dans sa masse une forme allongée, resserrée entre les deux plaines de l'est et de l'ouest qui bordent les pentes latérales excessivement marquées, fermées par des vallons de terre couverts de gazon et de petits chênes.

A peu près aux deux tiers de la hauteur totale de la montagne, en montant par la route, on trouvait à gauche une esplanade naturelle, large d'environ 60 mètres, qui s'élève en pente plus douce vers le sommet du plateau supérieur. A droite de ce plan incliné se dressait un énorme talus presque à pic et tapissé de broussailles qui forment la crête du coteau.

Il était facile de s'apercevoir de ces difficultés quand on était placé au sommet de la colline antérieure; mais ce qu'il était impossible de deviner, c'est que ce plan incliné en pente douce et le talus aigu de la droite, qui semblaient conduire au pied de la fameuse tour de l'église et du piton des cyprès, en étaient séparés par un profond ravin en forme d'entonnoir, au fond duquel se cachaient les maisons du village.

Au bord de cet entonnoir, la route continuait sur une étroite chaussée supportée par des murailles de soutènement, et aboutissant à la porte crénelée d'un vieux château. Cette porte s'ouvrait sur une immense cour intérieure au fond de laquelle était l'église. La face orientale de la cour donnait sur un précipice de près de 200 mètres de profondeur, bordé par un mur à hauteur d'appui.

On peut se rendre compte maintenant de l'inutilité des premiers efforts de nos colonnes, qui venaient s'arrêter court au bord de l'entonnoir du village de Solférino, qui s'écrasaient en désordre à l'entrée de l'étroit défilé semi-circulaire, où elles étaient broyées par les batteries ennemies établies autour de ce ravin, au pied de la tour et sur le piton du cimetière. Un quatrième, un cinquième assaut sont livrés et repoussés comme les précédents, après de longues fusillades qui épuisent les cartouches de nos soldats.

L'Empereur, étonné d'une résistance aussi opiniâtre, voulut aller examiner lui-même les lieux en personne et conduire les troupes au combat; un de ses cent-gardes est tué à ses côtés; le commandant Verly, des cent-gardes, en arrière de Sa Majesté, reçoit une balle en pleine cuirasse, et le baron Larrey, chirurgien en chef de l'armée, qui suit l'Empereur, a deux chevaux tués sous lui; le capitaine Brady, officier d'ordonnance de Sa Majesté, a aussi son cheval tué à côté de l'Empereur. Pendant toute la journée Sa Majesté reste exposée au feu de l'ennemi, et oppose au danger un calme

ENTRÉE DES TROUPES ALLIÉES DANS BERGAME.

LA VILLE DE BERGAME, VUE PRISE DU MONT SAN-VIGILIO.

et un sang-froid que ses généraux admirent. Les soldats, électrisés par cet exemple, font un effort désespéré que seconde une puissante diversion sur le flanc droit, et que favorise une pièce de canon hissée par des artilleurs dévoués au sommet du talus de droite qui domine l'entonnoir, la route et la porte du château. Tous les corps qui avaient déjà donné se réunissent : zouaves, chasseurs, grenadiers, voltigeurs, fantassins de tous régiments, se rangent en bataille sous le commandement des officiers de toutes armes, les voltigeurs de la garde formant la réserve.

A midi et demi, les tambours battent et les clairons sonnent la charge : toute cette masse, que les obstacles ont rendue terrible, se précipite à la baïonnette, en criant *Vive l'Empereur !* sans que rien puisse arrêter son élan ; les chemins sont balayés, les batteries sont emportées, la porte du château est enfoncée, et, pendant que l'on massacrait les artilleurs qui ne voulaient pas se rendre, la tour était enlevée ainsi que le piton du cimetière.

Quand les corps témoins de ce prodigieux fait d'armes virent cette fourmilière de soldats escalader avec ce furieux élan les crêtes les plus inaccessibles de Solférino et en éteindre subitement le feu, ils laissèrent échapper un immense cri d'enthousiasme. On avait enfin triomphé de cette forteresse presque imprenable de Solférino, où, pendant cinq heures, une armée qui venait de conquérir deux lieues de terrain au pas de course, avait été arrêtée par des barrières formidables.

Tous les régiments de la garde, infanterie et cavalerie, ont eu à donner, mais plus particulièrement les voltigeurs et les chasseurs à pied. Les vainqueurs de Turbigo ont voulu avoir, comme les grenadiers et les zouaves, une belle journée à inscrire sur leur drapeau.

Les chasseurs à pied, sous le commandement du brave général Manèque, ont été admirables en franchissant les fossés, les ravins, et en courant à la baïonnette sur les monticules d'où les coups de fusil leur étaient tirés à bout portant. Les soldats autrichiens bientôt refoulés se sauvèrent devant eux en désordre, et plusieurs chasseurs ont pu se précipiter, les uns sur un drapeau, les autres sur un guidon, pendant que quatre ou cinq pièces de canon restaient au pouvoir de leurs camarades. Les pertes du bataillon de chasseurs de la garde ont été sensibles, mais ils les ont fait chèrement payer à l'ennemi.

Dans l'attaque contre Solférino, le feu des Autrichiens a été d'autant plus meurtrier, que l'artillerie ennemie déchargeait sur les assaillants boulets, mitraille et boîtes à balles. Mais, visés par nos soldats, la plupart des servants tombaient sous nos coups, et plusieurs batteries ont dû renouveler leurs hommes jusqu'à quatre et cinq fois.

La cavalerie de la garde s'est fait remarquer par ses charges d'un admirable ensemble, dirigées par l'intrépide général Morris, dont l'ennemi a éprouvé le choc terrible.

La division Forey, qui avait vaincu à Montebello, a été à la hauteur de son premier triomphe. Le 17e chasseurs, qui s'élançait à Montebello au cœur du village, après avoir épuisé ses cartouches, le 74e de ligne, le 91e, le 98e, ont attaqué un fort mamelon en avant de Solférino, en ayant devant eux tout un corps d'armée ennemie.

Dans l'attaque dirigée contre Cavriana par le 2e corps d'armée, un redoutable feu d'artillerie fut ouvert à une distance de 1,000 à 1,200 mètres contre le front des troupes du maréchal de Mac-Mahon par les Autrichiens, qui s'avançaient de Guidizzolo. Au même instant, le général de brigade Auger, qui commandait l'artillerie du 2e corps, porta sur la ligne des tirailleurs quatre batteries qui forcèrent les batteries autrichiennes à se reporter en arrière. Le brave général Auger eut le bras gauche emporté par un boulet au commencement de ce combat. L'Empereur, instruit de cette action hardie, le nomma sur-le-champ général de division, et, voulant honorer le courage d'Auger par une distinction flatteuse, Sa Majesté détacha une de ses épaulettes et la mit dans la main qui restait au général. Auger s'inclinant respectueusement, répondit avec une vive émotion : « Sire, je voudrais pouvoir vous offrir les insignes de maréchal de France ; vous l'avez bien mérité. »

Une des divisions de l'armée, bien connue par le courage de ses chefs et par la composition de ses régiments venus d'Afrique, la division Bourbaki, n'a pu prendre part au combat, ayant eu l'ordre de tenir la route de Mantoue ; mais elle a aussi rendu un grand service à l'armée alliée, en entravant la marche d'un corps de 15,000 hommes qui a dû se retirer à la hâte afin de rejoindre les fuyards.

La division Renault a pu lancer ses régiments, les 90e, 56e, 41e, 23e de ligne et le 8e de chasseurs à pied. Cette division entra en ligne à deux heures de l'après-midi, soutint le général de Luzy au moment où il allait être débordé, et concourut à l'attaque dirigée contre Rebecco ; à la fin de la journée elle occupa ce village après de vigoureux combats dans lesquels se signalèrent le colonel Guilhem du 9e de ligne et le commandant Schwartz du 56e, qui poussa contre les Autrichiens une charge à la baïonnette d'une grande audace.

Une partie de la division Trochu, du corps du maréchal Canrobert, a pu prendre part avec le corps du maréchal Niel à l'attaque livrée sous Medole et jusqu'à Cavriana.

Dans une dernière tentative que le général dirigea contre Guidizzolo, il fit approcher la brigade Bataille de la division Trochu, du 2e corps, que le maréchal Canrobert avait mise à sa disposition. Le général Trochu disposa ses troupes en colonnes serrées, et les mena à l'ennemi « avec autant d'ordre et de sang-froid, dit le général Niel, que sur un champ de manœuvres, » enleva à l'ennemi une compagnie d'infanterie et 2 pièces de canon, et arriva tout près de Guidizzolo lorsqu'éclata un ouragan terrible qui amena l'obscurité et mit fin au combat.

Le 4e corps, du général Niel, soutint le plus grand effort de la bataille et perdit un grand nombre de braves et vaillants officiers : le colonel Lacroix, du 30e de ligne, le colonel Capion, du 53e ; les lieutenants-colonels de Neuchèze, du 8e, de Compagnon, du 2e, des Ondes, du 5e hussards ; les chefs de bataillon Nicolas, Tiersonnier et Hébert, tués à la tête de leurs troupes. Un combat acharné et qui ne dura pas moins de six heures s'engagea au hameau de

PASSAGE DU SERIO PAR L'ARTILLERIE DE LA GARDE IMPÉRIALE, LE 15 JUIN, DIRIGÉ PAR LE COLONEL VERNON, GRAND-PRÉVOT DE L'ARMÉE.

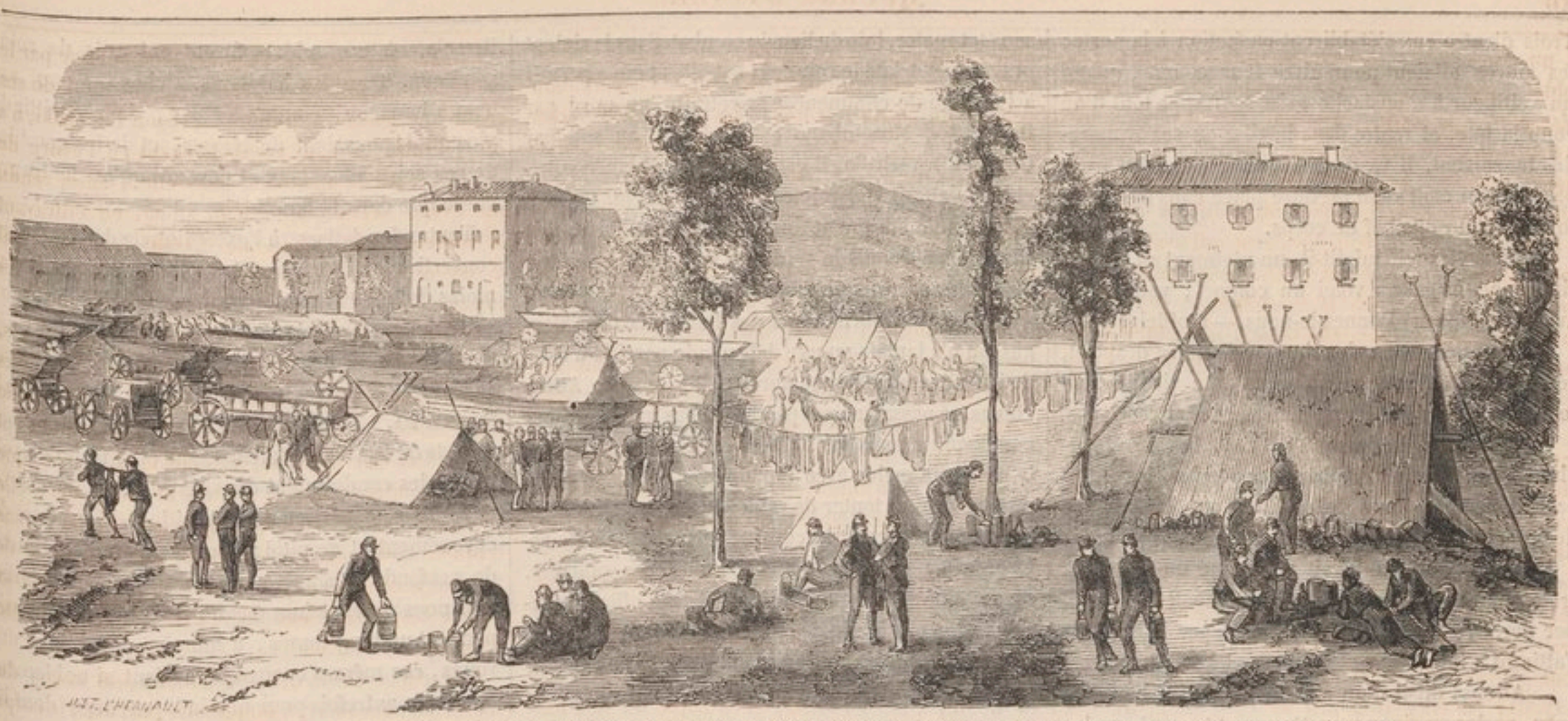

CAMPEMENT DE LA 8e COMPAGNIE DU 6e RÉGIMENT D'ARTILLERIE (PONTONNIERS) PRÈS DE BRESCIA, SUR LA ROUTE DE MILAN.

Baete, autour d'une ferme nommée Cascina Nova, près de Rebecco. Vers deux heures, un régiment qui combattait depuis sept heures et qui avait perdu tous ses chefs commençait à faiblir; le général Niel se porte au milieu des hommes de ce régiment et parvient à le ramener à l'ennemi. Puis, se tournant vers le colonel du génie Jourjon : « Rendez-moi le service, dit-il, de ramener ces hommes au combat; l'instant est critique, je fais appel à votre dévouement. » Jourjon s'élance avec son régiment et fond sur l'ennemi avec un entraînement héroïque, va droit à une batterie autrichienne, culbute les troupes de soutien et s'empare d'une pièce. En ce moment il est frappé à mort.

M. le colonel de Rochebouët, qui commandait l'artillerie de la garde impériale, a été nommé par l'Empereur général de brigade sur le champ de bataille de Solférino. Cette récompense méritée indique assez de quelle importance furent les services rendus par ce corps. La journée de Solférino a vu le premier essai qui se faisait dans une bataille de cette arme terrible appelée le *canon rayé*. L'ennemi, placé à des distances énormes, était atteint et ravagé par des boulets, tandis que nos artilleurs étaient hors de portée du canon autrichien, et voyaient les projectiles éteints tomber bien avant leur ligne de batterie. La 8e batterie du 16e régiment, placée sous les ordres du capitaine Flaut, a complétement désorganisé, à une distance de 2,000 mètres, un escadron de uhlans; au bout de dix minutes, l'escadron tourna bride et battit en retraite.

Avec le secours de ces canons perfectionnés, il était facile à l'artillerie française de détruire toute la cavalerie autrichienne. Aussi, quand les masses épaisses de vingt-cinq escadrons autrichiens se précipitèrent sur nos troupes, les batteries placées sous les ordres du général Desvaux les mirent en quelques instants hors d'état de manœuvrer. Nous avions contre nous le général Hess, qui fait toujours jouer à l'artillerie le rôle principal, et qui avait organisé des batteries formidables dont les feux bien nourris nous ont fait du mal. Il n'est pas douteux que les perfectionnements apportés par l'Empereur à cette arme nous ont épargné des pertes plus considérables; grâce aux canons rayés, nous avons pu faire taire le feu terrible des batteries organisées par le général Hess.

Sans doute, il est regrettable qu'une coopération plus prompte et plus complète du 3e corps n'ait pas permis de tourner l'aile gauche des Autrichiens. Mais il ne faut pas oublier que le maréchal Canrobert, dont la bravoure et l'intelligence militaires sont justement appréciées, après avoir débusqué les Autrichiens de Castel Goffredo, avait été spécialement chargé par une lettre de l'Empereur d'arrêter la marche d'un corps ennemi attendu de Mantoue, corps dont le mouvement avait pour objet de tourner notre aile droite. Nous l'avons dit plus haut, ce corps ne s'est présenté que tard et en partie; mais le maréchal Canrobert était fondé à ne quitter sa position pour appuyer le 4e corps, qu'après s'être bien assuré qu'il n'aurait pas à repousser pour son compte l'attaque que tout semblait annoncer. Cette attaque, si elle n'eût pas rencontré une force suffisante pour l'arrêter, aurait eu pour résultat de nous couper de la Chiese, c'est-à-dire de notre base d'opérations, et de porter un corps ennemi sur nos derrières, alors que la garde impériale, notre réserve, était en partie engagée à Solférino et à Cavriana.

Pendant la sanglante action dont le village de Solferino vit, le 24 juin, se dérouler les divers épisodes, une partie du régiment autrichien de Wasa, coupée du reste des troupes impériales, chercha un refuge dans l'église du village.

Huit ou dix soldats français arrivèrent devant l'église et y pénétrèrent résolûment, la baïonnette croisée. Un officier les arrête par cette phrase :

— Nous nous rendons; nous avons déposé nos armes.

Nos braves se regardèrent en gens désappointés.

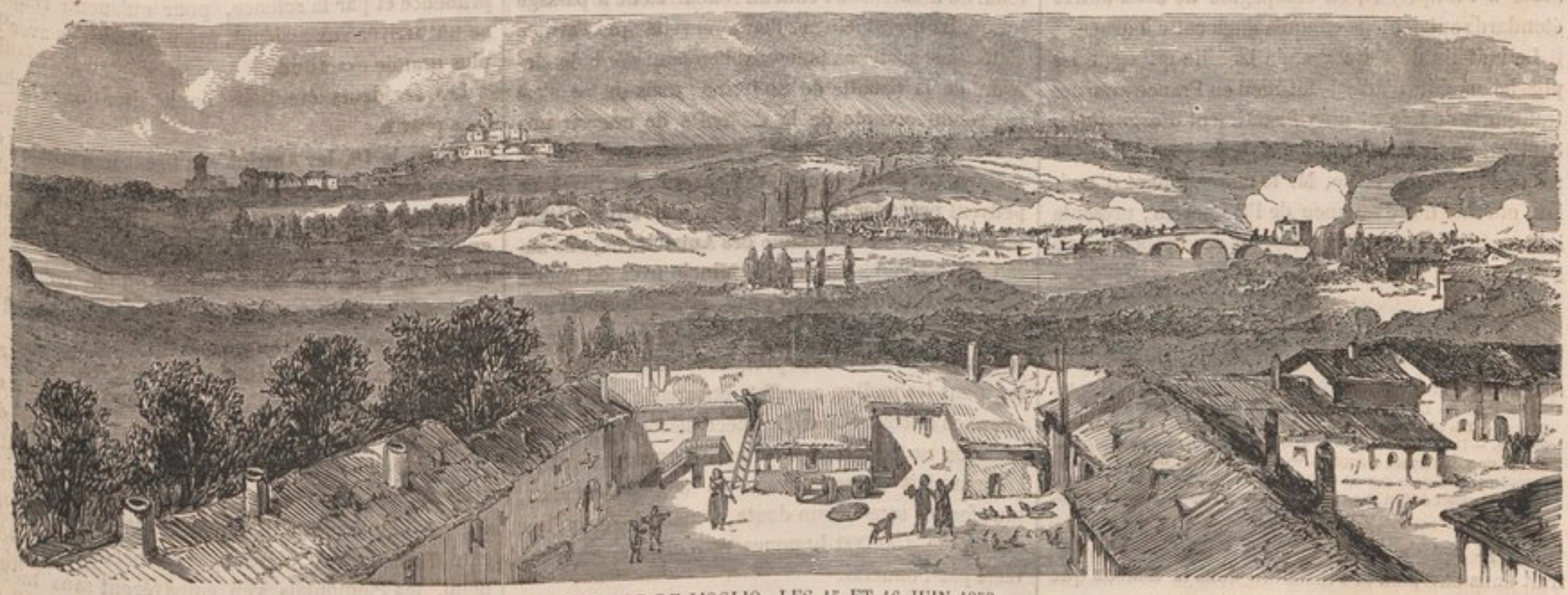

PASSAGE DE L'OGLIO, LES 15 ET 16 JUIN 1859.

Trois d'entre eux s'établirent en faction à la porte; les autres allaient poursuivre leur course, quand un voltigeur à moustache grise se frappe tout d'un coup la tête, et rentre dans l'église où ses camarades le suivent. Il va droit à l'officier qui lui avait parlé et qui était venu prendre place dans le groupe formé autour du chef de corps.

— Vous êtes ici, lui dit-il, un régiment au moins, sinon une brigade : voici un colonel; vous devez avoir un drapeau? Donnez-le-nous. — L'officier pâlit.

— Nous ne savons rien du sort de notre drapeau, répondit-il, s'il a été sauvé ou pris. Le vieux soldat e regarda fixement d'un air menaçant et reprit :

— Vous avez le drapeau! Il nous le faut. Dépêchons! Et, joignant l'action aux paroles, les Français croisèrent leurs baïonnettes sur la poitrine des officiers autrichiens qui ne pouvaient reculer.

Le vieux voltigeur avait remarqué un enseigne, frêle enfant de seize ans, qui cherchait à se dérober derrière les autres, il le saisit par le bras, et l'attirant à lui :

— Allons! dit-il d'un air terrible, où est le drapeau, parlez ou sinon vous êtes mort! — Le malheureux jeune homme chancela comme prêt à s'évanouir. Il se dirigea lentement du côté de la sacristie, aux cris de joie de nos soldats se pressant derrière lui, et aux sourds murmures des Autrichiens. Pour éviter la douleur de rendre leur drapeau, les officiers l'avaient détaché de la hampe, et, le pliant comme une de ces étoffes de soie dont on couvre le calice, ils l'avaient mêlé aux ornements d'église. Pendant ce temps, un chasseur, furetant dans l'église, découvrit la hampe derrière le maître autel, et l'apporta en triomphe.

Mais une fois en possession du précieux trophée, la discorde éclata entre les conquérants. Chacun voulait l'avoir. Les trois plus entêtés avaient fini par écarter les autres, et, tenant le drapeau par un coin, se le disputaient sous le portique de l'église. La dispute ne semblait pas près de se calmer, quand un bruit de chevaux se fit entendre. C'était le général Forey, suivi de ses aides de camp.

— Eh bien! dit le général, qu'est-ce donc qui se passe? Les soldats lui racontèrent le fait.

— Je vais vous mettre tous d'accord, reprit le général. Donnez-moi ce drapeau. L'Empereur l'aura ce soir avec vos noms. Commandant, prenez la liste de ces braves, et inscrivez en tête ce voltigeur qui a de si bonnes idées. Et le soir, en effet, le drapeau du régiment de Wasa était présenté à l'Empereur, en compagnie de deux autres étendards autrichiens conquis dans cette journée.

Le bulletin de cette grande bataille qui égale les plus beaux faits d'armes, fut reçu en France avec des transports de joie et un vif sentiment d'orgueil. Le 3 juillet, un *Te Deum* fut chanté dans toutes les églises de France. La veille, M. le commandant d'Andlau, officier d'ordonnance de l'Empereur, présenta à l'Impératrice, aux Tuileries, un des drapeaux pris à l'ennemi, à la bataille de Solférino.

## XXII

**L'Empereur établit son quartier général à Cavriana, et le Roi à Rivoltella. — Pourquoi les alliés n'ont pas traversé le Mincio à la suite des Autrichiens. — Les blessés sont emportés. — Proclamation de l'Empereur à l'armée. — Passage du Mincio. — L'Empereur se transporte à Valeggio. — Position de l'armée française. — Investissement de Peschiera. — Premières opérations devant cette place, — Jonction du prince Napoléon. — Rapport de Son Altesse Impériale sur les opérations du 5e corps.**

A sept heures du soir, l'empereur Napoléon entrait dans Cavriana et s'installait dans la maison que venait de quitter l'empereur d'Autriche, entraîné, par son état-major, loin du lieu du combat. Sans le violent orage qui a éclaté le soir de la bataille et qui a permis à l'ennemi de commencer sa retraite, au nord par Borghetto, Mozembano et Peschiera, au sud par Goïto et Roverballa, il est certain que l'armée autrichienne aurait été rejetée dans le Mincio. Grâce à la nuit, à l'épuisement de nos troupes, qui n'avaient rien mangé depuis la veille au soir, cette retraite a pu s'achever quoique dans un très-grand désordre.

D'après les affirmations des habitants de Valeggio, on n'a jamais vu une débandade pareille à celle de l'armée autrichienne après Solférino. Les Autrichiens ne passaient pas par bataillons, ni même par compagnies, mais par bandes de 25 à 30 hommes, la cavalerie mêlée avec l'infanterie; quelques généraux voulurent tenter de rallier les fuyards, au Mincio, et les ramener au combat, mais les soldats refusèrent de marcher et menacèrent leurs officiers. On a même ajouté que plusieurs de ces officiers, furieux de la mutinerie des soldats, prirent des armes et firent feu sur les hommes qui fuyaient. Le quartier impérial autrichien était devenu le quartier impérial

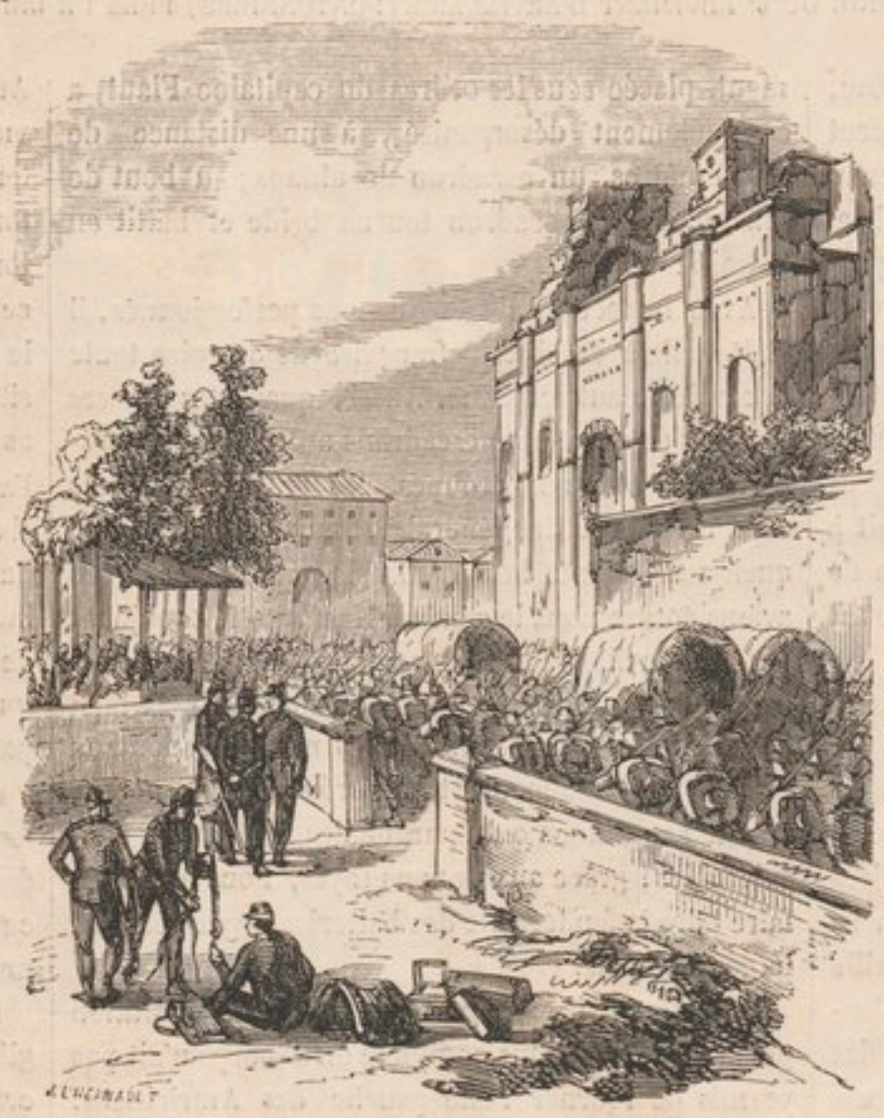

PASSAGE DES TROUPES DANS CALCIO.

français. Le roi Victor-Emmanuel s'établit à Rivoltella. Le désarroi de l'ennemi rendait facile le passage immédiat du Mincio, et l'on a regretté que l'armée victorieuse n'ait pas poursuivi l'ennemi dès le lendemain de la bataille de Solférino; mais on ne s'est pas rendu compte de la difficulté de nourrir une armée de 150,000 hommes.

Dans un pays occupé par l'ennemi, les vivres ne peuvent précéder l'armée, et si l'armée alliée s'était, le 24, lancée à la poursuite des Autrichiens, elle aurait, il est vrai, traversé le Mincio trois ou quatre jours plus tôt qu'elle ne l'a fait, mais elle serait restée ce même nombre de jours sans vivres. On a rappelé aussi à ce sujet les premières campagnes d'Italie, dans lesquelles, en effet, Bonaparte opérait des marches et contre-marches nécessaires à ses plans; mais on ne songeait pas que le jeune général ne commandait qu'une armée de 30,000 hommes, plus facile, sans aucun doute, à manœuvrer qu'une armée de 150,000 hommes et dans un pays dévasté par l'ennemi.

Les blessés réunis à Cavriana furent évacués sur Brescia, où nos soldats furent entourés de soins généreux. Tous les habitants, riches ou non, ont tenu à honneur, comme à Milan, de recueillir le plus qu'ils pouvaient de blessés, et de les combler de ces soins affectueux et dévoués qu'on ne trouve guère que dans la famille.

Toutes les églises, à l'exception de deux, étaient converties en hôpitaux. La ville ne contenait pas moins de 7,000 blessés, parmi lesquels de nombreux Autrichiens. Les blessés dont l'état n'inspirait pas d'inquiétude étaient dirigés sur Milan, Bergame et Novare. Dans les maisons riches, on comptait jusqu'à 10, 15 et 20 blessés ou malades. Les jeunes enfants de la ville portaient le sac et le fusil des soldats et les conduisaient dans les rues.

Toute la population de cette ville a été sublime de dévouement et de pitié; et c'est avec un sentiment de profonde et sincère reconnaissance qu'à notre tour nous rendons hommage à la divine charité qui, pendant un long temps, a illuminé des cœurs dévoués, ces mêmes cœurs qui avaient si noblement combattu autrefois pour une indépendance dont ils étaient dignes.

Après quelques jours d'un repos nécessaire, d'abord pour le soldat harassé, et ensuite pour permettre aux convois de vivres d'arriver jusqu'aux armées, les corps français commencèrent, le 29 juin, le passage du Mincio. Le 1er juillet toute l'armée était massée à Valeggio, au delà du Mincio : en avant leurs grand'gardes, à peu de distance de Villafranca, les 1er et 3e corps ayant comme réserve toute la garde impériale; à gauche et un peu en arrière de Villafranca, le 2e corps reliant l'armée piémontaise; à droite le 4e corps, posté sur la route de Mantoue à Vérone, et portant son aile droite sur le 5e corps qui, sous le commandement du prince Napoléon, avait opéré sa jonction avec l'armée principale.

L'armée française était ainsi maîtresse de toutes les collines qui dominent l'immense plaine de Villafranca, petite ville qui se trouve à cheval sur le chemin de fer de Vérone à Mantoue, et pouvait attendre dans ces excellentes positions le moment favorable à une attaque décisive.

Le quartier général du roi Victor-Emmanuel était, pendant le même temps, à Mozambano. L'armée sarde, chargée d'investir Peschiera, du lac de Garde au Mincio, s'en acquitta de façon à ne pouvoir rendre le succès douteux.

Dès le 1er juillet, les mesures suggérées par la prudence et par la science, pour qu'aucun renfort ne pût arriver aux assiégés, furent observées avec la plus grande exactitude.

Les accidents éventuels de la situation étaient tous prévus.

Ainsi, le 1er, les Autrichiens firent une sortie entre les deux lunettes qui se trouvent du côté de Laghetto à l'ouest; les Piémontais se mirent aussitôt en mouvement pour couper ces 600 hommes. Heureusement pour ces 600 hommes, que le commandant de la garnison put leur faire un signal qui les fit rentrer dans la place.

Peschiera est une citadelle peu formidable. Entre la citadelle et les mamelons, qui forment la première couronne de la place, coule le Mincio. Sur ces mamelons en plate-forme les Autrichiens avaient une quinzaine de lunettes.

Deux monticules plus élevés, le *Monte della Croce* et le *Monte Guarda*, n'ayant pas été occupés par l'ennemi, les Piémontais s'en emparèrent sans même attendre le parc de siége.

Les Autrichiens tiraient sans relâche des bombes et des boulets afin d'empêcher les travaux ; en cinq jours, ils blessèrent ou tuèrent 32 hommes.

Le général Manabrea dirigeait les opérations du siége. Deux divisions piémontaises, Durando et Fanti, étaient devant Peschiera, et une troisième division, Cialdini, avec Garibaldi à Lauzise, devait opérer sa jonction avec les premières.

D'un autre côté, les canonnières qui devaient opérer sur le lac même étaient arrivées de Toulon démontées ; remises à l'eau sous les yeux de l'Empereur et du roi Victor-Emmanuel avec un plein succès, elles devaient permettre aux Piémontais de disputer le lac de Garde et le cours du fleuve aux flottilles autrichiennes. Maîtres du lac, nous pouvions ainsi attaquer Peschiera aussi bien par eau que par terre, et inquiéter l'ennemi par des tentatives de débarquement jusque près de Riva.

Le 28, le prince Napoléon fit sa jonction avec l'Empereur.

Restée à Gênes du 14 au 22 mai Son Altesse Impériale avait donné tous ses soins à l'organisation du 5e corps. Elle se rendit le 18 à Alexandrie, près de l'Empereur, avec lequel elle visita dans la journée les avant-postes français sur le Pô. Elle reçut dans cette entrevue les instructions de Sa Majesté, et retourna à Gênes le lendemain. Elle s'occupa du départ de ses colonnes pour la Toscane où elle devait opérer, et adressa la proclamation suivante aux troupes du 5e corps :

« Soldats du 5e corps de l'armée d'Italie,

« L'Empereur m'appelle à l'honneur de vous commander. Plusieurs d'entre vous sont mes anciens camarades de l'Alma et d'Inkermann. Comme en Crimée, comme en Afrique, vous serez dignes de votre réputation. Discipline, courage, ténacité, voilà les vertus militaires que vous montrerez de nouveau à l'Europe, attentive aux grands événements qui se préparent. Le pays qui fut le berceau de la civilisation antique et de la renaissance moderne, va vous devoir sa liberté ; vous allez le délivrer à jamais de ses dominateurs, de ces éternels ennemis de la France dont le nom se confond dans notre histoire avec le souvenir de toutes nos luttes et de toutes nos victoires.

« L'accueil que les peuples italiens font à leurs libérateurs témoigne de la justice de la cause dont l'Empereur a pris la défense.

« *Vive l'Empereur ! vive la France ! vive l'indépendance italienne !*

« *Le prince commandant en chef le 5e corps de l'armée d'Italie,*

« NAPOLÉON (Jérôme). »

Le 22, le prince partit de Gênes sur le yacht impérial *la Reine-Hortense* faisant route pour Livourne, et arrivait le jour suivant en vue de cette ville. Il annonça aux Toscans sa mission par une proclamation datée du 23 mai, en rade de Livourne.

*Proclamation de S. A. I. le prince Napoléon.*

« En rade de Livourne, à bord de *la Reine-Hortense*, le 23 mai 1859.

« Habitants de la Toscane,

« L'Empereur m'envoie dans vos pays, sur la demande de vos représentants, pour y soutenir la guerre contre nos ennemis, les oppresseurs de l'Italie.

« Ma mission est exclusivement militaire ; je n'ai pas à m'occuper et je ne m'occuperai pas de votre organisation intérieure.

« Napoléon III a déclaré qu'il n'avait qu'une seule ambition, celle de faire triompher la cause sacrée de l'affranchissement d'un peuple, et qu'il ne serait jamais influencé par des intérêts de famille. Il a dit que « le seul but de la « France, satisfaite de sa puissance, était d'avoir à ses frontières un peuple ami qui lui devra sa régénération. »

« Si Dieu nous protége et nous donne la victoire, l'Italie se constituera librement ; et, en comptant désormais parmi les nations, elle affermira l'équilibre de l'Europe.

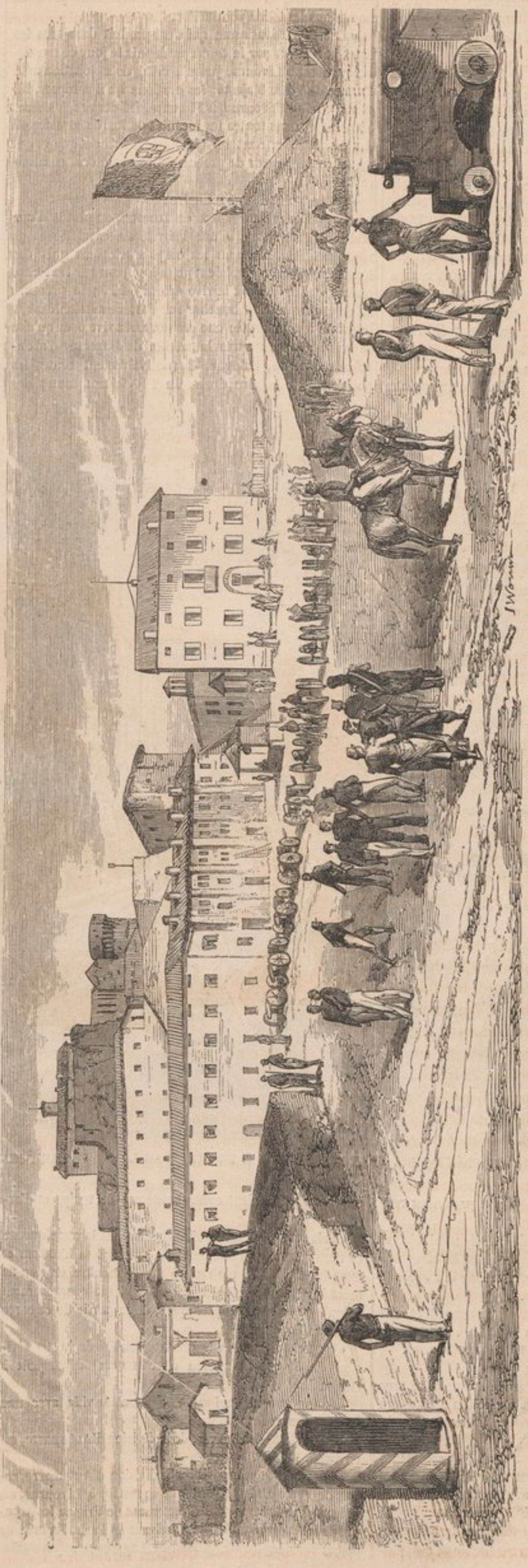

INTÉRIEUR DE LA CITADELLE DE BRESCIA, AVEC LES PIÈCES DE CANON ABANDONNÉES PAR LES AUTRICHIENS.

« Songez qu'il n'est pas de sacrifices trop grands, lorsque l'indépendance doit être le prix de vos efforts, et montrez au monde, par votre union et par votre modération, autant que par votre énergie, que vous êtes dignes d'être libres.

« *Le prince commandant en chef le 5e corps de l'armée d'Italie,*

« NAPOLÉON (Jérôme). »

Le maire s'empressa de communiquer à ses concitoyens cette proclamation, et leur rappela, par l'avis suivant, les motifs qu'ils avaient d'aider la mission du prince :

« Habitants de Livourne ! les troupes du magnanime allié de S. M. le roi de Piémont, Napoléon III, vont arriver parmi nous. Recevez-les avec la même affection, les mêmes démonstrations de gratitude que vous avez prodiguées à vos frères piémontais. Le principe soutenu par les deux puissances est le même : notre affranchissement de l'étranger. Qui combat pour la même cause a droit, de notre part, aux mêmes honneurs.

« Livourne, hôtel de ville, le 19 mai 1859.

« *Le maire,*

« MICHELE D'ANGIOLO. »

Son Altesse Impériale débarqua le 23 à Livourne, où des détachements l'avaient précédée, et reçut des habitants des marques de la plus vive sympathie. Pour se rendre bien compte de la marche du prince afin d'arriver, tout en remplissant la mission que l'Empereur lui avait confiée, à rejoindre les armées alliées et coopérer aux luttes qui se préparaient, il est nécessaire de recourir au rapport si clair, si précis, que le commandant du 5e corps, arrivé avec ses troupes à Goïto, adressa à Sa Majesté.

Voici ce document :

« Sire,

« Jusqu'à ce jour, la mission du 5e corps, dont Votre Majesté a daigné me confier le commandement, a été politique et militaire.

« Seule, la division d'Autemarre, retenue à l'armée de Votre Majesté, a été assez heureuse pour qu'un de ses régiments, le 3e de zouaves, engagé avec l'ennemi, se couvrit de gloire à Palestro

Un autre, le 93e, a eu aussi le bonheur de combattre à Montebello.

« Le 5e corps, en se réunissant en Toscane, avait pour mission politique :

« 1° De maintenir ce duché dans la ligne de conduite tracée par Votre Majesté, c'est-à-dire de ne pas laisser dégénérer l'expression du sentiment patriotique, et surtout d'organiser militairement toutes les ressources que l'on pourrait tirer de ce pays, ainsi que des duchés de Parme et de Modène;

« 2° De contraindre, par la présence du drapeau français sur les frontières de la Romagne, le gouvernement autrichien à observer strictement la neutralité dans les Etats du pape;

« 3° De garantir les habitants contre un retour offensif de l'Autriche, et de leur permettre de faire éclater sans entrave l'expression de leur sympathie pour la cause de l'indépendance italienne, et de leur reconnaissance pour les bienveillantes intentions du gouvernement de Votre Majesté.

« La mission militaire du 5e corps était :

« 1° D'empêcher un corps autrichien de faire une pointe sur la Toscane et de priver l'ennemi des précieuses ressources de l'Italie centrale;

« 2° De menacer le flanc gauche de l'armée autrichienne en compromettant ses lignes de retraite, et de hâter son abandon des duchés de Parme et de Modène dès après la première victoire de l'armée alliée.

« Ces divers buts ont été atteints heureusement, et sans coup férir, par la présence seule à Livourne, à Florence, aux débouchés des Apennins, des troupes du 5e corps.

« 1° Au point de vue politique :

« La Toscane a joui de la plus grande tranquillité sans que sa liberté fût troublée. Sous la protection du drapeau français, l'armée toscane, désorganisée après le 27 avril, a pu se réorganiser assez vite pour qu'aujourd'hui elle donne au 5e corps un appoint de 8 à 10,000 soldats armés, équipés, et prêts à se mesurer avec l'ennemi; pour qu'une division de volontaires aux ordres du général Mezzacapo s'organise également à Florence, sans que le pays soit privé du régiment des gendarmes toscans fort de 2,000 hommes, et suffisant pour maintenir la tranquillité; en outre, la neutralité n'a pas été violée par l'ennemi dans les Etats pontificaux.

« Enfin l'enthousiasme qui s'est produit dans tous les lieux parcourus par le 5e corps, depuis le jour de son débarquement à Livourne jusqu'à celui de sa jonction avec l'armée de Votre Majesté; les ovations qu'il a reçues, lui et son chef, à Livourne, à Florence, à Lucques, à Massa, à Parme et dans toutes les localités petites ou grandes où il a dû s'arrêter, sont un témoignage authentique et qui ne saurait manquer de produire un effet moral considérable.

« 2° Au point de vue militaire :

« La présence du 5e corps en Toscane, ou plutôt d'une division d'infanterie, d'une brigade de cavalerie et de neuf batteries, a retenu les corps autrichiens qui, des bords du Mincio, semblaient prêts à se jeter sur les riches plaines qui avoisinent la rive droite du Pô; la présence de ce corps prêt à déboucher sur l'armée autrichienne, a imprimé à cette armée une crainte assez vive pour qu'elle se soit hâtée, dès après la bataille de Magenta, d'abandonner Ancône, Bologne, et successivement toutes les positions sur la rive droite du Pô, faisant sauter des ouvrages qui avaient coûté beaucoup de temps et d'argent.

« Tels sont, Sire, les résultats qui ont été la conséquence de l'envoi, par Votre Majesté, du 5e corps en Toscane et dans les duchés. Il me reste à faire connaître en peu de mots à Votre Majesté les opérations, malheureusement jusqu'à ce jour toutes pacifiques, de la partie de ce corps réuni en Toscane.

« Le 12 mai dernier, la presque totalité de la 1re division du 5e corps (division d'Autemarre) débarquait à Gênes.

« Je me trouvais moi-même dans cette ville avec une partie de mon état-major.

« Le 14, le 3e de zouaves, de la division d'Autemarre, est envoyé à Bobbio.

« Le 17, le 5e corps, moins la division d'Autemarre, reçoit de Votre Majesté l'ordre de se rendre à Livourne, où doivent être transportées directement de France les troupes de la 2e division (Uhrich) arrivant de Paris. La brigade de cavalerie légère du général de Lapérouse reçoit également l'ordre de s'embarquer pour Livourne, tandis que la division d'Autemarre est détachée provisoirement du 5e corps au 1er corps à Voghera.

« Le 23 mai, je débarquais à Livourne, où ne tardaient pas à se concentrer la 2e division, la brigade de cavalerie, l'artillerie divisionnaire, l'artillerie de réserve et le parc arrivant de France.

« Le 31 mai, je transportais mon quartier général à Florence, la 1re brigade de la 2e division, la cavalerie, l'artillerie et tous les services administratifs se concentraient dans cette ville, tandis que la 2e brigade se portait de Lucques à Pistoja, occupant par des postes avancés tous les débouchés des Apennins et le nœud des routes. Le général Ulloa portait, sur mon ordre, la brigade organisée de sa division également aux débouchés principaux de la Romagne.

« Le 12 juin, le but politique que Votre Majesté voulait d'abord et avant tout atteindre par la présence du 5e corps étant accompli, il me fut permis de commencer mon mouvement pour rallier la division d'Autemarre et me joindre à l'armée de Votre Majesté.

« Tandis que je dirigeais la division toscane sur Parme, par le duché de Modène et par la route du col de l'Abetone, je fis marcher les troupes françaises qui se trouvaient de Lucques à San-Marcello et à Florence, par Lucques, Massa, Pontremoli et Parme.

« Cette marche de seize jours, effectuée dans des conditions atmosphériques souvent peu favorables, m'a permis de constater la vigueur et l'excellente discipline des troupes de Votre Majesté.

« La division Uhrich (14e bataillon de chasseurs, 18e, 26e, 80e et 82e de ligne), les 6e et 8e de hussards de la brigade de Lapérouse, l'escadron des guides toscans que j'ai joint à notre cavalerie, les neuf batteries divisionnaires ou de la réserve, les deux batteries du parc du 5e corps, ont dû marcher sous une température très-élevée, et plusieurs fois ces troupes ont eu à supporter de violents orages qui ont grossi les torrents et présenté de certaines difficultés.

« L'état sanitaire s'est maintenu dans les conditions les plus favorables, et je n'ai eu qu'à me louer de la discipline parfaite, maintenue dans tous les corps par les chefs et par les officiers.

ENTRÉE DU ROI VICTOR-EMMANUEL A BRESCIA, PAR LA PORTE SAINT-JEAN, LE 17 JUIN 1859.

« Le contact avec les populations n'a donné lieu à aucune plainte.

« Le passage du Pô à Casal-Maggiore, à 12 kilomètres de Mantoue, ainsi que la construction du pont de bateaux, ont été des opérations faites avec intelligence, activité et zèle.

« Les troupes que j'amène à Votre Majesté, et qui opèrent aujourd'hui avec l'armée principale à Goïto, seront dignes, je n'en doute pas, de celles qui, plus heureuses, ont déjà battu l'ennemi.

« *Le prince commandant le 5e corps de l'armée d'Italie,*

« NAPOLÉON (Jérôme). »

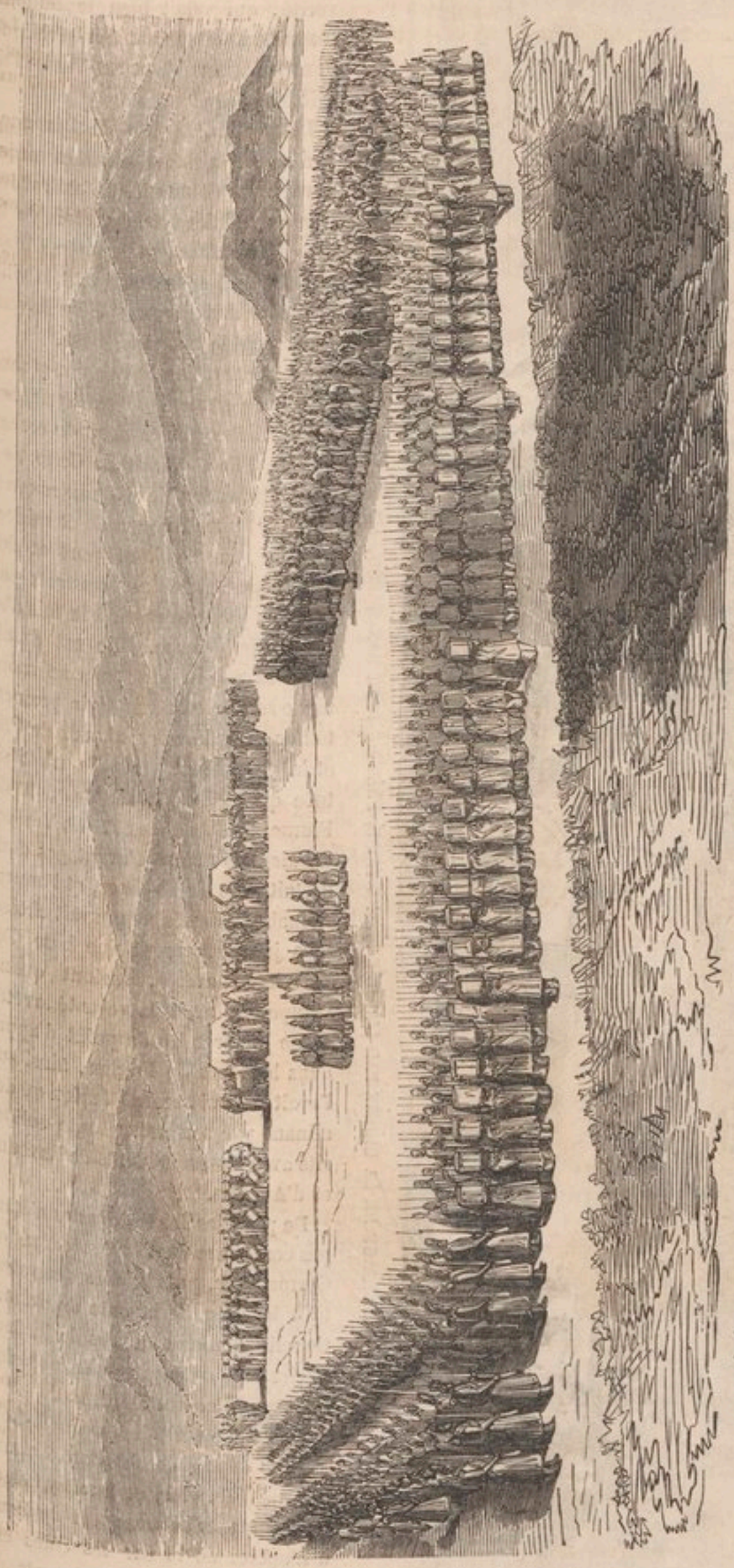

LE GÉNÉRAL BLANCHARD DISTRIBUANT LES RÉCOMPENSES ACCORDÉES AU 3e RÉGIMENT DES GRENADIERS DE LA GARDE IMPÉRIALE.

## XXIII

Opérations de l'armée navale. — Composition de la flotte. — Réunion à Antivari. — Les Autrichiens augmentent les défenses de Venise. — Bora dans le golfe de Venise. — Alerte à Venise. — Ravenne fait offrir à l'amiral les clefs de la ville. — Ancône imite l'exemple de Ravenne. — Occupation de l'île de Lossini par l'amiral Romain-Desossés. — Lagunes de Venise. — Le général Fleury notifie à l'amiral la suspension d'armes. — L'aide de camp de l'amiral se rend à Valeggio et présente à l'Empereur le rapport des opérations de la flotte. — Lettre autographe de l'Empereur à l'amiral, qui prescrit le renvoi de la flotte à Lossini.

La flotte française était devant Venise, n'attendant qu'un ordre pour commencer le débarquement et faire une diversion qui eût été, à un moment donné, fortement appuyée par la population vénitienne. Notre armée navale, placée sous

CAMPEMENT DE LA GARDE IMPÉRIALE SUR LES REMPARTS DE BRESCIA.

le commandement du vice-amiral Romain-Desfossés, comprenait quatre divisions: l'une sous les ordres immédiats du commandant en chef, les trois autres avaient à leur tête trois contre-amiraux, MM. Bouët-Villaumez, Jurien de la Gravière et Jehenne. L'amiral Desfossés avait son pavillon sur *la Bretagne*, M. Bouët-Villaumez sur la frégate *Mogador*, et M. Jehenne sur le vaisseau *Donawert*. Le commandement supérieur de toutes les canonnières avait été confié à M. le capitaine de vaisseau la Roncière le Nourry.

Les bâtiments composant l'armée navale, assez considérable par le nombre sinon par le tonnage, ne purent arriver en même temps au lieu du rendez-vous, devant Venise.

Une partie de l'expédition s'était d'abord rendue à Antivari, petit port turc sur la frontière autrichienne, où elle devait opérer le ralliement complet des bâtiments de guerre et des transports, renouveler son charbon et son eau, acheter des vivres frais pour ses équipages avant de continuer sa route pour une autre destination. Le 30 juin, l'escadre était au complet à Antivari, au nombre de 6 vaisseaux français, 3 frégates françaises et 5 frégates sardes, tous bâtiments à hélice, composant particulièrement l'escadre de haute mer que l'amiral Desfossés commandait en personne; puis 4 frégates à roues, 3 batteries flottantes et 23 canonnières de 1re, 2me et 3me classe, c'est-à-dire la flotte de siége qui avait pour objet d'agir contre le littoral autrichien. Il a donc fallu une douzaine de jours, depuis le départ de la flotte de Messine, pour concentrer ces forces navales dans l'Adriatique, à cause des petites dimensions des canonnières.

Pendant ce temps, les Autrichiens, en apprenant le départ de Toulon de l'escadre de siége et de l'escadre de l'amiral Desfossés, augmentaient les moyens de défense de Xiggio, de Malamocco et du Lido, travaillant nuit et jour. Ils savaient en effet que si Venise tombait au pouvoir des Français, la route de Trieste à Venise serait nécessairement coupée. Par des bâtiments neutres et des matelots italiens déserteurs de la marine autrichienne, on apprit que les forts qui longent la mer avaient été minés et étaient prêts pour une formidable explosion. Le fil électrique partant du fort Malguera, à 6 kilomètres de Venise, sur la route de Padoue, devait, au moment jugé opportun, communiquer l'étincelle incendiaire. Depuis le 15 juin jusqu'au 25, plus de quarante bâtiments de guerre et de commerce avaient été coulés dans les différentes passes. De plus, les Autrichiens construisaient trois autres forts au village de Malamocco, point jusque-là peu défendu.

Le 25 juin, l'unique vaisseau de la marine autrichienne fut conduit dans la seule passe qui restait, large de 150 mètres environ. Cette passe a été fermée par ce vaisseau.

La frégate l'*Isly* était chargée de croiser à la hauteur de Cattaro, afin de protéger les bâtiments chargés de charbon qui se rendaient à Antivari.

Vers la fin du mois de juin, la division navale française eut à essuyer une de ces *bora* si fréquentes l'hiver dans le golfe de Venise, mais sans éprouver d'accidents sérieux. Afin de donner encore, puisqu'il se présente, un exemple de la mauvaise foi des bulletins autrichiens, nous raconterons le fait officiel suivant :

Dans la nuit du 25 au 26 juin, l'*Impétueuse* appareilla pour remplir une mission par ordre de l'amiral. Au moment de son départ, la division entière hissa les feux de position selon l'usage. A la vue de ces fanaux, les Autrichiens crurent à une attaque e

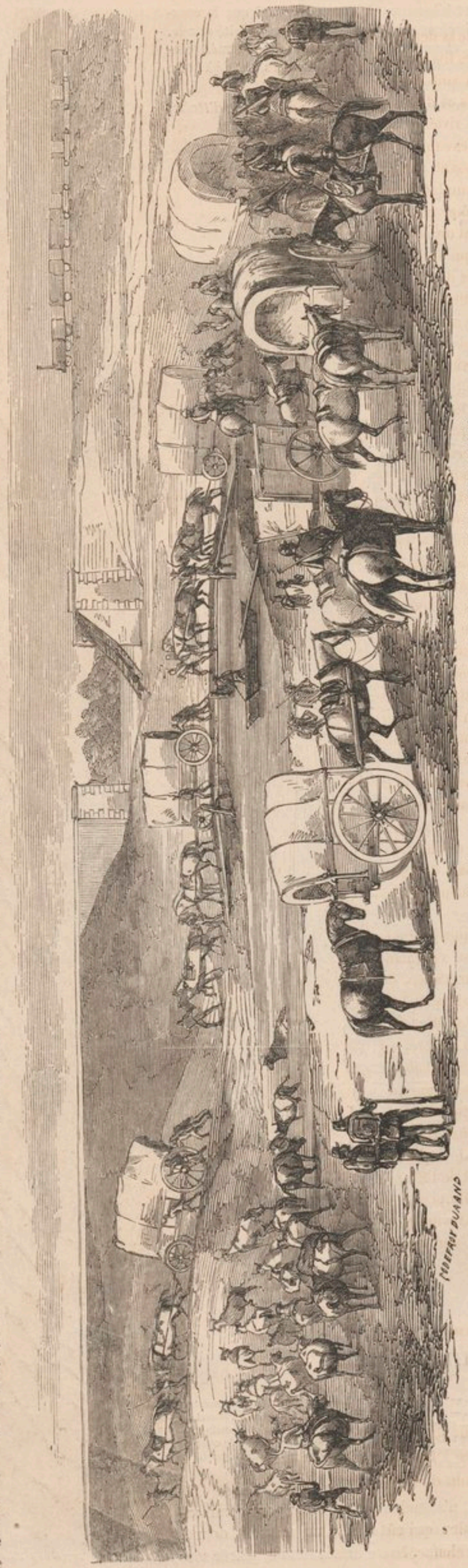

PASSAGE DE LA CHIESE PAR L'ARMÉE PIÉMONTAISE, PRÈS DU PONT SAN-MARCO, A 3 LIEUES DE LODI. — DESSIN DE GIUSEPPE DISEGNI.

firent feu de toutes leurs batteries, tirant ainsi sur des fantômes. Jusque-là il n'y avait rien à dire, ils étaient parfaitement dans leur droit. Cependant, le lendemain, la *Gazette de Venise* annonça pompeusement que les forts de la ville avaient repoussé une attaque nocturne de toute la division française. Facile victoire, en vérité, qui valait bien le bulletin magnifique et surtout très-véridique dont le commandant de Venise l'avait fait suivre!

Le 27 juin, la ville de Ravenne, après avoir hissé le pavillon sarde, envoya une députation à l'amiral Jurien pour lui offrir les clefs de la cité; l'amiral refusa, comme c'était son devoir. Le lendemain 28, la ville d'Ancône suivit l'exemple de Ravenne et reçut la même réponse.

Le 4 juillet, l'amiral s'empara sans résistance d'une des îles Illyriennes situées à l'extrémité nord de cet archipel, l'île de Lossini. Cette île, d'une longueur de 10 milles environ sur une largeur de 2 milles, possède un excellent port et des mouillages extérieurs couverts par des îlots pouvant servir à la fois d'abri et de défense. Elle est dominée à sa pointe nord par une montagne sur laquelle une vigie permettait de surveiller les abords de l'île et la mer. Enfin cette île n'est située qu'à 25 milles de Pola, 40 de Fiume, 50 d'Ancône et 75 de Venise. C'étaient là autant d'avantages dont il était utile de disposer, et l'amiral Romain-Desfossés ne pouvait choisir plus judicieusement une base d'opérations navales, surtout quand l'empereur avait la volonté arrêtée de ne pas prendre de point d'appui dans les États de l'Église, ainsi que l'avait prouvé l'amiral Jurien en déclinant par son refus toute solidarité avec les événements de Ravenne et d'Ancône.

De plus, les îles Illyriennes n'étant pas comprises dans la Confédération Germanique, puisqu'elles s'étendent tout le long de la côte de Dalmatie, elle-même en dehors de la Confédération, cette prise de possession était parfaitement légitimée.

La flotte établit donc à Porto-Lossini ses dépôts de charbon, de munitions, de vivres, et devait y laisser ses bâtiments de transport de façon à n'opérer de là sur les côtes ennemies qu'avec des bâtiments de guerre libres de toute entrave.

Porto-Lossini devait être, si les événements l'avaient permis, un centre de ralliement préférable à Antivari, si l'armistice d'abord, la conclusion de la paix ensuite, n'avaient forcé à la remise de l'île entre les mains des autorités autrichiennes, après avoir été française seulement pendant dix-neuf jours.

La tâche dévolue à la flotte française était pleine de difficultés et de périls.

Entre les embouchures du Silo et de la dernière branche du Brenta, qui coulent dans des lits creusés par la nature pour d'autres fleuves, on voit se déployer une vaste étendue de bas-fonds et d'étangs entourés de plaines marécageuses. Les rivières ont été détournées. Cinq ports y reçoivent les eaux de la mer qui, s'y rencontrant et s'y repoussant tour à tour, partagent en autant de bassins l'emplacement de ces lagunes. Abritées du côté de la mer par une mince étendue de terrain, elles touchent du côté de la terre ferme par une ligne tortueuse qui suit presque partout le bord d'eaûx courantes et de canaux. Du sein de ces lagunes s'élèvent une multitude d'îles ; cent vingt d'entre elles, reliées par quatre cents ponts, se pressent au fond. Venise est le pivot et l'aboutissant d'un admirable système de canaux qui, alternant avec les bas-fonds, les bancs, les terres limoneuses, vont sillonner les lagunes dans tous les sens et se rattachent au rivage aussi bien qu'à la mer. Outre ces défenses naturelles, le gouvernement républicain de Venise avait, en 1849, improvisé des travaux de fortifications, des batteries et des redoutes dans les îles et au bord des lagunes, et 500 bouches à feu pouvaient être disposées le long de l'enceinte. De plus, 100 chaloupes canonnières étaient prêtes pour la défense des ports, des canaux et des lagunes; elles portaient ensemble plus de 500 pièces de canon. A ce formidable système de défense auquel la main des hommes avait autant contribué que la nature, les Autrichiens avaient encore ajouté les obstacles et les fortifications mentionnés plus haut. Mais si la tâche était difficile, elle n'en était que plus glorieuse, et l'esprit dont était animée l'escadre française faisait prévoir une nouvelle victoire.

Malheureusement, le 8 juin, au moment où la flotte sous vapeur sortait de Lossini, parut le vaisseau *l'Eylau*, apportant une dépêche du général Fleury, annonçant qu'une suspension d'armes venait d'être signée, et ordonnant, de la part de l'Empereur, à l'amiral Romain-Desfossés de suspendre les opérations.

Un aviso parlementaire ralliait quelques instants après le vaisseau amiral, et remettait au commandant de la flotte une notification de l'armistice, de la part du gouverneur général de la Dalmatie. L'amiral ordonna cependant à la flotte de se déployer devant Venise, et le lendemain la flotte entière, au nombre de 45 bâtiments de guerre, mouillait sur cinq lignes parallèles à la côte, en vue d'une population partagée entre la crainte et l'espérance.

L'amiral Desfossés obtint de l'empeur d'Autriche d'envoyer son premier aide de camp, le capitaine de frégate Fouilloy, au quartier-général de l'Empereur à Valeggio. M. Fouilloy remit à l'Empereur le rapport sur les opérations de la flotte, et revint, le 12 au matin, apportant à l'amiral la lettre autographe suivante de S. M. l'Empereur.

« Valeggio, le 11 juillet 1859.

« Mon cher Amiral,

« Une suspension d'armes est conclue jusqu'au 15 août; je vous prie donc de renvoyer à Lossini tous les bâtiments qui n'ont pas besoin de tenir la mer.

« Si la paix ne se fait pas, je compte sur l'énergie de la flotte et sur l'habileté de son chef, pour concourir avec l'armée de terre au but que je me suis proposé.

« Employez le temps jusqu'au 15 août à exercer les équipages, à faire des reconnaissances sur toutes les côtes, et à tâcher d'avoir des renseignements sur les points faibles de l'ennemi.

« NAPOLÉON. »

Ainsi l'armée de mer, admirablement organisée, pleine d'ardeur, toute prête à ouvrir les hostilités, se voyait, comme en Crimée, frustrée tout à coup de l'honneur de combattre. Mais si le sort de la guerre lui a ravi une victoire que tout semblait promettre à sa bravoure et à son excellente organisation, elle a prouvé du moins par son dévouement et son énergie que la marine française est toujours capable des plus grandes entreprises.



GOURBIS DES TROUPES PIÉMONTAISES PRÈS DU VILLAGE DE PONTI.

## XXIV

Les Autrichiens se retirent au delà de l'Adige. — Prise d'armes de l'armée alliée. — Proposition d'armistice. — Le général Fleury est chargé de faire à ce sujet une ouverture à l'empereur François-Joseph. — Le général se rend à Vérone. — Entretien avec l'empereur d'Autriche. — Eloge de l'armée française fait par Sa Majesté autrichienne. — L'armistice est convenu. — Le maréchal Vaillant et le général Hess en arrêtent les clauses. — Texte de la convention. — Les troupes françaises prennent d'autres cantonnements. — Les opérations des Sardes sont suspendues devant Peschiera. — Le gouvernement fait connaître les motifs de l'armistice. — Entrevue des deux empereurs à Villafranca. — Les préliminaires de la paix sont signés. — Bases de la paix. — Ordre du jour de l'Empereur à l'armée pour lui annoncer la paix conclue.

Les Autrichiens démoralisés étaient concentrés entre Venise et l'Adige et n'avaient laissé que de faibles garnisons à Peschiera et à Mantoue qui devaient bientôt tomber en notre pouvoir. Toutes les dispositions étaient prises. Toute la force vive des deux armées électrisées par ses victoires et brûlant d'en remporter de nouvelles, était concentrée sur un seul point, entre ce fameux quadrilatère dont la formidable réputation n'effrayait plus personne, quand le dénouement le plus imprévu amena la discontinuation des hostilités et mit fin ensuite à la guerre la plus courte comme la plus glorieuse.

Dès le commencement de juillet, le 1er corps de l'armée française complétait l'investissement de Peschiera à l'est; mais l'ennemi, dont les masses étaient concentrées autour de Vérone, pouvait profiter puissamment de ces deux places pour livrer une grande bataille. Tous les rapports, toutes les reconnaissances signalaient, en effet, des mouvements de l'armée autrichienne en avant de Vérone, sur les routes de Castelnovo

BATEAU A VAPEUR AUTRICHIEN COULÉ A FOND SUR LE LAC DE GARDE, PAR UNE BATTERIE PIÉMONTAISE, DEVANT SALO.

MONTECHIARO. VUE PRISE DE L'ANCIEN CHATEAU.

et de Villafranca. Tout annonçait une action générale pour le 7 juillet.

L'Empereur, averti des dispositions de l'ennemi, était prêt à le recevoir. Ce jour-là, avant le jour, Sa Majesté monta à cheval et, suivi de son état-major, se porta sur les hauteurs de Custoza et de Somma Campana, qui dominent la plaine de Vérone et de Villafranca. Elle s'assura par elle-même du terrain et dressa le plan des opérations. Il y avait déjà longtemps que l'Empereur parcourait le pays, lorsque le soleil parvenu à la hauteur de Somma Campana éclaira d'une lumière radieuse la cime du mamelon. L'Empereur, en observation sur le point culminant de cette colline, se trouva tout à coup environné d'une clarté brillante, et placé au centre des rayonnements de l'astre naissant. Cette incidence de lumière, d'un effet saisissant, frappa les personnes de la suite de Sa Majesté placées au-dessous de la scène. Il y avait en quelque sorte dans cette singulière combinaison de lumière, comme une sorte de glorification qui impressionna vivement l'esprit des assistants; la peinture n'a pas d'apothéoses plus grandioses. L'Empereur, auquel on fit remarquer ce curieux phénomène, ne put s'empêcher de sourire.

On était loin de se douter que le soleil qui se levait avec tant de splendeur en ce moment, et qui devait, selon toutes les conjectures, éclairer de nouveaux combats, était le soleil de la paix.

Le 6 juillet, ordre était donné aux troupes d'être sous les armes le lendemain à 2 heures du matin. On s'attendait, ainsi que nous l'avons dit, à une nouvelle bataille, cette fois bien décisive. « En route pour Vérone, et de Vérone pour Venise; » tel était le cri de l'armée; mais à 7 heures, elle rentrait dans ses campements sans avoir pu rencontrer l'ennemi qu'elle était allée chercher jusqu'à Villafranca.

« Partie remise ! » disaient les soldats. « Partie finie ! » répondit l'Empereur.

Les correspondances publiées depuis deux mois ont jeté un grand jour sur les incidents qui ont accompagné le dénoûment imprévu que nous allons raconter. Nous pouvons donc, sans crainte de nous tromper, aborder un sujet dont les plus minces détails ont un intérêt marqué.

La veille au soir, l'Empereur avait fait appeler le général Fleury.

« Mon cher Général, » lui dit-il en présence du roi de Piémont qui paraissait fort soucieux, mais qui approuva un peu après les paroles de l'Empereur, « j'ai besoin dans ce moment d'un militaire diplomate: j'ai pensé à vous. Voici une lettre que j'adresse à l'Empereur d'Autriche; vous allez la porter à Vérone. Lisez-la, pénétrez-vous de son esprit : je demande une suspension d'armes ; il faut que l'Empereur François-Joseph l'accepte. Je compte sur votre intelligence pour développer les idées qui sont en germe dans cette lettre. »

Le général prit aussitôt une voiture, et, accompagné de M. de Verrière, son aide de camp, partit pour Vérone. Quoique la distance ne fût pas grande, les difficultés pour arriver aux avant-postes furent extrêmes. Le général ne put entrer dans Vérone qu'à dix heures et demie du soir. L'empereur d'Autriche était couché et dormait profondément; mais lorsque l'aide de camp de service sut que le général apportait une lettre de l'empereur des Français, il réveilla l'empereur François-Joseph. Celui-ci s'habilla à la hâte, puis le général Fleury fut introduit. En lisant la lettre de Napoléon, la surprise et l'émotion se peignirent sur la figure de Sa Majesté.

— Votre communication est fort grave, dit l'Empereur, et tellement grave, que j'ai besoin de réfléchir. Restez ici jusqu'à demain matin à huit heures, et je vous donnerai la réponse.

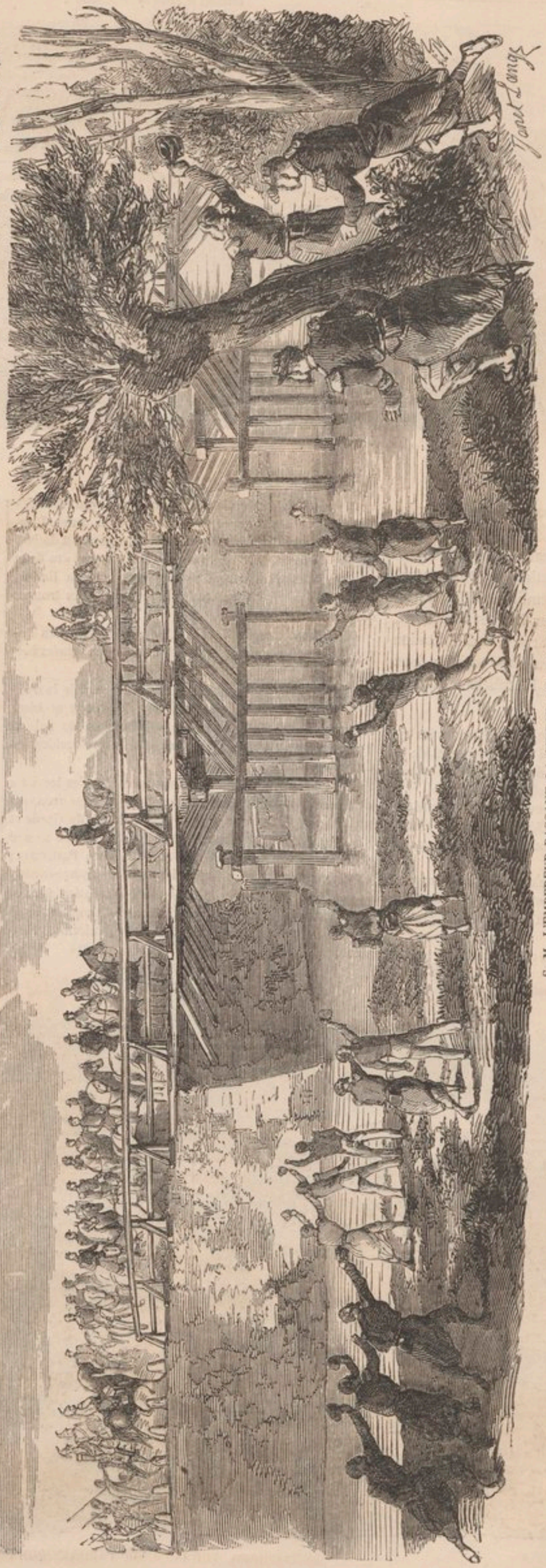

S. M. L'EMPEREUR PASSANT LA CHIESE (22 JUIN 1859).

— Je suis aux ordres de Votre Majesté, reprit le général Fleury; je lui demande seulement la permission de lui soumettre quelques considérations qui expliqueront à Sa Majesté la demande de l'Empereur. Le général Fleury prit alors la parole, et fit valoir toutes les raisons qui devaient engager l'Empereur à accepter la proposition qui lui était faite : le voisinage des deux armées qui rendait un conflit imminent, la médiation qui arriverait trop tard; il le prévint de la formidable attaque qui se préparait contre Venise.

— Les considérations que vous faites valoir sont justes, reprit François-Joseph; je vais y penser, et demain matin vous aurez ma réponse.

Le lendemain, à huit heures, le général fut introduit : l'Empereur d'Autriche eut encore avec lui une conversation très-longue, puis il passa dans une pièce voisine, et lui remit sa réponse. Dans la conversation, l'empereur François-Joseph fut amené à parler de l'armée française, et les éloges qu'il accorda à nos troupes et à leurs chefs montrent qu'il sut s'élever au-dessus des passions mesquines pour être juste. On a prétendu que Sa Majesté aurait dit au général Fleury : « Vous avez une infanterie irrésistible. » Le feld-maréchal Hess aurait fait le même aveu. « Quant à votre artillerie, aurait ajouté l'Empereur, elle nous a stupéfiés; elle avait déjà entamé notre réserve avant que notre réserve eût donné. »

Trois heures après, le général était revenu auprès de l'Empereur,

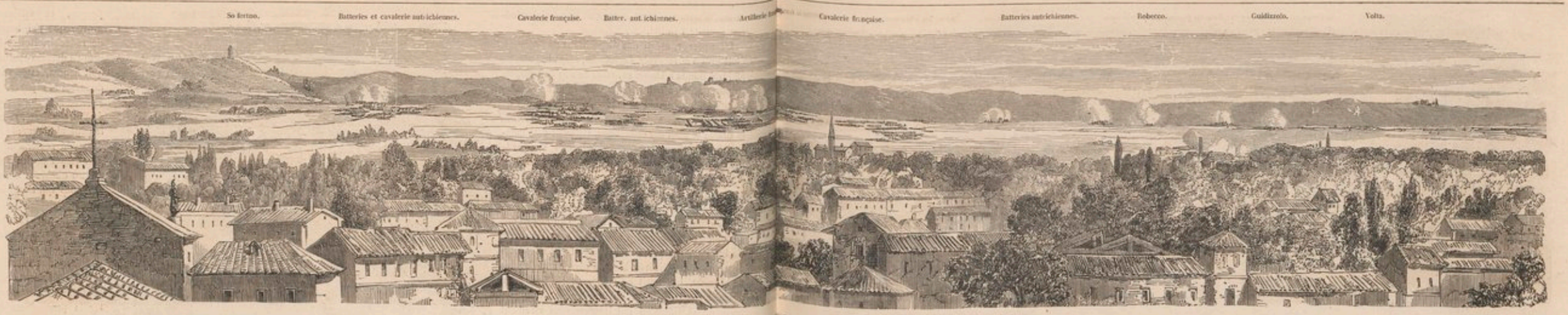


VUE PANORAMIQUE DU CHAMP DE BATAILLE DE SOLFERINO, PRISE DE MEDOLE, LE 24 JUIN, A 8 HEURES DU MATIN.

et remettait à Sa Majesté l'acceptation de l'armistice offert par l'Empereur.

A la suite de ces communications, le 8, le maréchal Vaillant, le général de Martimprey et le général piémontais Della Rocca, se rendirent à Villafranca pour stipuler, avec les généraux Hess et Mensdorff, les clauses de la suspension d'armes, la délimitation des lignes dans lesquelles devraient se tenir les deux armées pendant la durée de l'armistice. Voici le texte de cette convention :

« Art. 1er. Il y aura suspension d'armes entre les armées alliées de Sa Majesté le roi de Sardaigne et de Sa Majesté l'empereur des Français, d'une part, et les armées de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, d'autre part.

« Art. 2. Cette suspension d'armes durera à dater de ce jour jusqu'au 15 août sans dénonciation. En conséquence, les hostilités, s'il y avait lieu, recommenceraient sans avis préalable le 16 à midi.

« Art. 3. Aussitôt que les stipulations de cette suspension d'armes auront été arrêtées et signées, les hostilités cesseront sur toute l'étendue du théâtre de la guerre, tant par terre que par mer.

« Art. 4. Les armées respectives observeront strictement les lignes de démarcation suivantes, qui ont été définies pour toute la durée de la suspension d'armes. L'espace qui sépare les deux lignes de démarcation est déclaré neutre, de sorte qu'il sera interdit aux troupes des deux armées. Lorsqu'un village sera traversé par la limite, l'ensemble de ce village sera à la jouissance des troupes qui l'occupent.

« Les frontières du Tyrol, le long du Stelvio et du Tonale, forment une délimitation commune aux armées belligérantes.

« La ligne de démarcation franco-sarde part de la frontière du Tyrol, passe par Bagolino, Lavenone et Idro, traverse la crête qui sépare le val Degagna du val de Toscolano, et aboutit à Maderno, sur la rive occidentale du lac de Garde.

« Les troupes piémontaises stationnées dans les localités de Rocca-d'Aufo garderont les positions qu'elles occupent présentement. Entre la rive orientale du lac de Garde et l'Adige, il y aura une ligne de démarcation tracée au sud de Lazise, depuis Vallona, par Saline jusqu'à Pastrengo; cette ligne marquera la limite des positions franco-sardes.

« Depuis Pastrengo, la ligne de démarcation franco-sarde suivra la route qui mène à Somma-Campana, et de là passera par Pozzo-Moretto, Prabiano-Quaderni et Massimbona à Goïto.

« La ligne de démarcation autrichienne s'étendra depuis la frontière du Tyrol, près de Ponte-del-Caffaro, jusqu'à Rocca-d'Aufo, où les troupes garderont les positions qu'elles occupent présentement et comprendront la route qui communique entre ces deux points. Se détachant ensuite de la pointe nord-est du lac d'Idro, la ligne de démarcation autrichienne suivra la frontière du Tyrol et le ruisseau nommé Toscolano jusqu'à la localité du même nom, située sur les bords du lac de Garde.

« La route qui conduit de Lazise à Ponton servira de délimitation aux troupes autrichiennes entre la rive orientale du lac de Garde et l'Adige.

« Les bateaux de la flottille autrichienne du lac de Garde communiqueront librement entre Riva et Peschiera; toutefois, dans la partie méridionale du lac, en dessous de Maderno et de Lazise, ils ne pourront aborder qu'à Peschiera, et dans cette partie du parcours ils éviteront de s'écarter de la côte orientale.

« En s'appuyant sur l'Adige, à Bussolengo, la ligne de démarcation autrichienne se dirigera ensuite sur Mantoue par Dossoduono, Izotalta, Nogarode, Bagnole, Canedole et Drasso.

« Villafranca et tout le terrain compris entre les deux lignes de démarcation sont déclarés neutres.

« A partir de Goïto, la ligne de démarcation franco-sarde restant toujours sur la rive droite du Mincio, passera par Rivalta-Castel-Luechio, Gadbiana, Sezone, et touchera le Pô à Scorziolo.

« La ligne de démarcation autrichienne se dirigera de Mantoue sur Curtatone et Montanara, et ensuite le long de Valli à Borgoforte.

« En aval de Borgoforte, le Pô forme une ligne de démarcation naturelle entre les armées belligérantes jusqu'à Ficarolo, et de là jusqu'à son embouchure à Porto di Goro.

« Au delà du Pô, la ligne de démarcation est naturellement tracée par les côtes autrichiennes de l'Adriatique, y compris les îles qui en dépendent, et jusqu'à la dernière pointe méridionale de la Dalmatie.

« Art. 5. Les chemins de fer de Vérone à Peschiera et à Mantoue pourront, pendant la suspension d'armes, servir à l'approvisionnement des places fortes de Peschiera et de Mantoue, à la condition expresse que l'approvisionnement de Peschiera soit terminé dans l'espace de deux jours.

« Art. 6. Les travaux d'attaque et de défense de Peschiera resteront, durant la suspension d'armes, dans l'état où ils se trouvent actuellement.

« Art. 7. Les bâtiments de commerce, sans distinction de pavillon, pourront librement circuler dans l'Adriatique.

« Signé à l'original :

« *Maréchal* VAILLANT.
« *Général* DE MARTIMPREY.
« *Lieutenant général* DELLA ROCCA.
« *Général* HESS.
« *Général* MENSDORFF. »

La conclusion de l'armistice fut annoncée à l'armée par l'ordre du jour suivant :

« Valeggio, 10 juillet.

« Soldats,

« Une suspension d'armes a été conclue, le 8 juillet, entre les parties belligérantes, jusqu'au 15 août prochain. Cette trêve vous permet de vous reposer de vos glorieux travaux, et de puiser, s'il le faut, de nouvelles forces pour continuer l'œuvre que vous avez si bravement inaugurée par votre courage et votre dévouement. Je retourne à Paris et je laisse le commandement provisoire de mon armée au maréchal Vaillant, major général. Mais dès que l'heure des combats aura sonné vous me reverrez au milieu de vous pour partager vos dangers.

« NAPOLÉON. »

Immédiatement après la convention, les troupes alliées se mirent en mouvement pour aller prendre des cantonnements plus spacieux et plus commodes. Il n'était plus nécessaire que l'armée fût concentrée sur un étroit espace; elle s'étendit alors sur une ligne d'une soixantaine de kilomètres, afin d'éviter ainsi les maladies, conséquence d'une grande agglomération d'hommes sur un même point.

Cette précaution était sage; les nouvelles de Vérone et de Mantoue annonçaient au même moment que l'armée autrichienne était décimée par le typhus.

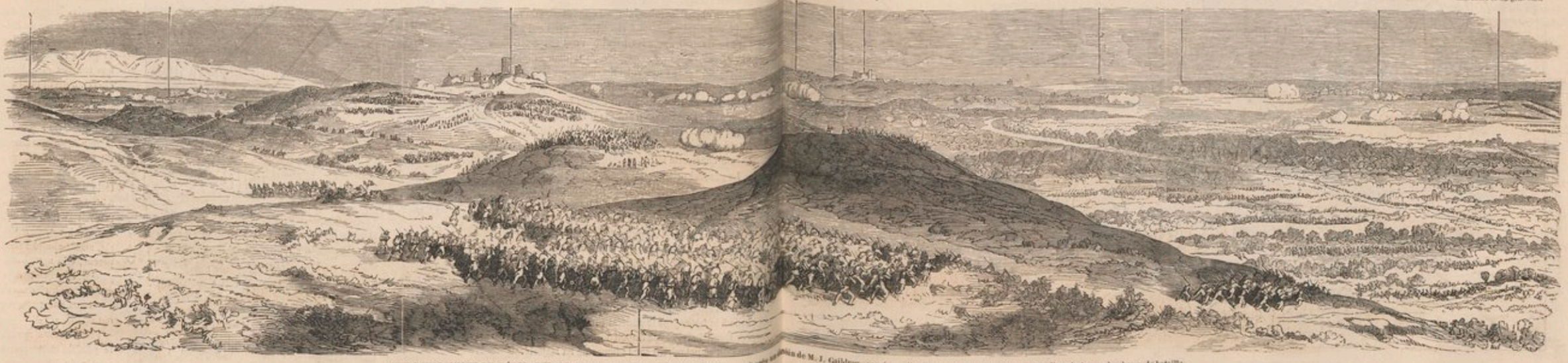


VUE PANORAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE LA BATAILLE DE SOLFÉRINO. — D'après un dessin de M. J. Gaildrau, acquis par l'Empereur et envoyé par Sa Majesté à l'Impératrice, du champ de bataille.

LE GRAND PRÉVOT DE L'ARMÉE FRANÇAISE INTERROGEANT DES ESPIONS AUTRICHIENS, LA VEILLE DE LA BATAILLE DE SOLFÉRINO.

Le canon sarde que l'on entendait continuellement du côté de Peschiera cessa complétement; il était temps pour les habitants épouvantés de la place, car les Piémontais s'apprêtaient à démasquer leurs batteries de siége au moment même où ils apprirent la conclusion de l'armistice.

Le 11 juillet le gouvernement de l'Empereur fit connaître la suspension d'armes à la France et à l'Europe, en ces termes :

« Nous nous empressons de aire connaître dans quelles circonstances s'est produite la suspension d'armes qui vient d'être conclue entre l'Empereur des Français et l'Empereur d'Autriche.

« Des communications étaient échangées entre les trois grandes puissances neutres, en vue de se mettre d'accord pour offrir leur médiation aux belligérants. Le premier acte de cette médiation devait tendre à la conclusion d'un armistice; mais, malgré la rapidité des transmissions té-

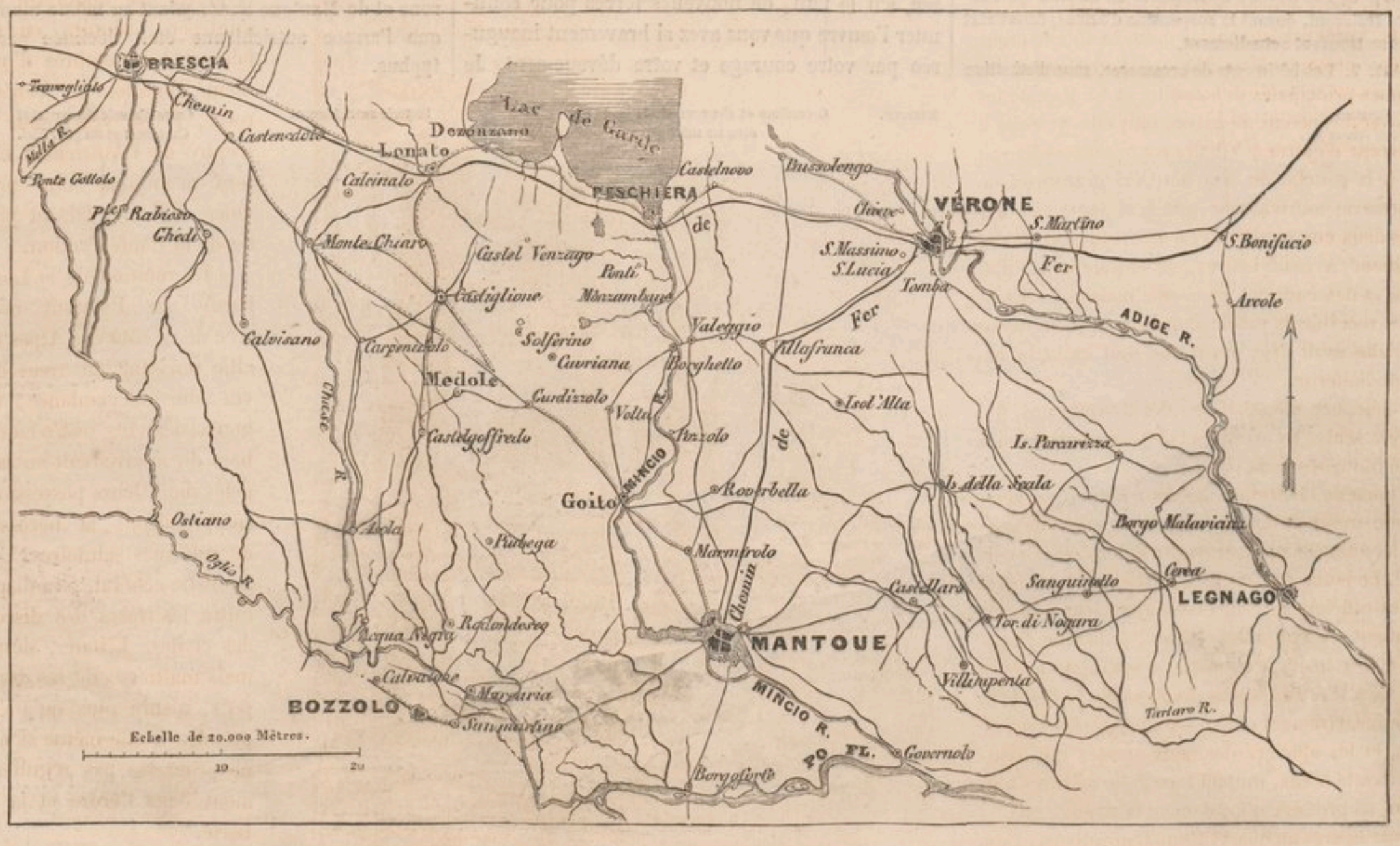


CARTE POUR LA BATAILLE DE SOLFÉRINO, COMPRENANT LES PLACES FORMANT LE QUADRILATÈRE.

légraphiques, l'entente à établir entre les cabinets ne permettait pas que ce résultat fût obtenu avant quelques jours. Cependant les hostilités de notre flotte contre Venise allaient s'ouvrir, et une nouvelle lutte de nos armées devant Vérone pouvait s'engager à tout instant.

« En présence de cette situation, l'Empereur, toujours fidèle aux sentiments de modération qui ont constamment dirigé sa politique, préoccupé d'ailleurs avant toute chose du soin de prévenir toute effusion de sang inutile, n'a pas hésité à s'assurer directement des dispositions de l'empereur François-Joseph, dans la pensée que, si ces dispositions étaient conformes aux siennes, c'était pour les deux souverains un devoir sacré de suspendre dès à présent des hostilités qui pouvaient devenir sans objet par le fait de la médiation.

« L'empereur d'Autriche ayant manifesté des intentions analogues, des commissaires nommés de part et d'autre se sont réunis pour arrêter les clauses de l'armistice, qui a été définitivement conclu le 8 juillet, et dont la durée a été fixée à cinq semaines.

« Il y aura aujourd'hui lundi (11 juillet) une entrevue à Villafranca entre l'empereur des Français et l'empereur d'Autriche. »

Le 11 juillet Leurs Majestés Impériales se rendirent à Villafranca. Le rendez-vous était fixé à neuf heures. A huit heures et demie, l'empereur Napoléon arrivait dans cette ville, accompagné du maréchal Vaillant, du général de Martimprey, et escorté des cent-gardes, d'un escadron de guides et de toute sa maison militaire. L'Empereur, ayant devancé l'heure, sortit de Villafranca et se porta à la rencontre de Sa Majesté Autrichienne sur la route de Vérone. Il avait parcouru environ 500 mètres au delà des dernières maisons, lorsque l'empereur François-Joseph l'aperçut. Celui-ci quitta immédiatement son escorte et vint au-devant de l'empereur Napoléon.

L'empereur d'Autriche était accompagné du général Hess, du général Poully, et d'un grand nombre d'aides de camp; un escadron de gardes-nobles, un autre de uhlans, et un troisième de gendarmes composaient son escorte.

L'empereur Napoléon tendit courtoisement la main à François-Joseph qui la serra avec empressement. Les deux souverains s'entretinrent quelques instants. Après cet échange de politesses, l'empereur Napoléon présenta à Sa Majesté Autrichienne les personnes principales de sa suite, et Sa Majesté les salua avec beaucoup de grâce, puis elle proposa à l'Empereur d'entrer à Villafranca. François-Joseph passa à la gauche de son hôte, et l'escadron de gendarmerie autrichienne prit le devant, en sorte que les deux empereurs et l'escorte française étaient au milieu. A neuf heures, ils entrèrent à Villafranca, et descendirent dans une maison préparée pour les recevoir, la même dans laquelle l'empereur d'Autriche avait déjà passé une nuit avant la bataille de Solférino.

Un déjeuner attendait les deux souverains, qui restèrent seuls. Ils arrêtèrent dans cette conférence les préliminaires de la paix.

A l'issue de l'entretien, les deux Empereurs semblaient heureux de cette paix qu'ils venaient de conclure, et animés l'un pour l'autre d'une franche cordialité. Le jeune empereur d'Autriche, se tournant vers les officiers de son état-major, leur exprima hautement ses sympathies pour l'empereur Napoléon, et les invita à s'associer à ses sentiments et au cri de « *Vive l'empereur des Français!* » Les deux souverains, vivement émus, s'embrassèrent avec effusion, et les officiers des deux armées qui assistaient à cette scène, imitant l'exemple de leurs souverains, se pressèrent loyalement la main.

A onze heures un quart l'Empereur retourna à son quartier général, et manda sur-le-champ à l'Impératrice-Régente, par une dépêche télégraphique, les conditions principales du traité de paix. La dépêche était ainsi conçue :

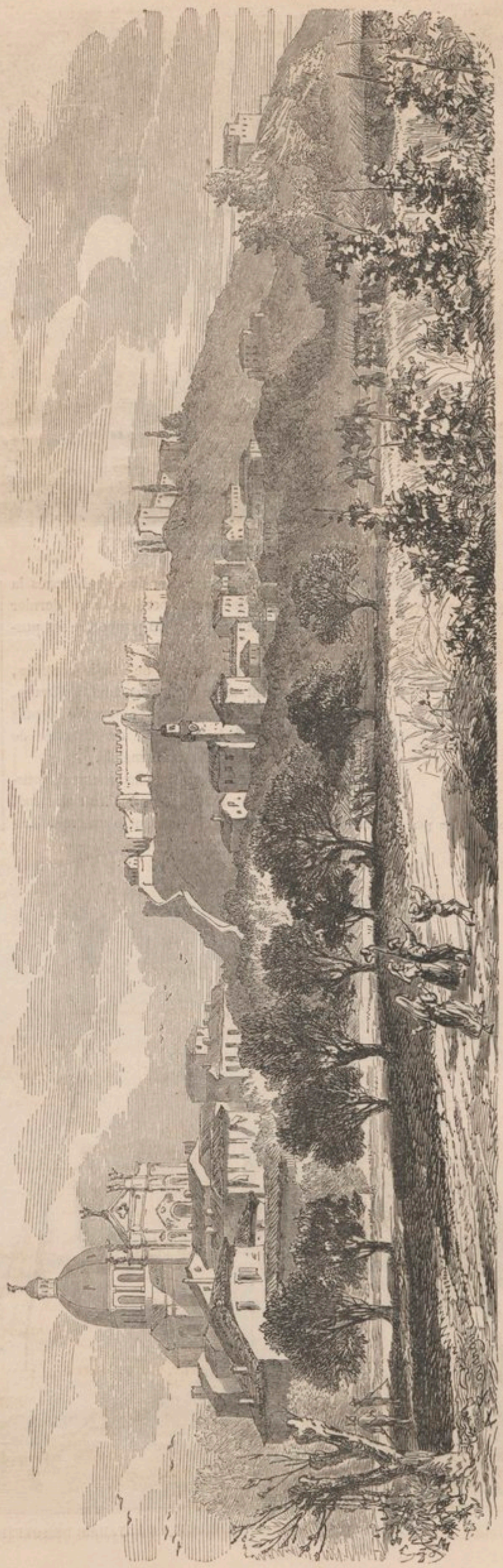

VUE DE MONTECHIARO.

« La paix est signée entre l'empereur d'Autriche et moi.

« Les bases de la paix sont :

« Confédération italienne sous la présidence honoraire du pape.

« L'empereur d'Autriche cède ses droits sur la Lombardie à l'empereur des Français, qui les remet au roi de Sardaigne.

« L'empereur d'Autriche conserve la Vénétie ; mais elle fait partie intégrante de la Confédération italienne.

« Amnistie générale. »

Le lendemain de l'entrevue de Villafranca, l'Empereur adressait à l'armée la proclamation suivante :

« Soldats !

« Les bases de la paix sont arrêtées avec l'empereur d'Autriche ; le but principal de la guerre est atteint : l'Italie va devenir pour la première fois une nation. Une Confédération de tous les États de l'Italie, sous la présidence honoraire du saint-père, réunira en un faisceau les membres d'une même famille. La Vénétie reste, il est vrai, sous le sceptre de l'Autriche : elle sera néanmoins une province italienne faisant partie de la Confédération.

« La réunion de la Lombardie au Piémont nous crée de ce côté des Alpes un allié puissant qui nous devra son indépendance ; les gouvernements restés en dehors du mouvement ou rappelés dans leurs possessions comprendront la nécessité de réformes salutaires. Une amnistie générale fera disparaître les traces des discordes civiles. L'Italie, désormais maîtresse de ses destinées, n'aura plus qu'à s'en prendre à elle-même si elle ne progresse pas régulièrement dans l'ordre et la liberté.

« Vous allez bientôt re-

tourner en France : la patrie reconnaissante accueillera avec transport ces soldats qui ont porté si haut la gloire de nos armes à Montebello, à Palestro, à Turbigo, à Magenta, à Marignan et à Solférino ; qui en deux mois ont affranchi le Piémont et la Lombardie, et ne se sont arrêtés que parce que la lutte allait prendre des proportions qui n'étaient plus en rapport avec les intérêts que la France avait dans cette guerre formidable.

« Soyez donc fiers de vos succès, fiers des résultats obtenus, fiers surtout d'être les enfants bien aimés de cette France, qui sera toujours la grande nation, tant qu'elle aura un cœur pour les nobles causes et des hommes comme vous pour les défendre.

« Au quartier impérial de Valeggio, le 12 juillet 1859.

« NAPOLÉON. »

LA LESSIVE DES ZOUAVES.

## XXV

Motifs qui ont déterminé l'empereur d'Autriche à faire la paix. — Conduite de la Prusse. — Inertie de l'Angleterre. — Symptômes de mécontentement à l'intérieur. — Agitation en Hongrie. — Mouvement des Romagnes. — Projet prétendu de médiation. — Causes politiques qui ont influé sur la décision de l'empereur Napoléon. — Mouvement italien. — Caractère révolutionnaire de l'insurrection des Romagnes. — Note du cardinal Antonelli. — Rigueurs exercées à Pérouse. — Résistance de Bologne. — M. d'Azeglio est nommé commissaire militaire dans la Romagne. — Indices d'une conflagration européenne. — Assentiment donné à la politique de l'Empereur en France et en Italie.

Il est nécessaire d'expliquer, autant qu'il est possible d'expliquer un fait dont on n'a pas tous les secrets, la combinaison imprévue qui a, d'un côté, fait naître une joie sans mélange, et de l'autre excité des regrets auxquels, en définitive, tout le monde a voulu s'associer en suivant l'exemple donné par l'Empereur lui-même. Nous examinerons d'abord les causes qui ont amené l'empereur d'Autriche à traiter de la paix après la déclaration fameuse qu'il perdrait son dernier homme avant d'abandonner un pouce de ses possessions italiennes.

En dehors des événements de l'Italie centrale, événements dont nous parlerons tout à l'heure, l'Autriche était sérieusement préoccupée depuis le commencement de la guerre de l'attitude de la Prusse et des autres États allemands.

Il était aisé de voir que le gouvernement prussien voulait jouer en 1859 le rôle que l'Autriche avait rempli avec tant de succès pendant la guerre de Crimée. Cependant, quoiqu'il fût bien évident que la Prusse ne prendrait pas les armes contre une puissance allemande, il n'était pas douteux non plus qu'il serait difficile de l'amener à entrer franchement en lutte contre la France.

Il était en somme difficile d'avoir une juste idée des intentions de la Prusse, et les documents diplomatiques publiés depuis la guerre ont à peine éclairci ce mystère. Si l'on veut se faire une opinion sur la politique prussienne, expliquée par les journaux officiels ou non de l'époque, voici en résumé ce que l'Autriche devait voir.

Le gouvernement prussien avait d'abord à lutter contre le parti militaire, qui brûlait d'en venir aux mains. Il avait à lutter contre la presse allemande qui, oubliant ses rivalités et ses rancunes contre l'Autriche, ne se souvenait que de la confraternité de race qui unit tous les États de l'Allemagne, et qui, à ce titre, souffrait des échecs subis par l'Autriche, comme si l'Allemagne entière avait été vaincue en Italie.

Devant tous ces tiraillements et afin de conquérir ou au moins de conserver en Allemagne une prépondérance qui était le plus cher de tous ses vœux, le gouvernement prussien décréta la mobilisation qu'elle expliqua à l'Europe dans une dépêche du 19 juin, en disant que ces armements considérables n'avaient d'autre but que d'obtenir, à la paix, que la question italienne fût réglée en commun ; précaution au moins extraordinaire devant les déclarations solennelles de la France.

La Prusse faisait ainsi habilement taire toutes les accusations de trahison et de faiblesse que l'Allemagne ne lui épargnait pas.

Sur ces entrefaites, des ouvertures présentées à l'Angleterre sur la portée des secours qu'on devait attendre d'elle étant restées sans résultat, et la mission du prince Windisgraëtz et du général Willisen n'ayant pas abouti dans le sens des prétentions de l'Autriche, cette dernière puissance invita le cabinet de Berlin à attendre le résultat de nouveaux efforts

L'EMPEREUR EXAMINANT LE CHAMP DE BATAILLE DE SOLFÉRINO.

qu'elle allait tenter pour reconquérir, par un brillant succès, tout le terrain perdu en Italie. On s'empressa d'accepter à Berlin le délai demandé. On sait de quelle terrible manière fut punie, à Solférino, l'aveugle confiance de l'Autriche; et en même temps que cette puissance affaiblie ne pouvait plus exiger un appui dont elle ne voulait qu'en cas de victoire, le peuple allemand, revenu de son irritation, sentant de plus peser lourdement sur lui le fardeau de la mobilisation décrétée en Prusse, en Hanovre, en Bavière, et dans presque tous les États secondaires, faisait franchement retomber sur l'Autriche la cause des malheurs qu'essuyait cette puissance, et refusait de prendre part à une guerre qui aurait eu pour point de départ la récupération de la Lombardie.

Si, laissant de côté l'Allemagne proprement dite, le gouvernement autrichien étudiait les dispositions de l'empire, il s'apercevait qu'un sourd mécontentement régnait dans toutes les classes de la société; que les dépenses formidables exigées par l'état de guerre imposaient des sacrifices qui auraient sans doute abouti à une banqueroute, que les populations ne pouvaient accepter après une série de défaites; il voyait aussi avec terreur la situation de plus en plus inquiétante pour lui que les événements avaient faite à la Hongrie. Cet ancien royaume, dévoué à sa vieille nationalité, se réveillait au bruit des batailles, et puisait dans la lecture des proclamations énergiques de Kossuth et de Klapka l'enthousiasme guerrier qui seul pouvait lui faire recouvrer sa liberté. La Prusse semblait disposée à venir en aide à l'Autriche contre les soulèvements intérieurs, mais elle voulait poser ses conditions. Cette dernière puissance dut, dans cette circonstance critique, faire un triste retour sur les événements de 1849, alors que, grâce à la Russie, elle put accabler la révolte formidable de la Hongrie. En politique il n'y a pas de tort impuni, et toute faute s'expie; quand, lors de la guerre de Crimée, l'Autriche abandonna l'alliée qui l'avait sauvée, cette alliée se promit bien un jour de prendre sa revanche.

Ce jour était arrivé : non-seulement la Russie ne prêtait pas à l'Autriche l'aide de son bras puissant, mais encore elle mobilisait, comme l'Allemagne, un corps de 70,000 hommes sur les frontières de l'empire, prouvant ainsi qu'elle s'opposerait au besoin à tout mouvement agressif de l'Allemagne.

Outre ces causes sérieuses de préoccupations, les mouvements des duchés et des Romagnes qui grandissaient chaque jour, faisaient craindre au gouvernement autrichien d'entraîner dans sa chute les princes italiens qui avaient été ses alliés et qu'il était de son devoir de sauver.

Enfin, la suprême raison qui entraîna le consentement immédiat de François-Joseph aux propositions de paix de Napoléon, fut la publication dans les journaux d'un projet de médiation appuyé des conditions de paix suivantes :

L'agrandissement de la Sardaigne à l'aide de la Lombardie et des duchés;

Venise redevenant italienne sous un ar-

SA MAJESTÉ L'EMPEREUR A L'ATTAQUE DU MAMELON DE SOLFÉRINO, COTÉ DU CIMETIÈRE.

L'EMPEREUR LANÇANT CONTRE LES POSITIONS DE SOLFÉRINO LA BRIGADE DES VOLTIGEURS DE LA GARDE ET LES CHASSEURS A PIED.

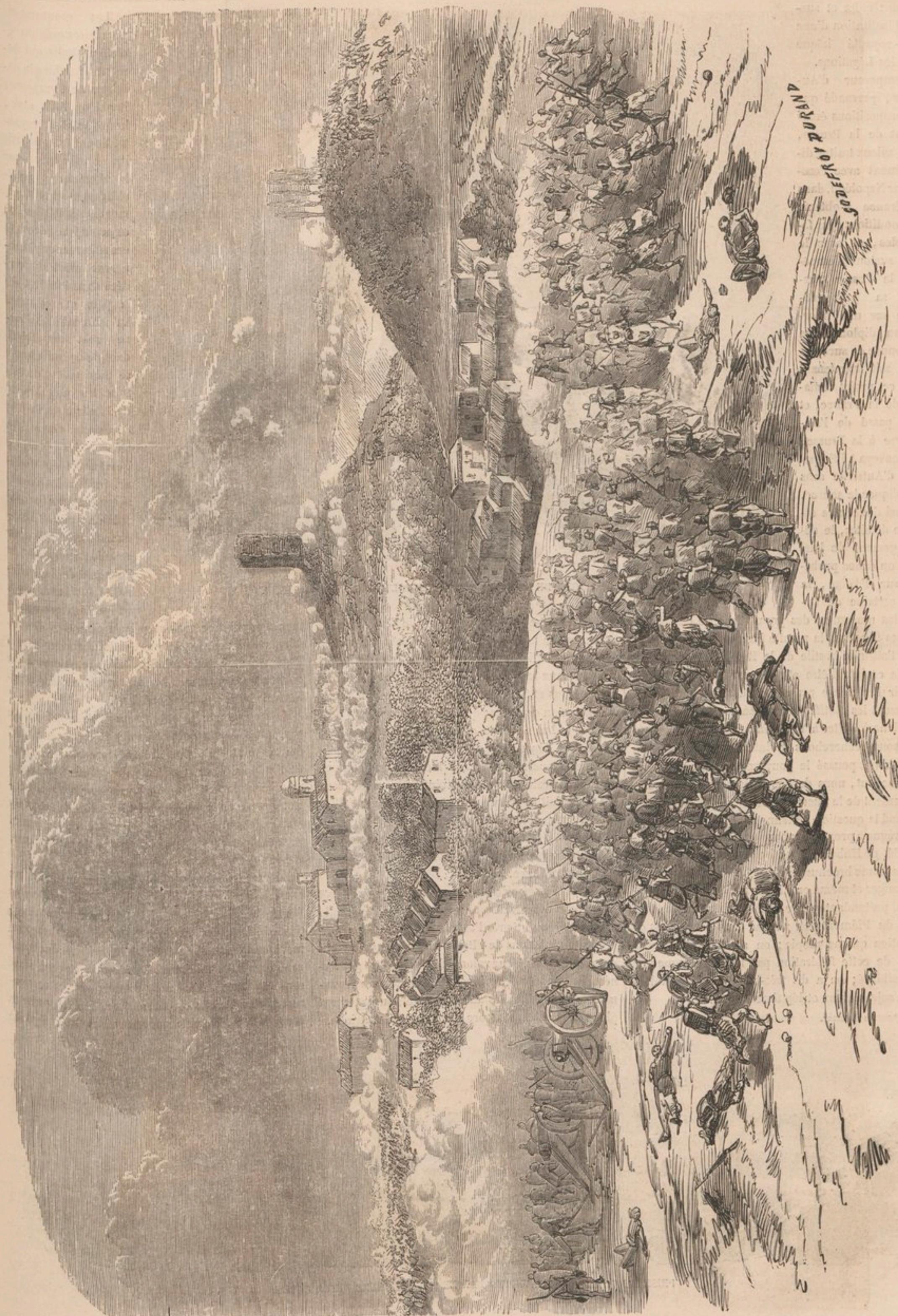


ATTAQUE DU MAMELON DE SOLFÉRINO.

chiduc ; enfin et surtout l'institution d'une vice-royauté laïque pour les Légations.

L'empereur d'Autriche, persuadé que ces propositions émanaient de la Prusse, aima mieux traiter directement avec l'empereur Napoléon, dans l'espérance d'obtenir des conditions plus favorables, et avec le désir surtout d'empêcher la Prusse d'asseoir sa prépondérance sur une intervention diplomatique couronnée de succès.

On sait maintenant que ce projet émanait de la France, et avait passé de l'Angleterre à la Prusse, qui l'envoya à l'Empereur d'Autriche sans en indiquer la source.

Ainsi donc, une série de défaites, le découragement de l'armée, un échec probable sur l'Adige, la perte certaine de Venise, les murmures des populations, le déplorable état des finances, la révolte imminente de la Hongrie, l'attitude hostile de la Russie, et par-dessus tout la crainte d'être atteinte par la révolution, et de voir l'influence prussienne dominer la sienne; tels furent les motifs déterminants qui conduisirent l'Autriche à traiter à Villafranca.

Si nous recherchons maintenant les considérations qui ont poussé le gouvernement français vers le même but, nous devons nous reporter au commencement de la guerre.

Quand la question italienne s'est posée d'une manière vague à propos des paroles adressées le 1er janvier à M. de Hübner ; quand elle s'est formulée plus tard dans une brochure célèbre [1], l'opinion publique à l'étranger et même en France a nié la question italienne, prétendant que ce n'était qu'un rêve de l'ambition du Piémont ; on n'a vu dans les projets de fédération qu'une utopie ; on a accueilli la présidence de cette fédération par le pape comme une impossibilité; on a dit très-haut qu'il n'y avait là aucun sujet sérieux et légitime de guerre.

[1] *La Question italienne.*

ASSAUT DE LA TOUR DE SOLFÉRINO PAR LES VOLTIGEURS DE LA GARDE.

L'Angleterre, qui, pendant plus de dix ans, avait encouragé le mouvement italien, désavouait tout ce qui pouvait lui donner une espérance. La plupart des journaux anglais et allemands étaient déchaînés contre nous et faisaient croire à l'Europe que l'Italie n'était qu'un prétexte; que son indépendance n'était pas le but de cette guerre; que l'Empereur ne passait les Alpes que pour menacer le Rhin; enfin que cette guerre prétendue locale n'était qu'une guerre générale, et que la révolution, réveillée sous ses pas, allait se redresser partout et devenir l'alliée de la France conquérante.

Tel était l'état des esprits au commencement de mai. Personne ne voulait croire au désintéressement de la France.

Quand la guerre commença, on suivit avec intérêt la marche des armées alliées, et l'inquiétude alla croissant quand, après l'entrée des Français en Italie, les populations de l'Italie centrale exprimèrent si énergiquement leur volonté de ne plus être gouvernées, les unes par des princes qui abandonnaient eux-mêmes leur poste, les autres par un gouvernement plus rempli d'abus encore que celui de l'Autriche.

Les mouvements populaires qui ont éclaté en Italie ont démontré combien la politique de l'empereur Napoléon était sage, humaine et prévoyante. Ils ont fait ressortir les sentiments que la domination autrichienne avait fait germer dans la Péninsule, et justifié la nécessité des réformes que l'Empereur avait demandées dans l'intérêt de la paix européenne. La nationalité italienne s'est manifestée dans l'élan qui a poussé avec tant d'unanimité les populations de l'Italie à s'unir à la Sardaigne. On a déjà vu que les ducs de Toscane et de Modène, incapables de résister à la pression populaire, avaient abandonné leurs États pour se réfugier auprès de l'ennemi de la nationalité italienne. On a vu que des gouvernements populaires avaient pris la direction des affaires publiques, se déclarant prêts à prendre part à la guerre de l'indépendance italienne, décrétant la déchéance des princes fugitifs, et demandant résolûment l'annexion à la Sardaigne.

A Parme, une junte composée de notables du pays, est allée, après l'entrée des Français en Italie, demander aux ministres de se déclarer pour la cause de l'indépendance. Quarante des officiers qui commandaient la petite armée parmesane s'étaient engagés par écrit à prendre part à la guerre, et cette manifestation appuyait la sommation de la junte. Pour toute réponse, les ministres cédèrent la place, et la duchesse-régente quitta Parme.

La junte s'empressa de demander à Turin un commissaire ; mais, celui-ci n'arrivant pas, on se demanda qui avait donné à la junte ses pouvoirs extraordinaires; les officiers retirèrent leur engagement, et, profitant de cette hésitation, la duchesse rentra avec ses ministres. La réaction s'opéra ainsi sans résistance. Mais nos premiers succès renversèrent bientôt cette courte restauration, et, pour la seconde fois, l'ancien gouvernement fut obligé de

PRISE DU VILLAGE DE CAVRIANA PAR LE 2e VOLTIGEURS DE LA GARDE.

partie du peuple força la garnison à abandonner la citadelle; quelques officiers passèrent du côté des Autrichiens, les soldats se hâtèrent de regagner leurs foyers.

Après les événements de la Toscane, toute la Romagne, un grand nombre des villes des Marches et quelques-unes de l'Ombrie se sont prononcées à leur tour pour la guerre de l'indépendance; le mouvement a eu partout les mêmes causes et les mêmes effets. Les citoyens les plus considérables par la naissance, le talent ou la fortune, conseillèrent au légat ou au délégat de se retirer parce que les habitants étaient résolus à contribuer, de leur argent et de leurs hommes capables de porter les armes, à la guerre que faisaient aux Autrichiens les Franco-Sardes; partout les délégats partirent sans résistance; quelques-uns firent pour la forme une protestation qu'on accepta simplement.

« On sait maintenant, après la rébellion qui a eu lieu dans l'État voisin de la Toscane, quelles sont les intrigues qui, pendant quelque temps, avaient agité Bologne, où un club révolutionnaire s'était occupé à préparer un mouvement connu de l'étranger et instigué par l'influence étrangère.

« Au départ des troupes autrichiennes, départ qui eut lieu dans la nuit du 12, on saisit l'occasion de produire la conflagration. Les premiers signaux consistaient en des cris séditieux, l'insurrection du peuple en armes, le déploiement de drapeaux et de cocardes tricolores.

« La foule s'assembla devant le palais du légat, et arracha les armes pontificales en dépit de la désapprobation des gens honorables dont la voix fut étouffée par les cris des factieux.

« Au milieu de ce tumulte populaire, une députation, choisie au nom du peuple de Bologne parmi les principaux rebelles, déclara audacieusement à Son Éminence le cardinal légat qu'il avait été décidé de conférer la dictature au roi Victor-Emmanuel, et de prendre part à la guerre de l'indépendance.

tacher de son autorité et de son gouvernement légitime quelques provinces qui ont été l'objet spécial de sa plus grande et de sa plus tendre bienveillance.

« Forcé, toutefois, par ses devoirs de conscience et en vertu de ses serments solennels, de garder le dépôt sacré du patrimoine de l'Église qui a été confié à ses soins, et de le transmettre intégralement à ses successeurs, le saint-père, tout en donnant l'ordre au cardinal secrétaire d'État soussigné de porter à la connaissance de Votre Excellence les actes de rébellion qui ont été commis dans une partie de ses États au préjudice de son autorité et de son indépendance souveraine reconnue par toutes les puissances de l'Europe, l'a aussi chargé de déclarer qu'il ne peut reconnaître aucun acte ni aucune mesure du gouvernement illégitime qui y a été établi, et il fait par conséquent appel aux sentiments de justice du gouvernement que vous avez l'honneur de représenter.

« Sa Sainteté se réserve de prendre les mesures nécessaires pour maintenir intacts, par tous les moyens que la Providence lui a confiés, les droits sacrés et inviolables du saint-siége.

PRISE DE CANONS AUTRICHIENS PAR LE LIEUTENANT LAGORCE, DU 2e VOLTIGEURS DE LA GARDE, AU VILLAGE DE SOLFERINO.

Des juntes, composées des citoyens les plus honorés, étaient immédiatement constituées.

Pérouse était la ville la plus voisine de Rome où le mouvement national se soit prononcé; le gouvernement pontifical résolut de la remettre sous son obéissance. Cette mission difficile fut remplie avec succès par M. le colonel Schmidt qui, à la tête de 1,600 soldats mercenaires, allemands et suisses, de quelques carabiniers et de quelques compagnies de soldats nationaux, portant ses forces à 2,500 hommes, arriva devant Pérouse. La répression a été sanglante. Nous ne chercherons pas à réveiller des sentiments pénibles; mais nous ne pouvons cependant passer sous silence un fait de cette importance; nous donnons comme document la note envoyée le 15 juin par ordre du pape à tous les représentants étrangers accrédités près la cour de Rome :

« L'autorité pontificale se trouvant ainsi outragée, le légat protesta solennellement, en présence de ceux qui l'entouraient, contre de tels actes de violence, et se retira à Ferrare, après avoir protesté une seconde fois par écrit.

« Cet exemple de félonie a été bientôt suivi, et presque de la même manière, par Ravenne et par sa province, comme aussi par Pérouse, en conséquence des intrigues et des investigations d'autres hommes bien connus. Ces individus n'ont pas reculé devant l'usage des moyens les plus artificieux, et en même temps les plus efficaces pour engager progressivement d'autres provinces, avec l'aide de l'influence étrangère, à s'insurger également, malgré tous les efforts faits par le gouvernement pour arrêter le torrent avec le concours des troupes qui sont restées fidèles.

« De tels événements, se passant sous les yeux et à l'horreur de tout le monde, ne peuvent que remplir d'amertume le cœur paternel de Sa Sainteté, qui a vu avec quels moyens frauduleux et artificieux on a cherché à dé-

« En attendant, le sousigné a le plaisir d'assurer Votre Excellence de sa considération la plus distinguée.

« ANTONELLI. »

La note du secrétaire d'État, président du Conseil de S. S. le Pape, ne fait qu'exposer les griefs généraux du gouvernement pontifical. La note suivante, livrée à la publicité, et qui n'a pas été démentie, montre que l'autorité pontificale a sévi avec la dernière rigueur contre ce qu'elle appelle des actes de rébellion.

« Aux injonctions qu'intimait M. Lattanzi au nom du gouvernement, la junte répondit par la prière que quelques heures fussent accordées pour calmer les plus exaltés et prendre des dispositions convenables. Pour obtenir ce délai, le secrétaire de la commune, M. Posta, sortit de la ville précédé du drapeau blanc des parlementaires. A peine eut-il passé les portes, qu'il tomba frappé de six

balles ; plus tard, ses quatre fils furent tués, et on nous assure que la mère en est folle. Au même instant le canon brisa les portes, les troupes pénétrèrent dans le faubourg Saint-Pierre. Ce fut alors que périrent soixante-dix personnes, qu'un grand nombre furent blessées, et que simultanément le pillage et l'incendie commencèrent. Les bénédictins furent volés de 14,000 écus romains (environ 80,000 fr.). Les familles Temperini, Santarelli, Tabbarelli, Belzuni, eurent presque toutes leurs membres, jusqu'aux enfants non adultes, égorgés. Dans les chambres où ces malheureux étaient cachés, tous les effets et tout l'argent devinrent la proie des vainqueurs.

« Madeleine Temperini, dame riche et considérée, fut égorgée dans sa chambre à coucher. Madame Irène Gioja Polidori, modiste, fut égorgée ; à l'hôtel de France, et cela nous l'extrayons d'un document diplomatique présenté au gouvernement pontifical. M. Parkins, Américain, prenait avec quatre dames de sa famille quelque nourriture dans une des salles à manger de l'hôtel, quand les soldats firent irruption ; le garçon qui les servait fut tué sous leurs yeux, puis le maître de l'établissement, nommé Storti, puis sa femme et ensuite sa fille furent égorgées. La famille américaine s'esquiva tremblante par un escalier secret ; elle resta quatorze heures cachée sous une soupente. Quand les reclus osèrent sortir de ce réduit et aller à leurs chambres, on leur avait volé 24,000 fr. de monnaie et de bijoux. M. Stockton, ministre d'Amérique, a présenté au gouvernement pontifical des réclamations régulières.

« Après cette victoire, la ville a été immédiatement soumise à toute la rigueur des plus exorbitantes lois militaires, et une illumination de deux jours a été ordonnée. Les soldats ont dû être largement pourvus de tout aux frais de la ville, et on les a payés 3 pauls par jour. Une taxe de 321,000 fr. a été imposée à la commune, et sur le seul M. Guardabassi, qui avait fait partie de la junte, il en a été mis une spéciale de 107,000 fr.

« Dans toute l'action, les troupes pontificales ont perdu 9 hommes et 1 capitaine. Les insurgés avaient 89 fusils ; ils n'avaient pas de canons. »

A la lecture de ces douloureux détails, on ne doit pas s'étonner si Bologne, menacée elle-même d'un semblable traitement, publiait le 24 juin le manifeste suivant :

« Pérouse, après une défense désespérée, est tombée aux mains des mercenaires barbares qui, sous le nom de pontificaux, l'ont saccagée avec des ravages inouïs. En voyant déployer l'étendard national, ils fuyaient hier, et aujourd'hui ils menacent les villes libres qui se sont levées au saint cri d'Italie.

« Supporterons-nous, indifférents et inertes, la mort de nos frères ? Laisserons-nous sans défense les villes qui se sont unies ? Ce serait une honte, une trahison.

« La jeunesse courageuse non encore enrôlée dans les troupes régulières ou citoyennes suivra l'impulsion de son patriotisme en accourant partout où seront ouverts des registres pour s'y inscrire. Elle aura des officiers, des armes, des munitions, et en peu de jours elle sera prête à partir.

« La guerre de l'indépendance est notre seul système. Mais le premier devoir est de défendre les foyers : après avoir préservé ceux-ci, vous volerez les premiers aux champs de la Lombardie.

« Bologne, 24 juin 1859.

« *La junte centrale provisoire du gouvernement*,
« Luigi Tanari, Antonio Montari,
Giovanni Malvizzi. »

On craignait déjà à ce moment que les habitants de Bologne ne voulussent porter secours aux habitants de Pérouse ; mais heureusement la présence de M. d'Azeglio, envoyé par le gouvernement piémontais comme commissaire militaire dans la Romagne, était un garant qu'il ne se passerait rien de contraire aux intentions du gouvernement français qui communiquait à la même heure la déclaration suivante aux journaux de Paris :

« Le respect et la protection de la papauté font partie du programme que l'Empereur est allé faire prévaloir en Italie, pour y asseoir l'ordre sur des intérêts légitimes satisfaits. »

Cette soumission forcée de Pérouse n'eut aucun effet sur la décision de Bologne, et le gouvernement piémontais paraissait vouloir s'interposer entre le saint siége et les populations qu'il essayait de ramener violemment à son obéissance.

En réponse aux demandes adressées au roi Victor-Emmanuel par les villes insurgées des États pontificaux, le comte de Cavour répondait que le Roi ne pouvait accepter la réunion de la Romagne au Piémont, mais qu'il consentait à diriger les forces militaires que le pays mettrait à sa disposition, pour les faire concourir avec son armée à la conquête de l'indépendance italienne. C'est dans ces conditions que M. d'Azeglio fut nommé commissaire militaire du roi dans la Romagne.

Pendant ce temps, le pape prononçait, dans un consistoire tenu le 20 juin, une allocution dans laquelle Sa Sainteté protestait, dans la forme diplomatique, contre la révolte d'une partie de ses États. Malheureusement les armes spirituelles n'ayant pas suffi, il avait fallu recourir, ainsi qu'on l'a vu, à des moyens violents pour réprimer l'insurrection de Pérouse.

LE GÉNÉRAL MORRIS,
Commandant la division de cavalerie de la garde Impériale.

Nous devons maintenant nous placer au point de vue de l'Empereur, afin de discerner en quoi ces mouvements populaires, qui devaient puissamment aider à la cause de l'indépendance italienne, furent justement ceux qui conduisirent Sa Majesté à s'arrêter au milieu de sa brillante campagne.

Pendant le cours de la guerre et de ses travaux actifs, l'Empereur ne perdait pas de vue son œuvre politique et la poursuivait avec sollicitude. Il voyait les dangers de la prolongation de la guerre ; elle mettait en mouvement des passions qui pouvaient le déborder. L'Empereur ne pouvait pas abandonner sa politique d'ordre et de conservation ; il ne pouvait pas, en prolongeant une situation qui favorisait les espérances révolutionnaires, servir à l'étranger ce qu'il avait combattu depuis 1852.

En partant, d'ailleurs, il n'avait été question que d'une chose, de délivrer l'Italie du joug de l'Autriche ; mais on n'avait pu prévoir la tournure que prendraient les événements dans l'Italie centrale.

Ces considérations, quelque puissantes qu'elles aient pu être sur l'esprit de Sa Majesté, n'étaient pas les seules à l'engager à la paix.

Les puissances neutres dont nous avons parlé plus haut, que l'Autriche trouvait trop tièdes à son égard, et desquelles il semblait qu'elle ne devait attendre aucun secours, se tenaient dans une attitude telle, vis-à-vis de la France, qu'à l'exception de la Russie il eût été bien imprudent de compter sur la sincérité de leurs engagements. Quand la paix fut signée, chacun, en France comme à l'étranger, se demanda avec étonnement quelles pouvaient être les puissantes raisons qui avaient conduit l'Empereur victorieux à faire des conditions si avantageuses au vaincu de Solférino ; mais, ce que les particuliers ne peuvent savoir, les gouvernements ont mille moyens de l'apprendre ; et, quand on se montrait rassuré sur les intentions de la Prusse et de l'Angleterre, les chances d'une collision entre la France et ces deux puissances étaient peut-être imminentes.

Tous les éclaircissements qui sont venus jeter un peu de lumière sur la situation de l'Europe, au moment de la paix, prouvent du reste, comme l'a déclaré l'Empereur dans plusieurs circonstances solennelles, que la guerre, d'abord entreprise pour soustraire l'Italie à l'oppression autrichienne, serait devenue une guerre générale. On ne doute plus maintenant que la présence d'une flotte anglaise devant Alexandrie, pour accompagner le Sultan en voyage, ne fût un prétexte cachant des intentions hostiles. Le Sultan ne quitta pas Constantinople, et il ne fut plus question de voyage quand la paix fut signée. Le danger de la situation était dans l'exagération du principe de la guerre et dans l'audace dont on croyait Napoléon capable. C'était là ce qui tenait en éveil l'Allemagne, la Prusse et l'Angleterre.

La France, enfin, dont l'attitude vis-à-vis de l'Allemagne a été d'une modération excessive, aurait, à un moment donné, forcément été aux prises avec

deux éléments considérables : l'esprit révolutionnaire qui gagnait la Romagne, et la guerre avec l'Allemagne.

Certes, pour un esprit amoureux de la gloire, il y avait là une belle occasion de satisfaire la soif des conquêtes. Il eût été facile de porter 300,000 hommes sur le Rhin; mais on ne fait plus la guerre pour l'amour de la guerre : et si une telle pensée avait été mise à exécution, ceux qui se montraient les plus mécontents de la paix auraient sans doute, et avec bien plus de raison, été les premiers à condamner une nouvelle guerre qui eût embrasé l'Europe.

Une fois le premier étonnement passé, les préliminaires de paix arrêtés à Villafranca ont été accueillis en France avec une satisfaction marquée. On s'attendait d'abord à la guerre lente des siéges et des investissements de places; l'armistice est venu arrêter toutes ces prévisions.

Après la suspension d'armes, on prévoyait un congrès; le rapprochement des deux souverains a résolu la question ; et, comme Alexandre et Napoléon Ier à Tilsitt, ils ont signé leur traité de paix.

Quoique le programme plusieurs fois annoncé n'ait pas été rempli entièrement, la France victorieuse sur les bords du Mincio avait assez fait pour sa gloire et pour l'indépendance italienne. Aller plus loin, c'était passer le Rubicon et s'en remettre au destin aveugle qui pouvait, par un de ces revirements terribles dont l'histoire est remplie, rendre formidable une lutte alors à peu près égale. Dans ce cas même, nous étions trop de notre pays pour croire avant l'heure à une humiliation de la France; mais l'Europe entière eût cruellement souffert d'un état permanent d'hostilité dont la fin n'eût pu être prévue, et cette perspective seule nous a fait bénir la paix de Villafranca, quoiqu'elle ait été bien loin de remplir nos vœux et nos espérances.

Les Italiens eux-mêmes, qui étaient certainement les plus intéressés dans la question, commencèrent bientôt à comprendre que les sacrifices faits par la France étaient assez considérables, et qu'aller plus loin, ce n'était plus seulement de l'abnégation, mais courir une grosse aventure. Certes le premier moment a été pénible; ce n'est pas quand les espérances sont le plus impatientes, quand il semble que l'on va atteindre le but après une carrière si brillamment parcourue, que les esprits passionnés à l'excès peuvent tout d'un coup reprendre leur assiette et examiner froidement ce qu'on a gagné, sans s'occuper de ce qu'on aurait pu perdre. Mais cette exaltation passée, et devant la nécessité qui courbe toutes les volontés, les Italiens se sont aperçus qu'ils venaient, en deux mois, de passer du joug intolérable de l'Autriche à un état de liberté qui était loin d'être le dernier degré de leur prospérité, mais qui leur permettait, avec l'appui moral de la France et du Piémont, de travailler sans entraves à conquérir pacifiquement ce qui leur manque encore pour arriver à l'homogénéité.

DIVISION DE CAVALERIE DE LA GARDE, SOUS LES ORDRES DU GÉNÉRAL MORRIS, VENANT SE PLACER EN LIGNE EN FACE DES POSITIONS DE SOLFERINO ET DE CAVRIANA.

## XXVI

L'armée française marche en arrière. — L'Empereur et le Roi arrivent à Turin. — Retour de l'Empereur à Saint-Cloud. — Les grands corps de l'État complimentent Sa Majesté. — Réponse de l'Empereur aux grands corps de l'État. — Le corps diplomatique est admis à présenter ses félicitations à l'Empereur. — Réponse de Sa Majesté au corps diplomatique.

Le 15 juillet, l'armée commença son mouvement en arrière. La garde impériale se dirigea sur Milan, suivie par le premier corps.

Le 3e corps se concentra à Brescia.

Le 2e corps, partagé en trois divisions, fut divisé dans trois directions avant le retour définitif: la première division à Parme, la seconde à Casalmaggiore, et la troisième, qui était à Volta et à Pozzolo, devait occuper Pozzolo et Piadena.

DÉCOUVERTE, PAR DES SOLDATS FRANÇAIS, DU DRAPEAU DU RÉGIMENT DE WASA, CACHÉ DANS LA SACRISTIE DE L'ÉGLISE DE SOLFERINO.

Les trois divisions du 4e corps devaient arriver à leur destination respective: Plaisance, Pizzighetone et Crémone.

Le 5e corps, sous le commandement du général d'Autemarre, se rendait à Bergame.

La cavalerie de la garde se dirigeait sur Novi, qu'elle atteignait le 24 juillet.

Les deux divisions de cavalerie Desvaux et Partouneaux quittaient Asola et Canetto pour Tortone et Voghera, où elles arrivaient les 24 et 25.

L'artillerie divisionnaire marchait avec les divisions, et ses parcs et ses réserves étaient dirigés sur Pavie.

Enfin les réserves du génie et son parc se rendaient à Canetto.

On ne peut se dissimuler que l'armée ne fût triste. Chaque soldat avait fait sa provision de dévouement, et ne paraissait pas encore rassasié de victoires; chaque soldat avait prévu une longue série de dangers, et l'imprévu de la paix de Villafranca lui faisait éprouver un sentiment de regret à peine tempéré par la joie du retour.

Le jour même de la marche rétrograde de l'armée, l'Empereur et le roi Victor-Emmanuel retournaient à Turin en traversant Milan qui leur fit l'accueil le plus cordial. A Turin, la station avait été décorée comme pour une fête. Le ministre du Roi, le ministre de France, avec toutes les personnes attachées à la légation, le maire, les représentants de la municipalité de Turin, les autorités françaises et piémontaises, et beaucoup d'autres personnes, attendaient les deux souverains à la gare.

Les troupes françaises et piémontaises, ainsi que la milice, formaient la haie. Leurs Majestés ont été reçues au milieu des applaudissements les plus vifs; et pendant tout le parcours jusqu'au Palais-Royal, les acclamations les plus chaleureuses les ont accueillies.

Le lendemain 16, l'Empereur quittait le sol italien et rentrait en France, ne s'arrêtant qu'à Saint-Cloud.

Le 16 aussi, l'Empereur François-Joseph rentrait à Vienne.

La guerre d'Italie était terminée.

A Saint-Cloud, l'Empereur reçut les grands corps de l'État, qui, par l'organe de leurs présidents, le complimentèrent sur l'heureuse campagne qu'il venait de conduire. Sa Majesté répondit à ces harangues enthousiastes par un langage empreint de franchise et de regrets, et qui prouvait une fois de plus combien le chef de l'État sentait lui-même que le grand dessein formulé dans un programme célèbre n'avait pu qu'en partie être accompli.

Sa Majesté a dit :

« Messieurs,

« En me retrouvant au milieu de vous qui, pendant mon absence, avez entouré l'Impératrice et mon Fils de tant de dévouement, j'éprouve le besoin de vous remercier d'abord, et ensuite de vous expliquer quel a été le mobile de ma conduite.

« Lorsque, après une heureuse campagne de deux mois, les armées française et sarde arrivèrent sous les murs de Vérone, la lutte allait inévitablement changer de nature, tant sous le rapport militaire que sous le rapport politique. J'étais fatalement obligé d'attaquer de front un ennemi retranché derrière de grandes forteresses, protégé contre toute diversion sur ses flancs par la neutralité des territoires qui l'entouraient; et, en commençant la longue et stérile guerre des siéges, je trouvais en face l'Europe en armes, prête, soit à disputer nos succès, soit à aggraver nos revers.

« Néanmoins la difficulté de l'entreprise n'aurait ni ébranlé ma résolution ni arrêté l'élan de mon armée, si les moyens n'eussent pas été hors de proportion avec les résultats à attendre. Il fallait se résoudre à briser hardiment les entraves opposées par les territoires neutres, et alors accepter la lutte sur le Rhin comme sur l'Adige. Il fallait partout franchement se fortifier du concours de la révolution. Il fallait répandre encore un sang précieux qui n'avait que trop coulé déjà; en un mot, pour triompher, il fallait risquer ce qu'il n'est permis à un souverain de mettre en jeu que pour l'indépendance de son pays.

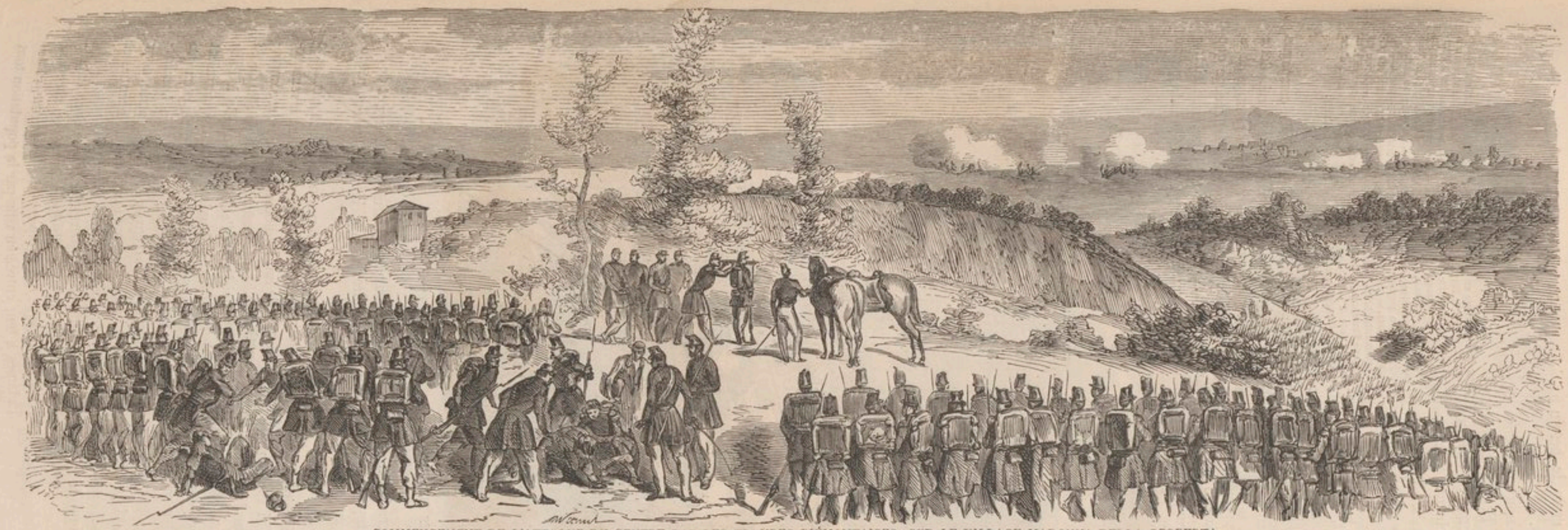

COMMENCEMENT DE L'ATTAQUE DU CENTRE PAR LES TROUPES PIÉMONTAISES, SUR LE VILLAGE MADONNA DELLA SCOPERTA

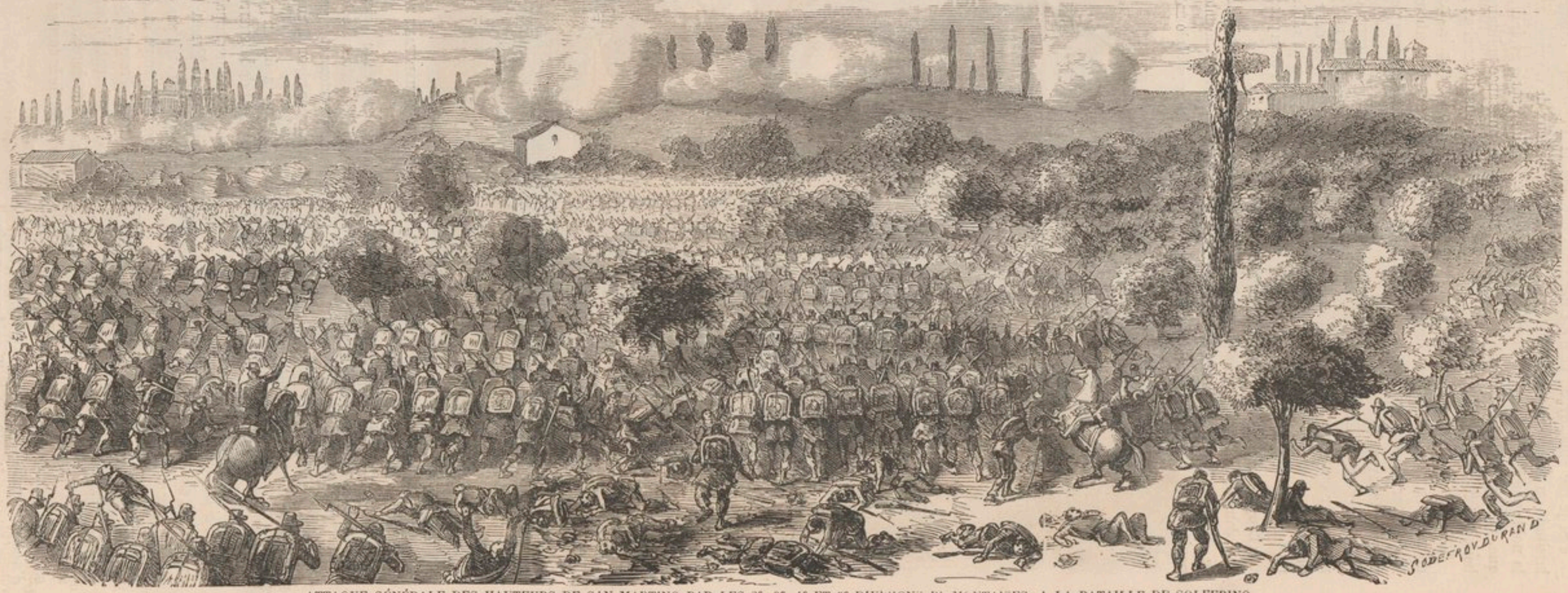

ATTAQUE GÉNÉRALE DES HAUTEURS DE SAN MARTINO PAR LES 2e, 3e, 4e ET 5e DIVISIONS PIÉMONTAISES, A LA BATAILLE DE SOLFERINO.

« Si je me suis arrêté, ce n'est donc pas par lassitude ou par épuisement, ni par abandon de la noble cause que je voulais servir, mais parce que, dans mon cœur, quelque chose parlait plus haut encore : l'intérêt de la France.

« Croyez-vous donc qu'il ne m'en ait pas coûté de mettre un frein à l'ardeur de ces soldats qui, exaltés par la victoire, ne demandaient qu'à marcher en avant ?

« Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de retrancher ouvertement devant l'Europe, de mon programme, le territoire qui s'étend du Mincio à l'Adriatique ?

« Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de voir dans des cœurs honnêtes de nobles illusions se détruire, de patriotiques espérances s'évanouir ?

« Pour servir l'indépendance italienne, j'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe; dès que les destinées de mon pays ont pu être en péril, j'ai fait la paix.

« Est-ce à dire maintenant que nos efforts et nos sacrifices aient été en pure perte ? Non. Ainsi que je l'ai dit dans les adieux à mes soldats, nous avons droit d'être fiers de cette courte campagne. En quatre combats et deux batailles, une armée nombreuse, qui ne le cède à aucune en organisation et en bravoure, a été vaincue. Le roi de Piémont, appelé jadis le gardien des Alpes, a vu son pays délivré de l'invasion et la frontière de ses États portée du Tessin au Mincio. L'idée d'une nationalité italienne est admise par ceux qui la combattaient le plus. Tous les souverains de la Péninsule comprennent enfin le besoin impérieux de réformes salutaires.

« Ainsi, après avoir donné une nouvelle preuve de la puissance militaire de la France, la paix que je viens de conclure sera féconde en heureux résultats ; l'avenir les révélera chaque jour davantage pour le bonheur de l'Italie, l'influence de la France, le repos de l'Europe. »

Le 21 juillet, le corps diplomatique ayant manifesté, par l'organe de son président, le nonce apostolique du pape, le désir d'être admis auprès de l'Empereur, pour lui offrir ses félicitations au sujet de la conclusion de la paix, a été reçu le lendemain par Sa Majesté.

Le nonce, parlant au nom du corps diplomatique, adresse les paroles suivantes à Sa Majesté :

« Sire, le corps diplomatique éprouvait le besoin de demander à Votre Majesté la permission de lui offrir ses félicitations sincères et empressées pour son heureux retour et la proclamation de la paix. »

L'Empereur répondit aussitôt :

« L'Europe a été en général si injuste envers moi au début de la guerre, que j'ai été heureux de pouvoir conclure la paix dès que l'honneur et les intérêts de la France ont été satisfaits, et de prouver qu'il n'était pas dans mes intentions de bouleverser l'Europe et de susciter une guerre générale. J'espère qu'aujourd'hui toutes les causes de dissentiment s'évanouiront, et que la paix sera de longue durée.

« Je remercie le corps diplomatique de ses félicitations. »

## XXVII

Rentrée des troupes en France. — Ovation populaire décernée à Toulon aux régiments de l'armée d'Italie. — Formation du camp de Vincennes. — Entrée triomphale de l'armée à Paris. — Honneurs rendus à l'Empereur. — Enthousiasme des Parisiens. — Marche des troupes sur les boulevards. — Manifestations. — Défilé des troupes sur la place Vendôme. — Prédiction de l'Empereur réalisée. — Fêtes du 15 août. — Réjouissances populaires. — Banquet offert par l'Empereur dans la salle des États. — Discours de l'Empereur. — Départ de France des prisonniers autrichiens. — Rentrée des prisonniers français. — Levée du camp de Vincennes. — Les troupes se rendent dans leurs garnisons. — Ovation faite à l'armée dans les départements. — Institution d'une médaille militaire en commémoration de la guerre d'Italie.

Le succès si rapide, si brillant de la campagne d'Italie inspira à la France une juste fierté. Cette guerre glorieuse venait de raviver le prestige de sa puissance militaire, et d'apprendre à l'Europe que l'armée française conservait toujours, avec les traditions de l'honneur, cette supériorité dans la guerre qui n'est pas seulement le fruit du courage et de l'amour de la gloire, mais encore d'un ardent patriotisme.

L'Empereur décerna à nos troupes victorieuses le prix de leur dévouement, en les conviant à venir recevoir à côté de lui, les hommages de la reconnaissance nationale. Le 14 août, veille de la fête de Sa Majesté, fut choisi pour l'entrée solennelle à Paris des vainqueurs d'Italie. Tous les régiments qui avaient concouru à l'expédition, à l'exception de ceux qui formaient le corps d'occupation laissé en Lombardie, reçurent l'ordre d'envoyer, à leur rentrée, deux bataillons chacun au camp établi entre Vincennes et Saint-Maur, près Paris.

Le 28 juillet débarquèrent à Toulon deux bataillons du 30e de ligne. Ils furent salués en abordant par la musique des équipages de la marine et acclamés à leur entrée en ville par la population tout

LE 1er CHASSEURS D'AFRIQUE CHARGEANT LES MASSES AUTRICHIENNES A SOLFERINO.

L'ARMÉE AUTRICHIENNE ABANDONNANT LES POSITIONS DE VOLTA APRÈS LA BATAILLE DE SOLFERINO

DÉROUTE ET FUITE DES AUTRICHIENS DERRIÈRE LE MINCIO, MALGRÉ LES EFFORTS DES OFFICIERS POUR LES ARRÊTER.

A. Valentin Jumel, capitaine d'état-major, del.

BATAILLE DE SOLFERINO. — SA MAJESTÉ L'EMPEREUR AUX BATTERIES AVANCÉES.

Tiré de l'album de Sa Majesté l'Empereur.

entière qui s'était portée aux abords de l'arsenal. L'arrivée inattendue du 30e n'avait pas laissé aux habitants le temps d'organiser une réception solennelle, mais le brave régiment n'en reçut pas moins des marques d'une franche cordialité.

Les jours suivants arrivèrent à Toulon de nouvelles troupes d'Italie; ce ne fut pas seulement avec des pavois, des fleurs et des acclamations que nos soldats furent reçus. Les marchandes de fruits et les poissonnières de la ville avaient dressé sur une des places des tables servies à profusion, et des distributions de vivres furent faites à nos braves. Des réjouissances publiques firent éclater la joie des Toulonnais. Les blessés de l'armée furent traités en particulier avec une touchante sollicitude; six cents chemises furent distribués entre les plus dénués.

Les sentiments que la ville de Toulon fit éclater à l'égard de l'armée étaient ceux qui animaient toute la France. Jusqu'à leur arrivée à Paris, nos soldats reçurent partout les mêmes témoignages d'admiration et de reconnaissance.

La réunion des troupes au camp de Vincennes s'effectua rapidement. Le 13 août, les derniers détachements furent rendus. Pendant que cette concentration s'opérait, une innombrable foule de visiteurs se portait journellement au camp, et cet empressement fut si grand que les voitures publiques manquaient pour transporter les curieux.

Enfin, la journée du 14 août vit un des plus grands spectacles que puisse offrir l'enthousiasme populaire. La ville de Paris déploya dans cette manifestation une magnificence extraordinaire. De la rue de la Paix à la place de la Bastille, sur toute la ligne des boulevards, ce n'était que bannières et guirlandes de feuillage, colonnes votives, arcs de triomphe, attributs et devises : tout respirait l'enivrement de la victoire. Un arc monumental, représentant la magnifique façade de la cathédrale de Milan, s'élevait sur la place de la Bastille. Un portique mauresque, d'une élégante architecture, décorait les boulevards à l'ouverture de la rue des Filles-du-Calvaire; des oriflammes, portant des inscriptions en l'honneur de l'Empereur et de l'armée, flottaient en face des théâtres. A l'extrémité de la rue de la Paix, sur le boulevard, une figure colossale de la Paix, assise sur un socle, confrontait la colonne de la place Vendôme. Cette place avait été convertie en un immense amphithéâtre, et décorée à ses issues de colonnes triomphales, surmontées de Victoires offrant des couronnes.

Toutes les fenêtres étaient pavoisées. Une prodigieuse affluence encombrait les boulevards; les croisées, les balcons et les terrasses, offraient à l'œil un entassement extraordinaire de curieux. Les magasins avaient vidé leurs montres et étaient disposés en gradins; les emplacements vides avaient été convertis en tribunes publiques; les toits eux-mêmes des maisons étaient chargés de spectateurs : il n'y avait pas un coin qui demeurât inoccupé. Les femmes, en grande toilette, les mains pleines de fleurs et de couronnes, attendaient les vainqueurs.

Peu après, cette multitude qui s'agite dans un immense tumulte fait silence et devient attentive. Les tambours des gardes nationales et des troupes de la garnison formant la haie battent aux champs. L'Empereur, lancé au trot et escorté d'un nombreux état-major, s'avance en venant de la place de la Bastille : il ouvre la marche. Des acclamations se prolongent sur toute la ligne, comme propagées par un écho. Les mouchoirs s'agitent; les fleurs et les couronnes tombent aux pieds de Sa Majesté.

LES TURCOS, LE SOIR DE LA BATAILLE DE SOLFERINO.

Un moment après, l'armée, dont la tête attendait à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, se met en marche. Les aumôniers militaires, un bouquet à la main, sont au premier rang. Derrière eux, les blessés des différents corps suivent, et la joie brille sur ces figures souffrantes. On salue par des vivat ces soldats héroïques; les fleurs et les couronnes pleuvent de toute part; des larmes d'attendrissement coulent sur bien des visages à la vue de ces glorieux mutilés, heureux et fiers d'avoir versé leur sang pour la patrie.

Les troupes défilent dans l'ordre suivant :

La 1re *division d'infanterie de la garde*, général Mellinet. — 1re brigade, général Niol. — Le génie de la garde, bataillon de chasseurs à pied, 1er régiment de voltigeurs. — 2me brigade, général Blanchard. — Les 2me et 3me régiments de voltigeurs, deux batteries d'artillerie.

La 2me *division d'infanterie de la garde*, général Camou. — 1re brigade, général Bataille. — Les zouaves, 1er régiment de grenadiers. — 2me brigade, général Picard. — Les 2me et 3me grenadiers, artillerie de la garde, général Forgeot.

1er corps. — Maréchal Baraguey d'Hilliers. — 1re *division*, général Forey. — 1re brigade, général Guérin. — 17e bataillon de chasseurs à pied, 74e de ligne, 84e de ligne. — 2e brigade, général d'Alton. 91e de ligne, 98e de ligne. — 2e *division*, général de Ladmirault. — 1re brigade, général Douay. — 10e bataillon de chasseurs à pied, 15e de ligne, 21e de ligne. — 2e brigade, général de Négrier. — 61e de ligne, 100e de ligne.

A la suite du 1er corps venaient les drapeaux autrichiens. Deux sont presque entièrement déchirés; l'un surtout n'a plus qu'un lambeau à la hampe; un troisième est en moins mauvais état; le quatrième est presque entier. Ces drapeaux étaient portés :

Le 1er, par un chasseur à pied de la garde, et escorté par deux soldats de chaque régiment de la garde;

Le 2e, par des soldats du 1er corps (dans le même ordre que pour la garde);

Le 3e, par des soldats du 2e corps (dans le même ordre que pour la garde);

Le 4e, par des soldats du 4e corps (dans le même ordre que pour la garde).

Puis les trente-huit canons autrichiens.

2e corps, maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta. — 1re *division*, général de La Motterouge. — 1re brigade, général de Laveaucoupet, — 45e de ligne, 65e de ligne. — 2e brigade, général Lefèvre. — 70e de ligne, régiment provisoire de tirailleurs algériens. — 2e *division*, général Decaen. — 1re brigade, général Gault. — 11e bataillon de chasseurs à pied, 2e zouaves, 72e de ligne. — 2e brigade, général de Castagny. — 71e de ligne, 2e régiment étranger.

3e corps, maréchal Canrobert. — 1re *division*, général Renault. — 1re brigade, général Doens. — 8e bataillon de chasseurs à pied, 23e de ligne, 41e de ligne. — 2e brigade, général Jannin. — 56e de ligne, 9e de ligne. — 2e *division*, général Trochu. — 1re brigade, général de Chabron. — 19e bataillon de chasseurs à pied, 43e de ligne, 44e de ligne. — 2e brigade, général Collineau. — 64e de ligne, 88e de ligne.

4e corps, maréchal Niel. — 1re *division*, général de Luzy-Pelissac. — 1re brigade, général Mougin, 5e bataillon de chasseurs à pied, 30e de ligne, 49e de ligne. — 2e brigade, général Lenoble. — 6e de ligne, 8e de ligne. — 2e *division*, général Vinoy. — 1re brigade,

général..... — 6e bataillon de chasseurs à pied, 52e de ligne, 75e de ligne. — 2e brigade, général de la Charrière. — 85e de ligne, 86e de ligne.

*Division de cavalerie*, général Morris. — 1re brigade, général Marion. — 1er cuirassiers, 2e cuirassiers. — 2e brigade, général Champéron. — Dragons de l'Impératrice, lanciers de l'Impératrice. — 3e brigade, général de Clérambault, chasseurs, guides, détachement du train de la garde.

A mesure que les troupes défilent, chacun refait l'histoire de la campagne. Ceux-ci étaient à Turbigo et à Magenta; ceux-là à Montebello. Voici les braves de Melegnano, et ces autres sont les invincibles de Solférino. Chaque régiment a sa gloire. Une émotion profonde agite les cœurs en voyant nos drapeaux troués par les balles; la foule bat des mains. Tous nos régiments ont leurs aigles; l'ennemi ne pourra pas faire trophée de nos couleurs. Nos soldats, plus heureux, rapportaient parmi leurs dépouilles quatre drapeaux à l'aigle double : ces trophées étaient portés par les braves qui les avaient conquis sur le champ de bataille. Les aigles autrichiennes défilèrent au milieu d'un silence respectueux.

ENLÈVEMENT DES ARMES ABANDONNÉES PAR LES AUTRICHIENS DANS LE CIMETIÈRE DE SOLFERINO.

La marche des troupes dura cinq heures. Malgré la longueur de cette solennité, l'enthousiasme n'a pas faibli un seul instant.

Sur la place Vendôme, au pied de la colonne, monument de la gloire du premier empire, le défilé a eu lieu devant l'Empereur. L'Impératrice, placée au balcon de la Chancellerie de France, assistait à ce magnifique spectacle. En passant devant Leurs Majestés, les soldats faisaient retentir l'air des cris de *Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice! Vive le Prince Impérial!* Vers la fin du défilé, l'Empereur assit le jeune Prince sur le pommeau de sa selle, et la vue de S. A. I., en uniforme de grenadier de la garde, excita parmi les troupes des transports d'enthousiasme.

Ce magnifique triomphe a eu le caractère d'une manifestation nationale. On peut dire que la France, représentée par des visiteurs venus de tous les points de l'empire, assistait à cette imposante solennité. L'armée, acclamée et fêtée, conservera précieusement le souvenir des honneurs qui lui ont été décernés comme témoignage d'admiration pour sa vaillante conduite en Italie.

Il y avait deux mois à peine, l'Empereur, plein de confiance dans la valeur de l'armée, au milieu même des difficultés considérables de la guerre, annonçait hardiment à ses soldats que, le 15 août les troupes seraient de retour à Paris. La prédiction s'est accomplie, quoiqu'elle eût semblé d'abord une promesse téméraire. Mais S. M., assurée du dévouement des troupes, avait compris qu'il n'était pas d'obstacles si grand qu'elle ne dût les renverser promptement, avec des chefs et des soldats qu'animaient l'amour de la patrie et de la gloire.

AMBULANCE ÉTABLIE AU PIED DE SOLFERINO.

La fête de l'Empereur, célébrée le 15 août, emprunta des circonstances un éclat et une animation extraordinaires. Les réjouissances publiques confondirent le peuple et l'armée dans une immense affluence. Si la solennité de la veille avait été la fête de la Victoire, c'était la fête de la Paix que l'on célébrait en fêtant l'Empereur. Un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame et dans toutes les églises catholiques et les temples protestants de Paris. Des représentations gratuites furent données sur tous les théâtres; des jeux et des divertissements publics étaient offerts en même temps à la population parisienne en divers endroits. Un ballon aux couleurs nationales fut lancé sur l'esplanade des Invalides. Le soir, la ville s'illumina splendidement; mais ce fut au jardin des Tuileries que les effets de l'illumination présentèrent un magnifique spectacle. A neuf heures, deux feux d'artifice furent tirés simultanément, l'un à la barrière du Trône, l'autre sur les hauteurs du Trocadéro, qui dominent le Champ de Mars. La pièce principale de ce dernier représentait le temple de la Paix. La façade du temple n'avait pas moins de 120 mètres de développement. A droite et à gauche figuraient des drapeaux, des trophées et des écussons, où étaient inscrites les batailles gagnées par l'armée française.

Le matin, à 10 heures, un banquet offert par la ville de Paris avait été servi aux troupes cantonnées à Saint-Maur.

Un banquet offert à l'armée d'Italie par l'Empereur eut lieu dans la salle des États, au palais du Louvre. Le nombre des invités dépassait trois cents. Il comprenait tous les ministres et leurs femmes; les présidents des grands corps de l'État et leurs femmes; les maréchaux et leurs femmes; les grands officiers de la couronne et leurs femmes; la grande maîtresse de la maison de l'Impératrice; la gouvernante des enfants de France; la dame d'honneur; toutes les dames du palais; les premiers officiers de la couronne et leurs femmes; les officiers de service près Leurs Majestés et les princes et princesses de la famille impériale; les généraux de division et de brigade; les intendants; les colonels; les chefs d'état-major des différents corps; les commandants de bataillons de chasseurs à pied de l'armée d'Italie ainsi que ceux de l'armée de Paris.

La table de Leurs Majestés avait été dressée sur une estrade d'où partaient trois autres tables occupant toute la longueur de la salle. De riches surtouts avec figures d'argent et corbeilles de fleurs brillaient à la clarté d'une profusion de bougies. Des candélabres à becs de gaz placés sur le pourtour de la galerie, où avaient pris place les personnes munies de billets, répandaient des flots de lumière.

Dans les tribunes, deux orchestres de l'Opéra ont exécuté divers morceaux.

S. A. I. la princesse Mathilde, S. A. la princesse Baciocchi, LL. AA. le prince et la princesse Murat, S. A. la princesse Anna Murat, S. A. le prince Joseph Bonaparte, S. A. le prince Joachim Murat, étaient assis à la table de l'Empereur.

A la fin de ce banquet, l'Empereur a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

« La joie que j'éprouve en me retrouvant avec la plupart des chefs de l'armée d'Italie serait complète, s'il ne venait s'y mêler le regret de voir se séparer bientôt les éléments d'une force si bien organisée et si redoutable. Comme souverain et comme général en chef, je vous remercie encore de votre confiance. Il était flatteur pour moi, qui n'avais pas commandé d'armée, de trouver une telle obéissance de la part de ceux qui avaient une grande expérience de la guerre. Si le succès a couronné nos efforts, je suis heureux d'en reporter la meilleure part à ces généraux habiles et dévoués qui m'ont rendu le commandement facile, parce que, animés du feu sacré, ils ont sans cesse donné l'exemple du devoir et du mépris de la mort.

« Une partie de nos soldats va retourner dans ses foyers; vous-mêmes vous allez reprendre les occupations de la paix. N'oubliez pas néanmoins ce que nous avons fait ensemble. Que le souvenir des obstacles surmontés, des périls évités, des imperfections signalées, revienne souvent à votre mémoire, car, pour tout homme de guerre, le souvenir est la science même.

« En commémoration de la campagne d'Italie, je ferai distribuer une médaille à tous ceux qui y ont pris part, et je veux que vous soyez aujourd'hui les premiers à la porter. Qu'elle me rappelle parfois à votre pensée, et qu'en lisant les noms glorieux qui y sont gravés, chacun se dise: Si la France a tant fait pour un peuple ami, que ne ferait-elle pas pour son indépendance?

« Je porte un toast à l'armée. »

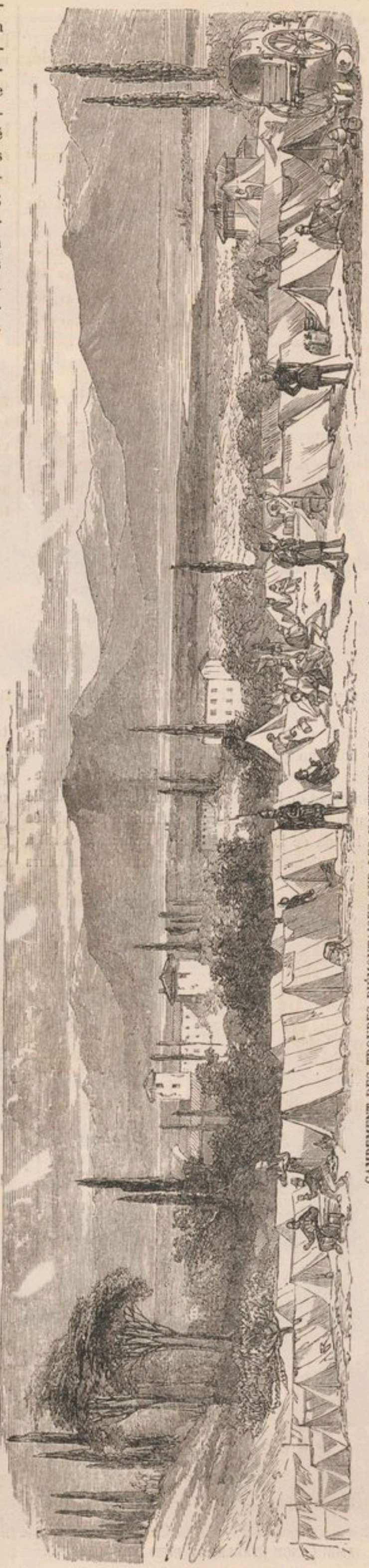

CAMPEMENT DES TROUPES PIÉMONTAISES SUR LES HAUTEURS DE SAN MARTINO, APRÈS LA BATAILLE DE SOLFERINO.

Ainsi se terminaient ces deux belles journées qu'avaient vu éclater le légitime orgueil de la nation, excité par les victoires de l'armée, et sa joie pour le rétablissement de la paix.

La conclusion des préliminaires de cette paix ne laissait plus de motif à la prolongation de la captivité des prisonniers de guerre. Le gouvernement notifia à tous les prisonniers internés qu'ils étaient libres de sortir de France, et leur donna les moyens de rentrer dans leur patrie. On vit arriver à Paris un très-grand nombre de prisonniers autrichiens se dirigeant vers les frontières d'Allemagne : ils furent traités fraternellement par nos soldats, qui mirent un grand empressement à les rechercher et à leur rendre une foule de bons offices.

En même temps les prisonniers français, qui avaient obtenu la même liberté du gouvernement autrichien, se hâtèrent de rentrer en France, et furent reçus à Strasbourg avec de grands honneurs et des marques de la plus vive sympathie.

Le camp de Vincennes fut levé et les troupes dirigées vers les garnisons qu'elles devaient occuper. Les départements voulurent témoigner à leur tour leur admiration pour notre vaillante armée. De toute part des ovations magnifiques furent décernées aux régiments revenus d'Italie. Des arcs de triomphe s'élevèrent sur le passage de nos soldats victorieux; des banquets s'organisèrent, et les acclamations qui avaient retenti dans la journée du 14 août eurent un long écho dans toutes les parties de la France.

Il restait à consolider l'œuvre de la paix. Une conférence des plénipotentiaires de France, d'Autriche et de Sardaigne, fut assignée à Zurich, le 6 août, afin d'asseoir les bases d'une paix définitive. La France était représentée par M. Bourqueney et M. le marquis de Banneville; l'Autriche, par M. le comte Colloredo et M. le baron Meysenberg; la Sardaigne, par M. le chevalier des Ambrois. Après plus de deux mois de discussion, la paix fut signée le 17 octobre entre l'Autriche et la France. Le plénipotentiaire sarde n'apposa pas sa signature au bas du premier instrument qui mettait diplomatiquement fin aux hosti

lités. D'après les préliminaires de Villafranca, l'Autriche ayant cédé la Lombardie à la France, ces deux puissances pouvaient seules ratifier cette cession. Un autre traité devra être signé entre la France et le Piémont, au sujet de la remise de la Lombardie au roi Victor-Emmanuel, et, soit par un congrès, soit par toute autre voie diplomatique, la paix générale sera assurée par un troisième instrument, revêtu de la signature des trois souverains belligérants.

Malgré toutes les probabilités qui militent en faveur d'un arrangement complet de toutes les difficultés, nous ne pouvons encore annoncer cet heureux événement comme un fait accompli.

Cette glorieuse campagne, qui a fondé la liberté italienne, sera certainement un des plus beaux titres de gloire de Napoléon III. L'armée, qui a versé son sang pour une si noble cause, méritait que la mémoire de son héroïsme et des grands services qu'elle a rendus fût perpétuée par un souvenir durable. Le 11 août, l'Empereur décréta qu'une médaille commémorative de la guerre d'Italie serait frappée et distribuée comme récompense honorifique à tous les soldats qui ont fait la guerre en Italie. Voici le décret d'institution :

« NAPOLÉON,

« Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

« A tous présents et à venir, salut :

« Art. 1er. Il est créé une médaille commémorative de la campagne d'Italie.

« Art. 2. La médaille sera en argent et du module de 27 millimètres.

« Elle portera d'un côté l'effigie de l'Empereur, avec ces mots en légende : NAPOLÉON III EMPEREUR, et de l'autre côté, en inscription, les noms : MONTEBELLO, PALESTRO, TURBIGO, MAGENTA, MARIGNAN, SOLFÉRINO, et en légende les mots : CAMPAGNE d'Italie, 1859. Ce médaillon sera encadré par une couronne de laurier formant relief des deux côtés.

« Art. 3. Les militaires et marins qui auront obtenu la médaille, la porteront attachée par un ruban rayé rouge et blanc, sur le côté gauche de la poitrine.

« Art. 4. La médaille est accordée par l'Empereur, sur la proposition des ministres de la guerre et de la marine, à tous les militaires et marins qui auront fait la campagne d'Italie.

« Art. 5. Nos ministres d'État de la guerre et de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

« Fait au palais de Saint-Cloud, le 14 août 1859.

« NAPOLÉON.

« Par l'Empereur :

« *Le ministre d'état,*
« ACHILLE FOULD. »

Cette décoration, qui doit rappeler de si beaux faits militaires, sera pour nos soldats un insigne honneur. Au souvenir des journées héroïques dont elle consacre la mémoire, le peuple, en voyant cette glorieuse effigie sur la poitrine de nos soldats, dira avec un sentiment d'admiration : Voilà les libérateurs de l'Italie !

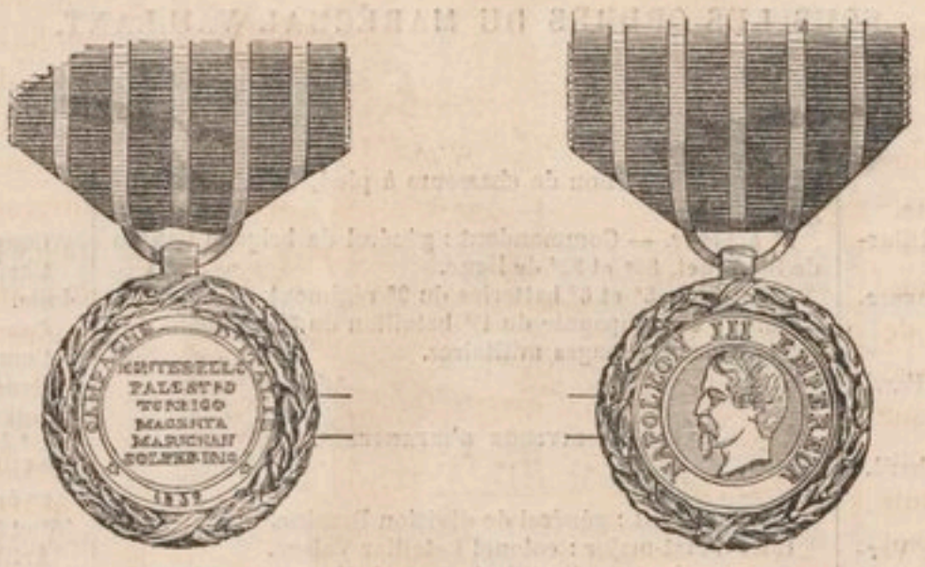


MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE.

BIVOUAC DU 4e CORPS A SOLFERINO.

# COMPOSITION DE L'ARMÉE FRANÇAISE RESTÉE EN ITALIE

## SOUS LES ORDRES DU MARÉCHAL VAILLANT.

Commandant en chef : maréchal Vaillant.
Chef d'état-major général : général de brigade Jarras.
Sous-chef d'état-major général : lieutenant-colonel Harbung.
Commandant de l'artillerie : général de brigade Mazure.
Chef d'état-major : lieutenant-colonel Baudouin.
Réserve d'artillerie : colonel Chautan de Vercly.
Directeur des parcs d'artillerie : lieutenant-colonel Ferri-Pisani ; Jourdan de Saint-Anasthase.
Équipage de ponts : chef d'escadron Marulat.
Commandant du génie : général de brigade Chauchard.
Chef d'état-major : colonel Le Brettevillois.
Intendant : intendant militaire Pagès.
Grand prévôt : colonel de gendarmerie Daniguet de Vernon.
Prévôt adjoint : chef d'escadron de gendarmerie Mancini.

### 1re DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant : général de division d'Autemarre.
Chef d'état-major : colonel Desusleau de Malroy.
Commandant de l'artillerie : chef d'escadron Saunier.
Commandant du génie : chef de bataillon Fervel.
Sous-intendant militaire : sous-intendant de 1re classe Le Creurer.
1re *brigade.* — Commandant : général de brigade Neigre, 3e de zouaves, 75e et 89e de ligne.
2e *brigade.* — Commandant : général de brigade Corréard, 93e et 99e de ligne.
Artillerie : 13e batterie du 7e régiment, 13e batterie du 8e régiment.
Génie : 2e compagnie du 1er bataillon du 2e régiment.
Train des équipages militaires.

### 2e DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant : général de division Uhrich.
Chef d'état-major : colonel Regnard.
Commandant de l'artillerie : chef d'escadron Legros.
Commandant du génie : chef de bataillon de Courville.
Sous-intendant militaire : adjudant de 1re classe faisant fonctions, Méry.
1re *brigade.* — Commandant : général de brigade Grandchamp, 14e bataillon de chasseurs à pied, 18e et 26e de ligne.
2e *brigade.* — Commandant : général de brigade Cauvin de Bourguet, 80e et 82e de ligne.
Artillerie : 5e et 6e batteries du 9e régiment.
Génie : 3e compagnie du 1er bataillon du 3e régiment.
Train des équipages militaires.

### 3e DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant : général de division Bazaine.
Chef d'état-major : colonel Letellier Valazé.
Commandant de l'artillerie : chef d'escadron Picot de Lapeyrouse.
Commandant du génie : chef de bataillon Gustave Martin.
Sous-intendant militaire : adjoint de 1re classe faisant fonctions, Liais.
1re *brigade.* — Commandant : général de brigade Goze, 1er de zouaves, 33e et 34e de ligne.
2e *brigade.* — Commandant : général de brigade Dumont, 37e et 78e de ligne.
Artillerie : 12e batterie du 12e régiment ; 9e batterie du 13e régiment.
Génie : 6e compagnie du 2e bataillon du 1er régiment.
Train des équipages militaires.

### 4e DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant : général de division de Failly.
Chef d'état-major : lieutenant-colonel du Fresnel.
Commandant de l'artillerie : chef d'escadron Boutelorg.
Commandant du génie : chef de bataillon Worms de Romilly.
Sous-intendant militaire : adjoint de 2e classe faisant fonctions, Iratsoquy.
1re *brigade.* — Commandant : général de brigade O'Farrel, 15e bataillon de chasseurs à pied, 2e et 53e de ligne.
2e *brigade.* — Commandant : général de brigade Saurin, 55e et 76e de ligne.
Artillerie : 7e batterie du 10e régiment, 12e batterie du 13e régiment.
Génie : 3e compagnie du 2e bataillon du 3e régiment.
Train des équipages militaires.

### 5e DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant : général de division Bourbaki.
Chef d'état-major : lieutenant-colonel Martenot de Cordoue.
Commandant de l'artillerie : chef d'escadron Soleille.
Commandant du génie : chef de bataillon Jahan.
Sous-intendant militaire : adjoint de 1re classe faisant fonctions, Puffeney.
1re *brigade.* — Commandant : général de brigade Vergé, 13e bataillon de chasseurs à pied, 11e et 14e de ligne.
2e *brigade.* — Commandant : général de brigade Ducrot, 46e et 59e de ligne.
Artillerie : 7e batterie du 9e régiment, 12e batterie du 11e régiment.
Génie : 1re compagnie du 1er bataillon du 2e régiment.
Train des équipages militaires.

### BRIGADE DE CAVALERIE.

*Brigade de chasseurs.*—Commandant : général de Rochefort, 2e et 10e régiments de chasseurs.
Artillerie : 6e batterie du 15e régiment.
*Brigade de hussards.* — Commandant : général de Lapérouse, 6e et 8e régiments de hussards.
Artillerie : 4e batterie du 14e régiment.
*Réserve d'artillerie.* — 15e batterie du 11e régiment, 15e batterie du 13e régiment, 1re batterie du 14e régiment, 5e batterie du 17e régiment.

### PARC DE RÉSERVE.

13e batterie principale du 3e régiment, 18e batterie principale du 4e régiment ; 1 détachement d'artillerie à pied ; 1 détachement d'ouvriers.

### ÉQUIPAGE DE PONTS.

8e compagnie du 6e régiment (pontonniers) ; 10e compagnie du 6e régiment (pontonniers) ; 17e batterie (*bis*) du 4e régiment ; 13e batterie principale du 1er régiment.

### RÉSERVE DU GÉNIE.

1re compagnie du 2e bataillon du 3e régiment ; détachement de sapeurs conducteurs du 2e régiment.

DÉBARQUEMENT DE PRISONNIERS AUTRICHIENS DANS LE NOUVEAU PORT DE LA JOLIETTE, A MARSEILLE.

# NOTICES BIOGRAPHIQUES

Nous aurions voulu retracer, à côté de l'histoire de la guerre d'Italie, les actes individuels de courage dont cette campagne a donné tant d'exemples; mais une pareille tâche nous aurait entraîné loin du sujet que nous nous sommes proposé. Ce travail nous aurait d'ailleurs écarté de notre objet, qui était de présenter, sous une forme rapide, une relation des négociations et des opérations militaires. Cependant, après avoir terminé le récit des événements, nous aurions cru laisser une lacune si nous n'avions ajouté, par complément, quelques détails historiques sur les hommes qui ont le plus marqué dans cette guerre. Nous sommes persuadés que le lecteur nous saura gré de réunir ici les traits biographiques les plus saillants des hommes qui se sont plus particulièrement illustrés dans cette mémorable campagne.

### Le maréchal comte Vaillant.

Le maréchal Vaillant (Jean-Baptiste-Philibert) est né à Dijon, le 6 décembre 1790. Élève de l'École polytechnique, il passa à l'École d'application de Metz et entra dans la carrière militaire comme l'Empire finissait. Il était lieutenant au bataillon des sapeurs, à Dantzig, et fut élevé au grade de capitaine. Dans la campagne de Russie, en 1812, il mérita, par sa belle conduite, d'être mis à l'ordre du jour de l'armée. Fait prisonnier de guerre en 1813, il fut éloigné des champs de bataille et ne fut rendu à la liberté qu'en 1815. Il se hâta d'accourir en France, concourut à la défense de Paris, et assista aux batailles de Ligny et de Waterloo. M. Vaillant employa à des travaux sur l'art militaire les loisirs que la Restauration fit à l'armée; il publia une traduction de l'anglais de l'*Essai sur les principes et la construction des ponts militaires*. Nommé chef de bataillon en 1826, il fit, en cette qualité, l'expédition d'Alger en 1830. Il fut chargé des opérations du siége du fort l'Empereur, et nommé lieutenant-colonel en récompense des services qu'il rendit pendant ce siége. En 1832, il prend part au siége d'Anvers. Promu au grade de colonel en 1833, il retourna en Algérie, où ses connaissances le rendirent fort utile pour la direction des travaux de défense exécutés dans notre colonie d'Afrique. M. Vaillant fut élevé au grade de général de brigade en 1838, et, l'année suivante, pourvu du commandement de l'École polytechnique. En 1840, il dirigea les travaux de fortification de Paris sur la rive droite. Le grade de lieutenant général fut, en 1845, la récompense de cet important travail. M. Vaillant fut chargé, en 1849, des opérations du siége de Rome, et c'est à ses lumières que l'on dut de réduire cette ville en lui épargnant un sac désastreux. En 1851, il fut élevé à la dignité de maréchal de France. Il a été depuis revêtu du titre de comte et de la charge

de maréchal du palais. Il succéda, en 1854, au maréchal Saint-Arnaud dans les fonctions de ministre de la guerre. M. le maréchal Vaillant, pour prix de ses travaux scientifiques, a été nommé, en 1853, membre libre de l'Académie des sciences.

---

### Le maréchal Regnaud de Saint-Jean d'Angely.

Le général Regnaud de Saint-Jean d'Angely est né à Paris le 29 juillet 1794. Élève de l'École militaire de Saint-Germain, il en sortit sous-lieutenant en 1812 et fit en cette qualité, avec le 8e hussards, la campagne de Russie. Nommé lieutenant, l'année suivante, il passa en Saxe, et assista aux principales actions de cette campagne si glorieusement inaugurée par la victoire de Lutzen et couronnée par l'immortelle bataille de Bautzen. Le lieutenant Regnaud de Saint-Jean d'Angely fit la campagne de 1814 jusqu'à la capitulation de Paris. Nommé capitaine dans le cours des opérations, sa nomination ne fut pas sanctionnée par le gouvernement royal. Mais le gouvernement des cent-jours le dédommagea des rigueurs de la première Restauration, et, au retour de l'île d'Elbe, l'Empereur s'attacha M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely en qualité d'officier d'ordonnance, et lui accorda le grade de chef d'escadron sur le champ de bataille de Waterloo. La seconde Restauration refusa de ratifier cette nomination et fit expier à M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely le tort d'avoir servi la France sous l'Empereur; le chef d'escadron fut rétabli dans le cadre des lieutenants en 1815, et ensuite rayé des contrôles de l'armée.

M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely rentra dans la vie privée. Mais en 1825, lorsque la Grèce s'arma pour son indépendance, il suivit le colonel Fabvier dans ce pays et fut chargé d'organiser un corps de cavalerie européenne. En 1828, il fit comme volontaire l'expédition de Morée avec les forces de France. Le gouvernement de Louis-Philippe, en 1830, mit une certaine grandeur à réparer à l'égard des anciens serviteurs de l'Empire les injustices de la Restauration. Il réintégra M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely dans le grade de chef d'escadron qui lui avait été contesté. Rentré au service, il fit la campagne de Belgique de 1831 à 1833. Le 23 octobre 1832, il fut nommé colonel au 1er régiment de lanciers (de Nemours), ex-1er chasseurs, et le 18 décembre 1841, général de brigade de cavalerie.

Élevé au grade de général de division le 10 juillet 1848, il fut investi, l'année suivante, du commandement des troupes de terre du corps expéditionnaire de la Méditerranée, et fit la campagne d'Italie. Député de la Charente à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, le général Regnaud de Saint-Jean d'Angely a secondé le mouvement qui a préparé le retour de l'Empire.

En 1851, nommé ministre de la guerre, il exerça ces fonctions du 9 au 24 janvier. L'année suivante, il fut appelé au Sénat, et nommé inspecteur général de l'armée, puis président du comité de cavalerie près le ministre de la guerre.

En 1854, M. le général Regnaud de Saint-Jean d'Angely a été revêtu du commandement supérieur des corps formant la garde impériale. Le bulletin de la bataille de Magenta a fait l'éloge des troupes placées sous les ordres du général. C'est sous l'impression de ce grand fait d'armes que l'Empereur, par un décret daté du champ de bataille, a élevé M. le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angely au grade de maréchal de France, témoignant, par cette haute distinction, de la satisfaction que lui a fait éprouver la conduite de sa garde et de son digne général.

---

LES PRISONNIERS DE GUERRE FRANCO-SARDES RECEVANT, A VIENNE, LES MARQUES DE LA SYMPATHIE POPULAIRE.

### Le maréchal de Mac-Mahon,

DUC DE MAGENTA.

Le maréchal de Mac-Mahon (Marie-Edme-Patrice-Maurice), né le 13 juin 1808, au château de Sully (Saône-et-Loire), descendant d'une famille irlandaise venue en France à la suite des Stuarts détrônés, entra à Saint-Cyr en 1825, et en sortit en 1827 comme officier d'état-major. Depuis lors, peu de militaires ont autant que notre héros fait partie d'armées guerroyantes; il a combattu à peu près partout où s'est montré notre drapeau, en Belgique, en Algérie à plusieurs reprises et pendant quinze années sans discontinuer, puis en Crimée, et enfin en Italie.

MOZAMBANO SUR LE MINCIO.

A. Valentin Jumel, capitaine d'état-major, del. Tiré de l'album de sa Majesté l'Empereur.

Durant la première partie de sa vie militaire, c'est-à-dire de 1827 à la fin de 1840, le maréchal de Mac-Mahon a exercé les fonctions d'officier d'état-major. Quatre ans à peine après sa sortie de l'école, il était fait chevalier de la Légion d'honneur; puis il devint successivement aide de camp de divers généraux, et accompagna à ce titre le général Damrémont en Algérie (1837). Blessé d'un coup de feu à la poitrine à la prise de Constantine, il fut nommé, quoique simple capitaine, officier de la Légion d'honneur.

Lors de la formation des dix premiers bataillons de chasseurs à pied, le jeune commandant de Mac-Mahon, qui venait d'être nommé chef d'escadron d'état-major, fut nommé au commandement du 10e bataillon.

A la tête de ses petits chasseurs, il se fit surtout remarquer au combat du bois des Oliviers (province d'Alger) et dans diverses expéditions autour de Tlemcen, notamment à Bab-Thaza. Chef de bataillon à trente-deux ans, lieutenant-colonel à trente-quatre ans, de Mac-Mahon fut toujours un des plus jeunes d'âge parmi les officiers de son grade. Lieutenant-colonel (1842) à la légion étrangère qui résidait dans la province de Constantine, il assista à plusieurs affaires contre les Kabyles, et dans les Ziban contre les Arabes du pays de Biskra jusqu'en 1845, époque à laquelle il fut nommé colonel du 41e de ligne dans la province d'Oran, où il exerça divers commandements, soit comme colonel, soit comme général de brigade. Il fut appelé au commandement de la province de Constantine et devint général de division en 1852, puis dirigea plusieurs opérations contre les Kabyles. Il fut ensuite mis à la tête d'une division d'infanterie lors de la guerre de Crimée, et tout le monde sait aujourd'hui l'assaut de Malakoff et la réussite presque miraculeuse de ce hardi fait d'armes. En 1857, l'infatigable général de Mac-Mahon dirige encore une des divisions de l'armée de Kabylie et enlève brillamment les positions redoutables de Icheriden, dans cette rude campagne qui nous a enfin livré le pays jusque-là insoumis du Djerjera.

A la fin de 1858, le général de Mac-Mahon était nommé commandant des forces de terre et de mer de l'Algérie, et au commencement de 1858, à la formation de l'armée d'Italie, il était désigné pour la direction du 2e corps.

Comme homme de guerre, le maréchal de Mac-Mahon possède une qualité qui était, dit-on, fort appréciée de Napoléon Ier, et qui, en effet, doit être très-estimée : il est heureux. Jamais il n'éprouve de ces accidents qui, indépendants de l'initiative des individus, peuvent toujours se produire et contrarier les projets les mieux conçus. Toute entreprise menée par le duc de Magenta arrive à bonne fin, et il est inutile d'ajouter combien il a dû par là s'assurer la confiance de l'armée.

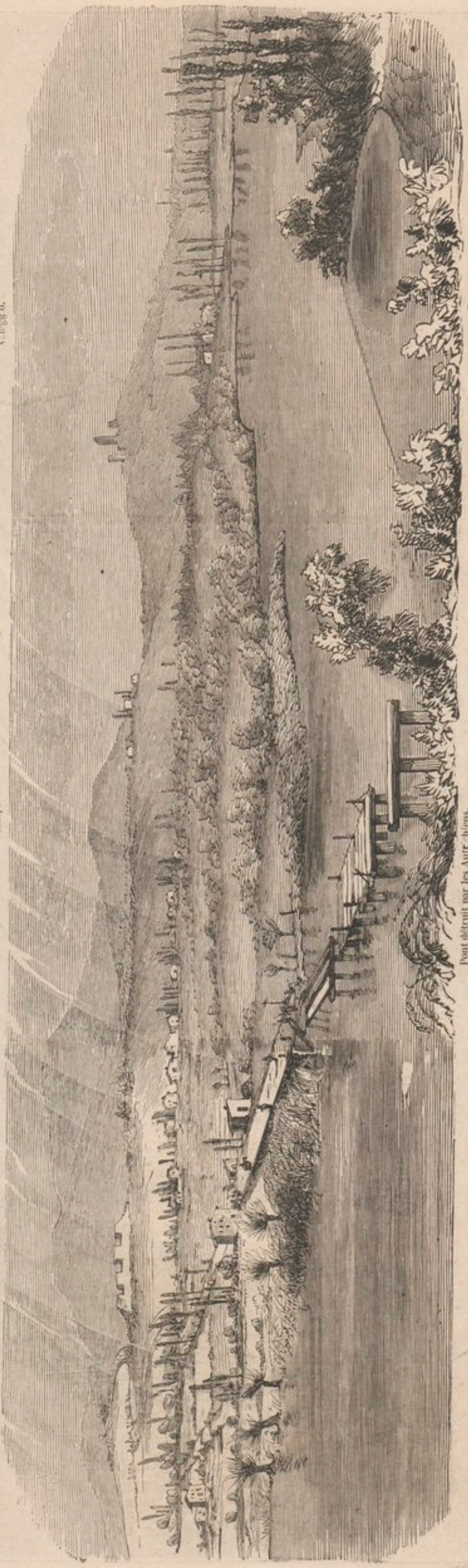

Camp et batteries autrichiennes. — Camp. — Pont détruit par les Autrichiens. — POSITION DES AUTRICHIENS AVANT LE PASSAGE DU MINCIO, EN FACE DU VILLAGE DE MOZAMBANO, OCCUPÉ PAR LE 1er CORPS DE L'ARMÉE FRANÇAISE. — Barrages.

## Le général Morris.

Morris (*Louis-Michel*) est né à Canteleu (Seine-Inférieure), le 27 septembre 1803. Élève à Saint-Cyr (1821), il était nommé sous-lieutenant de cavalerie, deux ans après (1823), et lieutenant le 4 juillet 1830. Capitaine au 3e chasseurs d'Afrique (1832), il conquit tous ses grades jusqu'à celui de général de brigade, en Algérie même. Chef-d'escadron au 1er chasseurs d'Afrique (1837), Morris, trois ans après, était nommé lieutenant-colonel, puis colonel au 2e chasseurs d'Afrique au mois d'août 1843. Il commanda pendant quatre ans ce régiment, celui de nos régiments de cavalerie d'Afrique qui compte le plus de faits de guerre dans ses états de service, et devint maréchal de camp le 3 novembre 1847.

Le général Morris était appelé au commandement d'une brigade de cavalerie dans le corps expéditionnaire envoyé à Rome en 1849. Il fut nommé général de division le 22 décembre 1851 et reçut ensuite le commandement de la division de cavalerie de l'armée de Lyon. Nommé membre adjoint du comité de cavalerie (1853), il est appelé au commandement de la division de cavalerie de l'armée d'Orient (1854). Le général Morris a été chargé du commandement provisoire de l'armée établie près de Gallipoli, pendant la tournée que fit le maréchal Saint-Arnaud à dater du 5 juin 1854.

Commandant de la 1re division de la cavalerie de l'armée d'Orient et de la ligne de la Tchernaïa (1855), le général Morris fut enfin nommé chef de la division de cavalerie de la garde impériale (1856), position qu'il occupe encore aujourd'hui. Outre ses commandements actifs, il a été chargé de la mission d'inspecteur général de cavalerie ou de gendarmerie de 1850 à 1858.

Le général Morris a fait campagne en Afrique depuis 1832 jusqu'en 1848, c'est-à-dire pendant seize ans. — Il était au siége de Rome en 1849 et 1850. Il assistait à la guerre en Orient pendant les années 1854, 1855, 1856. Enfin cette année même l'a vu en Italie, à la tête de la cavalerie de la garde.

Il a été cité à l'ordre de l'armée à l'affaire de la Mafrag (1833); devant Bougie (1834); pendant les expéditions de Constantine (1836 et 1837), pendant l'expédition de Médéah (1840); et enfin, à la bataille d'Isly (1844), d'une façon toute particulière lors de la prise de la Zmala d'Abd-el-Kader (1843).

Le général Morris est grand officier de la Légion d'honneur depuis 1854. Il a en outre l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, la grand'croix de l'ordre britannique du Bain, la médaille Sarde et plusieurs autres décorations étrangères. Brave jusqu'à la témérité, et ferme dans le commandement, le général Morris est un de nos officiers généraux qui inspirent le plus de confiance à l'armée. Il est de plus, par son caractère et sa bienveillance, une des figures militaires les plus vivement sympathiques au soldat.

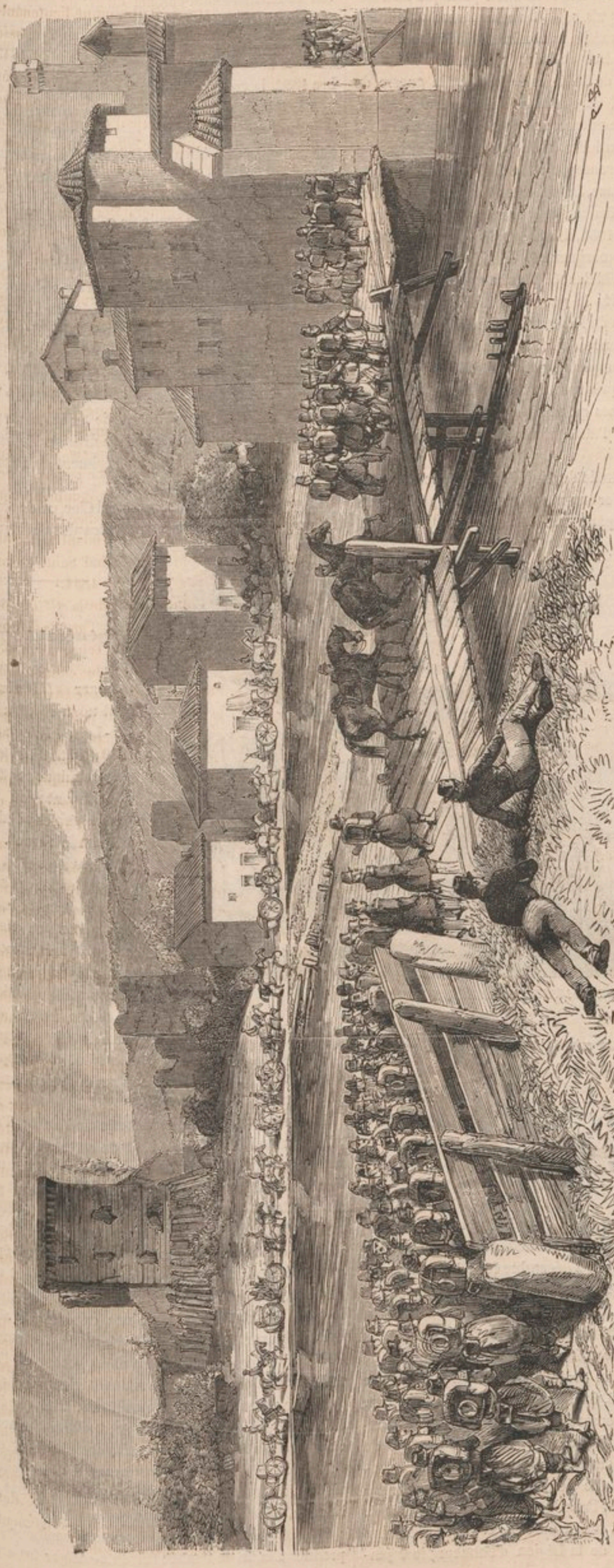

PASSAGE DU MINCIO PAR L'ARMÉE FRANÇAISE.

## Le général Forey,

COMMANDANT LA 1re DIVISION DU 1er CORPS DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Le général Forey (Élie-Frédéric) est né à Paris, le 10 janvier 1804, d'une famille bourgeoise originaire de Saint-Jean-de-Losne, en Bourgogne; sa mère était fille d'un officier qui avait servi sous Louis XVI. Il fut élevé au collége de Dijon sous la tutelle de son oncle, ingénieur en chef du canal de Bourgogne et du département de la Côte-d'Or. Un goût très-prononcé lui fit choisir la carrière militaire. Il entra à l'École spéciale militaire en 1822, avec le n° 16 du concours, et il eut pour ancien Beuret, dont le nom devait se trouver associé à l'héroïque bataille de Montebello. Il fut, pendant le cours de ses études, nommé caporal et attaché comme instituteur à une classe de jeunes gens, ce qui contribua à lui donner de bonne heure cet aplomb dans le commandement qui l'a fait remarquer depuis en présence de ses troupes. Le 1er octobre 1824, il fut nommé sous-lieutenant au 2e de ligne. Dès les premiers jours de son arrivée au régiment, il se fit connaître comme un excellent instructeur, fonctions pénibles qu'il exerça longtemps, et dans lesquelles il apporta un zèle et une attention dignes de l'éloge de ses chefs, quoiqu'il cumulât plusieurs attributions qui reportaient sur d'autres parties du service son application et son activité. Le jeune Forey fut bientôt considéré comme un des officiers les plus actifs, les plus laborieux et les plus utiles de son régiment. Ces notes flatteuses, qui ne se sont jamais démenties dans sa carrière, ont singulièrement aidé à son rapide avancement.

En 1830, il fit partie, avec son régiment, de l'expédition d'Alger, et assista à toutes les actions de cette campagne. Il prit part à la bataille de Staoueli (19 juin), au combat de Sid-Kalif (24 juin), à la journée de Dely-Ibrahim (28 du même mois). Après cette brillante campagne, le jeune Forey fut promu lieutenant. Il se livra avec ardeur, dans les loisirs qui la suivirent, à l'étude de la topographie, qu'il aimait et qu'il dessinait de manière à mériter les éloges et un prix du ministre de la guerre.

En 1835, il fut nommé capitaine au choix dans le 2e léger, envoyé d'Oran à Alger, et six mois plus tard, quoiqu'il fût le plus jeune capitaine du régiment, il passa dans une compagnie de carabiniers avec laquelle il se distingua dans la première expédition contre Constantine. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1836, et cité à l'ordre de l'armée comme s'étant particulièrement fait remarquer à la retraite de Constantine (4 décembre 1836).

En 1839, le capitaine Forey fit l'expédition des Portes-de-Fer. Sa compagnie de carabiniers traversa la première en extrême avant-garde cet étonnant passage. Une seconde citation à l'ordre de l'armée récompensa la conduite du capitaine Forey, qui s'était distingué à l'affaire des Beni-Djead dans l'expédition des Bibans. Il fut en outre nommé chef de bataillon au 59e de ligne en 1840, et ne quitta ce régiment que pour aller prendre le commandement du 6e bataillon de chasseurs à pied qui se formait à Saint-Omer. C'est dans ce bataillon que le commandant Forey eut pour adjudant-major le capitaine Canrobert. Cette nomination, faite par un choix spécial du duc d'Orléans, si bon juge en fait de capacité militaire, montre l'estime dont le commandant Forey jouissait près de ses chefs. A cette époque il avait donné la mesure de ses talents mili-

taires, et il était désigné par ses supérieurs comme réunissant instruction, capacité, zèle, feu sacré et les qualités essentielles d'un officier supérieur distingué, et dont l'avancement devait être secondé plus encore dans l'intérêt de l'armée que dans l'intérêt de la justice qui lui était due.

Appuyé par son mérite et recommandé par les notes flatteuses qu'il avait constamment méritées, le commandant Forey devait s'élever rapidement dans la hiérarchie militaire. Lieutenant-colonel au 58e de ligne en 1841, trois ans plus tard il était promu au grade de colonel dans le 26e. Il fut nommé général en 1848 et placé à la tête d'une brigade dans l'armée de Paris. On n'a pas oublié les services qu'il rendit à cette époque pleine d'agitation. En 1851, nommé général de division, il fut attaché au comité d'infanterie au ministère de la guerre. En 1854 il fut chargé de former la division de réserve de l'armée d'Orient, et resta quelque temps au Pirée avec une partie de sa division pour surveiller les Grecs. Cette division devenue 4e division de l'armée d'Orient, le général Forey fut placé à la tête des troupes qui défendaient la tranchée devant Sébastopol. Rappelé pour prendre le commandement de la province d'Oran, il fut nommé à la 1re division de l'armée de Paris avant d'avoir rejoint son poste en Afrique. Le général Forey a exercé, de 1850 à 1858, les fonctions d'inspecteur général.

Sa haute position militaire le désignait naturellement au choix de l'Empereur pour la guerre d'Italie. Nous n'avons pas à faire ressortir combien la France et l'armée ont à s'applaudir de ce choix. La bataille de Montebello place le nom du brave général sur toutes les lèvres, et c'est avec le sentiment d'une vive admiration que chacun exalte ce haut fait d'armes, qui placera le général Forey au niveau des plus illustres généraux.

ceux qui aidèrent à la révolution politique du 2 décembre, et, depuis, son attachement aux institutions impériales lui mérita la confiance de l'Empereur.

Nommé général de brigade, il fut choisi comme aide de camp de Sa Majesté. Lors de la guerre de Crimée, investi du commandement d'une brigade, il fut chargé de pousser une reconnaissance dans les plaines pestilentielles de la Dobrutcha. On connaît l'issue malheureuse de cette fatale expédition. Le général Espinasse, frappé lui-même par le choléra, dut rentrer en France pour se rétablir. Dans les premiers mois de 1855, il fut envoyé de nouveau en Crimée, et se fit remarquer à la bataille de la Tchernaïa et à l'assaut de Malakoff. Élevé au grade de général de division après la guerre, il reprit ses fonctions d'aide de camp de l'Empereur. En 1858, appelé par la haute confiance de l'Empereur au ministère de l'intérieur en remplacement de M. Billault, il résigna peu de temps après ces hautes fonctions, qu'il paraissait n'avoir prises qu'en raison des difficultés momentanées que l'attentat du 14 janvier 1858 faisait craindre.

La guerre d'Italie devait lui fournir une occasion de recommander son nom. La perte du général Espinasse est une perte considérable pour l'Empereur, qu'elle prive d'un serviteur qui professait pour lui un dévouement absolu.

vier 1852, lieutenant-colonel du 21e de ligne, et le 17 février suivant, du 2e régiment de zouaves; enfin, le 10 août 1853, colonel de ce régiment. A la suite, au siége de Laghouat, il avait obtenu, le 22 décembre 1852, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

A la tête de ce brave régiment, le colonel Cler fit la campagne de Crimée, et prit une part glorieuse aux batailles de l'Alma, de Balaklava, d'Inkermann et sous les murs de Sébastopol. Sa brillante conduite à l'affaire qui eut lieu dans la nuit du 24 au 25 février 1855 lui valut le grade de général de brigade, auquel il fut promu le 5 mars.

Chevalier compagnon de l'ordre du Bain, commandeur de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare de Sardaigne, et commandeur de la Légion d'honneur le 8 octobre 1857, le général Cler avait été appelé, le 26 septembre 1855, au commandement de la 2e brigade de la 2e division d'infanterie de la garde impériale. A l'armée d'Italie, il commandait la 1re brigade de la 1re division d'infanterie de la garde placée sous les ordres du général de division Mellinet, et sa brigade se composait du régiment de zouaves et du 1er régiment de grenadiers.

L'armée a perdu, dans le général Cler, un de ses officiers généraux les plus jeunes et les plus distingués.

VILLA SERVANT DE QUARTIER IMPÉRIAL, A VALEGGIO.

## Le général Espinasse.

Le général Espinasse (Esprit-Charles-Marie) est né à Saissac (Aude), le 2 avril 1815. Entré à l'École spéciale militaire en 1833, il en sortit deux ans après et passa en Algérie, où il gagna ses premiers grades. Il a fourni plusieurs belles campagnes en Afrique, où il s'est fait remarquer par son intelligence et son activité. Nommé chef de bataillon en 1845, il reçut le commandement d'un bataillon de zouaves, et se montra à la hauteur des devoirs qu'impose le commandement de cette troupe d'élite. En 1848, il fut rendu à la ligne et passa successivement du 22e léger au 42e de ligne. Il fit la campagne de Rome et fut promu au grade de colonel. Appelé à l'armée de Paris, il fut mis en évidence par les événements du temps et se signala par la conduite qu'il tint au milieu des agitations de cette époque. Il fut un de

## Le général Cler.

Le général Cler (Jean-Joseph-Gustave), qui a succombé avec honneur à la bataille de Magenta, était né à Salins (Jura), le 2 décembre 1814. Élève à l'école de Saint-Cyr le 20 novembre 1832, sous-lieutenant au 21e régiment d'infanterie légère le 20 avril 1835, et lieutenant le 27 avril 1838, il fut cité, en 1839, au *Journal Militaire officiel*, par ordre du ministre de la guerre, pour un projet de fortification passagère qu'il avait rédigé. Capitaine le 18 avril 1841, il passa, au mois de novembre suivant, au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; il fit les campagnes de 1842 à 1846, se distingua dans de nombreux engagements, à la suite desquels il fut souvent mis à l'ordre du jour de l'armée, et devint successivement, le 27 avril 1846, major du 6e léger; le 10 décembre 1849, chevalier de la Légion d'honneur; le 9 jan-

## Le général Auger.

Auger (Charles), était né à la Charité-sur-Loire (Nièvre) en 1809; il était à l'École polytechnique en 1830, au moment où les idées libérales y étaient en grande faveur. Le jeune Auger s'était fait remarquer par des convictions très-prononcées dans ce sens; aussi le verrons-nous, à une époque où un mouvement politique de même nature que celui de 1830 se reproduisit (1848), être chargé d'un emploi plus important que ne le comportait son grade, relativement peu élevé.

Lieutenant en second à sa sortie de l'École d'application de Metz (1833), il fit en cette qualité les campagnes d'Afrique de 1833 et 1834, et fut nommé lieutenant en premier le 1er janvier 1836; il fut ensuite attaché comme capitaine en second (1839) à la direction d'artillerie de Metz, puis à celle d'Alger.

Ainsi que la plupart des militaires de cette époque, qui avaient le désir d'arriver en rendant des services, le capitaine Auger cherchait à faire partie, le plus souvent possible, de nos expéditions africaines. Il assista, à la fin de 1841, au ravitaillement de Médéa et de Miliana, et fut cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite au bois des Oliviers.

Auger se trouvait, l'année suivante, aux expéditions dirigées contre les Soumata, les Beni-Menacer, et aux combats de l'Ouarensenis, des Sbéah et des Ouled Jounès. Il fit aussi campagne dans la subdivision de Tlemcen, et se distingua au combat de Khamis, chez les Beni-Snouss.

Décoré à la fin de 1842, et nommé capitaine en premier à la fin de l'année suivante, Auger fut atta-

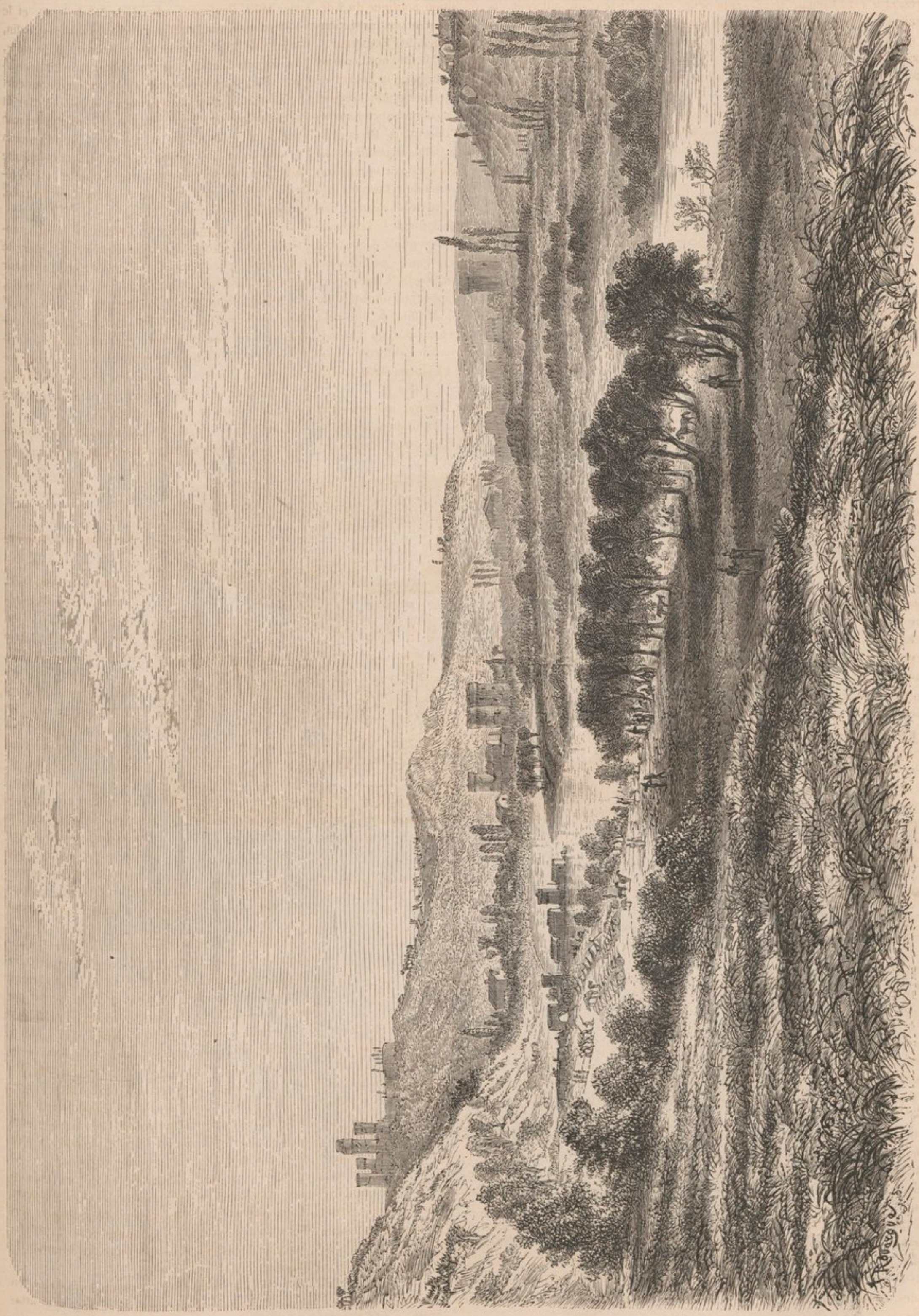

CHATEAU DE VALEGGIO, VALLÉE DU MINCIO.

Tiré de l'album de Sa Majesté l'Empereur.

A. Valentin Jumel, capitaine d'état-major, del.

LA VILLE DE LIVOURNE.

LA VILLE DE FLORENCE.

ché comme adjoint à la direction d'Alger en 1845, et rentra en France peu après la révolution de 1848.

Nommé chef d'escadron le 1er mai 1848, c'est-à-dire avant quarante ans, exemple très-rare dans l'artillerie, il fut de plus désigné comme secrétaire de la commission de défense nationale, et enfin chargé de la direction du service de l'artillerie au ministère de la guerre. Le commandant Auger prit, en cette qualité, l'initiative de certaines réformes qui firent alors un certain bruit et eurent de nombreuses approbations.

Rentré dans son régiment à la fin de décembre 1848, Auger devint lieutenant-colonel en 1852, et fut successivement placé à la direction d'artillerie de Metz et au 2e régiment d'artillerie à pied. Devenu colonel de ce même régiment (1854), il fut appelé en Crimée l'année suivante comme chef d'état-major de l'artillerie de l'armée d'Orient.

Il se distingua au combat du Mamelon-Vert, à celui des ouvrages de Malakoff, à la Tchernaïa, et enfin à la prise de Sébastopol. Général de brigade (1856), commandant l'artillerie de la 7e division militaire, Auger, au commencement de la présente année, était appelé au commandement de l'artillerie de Vincennes et de l'armée de Paris, et nommé membre du comité d'artillerie.

Lors de la formation de l'armée d'Italie, il eut le commandement du 2e corps, et tout le monde sait la part brillante qu'il prit à la bataille de Magenta. Le général Auger commençait à Solférino une nouvelle journée de gloire, lorsqu'il fut frappé au bras par un boulet qui nécessita la désarticulation de l'épaule. Cette opération fut suivie de la mort du patient, le 30 juin.

Le général Auger était, dit-on, d'un caractère simple, droit, ennemi de toute brigue et intrigue, plein de fermeté dans ses décisions. Ce n'était pas seulement un militaire, c'était encore un citoyen recommandable.



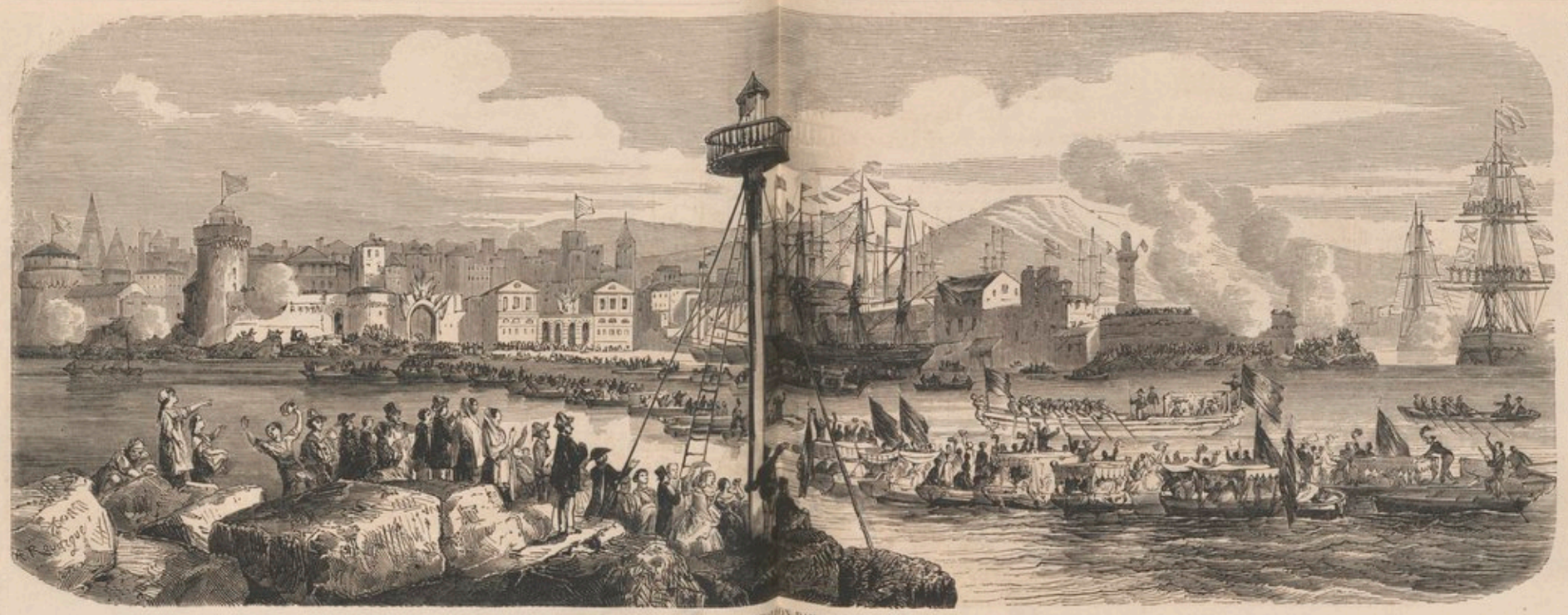

DÉBARQUEMENT DE S. A. I. LE PRINCE NAPOLÉON DANS LE PORT DE LIVOURNE. (23 MAI 1859.)

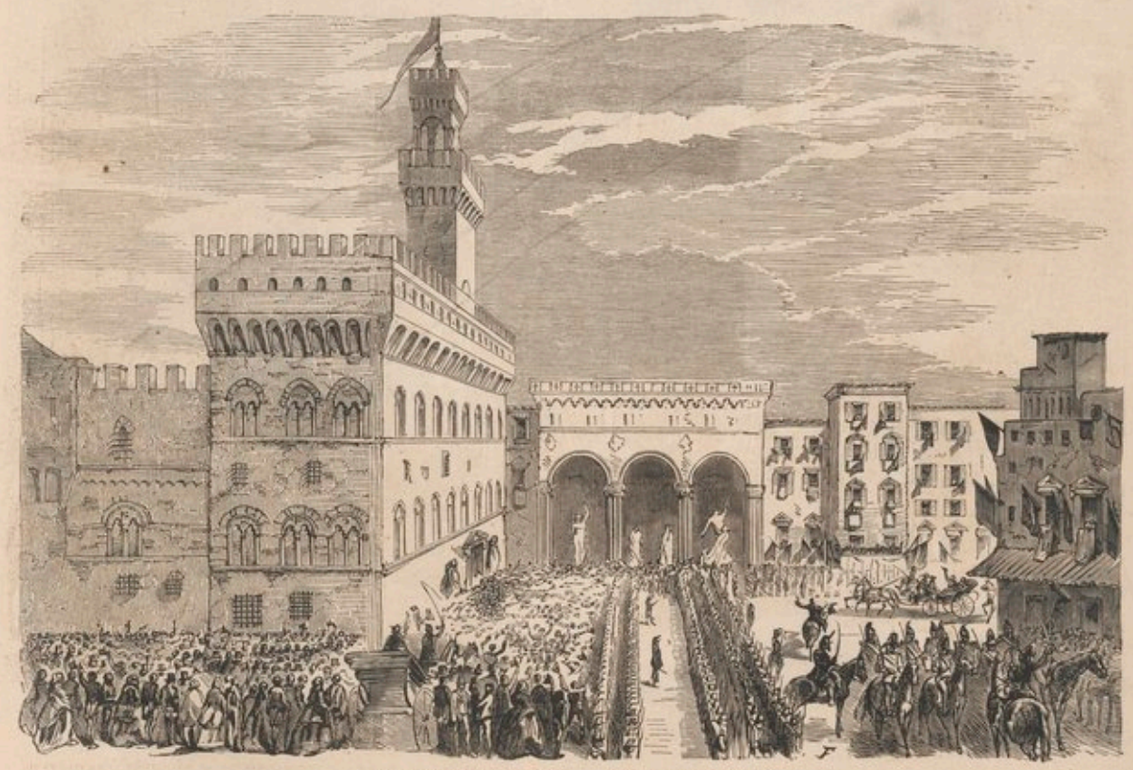

ENTRÉE DU PRINCE NAPOLÉON A FLORENCE. (31 MAI 1859.)

ARRIVÉE DU PRINCE NAPOLÉON AU DÉBOUCHÉ DU PONT JETÉ SUR LE PO, DEVANT CASAL-MAGGIORE, PAR LA 7e COMPAGNIE DU 6e RÉGIMENT D'ARTILLEURS PONTONNIERS, POUR LE PASSAGE DU 5e CORPS. (1er JUILLET 1859.)

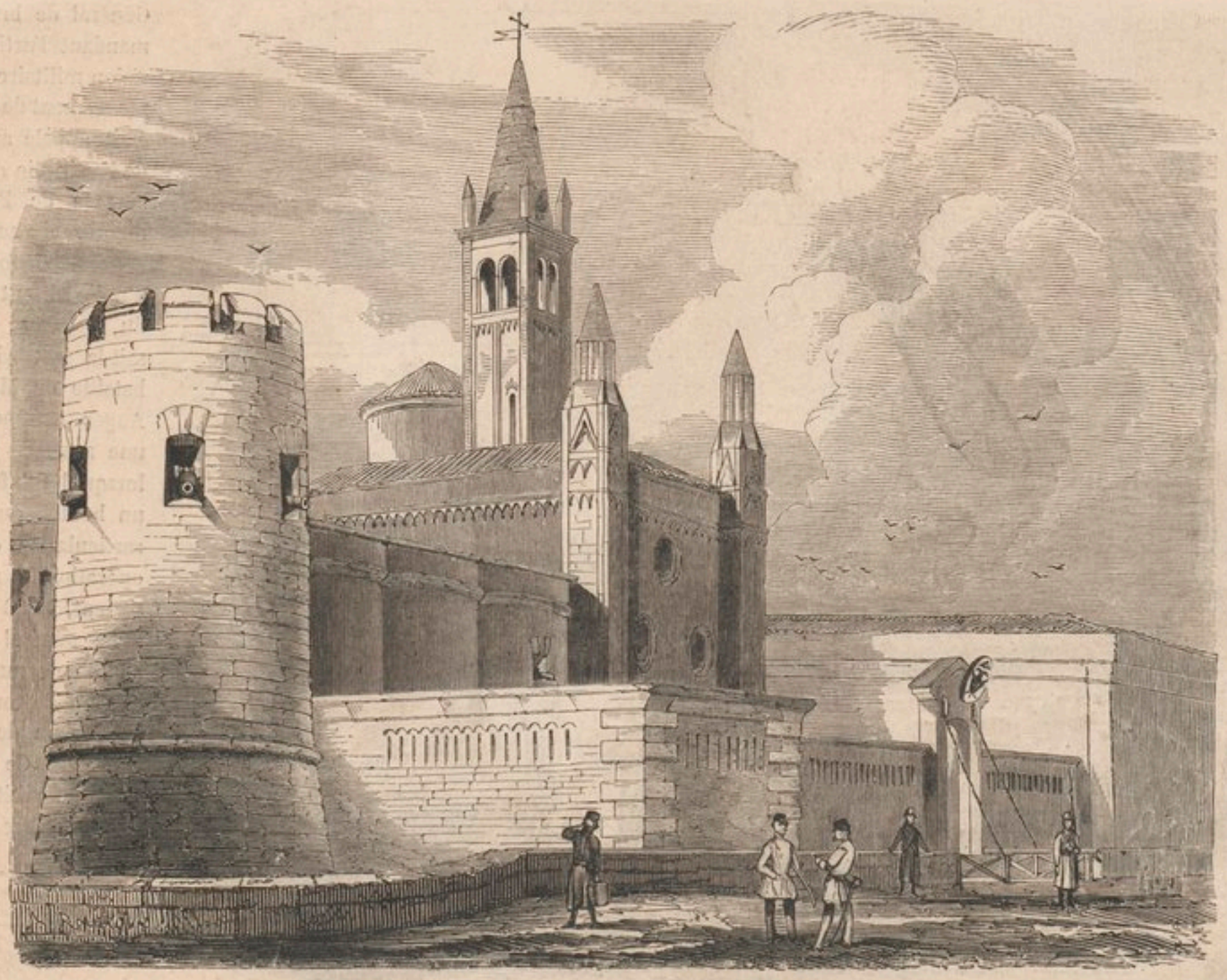

L'ARSENAL DE MANTOUE.

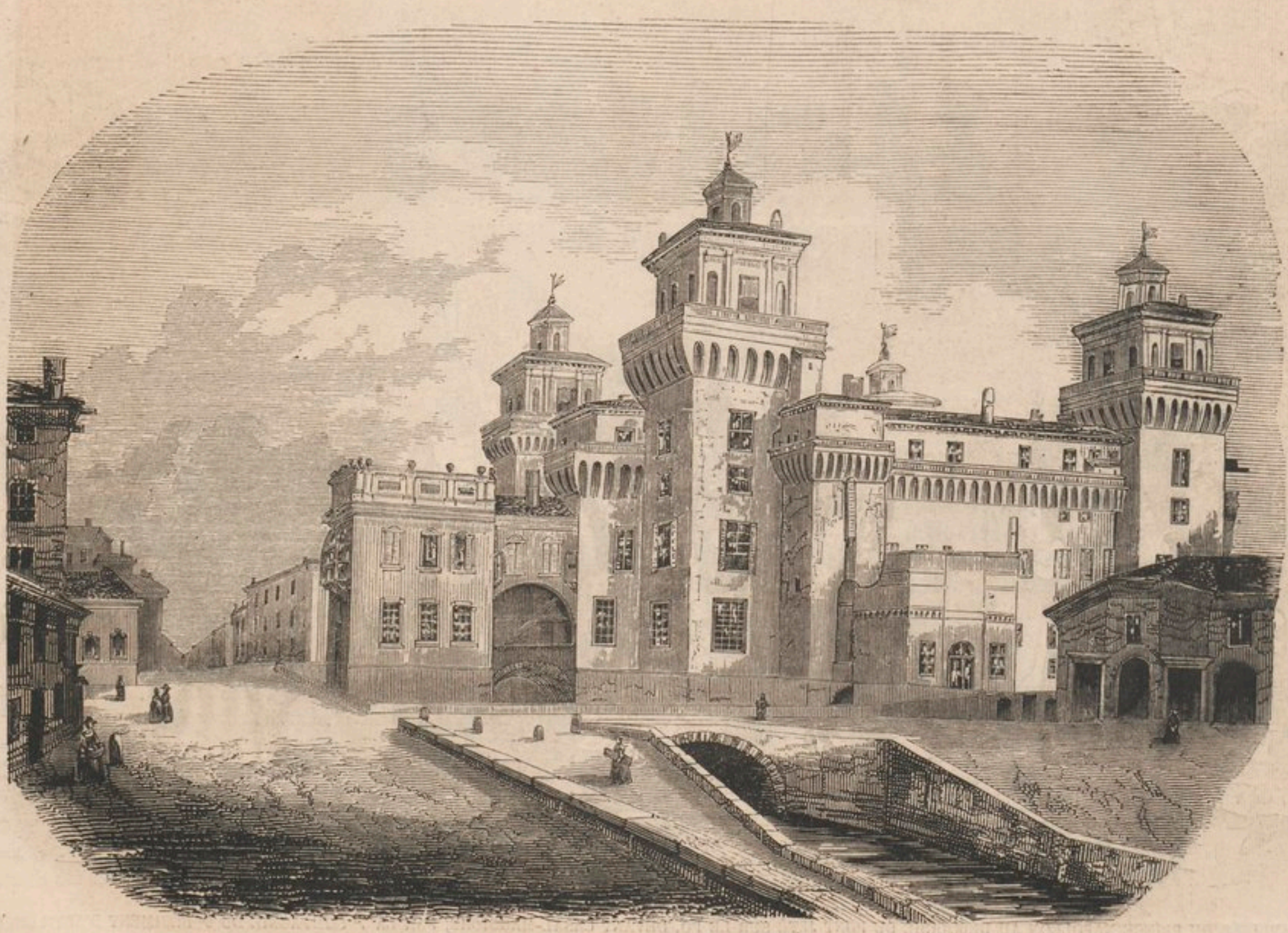

LE CHATEAU DE FERRARE (ÉTATS PONTIFICAUX).

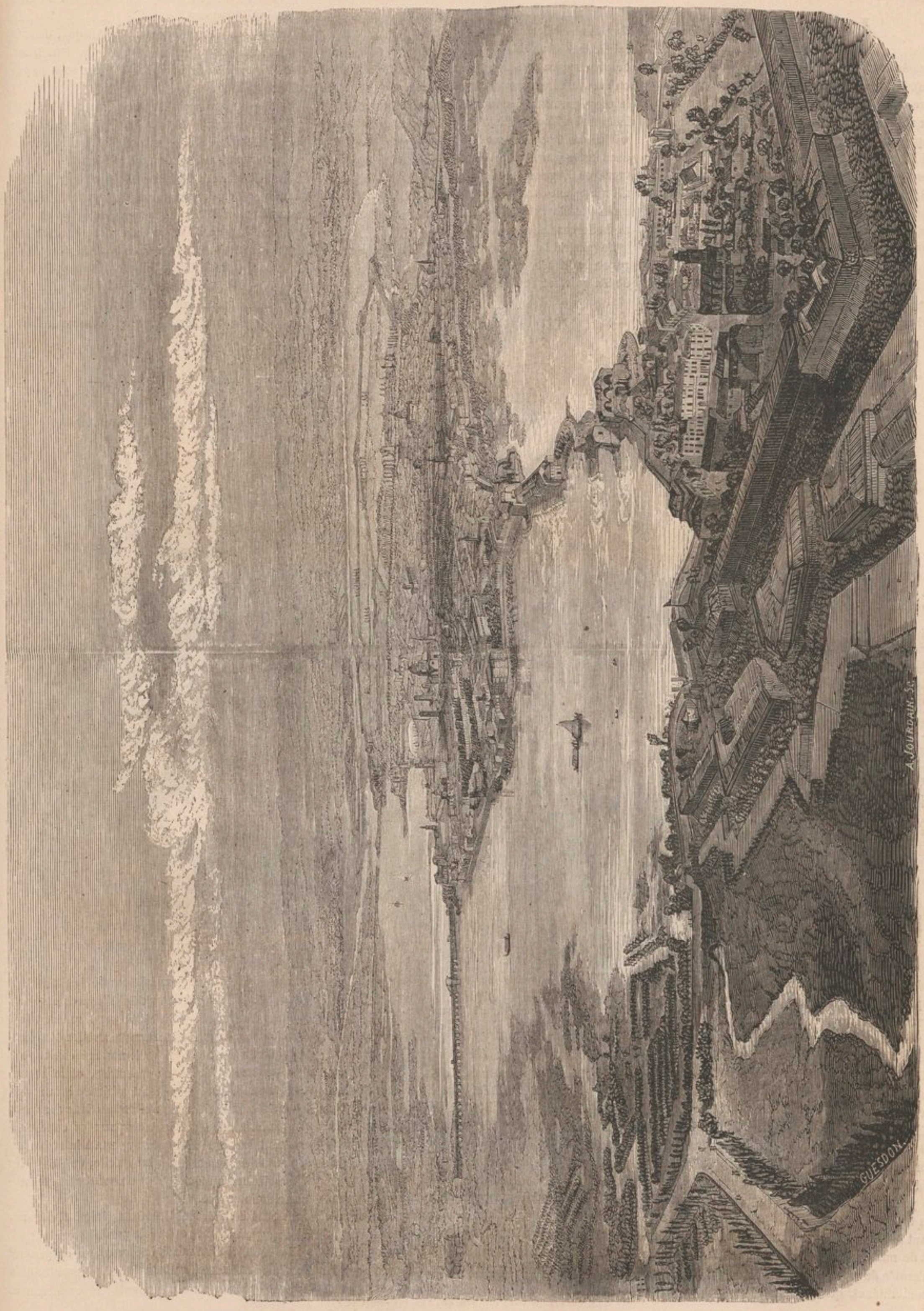


LA VILLE DE MANTOUE.

### Le général Beuret.

Le général Beuret (Georges), né à la Rivière (Haut-Rhin), le 14 janvier 1803, entra à l'École spéciale militaire en 1821; il en sortit sous-lieutenant au 27e régiment d'infanterie de ligne deux ans après. Il fit les campagnes d'Espagne et de Morée, de 1826 à 1830, où il fut promu au grade de lieutenant. Nommé adjudant-major au même régiment, en 1833, il fut décoré l'année suivante et élevé au grade de capitaine adjudant-major en 1836. Il passa chef de bataillon dans le 13e de ligne (1844), lieutenant-colonel dans le 60e (1849), et fit partie de l'expédition française à Rome dans la même année. L'ordre pontifical de Pie IX récompensa les services qu'il rendit dans cette guerre. En 1852, il fut promu au grade de colonel dans le 39e de ligne et envoyé en Afrique. Dé-

LE GÉNÉRAL AUGER, TUÉ A SOLFÉRINO.

signé en 1854 pour l'armée d'Orient, il se distingua par plusieurs belles actions dans le cours de cette mémorable campagne. Il est blessé à l'épaule gauche par un éclat de bombe dans la journée du 9 décembre 1854, au siége de Sébastopol. Le 10 janvier 1855, il est nommé général et chargé du commandement de la 1re brigade de la 6e division d'infanterie de l'armée d'Orient; le 27 du même mois, il est élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur. Le 9 février 1855, il reçoit le commandement de la 1re brigade de la 3e division d'infanterie du 1er corps, est blessé dans la journée du 4 mai suivant, à l'attaque principale devant Sébastopol, et il est cité dans un ordre général de l'armée d'Orient comme s'étant fait hautement remarquer pendant les combats de nuit des 22 et 23 mai 1855. A la dissolution de l'armée de Crimée, le général Beuret fut mis en disponibilité, et, quelques mois plus tard (octobre 1856), appelé au commandement d'une brigade d'infanterie de l'armée de Paris. En avril 1859, à la formation de l'armée des Alpes, la brigade du général Beuret devint la 1re de la 1re division du 1er corps, et passa une des premières en Italie. Elle a eu encore l'honneur d'inaugurer la campagne par le premier combat livré aux troupes autrichiennes, le 20 mai à Montebello. Son digne commandant a vaillamment payé de ses talents et de sa personne dans cette journée. Frappé mortellement au moment où l'ennemi était déjà en pleine retraite, s'il n'a pu survivre à la victoire, il emportera du moins les éloges que le général Forey a décernés à sa belle conduite.

Le général Beuret avait été honoré, après la campagne de Crimée, de l'ordre de Medjidié de 1re classe de Turquie, et de l'ordre britannique du Bain.

---

### Le colonel Jourjon.

Le colonel Jourjon (Charles-Louis) était né à Rennes, le 18 septembre 1807. Entré à l'École polytechnique en 1826, il fut nommé élève sous-lieutenant à l'École d'application de Metz en 1828, et sous-lieutenant au 3e régiment du génie en 1831, époque à laquelle il fut employé, à Lyon, au casernement, à des levers et à la fortification ou fort Saint-Irénée.

Il passa en Afrique en 1833, et fut présent aux combats et aux expéditions qui eurent lieu dans la province d'Oran; il mérita deux citations à l'ordre de l'armée pour les combats d'Aïn-Béda et de Tamezouat, et fut, dès cette époque, proposé pour la décoration.

De 1834 à 1840, il remplit les fonctions de chef du génie à Chaumont.

En 1840, il passa de nouveau en Afrique, dans la province d'Alger; il y fut chargé de la démolition et de l'évacuation du camp de l'Arbâa, sous le général Dampierre.

Il prit part aux expéditions du maréchal Vallée dans le Bouzegza, la Métidja, etc.; aux combats de l'Ouedjer, du Tenyah de Mouzaïa; il fut mis à l'ordre du jour pour un travail de nuit à Mouzaïa.

Bloqué à Médéah du 16 mai 1840 au 7 avril 1841, il fut chargé de l'organisation d'une enceinte et de la construction de plusieurs ouvrages de campagne détachés, fut mis à l'ordre du jour de l'armée par le général Duvivier, et proposé pour la décoration à la suite du combat du 3 juillet 1840 sous Médéah.

Du 4 avril au 4 juillet 1841, il fut présent au ravitaillement de Médéah et de Milianah, et aux combats livrés par le général Bugeaud. Il commanda les

CHARLES-LOUIS JOURJON, COLONEL DU GÉNIE, TUÉ A SOLFÉRINO.

troupes du génie aux expéditions de Boghar et de Thaza, et fut chargé de la démolition de ces deux établissements. Du 5 juillet 1841 au 14 janvier 1842, il fut employé aux fortifications nouvelles d'Alger.

Le 11 février 1842, il était nommé capitaine à l'état-major de l'École d'application, et le 27 novembre 1845, professeur d'art militaire à la même École. Il remplit ces nouvelles fonctions avec une grande distinction pendant cinq années consécutives. Le talent et le zèle qu'il apporta à la rédaction remarquable de ce cours lui mérita, en 1852, les félicitations et un témoignage de satisfaction du ministre de la guerre.

De 1851 à 1853, il fut chef du génie à Bordeaux, à Longwy, à Bitche, et à Metz par intérim.

En 1853, il était mis à la disposition du général Baraguey d'Hilliers, ambassadeur à Constantinople, et employé aux travaux suivants : reconnaissances

et levers des défenses du Bosphore, projet de défense de Constantinople, projet de lignes sur le Korasou, reconnaissance de la presqu'île de Gallipoli, projet de lignes à Boulaïr, reconnaissance de mines de houille d'Héraclée en Asie.

Il reçut en rade de Gallipoli, à bord du vaisseau anglais *le Caradoc,* sa nomination au grade de lieutenant-colonel.

Rentré en France en 1854, il fut appelé à faire partie du corps expéditionnaire de la Baltique, établit les batteries de siége à Bomarsund et en fit sauter les forts en présence de l'armée. Il reçut, sur la proposition du général Niel, la croix de la Légion d'honneur, pour ses brillants services dans cette campagne.

Nommé chef du génie à Metz vers la fin de la même année, il fut, deux mois après, appelé par l'Empereur à faire partie de l'armée d'Orient.

Il resta devant Sébastopol depuis le 27 novembre 1854 jusqu'au 19 août 1855, employé au siége de la ville, à gauche, d'abord comme directeur des attaques, chargé des tracés, puis continuant les mêmes fonctions, c'est-à-dire allant à la tranchée tous les jours, pendant cinq mois, comme chef du génie du 1er corps, et enfin comme chef d'état-major du génie de l'armée.

Il fut mis à l'ordre du 1er corps le 19 mars, et nommé colonel le 23 mai pendant le siége.

A son retour en France, le colonel Jourjon fut nommé directeur des fortifications à Bourges en 1856, et à Besançon en 1857; colonel du 1er régiment du génie en 1858; au commandement du génie du 4e corps de l'armée d'Italie en 1859, sous le général Niel.

Il fut employé à des travaux de reconnaissance, de construction de ponts sur le Tessin, qui lui méritèrent les éloges de ses chefs, et notamment de M. le maréchal Vaillant.

Le colonel Jourjon assistait à la bataille de Magenta avec le général Niel, lorsque le général, avec la division Vinoy, vint soutenir les corps de la garde accablés par des forces supérieures.

A Solferino, d'après une lettre particulière, vers deux heures, « un régiment qui combattait depuis sept heures sans un seul instant de repos, et qui avait perdu tous ses chefs, faiblissant, le général Niel se porta au milieu des hommes de ce régiment, parvint à les diriger de nouveau vers l'ennemi, et, se tournant vers Jourjon : « — Rendez-moi le service, lui dit-il, de ramener ces hommes au combat; l'instant est critique, il faut que je fasse appel à votre dévouement. » — Jourjon s'élance à la tête de ces hommes, qui le suivent avec entraînement, au delà d'une ferme dont la possession a été disputée toute la journée, la ferme de Casa Nova, se réunit à une autre troupe française qui se battait de ce côté, et, apercevant une batterie ennemie à peu de distance, se jette sur le parti autrichien qu'il culbute, et enlève une pièce d'artillerie; c'est à ce moment que Jourjon a été frappé d'une balle. »

Il a été cité par le général Niel à l'ordre du jour de cette dernière bataille. En énumérant ses pertes, le général termine ainsi : « A toutes ces pertes, je dois en ajouter une qui m'est particulièrement sensible, celle du colonel de génie Jourjon, officier accompli, aussi remarquable par sa science que par ses qualités militaires. »

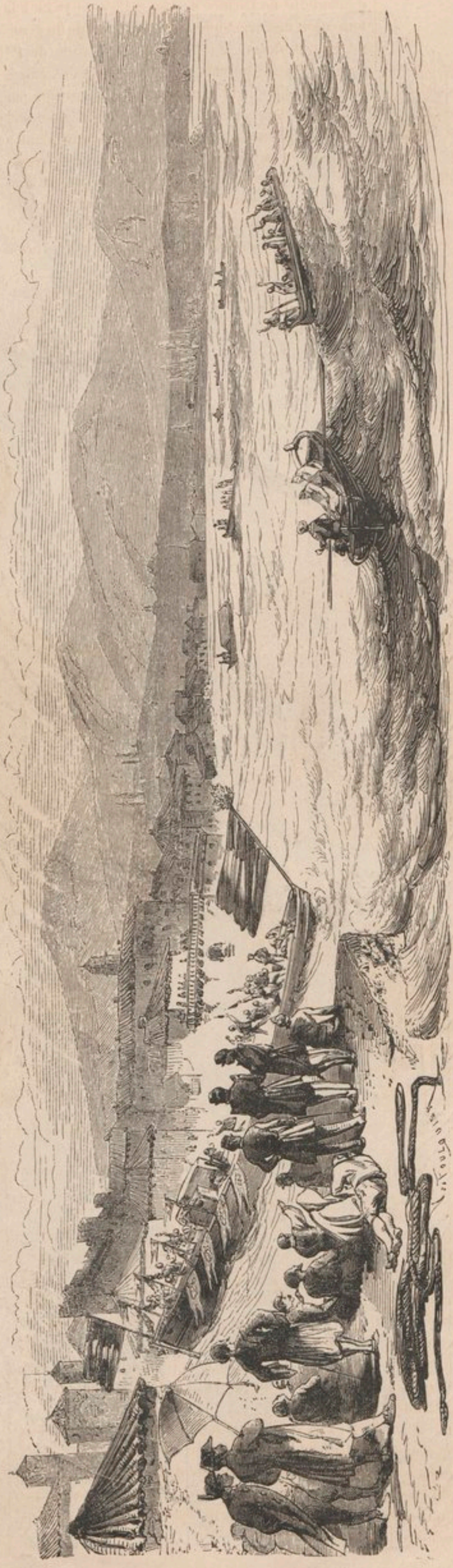

LANCEMENT, SUR LE LAC DE GARDE, DES CHALOUPES CANONNIÈRES DESTINÉES AU SIÉGE DE PESCHIERA. (13 JUILLET 1859.)

## Le colonel A. Charlier.

Le colonel Charlier appartenait à une famille militaire : son père, colonel du 29e léger, avait été tué sous les murs de Soissons qu'il défendait, en 1814, contre l'invasion étrangère. Le fils, au moment où il pénétrait, à la tête de son régiment, dans Ponte-di-Magenta, fut atteint de cinq blessures, toutes mortelles.

Né en 1804, à l'Ile de France, où son père, alors major, était en garnison, cet officier sortit, en 1824, de l'École militaire pour entrer comme sous-lieutenant au 18e de ligne. Il fit en 1832, comme lieutenant d'abord, puis comme capitaine, la campagne de Belgique, et fut mis à l'ordre du jour de l'armée pour le zèle et l'intrépidité qu'il avait montrés dans les pénibles fonctions d'aide-major de tranchées au siége d'Anvers. A la suite de cette campagne, il fut nommé chevalier des deux ordres de la Légion d'honneur et de Léopold de Belgique.

Chef de bataillon en 1843 au 50e de ligne, lieutenant-colonel au 2e léger en 1849, il fut enfin nommé colonel au 15e léger, devenu depuis le 90e de ligne, le 1er janvier 1855. Peu de mois après il fut envoyé en Afrique, et prit part avec son régiment, pendant quatre années, aux diverses expéditions qui amenèrent la soumission de la Kabylie et la pacification de l'Algérie.

Officier de la Légion d'honneur depuis 1852, et de l'ordre de Léopold depuis 1854, il fut nommé commandeur le 15 août 1858.

En mars 1859, le 90e fut rappelé d'Afrique pour entrer en Italie. C'est là que le colonel Charlier est mort glorieusement en contribuant à décider la victoire, si longtemps incertaine dans la sanglante journée du 4 juin.

Le colonel Charlier n'était pas seulement un officier instruit, possédant à fond les diverses connaissances dont se compose l'art militaire : il aimait en outre les arts et les lettres, dont la pratique absorbait tous les loisirs que lui laissait l'exercice scrupuleux et assidu de ses fonctions.

### Le comte de Cavour.

Camille, comte de Cavour, est né à Turin le 14 juillet 1809. Son père, qui avait fait d'heureuses spéculations, fut créé comte par le roi Charles-Albert. Initié de bonne heure aux questions économiques, Camille Cavour fonda à Turin, avec Balbo, le journal *il Risorgimento*, où il traita avec éclat la partie relative à l'économie politique. Dès lors, en effet, il se proclama partisan du libre échange, dont, à l'imitation du grand ministre anglais Robert Peel, il devait tenter de réaliser la théorie, une fois arrivé au pouvoir. Élu député en 1849, M. Cavour siégea parmi les membres de l'opposition modérée, dont sa parole, ses lumières, le rendaient le chef. Le roi l'appela d'abord au ministère du commerce et del'agriculture, ensuite aux finances. Ses doctrines économiques rencontrèrent naturellement une très vive opposition et durent échouer d'abord. Cependant M. de Cavour rétablit l'ordre dans les finances, dérangées par les complications où le roi Charles-Albert avait été entraîné. Démissionnaire en 1852, à la suite d'un dissentiment avec ses collègues d'Azeglio et de Foresta, il rentra aux affaires par l'appui de la majorité de la Chambre, et remplaça M. d'Azeglio à la présidence du conseil.

A l'intérieur, M. Cavour appliqua résolûment son système du libre échange, et rien ne témoigne que ce système soit contraire à la prospérité du pays.

A l'extérieur, le ministre sarde ne pouvait manquer de s'associer à la politique des puissances alliées. Lorsque, le 26 janvier 1855, il vint proposer à la Chambre des députés de faire entrer le Piémont dans l'alliance occidentale, M. de Cavour fit entendre de généreuses paroles :

« Le chemin de l'Orient, dit-il, est connu de la croix de Savoie et de celle de Gênes. Toutes les deux se sont montrées victorieuses dans ces plaines qui les virent confondues sous une seule bannière à nos couleurs nationales. Placé au milieu, entre les glorieux drapeaux de France et d'Angleterre, le nôtre saura se montrer digne de si puissants compagnons. »

On sait que les troupes sardes se montrèrent dignes de cette confiance.

Au Congrès de Paris, M. le comte de Cavour se chargea d'exposer les griefs de l'Italie et réclama l'intervention des grandes puissances dans les affaires de la Péninsule. Cette généreuse initiative fut le signal du mouvement national qui devait aboutir à l'indépendance. M. le comte de Cavour aura la gloire d'avoir, par une politique libérale, donné l'impulsion au patriotisme italien et aidé à l'affranchissement de l'Italie par une résistance énergique à la pression de l'Autriche.

OUVRAGES AVANCÉS DES AUTRICHIENS, POUR COUVRIR PESCHIERA.

---

### Garibaldi.

Joseph Garibaldi est né à Nice le 4 juillet 1807 d'une famille honorable. Un esprit aventureux le tourna de bonne heure vers la marine, et l'éducation qu'il reçut le prépara à suivre avec distinction cette carrière. Il entra d'abord au service de la Sardaigne, et se fit remarquer par sa vive intelligence et sa rare énergie. Mais les idées d'indépendance qui fermentaient déjà de puis longtemps en Italie séduisirent son imagination et l'entraînèrent dans le mouvement libéral qui devait se manifester par des conspirations avortées. Impliqué en 1834 dans la tentative d'insurrection que l'Autriche fit échouer, il parvint à s'évader et se réfugia en France. Il employa le temps de son exil à compléter ses études professionnelles et, deux ans après, il prit du service dans la flotte du bey de Tunis. Mais ses talents et ses facultés actives l'appelaient sur un théâtre moins borné. Garibaldi quitta bientôt Tunis et passa en Amérique, où les continuelles agitations des États du Sud entretenaient une guerre permanente. La république Argentine était alors en hostilité avec l'Uruguay. Garibaldi offrit son épée à ce dernier gouvernement, et fut investi du commandement de l'escadre qui devait opérer contre Buénos-Ayres; il justifia cette confiance par les services importants qu'il rendit dans le cours de cette longue guerre. La bravoure et les qualités brillantes dont il fit preuve dans son commandement lui donnèrent une influence considérable: il en usa pour organiser les forces du pays et élever ainsi une barrière redoutable aux entreprises du dictateur Rosas. Les souvenirs qu'il a laissés dans l'Uruguay prouvent qu'il n'y était pas moins estimé pour son caractère et ses qualités personnelles que pour ses talents militaires.

Les événements de 1848 le décidèrent à renoncer aux avantages d'une position qui aurait dû satisfaire son ambition s'il n'eût écouté que son intérêt. Garibaldi retourna à Nice avec une partie de la légion italienne qu'il avait formée à Mon-

tevideo. L'Autriche cherchait à étouffer l'insurrection italienne et avait en Lombardie une armée formidable aux ordres de généraux impitoyables. Garibaldi, à la tête de sa petite troupe, se jeta du côté du Tyrol et tint glorieusement la campagne contre les forces autrichiennes. Enfermé dans Rome avec les débris de l'armée insurrectionnelle, il déploya dans la défense de cette ville une opiniâtreté et une habileté que ses adversaires mêmes se sont plu à louer. Quand la reddition de Rome eut fait évanouir les dernières espérances des amis de l'Italie, Garibaldi ne put se résoudre à voir le triomphe de la domination étrangère, et se rendit de nouveau en Amérique, avec l'intention d'abandonner la guerre et de se livrer à l'industrie. Mais, en 1852, il fut sollicité de prendre le commandement de l'armée péruvienne, et fit encore quelques expéditions heureuses. Puis, la paix s'étant rétablie, et cédant au mal du pays, il rentra dans sa patrie. où il vécut dans la retraite, occupé uniquement d'agriculture, jusqu'au moment où les complications de la politique ont donné la prévision de la guerre qui se poursuit en ce moment. Toujours animé d'un vif amour pour l'Italie, et fortement attaché à la cause de l'indépendance, Garibaldi est accouru un des premiers auprès du roi Victor-Emmanuel. Il a été un des instruments les plus actifs de la grande ligue italienne qui s'est prononcée si haut contre la domination autrichienne. Chargé par le Roi du commandement des volontaires italiens, on vient de voir avec quelle témérité et quel bonheur il a poursuivi la campagne.

---

## Le général Ulloa.

Le général Ulloa est né vers l'année 1813. Sa famille, d'origine espagnole et d'une noblesse très-ancienne, compte depuis plusieurs siècles parmi la grandesse de Naples, avec le titre de duc de Lauria, pour la branche aînée. — M. Jérôme Ulloa a fait ses études à l'école militaire de Naples, qui a donné les Cosenz, les deux Mezzacapo, les Boldani et autres officiers de la première distinction. Il en sortit avec le grade de sous-lieutenant d'artillerie, et ses opinions libérales, déjà très-prononcées, ne tardèrent pas à lui attirer un mauvais vouloir sensible de la part de ses chefs. On chercha à impliquer le jeune officier dans la conspiration de Rossaroll, mort depuis au siége de Venise; mais il réussit à se tirer de cette accusation. La révolution de 1848 trouva M. Ulloa capitaine et professeur à l'école militaire. Le général Pepe, nommé commandant des troupes envoyées au secours de la haute Italie, connaissait le capitaine Ulloa et l'estimait fort; il le choisit pour son sous-chef d'état-major. L'armée napolitaine se mit en marche, et son apparition sur le théâtre de la guerre eût singulièrment changé la face des choses, quand, parvenue à Bologne, elle reçut l'ordre de revenir sur ses pas. Les déplorables événements du 15 mai venaient d'avoir lieu à Naples, et le roi rappelait à lui toutes ses forces.

Ce fut un moment douloureux. — Placés entre leur dévouement à l'Italie et l'obéissance militaire, le serment prêté, beaucoup ne savaient à quoi se résoudre. Un colonel se brûla la cervelle devant son régiment assemblé. — Les généraux optèrent pour le retour, et entraînèrent avec eux la plupart des soldats. — Le commandant en chef Pepe refusa d'obéir. Quelques milliers de volontaires napolitains, ainsi qu'une partie de l'artillerie et divers officiers de toutes armes, s'attachèrent à sa fortune. Pepe marcha sur Venise, où le gouvernement provisoire lui confia le soin de sa défense. M. Ulloa, qui n'avait pas quitté le général, devint chef d'état-major: ce fut sur lui, en réalité, que pesa dès lors tout le poids du commandement. Pepe, homme politique plutôt que soldat, ne possédait ni l'énergie, ni les talents nécessaires. — Cette résistance d'une seule ville, abandonnée de tous, contre toutes les forces de la monarchie autrichienne, pendant quinze mois, est une des grandes pages de l'histoire militaire de l'Italie. Le colonel Ulloa s'y acquit une gloire impérissable. Son nom est lié avec honneur à cette défense des forts de Malghera, qui fit tressaillir d'admiration l'Europe entière. — Pendant les derniers mois du siége, M. Ulloa, nommé général, fut l'âme de ce peuple. Manin et le général veillaient à tout, suffisaient à tout. Et quand la situation ne fut plus tenable, quand Venise, épuisée par le choléra et la famine, écrasée par les bombes, manquant de défenseurs et de munitions, dut ouvrir ses portes, le respect involontaire des chefs autrichiens pour ces deux hommes valut encore à la ville des Doges une honorable capitulation.

Le général Ulloa vint se fixer à Paris. Il y vécut dix longues années, absorbé dans l'étude, et honoré par ceux qui l'approchaient, comme un des hommes éminents sur qui reposait encore l'espoir de la patrie. Aussitôt que l'on put pressentir la guerre actuelle, l'illustre émigré s'empressa de mettre son épée à la disposition du gouvernement sarde. — Chargé d'abord, comme Garibaldi, d'organiser un corps de volontaires, sous le nom de *Chasseurs des Apennins*, il était à peine à Turin, quand eurent lieu le mouvement de la Toscane en faveur de l'alliance

LE ROI VICTOR-EMMANUEL OBSERVANT, DES HAUTEURS DE CASTELNOVO, LES OPÉRATIONS DU SIÉGE DE PESCHIERA.

piémontaise et le départ du grand-duc. Le général Ulloa fut envoyé pour organiser militairement le pays et faire concourir toutes ses forces à la sainte entreprise de l'indépendance italienne.

---

### Le commandeur Urbain Ratazzi.

M. Urbain Ratazzi, plusieurs fois déjà ministre et président de la Chambre, appartient à la ville d'Alexandrie. Il y est né en 1808, d'une honorable famille de la magistrature, et, par tradition comme par goût, il se destina, dès son jeune âge, à la carrière de jurisconsulte, la seule presque où un homme intelligent pût alors utiliser ses moyens et conquérir une réputation.

Après la promulgation du Statut par le roi Charles-Albert, en 1848, les électeurs d'Alexandrie envoyèrent à la Chambre des députés leur compatriote Ratazzi, qui est constamment resté leur mandataire depuis cette époque.

M. Ratazzi prit place à la gauche parmi les libéraux, dont il fut bientôt l'un des chefs et l'un des plus influents interprètes. — L'important rapport du projet de loi sur la fusion avec la Lombardie lui fut confié au mois de juillet 1848, et, le ministère Balbo ayant cru devoir se retirer d'après le vote de la Chambre en cette circonstance, M. Ratazzi entra dans le nouveau cabinet avec le portefeuille de l'instruction publique. — Ce pouvoir n'eut qu'une courte existence, mais le ministère Revel-Perrone, qui lui succéda, dura également fort peu, et, vers la fin de la même année 1848, Gioberti, ayant été chargé de reconstituer le gouvernement, appela à lui M. Ratazzi comme ministre de la justice d'abord, ensuite de l'intérieur.

Un violent dissentiment éclata bientôt entre le président du conseil qui voulait rétablir par les armées piémontaises les souverains de Rome et de la Toscane, chassés par la révolution, et le reste du ministère qui demandait à reprendre la guerre contre l'Autriche. Charles-Albert appuyait ce dernier parti. M. Gioberti quitta le pouvoir, et M. Ratazzi devint le chef réel du cabinet, dont il était la plus considérable individualité. C'est en cette qualité qu'il dénonça à Radetzki l'armistice conclu à Milan six mois auparavant.

Après les fatales conséquences de la défaite de Novare, l'abdication du roi, ainsi que le retrait désespéré de ses ministres, M. Ratazzi reprit son siége de député.

Rentré dans la vie ordinaire, il se sépara, à la session suivante (1850), de ses amis plus avancés, et constitua, avec ceux qui approuvèrent ces tendances nouvelles, ce centre gauche encore aujourd'hui existant. Le programme de ce parti, très-national et à la fois très-dynastique, lui rallia chaque année plus de membres. — M. Ratazzi, appui volontaire du ministère en de nombreux cas, fut, lors de la session de 1851 à 1852, nommé par la majorité ministérielle vice-président de la chambre. — Bientôt après, M. de Cavour, lassé de la timidité de la droite, de son manque d'initiative, et trouvant chez les hommes du centre-gauche l'entente de la situation, la sympathie qu'il cherchait pour cette politique active dont le temps était venu, le dévouement enfin à l'idée italienne, M. de Cavour proposa une fusion au parti Ratazzi. — On appela cet accord le *connubio* (le mariage), et le nom en est resté fameux. — Les deux chefs de file firent un pas chacun au-devant de l'autre, et la majorité actuelle se trouva formée. Comme premier gage de l'alliance, M. Ratazzi prit possession du fauteuil de président (mai 1852).

LE COMMANDEUR URBAIN RATAZZI,
Ministre de l'intérieur du royaume de Sardaigne.

Bientôt après, M. de Cavour, renversant le ministère d'Azeglio, devenait maître du pouvoir. Au mois d'octobre 1853, il détermina M. Ratazzi à prendre place auprès de lui avec le portefeuille de la justice. L'administration traversait alors une forte crise. Le peuple, mécontent de l'augmentation des impôts ainsi que de la cherté des vivres, s'ameutait dans les rues de Turin et menaçait le premier ministre. M. Ratazzi fit acte réel de générosité et de courage en entrant dans le cabinet, et il travailla efficacement à calmer les esprits. Son nom, la garantie de sa présence, firent alors plus que toutes les mesures de rigueur. —En 1855, il échangea les sceaux contre le ministère de l'intérieur, poste qu'il conserva jusqu'au 14 février de l'année 1858.—En ces deux qualités, M. Ratazzi a proposé et fait voter d'importance les lois sur la presse, sur la législation, sur les ordres religieux, sur l'administration. Peu d'hommes d'État ont, dans un temps aussi court, autant travaillé et aussi utilement.

L'année 1858, si pleine pour l'histoire de la lutte sourde entre la France et le Piémont d'une part, et l'Autriche de l'autre, fit justice des hommes qui espéraient encore soumettre le seul pays libre de l'Italie au vasselage étranger. — L'alliance franco-sarde, devenue palpable pour tous, les magnanimes paroles du roi Victor-Emmanuel à l'ouverture du parlement piémontais, ces diverses preuves si convaincantes du triomphe prochain de la cause de l'indépendance, réduisirent au silence le parti antinational.—Sollicité par tous, M. Ratazzi consentit à remonter à ce fauteuil de la présidence de la Chambre qu'il avait jadis occupé avec éclat. M. Ratazzi, ami personnel du Roi, dévoué à la dynastie en même temps que chef du parti progressiste, universellement respecté pour sa science, son intégrité puritaine, ses façons dignes et bienveillantes à la fois, M. Ratazzi, bien qu'il ait épuisé déjà tous les honneurs, exercé tous les pouvoirs, n'est pas encore au bout de sa carrière.

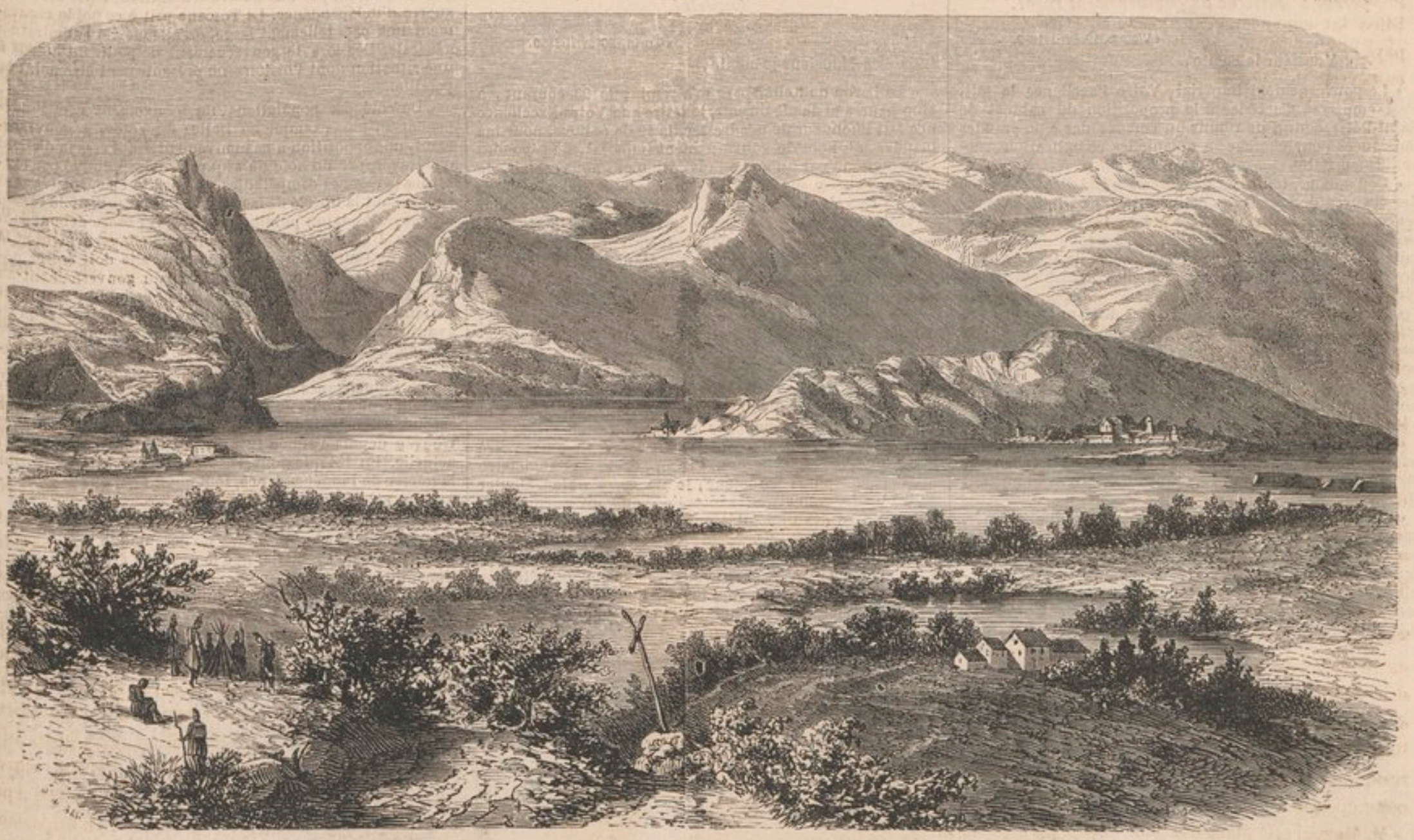

LE LAC DE GARDE A PESCHIERA, VUE PRISE DES AVANT-POSTES FRANÇAIS

# NOTES DIPLOMATIQUES

*Dépêche de M. le comte de Cavour au ministre sarde à Londres.*

« Turin, 21 mars 1859.

« Monsieur le Marquis,

« Le gouvernement russe vient de faire la proposition formelle de soumettre la question italienne à un congrès des grandes puissances.

« Je m'empresse, monsieur le Marquis, de vous faire connaître les vues du gouvernement du Roi à cet égard.

« La Sardaigne n'a pas d'objection à émettre à la réunion d'un congrès qui, prenant en considération les intérêts et les plaintes légitimes de la Péninsule, chercherait à donner une solution pacifique et satisfaisante aux difficultés qui attirent à juste titre l'attention sérieuse de l'Europe. Mais le cabinet de Turin croit en même temps que le Piémont devrait être représenté à ce congrès; et il est persuadé que son intervention serait utile, pour ne pas dire indispensable, si les puissances qui montrent une sympathie réelle envers l'Italie, et celles qui désirent obvier au danger de l'état anormal de la Péninsule, pensent qu'elles peuvent faire prévaloir un système plus conforme à la justice, en obtenant des concessions et des garanties de nature à calmer l'esprit public.

« La Sardaigne possède la confiance des malheureuses populations dont le sort va être décidé : elle a déjà élevé la voix en leur faveur au congrès de Paris, et cette voix a non-seulement été écoutée par les gouvernements les plus éclairés de l'Europe, mais elle a réussi à calmer des colères et des ressentiments prêts à éclater; elle a désarmé la révolution, en y substituant l'action régulière et légale de la diplomatie.

« La Sardaigne, en se mettant à la tête du mouvement national, s'est toujours servie de l'influence qu'elle avait acquise pour combattre ouvertement les passions révolutionnaires. Au lieu d'exciter les esprits d'hommes aigris par les souffrances et les déceptions, elle s'est efforcée de les contenir, et de les faire arriver par la douceur à une appréciation plus saine des événements et des obstacles qui retardaient l'accomplissement de leurs légitimes désirs. Nous pouvons le déclarer à haute voix : si l'Italie n'a pas été récemment le théâtre de nouveaux troubles; si nous n'avons pas à déplorer de frénétiques mouvements populaires suivis de réaction sanglante, c'est à l'action salutaire et à l'attitude du Piémont qu'il faut en grande partie l'attribuer.

« En ce qui regarde les questions qui doivent faire l'objet des délibérations du congrès, le cabinet de Londres sait la manière de voir du gouvernement du Roi à ce sujet.

« Dans le *memorandum* du 1er mars, il a exposé franchement ses vues, il a signalé les griefs de la Péninsule, il a indiqué les réparations qu'ils réclament. Cette explication a été communiquée a la cour d'Angleterre, et elle y a rencontré un accueil favorable. Lord Malmesbury a reconnu la modération de la Sardaigne et il a rendu hommage à sa bonne foi. Ainsi, soit par sa politique en général, depuis que les affaires d'Italie ont pris la première place dans les préoccupations de l'Europe, soit par ses déclarations clairement formulées relativement aux points qui semblent actuellement rendre une solution immédiate nécessaire, le gouvernement anglais doit être convaincu que la cour de Sardaigne prêtera un appui sincère à toutes les mesures que les grandes puissances réunies en congrès pourront proposer dans l'intérêt de l'Italie.

« J'aime donc à me flatter que le cabinet de Londres admettra sans difficulté le droit pour la Sardaigne d'être représentée au congrès proposé par la Russie.

« C'est dans cet espoir que je vous prie, monsieur le Marquis, de soumettre les observations ci-dessus à lord Malmesbury, en lui lisant cette dépêche et en lui en laissant copie.

« Je suis, etc., etc.

« C. Cavour

*Ultimatum adressé par le gouvernement de S. M. l'Empereur d'Autriche au gouvernement royal.*

« Vienne, 19 avril 1859.

« Monsieur le comte,

« Le gouvernement impérial, Votre Excellence le sait, s'est empressé d'accéder à la proposition du cabinet de Saint-Pétersbourg, de réunir un congrès des cinq grandes puissances pour chercher à aplanir les complications survenues en Italie.

« Convaincus, toutefois, de l'impossibilité d'entamer avec des chances de succès des délibérations pacifiques en présence du bruit des armes et des préparatifs de guerre poursuivis dans un pays limitrophe, nous avons demandé la mise sur pied de paix de l'armée sarde et le licenciement des corps francs ou volontaires italiens, préalablement à la réunion du congrès.

« Le gouvernement de Sa Majesté Britannique trouve cette condition si juste et si conforme aux exigences de la situation, qu'il n'hésite pas à se l'approprier, en se déclarant prêt à insister, conjointement avec la France, sur le désarmement immédiat de la Sardaigne, et à lui offrir en retour, contre toute attaque de notre part, une garantie collective à laquelle, cela s'entend, l'Autriche aurait fait honneur.

« Le cabinet de Turin paraît n'avoir répondu que par un refus catégorique à l'invitation de mettre son armée sur pied de paix et d'accepter la garantie collective qui lui était offerte.

« Ce refus nous inspire des regrets d'autant plus profonds, que, si le gouvernement sarde avait consenti au témoignage des sentiments pacifiques qui lui était demandé, nous l'aurions accueilli comme un premier symptôme de son intention de concourir de son côté à l'amélioration des rapports malheureusement si tendus entre les deux pays depuis quelques années. En ce cas, il nous aurait été permis de fournir, par la dislocation des troupes impériales italiennes dans le royaume Lombardo-Vénitien, une preuve de plus qu'elles n'y ont pas été rassemblées dans un but agressif contre la Sardaigne.

« Notre espoir ayant été déçu jusqu'ici, l'empereur, mon auguste maître, a daigné m'ordonner de tenter directement un effort suprême, pour faire revenir le gouvernement de Sa Majesté Sarde sur la décision à laquelle il paraît s'être arrêté.

« Tel est, monsieur le comte, le but de cette lettre. J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien prendre son contenu en la plus sérieuse considération, et de me faire savoir si le gouvernement royal consent, oui ou non, à mettre sans délai son armée sur pied de paix et à licencier les volontaires italiens.

« Le porteur de la présente, auquel vous voudrez bien, monsieur le comte, faire remettre votre réponse, a l'ordre de se tenir à cet effet à votre disposition pendant trois jours.

« Si, à l'expiration de ce terme, il ne recevait pas de réponse, ou que celle-ci ne fût pas complétement satisfaisante, la responsabilité des graves conséquences qu'entraînerait ce refus retomberait tout entière sur le gouvernement de Sa Majesté Sarde. Après avoir épuisé en vain tous les moyens conciliants pour procurer à ses peuples la garantie de paix sur laquelle l'empereur est en droit d'insister, Sa Majesté devra, à son grand regret, recourir à la force des armes pour l'obtenir.

« Dans l'espoir que la réponse que je sollicite de Votre Excellence sera conforme à nos vœux tendant au maintien de la paix, je saisis cette occasion pour vous réitérer, monsieur le comte, les assurances de ma considération la plus distinguée.

« De Buol. »

---

*Réponse du gouvernement sarde au gouvernement impérial.*

« Turin, 26 avril 1859.

« Monsieur le comte,

« Le baron de Kellersperg m'a remis, le 23 courant, à cinq heures et demie du soir, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, le 19 de ce mois, pour me mander, au nom du gouvernement impérial, de répondre par un *oui* ou par un *non* à l'invitation qui nous est faite de réduire l'armée sur le pied de paix et de licencier les corps formés de volontaires italiens, en ajoutant que si, au bout de trois jours, Votre Excellence ne recevait pas de réponse, ou si la réponse qui lui était faite n'était pas complétement satisfaisante, Sa Majesté l'empereur d'Autriche était décidée à avoir recours aux armes, pour nous imposer par la force les mesures qui forment l'objet de sa communication.

« La question du désarmement de la Sardaigne, qui constitue le fond de la demande que Votre Excellence m'adresse, a été l'objet de nombreuses négociations entre les grandes puissances et le gouvernement de Sa Majesté. Ces négociations ont abouti à une proposition formulée par l'Angleterre, à laquelle ont adhéré la France, la Prusse et la Russie. La Sardaigne, dans un esprit de conciliation, l'a acceptée sans réserve ni arrière-pensée. Comme Votre Excellence ne peut ignorer ni la proposition de l'Angleterre ni la réponse de la Sardaigne, je ne saurais rien ajouter pour lui faire connaître les intentions du gouvernement du Roi à l'égard des difficultés qui s'opposaient à la réunion du congrès.

« La conduite de la Sardaigne, dans cette circonstance, a été appréciée par l'Europe. Quelles que puissent être les conséquences qu'elle amène, le Roi, mon auguste maître, est convaincu que la responsabilité en retombera sur ceux qui ont armé les premiers, qui ont refusé les propositions formulées par une grande puissance, et reconnues comme justes et raisonnables par les autres, et qui maintenant y substituent une sommation menaçante.

« Je saisis cette occasion pour vous réitérer, monsieur le comte, les assurances de ma considération la plus distinguée. « Cavour. »

---

*Note du ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Sardaigne au ministre des affaires étrangères du grand-duc de Toscane, portant demande d'une alliance offensive et défensive entre les deux États.*

« Florence, 24 avril 1859.

« Le soussigné, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Sardaigne, a reçu de son gouvernement une dépêche télégraphique lui annonçant que, après plusieurs phases, il a été résolu que la guerre aurait lieu entre la France, comme alliée de S. M. le Roi de Sardaigne, et l'empire d'Autriche, et que l'on attend incessamment l'ultimatum autrichien. Le gouvernement de S. M. le Roi charge en même temps le soussigné de s'adresser à S. Ex. M. le chevalier Lenzoni, conseiller d'État et ministre des affaires étrangères de S. A. S. et R. le grand-duc de Toscane, afin de lui demander l'alliance offensive et défensive du gouvernement toscan dans la guerre qu'il est sur le point d'entreprendre. Une telle demande est dictée au gouvernement du Roi par un sentiment de loyale amitié à l'égard du gouvernement toscan. Un tel sentiment justifiera entièrement le soussigné, si le langage qu'il va tenir est aussi libre que le demandent les circonstances graves au milieu desquelles nous nous trouvons.

« L'Italie, qui envoya de toutes nos provinces une noble partie de sa jeunesse dans les rangs de notre armée, a reconnu que la guerre à laquelle on s'attendait depuis quelque temps n'est pas une guerre d'ambition, mais bien une guerre d'indépendance. La Toscane prit à ce noble mouvement une part tellement large, qu'elle mérita l'admiration générale. Dès lors le gouvernement de S. A. fut amené à une situation dont l'histoire ne présente peut-être point la pareille.

« Du côté des populations, un mouvement vers l'indépendance, sans exemple en Italie; du côté du gouvernement, une opposition à ce mouvement, qu'il essaya d'abord d'entraver par un acte de séquestre désapprouvé par toutes les personnes compétentes, et ensuite en suspendant et supprimant la liberté de la presse, et enlevant par là le seul organe de l'opinion publique qui restât encore debout dans ce pays. Une telle opposition entre le gouvernement et la nation ne saurait durer indéfiniment; elle doit cesser nécessairement, ou par le concours du gouvernement au mouvement national, ou par la compression du sentiment national, que le gouvernement ne saurait essayer qu'en ayant recours à des mesures contraires aux mœurs de notre époque, à la civilisation de ce pays, aussi bien qu'aux habitudes et aux traditions du gouvernement lui-même.

« La connaissance que j'ai du prince et de ses ministres me font croire qu'ils ne voudraient point avoir recours à ce second parti. D'ailleurs l'état spécial où la Toscane s'est trouvée depuis l'année 1848 rend plus grave la situation actuelle. En 1848, le gouvernement toscan combattit dans la guerre de l'indépendance, tout aussi bien que le gouvernement piémontais.

« Et depuis, quand, après que la régénération nationale eut été troublée par les discordes civiles, que le prince se fut réfugié hors de ses États, que le pays eut été livré aux factions, un mouvement spontané du peuple eut restauré la monarchie constitutionnelle au 12 avril 1849, l'influence autrichienne empêcha les bienfaits que l'on devait s'attendre à voir ressortir d'un fait aussi singulier dans l'histoire de ces temps. Le pays se trouva humilié par l'occupation étrangère, opprimé par les charges qu'elle lui imposa, privé de ses libertés, offensé dans le souvenir sacré des preux qui étaient morts en combattant pour l'Italie. Il serait impossible de dissimuler les amertumes que de tels souvenirs ont laissées dans le pays, et le trouble qui en est résulté dans les rapports jadis si bienveillants et admirables entre le prince et son peuple. Le soussigné se garderait bien de rappeler ces tristes souvenirs, si les circonstances actuelles ne lui donnaient l'occasion de proposer, avec l'alliance qu'il est chargé de demander, le moyen par lequel ils pourraient être aisément effacés. Maintenant l'Italie tout entière, revenue des erreurs d'autrefois, abandonne toute autre pensée pour ne s'occuper que de l'indépendance nationale.

« Une guerre entreprise sur les mêmes champs de bataille, contre les mêmes étrangers, devient le fondement entre les citoyens d'un accord dont il est convenable de cultiver les germes. Les dissensions entre les princes et leurs peuples s'effacent; l'accord se consolide, s'ils se consacrent à une même cause, surtout quand cette cause a ses racines dans les sentiments les plus profonds et les plus sacrés du cœur humain, ainsi que l'est celui de l'indépendance nationale.

« La neutralité entre l'Autriche et le Piémont ne pourrait d'aucune manière sauver la dynastie et le gouvernement de la Toscane des dangers que l'on a raison de craindre dans de telles circonstances. Il y a en Italie deux systèmes politiques : celui soutenu par le Piémont, qui veut que tout le territoire italien soit libre de toute domination étrangère, tous les princes libres de toute influence étrangère; celui de l'Autriche, qui entend, non-seulement dominer sur les plus belles provinces de notre Péninsule, mais s'imposer à la Péninsule tout entière; et elle vient de donner une preuve éclatante de la ténacité de cette volonté en refusant tous les projets des puissances qui, par le désir qu'elles avaient de maintenir la paix, lui proposaient

PORTO AUGUSTO ET VILLE DE LOSSINO PICCOLO.

de garder ses domaines, en abandonnant son influence prépondérante (*supremazia*) sur les États que les traités européens avaient déclarés indépendants et souverains. Dès que l'opposition entre ces deux systèmes se change en guerre ouverte, un État italien qui ne prend point fait et cause pour l'indépendance nationale, quoiqu'il se déclare neutre, tient à montrer d'une manière implicite, mais toutefois irrécusable, qu'il est disposé à accepter l'influence autrichienne, qui, en soulevant des répugnances invincibles, sera toujours un germe de discorde tant que durera une domination étrangère en haine à tous les Italiens.

« Par cette demande de l'alliance toscane, le Piémont prouve que ses intentions sont entièrement étrangères à toute ambition démesurée. S'il voulait caresser l'idée unitaire, qui serait accueillie assez favorablement par plusieurs Italiens ; s'il voulait acquérir seul la popularité qui résultera de la guerre de l'indépendance pour tous ceux qui y auront concouru ; si, dans le but de favoriser de tels projets ambitieux, il entendait rendre plus difficiles les conditions des autres États italiens, il lui suffirait de seconder ou même de laisser se développer d'eux-mêmes les différends entre les peuples et leurs gouvernements. Les projets du Piémont sont à la fois plus modestes et plus pratiques. Il respecte l'autonomie des Etats ayant leur raison d'être dans la configuration du territoire, dans les traditions de l'histoire, dans les intérêts des peuples de l'Italie.

« En mettant la main à une entreprise qui, si elle réussit, sera la plus grande de toutes celles dont notre histoire garde le souvenir, il ambitionne, non point sa propre prépondérance, mais l'avantage commun des princes et des peuples de la Péninsule. Si les autres États se trouvent malheureusement dans des conditions telles que tout espoir de leur coopération serait vain, il aime à conserver la confiance que la Toscane se trouve dans des conditions bien meilleures. Il aime à espérer que l'armée, dont la création est un des actes les plus dignes d'éloge du règne actuel, en deviendra une gloire quand elle aura combattu pour l'indépendance italienne. Mais il se réjouira surtout d'apercevoir dans l'union avec la Toscane, dont le nom rappelle les souvenirs les plus glorieux de l'Italie moderne, le symbole et le commencement d'une union plus étendue entre tous les États et les peuples italiens. Et ceux qui contrarient l'entreprise de l'indépendance italienne ne sauraient raisonnablement caresser l'espérance que le mouvement de l'Italie vers son indépendance puisse être arrêté.

« Il reçut son impulsion première dès l'institution du royaume lombardo-vénitien, en 1815. Il éclata dans les mouvements militaires de 1821 ; ayant été comprimé, il laissa les germes de la guerre de 1848, qui fut la première par laquelle l'Italie tout entière surgit dans le but de conquérir son indépendance. Comprimé de nouveau en 1849, ce mouvement se renouvelle maintenant avec plus de vigueur, après que l'Europe tout entière a reconnu que c'est en Italie qu'est le siége de la question la plus grande dont les hommes d'État aient à s'occuper. Ce serait donc une illusion bien funeste et bien grave, si l'on voulait regarder le passé pour se cacher la vue de l'avenir, et pour en tirer l'augure que le mouvement national dût s'éteindre en Italie. Lors même que l'agitation des parlements libres viendrait à cesser, ce ne serait point l'agitation des esprits qui serait éteinte par là ; mais elle revivrait au milieu des menées de ces sociétés secrètes qui surgissent, ainsi que l'expérience l'a trop souvent démontré, partout où tout espoir d'indépendance et de liberté est dénié aux peuples, et qui corrompent tous les fondements des sociétés civiles.

« Le soussigné prie instamment M. le chevalier Lenzoni de prendre en sérieuse considération les réflexions qu'il a eu l'honneur de lui exposer : il a la confiance que, si elles sont appréciées avec une entière impartialité et une mûre considération, elles seront reconnues de nature à convaincre le gouvernement que ses obligations à l'égard de la Toscane et de l'Italie doivent amener à accepter l'alliance qui lui est proposée au nom du gouvernement de Sa Majesté.

« Le soussigné renouvelle, en attendant, à S. Exc. M. le chevalier Lenzoni les assurances de sa considération la plus distinguée.

« *Signé* C. BUONCOMPAGNI. »

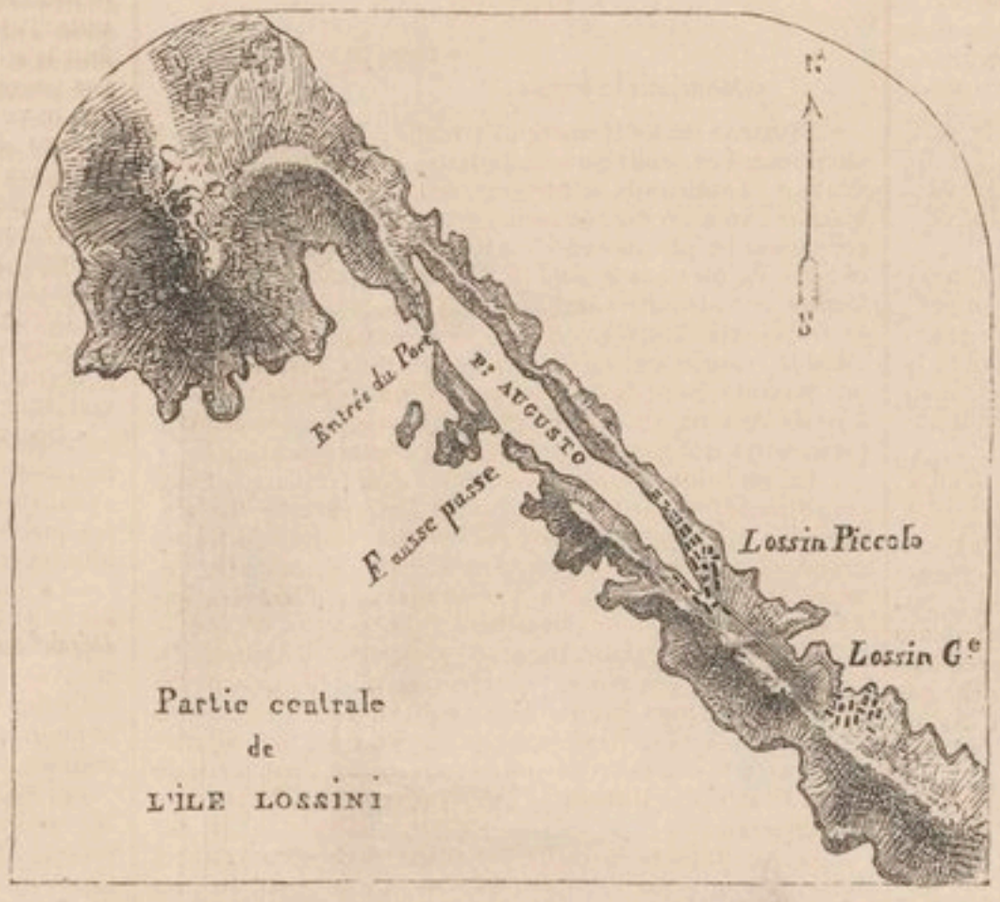


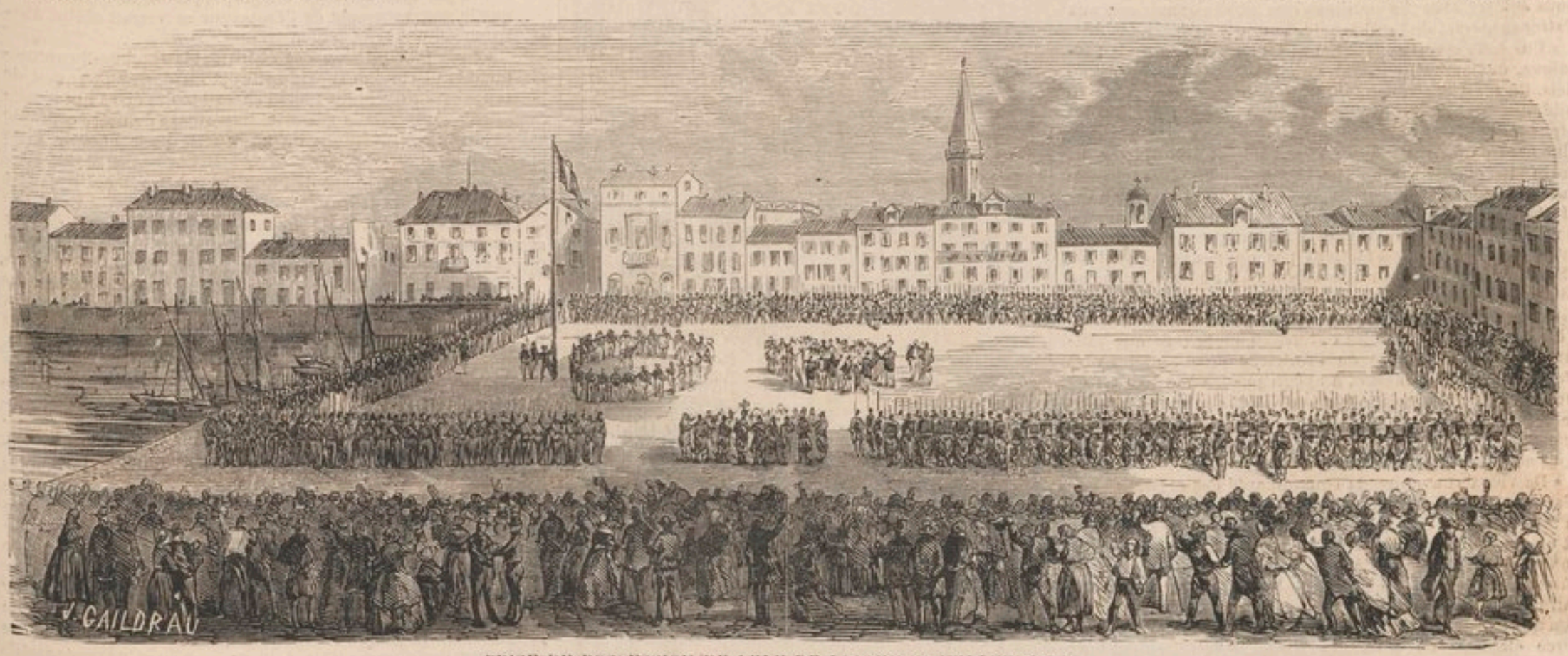


PRISE DE POSSESSION DE L'ILE DE LOSSINI. (3 JUILLET 187[illegible].)

---

*Circulaire du ministre des affaires étrangères de France aux agents diplomatiques de l'Empereur.*

« 27 avril 1859.

« Monsieur,

« La communication qui a été faite, par ordre de Sa Majesté Impériale, au Sénat et au Corps législatif, me dispense de revenir sur les incidents dont l'opinion publique s'était préoccupée depuis quelques semaines, et qui ont fait l'objet de mes dernières dépêches. La gravité de la situation est devenue extrême, et le dénouement qui s'annonce ne serait malheureusement pas celui que de loyaux et persévérants efforts s'étaient appliqués à préparer. Dans des conjonctures aussi sérieuses, c'est un grand soulagement pour le gouvernement de l'Empereur de pouvoir soumettre sans crainte à l'appréciation de l'Europe la question de savoir à quelle puissance incombe la responsabilité des événements.

« Que l'état des choses en Italie fût anormal ; que le malaise et la sourde agitation qui en résultaient constituassent un danger pour tout le monde ; que la raison conseillât de conjurer par une saine prévoyance une crise inévitable : voilà ce que l'Angleterre, la Prusse et la Russie, ont pensé en même temps que la France. L'unanimité des appréhensions a aussitôt créé la conformité des sentiments et des démarches. La mission du comte Cowley à Vienne; la proposition d'un congrès, émanée de Saint-Pétersbourg; l'appui prêté par la Prusse à ces tentatives d'accommodement ; l'empressement de la France à adhérer aux combinaisons qui se sont succédé jusqu'à la dernière heure : tous ces actes, en un mot, ont été inspirés par un même mobile, par le vif et sincère désir de consolider la paix, en ne fermant plus les yeux sur une difficulté qui menaçait si évidemment de la troubler.

« Dans cette phase de l'affaire, Monsieur, le gouvernement de l'Empereur a eu sa part d'initiative et d'action ; mais cette part, je tiens à le constater, s'est toujours confondue dans une œuvre collective. La France a simplement offert son concours, en qualité de grande puissance européenne, pour régler, dans un esprit d'entente et de confiance avec les autres cabinets, une question qui excitait ses sympathies, je ne le dissimule pas, mais où elle n'apercevait encore ni des devoirs particuliers à remplir ni des intérêts pressants à défendre. Le jour où le cabinet de Vienne avait promis, par des déclarations solennelles de ne pas commencer les hostilités, il avait lui-même paru pressentir l'attitude que commanderait infailliblement au gouvernement de l'Empereur toute agression dirigée contre le Piémont.

« Une semblable assurance, en donnant à la médiation des puissances le temps de s'exercer, permettait d'espérer la prochaine convocation du congrès. En effet, l'Angleterre venait de déterminer, avec l'assentiment de la France, de la Prusse et de la Russie, les dernières conditions de la réunion de cette assemblée, où la place que la justice et la raison assignaient aux Etats italiens leur était accordée. La Sardaigne, de son côté, adhérait au principe du désarmement simultané et préalable de toutes les puissances qui, depuis quelque temps, avaient augmenté leur effectif militaire. A ces présages de paix, le cabinet de Vienne oppose tout à coup un acte qui, pour le caractériser comme il doit l'être, est l'équivalent d'une déclaration de guerre.

« Ainsi l'Autriche détruit isolément, et de parti pris, le travail suivi avec tant de patience par l'Angleterre, secondé avec tant de loyauté par la Russie et la Prusse, facilité avec tant de modération par la France. Non-seulement elle ferme à la Sardaigne la porte du congrès, elle la somme, sous peine de s'y voir contraindre par la force, de mettre bas les armes sans condition aucune et dans le délai de trois jours.

« Un formidable appareil de guerre se déploie en même temps sur les rives du Tessin; et c'est, à vrai dire, au milieu d'une armée en marche, que le général en chef autrichien attend la réponse du cabinet de Turin.

« Vous connaissez, Monsieur, l'impression causée à Londres, à Berlin et à Saint-Pétersbourg, par la résolution si inopportune et si fatale du cabinet de Vienne. L'étonnement et le déplaisir des trois puissances se sont traduits

par une protestation dont l'opinion publique s'est aujourd'hui rendue l'écho dans toutes les parties de l'Europe.

« Si l'Angleterre, la Prusse et la Russie, par la démarche qu'elles se sont hâtées d'accomplir, ont pu dégager pleinement leur responsabilité morale et satisfaire aux exigences de leur dignité offensée, le gouvernement de l'Empereur, mû d'ailleurs par des considérations analogues, avait à marquer davantage son attitude, et d'autres obligations lui étaient imposées. Rien ne modifie la solidarité qui s'était établie au début entre nous et les puissances médiatrices ; la question demeure au fond la même : mais nous avons une trop grande confiance dans les dispositions dont ces puissances nous ont fourni d'éclatants témoignages, pour douter un seul instant qu'elles se méprennent sur le sens de la politique que d'anciennes traditions et des nécessités impérieuses de position géographique nous indiquent si naturellement.

« La France, depuis un demi-siècle, n'a jamais prétendu exercer en Italie une influence intéressée, et ce n'est pas elle assurément que l'on peut accuser d'avoir tenté de réveiller le souvenir de luttes anciennes et de rivalités historiques. Tout ce qu'elle a demandé jusqu'ici, et les traités sont d'accord avec ses vœux, c'était que les Etats de la Péninsule vécussent de leur vie propre, et n'eussent, dans leurs affaires intérieures comme dans leurs rapports avec l'étranger, qu'à compter avec eux-mêmes. Je ne sache pas qu'à cet égard on pense à Londres, à Berlin et à Saint-Pétersbourg d'une autre façon qu'à Paris ; quoi qu'il en soit, les circonstances ont investi l'Autriche, vis-à-vis les diverses puissances de l'Italie, d'une situation jugée unanimement prépondérante.

« La Sardaigne seule a échappé jusqu'à présent à une action qui a altéré, de l'aveu général, dans une partie importante de l'Europe, le système d'équilibre qu'on avait voulu y établir. Partout ailleurs ce fait était fort grave ; mais, quels que fussent nos sentiments intimes, il pouvait nous suffire, avec les opinions que nous connaissons aux autres cabinets, de leur signaler le mal à corriger.

« Une telle réserve, Monsieur, lorsqu'il s'agit de la Sardaigne, deviendrait un oubli de nos intérêts les plus essentiels. Ce n'est pas la configuration du sol qui couvre de ce côté une des frontières de la France : les passages des Alpes ne sont pas entre nos mains, et il nous importe au plus haut point que la clef en reste à Turin, uniquement à Turin. Des considérations françaises, mais des considérations également européennes, tant que le respect des droits et des intérêts légitimes des puissances continuera à servir de règle à leurs rapports réciproques; ces considérations, dis-je, ne permettent pas au gouvernement de l'Empereur d'hésiter sur la conduite qu'il a à tenir, quand un Etat aussi considérable que l'Autriche prend envers le Piémont le ton de la menace, et se prépare ouvertement à lui dicter des lois. Cette obligation emprunte une gravité nouvelle au refus de l'Autriche de discuter avant d'agir. Nous ne voulons, à aucun prix, nous trouver en face d'un fait accompli, et c'est ce fait que le gouvernement de l'Empereur est résolu à empêcher. Ce n'est donc pas une attitude offensive, c'est une mesure de défense que nous adoptons en ce moment.

« De vieux souvenirs, la communauté des origines, une récente alliance des maisons souveraines, nous unissent à la Sardaigne. Ce sont là des raisons sérieuses de sympathie et que nous apprécions à toute leur valeur, mais qui ne suffiraient peut-être pas à nous décider. Ce qui nous trace sûrement notre voie, c'est l'intérêt permanent et héréditaire de la France ; c'est l'impossibilité absolue pour le gouvernement de l'Empereur d'admettre qu'un coup de force établisse au pied des Alpes, contrairement aux vœux d'une nation amie et à la volonté de son souverain, un état de choses qui livrerait l'Italie tout entière à une influence étrangère.

« Sa Majesté Impériale, strictement fidèle aux paroles qu'elle a prononcées lorsque le peuple français l'a rappelée au trône du chef de sa dynastie, n'est animée d'aucune ambition personnelle, d'aucun désir de conquête. Le temps n'est pas éloigné où l'Empereur a prouvé, dans une crise européenne, que la modération était l'âme de sa politique. Cette modération, à l'heure qu'il est, préside avec la même force à ses desseins; et, tout en sauvegardant les intérêts que la Providence lui a confiés, Sa Majesté ne songe pas, vous pouvez en donner autour de vous l'assurance la plus positive, à séparer ses vues de celles de ses alliés. Loin de là, son gouvernement, en se référant aux incidents qui ont marqué les négociations des semaines précédentes, nourrit le ferme espoir que le gouvernement de Sa Majesté Britannique continuera à persévérer dans une attitude qui, en unissant par un lien moral la politique des deux pays, permet aux cabinets de Paris et de Londres de s'expliquer sans réserve, et de combiner, selon les éventualités, une entente destinée à préserver le continent des effets de la lutte qui peut surgir à l'une de ses extrémités. La Russie, nous en avons la profonde conviction, sera toujours prête à diriger ses efforts vers le même but. Quant à la Prusse, l'esprit tout à la fois impartial et conciliant dont elle a fait preuve dès l'origine de la crise est un sûr garant de ses dispositions à ne rien négliger pour en circonscrire l'explosion.

« Nous souhaitons d'une façon toute particulière que les autres puissances qui composent la Confédération germanique ne se laissent pas égarer par les souvenirs d'une époque différente. La France ne peut voir qu'avec peine l'agitation qui s'est emparée de quelques Etats de l'Allemagne. Elle ne comprend pas que ce grand pays, d'ordinaire si calme et si patriotiquement imbu du sentiment de sa force, puisse croire sa sécurité menacée par des événements dont le théâtre doit rester éloigné de son territoire. Le gouvernement de l'Empereur veut donc penser que les hommes d'Etat d'Allemagne reconnaîtront bientôt qu'il dépend en grande partie d'eux-mêmes de contribuer à limiter l'étendue et la durée d'une guerre que la France, s'il faut la soutenir, aura du moins la conscience de n'avoir pas provoquée.

« Je vous invite, Monsieur, à vous inspirer des considérations développées dans cette dépêche dans votre plus prochain entretien avec M.... et à lui en laisser copie. Devant la netteté du langage que je vous tiens ici par ordre de l'Empereur et qui implique, dans la pensée de Sa Majesté, le désir d'offrir aux autres cabinets toutes les garanties possibles pour les amener à une appréciation vraie de la situation, et les rassurer, en ce qui les concerne, sur ses conséquences, il m'est difficile de supposer que le gouvernement de... n'accueille pas nos explications avec une confiance égale à celle qui me les a dictées.

« Recevez, etc.

« WALEWSKI. »

MOUILLAGE DE LA FLOTTE DE L'ADRIATIQUE, SUR LA RADE D'ANTIVARI.

---

*Dépêche du comte Walewski au marquis de Banneville à Vienne.*

« Paris, 29 avril 1859.

« Monsieur,

« Au moment où j'ai l'honneur de vous écrire cette dépêche, je ne puis guère douter que le Tessin n'ait été franchi par l'armée autrichienne. Je vous ai déjà fait connaître par mon message télégraphique du 26 avril le sens que le gouvernement de l'Empereur se verrait obligé d'attribuer à une telle démonstration.

« Si la précipitation des événements rend malheureusement la discussion superflue, c'est un devoir pour moi de rappeler en quelques mots l'ensemble des actes qui témoignent à la fois de la nécessité impérieuse de notre conduite et de la persévérance de nos efforts pour aboutir à un autre résultat.

« Le gouvernement de l'Empereur assurément n'a pas à se justifier de la sollicitude que lui inspirait l'état des choses en Italie. La crise qui éclate aujourd'hui dans le centre de la Péninsule ne donne que trop raison à notre prévoyance, et il nous a suffi, en définitive, de faire pressentir nos appréhensions pour que les grandes puissances de l'Europe les partageassent au même degré que nous. Cet accord simultané des cabinets, en face d'un danger dont ils avaient tous depuis quelques années le sentiment intime, prouve à quel point la question leur semblait mûre. Nous avons la conviction profonde que le congrès, réuni dans les conditions où le cabinet de Saint-Pétersbourg avait proposé de le convoquer, et se renfermant dans le programme tracé à ses délibérations par le gouvernement de Sa Majesté Britannique, aurait pleinement résolu les difficultés que la prudence ne permettait plus de livrer à elles-mêmes. Qui pourrait douter aujourd'hui que la pierre d'achoppement contre laquelle l'œuvre de la conciliation s'est brisée, n'ait été la prétention émise par la cour de Vienne au sujet d'un désarmement dont il eut été peut-être plus juste et plus vrai de dire qu'elle avait à donner l'exemple? La Sardaigne, en effet, n'avait-elle pas accepté sans arrière-pensée la situation qui résultait pour elle des termes de la proposition de la Russie ; et si des préparatifs militaires s'étaient déjà effectués sur son territoire, outre que la disproportion des forces rendait toute agression de sa part inadmissible, la plus simple raison ne lui imposait-elle pas le devoir d'attendre avec calme la décision des grandes puissances? Nulle garantie, en un mot, n'était plus réelle ni plus complète pour l'Autriche que la réunion immédiate du congrès ; et si la première condition dont elle réclamait l'accomplissement avant de répondre à l'appel des alliés, condition jugée inacceptable par tout le monde, a donné lieu postérieurement à des combinaisons qu'elle a été la seule à rejeter, il m'est permis de constater qu'au début comme à la fin, l'obstacle à l'harmonie qui était le vœu des autres cours ne s'est rencontré qu'à Vienne.

« La situation, Monsieur, acquérait sans doute, par suite de tant de retards, une gravité de plus en plus sérieuse ; mais le faisceau de bonnes volontés qui s'était formé et maintenu jusqu'au bout entre les cabinets de Paris, de Berlin, de Londres et de Saint-Pétersbourg, opposait, pour ainsi dire, sa résistance aux périls de cette situation. Rien ne se trouvait irrémédiablement compromis lorsque l'Autriche, non contente de refuser son acquiescement aux dernières propositions de l'Angleterre, a pris le parti d'adresser à Turin une sommation à bref délai qui devait forcément modifier notre attitude.

« Le gouvernement de l'Empereur ne voulait voir dans l'ensemble des affaires d'Italie qu'une grande question européenne dont le règlement exigeait le concours de tous ses alliés. Ces affaires, néanmoins, se reliaient, par un côté unique, à des intérêts qui le touchaient d'une façon plus personnelle et plus particulière. L'Autriche elle-même, en promettant de ne pas entamer les hostilités contre le Piémont, reconnaissait implicitement l'existence d'une limite que le désir le plus vif d'une solution pacifique ne pouvait pas nous permettre de lui laisser dépasser. Le gouvernement de l'Empereur avait, d'ailleurs, annoncé que, s'il ne soutenait pas la Sardaigne dans une tentative d'agression, il lui prêterait son appui pour des mesures défensives. Cet engagement avait une échéance dont il n'appartenait qu'à la cour de Vienne de nous dispenser.

RECONNAISSANCE FAITE PAR L'EMPEREUR SUR LES HAUTEURS DE SOMMACAMPANA. (7 JUILLET.)

A. Vaccatin Jumel, capitaine d'état-major, del.

Tiré de l'Album de Sa Majesté l'Empereur.

« Informés de la menace qui pesait à si bref délai sur le Piémont, nous avons dû, dans un temps aussi court, nous mettre en position d'en atténuer les effets, et, sur la demande de Sa Majesté le roi de Sardaigne, les avant-gardes de l'armée française sont entrées sur son territoire. Des sympathies que nous n'hésitons pas à proclamer nous auraient difficilement laissés indifférents aux épreuves d'un pays en étroites relations avec la France; mais des raisons plus positives commandaient notre conduite, lorsque ce pays se trouvait à notre porte, couvrait une de nos frontières, et formait le dernier obstacle à l'extension d'une influence que l'Angleterre, la Prusse et la Russie regardaient avec nous comme étant déjà de nature, soit à compromettre l'équilibre de l'Europe, soit à entretenir dans la partie de l'Italie que l'on avait eu l'intention de constituer en Etats indépendants et souverains, une cause perpétuelle d'agitation et de troubles.

« En s'arrêtant, Monsieur, à une résolution dont j'ai défini le caractère purement défensif, le gouvernement de l'Empereur a tenu à ne pas laisser ignorer à la cour de Vienne que son ultimatum et les éventualités qu'il faisait si clairement prévoir, posaient, à côté de la question générale traitée en commun jusque-là par les cabinets de Paris, de Berlin, de Londres et de Saint-Pétersbourg, une question directement française. C'était un avertissement suprême, une tentative dernière, pour empêcher, lorsqu'il en était temps encore, que l'Autriche et la France eussent à se rencontrer ailleurs que sur le terrain d'une discussion européenne. Les sentiments qui n'ont cessé d'animer le gouvernement de l'Empereur, je ne crains pas dans ce moment solennel de m'en porter garant, ne l'entraînaient pas aux extrémités auxquelles une autre volonté l'a conduit fatalement. C'est le passage du Tessin qui nous oblige à franchir les Alpes, en déclinant devant l'Europe la responsabilité des événements. Vous devrez donc, Monsieur, aussitôt qu'il ne vous restera plus aucun doute sur le mouvement des troupes autrichiennes, vous rendre chez M. le comte de Buol, et, après lui avoir lu cette dépêche, dont vous lui laisserez copie, vous lui ferez la demande de vos passe-ports.

« Recevez, etc., etc.

« WALEWSKI. »

---

*Dépêche du comte Cowley au comte de Malmesbury, relativement à la mission confidentielle qu'il a remplie à Vienne.*

« Vienne, le 9 mars 1859.

« Milord, sur le point de quitter Vienne pour revenir en Angleterre, je veux donner à Votre Seigneurie, dans cette dépêche, un sommaire général des résultats de la mission confidentielle dont j'ai été chargé. Je suis arrivé à Vienne le 27 du mois dernier, dans la matinée. J'ai eu une entrevue le même jour avec le comte de Buol, et le jour suivant j'ai eu l'honneur d'être reçu par l'empereur d'Autriche. Il ne s'est depuis presque pas écoulé de jour où je n'aie eu de longues conversations avec le comte de Buol.

« Je ne me propose pas de rapporter en détail ce qui s'est passé dans ces entrevues, mais je me bornerai à dire que les ouvertures amicales du gouvernement de la Reine ont été reçues dans un esprit conforme à celui dans lequel elles ont été faites, et que le comte de Buol a montré, dans les discussions que j'ai eues avec lui, un désir sincère d'éviter la guerre et d'aller au-devant des vœux et des conseils du gouvernement de la Reine, en tant qu'il le pourrait faire sans compromettre l'honneur national de l'Autriche. Je puis ajouter que l'Empereur a fait preuve de sentiments analogues.

« La tâche délicate qui m'a été confiée par le gouvernement de la Reine a été rendue plus aisée par la nouvelle reçue par Votre Seigneurie quelques heures avant mon départ de Londres que le Pape avait lui-même demandé le départ dans l'année des forces autrichiennes et françaises qui occupent aujourd'hui le territoire pontifical; et, bien que le comte de Buol n'ait reçu jusqu'à présent aucune information relative aux vœux de Sa Sainteté, si ce n'est les courtes nouvelles données par le télégraphe, il a déclaré sans hésitation que l'Empereur était prêt à se conformer aux vœux du Pape. Il est toutefois d'avis qu'il faudra agir avec précaution en retirant les troupes d'occupation; que des insurrections pourraient suivre une retraite trop prompte, et qu'il sera bon de les retirer d'abord respectivement à Ancône et à Civita-Vecchia, et que leur départ final n'ait lieu que quelques mois plus tard, quand le gouvernement pontifical aura eu le temps d'organiser à leur place une force militaire et de police qui puisse assurer la tranquillité publique. Le comte de Buol suggère l'idée que les commandants en chef, autrichien, français et pontifical, pourraient se réunir à Rome dans le but de régler tout ce qui concerne cette affaire.

« Quant aux réformes administratives qui devront être introduites dans les États romains, le comte de Buol se déclare prêt, soit à reprendre les négociations qui ont été entamées avec le gouvernement français sur ce sujet, en 1857, et que plus tard ce gouvernement a laissées tomber, soit de revenir aux recommandations faites par les cinq puissances au Pape, en 1831 et 1832. Il préférerait cette dernière mesure, parce qu'il croit qu'elle aurait plus de chance de succès. Il n'a toutefois pas d'objection contre la première. Mais il faut dans ce cas que la proposition en soit faite par le gouvernement français. Voici où en est cette affaire : la France a fait à l'Autriche certaines propositions auxquelles l'Autriche a répondu par des contre-propositions; mais l'Autriche n'a jamais pu connaître l'opinion du gouvernement français relativement à ces contre-propositions. Elle a plus d'une fois demandé à la connaître, et il appartient maintenant au gouvernement français de faire la prochaine démarche.

« En ce qui concerne le troisième point mentionné dans la dépêche du 22 de Votre Seigneurie, concernant une garantie de meilleures relations entre les gouvernements d'Autriche et de Sardaigne, le comte de Buol dit que Votre Seigneurie devra s'adresser à Turin. « Ce n'est « pas, dit-il, la conduite de l'Autriche qui a « fait naître la situation actuelle des affaires, « mais bien la politique d'ambition et d'empiétement de la Sardaigne. L'Autriche ne demande pas mieux que de renouer ces relations amicales qui ont uni pendant si longtemps les deux gouvernements, mais cela « ne peut avoir lieu qu'à une condition, savoir, « un changement complet dans la politique « extérieure du gouvernement sarde. L'Autriche « n'a pas à s'occuper de la politique intérieure « de la Sardaigne, et elle n'a aucun désir d'intervenir dans cet État. » Le comte de Buol donne en outre l'assurance que l'Autriche, malgré les provocations qu'elle a reçues, n'a pas l'intention d'attaquer la Sardaigne, tant que les troupes sardes resteront sur leur territoire; mais il insiste sur ce point que, tant que la Sardaigne restera armée, la paix ne pourra être assurée

« J'arrive maintenant au quatrième point mentionné dans les instructions de Votre Seigneurie, savoir, l'abrogation ou la modification des traités austro-italiens de 1847. Même sur ce point, sur lequel naturellement l'Autriche est plus chatouilleuse que sur tout autre, je trouve le comte de Buol, non-seulement prêt à agir avec modération et tolérance en ce qui concerne l'exécution de ces traités, mais encore prêt à examiner s'ils ne pourraient être remplacés, avec le consentement des parties contractantes, par quelque autre combinaison qui, tout en libérant l'Autriche de la nécessité d'une intervention dont elle comprend la responsabilité, écarterait la chance de voir les duchés devenir la proie de la révolution et de l'anarchie.

« En discutant cette question, dans le but de la résoudre pratiquement, il a été absolument nécessaire de prendre en considération l'idée dominante du comte de Buol : cette idée, c'est que le seul danger de révolution dans les duchés a sa source et son appui en Sardaigne. Tout plan ayant pour but de remplacer les traités en question devra donc tenir compte de cette opinion, si l'on veut qu'il ait quelque chance d'être accepté par l'Autriche.

« Deux projets se sont présentés, et ont fait le sujet d'une conversation rapide entre le comte de Buol et moi.

« Le premier de ces plans, pour lequel j'avoue une prédilection marquée s'il est praticable, c'est la reconnaissance par les grandes puissances, ou par l'Autriche et la France seules, de la neutralité du territoire de la Sardaigne; le second, c'est l'établissement d'une ligue des petits États de l'Italie pour se prêter un appui mutuel en cas de désordres. Le comte de Buol a paru prendre en considération, d'une manière favorable, toute proposition ayant pour but la modifica-

RENCONTRE DE LL. MM. L'EMPEREUR DES FRANÇAIS ET L'EMPEREUR D'AUTRICHE, SUR LA ROUTE DE VÉRONE.

tion des traités de 1847, basée sur l'un ou l'autre de ces projets.

« Le premier de ces projets me paraît avoir le grand avantage, s'il est sincèrement exécuté, non-seulement de convaincre le gouvernement autrichien que les duchés ne seront exposés à aucun danger futur, mais encore de couper le mal à sa racine. Quelle est en effet la cause apparente de la crise actuelle en Italie? La Sardaigne s'est alarmée de ce qu'elle considère comme l'attitude menaçante de l'Autriche. Elle se déclare en danger d'être envahie. Elle a donc armé plus que ne le comportent ses ressources financières, et elle a obtenu de l'empereur des Français une promesse conditionnelle d'assistance, laquelle, d'autre part, a alarmé l'Autriche, et amené cette puissance à prendre des mesures de précautions militaires de la nature la plus formidable et la plus dispendieuse. Mais, si la Sardaigne eût été un territoire neutre, aucun de ces malheurs n'eût pu avoir lieu. A l'abri de toute attaque de la part d'aucun de ses voisins, la Sardaigne n'aurait pas de motifs pour conserver sur pied une armée qui ruine ses finances. Elle pourrait poursuivre paisiblement et tranquillement le développement de son commerce et de son industrie sous l'empire des libres institutions qu'elle a choisies, et qui deviendraient (on peut l'espérer) un modèle et un exemple pour le reste de l'Italie. L'Autriche et les gouvernements de l'Italie centrale, d'autre part, délivrés de toute crainte quant à la politique agressive de la Sardaigne, pourraient consentir à renoncer à ces traités qui ont été la cause de tant d'irritation. On peut objecter que la Sardaigne ne consentirait jamais à un pareil arrangement; mais, à mon avis, son consentement, quoique désirable, n'est pas nécessaire; tout ce qu'il faut, c'est que les autres tombent d'accord de respecter son territoire.

« La seconde idée, celle d'une ligue d'États italiens pour leur défense mutuelle contre la révolution, me paraît plus difficile à réaliser, quoique pourtant digne d'examen, si les parties intéressées la préferent. Ayant de quitter le sujet des traités séparés, je dois mentionner que le comte de Buol considère l'article secret du traité austro-napolitain de 1815, qui oblige le roi de Naples à ne pas changer les institutions de son royaume sans la permission de l'Autriche, comme une lettre morte.

« Tout en insistant principalement sur les quatre points qui me sont si spécialement recommandés par les instructions de Votre Seigneurie, je me suis enquis des opinions du comte de Buol sur les autres points qui m'ont été signalés par le comte Walewski. Je les mentionnerai dans l'ordre suivant :

« 1° L'adoption par tous les États de l'Italie d'un système de gouvernement, admettant que les impôts soient votés par une Assemblée d'une nature quelconque. Sans faire de proposition de cette nature, j'ai indiqué au comte de Buol l'utilité qu'il y aurait à introduire des réformes dans ces États.

« Le comte de Buol a dit que le gouvernement autrichien avait été calomnié par ceux qui supposent que l'Autriche est opposée aux réformes, ou qu'elle a employé son influence à les empêcher. Au contraire, il a dit me pouvoir donner l'assurance qu'elle avait toujours encouragé par ses conseils les véritables améliorations. Mais il ne croit pas que les mesures radicales conviennent au peuple italien. L'Autriche respecte le droit qu'ont tous les souverains et toutes les nations de choisir leurs propres institutions. Il y a bien des choses qu'elle ne peut approuver dans la constitution sarde; mais elle n'a jamais tenté d'intervenir. D'après le même principe, elle s'est abstenue et s'abstiendra d'intervenir dans les affaires intérieures des États italiens, qui ne sont toutefois pas aussi mal gouvernés que le dit la Sardaigne.

« 2° La perception d'un secours pécuniaire dans tous les États catholiques, pour le Pape, dans un but religieux, et par suite la réduction des taxes levées dans les États pontificaux. Le comte de Buol ne s'est pas montré disposé à accepter cette proposition.

« Avant de clore cette dépêche, je vous demanderai la permission de mentionner brièvement quelques-unes des difficultés que j'ai rencontrées dans l'accomplissement de vos instructions. D'abord j'ai trouvé l'idée bien arrêtée que la France a résolu de faire la guerre à l'Autriche, et que faire des concessions c'est seulement retarder le jour fatal: j'espère avoir réussi à effacer en partie cette opinion; deuxièmement, l'amour-propre de l'Autriche est naturellement blessé d'être l'objet d'attaques, et d'être appelé à faire des concessions à l'instigation de l'animosité et de l'ambition de la Sardaigne; troisièmement, l'attitude prise par l'Allemagne vis-à-vis de la France fait que l'Autriche est naturellement désireuse d'en profiter; enfin, il y a l'absence de question réelle entre l'Autriche et la France, de nature à être considérée comme impliquant un *casus belli*.

« J'ai la satisfaction d'ajouter, en terminant, que quelque grande que soit l'irritation qui existe ici certainement contre l'Empereur des Français, le gouvernement autrichien rend pleine justice aux services qu'il a rendus à l'Europe; et je ne doute pas que le gouvernement autrichien n'accepte, avec le désir sincère de les voir aboutir, les ouvertures de réconciliation qui ne seront pas incompatibles avec son honneur. Mais, tant qu'on laissera la Sardaigne armée, je doute que l'Autriche entame des négociations, parce qu'elle considère l'armée sarde comme l'avant-garde de la France, et comme destinée à permettre à celle-ci d'armer à loisir; parce que, enfin, elle ne se croit pas assurée de la paix tant que cette avant-garde existe. Le désarmement de la Sardaigne est donc pour l'Autriche le gage de la sincérité de la France. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, si la Sardaigne désarme, l'Autriche fera de même. »

---

*Circulaire adressée par M. de Buol-Schauenstein aux agents diplomatiques de S. M. l'Empereur d'Autriche.*

Avril 1859.

« Je vous envoie dans ce pli une copie de la proclamation adressée aujourd'hui à ses peuples par l'Empereur notre maître.

« L'Empereur annonce à ses sujets sa résolution de faire franchir le Tessin par son armée. Le cabinet impérial avait accepté encore la dernière proposition de médiation de la Grande-Bretagne, mais nos adversaires n'ont pas suivi cet exemple, et la défense de notre cause est remise désormais à la force des armes. Dans un moment aussi grave, je tiens à bien expliquer à nos représentants à l'étranger les faits contre lesquels sont venues se briser toutes les tentatives faites pour conserver la paix de l'Europe.

« La cour de Turin, en répondant par un refus à notre demande de désarmement, a fait preuve de nouveau du même mauvais vouloir qui déjà, depuis trop longtemps, dénote la malheureuse intention d'attaquer les droits imprescriptibles de l'Autriche, d'inquiéter l'Europe et d'encourager les espérances de la révolution. Comme ce mauvais vouloir n'a pas cessé, malgré la longanimité de l'Autriche, il a fallu enfin que le gouvernement impérial en vint à la nécessité d'avoir recours aux armes.

« L'Autriche a enduré avec calme une longue série d'offenses émanant d'un faible adversaire, parce qu'elle a voulu aussi longtemps que possible conserver la paix au monde, parce que l'Empereur et ses peuples connaissent et aiment les avantages du travail et du développement de la civilisation. Mais nul esprit sensé, nul cœur honnête parmi nos contemporains ne peut mettre en doute le droit de l'Autriche de faire la guerre au Piémont. Jamais le Piémont n'a franchement observé le traité par lequel, il y a dix ans, il promettait, à Milan, de rester en paix et en amitié avec l'Autriche. Battu deux fois en suite de son arrogance, cet État a persévéré avec une regrettable opiniâtreté dans la voie qui lui a valu tant de durs enseignements. Le fils de Charles-Albert parait aspirer après le jour où l'héritage de sa maison, qu'il ne doit qu'à la modération et à la générosité de l'Autriche, deviendra pour la troisième fois le prix d'un terrible jeu. L'ambition d'une dynastie, dont la nature et l'histoire de l'Italie, pas plus que son passé et son présent, ne justifient les orgueilleuses prétentions à décider de l'avenir de ce pays, n'a pas reculé devant une alliance monstrueuse avec le parti du désordre.

« Sourde à tous les avertissements, la Sardaigne s'est unie avec tous les mécontents des autres États de l'Italie; les espérances de tous les ennemis des trônes légitimes dans la Péninsule ont cherché et trouvé leur aliment à Turin. On a fait à Turin un abus criminel du sentiment national des populations italiennes. Tout germe de trouble en Italie a été soigneusement entretenu, afin que, lorsque la semence pousserait, le Piémont eût un prétexte de plus pour se plaindre hypocritement de la situation des États de l'Italie, et pour prendre aux yeux des hommes à courte vue et des fous le rôle de sauveur. Cette entreprise insensée fut servie par une presse sans frein, s'efforçant chaque jour de provoquer au delà des frontières un soulèvement moral contre l'ordre régulier des choses dans les États voisins, conduite que nul pays de l'Europe ne pourrait tolérer sans de grands dangers. Pour réaliser ces ridicules rêves d'ave-

ENTRÉE DE LL. MM. L'EMPEREUR NAPOLÉON ET LE ROI DE SARDAIGNE A TURIN. (15 JUILLET 1859.)

LA VILLE DE TURIN.

nir, on vit le Piémont, afin de se procurer des appuis étrangers pour une attitude impossible à garder avec ses seules forces, se précipiter dans une guerre contre une grande puissance européenne, sacrifier ses soldats pour un but qui lui était étranger, et, lors de la Conférence de Paris, se permettre de censurer, avec un ton inconnu dans les annales du droit des gens, les gouvernements de l'Italie, gouvernements qui ne l'avaient point offensé.

« Mais, pour que personne ne pût croire qu'une étincelle de véritable intérêt pour l'Italie se mêlât à ces efforts désordonnés, l'irritation de la Sardaigne augmenta chaque fois qu'un des souverains de l'Italie suivait l'inspiration de la douceur et de la clémence, chaque fois que l'empereur François-Joseph donnait une preuve évidente de son affection pour ses sujets italiens, et de l'intérêt qu'il porte à leurs progrès et à leur bonheur. Lorsque l'Empereur et l'Impératrice allèrent visiter les provinces de l'Italie, recevant partout les hommages de leurs fidèles sujets, et répandant leurs bienfaits autour d'eux, il était permis à Turin de vanter le régicide sans gêne dans les feuilles publiques. Lorsque l'Empereur confia l'administration de la Lombardie et de Venise à son auguste frère, l'archiduc Ferdinand-Maximilien, prince distingué par les hautes qualités de son esprit, plein de mansuétude et de bonté, et connaissant parfaitement le génie véritable du peuple italien, rien ne fut négligé à Turin pour dénaturer les nobles intentions du prince, au point que chaque jour il fut en butte à des accusations haineuses, même au milieu d'une population bien pensante.

« La cour de Turin, une fois entraînée dans cette voie, où il ne lui restait plus que le choix de se mettre à la suite de la révolution ou de marcher à sa tête, dut perdre de plus en plus le pouvoir et la volonté de respecter les lois réglant les relations entre les États indépendants, et de reconnaître les limites que le droit des gens pose au commerce de toutes les nations civilisées. Sous les prétextes les plus frivoles, la Sardaigne se déclara dégagée de ses traités, ainsi que le prouvent ses procédés envers l'Autriche et les États italiens, dans la question de l'extradition des criminels et des déserteurs. Ses émissaires parcoururent les États voisins, pour exciter les soldats à trahir leurs généraux. Foulant aux pieds toutes les règles de la discipline militaire, elle ouvrit aux déserteurs les rangs de son armée. Tels furent les actes d'un gouvernement qui se vante d'être chargé de la mission de civiliser, mais dans les États duquel se trouvent des rédacteurs et des lecteurs de journaux, qui, non contents de l'apologie de l'assassinat, comptent leurs victimes avec une joie sans frein.

« Qui s'étonnera encore de ce que ce gouvernement considérait avant tout les droits de l'Autriche, droits établis par traités, comme le puissant obstacle qu'il devait chercher à renverser avec toutes les armes d'une politique déloyale ? Déjà, depuis longtemps, ce n'est plus un secret pour personne, que les véritables vues du Piémont ont pris naissance dès le moment où cet État a cru pouvoir suffisamment compter sur l'appui étranger, pour ne plus juger nécessaire de garder le masque sur ses projets de guerre et de bouleversement. L'Europe, qui voit le palladium de la paix dans le respect des traités existants, a appris avec une juste indignation la déclaration que le gouvernement de Sardaigne se croit menacé par l'Autriche, parce que l'Autriche ne renonce pas à l'exercice de ses droits et de ses devoirs établis par traités, parce qu'elle conserve le droit de garnison à Plaisance, qui lui a été garanti par les grandes puissances de l'Europe, et parce qu'elle s'est entendue avec d'autres souverains de la Péninsule pour faire respecter en commun des intérêts légitimes.

« Il restait une dernière prétention injuste à faire valoir, et on ne l'a pas négligée.

« Le cabinet de Turin déclara que l'état de l'Italie n'admettait que des moyens palliatifs, aussi longtemps que la domination de la couronne impériale d'Autriche s'étendrait sur le territoire italien. Par cette déclaration, on portait évidemment atteinte au droit de possession territoriale de l'Autriche, la dernière limite se trouvait franchie où une puissance comme l'Autriche peut encore, sans répondre par les armes, repousser les provocations d'une puissance secondaire.

« Telle est, dans toute sa pureté, la vérité sur la façon d'agir à laquelle, depuis dix ans, la maison royale de Savoie s'est laissée entraîner par des conseils sans conscience. Ajoutons encore maintenant que les accusations et les reproches par lesquels le cabinet de Sardaigne cherche à pallier ses attaques contre l'Autriche ne sont pas autre chose que des calomnies.

« L'Autriche est une puissance conservatrice, pour qui la religion, la morale et les droits fondés sur son histoire sont sacrés. Elle sait apprécier, protéger et peser avec la balance de la justice ce qu'il y a de noble et de légitime dans l'esprit national du peuple. Dans son vaste empire habitent des nations de diverses races et de divers langages; l'Empereur les voit toutes avec le même amour; leur réunion sous le sceptre illustre de la maison d'Autriche est utile à l'ensemble des familles des peuples européens : mais la prétention de régler l'organisation des États, d'après les limites de leur nationalité, est la plus dangereuse des utopies. Formuler cette prétention, c'est rompre avec l'histoire; vouloir la réaliser sur un point de l'Europe, c'est ébranler l'ordre des États dans ses fondements, menacer l'univers du chaos. L'Europe le sent, et elle tient d'autant plus à la division territoriale établie par le congrès de Vienne, au sortir d'une époque de guerre terrible, et en tenant compte le plus possible des conditions historiques des différents territoires. Pas de possession plus légitime pour une puissance que celle de l'Italie, laquelle fut rendue à la maison impériale de Habsbourg par ce même congrès qui releva le royaume de Sardaigne et lui fit le magnifique présent de Gênes.

« La Lombardie fut pendant des siècles un fief de l'empire allemand; Venise fut donc donnée à l'Autriche, parce que celle-ci renonça aux provinces belges. Donc, ce que le cabinet de Turin, prouvant ainsi le néant de ses autres accusations, appelle la véritable cause du mécontentement des habitants de la Lombardo-Vénétie, la domination de l'Autriche sur le Pô et sur l'Adriatique, est sous tous les rapports un droit réel et imprescriptible, un droit que les aigles autrichiennes veulent abriter contre toute attaque.

« Mais le gouvernement qui administre les provinces lombardo-vénitiennes est non-seulement un gouvernement légitime, c'est aussi un gouvernement équitable et bienveillant. Ces beaux pays ont fleuri plus rapidement qu'on ne devait s'y attendre, après les graves complications suscitées par les révolutions. Milan et tant d'autres villes célèbres déploient une vie digne de leur histoire; Venise se relève de son profond abaissement et reprend son ancien éclat; l'administration et la justice sont régulières, l'industrie et le commerce ne laissent rien à désirer, les sciences et les arts sont cultivés avec ardeur. Les charges publiques ne sont pas plus lourdes que celles que supportent les autres possessions de la couronne; elles seraient plus légères qu'elles ne le sont si les effets de la malheureuse politique de la Sardaigne n'occasionnaient pas un appel excessif aux ressources de l'État. La grande majorité du peuple de la Lombardie et de la Vénétie est contente; à côté d'elle, le nombre des mécontents, qui ont oublié les leçons de 1848, est peu considérable; il le serait moins encore si les machinations incessantes du Piémont ne contribuaient pas à l'augmenter.

« Le Piémont ne prend donc pas le parti de populations souffrantes et opprimées; il empêche et brise plutôt un état de progrès réguliers et de civilisation pour l'avenir. La prévoyance humaine ne peut dire combien de temps cette déplorable situation troublera la paix de l'Italie, mais une terrible responsabilité repose sur la tête de ceux qui ont exposé sciemment leur patrie et l'Europe à de nouvelles catastrophes.

« La révolution, si bien entretenue dans toute la Péninsule, a vite obéi au signal donné. Un soulèvement militaire à Florence a forcé S. A. I. le grand-duc de Toscane à quitter ses États. A Massa et à Carrare la rébellion règne sous la protection de la Sardaigne.

« La France, nous le répétons, qui partageait depuis longtemps

LOISIRS DES BLESSÉS FRANÇAIS A COME.

et moralement cette grave responsabilité, s'est empressée maintenant d'en prendre, par certains faits, une part plus grande encore.

« Le gouvernement impérial français a fait annoncer à Vienne, le 26 de ce mois, par son chargé d'affaires, qu'il considérerait le passage du Tessin par les troupes autrichiennes comme une déclaration de guerre contre la France. A l'époque où l'on attendait encore à Vienne la réponse du Piémont à la sommation de désarmement, la France a envoyé ses troupes au delà des limites de terre et de mer de la Sardaigne, en sachant fort bien que, par ce fait, elle jetait le poids décisif dans le plateau des dernières décisions de la cour de Turin.

« Et pourquoi, nous le demandons, les légitimes espérances des partisans de la paix en Europe devaient-elles être anéanties? Parce que le temps était venu où les plans conçus longtemps dans le silence sont devenus mûrs, où le second empire français veut mettre ses « idées » à exécution, où la condition politique légale de l'Europe est sacrifiée à ses illégitimes prétentions, où la « sagesse politique » avec laquelle la puissance qui trône à Paris a surpris le monde doit être mise à la place des traités qui forment la base du droit des gens en Europe.

« Les traditions du premier Napoléon sont de nouveau mises en vigueur.

« Voilà la signification de la lutte qui est à la veille d'éclater en Europe.

« Que le monde désillusionné se pénètre bien de cette convic-

RÉCEPTION, PAR LL. MM. L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE, DES GRANDS CORPS DE L'ÉTAT, AU CHATEAU DE SAINT-CLOUD.

tion qu'il s'agit aujourd'hui, comme il y a un demi-siècle, de la défense de l'indépendance des États et de la protection des intérêts les plus élevés des peuples contre l'ambition et la soif de domination.

« Toutefois, l'empereur François-Joseph, le chef de notre empire, bien qu'il gémisse sur les misères que doit engendrer la prochaine guerre, recommande avec un cœur tranquille sa juste cause à la divine Providence. Il a tiré le glaive, parce que des mains criminelles ont porté atteinte à la dignité et à l'honneur de sa couronne; il le portera avec le plein sentiment de son droit, fort de l'enthousiasme et du courage de son peuple, et soutenu par les vœux que font pour son triomphe tous ceux dont la conscience distingue entre la vérité et la duplicité, entre le droit et l'injustice.

« Vous voudrez porter à la connaissance du gouvernement auprès duquel vous avez l'honneur d'être accrédité le Manifeste impérial, ainsi que le présent office.

« Recevez, etc. »

---

*Copie d'une lettre de M. le marquis de Banneville à M. le comte de Buol-Schauenstein.*

« Vienne, 2 mai 1859.

« En se référant à la communication que, par ordre de son gouvernement, il a eu l'honneur de faire aujourd'hui à Son Excellence M. le ministre des affaires étrangères, et qui met fin à sa mission, le soussigné a le regret de devoir prier Son Excellence M. le comte de Buol-Schauenstein de vouloir bien lui délivrer les passe-ports nécessaires pour qu'il puisse quitter, avec les personnes composant l'ambassade impériale de France à Vienne, les Etats de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, et se rendre en France.

« Le soussigné a l'honneur, etc., etc. »

---

*Circulaire du comte Gortschakoff.*

« Monsieur le comte,

« En présence des complications qui ont surgi en Italie, plusieurs grandes puissances de l'Europe ont cru devoir constater par des déclarations leur attitude immédiate et éventuelle.

« D'après les renseignements qui nous sont parvenus, le gouvernement de S. M. Britannique a fait connaître aux États de la Confédération que, dans son opinion, aucun acte hostile du gouvernement français, aucun traité obligatoire, ne justifieraient de la part de l'Allemagne une attaque contre la France, ni l'adoption prématurée d'une ligne de conduite qui pourrait amener une guerre européenne. Qu'en conséquence, si, dans le moment actuel, la Confédération provoquait une pareille guerre sans un *casus fœderis*, et généralisait sans cause suffisante une lutte qui devrait autant que possible rester *localisée*, le gouvernement de S. M. Britannique maintiendrait une stricte neutralité, et ne pourrait donner aucune assistance à l'Allemagne, ni garantir, par l'interposition de ses forces navales, les côtes allemandes d'aucune attaque.

« De son côté, le cabinet des Tuileries a solennellement déclaré qu'il ne nourrit à l'égard de l'Allemagne aucun sentiment de nature à l'inquiéter ou à lui porter ombrage, et qu'il n'est animé que du plus sincère désir de vivre en bonne intelligence avec la Confédération germanique, dont il est résolu à respecter partout les droits et les intérêts.

« Enfin, le gouvernement prussien, en ordonnant la mise sur pied de guerre de son armée, a déclaré que cette mesure, purement défensive, avait pour objet de sauvegarder l'intégrité de l'Allemagne, de mettre ses intérêts à l'abri de toutes les éventualités et de veiller au maintien de l'équilibre européen.

« Pour indiquer le jugement que S. M. l'Empereur porte sur les graves questions du moment, je pourrais me borner à me référer à ces déclarations. Les principes qu'elles posent et les assurances qu'elles contiennent sont entièrement d'accord avec les vues de notre auguste maître.

« Toutefois, S. M. ayant été amenée dans ces derniers temps à s'écarter de la réserve qu'elle s'était imposée depuis la guerre d'Orient, je crois utile d'entrer dans quelques détails à cet égard vis-à-vis des légations impériales.

« Le désir de l'Empereur, de concentrer exclusivement son attention sur les réformes essentielles entreprises dans l'intérieur de son empire, a dû céder à la gravité des circonstances. Notre auguste maître n'a pas cru pouvoir rester spectateur impassible de complications qui menaçaient la paix générale.

« Pour résoudre ces complications, nous avons proposé un Congrès européen. L'idée en fut accueillie avec empressement par les grandes puissances.

« Le Congrès ne plaçait aucune d'elles en présence de l'inconnu. Le programme en avait été tracé d'avance sur les bases proposées par le gouvernement de Sa Majesté Britannique, et il reçut même plus tard une extension recherchée par le gouvernement autrichien.

« L'idée fondamentale qui avait présidé à cette combinaison n'apportait de préjudice à aucun intérêt essentiel.

« D'une part, l'état de possession territoriale respectif était maintenu en Italie, et, d'autre part, il pouvait sortir du Congrès un résultat qui n'avait rien d'exorbitant ni d'inusité dans les relations internationales.

« Pour ce qui nous concerne, nous étions disposés à apporter à ces délibérations l'esprit le plus conciliant et les sentiments les plus équitables. Confiants dans l'appui qu'auraient rencontré nos efforts, nous pouvions espérer que le fléau de la guerre serait épargné à l'humanité.

« Cet espoir a été déçu. Au dernier moment et, lorsque les difficultés de détail paraissaient aplanies, le cabinet de Vienne a brusquement rompu les négociations, en alléguant ce seul motif, que sa dignité ne permettait pas de siéger dans un Congrès auquel seraient admises les cours italiennes, et par conséquent la Sardaigne.

« Je n'ai pas besoin de relever ici que, dans un Congrès appelé à s'occuper des affaires de l'Italie, l'absence des cours italiennes eût été à la fois une faute de logique et un déni de justice; que leur participation découlait des principes arrêtés à Aix-la-Chapelle, et qu'avaient consacrés les Congrès de Laybach et de Vérone, convoqués par l'Autriche elle-même.

« Nous avons vivement et profondément regretté une détermination qui, d'un côté, prouvait qu'à Vienne l'intention qui nous avait dicté la proposition d'une réunion européenne n'avait pas été comprise, et, de l'autre, remettait aux hasards de la guerre des intérêts qui eussent trouvé une sauvegarde dans les bases mêmes du Congrès proposé.

« Les pièces de cette négociation subiront un jour le jugement de la conscience publique.

« Nous ne redoutons dans aucun détail celui qu'elle portera sur la conduite tenue par le cabinet impérial. Alors il sera constaté jusqu'à l'évidence que, n'ayant en vue que d'accélérer une réunion d'où nous espérions voir sortir une solution pacifique, aucune difficulté de notre part, aucune obstination dans une opinion préconçue, ne sont venues y mettre obstacle. Nous devons ajouter en toute sincérité que, dans le cours de ces pourparlers, le gouvernement français a loyalement secondé les efforts des puissances désireuses comme nous d'assurer le maintien de la paix.

« Quoi qu'il en soit, en présence de l'insuccès de cette suprême tentative pour prévenir la guerre qui vient d'éclater, il nous restait une autre tâche à remplir, celle de chercher à en restreindre les calamités dans la mesure du possible.

« Sous ce rapport, j'ai déjà exprimé notre entière adhésion aux

OVATION FAITE PAR LES TOULONNAIS AU DRAPEAU DU 49e RÈGIMENT DE LIGNE, A SON RETOUR D'ITALIE.

déclarations des puissances qui tendent à ce but si essentiel aux intérêts généraux de l'Europe.

« En nous associant notamment à celle du gouvernement de Sa Majesté Britannique, nous ne saurions dissimuler les regrets que nous éprouvons de l'agitation qui se manifeste dans toutes les parties de l'Allemagne.

« Nous craignons qu'elle n'ait sa source dans un malentendu analogue à celui qui a fait méconnaître à Vienne l'idée du Congrès proposé par la Russie.

« Mais les malentendus qui enveloppent les destinées des peuples prennent un caractère de gravité qui impose le devoir de chercher à les éclaircir.

« Notre auguste maître ne veut pas qu'il en existe sur les vues qui l'animent dans les conjonctures actuelles.

« Quelques États de la Confédération germanique semblent se préoccuper d'une crainte d'avenir. Pour éviter un danger que nous croyons sans fondement, ils s'exposent à en faire naître de très-réels, et cela, non-seulement en ne résistant pas à des passions dont le développement pourrait mettre en péril la sécurité et la force intérieure des gouvernements, mais encore en fournissant des griefs sérieux à un État voisin et puissant, au moment même où ils en reçoivent des déclarations rassurantes.

« Le gouvernement français a solennellement proclamé qu'il n'a aucune intention hostile à l'égard de l'Allemagne.

« Cette déclaration faite à la face de l'Europe a été accueillie avec un assentiment empressé par la majorité des grandes puissances. Or, un pareil assentiment implique des obligations.

« C'est ainsi que nous avons compris le nôtre.

« Lorsqu'un concours malheureux de circonstances aboutit à une rupture hostile, le seul moyen d'accélérer le retour de la paix et de diminuer les maux de la guerre, est de la renfermer sur le terrain où s'entre-choquent les intérêts qui l'ont fait naître.

« Dans les conjonctures actuelles, le cabinet de Berlin a pris pour devise de son attitude la défense de l'intégrité de l'Allemagne et le maintien de l'équilibre européen.

« Nous sommes au même degré intéressés à la conservation de cet équilibre, et sous ce rapport notre vigilance ne le cédera à celle de personne. Quant à l'intégrité de l'Allemagne, le caractère élevé et chevaleresque du prince qui s'en est proclamé le gardien, et dont la puissance est à la hauteur de cette tâche, devrait, ce nous semble, dispenser de toute autre garantie. Nous croyons presque inutile de rappeler, l'histoire en main, que cet intérêt n'a pas été non plus indifférent à la Russie, et qu'elle n'a pas reculé devant des sacrifices quand il s'est agi de le sauvegarder d'un péril réel.

« Mais le renouvellement de ces sacrifices ne serait pas justifié aux yeux de S. M. l'Empereur, s'il était provoqué par une situation amenée volontairement et violemment, malgré les exhortations amicales qu'il prodigue et les preuves dont il les appuie.

« Notre désir, comme celui de la majorité des grandes puissances, est aujourd'hui de localiser la guerre, parce qu'elle a surgi de circonstances locales, et que c'est le seul moyen d'accélérer le retour de la paix. La marche que suivent quelques États de la Confédération germanique tend au contraire à généraliser la lutte, en lui donnant un caractère et des proportions qui échappent à toute prévision humaine, et qui, dans tous les cas, accumuleraient des ruines et feraient verser des torrents de sang.

« Nous pouvons d'autant moins comprendre cette tendance que, indépendamment des garanties qu'offrent à l'Allemagne les déclarations positives du gouvernement français, acceptées par les grandes puissances, et la force même des choses, les États allemands s'écarteraient par là de la base fondamentale qui les relie entre eux.

« La Confédération germanique est une combinaison purement et exclusivement défensive. C'est à ce titre qu'elle est entrée dans le droit public européen sur la base de traités auxquels la Russie a apposé sa signature.

« Or, aucun acte hostile n'a été commis par la France vis-à-vis de la Confédération, et aucun traité obligatoire n'existe pour celle-ci, qui motiverait une attaque contre cette puissance.

« Si, par conséquent, la Confédération se portait à des actes hostiles envers la France, sur des données conjecturales et contre lesquelles elle a obtenu plus d'une garantie, elle aurait faussé le but de son institution, et méconnu l'esprit des traités qui ont consacré son existence.

« Nous conservons pleinement l'espoir que la sagesse des gouvernements fédéraux écartera des déterminations qui tourneraient à leur propre préjudice et ne contribueraient pas à fortifier leur assiette intérieure.

« Si, ce qu'à Dieu ne plaise ! il devait en être autrement, nous aurions en tout cas rempli un devoir de franche et sincère amitié. Quelle que soit l'issue des complications actuelles, l'Empereur, notre auguste maître, parfaitement libre dans son action, ne s'inspirera que des intérêts de son pays et de la dignité de sa couronne dans les déterminations que S. M. sera appelée à prendre.

« Recevez, etc.

« Saint-Pétersbourg, le 27 mai 1859.

« *Prince* GORTSCHAKOFF. »

---

*Circulaire du comte de Cavour aux agents diplomatiques de Sardaigne près des cours étrangères.*

« Turin, 14 juin 1859.

« Monsieur le...

« La connaissance que vous avez des principes qui ont toujours dirigé la politique de Sa Majesté, ainsi que les communications fréquentes que j'ai eu soin de faire à la légation dans ces derniers temps, ont dû vous mettre à même d'apprécier et de faire apprécier les événements politiques et militaires qui viennent de s'accomplir en Lombardie. Il est cependant utile de se rendre compte aujourd'hui de l'origine et des causes de ces faits, et de préciser ainsi plus nettement encore les intentions et les actes du gouvernement du Roi.

« Dès que la question italienne, niée par les uns, amoindrie par les autres, prit la première place parmi les préoccupations de l'Europe, le cabinet de Sa Majesté, avec la franchise qui lui est habituelle, a fait connaître l'extrême difficulté de la situation. A cet effet, dans le Mémorandum du 1er mars dernier, adressé au gouvernement britannique, et qui a été ensuite publié par la presse, je me suis attaché à exposer les résultats de la domination autrichienne en Italie, résultats qui n'ont pas d'analogie dans l'histoire moderne.

« J'ai démontré que l'antipathie et la haine universelle contre le gouvernement autrichien provenaient d'abord du système de gouvernement qui était infligé aux Lombards-Vénitiens, ensuite et surtout du sentiment de nationalité froissé par la domination étrangère. Le progrès des lumières, la difficulté de l'instruction, que l'Autriche ne pouvait pas empêcher entièrement, avaient rendu plus sensibles ces populations à leur triste sort, celui d'être gouvernées, dominées par un peuple avec lequel elles n'ont aucune communauté, ni de race, ni de mœurs, ni de langue.

« Les Autrichiens, après un demi-siècle de domination, n'étaient pas encore établis dans ces provinces ; ils y étaient campés. Cet état de choses ne se présentait pas comme un fait transitoire dont on pût prévoir le terme plus ou moins rapproché, mais il s'aggravait chaque jour et ne faisait qu'empirer. Nous disions qu'une telle condition n'était pas contraire aux traités, mais qu'elle était contraire aux grands principes d'équité et de justice sur lesquels repose l'ordre social. Si on ne parvient pas à amener l'Autriche à modifier les traités existants, ajoutions-nous, on n'aboutira pas à une solution définitive et viable, et il faudra se contenter de palliatifs plus ou moins efficaces. Néanmoins, dans l'espoir de rendre plus tolérable le sort des Lombards-Vénitiens, et de défendre momentanément une situation aussi grave, nous nous sommes empressés, sur la demande qui nous était faite, d'indiquer les expédients qui nous paraissaient les plus propres à obtenir le résultat qu'on désirait.

« Malheureusement, l'Autriche se montra plus que jamais contraire à toute conciliation ; elle était décidée à maintenir par la force cette prépondérance illégale qu'elle avait conquise sur les Etats reconnus indépendants par les traités. Elle redoublait les menaces, et accélérait les formidables préparatifs militaires dirigés contre le Piémont, qui était la seule barrière opposée à sa domination exclusive en Italie.

RÉCEPTION DES RÉGIMENTS DE L'ARMÉE D'ITALIE PAR LES MARCHANDES DE POISSONS ET DE FRUITS DE TOULON.

« Les petits Etats qui avaient lié leur sort à celui de l'Autriche, et qui avaient au même titre encouru l'animadversion de leurs sujets, ne pouvaient plus se montrer soucieux de leurs devoirs envers leurs peuples. Des complications sérieuses et inévitables paraissaient imminentes.

« Le repos de l'Europe se trouvait ainsi en danger. C'est alors que la proposition d'un congrès fut faite par la Russie, agréée par les grandes puissances et acceptée par le Piémont. La base du congrès était le maintien du *statu quo* territorial, c'est-à-dire des traités qui assuraient à l'Autriche ses possessions en Italie.

« On sait ce qui est arrivé : l'Autriche, qui voyait mis en discussion, non ses droits légaux, qui lui étaient expressément réservés, mais les usurpations qu'elle avait accomplies au mépris des stipulations européennes ; l'Autriche jeta le masque tout à coup ; malgré les engagements formels pris avec l'Angleterre de ne pas attaquer le Piémont, elle lança son armée contre les Etats de Sa Majesté, et ses généraux disaient tout haut que l'Empereur serait venu traiter à Turin.

« Les faits n'ont pas, à la vérité, répondu à la jactance des états-majors, et les armées autrichiennes ont dû borner leurs exploits à des spoliations et à des actes de cruauté inqualifiables contre les populations inoffensives. L'ennemi a été repoussé du territoire piémontais, et les victoires de Palestro et de Magenta nous ont ouvert la Lombardie. C'est alors que les événements ont confirmé nos appréciations sur l'état moral des provinces lombardo-vénitiennes et des petits Etats qui avaient fait cause commune avec l'Autriche. Les sentiments des populations ont éclaté : les autorités municipales, les mêmes autorités municipales qui avaient été instituées par l'Autriche, ont proclamé la déchéance de l'ancien gouvernement ; elles ont renouvelé l'union de 1848 et confirmé unanimement leur annexion au Piémont. La municipalité de Milan l'a proclamée sous la portée même du canon autrichien.

« Le Roi, en acceptant cet acte spontané de la volonté nationale, ne porte atteinte en aucune manière aux traités existants ; car l'Autriche, en refusant l'acceptation d'un congrès qui avait pour but le maintien de ses traités, et en envahissant les Etats de Sa Majesté, a déchiré, en ce qui la concerne, les transactions de 1814 et 1815.

« Les provinces italiennes que la fortune de la guerre avait soumises forcément à sa domination sont rentrées dans leurs droits naturels ; rendues libres deux fois depuis onze années, leur volonté s'est manifestée sans obstacle et sans pression. En 1848 comme en 1859, ces pays se sont spontanément réunis au Piémont, comme des frères qui retrouvent des frères après une longue et douloureuse séparation.

« Le but de la guerre actuelle, Sa Majesté l'avoue hautement, est l'indépendance italienne et l'exclusion de l'Autriche de la Péninsule. Cette cause est trop noble pour en dissimuler la portée ; elle est trop sacrée pour ne pas obtenir d'avance les sympathies de l'Europe civilisée. Nous devons même reconnaître que ces sympathies ne nous ont jamais fait défaut ; car la politique du gouvernement du Roi a toujours été la même et elle a rencontré l'approbation, non-seulement de l'opinion publique, mais des cabinets.

« L'Europe, par la voix de ses hommes d'Etat les plus éminents, a témoigné l'intérêt qu'elle portait au sort de la malheureuse Italie. Seulement, dans ces derniers temps, quelques ombrages et quelques défiances plus ou moins déguisés ont paru surgir. La généreuse intervention de l'empereur Napoléon en faveur d'un allié injustement attaqué et d'une nation opprimée, a été jusqu'à un certain point méconnue.

« On a voulu prêter des vues ambitieuses et des projets d'agrandissement là où il n'y avait qu'un noble dévouement à la cause de la justice et du bon droit, et le devoir impérieux de sauvegarder la dignité et les intérêts de la France. Les déclarations explicites de l'empereur Napoléon III au moment de tirer l'épée ont déjà calmé considérablement ces appréhensions. La proclamation de Milan, si claire, si nette et si digne, a dû dissiper tous les doutes qui auraient pu subsister encore chez des esprits prévenus.

« Nous avons la confiance la plus absolue que l'équilibre européen ne sera pas troublé par l'extension territoriale d'une grande puissance, et qu'il y aura en Italie un royaume fortement constitué, tel qu'il est naturellement indiqué par la configuration géographique, l'unité de race, de langue et de mœurs ; tel que la diplomatie avait déjà voulu le former en d'autres temps dans l'intérêt commun de l'Italie et de l'Europe. Avec la domination de l'Autriche et des Etats qui ont lié leurs destinées à celles de l'Autriche disparaîtra une cause permanente de troubles, l'ordre sera garanti, le foyer des révolutions éteint ; l'Europe pourra se livrer en toute sécurité aux grandes entreprises de paix qui sont l'honneur du siècle.

« Voilà, monsieur le ministre, le point de vue sous lequel vous devez présenter les événements qui se déroulent en Italie. La lutte que l'Autriche a provoquée doit avoir pour résultat son exclusion d'un pays que la force seule avait assujetti à un joug devenu odieux et intolérable. Notre cause, j'aime à le répéter en terminant cette dépêche, est noble et juste ; nous pouvons, nous devons l'avouer hautement, et nous avons pleine confiance dans le triomphe du bon droit.

« Agréez, etc., etc.

« CAVOUR. »

---

*Réponse du ministre des affaires étrangères de Saxe à la circulaire du prince Gortschakoff, à M. Kœnneritz, ministre résident du roi à Saint-Pétersbourg.*

« Dresde, le 15 juin.

« Le prince Volkonsky m'a donné lecture d'une dépêche que lui a adressée M. le prince Gortschakoff, à l'effet de constater l'attitude du gouvernement impérial en présence des complications survenues en Italie et de la guerre qui en est résultée, ainsi que la manière dont le cabinet de Saint-Pétersbourg croit devoir juger la position des gouvernements d'Allemagne au milieu de ces mêmes événements.

« Le gouvernement du Roi, mettant une confiance entière dans les sentiments nobles et élevés de S. M. l'empereur de toutes les Russies, n'a aucun doute sur le caractère bienveillant et équitable des dispositions dont le gouvernement de S. M. I. est animé envers l'Allemagne et les différents gouvernements de la Confédération germanique ; ce n'est donc qu'avec reconnaissance que nous avons pu accueillir cette importante communication, et je vous prie, Monsieur, de vous en faire l'interprète auprès de M. le prince Gortschakoff.

« Nous croyons donner au gouvernement impérial la meilleure preuve de la sincérité de ces mêmes sentiments en répondant avec une égale franchise aux différentes observations qui viennent de nous être faites.

« La dépêche de M. le prince Gortschakoff se divise en deux parties distinctes. La première, qui est rétrospective, passe en revue les négociations qui ont précédé le commencement des hostilités, et rappelle le congrès proposé par la Russie pour les empêcher ; la seconde, qui s'occupe du présent et de l'avenir, s'applique de préférence à faire ressortir les vues du gouvernement impérial sur la tâche réservée aujourd'hui à la Confédération germanique.

« Quant à la première, M. le prince Gortschakoff saura apprécier les considérations qui nous engagent à mettre une certaine réserve à en aborder le sujet. Il n'en trouvera pas moins excusable qu'un gouvernement allemand se permette de ne pas partager le jugement sévère infligé à la conduite du gouvernement autrichien, lequel, suivant les développements de la dépêche de M. le prince Gortschakoff, serait seul responsable des calamités de la guerre. Le gouvernement du Roi a rendu dans le temps pleine justice aux efforts tentés par le cabinet de Saint-Pétersbourg pour la prévenir par un congrès européen ; mais, à moins de manquer à tout devoir d'impartialité envers un gouvernement confédéré, il nous serait impossible de nous arrêter à l'épisode du congrès représentant une phase et non l'ensemble des faits qui ont précédé et amené la guerre, au lieu de nous reporter à

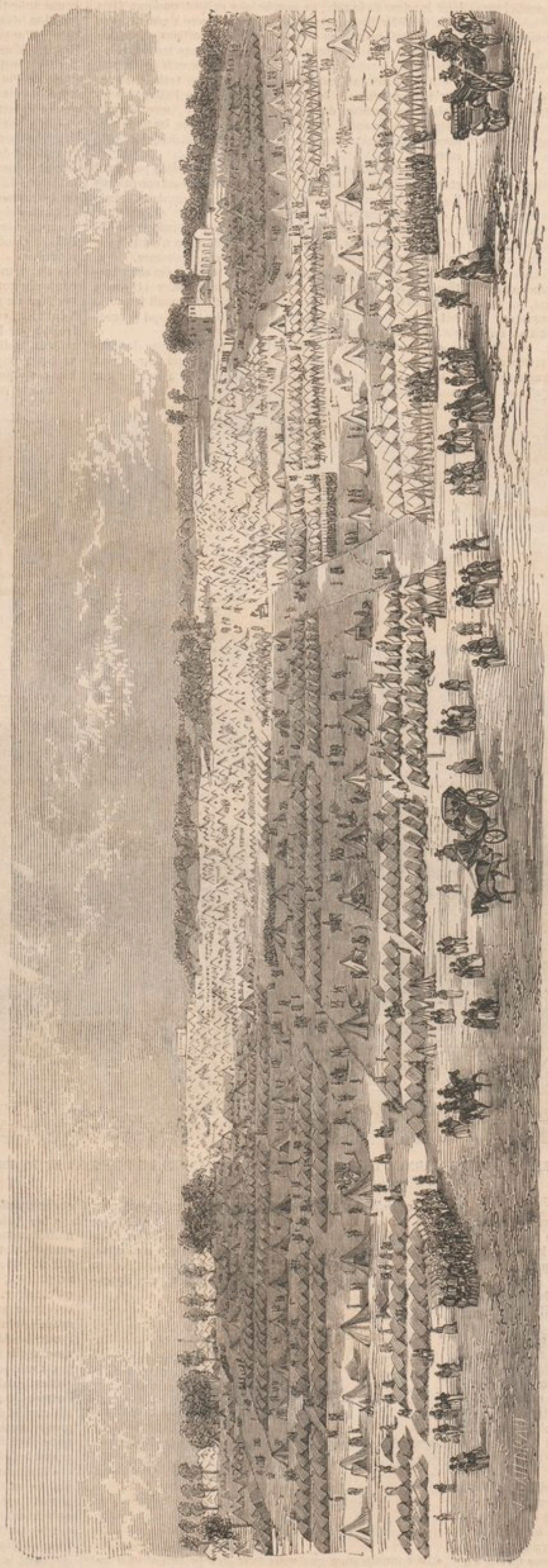

DÉVELOPPEMENT DU CAMP DE SAINT-MAUR, A VINCENNES.

l'origine des complications qui ont fini par la faire éclater ; et alors nous ne saurions oublier que le gouvernement autrichien n'ayant rien fait qui pût donner ombrage ni à ses voisins, ni à une puissance quelconque en Europe, fut inquiété d'abord et menacé ensuite dans le paisible exercice de ses droits de souveraineté. Il nous est difficile encore de ne pas nous convaincre que si de pareilles entreprises, au lieu de rencontrer des sympathies, avaient encouru le blâme non équivoque de l'Europe, le fléau de la guerre eût été très-probablement épargné à l'humanité, avant même que la question de congrès ne fût posée.

« Nous serons plus explicites sur les questions qui se rattachent à la position et à l'attitude des gouvernements allemands. Ici nous avons une mission à remplir, et nous devons de sincères remercîments à M. le prince Gortschakoff de nous avoir fourni l'occasion d'entrer dans quelques explications propres à éclairer les gouvernements étrangers sur ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne.

« La dépêche de M. le ministre des affaires étrangères de Russie témoigne des regrets au sujet de l'excitation se manifestant dans quelques parties de l'Allemagne ; elle exprime la crainte que cette agitation n'ait sa source dans un malentendu, et ce malentendu elle le trouve dans la tendance de quelques États de la Confédération germanique à se préoccuper d'un danger imaginaire et à en faire naître de très-réels, non-seulement en ne résistant pas à des passions dont le développement pourrait mettre en péril la sécurité et la force intérieures des gouvernements, mais encore en fournissant des griefs sérieux à un État voisin et puissant au moment même où ils en reçoivent des déclarations rassurantes.

« Il y a évidemment un malentendu, mais ce n'est pas du côté des gouvernements allemands qu'il faudra le chercher.

« M. le prince Gortschakoff veut bien nous rappeler plus loin que la Confédération est une combinaison purement et exclusivement défensive, et que si aujourd'hui elle se portait à des actes hostiles envers la France, elle aurait faussé le but de son institution et méconnu l'esprit des traités qui ont consacré son existence.

« A ce sujet nous devons commencer par faire une légère réserve. Sans vouloir examiner jusqu'à quel point le mot de combinaison peut s'appliquer à une union d'États indépendants reconnue indissoluble et comptant parmi ses membres deux grandes puissances européennes, nous nous permettrons de relever que la Confédération germanique, par son organisation, a en effet un caractère principalement et essentiellement défensif, mais qu'on ne saurait prétendre qu'elle est une combinaison exclusivement défensive. Les traités sur la base desquels elle est entrée dans le droit public européen, — je me sers des propres paroles de M. le prince Gortschakoff, — et auxquels la Russie a apposé sa signature, lui reconnaissent le droit de paix et de guerre. Les États allemands se sont toujours montrés très-jaloux de se conformer aux lois fondamentales qui régissent la Confédération et de ne pas s'en écarter ; mais par cela même ils peuvent prétendre à les conserver intactes.

« Nous prions cependant M. le prince Gortschakoff de ne pas perdre de vue que dans notre pensée il ne s'agit en aucune façon de méconnaître ce caractère défensif par excellence, ni de sortir du cercle des dispositions défensives qui se trouvent dans les lois fondamentales.

« L'art. 47 de l'acte final de Vienne, et dont il a été question trop souvent dans ces derniers temps pour qu'il soit nécessaire d'en citer le texte, a prévu l'éventualité qui se présente aujourd'hui comme fait accompli; et pour que les gouvernements allemands songent à remplir les devoirs qu'il leur impose, ils n'ont besoin ni de céder à des passions qui compromettent leur sécurité, ni de se préoccuper d'un danger à venir. Nous pourrions rappeler d'ailleurs que jusqu'ici la Confédération n'a pas encore arrêté les décisions qui sont l'objet de la sollicitude de M. le prince Gortschakoff et lui inspirent des craintes pour la solidité de notre « assiette intérieure; » mais loin de soulever une question d'opportunité, nous préférons lui donner une preuve de plus de notre confiance dans les dispositions amicales du gouvernement impérial en acceptant ainsi une discussion anticipée.

« Ce n'est pas pour la première foisque la Diète de Francfort est appelée à discuter la mesure des obligations fédérales de l'Allemagne envers les deux grandes puissances faisant partie de la Confédération. Il n'est pas inutile de rappeler des précédents d'assez fraîche date ; ils prouveront de quelle manière on a entendu jusqu'ici son caractère *défensif*, sans donner lieu à aucune objection de la part des grandes puissances qui ont signé les traités sur la base desquels l'Allemagne est entrée dans le droit public européen.

TURCOS ROULANT UN TURBAN.

« Il y a quelques années, la Russie, à la suite d'un différend avec l'empire ottoman, fit occuper par ses troupes les principautés danubiennes. L'intervention des grandes puissances, ayant pour but d'amener une entente, resta infructueuse par suite du refus de la Porte-Ottomane d'accepter purement et simplement l'arbitrage de la conférence de Vienne, et ce fut alors la Turquie qui déclara la guerre à la Russie. Elle eut pour alliées l'Angleterre et la France. A cette époque, la Confédération germanique, sur la proposition de l'Autriche et de la Prusse, prit une résolution portant que tout acte d'agression contre les possessions non allemandes de l'Autriche et la Prusse serait considéré comme équivalant à une attaque contre le territoire fédéral, et quelques mois plus tard les troupes autrichiennes occupant les principautés danubiennes, la Confédération amplifia ladite résolution dans ce sens qu'une attaque contre cette force armée, se trouvant donc et dehors, non-seulement du territoire fédéral, mais même du territoire autrichien, serait encore considérée comme une agression dirigée contre la Confédération.

« Je ne sache pas que ces décisions aient provoqué des protestations ou seulement des remontrances ni à Paris, ni à Londres, ni même à Saint-Pétersbourg, et cependant le gouvernement impérial de Russie aurait certainement trouvé matière à s'y opposer, si l'attitude de la Confédération avait été contraire aux traités.

« Mais si la Confédération est restée alors dans les limites de ses droits et de ses devoirs, pourquoi donc s'exposerait-elle aujourd'hui à fausser le but de son institution et à méconnaître l'esprit des traités en prenant des résolutions analogues?

« Ou bien n'existerait-il pas d'analogie entre les circonstances actuelles et celles d'alors?

« Il y a en effet une différence à noter. En 1854, la Confédération avait en vue l'éventualité d'une agression venant de l'Est, comme elle tourne aujourd'hui ses regards du côté de l'Ouest. Mais à cette époque l'intervention de la Diète n'avait été précédée d'aucun acte ni d'aucune démonstration tendant à menacer le territoire autrichien ou prussien; aujourd'hui, au contraire, cette intervention n'a pas encore eu lieu, mais, en revanche, le territoire autrichien est envahi.

« Voudrait-on enfin nous objecter à Saint-Pétersbourg qu'à cette époque l'Allemagne avait plus à redouter de la Russie qu'elle n'a à craindre aujourd'hui de la France? La dépêche de M. le prince Gortschakoff nous rappelle que le gouvernement français a solennellement proclamé qu'il n'a aucune intention hostile à l'égard de l'Allemagne. Elle nous apprend en même temps que cette déclaration a été accueillie avec un assentiment empressé par la majorité des grandes puissances. Nous nous souvenons également d'un Manifeste proclamant l'intention de délivrer l'Italie des Alpes jusqu'à l'Adriatique. Cette déclaration aurait-elle aussi obtenu l'assentiment empressé des grandes puissances?

« La dépêche de M. le prince Gortschakoff constate une fois de plus l'intention du gouvernement impérial de veiller au maintien de l'équilibre européen. Nous sommes profondément pénétrés de ce que cette manifestation a de rassurant pour l'avenir de l'Europe. Nous savons apprécier au même degré l'importance de l'intérêt que le gouvernement impérial déclare attacher à l'intégrité de l'Allemagne. Nous aimons de plus à nous persuader que si la Russie en faveur de l'Allemagne a porté des sacrifices, elle ne les regrette pas, car, ainsi que nous le dit la dépêche de M. le prince Gortschakoff, la Russie ne s'inspire que de ses intérêts, et il s'est présenté telles circonstances où la Russie, à son tour, a eu à se louer de l'Allemagne, guidée également par les inspirations de ses propres intérêts. L'Allemagne aujourd'hui ne demande pas des sacrifices, elle ne réclame que son indépendance dans l'accomplissement de ses devoirs fédéraux.

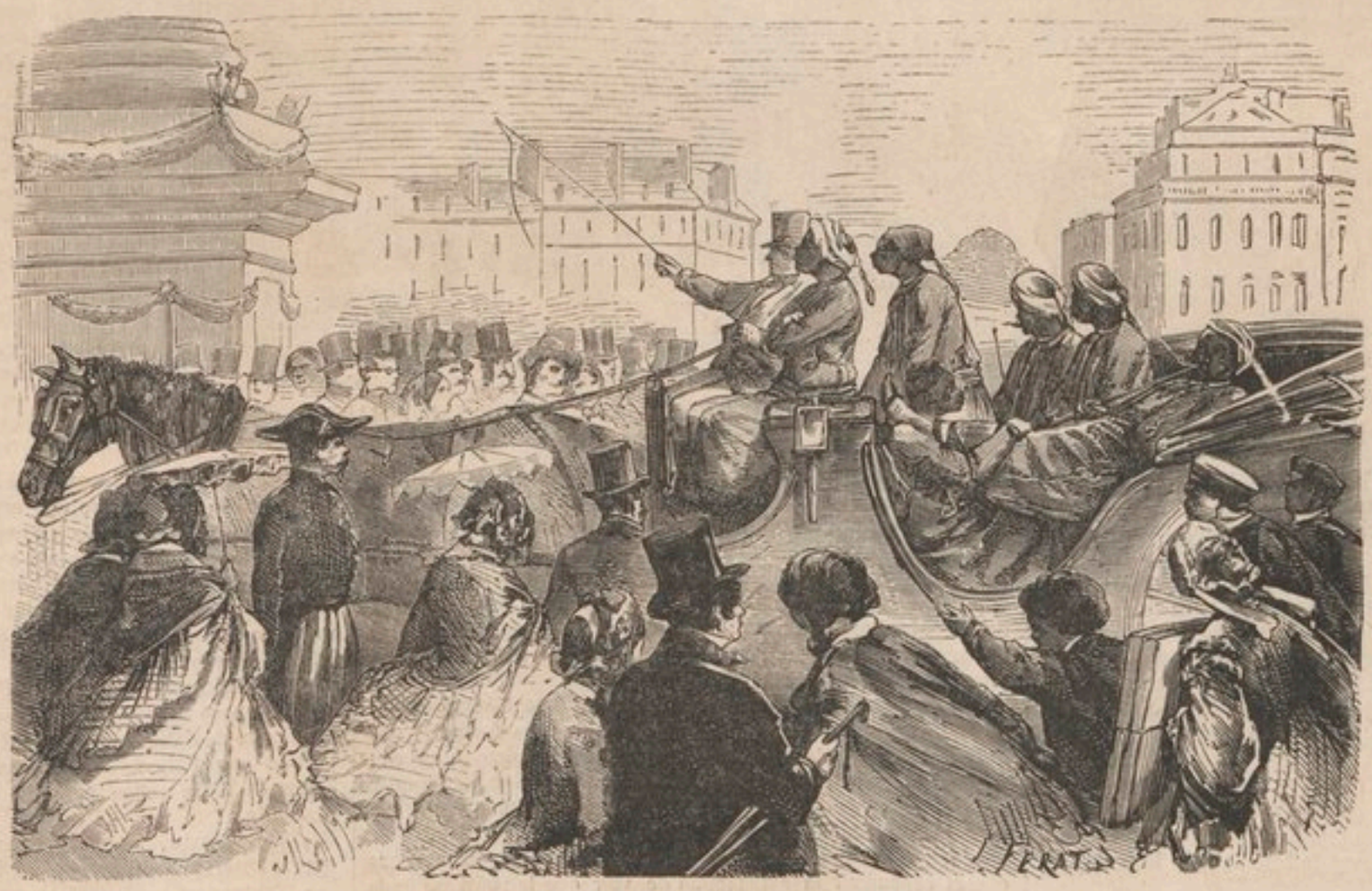

PROMENADE DE TURCOS DANS PARIS.

« En parlant ainsi, nous n'avons pas de prétention de prendre la parole au nom de l'Allemagne. Mais lorsqu'il s'agit des affaires fédérales et du maintien des droits aussi bien que des obligations de la Confédération, nous croyons chacun des gouvernements allemands appelé à élever sa voix, et nous ne craignons pas, pour notre part, d'être démentis par nos confédérés.

« Veuillez donner lecture de la présente dépêche à M. le prince de Gortschakoff.

« *Signé* : BEUST »

*Dépêche-circulaire de M. Schleinitz, ministre des affaires étrangères de Prusse, aux missions royales près des cours allemandes.*

« Berlin, le 24 juin 1859.

I

« Votre Excellence aura déjà conclu des observations contenues dans ma communication du 14 de mois, relative à la mobilisation d'une partie de l'armée prussienne, que le gouvernement du Roi n'est pas disposé à s'écarter de la ligne politique qui vous est connue, et que les grandes mesures militaires du moment ne doivent avoir pour but immédiat que d'appuyer l'action diplomatique ultérieure dans le sens de cette politique.

« Nous pouvons déjà constater dès maintenant qu'il n'existe, à cet égard, aucune erreur d'interprétation chez les grandes puissances.

« Une telle erreur serait d'ailleurs, en effet, à peine possible. La Prusse n'a jamais renoncé à sa position de puissance médiatrice. Depuis l'explosion de la guerre ses principaux efforts ont eu surtout pour but de sauvegarder cette position par le maintien de sa neutralité et son abstention de tout engagement, conduite qui a eu pour avantage de la laisser libre pour toute action médiatrice.

« Ce n'était pas chose facile, en présence de l'agitation qui régnait dans plusieurs États allemands, d'obtenir un résultat si important à la fois pour nos intérêts et pour les intérêts de l'Allemagne.

« Nous avons à peine besoin de rappeler que notre politique s'écartait, sous ce rapport, de celle d'un grand nombre de gouvernements allemands, et qu'elle était désapprouvée nommément par l'Autriche.

« Quelle que fut, néanmoins, la douleur que nous éprouvions en voyant les opinions se diviser sous ce rapport, nous ne pouvions faire autre chose que d'adhérer consciencieusement à la ligne de conduite que nous avions cru sage d'adopter. Ce n'est pas seulement l'intérêt de la Prusse qui l'exigeait impérieusement, mais aussi la sollicitude que nous portions au bonheur de la patrie commune allemande, ainsi que la ferme volonté de travailler, lorsqu'il en serait temps, et dans la mesure de nos forces, dans l'intérêt de l'Autriche. Ce temps n'était pas encore venu, et il fallait d'abord laisser à la grande puissance de l'Autriche, dans la guerre qu'elle venait d'entreprendre, l'occasion de défendre ses légitimes possessions sur un champ de bataille situé hors du territoire de la Confédération.

« Nos efforts eurent donc pour but principal d'empêcher, avant tout, que la Confédération ne s'engageât prématurément dans la guerre, et notre attitude en cela était d'autant plus légitime que nous étions convaincus, après avoir examiné le plus consciencieusement possible les traités de la Confédération, qu'il n'existait pas le moindre motif jusque-là pour justifier une guerre fédérale.

« Lorsque cependant nous eûmes pris toutes les mesures pour assurer la sécurité de l'Allemagne, dont le territoire se trouvait dans le voisinage des armées belligérantes, et alors que les membres de la Confédération ne cessaient de prendre, avec notre concours, des mesures de défense, il surgit pour nous un nouveau devoir : celui de veiller à ce que ces mesures, en présence des divergences des opinions des autres membres de la Confédération, qui ne manquèrent pas de se produire, ne se convertissent tout à coup en moyens d'attaque et ne compromissent fort sérieusement notre position et celle de la Confédération.

« Il n'est pas besoin ici de rappeler les grandes difficultés que nous eûmes à vaincre, à propos des affaires de l'Allemagne, dans nos rapports avec les cabinets des grandes puissances.

« Pour conjurer les dangers qui résultaient pour la patrie allemande commune des circonstances que nous venons de signaler et surtout pour répondre par la plus entière franchise à la méfiance que l'on manifestait à l'égard de la Prusse et de ses intentions, S. A. R. le prince-régent prit la décision d'envoyer le général de Willisen en mission à Vienne.

« Il suffira d'entrer dans les détails de cette mission et de son résultat pour renseigner les gouvernements allemands sur notre politique.

« Il s'agissait d'abord pour nous de bien connaître le but de la guerre entreprise par l'Autriche, afin de pouvoir apprécier exactement dans quelles circonstances et à quel moment la Prusse devait intervenir auprès des belligérants avec des propositions de médiation, et prendre des mesures ultérieures en cas d'insuccès de ces propositions.

« Les vues du gouvernement du Roi étaient naturellement mises en rapport, quant à ce point, avec certaines suppositions relativement à la conduite de l'Autriche envers la Confédération.

« Il fut démontré, dès les premières explications qui furent échangées entre les deux puissances, au sujet de leurs vues respectives, qu'il n'existait pas d'accord sur le but de la guerre, et qu'il n'était pas possible d'établir une entente sur cette base. De plus, nous devions nous réserver de déterminer après quelles éventualités et à quel moment la Prusse devait intervenir activement. Le désir du cabinet de Vienne, que la Prusse fît également des efforts, par l'envoi d'une mission spéciale à Saint-Pétersbourg pour engager la Russie à rester neutre, fut bien accueilli par S. A. R. le prince régent, bien que cette mission ne fût pas accomplie. Un autre désir, dû à l'initiative de notre cabinet, tendant à obtenir qu'un corps d'observation, dont feraient aussi partie des troupes autrichiennes, fût placé sur le Rhin, dut être combattu, par le motif qu'à cette époque et dans ce moment une telle mesure aurait eu pour conséquences d'attirer la guerre en Allemagne.

« Dans le cours des communications qui furent échangées, le cabinet de Berlin donna l'assurance, en termes formels, que c'était l'intention de la Prusse de travailler en Italie à la conservation, pour l'Autriche, de ses possessions italiennes, et de faire des efforts à cet effet dès que ces possessions se trouveraient sérieusement compromises.

« Malgré un grand nombre de divergences d'opinion, nous eûmes cependant la satisfaction de voir que la politique de la Prusse commençait à être appréciée, et qu'il s'établissait entre les deux puissances un rapprochement basé sur la confiance. Comment en eût-il d'ailleurs pu être autrement, alors que la conduite de la Prusse ne lui était inspirée que par des sentiments d'une amitié désintéressée.

« A l'issue de la mission du général de Willisen, qui avait eu ce rapprochement pour résultat, le cabinet de Vienne exprima le désir que les vues de la Prusse, c'est-à-dire la promesse de sa part de faire des efforts dans le but indiqué, fût déposé dans une Note, en termes exprimant un engagement. L'accomplissement d'un tel désir eût été l'équivalent d'une garantie de la Lombardie.

« Accepter un tel engagement en présence d'éventualités incertaines, c'était chose impossible pour la Prusse. Nous devions même repousser tout engagement d'un caractère formel, de nature à modifier notre position de puissance médiatrice.

« Nous nous bornâmes par conséquent, dans notre dépêche du 14 juin de cette année, adressée à M. de Wertlier, et destinée à compléter la mission du général de Willisen et à en résumer les détails, à faire connaître de nouveau nos vues favorables aux intérêts de l'Autriche, et telles qu'elles avaient été développées dans diverses conférences dans le cours de la mission, et à exprimer l'attente que l'Autriche répondrait à la confiance de la Prusse par une confiance égale, et qu'elle rendrait la réalisation de ces vues possible par l'accomplissement de ce que l'on attendait d'elle, notamment quant à sa conduite relativement à la Confédération.

« Jusqu'à présent, nous n'avons pas de motif pour admettre que la confiance réciproque des deux cabinets ait pu être compromise en aucune façon par ce refus inévitable pour nous, refus qui, d'ailleurs, ne changeait rien à nos dispositions ni à nos vues. Nous croyons, au contraire, pouvoir nous laisser aller à la ferme confiance que ce ne sera pas le cas.

« Indépendamment des négociations dont nous venons de parler, nous avons, après la bataille de Magenta et alors que le théâtre de la guerre en Italie prenait des dimensions de plus en plus considérables, ordonné la mobilisation de la plus grande partie de l'armée prussienne, et nous avions l'intention, ainsi que nous le disions dans notre circulaire du 14 juin de cette année, de faire à cet égard des démarches auprès de la Confédération. C'est ainsi que nous avons répondu au désir de l'Autriche de placer une armée d'observation sur le Rhin.

« Ce qui nous a décidé à ordonner la mobilisation, c'est la nécessité d'avoir sous la main, prête au combat, une armée considérable, parce que le moment de la médiation devait bientôt arriver et c'est ce qui, avec une organisation militaire comme la nôtre, était impossible sans convoquer la landwehr sous les armes. Cette mesure, tout en imposant à un haut degré aux forces militaires de la France, soulage beaucoup, d'autre part, la position de l'Autriche ; elle fait toutefois subir en même temps à la nation des sacrifices si considérables, qu'elle ne saurait se justifier que par les intérêts du pays.

« Heureusement, les intérêts d'État de la Prusse sont, dans le cas dont nous venons de nous occuper, parfaitement identiques avec ceux de l'Allemagne; et c'est là un point d'autant plus important que l'Allemagne ne saurait ne pas être affectée des suites de notre action politique dans la question européenne pendante.

« Nous ferons, toutefois, tous nos efforts pour éloigner la guerre aussi longtemps que possible de la Confédération.

« D'autre part, cependant, nous ne pouvons pas nous dissimuler, bien que nous ayons des motifs pour admettre que notre tentative de médiation ne manquera pas de provoquer aussi une certaine réaction de la part des grands cabinets, que l'exécution de la politique indiquée pourrait amener pour la Prusse la guerre avec la France. La Confédération ne pourrait pas rester étrangère à cette guerre entreprise pour la défense des droits et des intérêts allemands; et nous considérons d'ailleurs comme notre devoir spécial de prendre, lorsqu'il en sera temps, les mesures nécessaires qui doivent mettre les quatre corps de la Confédération, non prussiens et non allemands, en mesure de pouvoir, le cas échéant, coopérer avec les armées prussiennes pour atteindre le but commun.

« Nous espérons que, par ces déclarations, qui expliquent claire-

LE SIÉGE DES OMNIBUS AU RETOUR AU CAMP DE SAINT-MAUR.

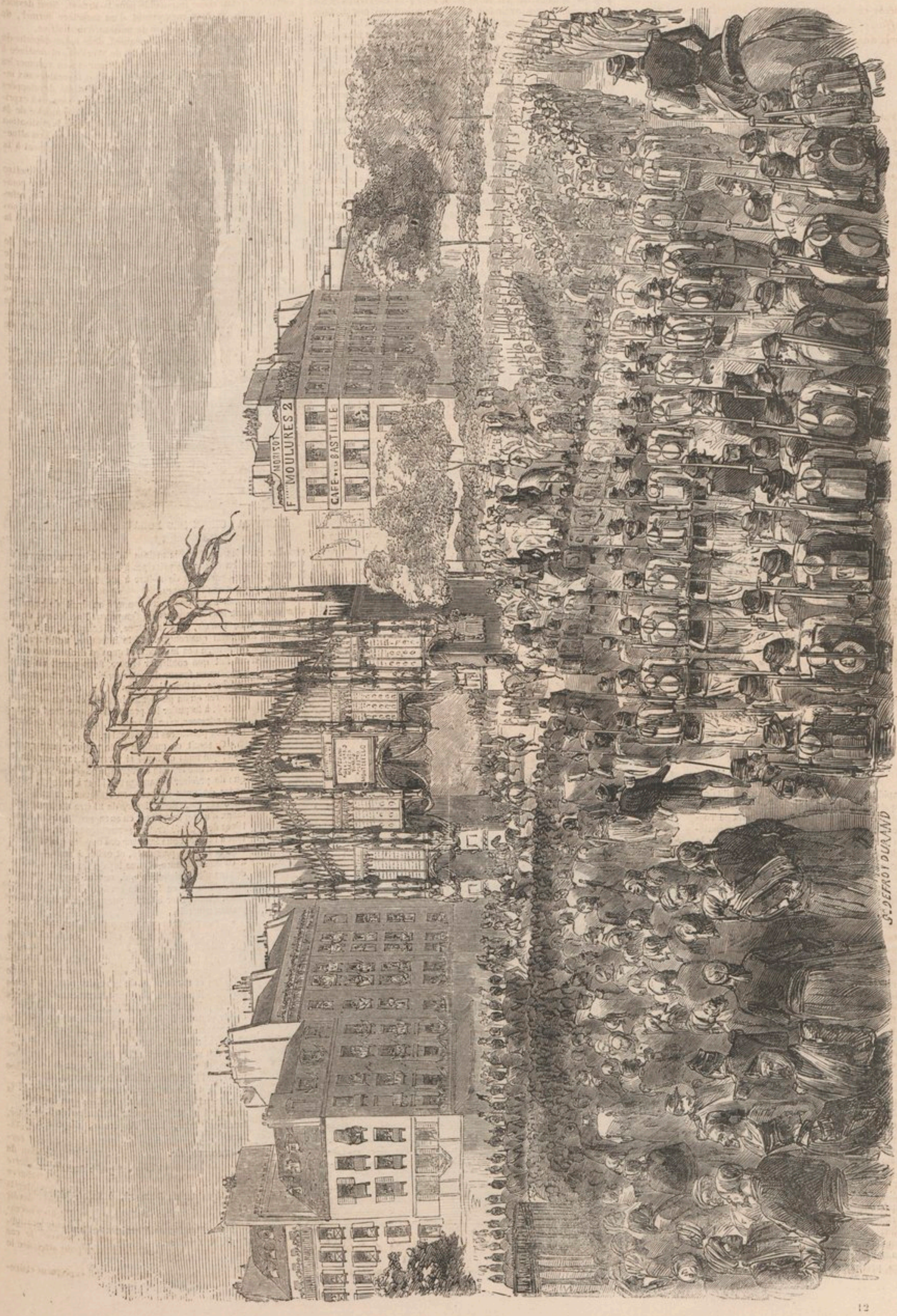


ENTRÉE SOLENNELLE DE L'ARMÉE D'ITALIE, SOUS L'ARC DE TRIOMPHE ÉLEVÉ A LA PLACE DE LA BASTILLE. — S. M. L'EMPEREUR PASSANT, A LA TÊTE DES TROUPES DE L'ARMÉE D'ITALIE. — D'après le tableau de M. Jean-Adolphe BEAUCÉ. — Gravé par M. DEFRÉT DURAND

CHÈVRE DES CHASSEURS A PIED.

ment quels sont nos rapports vis-à-vis de l'Autriche et l'attitude de notre politique relativement à notre position dans la Confédération, nous aurons satisfait aux désirs de nos confédérés.

« Appuyé sur une considérable puissance militaire, nous nous proposons de soumettre, au moment convenable, la question de la paix à l'appréciation des grands cabinets, en vue du maintien des possessions autrichiennes en Italie, et de présenter notre médiation.

« Veuillez donner lecture de cette dépêche et me renseigner bientôt sur l'effet qu'elle aura produit. « De Schleinitz. »

II

*Dépêche du ministre de Prusse aux envoyés du roi à Londres et à Saint-Pétersbourg dans le but de préparer l'œuvre de la médiation des grandes puissances.*

Berlin, le 27 juin 1859.

« La rapidité avec laquelle les événements militaires et politiques se succèdent depuis quelque temps en Italie, le renversement des gouvernements de Toscane, des duchés de Parme et de Modène, les soulèvements qui ont eu lieu dans d'autres parties de la Péninsule, l'incertitude, enfin, qui règne dans les esprits sur la durée probable et la portée d'un conflit dans lequel deux puissants empires sont engagés, ont porté le gouvernement du Roi, dans un sentiment de prévoyance et dans celui de sa propre dignité, à mobiliser une partie de l'armée prussienne. L'agitation à laquelle l'Allemagne était en proie, la proximité toujours croissante des combattants du territoire allemand et les éventualités d'une guerre que nous avons fait les efforts les plus sincères et les plus désintéressés pour prévenir par nos conseils, eussent suffi seuls à justifier des armements qui ne sont d'ailleurs que proportionnés à ceux de nos voisins. Mais, en outre, vous comprendrez, Monsieur le comte, que nous avons dû, dès à présent, nous mettre en mesure de contrôler la marche d'événements dont le résultat final pourrait modifier l'équilibre européen en affaiblissant un empire auquel nous unissent des liens fédéraux et en portant atteinte aux bases d'un droit public à la fondation duquel nous avons contribué, et au maintien duquel la famille européenne est intéressée.

« L'attitude que nous avons cru devoir adopter ne préjuge en aucune façon la question italienne et les intérêts divers qui s'y trouvent engagés. Mais le prince-régent, dans le sentiment des droits et des devoirs que lui impose le soin de sa propre dignité et des intérêts de son pays et de l'Allemagne, ne pouvait abdiquer la part d'influence à laquelle il a droit, ni sanctionner d'avance, par une attitude passive, les modifications qu'ont subies et que peuvent subir encore les circonscriptions territoriales dans un des pays que tant de liens unissent à la grande famille européenne.

« Néanmoins on aurait tort de prêter au gouvernement du Roi l'intention d'aggraver encore, par une ingérence précipitée et arbitraire, une situation déjà pleine de périls et de chercher à faire prévaloir, d'une façon unilatérale et sans avoir fait appel aux autres puissances, telle ou telle solution d'une question dans laquelle trop d'intérêts se trouvent engagés pour qu'elle ne doive pas, pour le bien général, devenir l'objet de la sollicitude de toutes les grandes puissances réunies. La Prusse, loin de là, ne saurait par son attitude, son influence et ses conseils, poursuivre d'autre but que celui qu'elle poursuivait, d'accord avec la Grande-Bretagne et la Russie, il y a peu de temps, ni avoir d'autre désir que celui de ramener sur le terrain des négociations, et en vue d'une solution à la fois équitable et qui offre des garanties de durée, une question que des erreurs regrettables ont éloignée de la seule base que l'Europe puisse et doive sanctionner, lorsqu'il s'agit des grands principes sur lesquels repose son édifice social et politique.

« Nos armements, je le répète, monsieur le Comte, ne signifient pas autre chose et n'indiquent de notre part ni une politique nouvelle, ni surtout l'intention d'ajouter une nouvelle complication à celles que nous avions espéré prévenir et dont nous n'avons depuis cessé de suivre la marche avec inquiétude et regret. Nous désirons la paix, et c'est dans ce but que nous nous adressons avec confiance aux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg, pour aviser, avec leur concours, aux moyens d'arrêter l'effusion du sang et de rendre bientôt à l'Europe le repos et la sécurité que ses intérêts moraux et matériels réclament.

« Personne n'ignore que nous avons vivement déploré et énergiquement désapprouvé la funeste résolution par laquelle le cabinet de Vienne a provoqué, au moment même où les autres puissances posaient les bases d'un arrangement équitable, une rupture que nous espérions prévenir par une action commune. Mais, malgré cette faute, nous ne pensons pas moins que l'Europe, et en particulier l'Allemagne, ne pourrait voir d'un œil indifférent l'affaiblissement d'une puissance, qui, par sa position géographique et sa nature même, nous a toujours paru un des éléments essentiels et des garants naturels de l'équilibre général. En maintenant encore ce principe, nous sommes fort éloignés cependant de méconnaître les difficultés qui s'opposeraient au rétablissement pur et simple d'un état de choses qui a abouti, non-seulement à une guerre, mais à une série de soulèvements qui ont successivement embrasé le nord et le centre de l'Italie, et nous pensons que des réformes sérieuses et profondes seront un moyen plus sûr et plus équitable à la fois de maintenir l'ordre et la tranquillité de ces contrées, que ne pourraient l'être des mesures de compression et le déploiement de forces militaires aussi onéreuses pour l'Autriche que disproportionnées aux ressources de ses provinces italiennes.

« Nous croyons également que les traités, en vertu desquels l'Autriche exerçait, sur quelques-uns des États voisins, une espèce de protectorat, pourront être remplacés par un système qui répugnerait moins à l'esprit des populations, et que l'ordre et la légalité sans lesquels la prospérité et un progrès sage ne sauraient subsister, peuvent avoir des garanties plus solides que celles à l'insuccès final desquelles nous venons d'assister. D'après ce qui précède, Monsieur, vous comprendrez que nous ne saurions avoir la pensée de contribuer pour notre part à un retour impossible vers un passé qui a porté de si tristes fruits, mais que nous accueillerons avec empressement toute proposition qui tendrait à concilier avec les droits de la maison d'Autriche une œuvre de reconstruction basée sur des principes à la fois libéraux et conciliants et qui nous paraîtrait de nature à satisfaire les vœux légitimes des populations italiennes.

« Nous croyons aussi que nous sommes en droit de prendre acte des déclarations explicites de l'empereur Napoléon et de sa résolution de ne vouloir, pour la France, ni conquête, ni agrandissement territorial quelconque. Cette intention, nettement et formellement exprimée dès le début, et que des déclarations subséquentes n'ont fait que confirmer encore, nous paraît un gage précieux en faveur de notre espoir d'un arrangement pacifique, et l'une des bases à l'aide desquelles il est à désirer qu'on parvienne bientôt, et d'un commun accord, à formuler les propositions que nous désirerions adresser, avec les cours d'Angleterre et de Russie, aux puissances belligérantes.

« Ce serait en quelque sorte préjuger une question, que nous désirons si vivement ramener sur le terrain d'une entente européenne et des négociations, que de préciser davantage nos idées à ce sujet. Nous avons dû nous borner à en indiquer l'ensemble, à annoncer notre désir sincère de mettre un terme aux maux d'une guerre, qui, en se rapprochant des frontières de la Confédération germanique, peut, d'un instant à l'autre, nous imposer des devoirs à la fois plus directs et plus pressants, et enfin, à nous adresser avec une confiance et une loyale franchise à celles des grandes puissances qui, restées jusqu'à présent en dehors de ce funeste conflit, doivent, comme nous, s'interposer à temps pour prévenir une conflagration générale.

« Nous espérons que vous parviendrez sans peine, Monsieur, à engager les cabinets de Saint-James (de Saint-Pétersbourg) à énoncer à notre égard et avec la franchise dont nous avons cru devoir user nous-mêmes ses idées sur une solution des difficultés actuelles et sur le mode de la rendre acceptable aux parties belligérantes. Vous exprimerez en même temps à M. le prince Gortschakoff (lord John Russell) notre espoir et notre désir de mettre notre action et notre influence en harmonie avec celles du cabinet russe (anglais) pour hâter la conclusion de la paix et la reprise des négociations entre les puissances belligérantes, et vous n'omettrez aucune occasion de faire prévaloir l'idée d'une médiation commune, sur la forme et la portée de laquelle nous attendons avec une vive impatience les communications que le gouvernement de S. M. l'empereur Alexandre (de S. M. Britannique) sera, nous l'espérons, disposé à nous faire.

« Recevez, etc.

« *Signé* : Schleinitz. »

*A Monsieur de Bismark, à Saint-Pétersbourg, et*

*A Son Excellence Monsieur le Comte de Bernstorff, à Londres.*

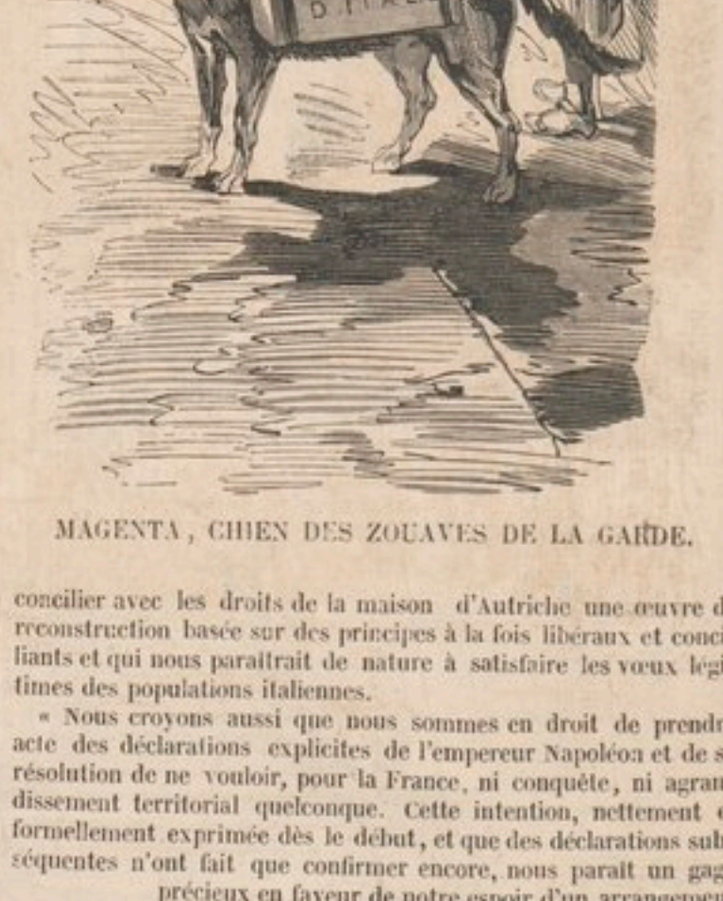


MAGENTA, CHIEN DES ZOUAVES DE LA GARDE.

LA MUSIQUE DES TURCOS.

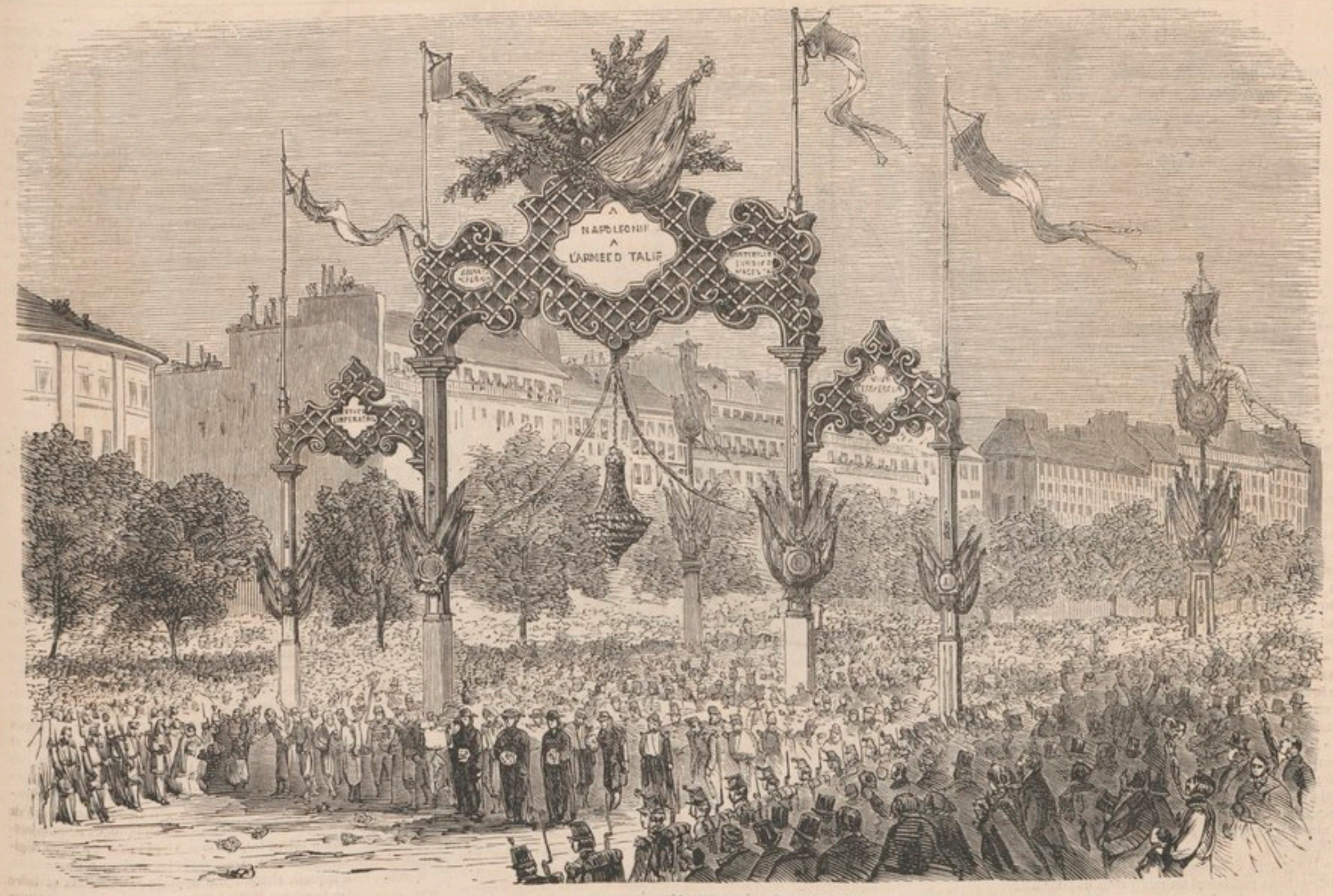


AUMONIERS ET BLESSÉS DE L'ARMÉE D'ITALIE.

LES GRENADIERS DE LA GARDE IMPÉRIALE.

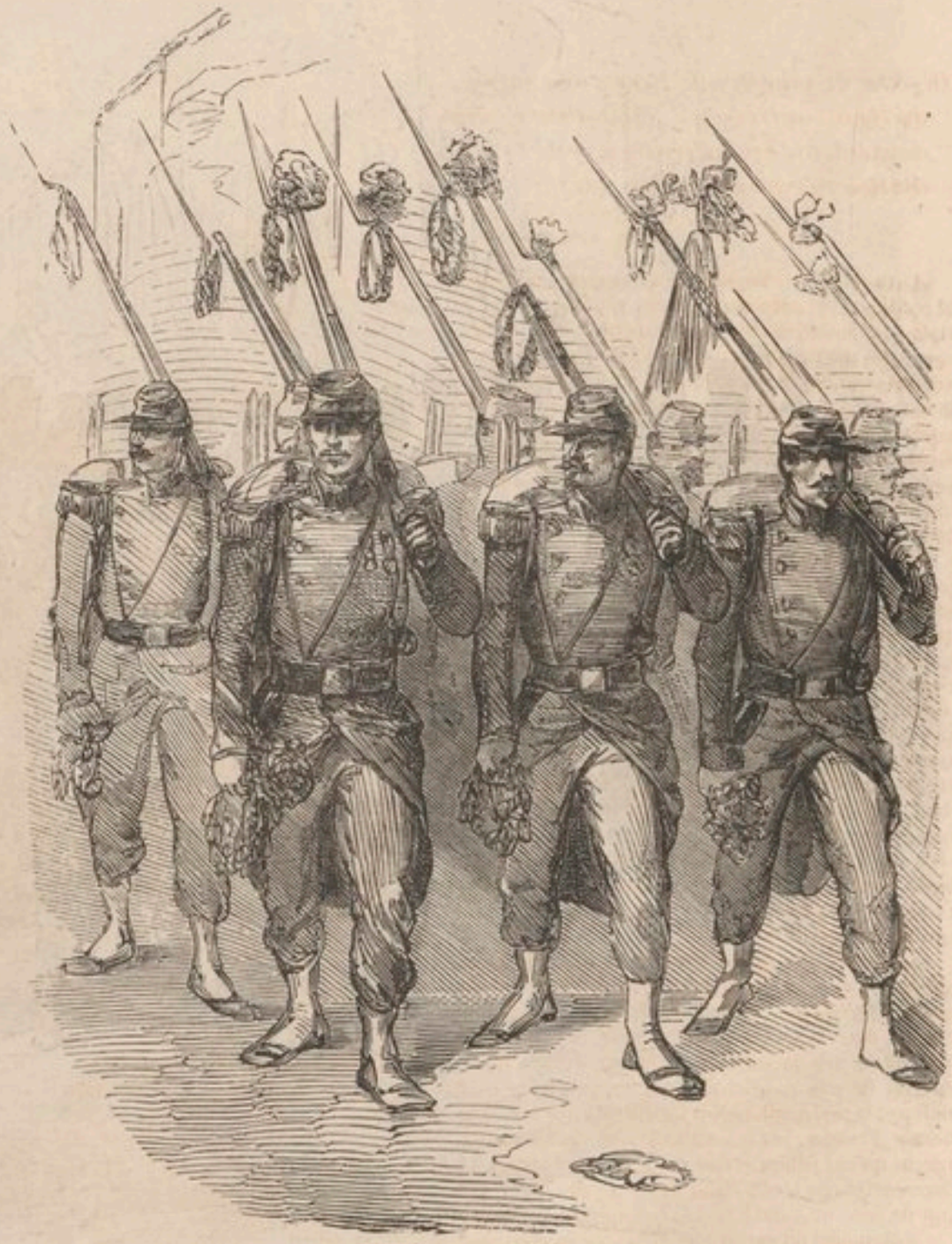

LA TROUPE DE LIGNE.

III

*Annexe confidentielle aux précédentes dépêches, adressée par le ministre de Prusse aux envoyés du roi dans le but de faire ressortir l'urgence d'une intervention commune.* (Copie de l'office confidentiel destiné pour Londres.)

« Berlin, le 24 juin 1859.

« Monsieur le Comte,

« Lord Bloomfield nous a communiqué, d'ordre de son gouvernement, une dépêche ci-jointe en copie, en date du 22 courant, par laquelle le principal secrétaire d'État de Sa Majesté Britannique exprime les inquiétudes que lui inspirent les dispositions manifestées par quelques-uns des États de la Confédération au sujet de la guerre qui a éclaté entre l'Autriche d'une part et la France et la Sardaigne de l'autre.

« Nos communications précédentes ont déjà mis Votre Excellence à même d'éclairer le gouvernement de S. M. Britannique sur la nature de nos intentions et sur notre jugement au sujet de la complication actuelle. Sans admettre, dans tous ses détails, l'argumentation de lord John Russel en faveur du principe de neutralité qu'il recommande à la Prusse, en présence des faits graves qui se passent en Italie, nous constatons, avec plaisir, que Sa Seigneurie admet que la situation particulière dans laquelle se trouve l'Allemagne, justifie et explique les différences qui pourraient subsister entre notre attitude et celle du gouvernement britannique.

« Notre dépêche du 24 courant, qui était déjà écrite quand nous avons reçu la communication du cabinet de Saint-James, indique à la fois notre appréciation de la crise italienne et les devoirs qu'elle nous impose, ainsi que le but auquel tendent nos efforts.

« Nous sommes heureux de voir que le cabinet de Saint-James partage notre espoir d'une solution pacifique et qu'il croit à l'opportunité prochaine d'un tentative de conciliation et au succès qu'auront les conseils des puissances amies, quand elles jugeront le moment venu pour s'interposer entre les parties belligérantes.

« Les graves événements militaires survenus ces jours-ci nous paraissent un motif de plus pour hâter une entente entre les puissances qui jusqu'à présent sont restées étrangères à ce conflit et auxquelles leur impartialité même impose le devoir, et donne le droit d'accélérer, de tous leurs efforts, le terme d'une lutte à laquelle chaque jour apporte de nouveaux et tristes incidents.

« Pour la Prusse en particulier, sa position en Allemagne, les devoirs envers ses confédérés et les embarras et les dangers croissants d'un État voisin et allié constituent de puissants motifs pour réclamer, de la manière la plus pressante, une entente de nature à assurer à l'Europe les bienfaits d'une pacification, qui deviendrait de jour en jour plus difficile à réaliser, si la guerre, en se prolongeant outre mesure, prenait en même temps des proportions qui ne nous permettraient peut-être plus d'y rester étranger. »

« Nous pensons, etc., etc.

« (Voyez pour le reste de la dépêche précédente adressée à M. de Bismarck à Saint-Pétersbourg.)

« *Signé :* SCHLEINITZ. »

*A Son Excellence M. le Comte de Bernstorf.*

LES VIVANDIÈRES.

IV.

*Annexe confidentielle, adressée par le ministre de Russie à l'envoyé du roi à Saint-Pétersbourg.*

« Berlin, le 26 juin 1859.

« Monsieur,

« La pièce ci-jointe étant destinée à être communiquée très-confidentiellement par votre entremise au prince Gortschakoff, j'y ajoute aujourd'hui quelques recommandations qui doivent servir en même temps à la compléter, en précisant encore, pour votre gouverne, les intentions du gouvernement du Roi.

« Depuis que cette pièce a été rédigée, de graves événements militaires sont survenus sur les bords du Mincio, et si notre appréciation de la situation et des devoirs pressants qu'elle nous impose n'a pas été essentiellement modifiée, nous y voyons cependant de nouveaux motifs de hâter une entente entre les puissances qui, jusqu'à présent, sont restées étrangères à ce conflit, mais auxquelles leur impartialité même impose le devoir et donne le droit d'accélérer, de tous leurs efforts, le terme d'une lutte à laquelle chaque jour apporte de nouveaux et tristes incidents. Pour la Prusse en particulier, sa position en Allemagne, ses devoirs envers ses confédérés, et les embarras et les dangers croissants

LES CHASSEURS A CHEVAL DE LA GARDE IMPÉRIALE.

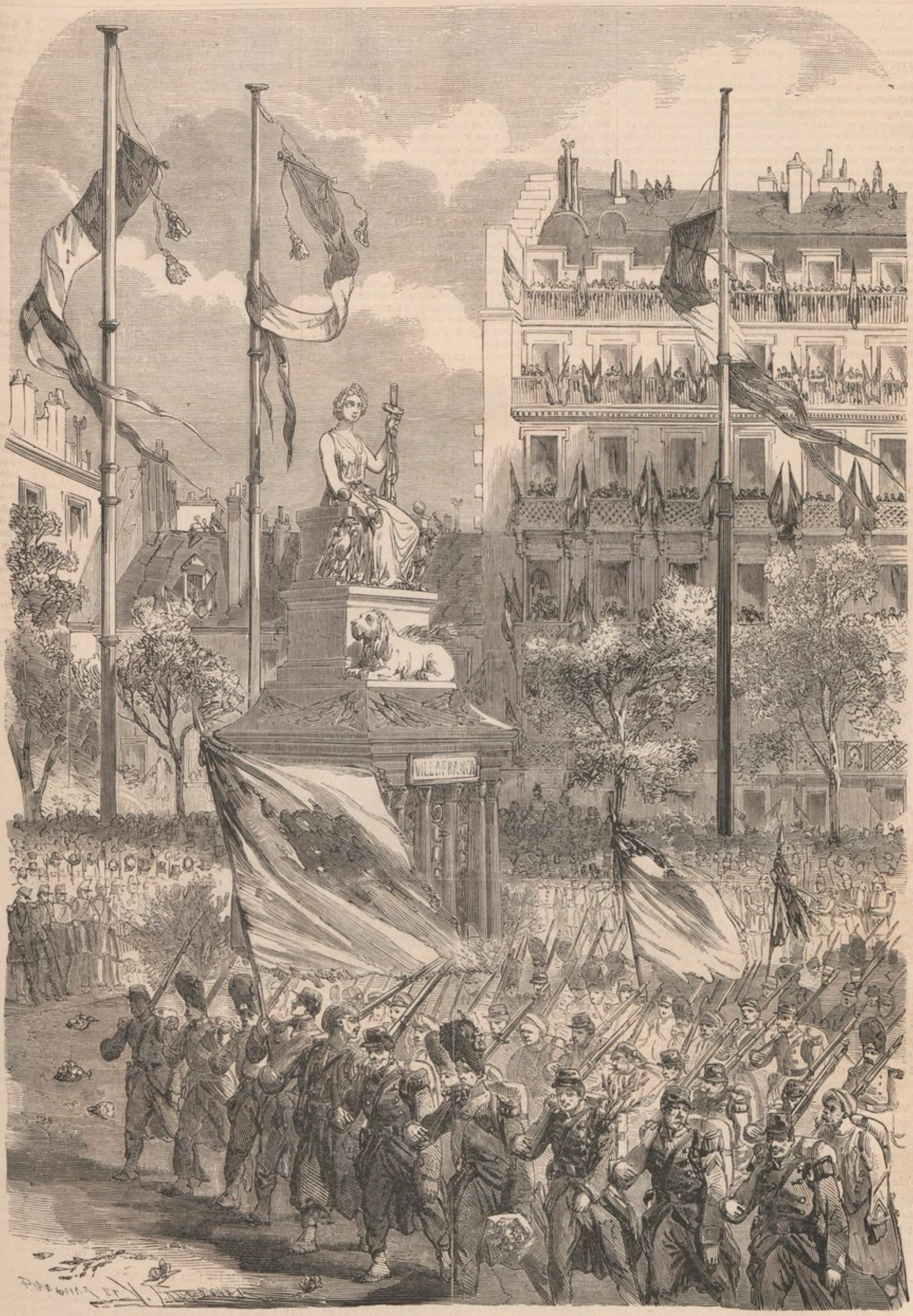


ENTRÉE SOLENNELLE DE L'ARMÉE D'ITALIE. — LES DRAPEAUX AUTRICHIENS DEVANT LA STATUE DE LA PAIX.

d'un État voisin et allié, constituent de puissants motifs pour demander, de la manière la plus pressante, une entente de nature à préparer et à assurer à l'Europe les bienfaits d'une pacification que les intérêts des gouvernements et ceux des peuples réclament également.

« Nous pensons, Monsieur, pour en arriver plus promptement à cet accord préalable, si désirable à tant d'égards, que le cabinet de Saint-Pétersbourg pourrait être engagé par vous, d'une manière toute confidentielle, à munir son représentant auprès de notre auguste Cour, d'instructions qui lui permettraient de poser avec nous les bases d'une médiation que nous appelons de tous nos vœux, et que nous ne saurions, pour ce qui nous concerne, différer davantage, sans attirer sur nous une grave responsabilité et sans manquer à nos devoirs envers nous-mêmes et envers la Confédération germanique. Veuillez donc, Monsieur, vous énoncer dans ce sens envers le prince Gortschakoff et nous informer, sans délai et en détail, de l'accueil que trouveront les propositions que nous vous autorisons à faire à cet effet.

« En vous donnant ces directions générales, nous ne prétendons, en aucune façon, préciser la voie, ni préjuger l'attitude que le cabinet de Saint-Pétersbourg pourrait vouloir adopter dans ce but. Notre proposition, au sujet de laquelle vous chercherez, Monsieur, à sonder le gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, n'a d'autre but et d'autre sens que de hâter l'effet des dispositions aussi généreuses que conciliantes dont nous aimons à croire que Sa Majesté l'empereur Alexandre est pénétrée, et de donner en même temps au cabinet russe un gage de l'empressement avec lequel nous accueillerons toute mesure ou toute ouverture qui serait de nature à rétablir en Europe une paix, à la conclusion de laquelle nous considérons comme un devoir de contribuer par tous nos conseils et tous les moyens dont nous disposons.

« Recevez, etc., etc., etc.

« *Signé :* SCHLEINITZ. »

*A Monsieur de Bismarck, à Saint-Pétersbourg.*

---

*Dépêche du prince Gortschakoff contenant la réponse aux ouvertures du gouvernement prussien, concernant la médiation projetée à Berlin.* (Ce document est le seul émané du cabinet de Saint-Pétersbourg, au sujet du projet de médiation.)

« Saint-Pétersbourg, 25 juin 1859.

« M. le baron, M. de Bismarck nous a communiqué les propositions du cabinet de Berlin, ayant pour but d'unir la Russie, l'Angleterre et la Prusse dans une commune tentative de médiation pacifique, pour amener une reprise des négociations entre les puissances actuellement en guerre en Italie et hâter la fin d'une guerre qui excite à un si haut degré les inquiétudes de l'Europe. Le mode proposé par le gouvernement prussien est indiqué dans la dépêche de M. le baron de Schleinitz à M. de Bismarck, dont Votre Excellence trouvera copie ci-jointe.

« Sa Majesté l'Empereur a accueilli avec un sincère et vif plaisir cette ouverture du cabinet de Berlin. Elle répond à un désir que Sa Majesté n'a cessé de nourrir depuis le commencement des présentes complications, au désir de pouvoir, de concert avec les puissances étrangères comme nous au conflit, et pourtant intéressées à restreindre le théâtre et abréger la durée de ce dernier, travailler à ce que les bienfaits de la paix soient rendus à l'Europe. Le gouvernement prussien ayant adressé au cabinet de Londres une communication identique à celle que nous avons reçue, notre auguste maître se plaît à croire que le gouvernement britannique se ralliera à une démarche d'un intérêt si évidemment européen, d'autant plus que la possibilité d'une issue satisfaisante s'accroît par les intentions pacifiques que nous a montrées le gouvernement français. Mais plus nous désirons le succès, plus nous éprouvons le besoin d'y frayer la voie par un examen approfondi des moyens de l'amener. Nous invitons donc Votre Excellence, sur l'ordre de Sa Majesté, à manifester au baron de Schleinitz notre adhésion à ses ouvertures, mais à lui soumettre en même temps avec pleine franchise les observations auxquelles elle nous donne lieu.

« Jusqu'ici nous connaissons en général le penchant du gouvernement français à des négociations de paix sous la médiation des trois cours ; mais nous sommes dans une ignorance absolue des intentions du gouvernement autrichien. Dès que les trois puissances se seront entendues sur le principe d'un accord relativement à la médiation proposée, il sera donc essentiel, selon nous, que les puissances belligérantes soient invitées à manifester leur accession à ce principe, de même que les bases réciproques sur lesquelles elles croient pouvoir consentir à des négociations. Ce n'est qu'une fois en possession de ces éléments indispensables que les trois cours peuvent se former une opinion et procéder en connaissance de cause à l'œuvre de la médiation commune, laquelle devrait précéder la convocation du congrès, dont le but serait la réorganisation de l'Italie, de façon à avoir égard à l'équilibre européen et aux intérêts de l'ordre social.

« Telle est la voie qui seule nous semble pratique et conforme au caractère conciliant et impartial de la mission échue dans les présentes conjonctures aux grandes puissances neutres. Ces considérations nous sont surtout prescrites par l'intérêt que nous prenons au succès de la tentative que l'initiative du cabinet de Berlin nous met en état d'entreprendre, de concert avec lui et le gouvernement britannique, pour le rétablissement de la paix. Notre auguste maître fait les vœux les plus sincères pour sa réussite, et Sa Majesté éprouverait une vive satisfaction à frayer avec le prince régent de Prusse la voie à un accord si parfaitement conforme aux traditions de la constante amitié qui unit la Prusse et la Russie, et ayant pour but une pacification si importante pour les intérêts généraux de l'Europe. Votre Excellence peut présenter à M. le baron de Schleinitz l'assurance de notre appui loyal et sincère.

« Recevez, etc.

« GORTSCHAKOFF. »

*A Son Excellence le Baron de Budgerg, Ministre de l'Empereur, à Berlin.*

---

*Texte du Mémorandum adressé par le gouvernement toscan aux cabinets européens.*

MÉMORANDUM.

« Les causes qui ont produit en Toscane le mouvement national du 27 avril, et les circonstances au milieu desquelles s'est effectué l'abandon de l'État par le prince alors régnant et par toute la famille grand-ducale, sont désormais trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici.

LES CANONS AUTRICHIENS DANS LA COUR DES TUILERIES.

« Ce qu'il importe de constater, c'est l'unanimité parfaite de tous les Toscans dans le sentiment italien ; l'ordre merveilleux observé en des temps si difficiles ; l'accord constant et plein de dignité de toutes les volontés, tant sur le but assigné que sur les moyens réputés les plus propres à l'atteindre. Et si, d'un côté, nous voyons de telles choses, de l'autre, il faut signaler une obstination invincible tout d'abord à s'opposer aux vœux les plus nobles et les plus légitimes de la Toscane, et plus tard un mépris de ces mêmes vœux et de l'opinion nationale, arrivé au point de chercher un asile dans le camp de nos ennemis et de combattre à leurs côtés contre les armes italiennes.

« Ces faits étaient déjà connus alors qu'arriva en Toscane la nouvelle de la paix imprévue de Villafranca. Le pays entier fut profondément affecté de cette nouvelle, non-seulement parce que, en présence des grandes espérances conçues, la cause générale de l'Italie éprouvait par là une grave atteinte, mais aussi parce que certains articles de ce traité inspirèrent la crainte d'une restauration en Toscane de la dynastie de Lorraine.

« Les esprits les plus calmes et les plus versés dans les affaires politiques s'appliquèrent à calmer l'anxiété générale, en rappelant les généreuses sympathies de l'empereur Napoléon III pour les peuples italiens, et ses nobles paro-

les relativement au respect de leurs vœux légitimes, et en concluant qu'il était absurde de craindre que le gouvernement français, qui, par la participation à la guerre qu'il avait entreprise de l'armée toscane sous les ordres d'un prince impérial, avait sanctionné la déchéance de la dynastie de Lorraine en sanctionnant le mouvement qui l'avait renversée du trône, ne voulût ensuite opérer une restauration par la force ou tolérer que les autres l'opérassent. Ces sages paroles furent écoutées, et le pays rentra dans le calme le plus complet. Tous reprirent confiance dans les destinées de leur patrie, mais il ne fallait pas se dissimuler pour cela que notre sort futur était soumis à une grande incertitude. Avec la paix cessait le protectorat de S. M. le roi de Sardaigne, et le commissaire extraordinaire abandonnait Florence, en transférant l'autorité suprême au ministère, de la même manière que le gouvernement provisoire la lui avait transmise par son décret du 11 mai.

« Dans d'aussi graves conjonctures, le gouvernement de la Toscane se pénétra immédiatement du devoir et de la nécessité de convoquer la représentation nationale. La Charte constitutionnelle de 1848 représentait incontestablement toujours le droit public de la Toscane, puisqu'on ne pouvait aucunement douter de l'illégalité du décret grand-ducal de 1852, qui l'avait abolie par un coup d'État. Aussi fut-il décidé qu'on procéderait aux élections suivant les dispositions de la loi du 3 mars 1848. La loi elle-même était assez large et libérale dans le moment même où elle fut décrétée; l'accroissement successif de la taxe de famille l'avait rendue en fait plus libérale encore, en augmentant considérablement le nombre des électeurs. Cette loi présentait en outre cet autre avantage, que, émanant du gouvernement grand-ducal, les partisans de ce dernier au dedans, comme au dehors, n'auraient pu lui reprocher de donner des résultats en désaccord avec le véritable état de l'opinion publique.

« Tant et de si graves considérations déterminèrent le gouvernement de la Toscane à convoquer l'Assemblée, aux termes de la loi électorale du 3 mars 1848, ainsi qu'à en décréter une nouvelle. Un sujet de crainte pour les uns, d'espérance peut-être pour les autres, était de voir un peuple qui se trouvait depuis longtemps déshabitué de tout acte de la vie politique, et qui était maintenant appelé à en accomplir un aussi grave, au milieu de circonstances capables d'exciter l'anxiété et les passions les plus vives, succomber à l'épreuve. Mais le peuple toscan en sortit, au contraire, en donnant un témoignage éclatant de patriotisme et de bon sens. Un ordre admirable, l'affluence énorme des électeurs, la concorde qui régna dans les élections, la nomination des représentants, qui sont, à des titres divers, l'illustration du pays, démontrèrent éloquemment à l'Europe que la Toscane était digne de l'indépendance et de la liberté qu'elle réclame de la justice de l'Europe.

« L'Assemblée nationale, régulièrement convoquée, régulièrement réunie et délibérant régulièrement, a émis deux vœux qui, en substance, n'en forment qu'un, parce que, réunis, ils correspondent au but de la convocation de l'Assemblée en pourvoyant à l'organisation définitive du pays.

« Elle a émis un premier vœu, en déclarant irrévocablement fini en Toscane le règne de la dynastie austro-lorraine.

« Elle a émis un second vœu, en déclarant que la volonté du peuple toscan était de faire partie d'un puissant royaume italien, sous le sceptre constitutionnel du roi Victor-Emmanuel III.

« Nous croyons nécessaire de parler de chacun de ces deux vœux à part, en démontrant non-seulement le plein droit que l'Assemblée nationale toscane avait de les émettre, mais les puissantes raisons d'intérêt politique qui en recommandent l'accueil à la sagesse de tous les gouvernements.

« Que la Toscane, abandonnée à elle-même et laissée sans gouvernement, eût le droit de pourvoir à sa propre situation et d'élire un gouvernement conforme à ses sentiments et à ses intérêts, c'est une vérité tellement élémentaire qu'elle peut se passer de toute démonstration. Il sera suffisant de citer à cette fin une autorité qui, dans le cas présent, ne saurait rencontrer aucune objection, celle du grand-duc Léopold II lui-même. Ce prince, dans son décret du 12 mai 1848, à propos de l'agrégation à la Toscane des provinces de Massa, de Carrara, de Garfagnana et de Lunigiana, proclame solennellement le principe que nous invoquons ici, et le proclame en se fondant sur les mêmes faits et sur les mêmes raisons.

« Les sentiments hostiles d'un souverain contre le pays qu'il gouverne constituent, selon le droit public de tous les temps et de tous les peuples civilisés, un autre motif des plus graves pour le priver des droits de la souveraineté. La souveraineté est une protection tutélaire étendue sur un peuple et non la haine et la guerre contre lui. Il n'y a que trop de preuves de ces sentiments d'hostilité de la dynastie de Lorraine contre la Toscane. Belvedere, l'asile cherché en Autriche durant la guerre, Solférino, le proclament assez haut pour que nous renoncions, par un sentiment de modération et par égard pour les convenances, à insister davantage sur ce sujet. Que dire enfin de la foi violée, en appelant dans le pays la soldatesque étrangère, et en brisant, avec l'abolition du Statut, le pacte fondamental qui liait le prince au peuple?

« Mais si le droit des Toscans à ne plus vouloir du règne de la dynastie lorraine est incontestable, non moins évidentes sont les raisons d'intérêt politique, non-seulement en elles-mêmes, mais encore en ce qui concerne la tranquillité générale de l'Italie et du monde, qui conseillent impérieusement à tous les gouvernements de l'Europe d'accueillir et de sanctionner les vœux de la Toscane. Les conséquences d'une restauration de la dynastie lorraine en Toscane seraient politiquement si fatales, que tout homme d'État ne peut les envisager sans effroi. La conduite et les tendances de la dynastie de Lorraine durant la dernière période décennale, et surtout les faits accomplis depuis le commencement de l'année jusqu'à ce jour, ont élevé entre elle et la Toscane une barrière infranchissable. Si un souverain de la dynastie déchue retournait en Toscane, il y reviendrait, il ne faut pas se faire illusion à cet égard, avec des sentiments profonds et invincibles de rancune contre le pays entier, embrassant dans son aversion toutes les classes de la société, les plus hautes comme les plus humbles. Le pays le sait, et répondrait à ces sentiments par des sentiments plus hostiles encore. Une profonde animosité d'une part, une incurable défiance de l'autre, voilà quels seraient les liens qui uniraient les gouvernants et les gouvernés. Puis les répugnances et les divisions personnelles rendraient tout gouvernement impossible. La Toscane deviendrait le foyer permanent de la révolution, et réduirait à n'être qu'un rêve la paix de l'Italie. Où serait la force du gouvernement restauré? où serait son point d'appui? où puiserait-il l'autorité et les moyens de gouverner? Dans tous les pays, lorsque des agitations révolutionnaires sont à craindre, l'armée est le gardien naturel de la tranquillité publique et le défenseur naturel du gouvernement. Mais en Toscane, c'est précisément l'armée qui, plus qu'aucune autre classe de citoyens, se trouve compromise à l'égard de la dynastie de Lorraine, qui, plus énergiquement qu'aucune autre, a manifesté sa réprobation de la conduite antinationale de cette dynastie, qui, plus qu'aucune autre, a activement contribué à sa chute. Il est facile de déterminer d'après cela quels seraient les tendances et l'esprit de l'armée toscane. Il faudrait donc que la dynastie eût recours à des troupes auxiliaires, à l'intervention étrangère; et alors recommencerait avec une plus terrible intensité cette série de violences d'une part, de complots révolutionnaires de l'autre, d'oppressions et de vengeances, qui ont appelé sur cette pauvre Italie l'attention du monde et fait sentir la nécessité de porter remède à tant de douleurs.

« Il est important de faire observer que l'Autriche, bien qu'obligée, par la fortune de la guerre, d'adhérer à la paix de Villafranca, ne l'acceptera jamais de bon cœur ni sincèrement. Elle sera toujours à épier l'occasion, soit de recouvrer la Lombardie, soit de reprendre son ancienne position dans le reste de l'Italie, profitant dans cette intention de toutes les complications européennes qui surgiront. Déjà le langage des journaux les plus dévoués au gouvernement autrichien ne fait pas mystère de ces projets. Si cela arrivait, l'Italie devrait et voudrait de nouveau faire un grand effort national pour conserver les conquêtes qui sont dues à la valeur des armées franco-italiennes, aux exploits du roi Victor-Emmanuel, et à la puissante et généreuse coopération de S. M. l'Empereur des Français. Avec une dynastie

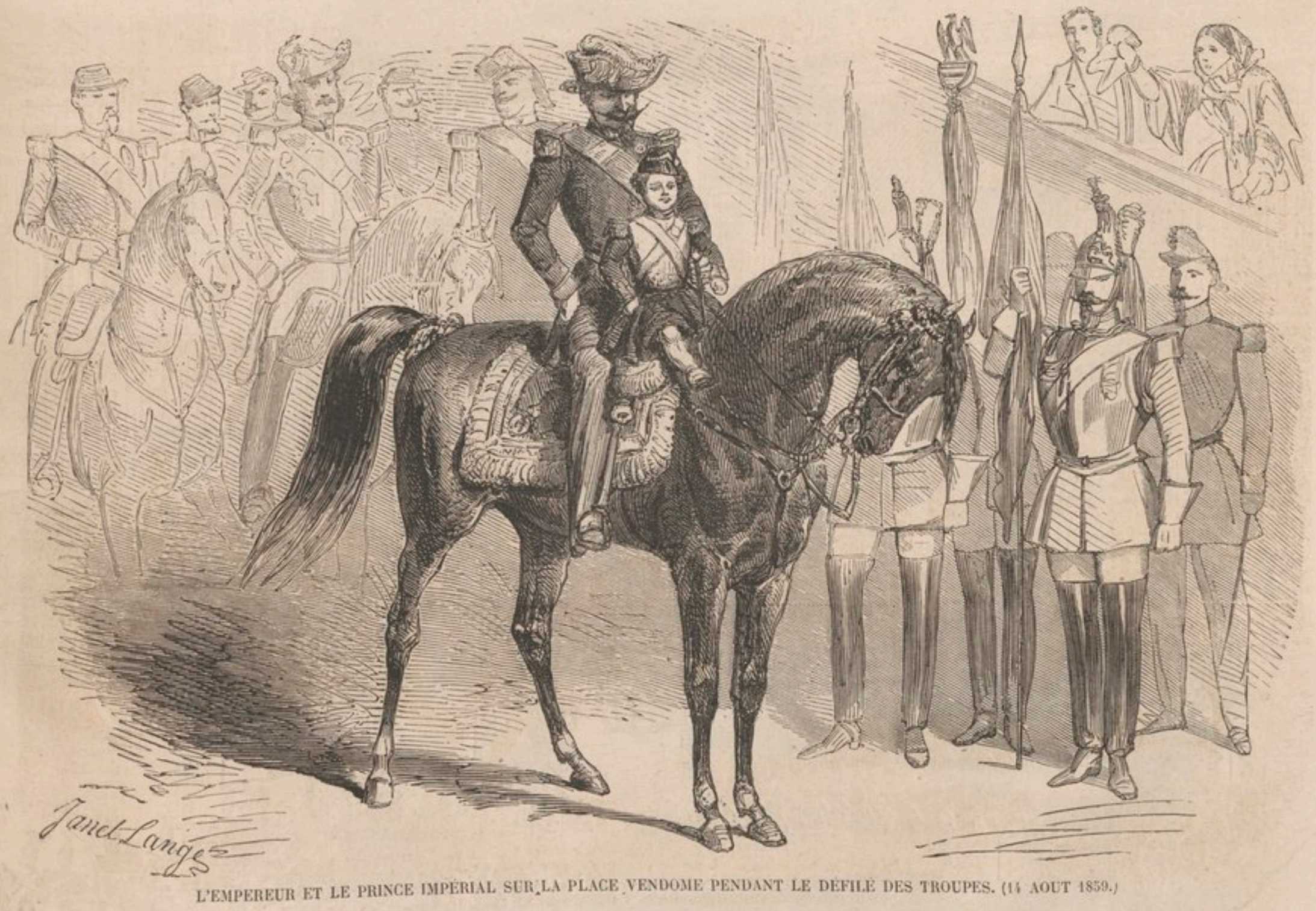


L'EMPEREUR ET LE PRINCE IMPÉRIAL SUR LA PLACE VENDOME PENDANT LE DÉFILÉ DES TROUPES. (14 AOUT 1859.)

ENTRÉE SOLENNELLE DE L'ARMÉE D'ITALIE. — VUE GÉNÉRALE DE LA PLACE VENDOME PENDANT LE DEFILÉ. (14 AOUT 1859.)

LE TROTTOIR DE LA PORTE-SAINT-MARTIN, A PARIS, DANS LA NUIT DU 13 AOUT.

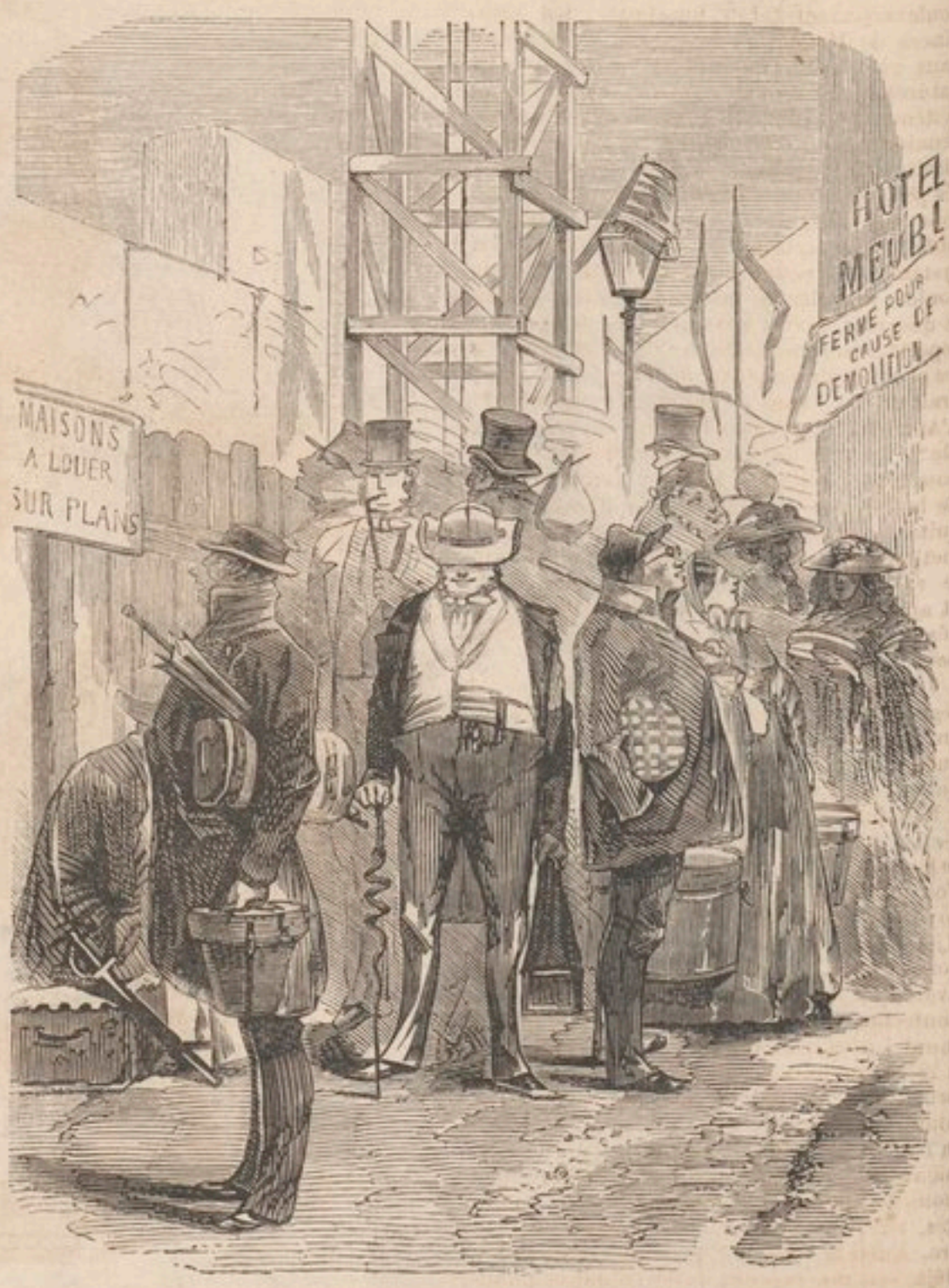


ÉTRANGER A LA RECHERCHE D'UN DOMICILE. (13 AOUT.)

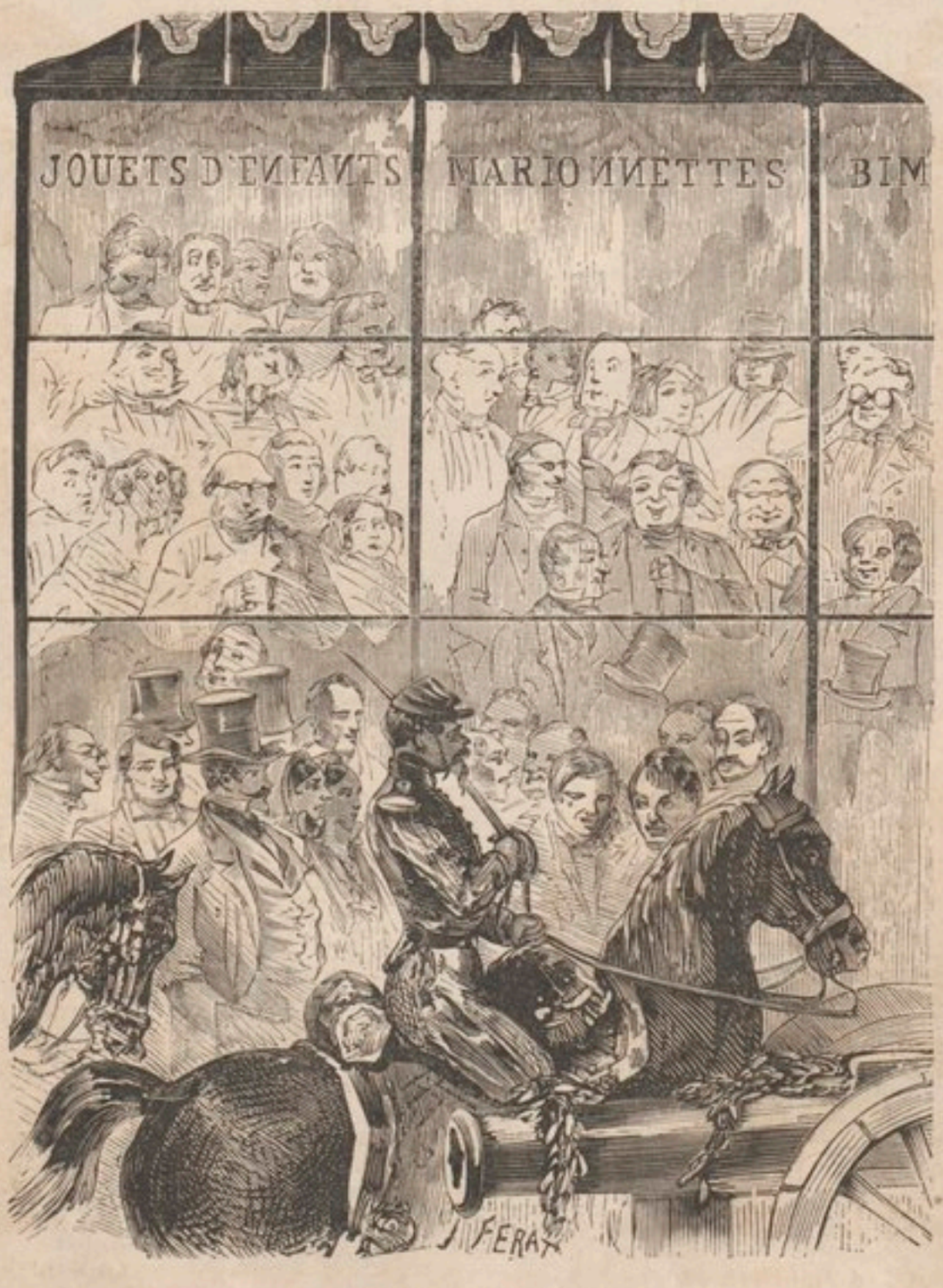


UNE BOUTIQUE BIEN ASSORTIE.

autrichienne en Toscane, nous nous trouvons revenus au 27 avril. Maintenant personne ne peut prétendre à ce qu'un pays aventure à tout instant ses destinées et sa prospérité dans une continuelle alternative de révolutions et de restaurations.

« La question qui s'agite maintenant entre la Toscane et la dynastie de Lorraine se réduit à ces termes : Il s'agit de savoir si le vaincu pourra faire la loi aux vainqueurs; si un peuple civilisé, qui a donné des preuves de toutes les vertus civiques, devra être sacrifié à ceux qui sont manifestement disposés à ne tenir aucun compte de ces dernières; si l'ambition et l'intérêt d'une famille devront prévaloir contre l'intérêt et la volonté de deux millions d'hommes. Que l'Europe et la conscience publique prononcent.

« Le gouvernement de la Toscane, bien que les communications diplomatiques lui fassent défaut en ce moment, n'ignore pas toutefois que l'on donnerait dans les sphères diplomatiques une grande importance à une prétendue abdication de Léopold II et à un prétendu programme de son fils Ferdinand, contenant d'amples promesses d'institutions libérales et de politique italienne. C'est sur cette abdication et sur ces promesses que se sont principalement appuyés les conseils d'un gouvernement ami, tendant à ce que la Toscane ne se refusât pas à consentir à une réintégration de la dynastie déchue. Pour céder à de pareilles suggestions, il aurait fallu que la Toscane eût oublié toute son histoire de ces derniers temps et tant de violations de la foi jurée; il aurait fallu qu'elle eût oublié que la dynastie déchue était tout entière inféodée aux intérêts et aux passions de l'Autriche, au point d'être incompatible avec les sentiments et les intérêts du pays. Il aurait fallu également qu'elle eût oublié la présence à Modène de ce même archiduc Ferdinand, qui, plein d'impatience et d'anxiété, attendait dans cette ville l'issue de la bataille de Magenta, pour retourner en Toscane à la tête des Autrichiens si la bataille avait été gagnée par ces derniers. Il aurait fallu enfin que le nom de Solférino eût été rayé des pages de l'histoire. Quel singulier exemple, en vérité, de moralité publique! Un prince qui cherche un asile dans le camp des ennemis de son pays, qui combat contre lui à leurs côtés, et qui, lorsque les alliés qu'il a choisis sont vaincus, dit à ceux-là mêmes qu'il combattait et dont il espérait la défaite : « Maintenant je suis avec vous. » Le sentiment de sa sécurité comme celui de la dignité réciproque ne pouvait permettre à la Toscane de souscrire à cette humiliante capitulation, arrachée à la défaite et fruit d'un trop tardif repentir.

« En traçant ce tableau rapide des conséquences qu'une restauration enfanterait en Toscane, nous nous sommes abstenus de considérer l'hypothèse que cette restauration pourrait s'effectuer par une intervention étrangère. Nous nous sommes abstenus, parce que des assurances émanées d'une haute autorité, qui nous sont parvenues par diverses voies, nous garantissent l'impossibilité d'une telle calamité; nous nous sommes abstenus, parce que, après les événements qui se sont accomplis en Toscane, il y a quatre mois de cela, une intervention étrangère pour rétablir par la force des baïonnettes un archiduc autrichien sur un trône italien serait une chose si énorme, que le fait seul de s'en préoccuper est non-seulement une absurdité, mais une injure gratuite à l'égard d'un gouvernement ami.

« Le gouvernement de la Toscane n'ignore pas que le moyen des interventions étant rejeté et exclu comme impossible, il est des gens qui croient pouvoir arriver au même but par une autre voie. Dans cet ordre d'idées, on parle de ne pas reconnaître le vote de la Toscane et de l'abandonner, comme on dit, à elle-même, jusqu'à ce que son état d'incertitude politique et les conséquences de celle-ci aient amené d'une manière ou d'une autre la restauration désirée. Serait-ce là un acte de justice? Serait-ce un acte de prudence politique? Nous avons la ferme et profonde conviction que ce plan ne réussirait pas, parce que la Toscane ne se manquerait pas à elle-même et resterait unie, calme et disciplinée; mais si par malheur le contraire arrivait, est-on sûr que l'agitation de la Toscane ne se propagerait pas à d'autres parties de l'Italie, et ne deviendrait pas le point de départ de nouvelles et terribles complications? On vient de faire une guerre sanglante, pour rendre à l'Italie la tranquillité et éteindre un foyer de périls incessants pour la paix de l'Europe; maintenant on ferait fond sur la situation révolutionnaire d'un pays italien pour remettre les choses dans un état qui recélerait en lui le germe et la raison nécessaire de nouveaux

bouleversements! Les Romagnes, les provinces de Modène et de Parme, se trouvent dans une position semblable à la nôtre, et naturellement on leur appliquerait le même système. Voilà donc, si certaines éventualités venaient à se réaliser, au beau milieu de l'Italie, quatre millions et plus d'Italiens agités par des troubles révolutionnaires, et l'Europe qui assisterait, indifférente et impassible, à ce spectacle! Et si, à la honte de ce système, les peuples s'obstinaient à ne pas vouloir rappeler les princes détrônés, et que le désordre devînt anarchie, que ferait l'Europe? Laisserait-elle l'anarchie se livrer à tous les excès et les peuples se déchirer? Interviendrait-elle? Et dans ce cas qui interviendrait? L'Autriche? la France? toutes deux ensemble? Chacune de ces hypothèses est une impossibilité politique. Aussi le gouvernement de la Toscane, confiant dans la sagesse et l'équité des grandes puissances, a la ferme conviction, qu'après avoir pesé avec sang-froid le système dont il est question plus haut, et après avoir envisagé ses effets inutiles et désastreux, elles se trouveront toutes d'accord pour le juger impraticable.

« Mais en déclarant à l'unanimité que le règne de la dynastie austro-lorraine est fini en Toscane, l'Assemblée nationale n'avait pas entièrement accompli son mandat, en ce sens qu'un pareil vœu ne suffisait pas à pourvoir à l'organisation définitive de l'État. Aussi a-t-elle émis un second vœu, unanime comme le premier, déclarant que la volonté de la Toscane était de faire partie d'un puissant royaume constitutionnel, sous le sceptre du roi Victor-Emmanuel. Déjà les représentations communales, interprètes des vœux publics, avaient, à une époque récente, émis un vote conforme en tout à celui-ci. Les délibérations municipales relatives à ce sujet appartiennent à 225 communes, dans lesquelles sont comprises les villes de Florence, de Livourne et toutes les autres cités les plus importantes de la Toscane. Et pour donner une idée de l'immense majorité qu'un tel vœu a réunie, nous nous bornerons à dire que, sur 1,350 suffrages, 1,297 ont été pour et seulement 53 contre. Ainsi le vœu de l'Assemblée nationale a déjà, comme expression de l'opinion publique, un précédent qui en met en lumière toute la portée et toute la valeur. De nombreuses et puissantes raisons ont dicté ce vœu; de nombreuses et importantes raisons en recommandent la sanction à la sagesse de l'Europe.

« Le caractère principal, ou, pour mieux dire, unique et exclusif du mouvement italien de 1859, est le sentiment de la nationalité. Cela est si vrai, qu'aucune question de forme gouvernementale intérieure n'est venue cette fois, comme cela est malheureusement arrivé en 1848, troubler l'élan des Italiens dans la conquête de l'indépendance nationale. Tous les peuples italiens ont au contraire applaudi à la restriction momentanée des libertés constitutionnelles en Piémont, parce qu'ils ont estimé cette sage mesure utile à la bonne conduite de la guerre, but de toutes leurs pensées.

« Le vœu émis par l'Assemblée toscane, dans sa séance du 20 de ce mois, est surtout inspiré par ce sentiment de nationalité et a eu vue de le satisfaire. Lorsque l'Autriche conserve une forte position en Italie, lorsque cette position peut devenir plus terrible encore, si la Confédération dont il est question dans les préliminaires de Villafranca venait à être établie, la nécessité de constituer en Italie un État puissant, le plus puissant possible dans les circonstances actuelles, devient manifeste pour tout le monde. C'est, d'une part, une nécessité de défense, de l'autre une nécessité d'équilibre sans laquelle la Confédération proposée ne serait jamais possible. Que cette pensée d'attachement à la cause nationale et de prévoyance patriotique ait pesé d'un grand poids dans le vœu émis et soit maintenant dans tous les esprits, en dedans comme en dehors de l'Assemblée, cela résulte clairement de cette circonstance, que le nombre des partisans de l'union de la Toscane au Piémont s'est considérablement augmenté après la paix de Villafranca. Tant que la guerre durait encore et que l'on avait l'espérance que le royaume de la haute Italie, les Autrichiens étant chassés de toute la Péninsule, aurait vu sa force accrue de celle de la Vénétie, l'autonomie toscane avait ses défenseurs. Maintenant ils ont disparu. Pourquoi? Parce qu'en Toscane la pensée italienne domine toutes les autres. Il est peut-être des gens qui seraient disposés à nous en faire un reproche. Mais si, dans les conjonctures actuelles, la Toscane avait manifesté des aspirations diverses, ceux-là même

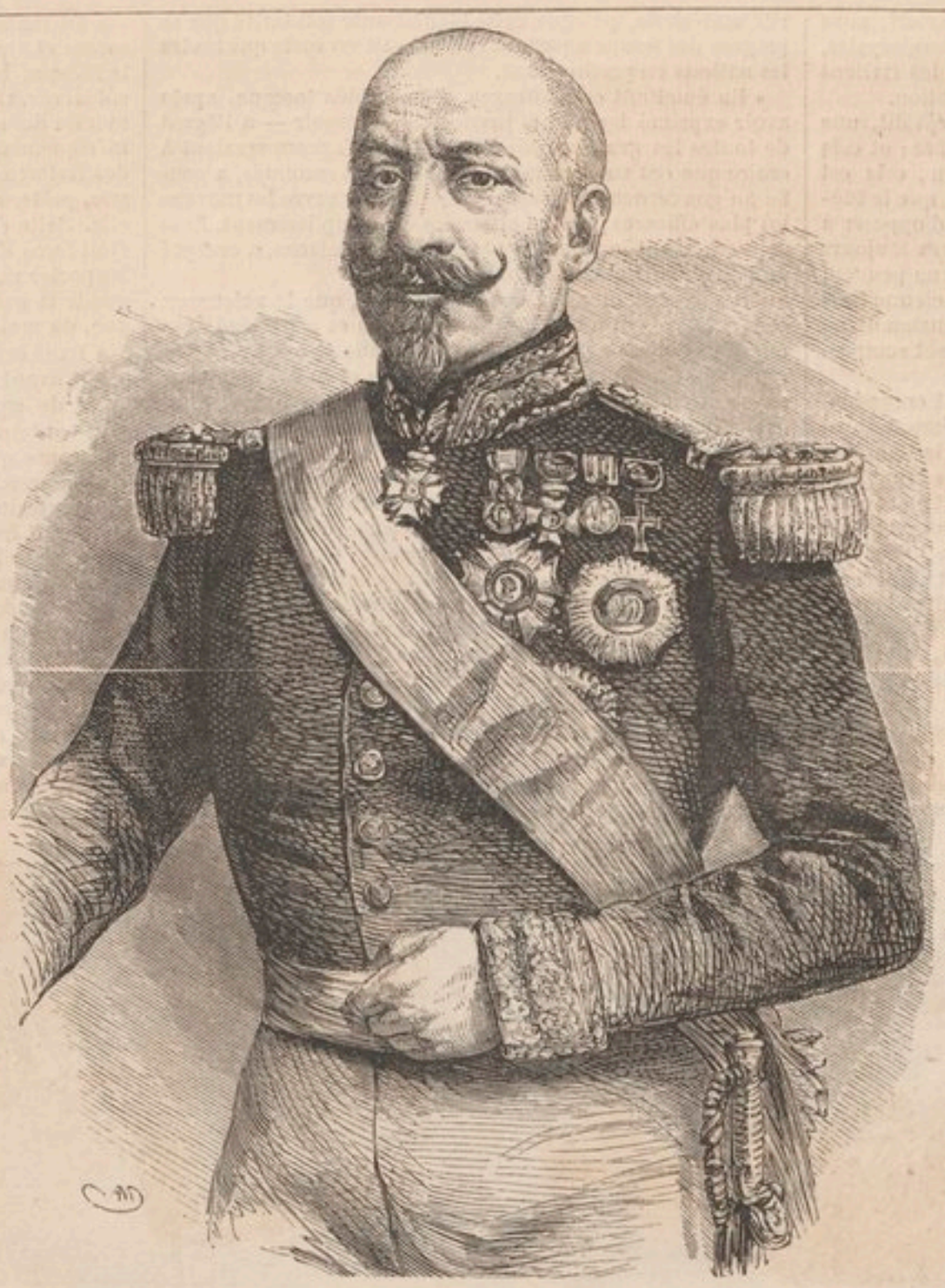

LE MARÉCHAL REGNAUD DE SAINT-JEAN D'ANGELY.

LE MARÉCHAL DE MAC MAHON, DUC DE MAGENTA.

LE MARÉCHAL NIEL.

qui trouvent maintenant que notre vœu est excessif, nous auraient reproché alors nos vieilles rivalités municipales, nos querelles de clocher, en concluant que les Italiens sont incorrigibles et indignes de devenir une nation.

« Renforcer le Piémont, est, nous l'avons déjà dit, une nécessité de défense et une nécessité d'équilibre; et cela n'est pas seulement vrai dans un intérêt italien, cela est également vrai dans un intérêt européen. Tant que le Piémont ne sera pas assez fort pour être en état d'opposer à l'Autriche une sérieuse résistance, l'Autriche sera toujours tentée de l'attaquer. Les derniers événements ne peuvent qu'avoir donné plus de force au sentiment d'ancienne hostilité. Aussi l'Europe sera en continuelle appréhension d'une nouvelle lutte en Italie, et une lutte en Italie peut compromettre une autre fois la paix du monde.

« Comme condition d'équilibre dans l'intérêt européen, la nécessité d'un accroissement de force du Piémont apparaît manifestement, si l'on considère le cas où la Confédération projetée à Villafranca se réaliserait. Les tendances de Rome et de Naples sont connues; en s'alliant à ces deux gouvernements, l'Autriche, si le Piémont n'a pas un grand poids à jeter dans l'autre plateau de la balance, peut devenir un jour maîtresse de la Confédération, et disposer à un moment donné de toutes les forces de l'Italie ajoutées aux siennes propres. Alors il n'est plus question d'équilibre italien, mais d'équilibre européen. La France, la Prusse, les autres puissances européennes peuvent-elles accepter la probabilité de ces périls?

« Après tant d'agitations, après tant d'incertitudes, la Toscane a le plus ardent désir de tranquillité. Son union au Piémont devient la plus certaine et la plus solide garantie de cette tranquillité. De même qu'il est désormais hors de discussion que cette union est conforme au désir de tous ou de presque tous les Toscans, il est hors de doute que la satisfaction universelle rendra tout désordre impossible. Cet état de perpétuelle agitation plus ou moins latent, qui, dans les diverses provinces de l'Italie, a duré et dure malheureusement encore dans quelques-unes, comme effet d'un profond dissentiment entre les populations et les gouvernements, disparaîtra entièrement en Toscane dès que la Toscane verra son sort assuré dans les mains d'un roi puissant et loyal, qui possède pleinement sa confiance et sa reconnaissance comme celle de tous les peuples italiens.

« Il ne serait ni juste ni sage de priver les Toscans des avantages qu'ils auraient à faire partie d'un grand État. L'expérience a désormais démontré que, hors des grandes agrégations, il ne peut y avoir pour un peuple ce large développement moral et matériel qui est un des caractères distinctifs de la civilisation moderne. La Toscane a assez fait pour la civilisation du monde, pour avoir le droit de n'être pas exclue maintenant de la jouissance de ces bienfaits. Ne posséder ni armée, ni marine, ni diplomatie; avoir un commerce languissant, une industrie plus languissante encore; être privé de mouvement scientifique et artistique, tel est, au dix-neuvième siècle, le sort d'un petit pays. De quel droit et par quelle justice voudrait-on aujourd'hui renfermer la Toscane dans ce lit de Procuste? Nous pourrions énumérer ici d'autres et considérables avantages que la Toscane aurait un motif fondé de se promettre par son entrée dans un État important. Ce serait un acte de sagesse de la part de l'Europe et un calcul judicieux de ne pas étouffer tant de germes de développement moral et de prospérité matérielle, puisque cette bienfaisante solidarité que le progrès des temps a partout créée ferait en sorte que toutes les nations en profiteraient.

« En émettant ces suffrages, l'Assemblée toscane, après avoir exprimé les motifs particuliers d'espoir — à l'égard de toutes les grandes puissances — qui l'encourageaient à croire que ces vœux seraient accueillis et secondés, a confié au gouvernement le soin de mettre en œuvre les moyens les plus efficaces pour en atteindre l'accomplissement. Et le gouvernement, encouragé par les mêmes raisons, a accepté de bon gré cette lourde tâche.

« Il a la confiance, comme l'Assemblée, que le valeureux et loyal Roi qui a tant fait pour l'Italie et a protégé avec une bienveillance particulière la Toscane, ne voudra pas repousser l'hommage de reconnaissance et de fidélité qu'un pays entier le conjure d'accepter pour sa propre félicité et dans l'intérêt de la patrie commune.

« Il a confiance dans la justice et dans la haute sagesse de la France, de l'Angleterre, de la Russie et de la Prusse.

« Le magnanime Empereur des Français, qui, avec tant de générosité, a pris en main la défense d'un peuple opprimé; qui a dit et glorieusement prouvé par les faits qu'il se trouverait partout où il y aurait une cause juste à défendre; la sage et libérale Angleterre; la Russie, dont la politique élevée et pleine de grandeur fait aujourd'hui l'admiration de l'Europe; la valeureuse Prusse, qui représente si noblement en Allemagne le principe de la nationalité, ne voudront ni méconnaître ni fouler aux pieds le droit d'un peuple tranquille, uni et discipliné, qui ne demande pas autre chose que de pourvoir à sa propre destinée de la manière qu'il croit la meilleure pour sa sécurité et son bonheur.

« Que si la justice humaine nous faisait défaut, nous défendrions, par tous les moyens, nos droits et la dignité du pays contre toute agression. Et si les événements nous étaient contraires, au moins nous aurions toujours la consolation de penser que tous, peuple, Assemblée, gouvernement, nous avons fait notre devoir sans faiblesse comme sans forfanterie. Puis la conscience publique et l'histoire jugeraient de quel côté auraient été le droit, la sagesse civile, la modération; de quel côté l'injustice, l'aveuglement, l'abus de la force.

« Florence, 24 août 1859. »

(*Suivent les signatures du ministre de l'intérieur* RICASOLI, *président du conseil, et des autres ministres.*)

---

### *Manifeste du gouvernement français sur les affaires de l'Italie centrale.*

« Quand les faits parlent d'eux-mêmes, il semble, au premier abord, inutile de les expliquer. Cependant, lorsque la passion ou l'intrigue défigurent les choses les plus simples, il devient indispensable d'en rétablir le caractère, afin que chacun puisse apprécier en connaissance de cause la marche des événements.

« Au mois de juillet dernier, lorsque les armées franco-sardes et autrichiennes étaient en présence entre l'Adige et le Mincio, les chances étaient à peu près égales des deux côtés; car, si l'armée franco-sarde avait pour elle l'influence morale des succès obtenus, l'armée autrichienne était numériquement plus forte, et s'appuyait non-seulement sur des forteresses redoutables, mais encore sur toute l'Allemagne, prête, au premier signal, à prendre fait et cause pour elle. Cette éventualité se réalisant, l'Empereur Napoléon était forcé de retirer ses troupes des bords de l'Adige pour les porter sur le Rhin, et dès lors la cause italienne, pour laquelle la guerre avait été entreprise, se trouvait sinon perdue, du moins grandement compromise.

« Dans ces graves circonstances, l'Empereur pensa qu'il serait avantageux pour la France d'abord, pour l'Italie ensuite, de conclure la paix, pourvu que les conditions fussent conformes au programme qu'il s'était imposé et utiles à la cause qu'il voulait servir.

« La première question était de savoir si l'Autriche céderait par traité le territoire conquis; la seconde, si elle abandonnerait franchement la suprématie qu'elle s'était acquise dans toute la Péninsule; si elle reconnaîtrait le principe d'une nationalité italienne, en admettant un système fédératif; si enfin elle consentirait à doter la Vénétie d'institutions qui en fissent une véritable province italienne.

« Relativement au premier point, l'Empereur d'Autriche céda sans contestation le territoire conquis, et, relativement au second, il promit les plus larges concessions pour la Vénétie, admettant pour son organisation future la position du Luxembourg vis-à-vis de la Confédération germanique; mais il mettait à ces concessions, pour condition *sine qua non*, le retour des archiducs dans leurs États.

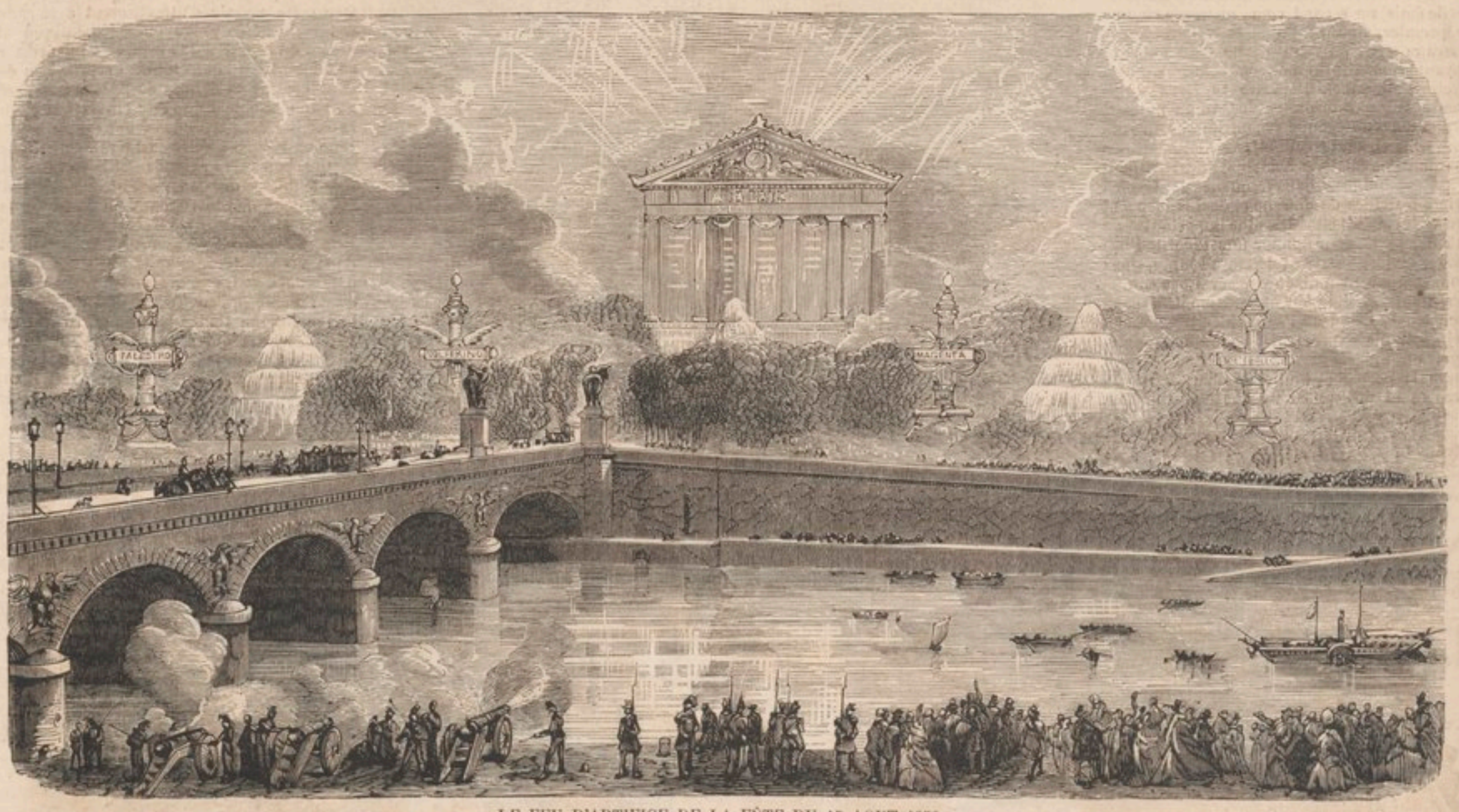

LE FEU D'ARTIFICE DE LA FÊTE DU 15 AOUT 1859.

« Ainsi la question se trouvait bien nettement posée à Villafranca : ou l'Empereur ne devait rien stipuler pour la Vénétie et se borner aux avantages acquis par ses armes, ou bien, pour obtenir des concessions importantes et la reconnaissance du principe de la nationalité, il devait donner son adhésion au retour des archiducs. Le bon sens traçait donc sa conduite : car il ne s'agissait nullement de ramener les archiducs avec le concours des troupes étrangères, mais au contraire de les faire rentrer, avec des garanties sérieuses, par la libre volonté des populations, auxquelles on ferait comprendre combien ce retour était dans les intérêts de la grande patrie italienne.

« Voici, en peu de mots, l'exposé véritable de la négociation de Villafranca; et, pour tout esprit impartial, il est évident que l'Empereur Napoléon obtenait par le traité de paix autant et plus peut-être qu'il n'avait conquis par les armes. Il faut même bien le reconnaître : ce n'est pas sans un sentiment de profonde sympathie que l'Empereur Napoléon vit avec quelle franchise et quelle résolution l'Empereur François-Joseph renonçait, dans l'intérêt de la paix européenne et dans le désir de rétablir de bonnes relations avec la France, non-seulement à une de ses plus belles provinces, mais encore à la politique dangereuse peut-être, en tout cas non dépourvue de gloire, qui avait assuré à l'Autriche la domination de l'Italie.

« En effet, si le traité était sincèrement exécuté, l'Autriche n'était plus pour la Péninsule cette puissance ennemie et redoutable contrariant toutes les aspirations nationales, depuis Parme jusqu'à Rome et depuis Florence jusqu'à Naples; mais elle devenait au contraire une puissance amie,

puisqu'elle consentait de plein gré à ne plus être puissance allemande de ce côté des Alpes, et à développer elle-même la nationalité italienne jusqu'aux rivages de l'Adriatique.

« D'après ce qui précède, il est facile de comprendre que si, après la paix, les destinées de l'Italie eussent été confiées à des hommes plus préoccupés de l'avenir de la patrie commune que de petits succès partiels, le but de leurs efforts aurait été de développer et non d'entraver les conséquences du traité de Villafranca. Quoi de plus simple et de plus patriotique, en effet, que de dire à l'Autriche : Vous désirez le retour des archiducs ! Eh bien ! soit; mais alors exécutez loyalement vos promesses concernant la Vénétie : qu'elle reçoive une vie à elle propre ; qu'elle ait une administration et une armée italiennes ; en un mot que l'Empereur d'Autriche ne soit plus de ce côté des Alpes que le grand-duc de la Vénétie, comme le roi des Pays-Bas n'est pour l'Allemagne que le grand-duc de Luxembourg.

« Il est possible même que, par suite de négociations franches et amicales, on eût amené l'Empereur d'Autriche à adopter des combinaisons plus en rapport avec les vœux manifestés par les duchés de Modène et de Parme.

« L'Empereur Napoléon, après ce qui s'était passé, devait compter sur le bon sens et le patriotisme de l'Italie, et croire qu'elle comprendrait le mobile de sa politique qui se résume par ces paroles : « Au lieu de risquer une guerre européenne et par conséquent l'indépendance de son pays ; au lieu de dépenser encore 300 millions et de répandre le sang de 50,000 de ses soldats, l'Empereur Napoléon a accepté une paix qui sanctionne, pour la première fois depuis des siècles, la nationalité de la Péninsule. Le Piémont, qui représente plus particulièrement la cause italienne, trouve sa puissance considérablement augmentée, et si la Confédération s'établit, il y jouera le principal rôle ; mais une seule condition est mise à tous ces avantages, c'est le retour des anciennes maïsons souveraines dans leurs États. »

« Ce langage, nous le croyons encore, sera compris de la partie saine de la nation, car sans cela qu'arriverait-il? Le gouvernement français l'a déjà déclaré : les archiducs ne seront pas ramenés dans leurs États pâr une force étrangère ; mais une partie des conditions de la paix de Villafranca n'étant pas exécutée, l'Empereur d'Autriche se trouvera délié de tous les engagements pris en faveur de la Vénétie. Inquiété par des démonstrations hostiles sur la rive droite du Pô, il se maintiendra en état de guerre sur la rive gauche; et, au lieu d'une politique de conciliation et de paix, on verra renaître une politique de défiance et de haine qui amènera de nouveaux troubles et de nouveaux malheurs.

« On semble espérer beaucoup d'un congrès européen : nous l'appelons nous-mêmes de tous nos vœux, mais nous doutons fort qu'un congrès obtienne de meilleures condition pour l'Italie. Un congrès ne demandera que ce qui est juste ; et serait-il juste de demander à une grande puissance d'importantes concessions sans lui offrir en échange des compensations équitables? Le seul moyen serait la guerre ; mais que l'Italie ne s'y trompe pas : il n'y a qu'une seule puissance en Europe qui fasse la guerre *pour une idée*, c'est la France, et la France a accompli sa tâche. »

---

*Proclamation du gouvernement provisoire de la Toscane.*

« 5 Septembre 1859.

« Toscans !

« Le roi Victor-Emmanuel a accueilli nos vœux, et, fort des droits qui en découlent pour lui, il soutiendra notre cause devant l'Europe. Grâce à ce grand acte, la Toscane redevient terre italienne, sans vestige de domination étrangère.

« Après tant de siècles de divisions et de discordes, les provinces de la Péninsule se réunissent spontanément autour du magnanime défenseur de l'indépendance italienne. Les braves habitants des vallées subalpines, les frères lombards affranchis, tendent la main aux Toscans, et tous se proclament enfants d'une même patrie. Notre antique renom littéraire se réunit à la force militaire des Piémontais; chaque race italienne apporte au patrimoine commun ses trésors. Ce n'est pas là un vasselage de province, c'est la constitution véritable de la nation.

« Félicitons-nous d'avoir assez vécu pour assister à ce sublime spectacle de concorde et pour en cueillir les premiers fruits. Persévérons dans nos efforts, et préparons-nous à toute épreuve à assurer le triomphe d'une cause aussi juste que glorieuse.

« Donné à Florence, le 4 septembre 1859.

« *Signé* RICASOLI, C. RIDOLPHI, E. POGGI, R. BUSACCA, V. SALVAGNOLI, P. DE CAVERO, C. BIANCHI. »

---

*Adresse des réfugiés vénitiens à l'Assemblée toscane :*

Au nom des huit provinces de la Vénétie, a été déléguée par les réfugiés vénitiens une commission pour présenter le 5 septembre à l'Assemblée toscane l'adresse suivante :

« Frères toscans !

« Tandis que toutes les populations libres de l'Italie fêtent le sublime patriotisme de la Toscane, les Vénitiens, qui gémissent sous le joug de l'étranger, oublient un instant leurs malheurs pour s'associer à la joie de la patrie commune, et donner aux frères toscans un salut d'affection et de reconnaissance.

« La Toscane, mère de la très-ancienne civilisation italienne, institutrice de la civilisation latine, rénovatrice de la civilisation européenne, sacrifiant généreusement à la nationalité une glorieuse autonomie, invite par son noble exemple toute l'Italie à jurer le pacte d'union pour lequel, depuis des siècles, elle souffre et lutte. Notre brave et loyal Victor-Emmanuel a revendiqué glorieusement, les armes à la main le vœu paternel de l'indépendance italienne.

« La noble et généreuse Toscane, par son vote patriotique, récompense dignement l'œuvre du roi héroïque, et elle consacre l'idée de l'unité nationale. Indépendante et unie, l'Italie sera vraiment une nation digne des gloires passées et maîtresse de notre sort commun. C'est de l'union italienne que la Vénétie, avec calme et dignité, attend et qu'elle compte sur une prompte délivrance. Honneur et hommage au digne roi d'Italie, Victor-Emmanuel! Honneur et reconnaissance à la généreuse et noble Toscane, si dévouée à l'union nationale !

« Turin, le 5 septembre 1859.

« *La députation vénitienne,*

« *Signé* comte GIO BATTISTA GIUSTINIANI, de Venise ; docteur ANICEA MENEGHINI, de Padoue ; avocat GIOR BONOLLO, de Vicence ; professeur GIUSEPPE CLEMENTI, de Vérone ; comte PROSPERO ANTONINI, d'Udine ; G. D'ONIGO, de Trévise ; docteur G. MARSIAI, de Bellune ; docteur PAOLO MOLINELLI, de Rovigo. »

Le professeur Giorgini a répondu au nom de la députation toscane par des paroles d'affection et d'espérance pour la Vénétie.

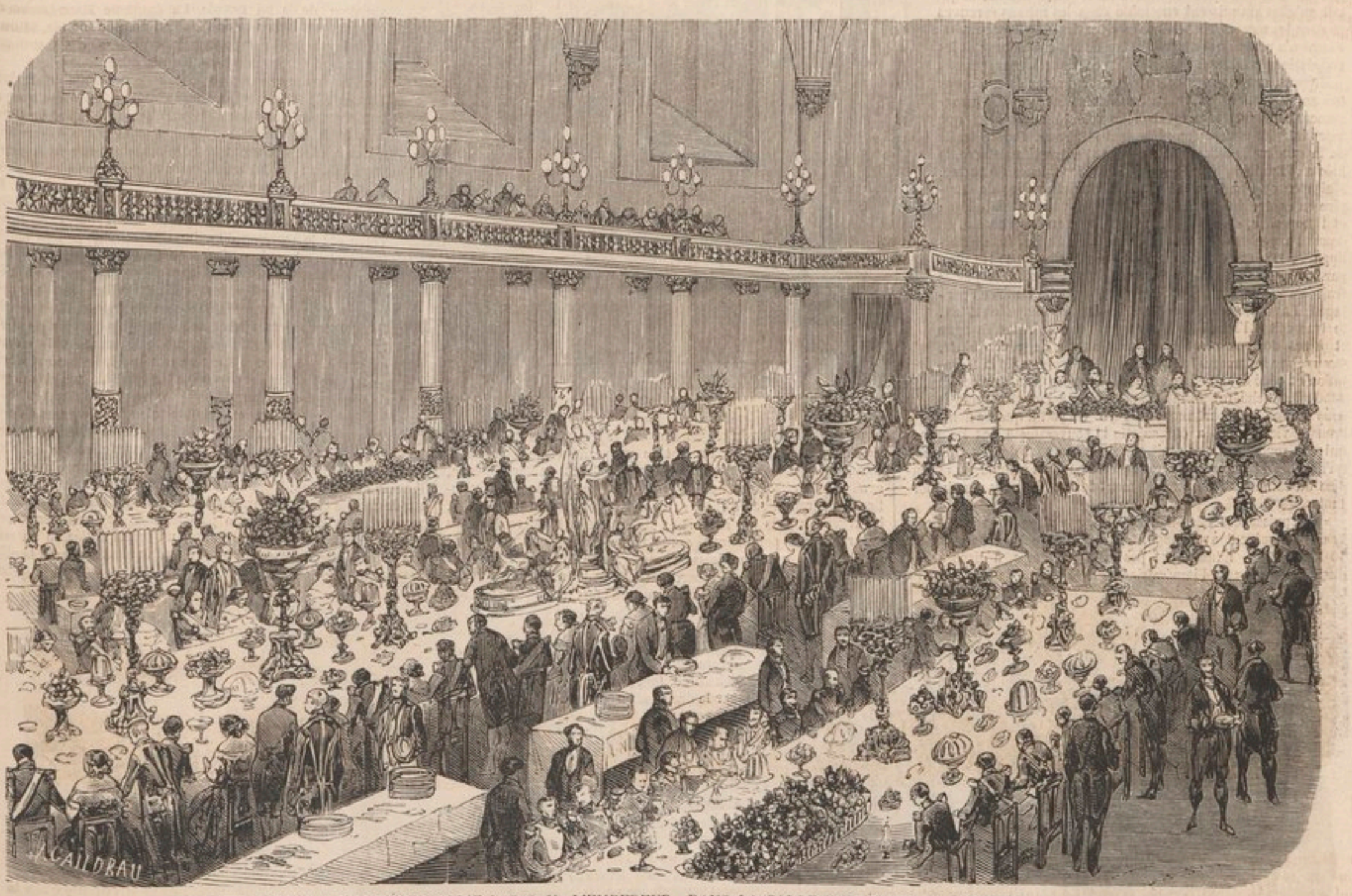


BANQUET OFFERT A L'ARMÉE D'ITALIE PAR S. M. L'EMPEREUR, DANS LA SALLE DES ÉTATS, AU LOUVRE. (15 AOUT 1859.)

*Proclamation du maire de Parme, député des Chambres de Parme et de Plaisance auprès de l'Empereur.*

Le comte Philippe Linati, qui, en sa qualité de maire de Parme, avait été envoyé par les deux chambres de Parme et de Plaisance, pour présenter à S. M. Napoléon III le résultat des votes de ces deux villes pour l'annexion au royaume sarde, de retour de sa mission, a publié la proclamation suivante :

« Habitants des États de Parme,

« Pendant que les 100,000 soldats de la guerre italienne « défilaient avec une superbe et joyeuse solennité durant « six heures à Paris, et que les drapeaux et les canons de « l'Autriche rappelaient à la France ses victoires et nos « espérances, je présentais à Napoléon III l'expression de « nos vœux et de nos désirs. Sa réponse a été digne de « lui ; elle a été conforme à la solennité de ce jour.

« Dites aux populations qui vous ont envoyé auprès de « moi que mes armes ne violenteront jamais leur volonté, « et que je ne permettrai pas qu'aucune autre force étran- « gère vous fasse violence. »

« Ces paroles vous font les arbitres de vos destinées ; je « serai fier toute ma vie de les avoir rapportées.

« M. LINATI. »

*Note circulaire adressée aux représentants chargés de missions politiques par le gouvernement des provinces parmesanes :*

« L'Assemblée nationale des provinces parmesanes s'est ralliée, par d'unanimes délibérations, au mouvement politique de l'Italie centrale. Déjà la décision sur le sort futur de ce pays avait été soumise, sous forme de plébiscite, au suffrage universel et direct. — L'Assemblée a été convoquée dans le but d'ajouter au résultat du vote populaire la garantie d'une discussion libre et solennelle. Les élections se sont passées dans le calme le plus profond et avec la régularité la plus grande. Le gouvernement était heureux en pensant que, dans la ville de Plaisance, les soldats français assistaient au noble spectacle d'une population italienne faisant usage de cette liberté pour laquelle ils avaient versé tant de sang généreux. L'Assemblée, élue parmi tout ce qu'il y avait de plus illustre dans le pays par la naissance et par le talent, et même parmi les membres les plus distingués du clergé, proclama la déchéance de la famille des Bourbons et l'annexion au royaume constitutionnel de la dynastie de Savoie. Il serait profondément injuste de juger ces votes de déchéance et tous ces actes qui se passent en Italie d'après de nombreuses analogies révolutionnaires puisées soit dans l'histoire, soit dans les programmes des partis et des luttes politiques qui peuvent se débattre ailleurs en Europe. Comme de meilleurs jours ont semblé luire pour la cause nationale, il s'est trouvé que dans l'âme de tout Italien la suprême légitimité consistait dans la reconstitution de la patrie. On se tromperait d'ailleurs en évoquant, à l'égard de Parme, ces idées de tradition, de consécration séculaire qui s'attachent au nom historique des Bourbons. Une dynastie peut trouver sa base dans le libre choix d'un peuple, ou bien elle puise sa force morale dans cette communauté historique qui réunit le sort d'une famille à celui d'une nation, et qui fait qu'elles grandissent ensemble dans les mêmes épreuves et dans les mêmes souvenirs. La dynastie des Bourbons de Parme n'a rempli ni l'une ni l'autre de ces conditions ; et les populations du duché, en butte à de continuels changements politiques, ont vu sans cesse disposer de leur sort, d'après des ambitions, des convenances diplomatiques et des arrangements généraux auxquels leur volonté aussi bien que leurs intérêts étaient complétement étrangers. Par le traité de la quadruple alliance (2 août 1718) entre l'Angleterre, la France, l'Empire et les états généraux, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla furent déclarés fiefs mâles de l'Empire en contradiction aux droits allégués par le saint-siége ; et l'Empereur, du vivant même du dernier duc Farnèse, en donna l'expectative et l'investiture à don Carlos, fils de Philippe V. Don Carlos prit possession de Parme en 1731 ; mais par les préliminaires de Vienne (1735), confirmés par le traité de Vienne (13 novembre 1738), le duché tomba en partage à l'Autriche qui, par la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), le transmit à l'infant don Philippe de Bourbon d'Espagne et à ses descendants mâles, sous clause de réversibilité. Occupé par les armées françaises dans les guerres de la Révolution et cédé éventuellement par l'Espagne à la France en 1800, le duché fut formellement réuni à l'empire français sous le nom de département du Taro. On voit à quelles nombreuses vicissitudes a été sujette la souveraineté des Bourbons qui ont renoncé à leur droit sur Parme autant de fois au moins qu'ils l'ont affirmé, considérant plutôt ce droit comme un appendice ou comme un dédommagement de combinaisons plus importantes.

« Les puissances elles-mêmes qui, après les désastres de la France, signèrent avec Napoléon le traité de Fontainebleau du 10 avril 1814, n'hésitèrent pas, dans ce temps, à disposer du duché en faveur de l'impératrice Marie-Louise, de son fils et de ses héritiers. Ce ne fut que par suite du retour de l'île d'Elbe et par la crainte de laisser le fils de l'Empereur debout sur un trône, qu'on convint, par l'art. 19 du pacte final du Congrès de Vienne, de donner les duchés à l'archiduchesse Marie-Louise, sans faire mention de son fils. Par le traité conclu à Paris le 10 juin 1817, les droits de la quatrième branche de la maison de Bourbon furent rétablis par voie de réversibilité après avoir été frappés de suspension pendant la vie de l'impératrice Marie-Louise. Cette dynastie en expectative était devenue toujours plus étrangère au pays. Les souvenirs du régime français, rappelant une administration forte et impartiale, un état de prospérité et de gloire militaire, et le gouvernement assez libéral et tolérant de Marie-Louise, avaient bien effacé des traditions qui dataient d'avant la révolution. La perspective du futur souverain augmenta, on peut le dire, les regrets causés par la mort de Marie-Louise. N'est-ce donc pas naturel si ces populations, après tant d'incertitudes et tant de changements qui n'ont laissé enraciner dans leur esprit aucune ancienne foi dynastique, cherchent à fixer leur sort en se rattachant à un royaume fort et stable, à une dynastie qui a sa base dans la tradition et dans l'amour de ses sujets, et qui est consacrée, tout à la fois, par le droit ancien et par le nouveau ?

« Le duc Charles II de Bourbon, du vivant même de Marie-Louise, froissa vivement les sentiments les plus respectables de ces populations en signant le traité de Florence du 28 novembre 1844, dans lequel, sous prétexte de rectifications de frontières, il promettait de céder au duc de Modène le duché de Guastalla, en échangeant cette fertile contrée contre quelques communes montueuses de la Garfagnana. Le duc remplissait par là des engagements d'intérêt personnel, mais il distrayait de la sorte une partie considérable de son domaine avant même qu'il fût entré en sa possession, en causant à l'État une diminution de rente annuelle calculée à 600,000 fr., et il disposait, sans aucun égard, de ses futurs sujets en les plaçant sous la dure seigneurie du duc de Modène.

« Exemple plutôt unique que rare dans lequel il est bien permis de voir une singulière violation de ces principes austères et généreux dont se glorifient les partisans du droit divin, et une contradiction manifeste avec ces idées d'autonomies légitimes et d'inviolables subnationalités qu'on invoque en faveur des petits princes italiens repoussés par la volonté de la nation.

« Le duc Charles II prit possession du duché de Parme à la mort de Marie-Louise, lorsque les populations italiennes, dans un sentiment de commune solidarité, réclamaient des améliorations civiles et politiques et le respect du principe national. Charles II commença par conclure avec l'Autriche le traité du 4 février 1848, dans lequel il déclarait, à l'exemple du duc de Modène, que ses États entraient dans la ligne de défense des possessions italiennes de l'empereur d'Autriche. Surpris par le mouvement national, il abandonna ses États, après avoir vainement brigué la confiance des patriotes. Il abdiqua dans l'exil, et son fils fut rétabli par les troupes de l'Autriche, après les revers des armes italiennes. Je ne parlerai pas des tristes débordements du règne de Charles III. Je ne citerai que deux faits qui ne regardent pas l'homme, mais le régime. Un rescrit du duc établissait que toutes les fois qu'il se serait agi de démonstrations publiques d'opinions libérales, le coupable serait puni par la peine du bâton, selon l'arbitre des commandants militaires. Et cette peine, à laquelle les Italiens préfèrent la mort, était souvent appliquée sur la place publique.

« Une autre loi, en date du 19 mars 1850, après avoir exposé que plusieurs propriétaires donnaient congé à leurs paysans parce que ceux-ci ne partageaient pas les idées révolutionnaires de leurs maîtres, ordonnait qu'aucun congé n'aurait pu leur être donné sans un procès contradictoire devant les tribunaux, formulait des menaces aux juges et les plaçait sous la surveillance de la gendarmerie. Dans un de ces procès, les tribunaux s'étant déclarés en faveur du propriétaire, le duc, par un rescrit en date du 24 janvier 1851, ordonna que le paysan resterait, malgré cela, sur les terres du propriétaire. On voit à quelles mauvaises passions on cherchait à faire appel au sein de la société italienne.

« Le crime qui mit fin à la vie du duc Charles III nous ôterait le droit de flétrir avec une juste sévérité les actes de ce prince, si on ne songeait que ce pervertissement du sens moral qui fait croire à la légitimité de l'assassinat, n'est qu'un des nombreux malheurs dont sont responsables les gouvernements qui, les premiers, donnent l'exemple de la violation de la loi morale. La duchesse Marie-Louise de Bourbon prit les rênes de l'État au nom de son fils, et congédia la plupart de ces mauvais conseillers de la couronne, qui avaient été les complices de son mari.

« Peu de temps après, cependant, une émeute éclata dans Parme ; elle fut réprimée dans le sang, à l'aide des troupes autrichiennes, dont l'occupation n'avait pas désemparé depuis 1848. Parme fut livré aux fureurs d'une soldatesque effrénée, et le gouvernement déclara, dans une imprudente proclamation, qu'il aurait pu prévenir, mais qu'il avait mieux aimé réprimer. Ce jour-là a été fatal à la dynastie. La ville, mise en état de siége et tombée au pouvoir d'un général autrichien, fut ensanglantée par de nombreuses exécutions. Tel a été le système d'impitoyable rigueur adopté par le gouvernement, qu'on a fait sans doute un devoir à la duchesse de sacrifier ses sentiments de clémence, puisqu'un des condamnés, malgré les recommandations des juges eux-mêmes, a vu confirmer la sentence capitale qui le frappait. Les prévenus furent transportés dans les prisons de Mantoue ; le général autrichien gouvernait dans la ville même, où cependant la duchesse régnait : le gouvernement ducal se trouvait suspendu par cette violation de tous les droits du souverain et du peuple.

« Les populations eurent une autre fois la preuve de ce que pouvaient valoir pour leur dignité ces petites circonscriptions politiques, et ces faibles dynasties, impuissantes contre les violences de l'étranger, et hostiles, par leur manque d'avenir, à l'avenir de la nation. L'opinion de l'Europe est maintenant éclairée sur le mobile et sur le caractère politique de l'Italie centrale. Ce mouvement s'explique par le plus légitime des sentiments, par le sentiment national, qui est aussi un principe d'ordre au sein des sociétés. Or, quelle était à cet égard la situation de la famille régnant à Parme vis-à-vis de ses sujets ? Depuis 1848, la dynastie n'avait cessé de faire cause commune avec l'Autriche, de s'attacher à elle par des liens toujours plus intimes. Par le traité du 4 février 1848, le duc avait conclu une convention particulière, qui, au mépris des traités généraux, établissait de véritables rapports de vasselage à l'égard de l'Autriche, lui livrait, en toute occasion, le territoire de l'État, et formait avec elle une ligue offensive et défensive d'un caractère permanent. Par un article de ce traité, le duc de Parme s'engageait en outre à ne conclure avec aucune autre puissance de convention militaire quelconque, sans le

VISITE DES PRISONNIERS AUTRICHIENS A LA COLONNE VENDOME.

LES ADIEUX DES PRISONNIERS AUTRICHIENS.

LES PRÉPARATIFS DE LA LEVÉE DU CAMP.

consentement préalable du gouvernement impérial de Vienne.

« On a voulu établir une distinction, pour ce qui regarde la question nationale, entre la politique du gouvernement de Parme, sous les ducs Charles II et Charles III, et la politique du gouvernement de Parme tel qu'il était dernièrement constitué. Une telle distinction tombe devant l'évidence des faits.

« Lorsque le gouvernement piémontais, avec une prudente prévoyance que les événements ultérieurs ont bien justifiée, appela l'attention de l'Europe sur les conditions de la Péninsule et sur les empiétements de l'Autriche, il commença par protester contre les fortifications de Plaisance et contre les traités de 1848, actes qui modifiaient évidemment la condition des choses, telle qu'on avait voulu l'établir par les traités de 1815.

« Le gouvernement de la duchesse régente aurait eu là une occasion pour dégager sa responsabilité personnelle, soit par des déclarations publiques, soit par des communications au gouvernement piémontais. Il ne l'a pas fait. Une autre occasion s'est présentée plus favorable encore, lorsque, en face de l'éventualité de la guerre, la question des traités spéciaux fut posée catégoriquement et que la nécessité de leur abrogation fut admise, on peut le dire, par tous les cabinets des puissances européennes, l'Autriche exceptée. On peut apprécier aujourd'hui la situation exceptionnelle, et cependant exempte de danger, que le gouvernement de la duchesse aurait pu se faire à cette époque. Rien cependant ne vint démentir son entier acquiescement à cet état de solidarité complète et nécessaire, dans lequel il se trouvait engagé en faveur de l'Autriche. Mais cela ne suffit pas. Le gouvernement autrichien concentrait des troupes sur la frontière piémontaise, dans ce but agressif qui a reçu son explication par l'envoi immédiat de l'*ultimatum*. Les troupes autrichiennes se massèrent à Plaisance; d'immenses matériaux de guerre y furent réunis; l'invasion du Piémont se préparait sur le territoire du duché, et c'est de là qu'une portion des troupes impériales est partie pour envahir les Etats sardes.

« Le gouvernement de la duchesse assistait à tout cela sans qu'aucune communication de sa part, comme les devoirs internationaux l'auraient d'ailleurs exigé, vint expliquer ni ses intentions ni sa conduite au gouvernement de Sa Majesté le roi de Sardaigne. Ce ne fut que lorsque la fortune des armes se tourna contre l'Autriche, et que la protection des armes autrichiennes allait lui manquer, que la duchesse se décida à proclamer sa neutralité. — Le cabinet piémontais a considéré cette offre comme bien tardive; car on ne pourrait pas admettre qu'il soit loisible à un gouvernement de se déclarer et de se faire respecter comme neutre toutes les fois que, le sort se déclarant hostile à son allié, il jugerait utile de l'abandonner. Singulière neutralité, en effet! Car, si l'on s'appuie sur les engagements préventifs établissant vis-à-vis de l'Autriche des devoirs d'action et de défense communes, évidemment incompatibles avec les lois de la neutralité, il faut alors subir les conséquences de ces engagements de la même manière qu'on en a accepté les avantages. Si, au contraire, on argue de la situation particulière faite au gouvernement de Parme par des stipulations générales concernant la forteresse de Plaisance, il est facile de répondre par les termes mêmes de ces stipulations, qui établissent « que la forteresse de Plaisance, offrant un intérêt particulier au « système de défense de l'Italie, Sa Majesté Impériale Royale et « Apostolique conservera dans cette ville le droit de garnison pur « et simple, tous les droits régaliens et civils sur cette ville étant « réservés au souverain de Parme. » Il y a loin cependant de ce droit de garnison pur et simple à la création d'un vaste camp retranché en dehors de l'enceinte de Plaisance, et du but purement défensif de ces stipulations à l'agression militaire préparée sur le territoire du duché et effectuée par la frontière parmesane. Du reste, les documents publiés nous permettent d'apprécier, à sa juste valeur, cette prétendue neutralité, puisqu'une lettre du 26 mai de l'année courante nous prouve que le ministre de Parme résidant à Vienne regrettait de ne pouvoir obtenir le secours des troupes impériales, et se plaignait de ce que l'Autriche se bornait à lui assurer son appui, après les victoires qu'elle se promettait de remporter. Cette neutralité cependant, qui aurait suffi pour ce qui regarde les rapports internationaux avec le gouvernement piémontais, et qui constituait la dernière concession de la duchesse régente aux sentiments de ses sujets, est-ce qu'elle pouvait satisfaire les vœux légitimes et les suprêmes intérêts des populations? Est-ce que celles-ci pouvaient se déclarer neutres au bruit de la lutte qui décidait du sort de la patrie, tandis que le drapeau français uni au drapeau italien traversait triomphalement leur territoire, et que l'empereur Napoléon III invitait les Italiens à être tous soldats pour devenir les citoyens d'une grande nation? Est-ce qu'elles n'avaient pas clairement manifesté leurs intentions en envoyant des milliers de volontaires à la guerre d'indépendance? Le gouvernement de la duchesse régente, en proclamant sous la pression des événements une neutralité qu'il n'avait pas observée, déclarait que cette attitude lui était rendue nécessaire par les devoirs contraires qui lui étaient également sacrés. C'est justement ce que les populations parmesanes ne sauraient admettre, et elles sont parfaitement fondées en droit, lorsqu'elles demandent des princes italiens pour qui les intérêts de l'étranger ne soient pas aussi sacrés que les intérêts de la patrie. Par ses traditions, par ses tendances naturelles et constantes, par sa faiblesse aussi, la famille régnante de Parme manquait à ses devoirs de souverain neutre envers le Piémont, et à ses devoirs de prince italien envers ses sujets. Le principe et le caractère de notre mouvement politique sont assez bien connus aujourd'hui pour qu'on puisse établir qu'une dynastie qui s'est montrée hostile à l'émancipation nationale, s'est aliéné tous les cœurs et est un arbre pourri dans le sol italien. La duchesse, ramenée dans ses Etats, devrait s'appuyer sur cette opinion nationale par qui la famille de son fils est unanimement repoussée. Une irréparable et mutuelle défiance rendrait impossible tout établissement solide et durable.

« Le gouvernement, hostile au Piémont par ses souvenirs, craignant le parti national à cause de ses sentiments, ne ferait que chercher chaque jour davantage aide et protection à cette influence autrichienne, qui de la Vénétie cherchera, sans doute, à reconquérir tout ce qu'elle pourra du terrain perdu. L'opinion du pays, de son côté, opinion commune à toutes les classes et fortifiée par tous les intérêts, ne renoncera pas à son idéal d'unification italienne, à son espoir d'annexion au royaume de la maison de Savoie. La question de la déchéance des Bourbons et celle de l'annexion au Piémont sont intimement liées dans l'esprit des populations parmesanes. La position que l'Autriche conserve en Italie leur conseille, par nécessité de défense, de concourir à la création d'un fort Etat italien, et de se sauvegarder, à l'aide de nouveaux droits dérivant du vœu national, contre tous ces droits de réversibilité et de servitude militaire établis par des traités qui, s'ils n'étaient pas abrogés, nous amèneraient dans l'avenir autant et d'aussi dangereuses complications qu'ils nous en ont apporté dans le passé. Cette union, rendue nécessaire par la pensée italienne, est d'ailleurs réclamée par tous les intérêts moraux et matériels des provinces parmesanes. Ces populations savent, par une longue et dure expérience, le désavantage d'appartenir à une de ces petites agrégations politiques impuissantes pour le bien, et si fertiles cependant en maux et en dangers de toute sorte. Cette période de la civilisation italienne qui s'est accomplie par l'essor de la vie municipale est finie depuis des siècles. Maintenant, la société italienne subit la loi du temps, et cherche trop tard pour elle à rentrer dans la voie de ces grandes améliorations nationales, au moyen desquelles les autres peuples ont trouvé la prospérité et le bonheur et ont pu la devancer dans la civilisation et la puissance. L'expérience a prouvé qu'en dehors de ces agrégations il ne peut y avoir ni ces grandes institutions ni ce large développement d'action qui constituent les forces mêmes de la vie moderne des peuples. Pour les provinces parmesanes, l'annexion n'est pas seulement une satisfaction donnée au sentiment national; elle intéresse aussi au plus haut degré la prospérité commerciale du pays. Après l'union de la Lombardie au royaume sarde, ce qui était une nécessité politique devient aussi une nécessité économique. En 1848, l'union au Piémont fut votée par 37,250 votants. La fortune des armes brisa ce pacte solennel, mais le malheur scella la concorde des idées et des sentiments. Onze ans après, l'union au Piémont, soumise au suffrage populaire, était proclamée par 63,167 votants.

RÉCEPTION, DANS LA GARE DE KEHL, DES PRISONNIERS REVENANT D'AUTRICHE. (27 JUILLET 1859.)

« Le vote de déchéance, le vote d'annexion, qui se confondent dans la conscience populaire, ne sauraient être, ne peuvent pas être disjoints dans la réalisation politique. Puisque le droit de la volonté nationale a été admis en faveur de l'Italie, en quoi l'un de ces votes serait-il moins légitime que l'autre? Le consentement des populations ne peut pas être requis seulement par des arrêts négatifs, et le régime qui doit assurer la tranquillité et la prospérité du pays a surtout besoin de cette base.

« Vous ferez ressortir, Monsieur, tout ce qu'une pareille solution offre de garanties pour l'avenir, soit au point de vue de la défense militaire de l'Italie, soit pour les conditions de l'ordre moral et matériel dans les provinces parmesanes.

« Elle satisfait en même temps les sympathies et les intérêts du pays; elle pacifie les esprits par la réalisation de leur vœu unanime, et accomplit un grand progrès vers cette œuvre de reconstitution nationale qui, après avoir été initiée par la plus glorieuse des guerres, se poursuit par la sagesse et l'énergie des populations et par les sympathies de l'Europe libérale.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Parme, 29 septembre 1859.

« FARINI. »

---

*Decret de l'Assemblée nationale modenaise qui prononce l'annexion au royaume de Piémont :*

« Considérant que nous devons nous rallier autour du gouvernement constitutionnel du roi Victor-Emmanuel II, pour obtenir notre indépendance et notre liberté;

« Considérant que l'union à ce gouvernement est conseillé aux provinces modenaises par la nécessité politique de former un royaume fort en Italie, par leur position géographique, et par leurs intérêts matériels;

« Considérant que par des vœux universellement exprimés et par un acte solennel de dédition, les provinces modenaises ont déjà été incorporées au royaume sarde, en 1848, et qu'elles n'ont cessé d'en faire partie que par la violence des armes étrangères;

« Considérant que ces vœux constamment conservés malgré la plus dure tyrannie et les conditions politiques les plus défavorables, ont été, en 1859, manifestés de nouveau et d'une manière plus solennelle et plus incontestable encore par des milliers de volontaires qui ont pris part à la guerre d'indépendance et plus de quatre-vingt-dix mille adhésions;

« Considérant que ces vœux ont eu une nouvelle fois leur accomplissement depuis la moitié de juin jusqu'à la signature de la paix de Villafranca, laquelle paix, en replaçant ces provinces en pouvoir d'elles-mêmes, les mit dans la nécessité d'aviser à leur destinée future,

« Décrète :

« De vouloir, confirmée et maintenue par tout sacrifice possible, l'union des provinces modenaises au royaume constitutionnel de la glorieuse maison de Savoie sous le sceptre du magnanime roi Victor-Emmanuel II. »

---

*Adresse de remercîment de l'Assemblée de Parme à S. M. l'empereur des Français.*

« Sire, l'Assemblée nationale des provinces de Parme ne saurait commencer ses opérations sans adresser avant tout des remerciments solennels à V. M., à la vaillante armée et à la généreuse nation françaises.

« Lorsque la victoire remportée à Magenta vous conduisit triomphant à Milan, votre main auguste qui avait vaincu les ennemis de l'Italie, écrivit à l'adresse des Italiens des paroles que les générations futures se transmettront comme un dépôt de science civile. Vous avez dit alors que la manifestation de la volonté nationale aurait été libre, et il en a été ainsi. Nos ennemis que vous avez déclaré être vos ennemis, ne purent ni ne pourront l'empêcher. Entre eux existe la puissante et inviolable parole de Napoléon III.

« Sire,

« Des populations de l'Italie ont répondu à vos paroles avec fermeté, avec constance, avec confiance.

« L'Europe ne voudra pas arrêter à mi-chemin un peuple qui renaît et qui marche majestueusement vers sa régénération. Mais, si cela devait avoir lieu, nous sommes certains, Sire, que l'épée de la justice, tirée déjà par vous, sortirait une deuxième fois du fourreau pour l'empêcher. »

---

*Allocution prononcée par le pape Pie IX dans le consistoire secret du 26 septembre :*

« Vénérables Frères,

« C'est avec la plus profonde douleur que, dans notre allocution du 20 juin dernier, nous avons exprimé devant vous, vénérables frères, nos plaintes sur les actes accomplis par les ennemis de ce siége apostolique, soit à Bologne, soit à Ravenne, soit ailleurs, contre notre autorité civile et contre la légitime souveraineté attachée à notre pontificat. Par cette même allocution, nous avons déclaré que tous ceux qui avaient pris part à ces actes avaient encouru les censures ecclésiastiques et les peines infligées par les canons, et nous avons frappé de nullité toutes leurs mesures.

« Cependant nous nourrissions alors l'espoir que, sous l'influence de notre parole, ces enfants rebelles rentreraient dans le devoir, d'autant plus que personne n'ignore avec quelle mansuétude et quelle douceur nous avons procédé dès le commencement de notre pontificat, avec quel zèle et quel empressement nous avons sans cesse, au milieu des plus graves difficultés des temps, dirigé tous nos soins et toutes nos pensées vers le bien-être et le bonheur temporel de nos peuples. Mais cet espoir est aujourd'hui complétement évanoui. Car, particulièrement soutenus comme ils le sont par les conseils, les encouragements et toute espèce de secours du dehors, ils n'en sont devenus que plus audacieux, et ils n'ont rien négligé pour troubler toutes les provinces de l'Émilie soumises à l'autorité pontificale et pour les soustraire à notre souveraineté et à celle du saint-siége. Aussi le drapeau de la rébellion et de la défection ayant été arboré, et le gouvernement pontifical renversé, on a commencé par établir, au nom du royaume sarde, des dictateurs qui ont pris successivement le nom de commissaires extraordinaires et de gouverneurs généraux, lesquels, s'arrogeant témérairement les droits de notre souveraineté, ont destitué des fonctions publiques ceux que leur fidélité manifeste envers le prince légitime faisait soupçonner de ne point adhérer à leurs desseins pervers. Ces mêmes hommes n'ont pas craint non plus d'empiéter sur le pouvoir ecclésiastique, en publiant de nouveaux édits pour l'administration des hôpitaux, des orphelinats et d'autres legs, maisons et institutions pieuses. Ils ne se sont pas fait davantage scrupule de poursuivre de vexations quelques membres du clergé, de les exiler ou de les jeter en prison.

« Excités par une haine manifeste contre notre siége apostolique, ils n'ont point hésité à réunir à Bologne, le 6 de ce mois, une assemblée à laquelle ils ont donné le nom d'assemblée nationale des peuples de l'Émilie, et d'y promulguer un décret rempli d'ac-

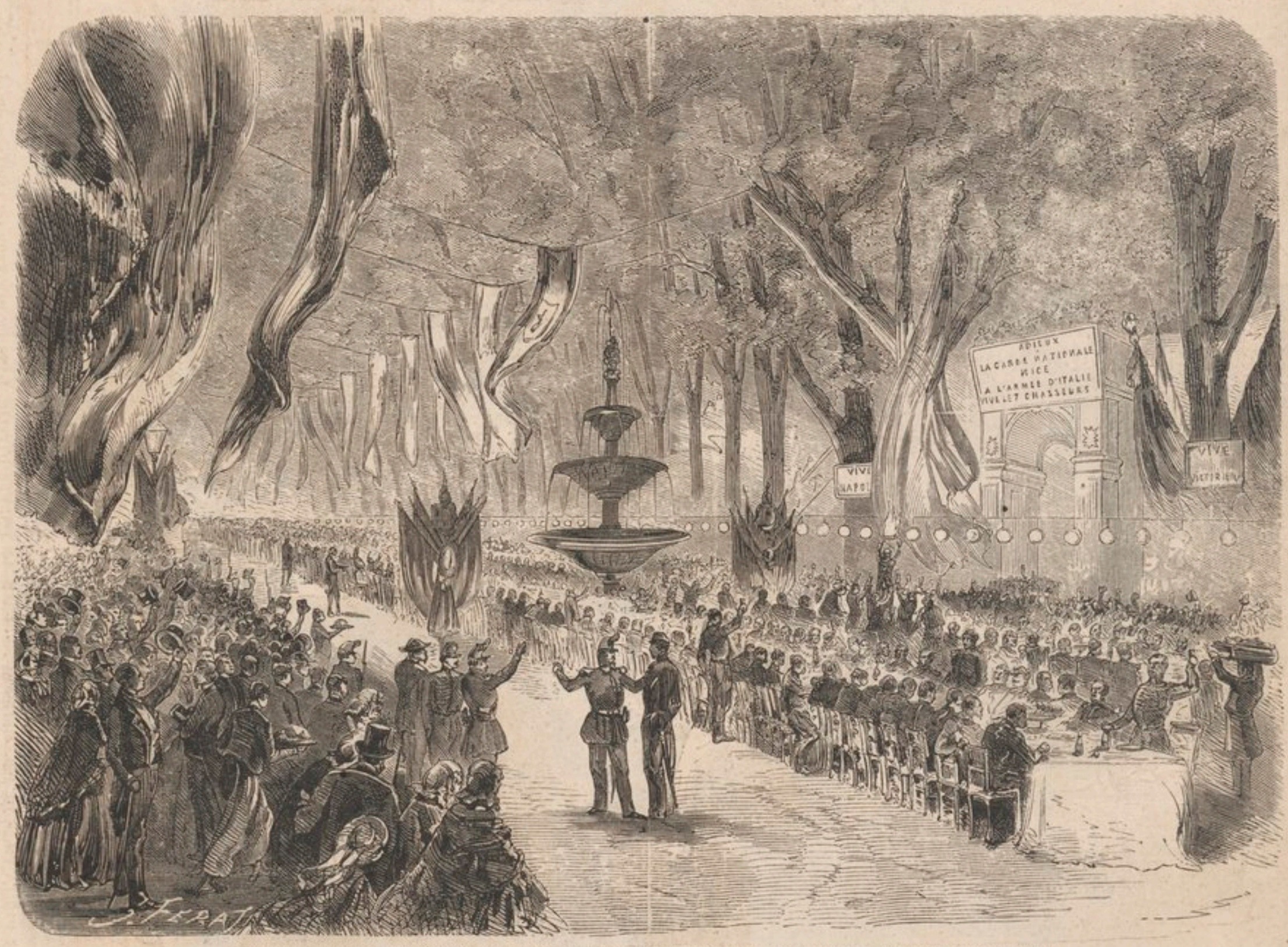


BANQUET D'ADIEU DONNÉ PAR LA GARDE NATIONALE DE NICE AU 7e CHASSEURS, LE 1er SEPTEMBRE 1859.

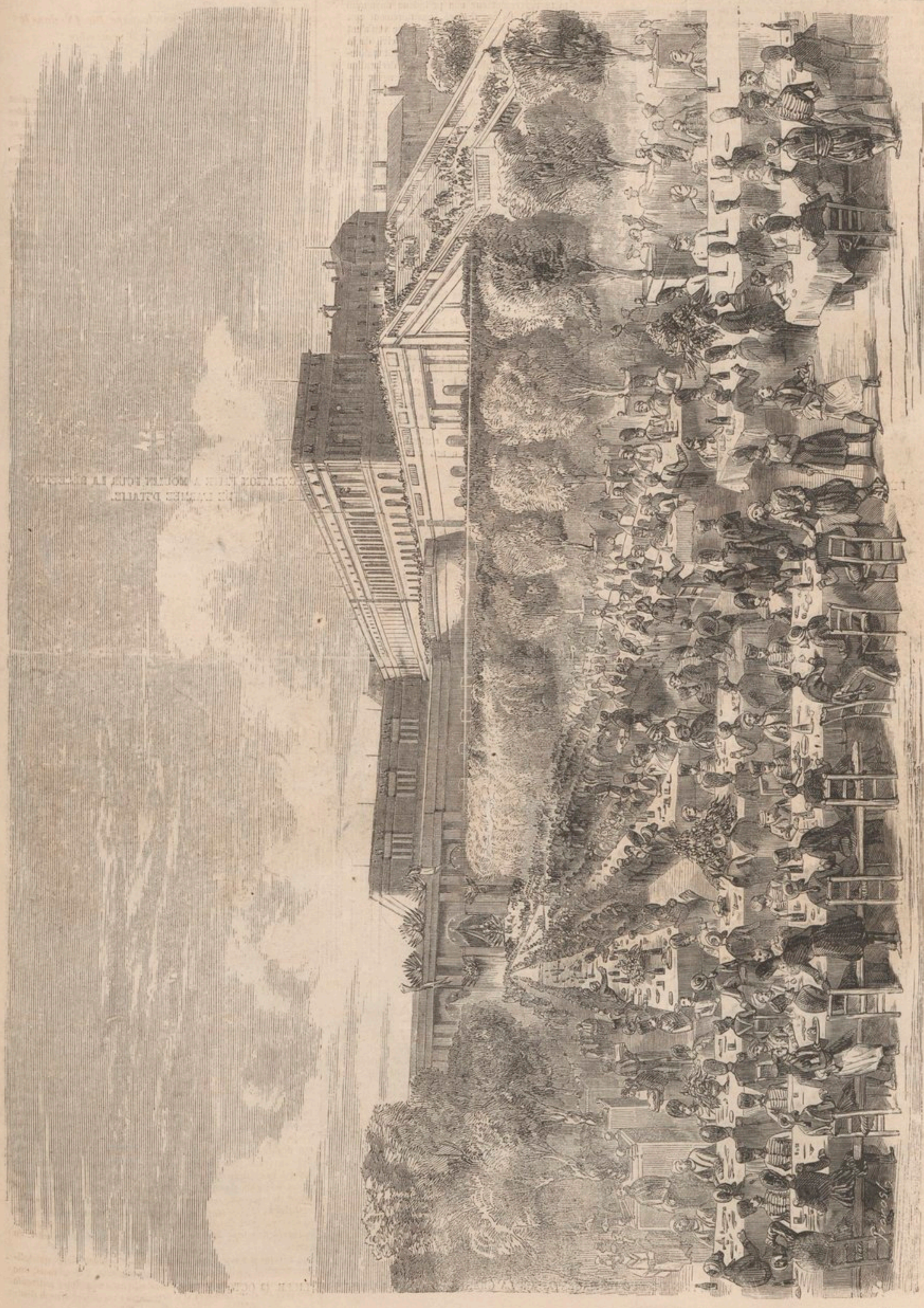

BANQUET OFFERT PAR LA VILLE DE VERSAILLES AUX SOLDATS DE L'ARMÉE D'ITALIE, DANS LE PARTERRE DE L'ORANGERIE DU CHATEAU. (20 AOUT 1859).

DÉCORATION FAITE A AUXONNE POUR LA RÉCEPTION DE L'ARMÉE D'ITALIE.

cusations et de prétextes faux, et, s'appuyant mensongèrement sur une prétendue unanimité populaire, ils ont déclaré, contrairement aux droits de l'Église romaine, qu'ils ne voulaient plus être soumis au gouvernement civil de la papauté. Le lendemain, comme on fait maintenant, ils ont publié une nouvelle déclaration d'après laquelle ils entendaient s'annexer aux possessions du roi de Sardaigne.

« Au milieu de ces lamentables attentats, les chefs de cette faction ne cessent d'employer tout leur art à corrompre les mœurs des peuples, particulièrement au moyen des livres et des journaux qu'ils publient soit à Bologne, soit ailleurs, et dans lesquels on encourage toute licence, on couvre d'injures le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, on tourne en ridicule les exercices de la religion et de la piété, on livre à la dérision les prières destinées à honorer l'immaculée et très-sainte Vierge Marie, mère de Dieu, et à implorer son tout puissant patronage. Sur les théâtres, la morale publique, la pudeur et la vertu sont outragées, et les personnes consacrées à Dieu sont exposées au mépris et à la moquerie de tous.

« Voilà ce que font des hommes qui se disent catholiques, et qui se déclarent pleins de respect et de vénération pour le pouvoir spirituel suprême et l'autorité du Pontife romain. Tout le monde voit combien une pareille déclaration est trompeuse; car les auteurs de ces actes conspirent avec tous ceux qui font au Pontife romain et a l'Église catholique la guerre la plus acharnée, et qui n'épargnent aucun effort pour déraciner et extirper de tous les cœurs, s'il était possible, notre religion divine et son salutaire enseignement.

« C'est pourquoi, vous surtout, vénérables frères, qui participez à nos travaux et à nos

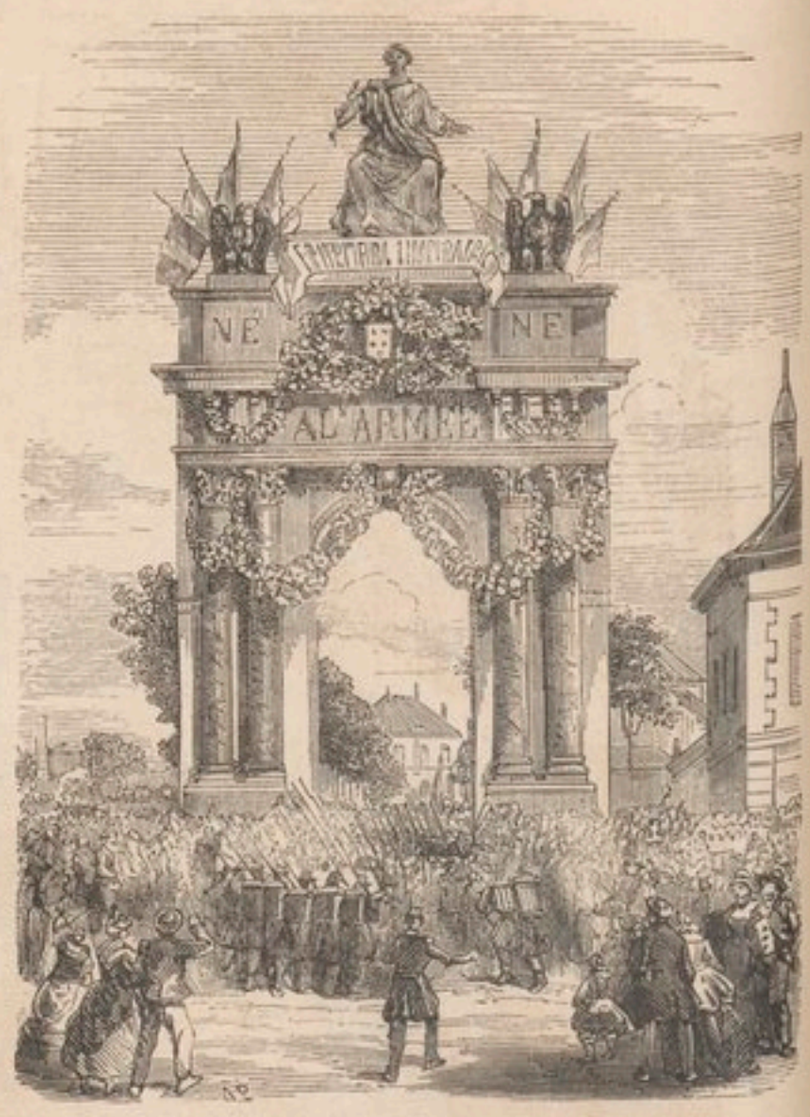


DÉCORATION FAITE A MOULIN POUR LA RÉCEPTION DE L'ARMÉE D'ITALIE.

RÉCEPTION DU DUC DE MAGENTA SUR LA GRANDE PLACE DE LA VILLE DE LILLE. (3 OCTOBRE 1859)

RÉCEPTION DES PONTONNIERS DE L'ARMÉE D'ITALIE, A STRASBOURG.

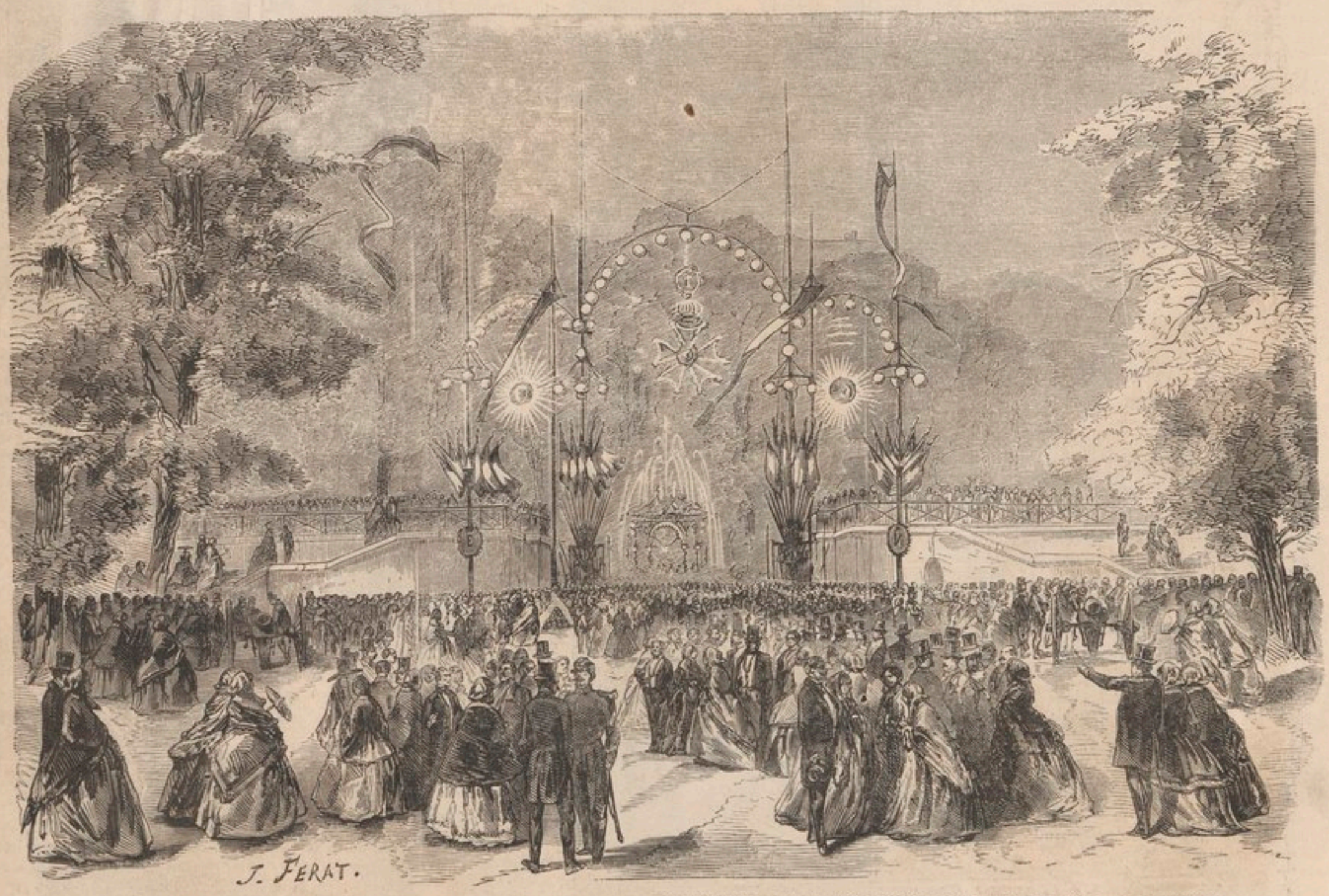


FESTIVAL PATRIOTIQUE DONNÉ AU PROFIT DES BLESSÉS DE L'ARMÉE D'ITALIE SUR LA PROMENADE DU GRAND CHAMARS, A BESANÇON

HOTEL BAUR, A ZURICH,
Habitation du ministre plénipotentiaire de Sardaig ne.

PONT EN PIERRE DE LA VILLE DE ZURICH.

VILLA BAUR, A ZURICH,
Habitation des ministres plénipotentiaires de France et d'Autriche.

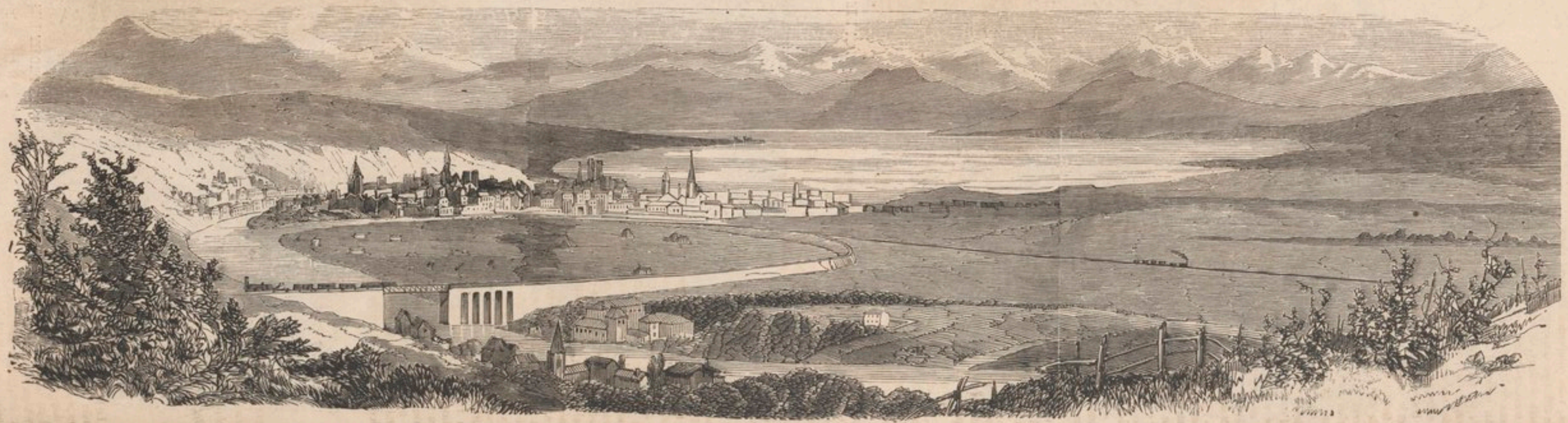

VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE ZURICH, SIÉGE DES CONFÉRENCES POUR LA CONCLUSION DE LA PAIX DÉFINITIVE.

peines, vous comprenez aisément dans quelle affliction nous sommes plongé, et de quelle douleur, de quelle indignation nous sommes frappé avec vous et tous les gens de bien.

« Au milieu d'une si grande amertume, ce qui nous console, c'est que les peuples des provinces de l'Émilie, en grande majorité, détestant ces coupables entreprises et s'en tenant éloignés avec horreur, conservent leur fidélité envers le prince légitime, et s'attachent avec fermeté à notre autorité civile et à celle du saint-siége : c'est que tout le clergé des mêmes provinces, digne des plus grands éloges, n'a rien eu plus à cœur, parmi les troubles et les agitations, que de remplir scrupuleusement ses devoirs et de montrer avec évidence sa foi singulière et le respect dont il est animé envers nous et le siége apostolique, en bravant et en méprisant tous les périls.

« Maintenant, puisque nous sommes tenu, par le plus grave de nos devoirs et par un serment solennel, de soutenir intrépidement la cause de notre très-sainte religion, de protéger avec fermeté contre toute violation les droits et les possessions de l'Église romaine, de défendre notre souveraineté civile et celle de ce siége apostolique, et de la transmettre intacte à nos successeurs, comme le patrimoine de saint Pierre, nous ne pouvons pas nous empêcher d'élever notre voix apostolique afin que tout l'univers catholique, et particulièrement tous nos vénérables frères les évêques, dont nous avons reçu au milieu des peines les plus amères, avec la plus grande joie de notre cœur, tant de remarquables et illustres témoignages de foi, d'amour et d'attachement pour nous, ce saint-siége et le patrimoine du bienheureux Pierre, connaissent avec quelle énergie nous désapprouvons tout ce que ces hommes ont osé accomplir dans les provinces de l'Émilie soumises à notre souveraineté pontificale.

C'est pourquoi nous réprouvons entièrement, nous déclarons nuls et de nul effet tous les actes dont nous avons parlé dans cette auguste assemblée, et tous les actes attentatoires au pouvoir, aux immunités ecclésiastiques, à notre souveraineté civile et de ce Saint-Siége, principauté, puissance, juridiction, quel que soit le nom que l'on donne à ces actes.

« Personne n'ignore que tous ceux qui, dans les provinces ci-dessus désignées, ont donné leur appui, leurs conseils, leur assentiment aux actes que nous réprouvons, ou en ont favorisé en quelque autre manière l'accomplissement, ont encouru les censures et les peines ecclésiastiques que nous avons rappelées dans notre allocution mentionnée plus haut.

« Au reste, vénérables frères, allons nous jeter avec confiance au pied du trône de grâce, afin d'obtenir du secours divin la consolation et la force nécessaires au milieu de si grandes adversités; ne cessons pas d'adresser au Dieu riche en miséricorde de ferventes et humbles prières, afin que, par sa vertu toute-puissante, il ramène tous les coupables, dont quelques-uns peut-être ne savent pas ce qu'ils font, à de meilleures pensées et aux sentiers de la justice, de la religion et du salut. »

---

*Texte du Message lu aux représentants de la Toscane par le chef du gouvernement, baron Bettino Ricasoli.*

« Messieurs les représentants de la Toscane,

« Le gouvernement est charmé de se trouver en face des représentants légitimes du pays nommés par les suffrages dans une élection à laquelle ont présidé un calme et une concorde pouvant faire honneur à tout un peuple déjà initié aux institutions libérales. Dans cette occasion solennelle, la Toscane ne s'est pas démentie. Le gouvernement se félicite de n'avoir pas mis en vain sa confiance dans la sagesse des citoyens.

« Tout le monde sait quelle est notre condition et que les votes sont demandés aujourd'hui à votre sagesse, attendu que le gouvernement n'a pas eu l'habitude de rien cacher ni de couvrir artificieusement ses désirs politiques.

« Quand vous délibérerez sur le sort de la patrie, le gouvernement se fera un devoir de porter à votre connaissance les nouvelles particulières qui pourront servir à éclairer les opinions; mais, avant d'affronter l'avenir, jetons un regard sur le passé et le présent.

« La guerre nationale, entreprise par le vœu de tous les Italiens et rendue possible par le généreux concours de l'empereur des Français, a enlevé à la Toscane une dynastie qui y régnait depuis plus d'un siècle; cette dynastie n'a pas été chassée, mais de son propre gré elle a préféré courir les chances de l'Autriche, avec laquelle elle avait des pactes de vasselage, plutôt que de suivre le pays et de satisfaire le sentiment national. Il n'y a pas eu de violences; mais le souverain s'étant déclaré Autrichien et le pays voulant demeurer italien, chacun a pris sa voie.

« L'État étant resté sans gouvernement, la municipalité de Florence a pourvu à la nomination d'un gouvernement provisoire qui a bientôt eu l'aveu de toute la Toscane. Les regards et les affections se sont tous tournés vers le Roi magnanime qui amenait sur le Tessin ses armes libératrices; il fut spontanément nommé dictateur, avec autorité suprême sur les choses civiles et militaires.

« De hautes raisons d'État ne permirent pas que la dictature fût agréée; mais sous le protectorat du roi Victor-Emmanuel un gouvernement régulier se constitua en Toscane : ce gouvernement maintint la tranquillité du pays, tout en le faisant participer à la guerre de l'indépendance.

« Un commissaire du Roi exerça le pouvoir suprême dans l'intérêt de tous, apaisant les esprits et accréditant le gouvernement. Une Consulte par lui nommée lui assure l'appui de l'opinion publique. Fort de cet appui et se plaçant à la tête du pays plutôt que de se mettre à sa remorque, le gouvernement pourvut aux finances par l'émission de cédules communales; il réforma les lois et il prépara la réorganisation de l'État sur les principes de liberté.

« D'éclatantes victoires des armées italo-françaises ont couronné notre entreprise. Des promesses magnanimes et telles que les peuples sont habitués à en entendre, ont élevé haut les espérances des Italiens. Une paix inopinée, mue par des raisons très-puissantes que nous devons respecter, les ignorant, a brisé les projets, attristé les âmes, bien que la parole solennelle de l'empereur des Français garantît que la cause italienne ne serait pas pour cela abandonnée.

« Avec la paix cessait le protectorat du Roi; le commissaire extraordinaire dut quitter Florence, laissant l'autorité aux mains de ceux qui jusque-là l'avaient exercée sous sa dépendance et avec l'assentiment tacite de tous. Le départ du commissaire fut un triomphe de gratitude et d'espérance; ce fut comme l'adieu de deux amis qui espèrent se revoir. Les Toscans comprirent à merveille l'occasion de ce départ, et sans aucune manifestation inquiétante ils se résignèrent à cet abandon nécessaire. Toutefois le gouvernement n'avait rien négligé pour éclairer le sort réservé à la Toscane d'après les préliminaires de Villafranca. Avant que l'Empereur quittât l'Italie, notre délégué lui exprimait nos craintes et nos espérances à la fois, et l'Empereur, par de franches et bienveillantes paroles, lui donnait l'assurance de deux choses :

« 1° Qu'il n'y aurait pas d'intervention armée; 2° et que l'on aurait égard aux vœux légitimes qui seraient exprimés. On reçut du roi Victor-Emmanuel de semblables assurances. Ce dernier, en nous recommandant de conserver l'ordre intérieur et de ne pas fournir de prétexte aux armées étrangères, terminait en engageant les peuples de l'Italie centrale à prendre courageusement exemple de lui qui, renfermant toute

LE COMTE DE CAVOUR.

LE GÉNÉRAL JÉROME ULLOA.

douleur en son cœur, attendait avec intrépidité le dénoûment des destins de l'Italie.

« Encouragé par ces déclarations solennelles, répétées à nos délégués à Paris et à Londres, et ne cédant pas à de timides conseils, le gouvernement songea sur-le-champ à convoquer la représentation nationale qui, interprète des vœux publics, en fit entendre l'expression légitime à l'empereur Napoléon, arbitre de la paix et de la guerre, et à tous les potentats qui se proposeraient d'asseoir d'une manière stable les choses en Italie.

« La Toscane a répondu à la juste attente que l'on avait conçue d'elle en ce moment solennel; l'admirable concorde dans les élections et votre présence en ce lieu en sont les garants. Vous siégez ici trois jours après la proclamation de vos noms par les colléges électoraux. La garde nationale, organisée en très-peu de temps, a protégé la liberté sainte des élections, comme elle sera prête à protéger la liberté des votes émis par les représentants du pays. Voilà ce qu'a fait le gouvernement quand il a pu être convaincu que le sort de la Toscane et celui de toute l'Italie centrale pouvaient dépendre de nous.

« Les conditions des États de l'Italie centrale étant presque identiques, et le même sort leur étant peut-être réservé à tous, le gouvernement a ouvert des négociations pour une ligue militaire qui pût réunir les forces de la défense et commencer en Italie la solidarité nationale sans laquelle seraient superflus les efforts des États isolés. Notre armée qui, si elle n'a pas eu la gloire, a supporté intrépidement toutes les fatigues de la guerre, saura donner de la valeur aux promesses de la Toscane, et, s'il le faut, elle livrera les dernières batailles de l'indépendance nationale.

« Mais toutes ces mesures et d'autres auraient été vaines si le pays n'avait pas secondé le gouvernement d'une manière plus admirable qu'étonnante. Depuis quatre mois, la Toscane est régie par un gouvernement qui a tiré sa raison d'être de la nécessité des choses et qui repose sur les forces qui lui viennent de l'opinion publique.

« Le pays n'a jamais été mieux ordonné ni plus unanime au milieu de tentations pour le désordre. Si nous, qui occupons ces siéges assurément peu dignes d'envie en ces temps critiques, nous possédons la confiance de nos concitoyens, soyons-en fiers, parce que cette confiance nous rend forts pour faire le bien de la patrie.

« La représentation nationale, nous donnant son concours en légitimant autant que de besoin pour l'avenir notre mandat, nous donnera du cœur pour maintenir courageusement le pays dans une ferme expectative. Cela est d'autant plus nécessaire, que, dans les conjonctures actuelles, si nous avons la vertu de persévérer dans une attitude de nature à nous concilier l'estime et le respect de l'Europe, nous avons la confiance que nos vœux seront exaucés. En tout cas, nous aurons fait notre devoir, et la postérité n'aura pas de reproche à nous faire.

« Que la raison et le bon droit soient de notre côté, et laissons la violence accomplir, si faire se peut, son œuvre. La violence peut détruire, mais non édifier, et ce ne serait pas une paix véritable que celle qui laisserait subsister les causes de conflits entre les peuples et les gouvernements.

« Messieurs les représentants, ne nous laissons pas décourager par l'exiguïté de notre État. Il est des moments où il est donné aux petits eux-mêmes de faire de grandes choses. Rappelons-nous que tandis qu'en ce palais, où, depuis trois siècles, la voix de la liberté ne s'est pas fait entendre, nous traiterons des affaires de la Toscane, notre pensée devra envisager l'Italie. La municipalité sans la nation serait aujourd'hui un contre-sens.

« Sans clâmeurs comme sans jactance, proclamons ce que, comme Italiens, nous voulons être. La Toscane, alors, donnera un grand exemple, et nous nous féliciterons d'être nés dans cette partie de l'Italie, et, quelque tour que prennent les événements, ne désespérons jamais de l'avenir de notre patrie bien-aimée. »

## *Mémorandum adressé à toutes les puissances de l'Europe, par le gouvernement de Bologne.*

« Après avoir exprimé les vœux des populations relativement à leur avenir, l'Assemblée des députés de la Romagne s'est séparée en considérant comme accomplie une partie essentielle de son mandat. Issue du suffrage universel, composée d'hommes de tous les partis, de libéraux, de conservateurs, d'amis ardents du progrès, ainsi que d'anciens et loyaux serviteurs du gouvernement pontifical, cette Assemblée, qui représentait toutes les supériorités sociales, celles du talent, de la naissance et de la fortune, était parfaitement faite pour exprimer la volonté du peuple.

« L'ordre et la liberté d'opinion qui, durant ces quatre mois, n'ont cessé de régner, ont donné à ces décisions les plus solides garanties pour leur indépendance. Si donc les partis de toutes les nuances sont d'accord sur une même idée, qui a été exprimée dans un vote unanime qui refuse de reconnaître le gouvernement temporel du Pape en demandant l'annexion aux États sardes, ces décisions ne peuvent manquer d'être prises en haute et sérieuse considération. Elles n'ont pu être dictées que par les motifs les plus impérieux.

« Toutefois, avant de s'occuper des justes réclamations des populations contre le gouvernement temporel du Pape, l'Assemblée s'est hâtée d'exprimer son profond respect pour l'autorité spirituelle du chef de l'Église.

« Nous nous empressons de le déclarer, parce que cette distinction entre le spirituel et le temporel est le fondement de tous nos actes et de toutes nos réclamations.

« Nous outre-passerions les limites que nous nous sommes imposées ici, si nous voulions discuter le point de savoir si le gouvernement temporel est nécessaire à l'Église. Il nous serait facile de prouver que pour le passé comme pour le présent, les intérêts spirituels et temporels du saint-siége ont été plus d'une fois en contradiction entre eux. Les raisons et les exemples, tant anciens

RECEPTION DU 86e DE LIGNE DANS LA VILLE DE LILLE. (29 AOUT 1859.)

que récents, ne nous manqueraient pas pour démontrer qu'entre le Pape, prince italien, et le Pape, chef spirituel de 200 millions de catholiques, il faut absolument qu'il existe de fréquents désaccords, par le seul fait que les déterminations du Souverain-Pontife proviennent de deux sources différentes, l'une politique, l'autre religieuse. Et, après cet examen, nous pourrions demander si, comme certaines personnes le prétendent, il est réellement utile à l'Église que son chef soit souverain temporel, et s'il se trouve par conséquent dans la fatale nécessité de rester étranger aux aspirations nationales, et même de les comprimer dans son pays.

« Cependant, tout en nous abstenant d'entrer dans cette grave discussion, nous en signalerons deux points qui regardent plus directement notre cause. Le premier, c'est que le principe du pouvoir temporel est de nature exclusivement politique; que l'Église n'a jamais déclaré qu'il doit être indissolublement uni à son chef; qu'il était essentiel pour l'Église et non un simple accident; et que, par conséquent, on a le droit de le discuter sans encourir l'accusation d'être un ennemi de l'Église catholique. Le second point, c'est que, dans tout cas, le principe du pouvoir temporel n'a rien d'absolu, et qu'avec le temps il a subi des modifications profondes et de différents genres. Nulle limite absolue n'a été assignée à l'État de l'Église. La papauté, comme toute autre souveraineté, a perdu et acquis divers territoires, et non-seulement ses frontières ont varié constamment, mais encore les prétentions des papes ont été examinées et jugées dans les conseils des princes et dans les congrès diplomatiques, comme celles de tout autre souverain, et sous l'influence des mêmes principes.

« Il faut donc, avec l'histoire à la main, examiner la formation et l'accroissement du pouvoir territorial des papes. Dans cet examen, il est nécessaire aussi d'abandonner entièrement l'idée qu'il existe un territoire qui appartienne au saint-siége par droit divin. Il n'y a pas un cas où on puisse mieux appliquer le précepte de Jésus-Christ : *Mon royaume n'est point de ce monde*, attendu que toute acquisition territoriale de la papauté provient de causes tout à fait terrestres et politiques. Il est donc permis d'en discuter la validité au même titre que celle de toute autre puissance et en vertu des mêmes principes de droit public. Les défenseurs du pouvoir temporel n'ont cessé de pervertir les idées des fidèles sur ce sujet.

« Désespérant de défendre la cause du gouvernement ecclésiastique du point de vue admis par tous les autres États, ils voudraient le soustraire à tout examen, en l'enveloppant dans les mystères d'une origine théocratique. C'est là une cause impossible à soutenir.

« Il ne s'agit ici que d'une question d'opportunité, et non d'un principe. Nous n'envisageons la question générale, nous le répétons, que du point de vue particulier qui nous intéresse. Toutefois, sans rappeler les diverses donations dont se prévaut le saint-siége, ni les discussions et les transactions de tout genre auxquelles elles ont donné lieu, il importe de faire remarquer que durant tout le moyen âge, c'est-à-dire durant la plus glorieuse époque de la papauté, la souveraineté temporelle des papes n'a jamais été exercée sur les Romagnes.

« Ce n'est qu'à partir du quinzième siècle qu'elles ont été soumises au saint-siége; jusque-là, elles avaient suivi toutes les vicissitudes historiques de l'Italie. Au commencement, les villes s'étaient gouvernées en république, comme Florence, Sienne, Pise, Milan et tant d'autres; puis, comme les autres cités de l'Italie, elles s'étaient transformées en principautés.

« César Borgia, fils d'Alexandre VI, mit fin à ces diverses dominations, en faisant successivement disparaître les princes de Rimini, de Forli, d'Imola et de Faenza.

« Ces villes réunies formèrent d'abord un duché en faveur du vainqueur, et passèrent ensuite sous le pouvoir de l'Église.

« Une pareille origine de souveraineté, on le voit bien, est purement humaine. Bologne fut conquis par Jules II sur les Bentivoglio, et, un siècle plus tard, Ferrare fut conquis par Clément VIII sur les princes de la maison d'Este, qui avaient gouverné, non sans gloire, le duché pendant quatre siècles environ. La domination papale sur ces provinces dura sans interruption jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, époque qui, on le sait, fut moins favorable à l'extension du pouvoir temporel que celle comprise entre les pontificats de Sixte IV et de Clément VIII.

« Le Pape perdit non-seulement Avignon, mais, par le traité de Tolentino, il céda les Légations et les Marches, qui, depuis, suivirent les destinées de la république Cisalpine et du royaume d'Italie, jusqu'en 1815.

« Avant de commencer à parler de la période qui succéda à 1815, il est important de faire observer que la souveraineté exercée par le Pape avant le traité de Tolentino différait totalement de celle à laquelle il a prétendu après sa restauration. Le saint-siége n'avait acquis une grande partie de ses provinces, et notamment les quatre Légations, qu'en garantissant aux populations l'observance de leurs franchises. Les villes se gouvernèrent par elles-mêmes selon leurs anciennes institutions. Bologne, par exemple, était dirigée par un sénat de quarante membres, appartenant aux familles les plus anciennes du pays; elle avait son ambassadeur à Rome, et le Pape n'en était pas le souverain, mais il partageait son autorité avec le Sénat. Les autres provinces aussi avaient conservé leur existence propre en se ralliant à la même autorité. En un mot, aucune province ne s'était soumise sans un contrat entre le prince et les sujets, et on ne s'aperçut pas des effets du gouvernement clérical, parce que son action était nulle.

OVATION FAITE A M. BUONCOMPAGNI, EX-COMMISSAIRE SARDE, A SON DÉPART DE FLORENCE.

« Il en fut autrement, lorsqu'en 1815 les provinces furent rendues au saint-siége, après en avoir été séparées pendant vingt ans. Les antiques franchises avaient disparu sous le royaume d'Italie, mais il n'existait aucun motif de s'en plaindre, parce qu'elles avaient été remplacées par cette forte administration impériale, qui a laissé partout des traces indélébiles de son passage parce que les populations avaient été initiées aux tendances de l'esprit moderne et avaient pris part à de grands événements; et, enfin, parce que le gouvernement du vice-roi avait fait appel à toutes les intelligences et avait favorisé heureusement le développement de toutes les forces individuelles. Le pays avait répondu à ces bienfaits, en donnant à l'Empereur des hommes d'État, des administrateurs, des généraux et des soldats; en donnant ainsi la preuve que, sous tous les rapports, il était digne de jouir d'un gouvernement raisonnable. Une génération entière avait été élevée sous ce régime et dans les idées nouvelles.

« On comprenait si bien que le régime pontifical, quoiqu'il n'eût pas laissé de souvenirs irritants, ne pouvait plus convenir à ce

peuple, qu'il fut question au Congrès de Vienne de le constituer en État indépendant. Le changement qui s'est produit dans les dispositions des puissances, après le désastre de Waterloo, fit évanouir ce projet. Les Légations furent rendues au pape, excepté la partie du Ferrarais située sur la rive gauche du Pô, et que l'Autriche avait réclamée pour des motifs stratégiques.

« Le régime qui leur fut imposé par le gouvernement pontifical différait non pas seulement de celui existant sous le vice-roi Eugène, mais de l'état des choses existant avant le traité de Tolentino. On ne le contestera jamais : l'année 1815 a ouvert une ère tout à fait nouvelle pour les quatre Légations. Elle inaugura un régime *sui generis* qui ne conserva rien de ceux qui l'avaient précédé si ce n'est les vices, sans renfermer aucun des avantages qui les rendaient acceptables.

« C'est ainsi que le gouvernement pontifical emprunta la centralisation administrative au système français, non pas en raison de la valeur qui lui est propre, mais parce qu'en la conservant, il n'était pas obligé de rétablir les franchises communales. Il fit, au contraire, table rase du reste. Il substitua au Code Napoléon la confusion des lois anciennes et des *motu proprio*, à l'égalité civile les juridictions divergentes des quatorze tribunaux privilégiés, et à l'admission de tous les citoyens aux fonctions de l'État la supériorité d'une caste, la haute direction du clergé. Quant à l'administration financière, si admirable du temps du royaume d'Italie, il n'est pas besoin que nous rappelions ce qu'elle devint entre les mains des administrateurs pontificaux.

« Un pareil système, établi non-seulement après celui des anciennes franchises, dont les hommes d'un âge mûr se ressouvenaient encore, mais à la suite du régime français dans lequel la jeune génération avait été élevée, devait rencontrer une répugnance universelle et ne pouvait provoquer que des désordres.

« Voilà quel est en fait, en peu de paroles, l'histoire des Romagnes pendant les quarante-cinq années qui ont suivi le traité de Vienne. Les bouleversements étaient la conséquence de la réaction, et la réaction elle-même a été la conséquence des nouvelles tentatives de révolte qui ont été réprimées par l'intervention étrangère. La perturbation est entrée dans toutes les sphères de la vie sociale. La corruption administrative, les assassinats politiques, l'extension des sociétés secrètes, l'absence complète de toute sécurité se réunirent pour opprimer ce malheureux pays. Nous n'en faisons pas un mystère, la condition des Romagnes a été déplorable depuis la restauration papale. Mais en imputera-t-on la cause aux populations ? Que l'on consulte l'histoire, elle attestera la vivacité d'intelligence, l'énergie de caractère des Romagnols, mais elle ne les montrera à aucune époque tels que nous les voyons dans la période néfaste dont nous analysons les effets. N'est-ce pas là une preuve évidente que cet état anormal a sa cause dans les vices des institutions, dans le mauvais gouvernement et non dans le caractère des populations ?

« Quel remède le gouvernement a-t-il opposé à un tel état de choses ? A-t il favorisé le développement de l'instruction publique ? A-t-il amélioré l'administration de la justice ? A-t-il, en un mot, employé des moyens moraux pour mettre insensiblement une fin à la crise ? Nous ne dirons pas qu'il n'en a jamais eu l'intention : il serait peu juste de refuser d'établir une distinction entre les diverses époques du régime pontifical, et de ne pas séparer nettement les premiers temps du règne de Pie IX des années qui suivirent son retour de Gaëte.

« Il n'en est pas moins impossible de nier que la règle générale suivie par le gouvernement pontifical ne fût de réprimer et non de prévenir. Rien ne s'améliora, ni l'instruction, ni l'administration ; on ne fit droit à aucune réclamation tout en multipliant cependant les répressions. Nous ne sachons pas qu'il y ait en Europe un pays qui, toute proportion gardée, contienne un aussi grand nombre de condamnés à mort, aux galères et à l'exil, que les Romagnes.

« Le résultat du système suivi a été de provoquer une incompatibilité absolue et immédiate entre le gouvernement et les habitants du pays.

« On entra des deux côtés plus avant dans les voies frayées, d'une part, dans celle de la répression, de l'autre, dans celle de la résistance ou de l'opposition passive.

« Un tel état ne laisse qu'une seule solution possible : l'emploi de la force.

« Impuissant par lui-même, le gouvernement papal avait, dans l'armée autrichienne, un moyen de contrainte, coûteux sans doute, mais toujours prompt. Toujours disposée à accorder son appui, et cela pour le plus longtemps possible, l'Autriche habitua la cour de Rome à confier à d'autres le soin de conserver sa propre souveraineté. Les Légations furent occupées par l'Autriche de 1815 à 1820, mais seulement en partie ; elles le furent entièrement de 1821 à 1831, de 1832 à 1838 et de 1849 à 1859, jusqu'aux jours qui suivirent la victoire de Magenta.

« L'administration de la justice marcha d'un pas égal avec les moyens militaires ; de même que l'État avait renoncé à se maintenir sans l'appui des forces étrangères, il eut recours pour la répression pénale aux tribunaux exceptionnels et aux commissions militaires.

« Il n'entre pas dans notre intention de faire l'histoire détaillée des Romagnes depuis un demi-siècle. Il suffira de dire que, depuis 1832 jusqu'à la fin du règne de Grégoire XVI, le pays ne fut jamais entièrement pacifié, et qu'il resta soumis à un régime exceptionnel. Depuis cette époque, sauf quelques exceptions, le gouvernement pontifical n'a pu maintenir sa domination propre qu'avec l'appui des baïonnettes étrangères. Pour obtenir leur appui, il a accepté toute espèce d'humiliations, et, chose remarquable, cette puissance, qui refusait tout à ses administrés, accordait tout aux étrangers. Afin de pouvoir continuer ce système ruineux et détesté, il s'est engagé dans un système de concessions où, après avoir abandonné tous les droits les uns après les autres, les gouvernements aboutissent à l'abdication.

« C'est ainsi que l'on a vu l'autorité autrichienne prendre le titre de gouvernement civil et militaire, se charger de la perception des impôts dans les localités qu'elle occupait, faire rendre la justice par des tribunaux composés de juges allemands qui fai-

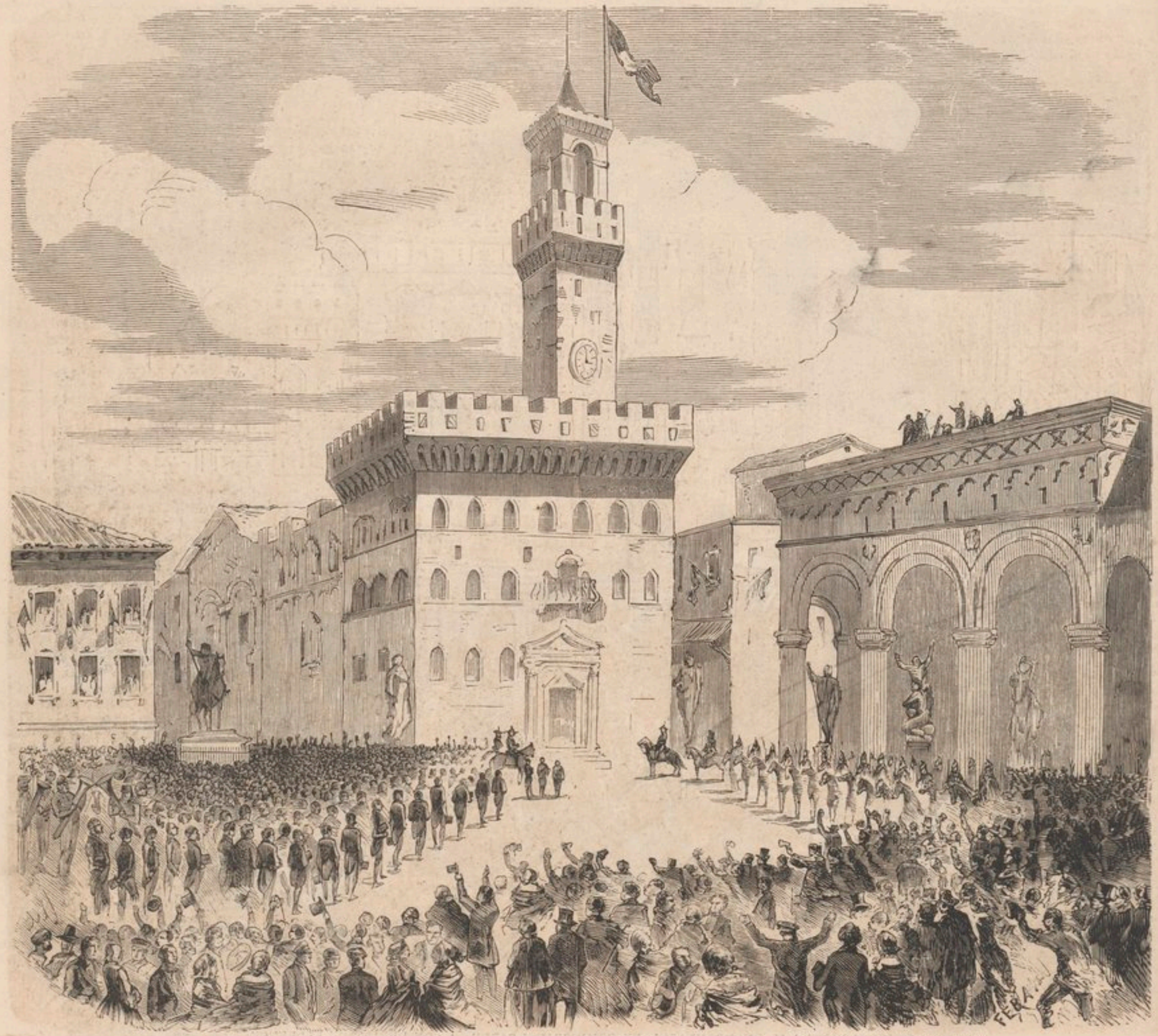

LES DÉPUTÉS TOSCANS SE RENDANT A L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, A FLORENCE. (11 AOUT 1859.)

saient ratifier à Mantoue et à Vérone, par l'autorité militaire supérieure, les sentences prononcées par eux contre les sujets pontificaux.

« Nous le demandons, est-il possible d'imaginer une abdication plus complète de la part d'un gouvernement? Non-seulement à l'intérieur les prérogatives essentielles du pouvoir sont abandonnées à une autorité étrangère qui centralise tout entre ses mains, mais les frontières disparaissent, les limites des États sont confondues et les décrets de la justice vont chercher leur confirmation sur un sol étranger.

« Ces faits équivalent à une confession complète, de la part du gouvernement du Pape, de son impuissance à gouverner le pays.

« L'autorité nominale de Rome et le gouvernement effectif de l'Autriche étaient deux faits si étroitement unis qu'on ne concevait pas que l'une pût exister sans l'autre. Aussi le jour qui mit fin à l'occupation étrangère vit aussi finir la domination pontificale. Les Autrichiens quittèrent Bologne à sept heures du matin et le légat partait à midi. Il se rendit, non pas à Rome, mais à Padoue, et c'est là, à l'arrière de l'armée autrichienne, qu'il attendit, comme les archiducs, le résultat de la bataille de Solférino.

« Si l'on entend par révolution un changement radical de la vie d'un peuple, une telle dénomination ne fut jamais mieux choisie pour indiquer l'état de choses qui suivit le départ du gouvernement austro-papal. Si, au contraire, on attache à ce mot l'idée de désordre, jamais régime ne la mérita moins. En effet, le gouvernement qui s'est établi n'a pas éprouvé un seul instant de difficulté à se constituer, parce qu'il se fondait sur la base la plus solide, c'est-à-dire l'assentiment universel.

« Cette population, que la force étrangère contenait avec peine, s'est montrée calme comme par enchantement, du moment où elle a été libre. Depuis le 12 juin, date de sa libération, il n'y a pas eu un seul désordre, et dans ce pays, qui conserve un souvenir si vif du gouvernement clérical auquel il voue la plus grande répulsion, pas un seul prêtre n'a été insulté. Les membres du clergé sont mieux protégés par la liberté qu'ils ne le seraient dans leur propre gouvernement, dont le patronage ne pouvait avoir pour résultat que d'attirer sur eux l'aversion que ce même gouvernement inspirait.

« Le nombre des crimes et des délits est de même sensiblement diminué. Toutes les classes de la société, unies dans un esprit de concorde, tendent ensemble au grand but qu'elles se sont efforcé d'atteindre, la régénération du pays, son développement moral et matériel.

« Les événements de ces derniers mois et l'habitude que le peuple a acquise de faire ses affaires lui-même, ainsi que la modération et la sagesse qu'il a montrées, nous semblent autant de garanties contre le retour du passé. Que l'Europe juge : qu'elle compare l'état actuel du pays avec sa situation antérieure, et qu'elle se demande si une restauration est possible. La séparation du gouvernement pontifical, que le Congrès de Vienne a été sur le point de décider en faveur de la Romagne à une époque où on tenait si peu de compte des désirs des peuples, sera-t-elle refusée aujourd'hui que l'expérience est complète et qu'il ne s'agit que de reconnaître un des actes les plus justes qui se soient accomplis depuis 1815?

« En substance, toute la question se réduit à ces termes : un gouvernement qui ne peut accorder à ses sujets les garanties les plus élémentaires de l'ordre public doit-il être soutenu, et, dans le cas où le pouvoir viendrait à lui échapper, doit-il être rétabli? — Quel que soit le système que l'on admette, celui de l'intervention ou de la non-intervention, ne serait-il pas dangereux pour le repos général de vouloir perpétuer et aggraver, par conséquent, une situation dans laquelle l'incompatibilité entre les gouvernants et les gouvernés n'est égalée que par l'impuissance où se trouvent les premiers de contenter les seconds? L'Europe a vu le danger, et ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'elle a cherché à le déjouer. Les conseils n'ont pas manqué à la cour de Rome après 1815. Le Mémorandum de 1831, les conférences de Gaëte, la lettre du président de la République française à Edgar Ney, les protocoles de Paris en 1856, les avis constants du gouvernement français depuis le commencement de l'occupation, sont autant de témoignages de la sollicitude éclairée des souverains. Les suppliques des peuples sont venues se joindre aux réclamations des princes.

« Le gouvernement pontifical lui-même a reconnu à divers intervalles la nécessité des réformes. Avant de monter sur le trône, Pie IX avait été témoin comme évêque d'Imola de l'état des Légations, et il fut si vivement touché du spectacle des souffrances auquel il avait assisté, qu'il prit la résolution d'être un prince réformateur. On sait ce qu'il advint, et comment le Souverain-Pontife se crut obligé de rétablir le régime ancien.

« Cette impuissance à se maintenir dans la voie qu'il avait voulu suivre n'est-elle pas une preuve de plus à ajouter à tant d'autres, que les intentions des hommes ne peuvent réussir à pallier les vices d'un système, bien loin de pouvoir les faire disparaître? Combien de solutions n'a-t-on pas cherché à la solution romaine? Aucune n'a triomphé de la force des choses.

« Les partisans du gouvernement pontifical en sont venus eux-mêmes au point de désespérer de résoudre le problème. Ainsi l'on a vu un diplomate favorable au saint-siége, dans une Note fort connue du public, arriver à la conclusion qu'il n'y a qu'une chose à faire, prolonger le provisoire autant que l'on pourra; — « ajourner les catastrophes, ajoute-t-il, est tout ce qu'il est possible de faire en ce moment. » Nous ne venons pas non plus proposer une solution générale. Nous demandons simplement de conserver la position que les événements nous ont faite, et de n'être plus soumis à un gouvernement qui a prouvé qu'il est incapable de satisfaire aux besoins de ses administrés.

« Alors que le président de la république, dans sa lettre à Edgar Ney, résumait ses demandes en trois mots : sécularisation, Code Napoléon, gouvernement libéral, il exprimait admirablement les vœux des populations.

« Les habitants de la Romagne demandent que l'on introduise chez eux les principes admis dans les pays civilisés : l'égalité devant la loi, la liberté politique et civile. Ils ne veulent plus laisser

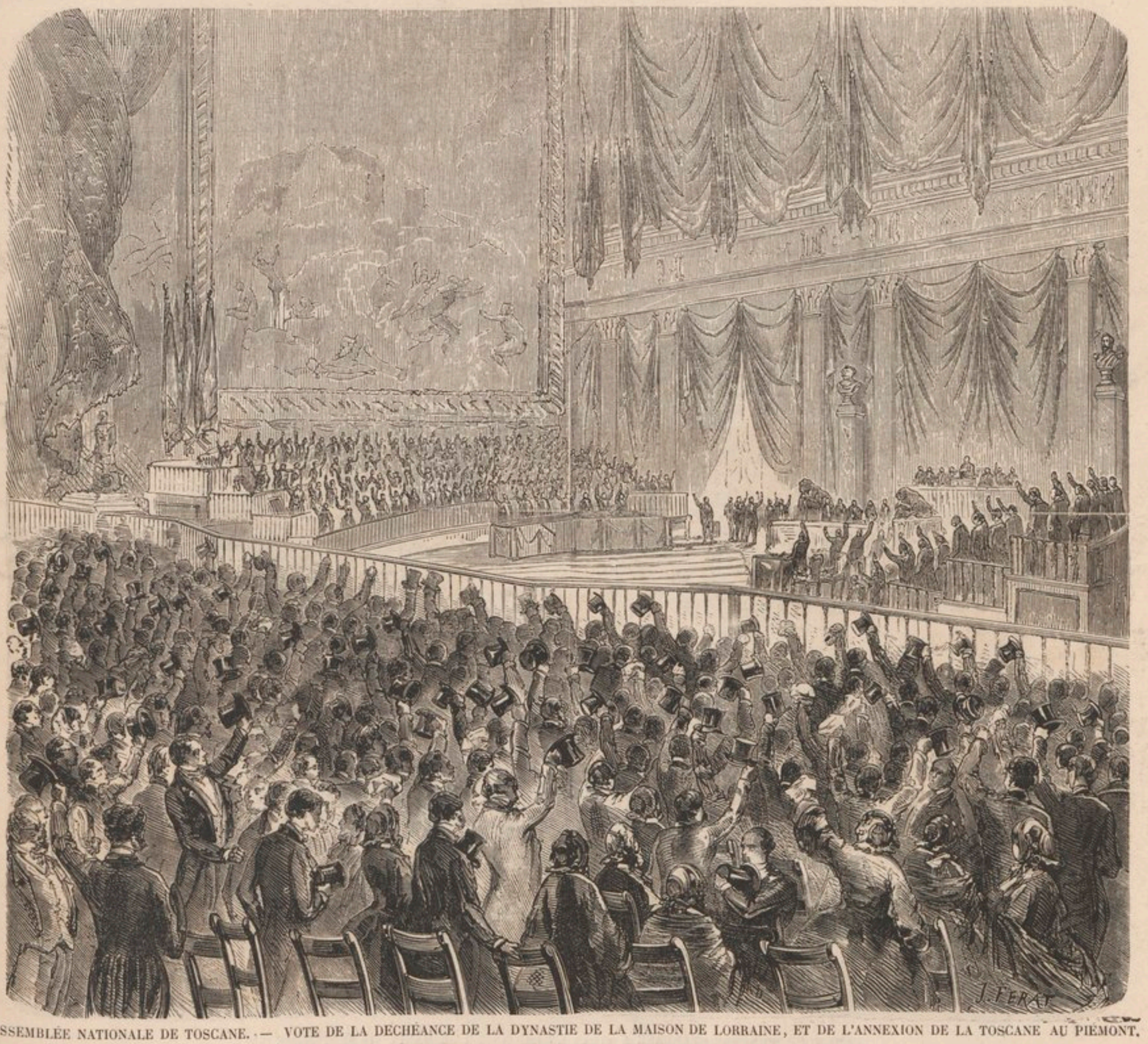


ASSEMBLÉE NATIONALE DE TOSCANE. — VOTE DE LA DÉCHÉANCE DE LA DYNASTIE DE LA MAISON DE LORRAINE, ET DE L'ANNEXION DE LA TOSCANE AU PIÉMONT.

au clergé le privilége de diriger, par lui seul, tout ce qui concerne l'état civil, les mariages, l'instruction, les institutions de charité. Ils veulent enfin un gouvernement libre, le droit de voter les impôts qu'ils paient et d'en connaître l'emploi.

« Toutes ces demandes dérivent des grands principes de 1789 ; or la cour de Rome ne peut y consentir, parce que ces principes sont en contradiction avec ceux de son propre gouvernement. Elle ne peut accorder une vraie sécularisation, parce que cela ne consiste pas dans la nomination de quelque laïque aux fonctions de l'État, mais dans l'introduction de l'esprit moderne dans les institutions. En vain le gouvernement de Rome promettra des réformes ; il ne pourra donner celles qui sont en contradiction avec sa propre existence ; et toutes ces demandes de l'Empereur, bien qu'elles aient paru douces et simples, sont inconciliables avec le gouvernement clérical.

« Il n'y a donc qu'un moyen pour les Romagnes d'obtenir ce qu'elles demandent : c'est de rester indépendants des États du pape. Mais, en supposant même que toutes les réformes intérieures soient accordées, une autre source d'incompatibilité résulterait de la question de nationalité, qui, aujourd'hui, domine toutes les autres.

« Pour obtenir l'indépendance nationale, les Romagnols auraient pu se résigner au sacrifice des plus pressantes réformes. Si le pape s'était montré un monarque italien, il aurait obtenu leurs sympathies, en dépit des vices de son gouvernement. Mais dans la politique étrangère, aussi bien que dans la politique intérieure, le schisme est complet. Pie IX avait pensé un jour qu'il pourrait prendre la direction de l'indépendance nationale ainsi que des réformes, mais quand il se trouva en présence de sa double mission de prince et de chef de l'Église, il fit subir à la cause italienne son premier échec.

« Depuis lors, la politique de Pie IX n'a jamais varié, excepté d'après les prescriptions d'une inexorable logique. Plus ses sujets sont ardemment animés de l'amour de la patrie italienne, plus exclusivement il s'attache à sa mission comme chef de l'Église. En 1848 du moins il permet que ses sujets prennent part avec les Piémontais à la guerre contre l'Autriche. En 1849, il condamne à l'exil et à la prison ceux d'entre eux qui vont offrir leur bras et leur sang pour leur pays. De sorte que ce qui partout ailleurs est un titre de reconnaissance du pays, fut puni parmi nous comme un crime

« Les faits qui précèdent justifient pleinement la décision par laquelle l'Assemblée a déclaré refuser de reconnaître à l'avenir le pouvoir temporel du Pape dans les Légations.

« Il reste à expliquer les motifs de la déclaration relative à l'annexion au Piémont.

« La position prise par le Piémont depuis 1859, la gloire dont son armée s'est couverte, la loyauté et la bravoure de son roi, ont dû naturellement lui attirer la sympathie des Italiens. Les Romagnes, en proie à une agitation et à un malaise qui semblaient en quelque sorte sans remède, avaient non loin d'elles un gouvernement constitutionnel, qui présentait le spectacle d'une alliance entre l'ordre et la liberté. Le Piémont est aujourd'hui l'espoir des populations opprimées, et dans l'avenir sera leur point de ralliement. Ce serait donc une erreur de voir dans le mouvement actuel des Romagnes un acte d'enthousiasme transitoire. Sa justification est si inhérente à la nature même des choses que, à notre point de vue, tout autre règlement de la question des Légations ne pourrait avoir un caractère définitif.

« Les Romagnes appartiennent par leur position géographique à l'Italie supérieure. La vallée du Pô est destinée à ne composer qu'un seul État dont Parme, Modène, Ferrare, Bologne et les Légations, depuis les Apennins jusqu'à l'Adriatique, font naturellement partie. A ces considérations, tirées des signes extérieurs, viennent s'en joindre d'autres, résultant du caractère du peuple. Du versant des Apennins jusqu'à Suse, au pied des Alpes, on trouve partout une race d'hommes ayant le même caractère, les mêmes habitudes et les mêmes conditions d'existence. Nous avons là, sans nul doute, les éléments d'une union compacte et naturelle. Nous pouvons ajouter à cela leurs souvenirs historiques et leurs traditions, vivantes encore, de ce royaume d'Italie, qui, malgré son peu de durée, a laissé son empreinte sur nos idées et nos mœurs. Notre agriculture, notre commerce et tous nos intérêts nous poussent vers la plaine lombarde. Nos yeux sont tournés vers Turin et Milan. Nous sommes appelés, non à former une confédération avec les habitants du Piémont et de la Lombardie, mais à nous confondre avec eux.

« Des raisons politiques de la plus haute importance rendent cette combinaison nécessaire. De quoi ont donc réellement besoin ces populations si profondément remuées par les agitations révolutionnaires ? D'un gouvernement fortement organisé, ayant des habitudes militaires et un sérieux esprit d'ordre. Le Piémont seul peut répondre à ces exigences ; seul il a la force de nous protéger efficacement, de former une armée nationale, et de faire disparaître toute trace de nos discordes. Si l'Europe désire vraiment constituer ces provinces d'une manière permanente, de manière à ce qu'elles ne soient plus un danger pour la paix de l'Italie, elle n'a qu'un moyen de le faire, c'est de sanctionner les désirs du pays. Tout autre plan laisserait exister les germes de nouvelles révolutions. L'esprit subversif et les passions violentes trouveraient toujours un terrain favorable, et aucun gouvernement ne pourrait acquérir une force suffisante pour être maître de la situation.

« Cette annexion est le seul arrangement qui puisse associer à une même idée les conservateurs et les libéraux. Les premiers voient dans le Piémont la sauvegarde de l'ordre et de la stabilité ; les autres apprécient ses institutions, ses tendances et son expansion nationale. Tous comprennent que rien n'est possible pour les Romagnes que l'union sous le sceptre de la maison de Savoie, et que le royaume de l'Italie supérieure est le terme fixé pour les efforts du pays. En satisfaisant à la volonté des populations des Léga-

CÉRÉMONIE FUNÈBRE CÉLÉBRÉE A MILAN EN L'HONNEUR DE MANIN. (19 SEPTEMBRE 1859.)

tions, l'Europe fera une œuvre de sage politique ; elle fera une œuvre de sage prévoyance et assurera la tranquillité de ces provinces.

« Nous ne sortons pas des justes bornes en ajoutant une autre considération. Le congrès que la Russie proposait devait avoir pour base de ses délibérations la liberté de la rive droite du Pô. L'Autriche devait être confinée dans les limites que les traités de 1815 lui ont assignées, et devait renoncer à la prépondérance illégitime qu'elle a prise en Italie. Les préliminaires de Villafranca lui ont fixé de nouvelles frontières qu'elle devra respecter. Mais qui peut en même temps garantir le sud de l'Italie contre l'éventualité d'une future intervention de l'Autriche? Il n'y a qu'un moyen d'écarter ce danger, c'est de former un puissant royaume qui séparerait l'Autriche des États de Rome et de Naples. A cet effet, les Légations sont d'une immense importance.

« Qu'une puissance militaire ferme la route, et le sud de l'Italie est libre du même coup. Au contraire, un État faible et sans ressources laisserait ouverte la voie qui conduit de Venise à Rome et à Naples. Sans doute les puissances ne voudront pas que ce danger se renouvelle, et l'empereur Napoléon ne permettra jamais à l'Autriche de reconquérir sa prépondérance en Italie. Il est d'une bonne politique de ne pas prendre seulement soin du présent, mais encore de se mettre en garde contre les maux de l'avenir ; et on ferait cela en établissant un obstacle qui est dans la nature des choses plus que dans les dispositions des esprits. De cette manière, on aurait une garantie contre le retour des difficultés politiques qui ont amené la guerre de 1859.

« En résumé, la restauration du gouvernement pontifical dans les Romagnes ne peut avoir lieu qu'à l'aide de l'intervention étrangère et après une lutte obstinée. Cette restauration ne servirait qu'à aggraver la situation et la crise qui a précédé la guerre. Toute restauration n'aurait qu'un effet temporaire et serait pleine de dangers pour l'avenir. Depuis qu'il a été décidé de régler la question sans tenir compte des traités de 1815, il n'y a qu'une solution qui puisse répondre aux vœux du peuple, et c'est l'annexion au Piémont. Tout autre projet ne serait pas moins contraire que celui-ci à la lettre des traités, et il aurait le désavantage marqué de ne pas satisfaire aux vœux des populations et de n'offrir aucune garantie pour le repos de l'Italie et la paix de l'Europe. Nous soumettons ces considérations à la bienveillante appréciation des puissances Que l'Europe sanctionne les vœux légitime de l'Italie centrale, et elle aura accompli une grande œuvre de justice et de paix.

« Bologne, 3 octobre 1859.

« *Le gouverneur général des Romagnes,*

« LEONETTO CIPRIANI. »

---

RÉCEPTION DE LA DÉPUTATION TOSCANE PAR LE ROI VICTOR-EMMANUEL, A TURIN.

*Présentation d'une médaille au roi Victor-Emmanuel à l'occasion des paroles prononcées par S. M. le 10 janvier 1859.*

Une députation chargée de présenter au Roi la médaille qu'une société a fait frapper, pour perpétuer le souvenir des paroles de l'auguste souverain à l'ouverture de la session législative, le 10 janvier 1859, a eu l'honneur d'être reçue par le Roi le 20 août 1859 et de lui remettre plusieurs médailles.

L'honorable M. Mamiani, président de la commission, en offrant ces médailles à S. M., a rappelé les royales paroles qui ont suggéré l'idée de faire frapper la médaille : « Nous ne sommes pas insensible au cri de douleur qui de « tant de parties de l'Italie s'élève vers nous. »

S. M. a répondu ainsi au discours de M. Mamiani :

« Je vous remercie du beau présent que vous me faites « et des paroles qui l'accompagnent. Assurément, depuis « que j'ai pu commencer à faire quelque chose, je me suis « sans cesse consacré à la grande cause nationale ; j'y pense « tous les jours, à tous les instants, je vis en elle et pour « elle, et je sens que je mourrai dans cette pensée et dans « ces sentiments, j'en suis sûr. Il surgit des difficultés et « des infortunes dont il faut triompher. Cela se fera, car « j'ai été témoin du courage et de la discipline dont les « Italiens sont capables. Actuellement il n'a pas été possible d'aller plus loin, comme je l'eusse désiré assurément.

« Au milieu des amertumes passées, j'ai éprouvé une « grande consolation : c'est de voir que les Italiens m'ont « compris et qu'ils n'ont pas douté de moi. Les masses, « emportées par une chaleur excessive de cœur, s'égarent « quelquefois, et j'aurais facilement compati à quelques « fâcheux égarements de leur part ; mais je répète que je « n'ai rien à leur reprocher.

« Il semble incroyable que, dans quelques pays qui nous « sont contraires, on ne comprenne pas ou l'on feigne de ne « pas comprendre qu'il n'y a rien de ténébreux ni d'insidieux dans ma politique. La franchise et la droiture marchent avec elle. Aller droit son chemin, c'est peut-être « ce qui déplaît.

« La question italienne est très-claire, et c'est sans doute « pour cela qu'on ne veut pas l'entendre. L'union, l'ordre « parfait et la sagesse dont font preuve aujourd'hui les populations de la Toscane, des duchés et des Romagnes « sont admirables. Assurément je ne pensais pas que l'Italie fût incapable d'agir ainsi ; mais le spectacle d'une « telle attitude me remplit de consolation.

« Ayez donc foi en moi, Messieurs, et conservez l'assu-

« rance que maintenant et toujours je ferai pour l'Italie « tout ce qui sera possible. »

Après avoir prononcé ces paroles, le Roi a regardé les médailles avec attention ; il a adressé les plus grands éloges à l'artiste, premier graveur de la Monnaie royale, et il lui a dit :

« Vous avez toujours perfectionné votre art avec amour « et ardeur. Je ne m'étonne pas que, cette fois, vos efforts et « votre inspiration aient été stimulés par l'objet que vous « aviez en vue. »

---

*Lettre de l'Empereur Napoléon au Roi Victor-Emmanuel.*

« Monsieur mon frère,

« J'écris aujourd'hui à Votre Majesté pour lui exposer la situation actuelle, lui rappeler le passé et régler avec elle la meilleure marche à suivre dans l'avenir : les circonstances sont graves ; il faut donc laisser de côté les illusions, les regrets stériles, et examiner nettement l'état réel des choses. Ainsi, il ne s'agit pas aujourd'hui de savoir si j'ai bien ou mal fait de conclure la paix à Villafranca, mais de tirer du traité les conséquences les plus favorables à la pacification de l'Italie et au repos de l'Europe.

« Avant d'entrer dans l'examen de cette question, je tiens à rappeler de nouveau à Votre Majesté les obstacles qui rendaient toute négociation et tout traité définitif si difficiles.

« En effet, la guerre a souvent de moindres complications que la paix : dans la première, deux intérêts seuls sont en présence, l'attaque et la défense ; dans la seconde, au contraire, il s'agit de concilier une foule d'intérêts souvent opposés.

« C'est ce qui est arrivé au moment de la paix ; il fallait faire un traité qui assurât le mieux possible l'indépendance de l'Italie, qui satisfît le Piémont et les vœux des populations, qui cependant ne blessât pas le sentiment catholique, ni les droits des souverains auxquels l'Europe s'intéressait. Je crus alors que si l'empereur d'Autriche voulait s'entendre franchement avec moi pour amener cet important résultat, les causes d'antagonisme qui, depuis des siècles, divisent ces deux empires, disparaîtraient et que la régénération de l'Italie s'accomplirait d'un commun accord, sans nouvelle effusion de sang.

« Voici, selon moi, les conditions essentielles de cette régénération : L'Italie serait composée de plusieurs États indépendants unis par un lien fédératif particulier et des réformes salutaires ; la confédération consacrerait donc le principe de la nationalité italienne, elle n'aurait qu'un drapeau, qu'un système de douanes et qu'une monnaie.

« Le centre directeur serait à Rome ; il serait formé de représentants nommés par les souverains sur une liste proposée par les chambres, afin que dans cette espèce de diète l'influence des familles régnantes suspectes de partialité pour l'Autriche fût balancée par l'élément sorti de l'élection

« En décernant au saint-père la présidence honoraire de la Confédération, on satisfait le sentiment religieux de l'Europe catholique ; on augmente l'influence morale du pape dans toute l'Italie, et cela lui permet de faire des concessions conformes aux désirs légitimes des populations. Eh bien ! ce plan que j'avais formé à la conclusion de la paix peut encore se réaliser, si Votre Majesté emploie son influence à le faire prévaloir. D'ailleurs, de grands pas ont déjà été faits dans cette voie,

« La cession de la Lombardie avec une dette restreinte est un fait accompli.

« L'Autriche a renoncé à son droit de garnison dans les places de Plaisance, de Ferrare et de Commacchio.

« Le droit des souverains a été réservé, il est vrai, mais l'indépendance de l'Italie centrale a été garantie également, puisque toute idée d'intervention étrangère a été formellement écartée.

« Enfin la Vénétie va devenir une province purement italienne.

« Le véritable intérêt de Votre Majesté, comme celui de la Péninsule, est de me seconder dans le développement de ce plan pour en faire ressortir les meilleures conséquences ; car, elle ne doit pas l'oublier, je suis lié par le traité, et je ne saurais, dans le congrès qui va s'ouvrir, me départir de mes engagements ; le rôle de la France y est tracé à l'avance.

« Nous demanderons que Parme et Plaisance soient réunis au Piémont, parce que ce territoire lui est stratégiquement indispensable :

« Nous demanderons que la duchesse de Parme soit appelée à Modène ;

« Que la Toscane, accrue peut-être de quelques territoires, soit rendue au grand-duc Ferdinand ;

« Qu'un système de sage liberté soit adopté dans tous les États de l'Italie ;

« Que l'Autriche se dégage franchement d'une cause incessante d'embarras pour l'avenir, et qu'elle consente à compléter la nationalité de la Vénétie, non-seulement en créant une représentation et une administration séparées, mais encore une armée italienne ;

« Nous demanderons que les forteresses de Mantoue et de Peschiera soient reconnues forteresses fédérales ;

« Enfin, qu'une confédération basée sur les besoins réels comme sur les traditions de la Péninsule et sur l'exclusion de toute influence étrangère, vienne assurer l'œuvre de l'indépendance de l'Italie.

« Je ne négligerai rien pour arriver à ce grand résultat ; que Votre Majesté en soit convaincue, mes sentiments ne sauraient varier, et, tant que les intérêts de la France ne s'y opposeront pas, je serai toujours heureux de servir la cause pour laquelle nous avons combattu ensemble.

« Saint-Cloud, 20 octobre 1859.

« NAPOLÉON. »

COUPE EN BRONZE DORÉ OFFERTE A M. DE CAVOUR,

Par la souscription italienne de Paris.

FIN DE LA GUERRE D'ITALIE.

# TABLE


I. — État de l'Italie sous la domination autrichienne. — Traité de Vienne. — Législation. — Finances. — Impôts. — Conscription. — Assemblées centrales et nationales. — Instruction publique. — Industrie, commerce. — Traités de l'Autriche avec les princes italiens. — Conséquences de ces traités. — Mouvements insurrectionnels. — Ligue italienne. ..... 17

II. — Situation politique de la Sardaigne. — Antagonisme contre l'Autriche, — Efforts du gouvernement du Roi Victor-Emmanuel en faveur de l'Italie. — Reconnaissance des Milanais envers l'armée Piémontaise. — Intervention de la France; elle réclame des améliorations pour les États de l'Italie. — L'Autriche se refuse à toute transaction. — Complication des relations diplomatiques..... 34

III. — Dissentiment entre la France et l'Autriche. — Mission officieuse de lord Cowley — Tentative d'accommodement. — Ambiguïté de la conduite du gouvernement autrichien. — Proposition d'un congrès par la Russie. — Base du Congrès. — Proposition d'un désarmement général. — Refus de la Sardaigne de désarmer. — Interruption des négociations pour la paix.... 36

IV. — Isolement de l'Autriche. — Ultimatum envoyé à la Sardaigne. — Rejet de l'ultimatum. — L'armée française entre en Italie. — Nouvelle médiation de l'Angleterre. — L'Autriche refuse de retirer l'ultimatum..... 43

V. — Mouvement national en Italie. — Révolution de Toscane — Insurection à Modène et à Parme. — L'armée autrichienne franchit le Tessin. — Premières marches des Autrichiens. — Passage du Pô. — Commencement des hostilités..... 46

VI. — Proclamation de guerre. — L'Impératrice est nommée Regente. — Départ de l'Empereur de Paris. — Arrivée à Marseille. — Débarquement de l'Empereur à Gênes. — Réception magnifique faite par les habitants. — Premier ordre du jour à l'armée d'Italie. 49

VII. — Arrivée de l'Empereur à Gênes. — Réception magnifique. — Ordre du jour à l'armée d'Italie. — Départ de Gênes. — L'Empereur transporte son quartier général à Alexandrie. — Entrée solennelle dans cette ville..... 51

VIII. — Concentration de l'armée française. — Les troupes de l'Empereur prennent position. — Excursion des Autrichiens vers la ligne de la Dora. — Ils lèvent des réquisitions et se retirent derrière la Sesia. — Occupation de Stradella par les Autrichiens. — Ils s'y fortifient..... 52

IX. — Évacuation de Verceil par les Autrichiens. — Reconnaissances ennemies sur l'aile droite des alliés. — Le comte Stadion dirige une reconnaissance forcée vers Casteggio et Voghera. — Combat de Montebello. — Mort du général de brigade Beuret. — Le colonel sarde Morelli est blessé. — Charge de la cavalerie piémontaise. — Déroute des Autrichiens..... 55

X. — Passage à gué de la Sesia par le général Cialdini. — Combat de Villate. — Une seconde colonne passe la rivière, — Les Autrichiens sont refoulés vers Orfengo. — Ils se concentrent autour de Mortara. — Reconnaissances dirigées par le Roi. — Les Sardes occupent Borgo-Vercelli. — Démonstration des alliés à Brême et à Candia. — Affaire de Terra Nuova... 59

XI. — Les Autrichiens se renforcent du côté de Verceil. — L'Empereur se rend dans cette ville. — Arrivée du Roi et de ses troupes à Verceil. — L'Empereur donne l'ordre aux Sardes de passer la Sesia. — Premier combat de Palestro. — Belle conduite du 3e régiment de zouaves. — Proclamation du Roi. — L'empereur met à l'ordre de l'armée la conduite des zouaves..... 62

XII. — Résultat du combat de Palestro. — Mouvement tournant des alliés. — L'armée autrichienne marche en arrière. — Occupation de Novare par le général Niel. — Réception faite aux troupes françaises. Erreur de Giulay sur la force de sa position. — Les Autrichiens se replient vers le Tessin. — Entrée de l'Empereur à Novare. — Fêtes dans cette ville. — Proclamation de la municipalité novaraise à l'armée française. — Insurrection de la Valteline..... 66

XIII. — Arrivée à Novare des 1er et 2e corps de l'armée française. — L'ennemi fait mine de passer le Pô. — Position du 3e corps de l'armée royale. — Fausse attaque des Autrichiens à Robbio. — Retraite. — L'ennemi repasse le Tessin. — L'Empereur fait jeter des ponts sur cette rivière à Turbigo. — Les voltigeurs de la garde occupent la rive gauche. — Reconnaissance du général Espinasse vers Buffalora. — Passage du Tessin par le 2e corps de Mac-Mahon. — Combat de Turbigo. — Les tirailleurs algériens (turcos) de la division La Motterouge chassent l'ennemi de Robecchetto. — Le général Auger s'empare d'un canon autrichien. — Belle action du colonel de Laveaucoupet..... 71

XIV. — Position de l'armée autrichienne. — L'Empereur arrive au pont San-Martino. — Le corps du général Mac-Mahon se porte sur Buffalora. — Le général fait vider Casate. — L'Empereur lance la division des grenadiers de la garde de l'autre côté du Tessin. — Attaque de Buffalora et de Ponte-di-Magenta. — Ces deux positions sont prises et perdues plusieurs fois. — Résistance opiniâtre de la garde. — Attaque de Magenta par le corps de Mac-Mahon. — Le bourg est enlevé. — Combat sanglant dans les rues. — L'ennemi évacue Magenta. — Arrivée des divisions Renault et Vinoy. — Prise définitive de Ponte-di-Magenta. — Défaite et retraite des Autrichiens. — Giulay présente une fausse attaque pour couvrir sa retraite. — Marche en arrière de l'armée autrichienne,..... 74

XV. — Opérations de Garibaldi — Ses forces. — Il est attaqué à Varèse. — Arrivée des volontaires à Côme. — Occupation de San-Fermo. — Garibaldi délivre Camerlata, Torraberato et Lecco. — Il marche vers Brescia. — Combat de Seriate. — Attaque des Autrichiens à Castelnedolo. — Ils battent en retraite. — Trait d'audace de Garibaldi..... 79

XVI. — Évacuation de Milan. — Les alliés marchent sur cette ville. — Entrée solenelle du roi Victor-Emmanuel et de l'Empereur à Milan. — Ivresse des Milanais. — L'Empereur s'établit à la villa Bonaparte. — Proclamation de l'Empereur au peuple italien. — Proclamation à l'armée d'Italie,..... 83

XVII. — Les Autrichiens se retranchent à Melegnano. — Combat de Melegnano. — Rapport du maréchal Baraguey-d'Hilliers. — Retraite des Autrichiens. — Mouvement tournant du général Forey. — Épisodes du combat. — Rapport de Giulay sur ce combat. — Réjouissances à Milan. — *Te Deum* chanté à la cathédrale. — L'Empereur et le Roi se rendent au théâtre de la Scala. — Départ de l'Empereur..... 86

XVIII. — L'Empereur porte son quartier général en avant de Milan. — Passage de l'Adda. — Garibaldi prend possession de Brescia. — Continuation de la retraite des Autrichiens. — Réquisitions excessives d'Urban. — Entrée du Roi Victor-Emmanuel à Brescia. — L'Empereur arrive dans cette ville. — Manifestation des habitants..... 97

XIX. — Position de l'armée sarde. — Les Autrichiens abandonnent leurs positions et passent derrière le Mincio. — Une reconnaissance sarde rencontre un parti d'Autrichiens. — La municipalité fait hommage à l'Empereur d'une colonne commémorative. — Reconnaissances aérostatiques des frères Godard. — L'armée française se porte en avant. — Marche de l'armée sarde..... 99

XX. — Les Autrichiens repassent le Mincio. — Bataille de Solférino. — Attaque simultanée par l'Empereur des hauteurs de Solférino, de Guidizzolo et de Medole. — L'armée du Roi combat entre San-Martino et Pozzolengo. — Les Autrichiens sont chassés de leurs positions et battent en retraite. — Victoire des alliés. — Proclamation de l'Empereur à l'armée..... 101

XXI. — Incidents de la bataille de Solférino. — Forte position des Autrichiens. — L'Empereur François-Joseph est devancé dans son attaque. — Plan de bataille de l'Empereur Napoléon. — Difficulté de l'attaque contre Solférino. — Un cent-gardes est tué à côté de l'Empe-

reur. — Charge générale. — Charge de la cavalerie de la garde conduite par le général Morris. — Division Forey. — Division Bourbaki. — Le colonel de Rochebouet est nommé général — Effets terribles des canons rayés. — Prise d'un drapeau autrichien dans l'église... 107

XXII. — L'Empereur établit son quartier général à Cavriana, et le Roi à Rivoltella. — Pourquoi les alliés n'ont pas traversé le Mincio à la suite des Autrichiens. — Les blessés sont emportés. — Proclamation de l'Empereur à l'armée. — Passage du Mincio. — L'Empereur se transporte à Valeggio. — Position de l'armée française. — Investissement de Peschiera. — Premières opérations devant cette place. — Jonction du prince Napoléon. — Rapport de son Altesse Impériale sur les opérations du 5e corps..... 112

XXIII. — Opérations de l'armée navale. — Composition de la flotte. — Réunion à Antivari. — Les Autrichiens augmentent les défenses de Venise. — Bora dans le golfe de Venise. — Alerte à Venise. — Ravenne fait offrir à l'amiral les clefs de la ville. — Ancône imite l'exemple de Ravenne. — Occupation de l'île de Lossini par l'amiral Romain-Desfossés. — Lagunes de Venise. — Le général Fleury notifie à l'amiral la suspension d'armes. — L'aide de camp de l'amiral se rend à Valeggio, et présente à l'Empereur le rapport des opérations de la flotte. — Lettre autographe de l'Empereur à l'amiral, qui prescrit le renvoi de la flotte à Lossini..... 115

XXIV. — Les Autrichiens se retirent au delà de l'Adige. — Prise d'armes de l'armée alliée. — Proposition d'armistice. — Le général Fleury est chargé de faire à ce sujet une ouverture à l'Empereur François-Joseph. — Le général se rend à Vérone. — Entretien avec l'Empereur d'Autriche. — Éloge de l'armée française fait par Sa Majesté autrichienne. — L'armistice est convenu. — Le maréchal Vaillant et le général Hess en arrêtent les clauses. — Texte de la convention. — Les troupes françaises prennent d'autres cantonnements. — Les opérations des Sardes sont suspendues devant Peschiera. — Le gouvernement fait connaître les motifs de l'armistice. — Entrevue des deux Empereurs à Villafranca. — Les préliminaires de la paix sont signés. — Bases de la paix. — Ordre du jour de l'Empereur à l'armée pour lui annoncer la paix conclue..... 117

XXV. — Motifs qui ont déterminé l'Empereur d'Autriche à faire la paix. — Conduite de la Prusse. — Inertie de l'Angleterre. — Symptômes de mécontentement à l'intérieur. — Agitation en Hongrie. — Mouvement des Romagnes. — Projet prétendu de médiation. — Causes politiques qui ont influé sur la décision de l'Empereur Napoléon. — Mouvement italien. — Caractère révolutionnaire de l'insurrection des Romagnes. — Note du cardinal Antonelli. — Rigueurs exercées à Pérouse. — Résistance de Bologne. — M. d'Azeglio est nommé commissaire militaire dans la Romagne. — Indices d'une conflagration européenne. — Assentiment donné à la politique de l'Empereur en France et en Italie. 124

XXVI. — L'armée française marche en arrière. — L'Empereur et le Roi arrivent à Turin. — Retour de l'Empereur à Saint-Cloud. — Les grands corps de l'État complimentent Sa Majesté. — Réponse de l'Empereur aux grands corps de l'État. — Le corps diplomatique est admis à présenter ses félicitations à l'Empereur. — Réponse de Sa Majesté au corps diplomatique... 132

XXVII. — Rentrée des troupes en France. — Ovation populaire décernée à Toulon aux régiments de l'armée d'Italie. — Formation du camp de Vincennes. — Entrée triomphale de l'armée à Paris. — Honneurs rendus à l'Empereur. — Enthousiasme des Parisiens. — Marche des troupes sur les boulevards. — Manifestations. — Défilé des troupes sur la place Vendôme. — Prédiction de l'Empereur réalisée. — Fêtes du 15 août. — Réjouissances populaires. — Banquet offert par l'Empereur dans la salle des États. — Discours de l'Empereur. — Départ de France des prisonniers autrichiens. — Rentrée des prisonniers français. — Levée du camp de Vincennes. — Les troupes se rendent dans leurs garnisons. — Ovation faite à l'armée dans les départements. — Institution d'une médaille militaire en commémoration de la guerre d'Italie..... 134

Composition de l'armée française restée en Italie sous les ordres du maréchal Vaillant..... 142

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

Le maréchal comte Vaillant..... 143
Le maréchal Regnaud de Saint-Jean d'Angely.. 144
Le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta..... *id.*
Le général Morris..... 146
Le général Forey..... 147
Le général Espinasse..... 148
Le général Cler..... *id.*
Le général Auger..... *id.*
Le général Beuret..... 156
Le colonel Jourjon..... *id.*
Le colonel A. Charlier..... 157
Le comte de Cavour..... 158
Garibaldi..... *id.*
Le général Ulloa..... 159
Le commandeur Urbain Ratazzi..... 160

NOTES DIPLOMATIQUES.

Dépêche de M. le comte Cavour au ministre sarde à Londres. (21 mars 1859.)..... 161
Ultimatum adressé à la Sardaigne..... 162
Réponse du gouvernement sarde..... *id.*
Note de M. C. Buoncompagni, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi de Sardaigne à Florence, au chevalier Lenzoni, ministre des affaires étrangères de S. A. S. le grand-duc de Toscane, afin de demander l'alliance offensive et défensive des deux États. (24 avril.)..... *id.*
Circulaire de M. le ministre des affaires étrangères de France aux agents diplomatiques de l'Empereur. (27 avril.)..... 163
Dépêche du comte Walewski au marquis de Banneville à Vienne. (29 avril.)..... 164
Dépêche du comte Cowley au comte de Malmesbury, relativement à la mission confidentielle qu'il a remplie à Vienne. (9 mars.)..... 166
Circulaire adressée par M. de Buol-Schauenstein aux agents diplomatiques de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche. (Avril 1859)..... 168
Copie d'une lettre de M. le marquis de Banneville à M. le comte de Buol-Schauenstein. (2 mai.)..... 172
Circulaire du comte Gortschakoff, ministre des affaires étrangères de Russie. (27 mai.)..... *id.*
Circulaire du comte de Cavour aux agents diplomatiques de Sardaigne. (14 juin.)..... 173
Réponse du ministre des affaires étrangères de Saxe à la circulaire du prince Gortschakoff. (15 juin.).... 174
Dépêche-circulaire de M. Schleinitz, ministre des affaires étrangères de Prusse, aux missions royales près des cours allemandes, relativement à l'attitude de la Prusse et aux négociations avec le cabinet de Vienne. (24 juin.)..... 176
Dépêche du ministre de Prusse aux envoyés du Roi à Londres et à Saint-Pétersbourg, dans le but de préparer l'œuvre de la médiation des puissances neutres. 178
Annexe confidentielle aux précédentes dépêches, adressée par le ministre de Prusse aux envoyés du Roi, dans le but de faire ressortir l'urgence d'une intervention commune. — Copie de l'office confidentiel destiné pour Londres. (Berlin, le 24 juin 1859.)..... 180
Annexe confidentielle, adressée par le ministre de Prusse à l'envoyé du Roi à Saint-Pétersbourg. (Berlin, le 26 juin 1859.)..... *id.*
Dépêche du prince Gortschakoff; réponse aux ouvertures du gouvernement prussien, concernant la médiation projetée à Berlin. (Ce document est le seul émané du cabinet de Saint-Pétersbourg, au sujet du projet de médiation.)..... 182
Texte du Mémorandum adressé par le gouvernement toscan aux cabinets européens..... *id.*
Manifeste du gouvernement français sur les affaires de l'Italie centrale..... 188
Proclamation du gouvernement provisoire de Toscane. (5 septembre 1859.)..... 189
Adresse des réfugiés vénitiens à l'Assemblée toscane (5 septembre 1859.)..... *id.*
Proclamation du maire de Parme, député des chambres de Parme et de Plaisance auprès de l'Empereur. *id.*
Note-circulaire adressée aux représentants chargés de missions politiques par le gouvernement des provinces parmesanes..... 190
Décret de l'Assemblée modénaise qui prononce l'annexion au Piémont..... 192
Adresse de remercîments de l'Assemblée de Parme à S. M. l'Empereur des Français..... *id.*
Allocution prononcée par le pape Pie IX dans le consistoire secret du 26 septembre..... *id.*
Texte du message lu aux représentants de la Toscane par le chef du gouvernement, baron Bettino Ricasoli. 197
Mémorandum adressé à toutes les puissances de l'Europe par le gouvernement de Bologne..... 198
Présentation d'une médaille au Roi Victor-Emmanuel, à l'occasion des paroles prononcées le 10 janvier 1859. 203
Lettre de l'Empereur Napoléon au roi Victor-Emmanuel. ..... *id.*
Index des gravures..... 207

FIN DE LA TABLE.

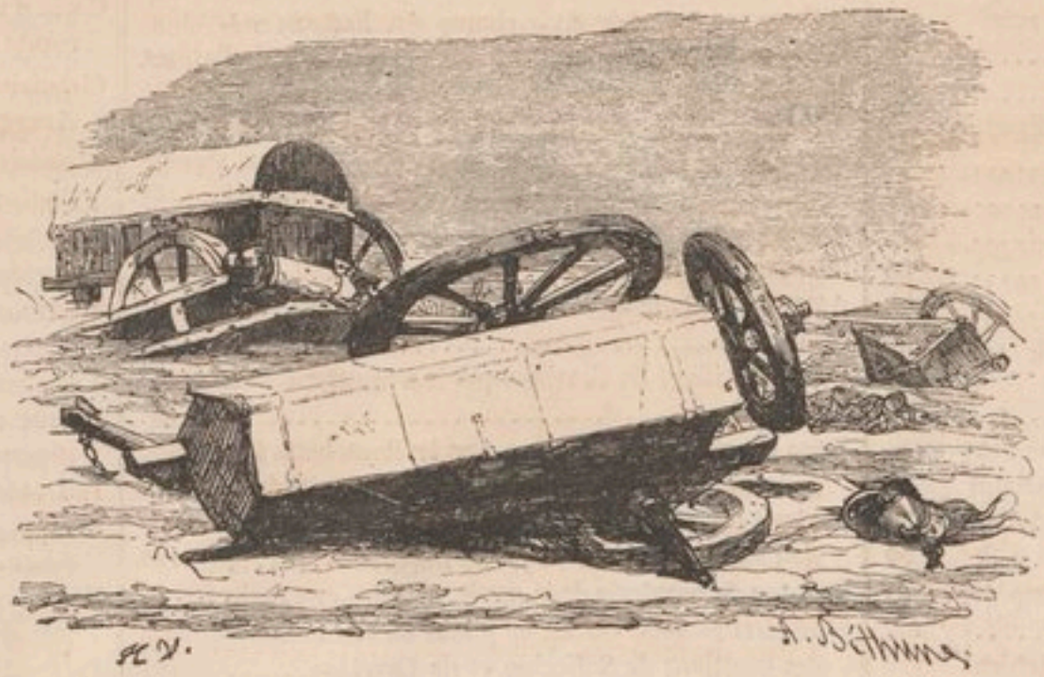

# INDEX DES GRAVURES

ERRATUM.

Page 92. — *Au lieu de* LA VILLE DE PAVIE ; *lisez :*

LA VILLE DE PARME.


| | Pages. |
|---|---|
| FRONTISPICE | 3 |
| Portrait de SA MAJESTÉ L'EMPEREUR NAPOLÉON III | 5 |
| Portrait de SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE | 7 |
| Portrait de SON ALTESSE IMPÉRIALE LE PRINCE IMPÉRIAL | 9 |
| Portrait de SA MAJESTÉ VICTOR-EMMANUEL, Roi de Sardaigne, et de SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HUMBERT DE PIÉMONT | 11 |
| Portrait de SON ALTESSE IMPÉRIALE LE PRINCE NAPOLÉON | 13 |
| État-major général des armées françaises | 15 |
| Troupes destinées à l'armée d'Italie quittant le quartier Saint-Eugène, à Paris | 17 |
| Rassemblement à Épinal des soldats du département des Vosges rappelés à l'armée | 18 |
| Les marins de levée venant de prendre leur sac aux magasins des équipages de la flotte | *id.* |
| Défilé, à Toulon, des troupes de l'armée d'Italie, avant leur embarquement | 19 |
| Campement sur le champ de manœuvres, à Toulon, des troupes se rendant à l'armée d'Italie | *id.* |
| Uniforme des troupes autrichiennes en Lombardie | 20 |
| Embarquement des troupes autrichiennes sur le lac Majeur | *id.* |
| La 2e division du 4e corps de l'armée d'Italie quittant Lans-le-Bourg | 21 |
| Passage des rampes du Mont-Cenis par la division du général Vinoy | 22 |
| Modène | 23 |
| Passage des troupes françaises au pied de l'obélisque du mont Genèvre | *id.* |
| Saint-Jean-de-Maurienne | *id.* |
| Arrivée à Suse d'un convoi d'artillerie envoyé par le gouvernement sarde pour l'armement des forts | 24 |
| Débarquement des troupes françaises dans le port de Gênes | *id.* |
| Vue du port et de la ville de Gênes pendant le débarquement des troupes françaises | 25 |
| Réception des troupes françaises à Gênes | 26 |
| Débarquement d'artillerie à Gênes | 27 |
| Café de la *Concordia* à Gênes | *id.* |
| Débarquement de troupes à Gênes | 28 |
| Départ de la garnison de Turin | 29 |
| Réception des premières troupes françaises par le Roi Victor-Emmanuel, à Turin | *id.* |
| Campement de turcos dans la vallée de Polcevera | 30 |
| Boulangerie volante de l'armée à Gênes | *id.* |
| Type de turcos | 31 |
| *Idem* | *id.* |
| Zouave en tenue de campagne | *id.* |
| Imprimerie ambulante de l'armée d'Italie | *id.* |
| Avant-garde de l'armée française se rendant de Gênes à Alexandrie | 32 |
| Le Roi de Sardaigne, accompagné du maréchal Canrobert et du général Niel, quittant Turin | 33 |
| Pont du chemin de Verceil coupé par les Autrichiens | 34 |
| Occupation de Verceil par les Piémontais, après la retraite des Autrichiens | *id.* |
| Quartier général du Roi Victor-Emmanuel à Casale | 35 |
| Place de Verceil. — Canons pris à l'ennemi | *id.* |
| Sa Majesté l'Empereur quittant Paris pour aller prendre le commandement de l'armée | 36 |
| Réception de Sa Majesté l'Empereur dans le port de Gênes | 37 |
| Le maréchal VAILLANT, major général de l'armée | 38 |
| Lecture, dans les rues de Paris, de l'ordre du jour adressé à l'armée d'Italie | 39 |
| Départ de cacolets et de litières pour le transport des blessés | *id.* |
| Débarquement de Sa Majesté l'Empereur à Gênes | 40-41 |
| Arrivée de Sa Majesté l'Empereur à Alexandrie | 40 |
| Sa Majesté l'Empereur se rendant au palais du Roi, à Alexandrie | 41 |
| Un sergent du 43e de ligne en reconnaissance | 42 |
| Quartier général du maréchal Baraguey-d'Hilliers, à Arquata | 43 |
| Quartier général de la division Bourbaki, à Monti | *id.* |
| Grand'garde et poste avancé, à Arquata | 44 |
| Le palais royal d'Alexandrie, quartier général de Sa Majesté l'Empereur | *id.* |
| La ville d'Alexandrie | 45 |
| Campement et parc d'artillerie, à Alexandrie | 46 |
| Vedette, près d'Alexandrie, et passage de zouaves sur un pont de la Scrivia | 47 |
| Cassano Spinola | 48 |
| Vallée de la Scrivia | *id.* |
| Gavazzano, sur la route de Tortone | *id.* |
| Passage des têtes de colonnes de l'armée française à Isola del Cantone | 49 |
| Avant-postes français et autrichiens, à Valenza | 50 |
| Carte du littoral de la Vénétie | 51 |
| Bâtiments de l'escadre française du contre-amiral Jurien de Lagravière visitant les bâtiments suspects de l'Adriatique | 52 |
| Vue de Venise | 53 |
| Carte topographique de la bataille de Montebello | 54 |
| Tour de San-Salvatore, observatoire de l'état-major sarde | *id.* |
| Pont de Casale, sur le Pô, défendu par les troupes sardes | 55 |
| Bataille de Montebello. — Engagement de la division Forey | 55 |
| Vue panoramique de Montebello | 56-57 |
| Retraite des Antrichiens à Montebello | 56 |
| Charge de chevau-légers piémontais à Montebello | 57 |
| Mort du colonel sarde Morelli, à Montebello | 58 |
| Les chevau-légers piémontais dégageant le corps du colonel Morelli | 59 |
| Ensemble de l'attaque du village de Montebello | 60 |
| Mort du général Beuret, à l'attaque de Montebello | 61 |
| Les Autrichiens blessés à Montebello, transportés par les zouaves au chemin de fer de Voghera | *id.* |
| Portrait du général BEURET | 62 |
| Portrait du général FOREY | *id.* |
| Le capitaine Renieri et le lieutenant Paté, du 84e, soignés par leurs soldats à Montebello | *id.* |
| Distribution de vivres aux prisonniers autrichiens | 63 |
| Occupation de Casteggio par l'armée française, après la bataille de Montebello | *id.* |
| Le général Cialdini forçant le passage de la Sesia, à Albano | 64 |
| Déroute, par une reconnaissance piémontaise, des Autrichiens établis dans une ferme près de la Sesia | 65 |
| Passage à gué de deux bataillons piémontais allant en reconnaissance de l'autre côté de la Sesia | *id.* |
| Le général CIALDINI | 66 |
| Carte topographique du combat de Villata | *id.* |
| Réception à Nice du 2e régiment de cuirassiers | 67 |
| Combat de Palestro, attaque des zouaves. (Tiré de l'Album de l'Empereur.) | 68 |
| CombatdePalestro, attaque du pont du canal. (Tiré de l'Album de l'Empereur.) | 69 |
| Le 3e de zouaves enlevant la batterie autrichienne, à Palestro | 70 |
| Combat de Palestro. — Les Piémontais repoussant les Autrichiens | 71 |
| Le 3e zouaves, à Palestro, d'après un dessin original appartenant à l'Empereur | 72-73 |
| Passage de la garde impériale sur le pont du Tessin, avant la bataille de Magenta | 75 |
| Occupation du bourg de Magenta | *id.* |
| Passage de la Sesia par l'armée franco-italienne, à Verceil | 76 |
| Portrait du général CLER | *id.* |
| Attaque de Buffalora, mort du général Cler | 77 |
| Portrait du général GARIBALDI | 78 |
| Portrait du duc de SAN-DONATO, aide de camp de Garibaldi | *id.* |
| Uniforme de la légion Garibaldi | 79 |
| Vue de Côme, quartier général de Garibaldi | 80 |
| Attaque et prise de San-Fermo par les troupes de Garibaldi | *id.* |
| Attaque par le *Radetzki*, devant les îles Borromées, d'un convoi destiné à Garibaldi | 81 |
| Lecco, sur le lac de Côme | *id.* |
| Attaque de nuit du fort de Laveno, sur le lac Ma- | |

Pages.

jeur, par les troupes de Garibaldi ..... 81
Débarquement à Arona des prisonniers autrichiens faits par Garibaldi ..... 82
Portrait du général de division MELLINET ..... 83
Portrait du colonel A. Charlier du 90e de ligne, tué à Magenta ..... *id.*
Portrait du général ESPINASSE ..... 84
Carte pour la bataille de Magenta ..... *id.*
Maisons de Buffalora détruites par le canon ..... 85
Pont de Magenta détruit par les Autrichiens ..... *id.*
Prise de Ponte-di-Magenta par le général Vinoy ... 86
Présentation au général de Mac-Mahon de trois drapeaux pris à Magenta ..... 87
Bataille de Magenta. — L'Empereur dirige une batterie contre Ponte-di-Magenta. (Tiré de l'Album de l'Empereur.) ..... 88-89
Transport auxiliaire des blessés ..... 90
Un dessinateur de l'*Illustration* sur le champ de bataille de Magenta ..... *id.*
Remise à l'Impératrice d'un drapeau autrichien pris à Magenta ..... 91
La ville de Parme ..... 92
La ville de Milan ..... 93
Entrée de l'Empereur Napoléon et du Roi de Sardaigne dans la ville de Milan ..... 94
Attaque du château de Melegnano ..... 95
Attaque par le 1er zouaves. (Tiré de l'Album de l'Empereur.) ..... 96
Prise du cimetière de Melegnano par le 1er zouaves. 97
Décoration de la cathédrale de Milan, le jour du *Te Deum* ..... 98
*Te Deum* chanté dans la cathédrale de Milan, en présence de l'Empereur et du Roi ..... 99
Pont du chemin de fer sur le canal qui longe l'Adda, près de Cassano ..... 100
Passage de l'Adda, à Cassano ..... *id.*
L'Empereur, au milieu du bourg de Treviglio, dirigeant le mouvement des troupes ..... 101
Trevigliano, vue prise du chemin de fer ..... 102
Quartier impérial à Trevigliano ..... *id.*
Distribution de l'eau aux troupes, en Lombardie ... 103
Avant-postes français, vers Calcio ..... *id.*
La ville de Rome ..... 104-105
Popote d'officiers d'état-major ..... 106
Officiers français à la cantine ..... *id.*
Campement de troupes sur la grande place de Travigliato ..... 107
Entrée des troupes alliées à Bergame ..... 108
La ville de Bergame ..... 109
Passage du Serio par l'artillerie de la garde ..... 110
Campement de la 8e compagnie du 6e régiment d'artillerie (pontonniers), près de Brescia ..... 111
Passage de l'Oglio ..... *id.*
Passage de troupes dans Calcio ..... 112
Intérieur de la citadelle de Brescia ..... 113
Entrée du Roi Victor-Emmanuel à Brescia ..... 114
Le général Blanchard distribuant les récompenses accordées au 3e régiment des grenadiers de la garde ..... 115
Campement de la garde impériale sur les remparts de Brescia ..... *id.*
Passage de la Chiese par l'armée piémontaise, près du pont San-Marco ..... 116
Gourbis des troupes piémontaises, près de Ponti ... 117
Bateau à vapeur autrichien coulé à fond sur le lac de Garde par les Piémontais, devant Salo ..... 118
Sa Majesté l'Empereur passant la Chiese ..... 119
Vue panoramique du champ de bataille de Solférino, le 24 juin, à huit heures du matin ..... 120-121
Vue panoramique du développement de la bataille de Solférino. (D'après un dessin appartenant à Sa Majesté l'Impératrice.) ..... *id.*
Le grand prévôt de l'armée interrogeant des espions autrichiens, la veille de la bataille de Solferino ..... 122
Carte pour la bataille de Solférino, comprenant les places du Quadrilatère ..... *id.*
Vue de Montechiaro ..... 123

Pages.

La lessive des zouaves ..... 124
L'Empereur examinant le champ de bataile de Solferino ..... *id.*
Sa Majesté l'Empereur à l'attaque du mamelon de Solférino, côté du cimetière ..... 125
L'Empereur lançant contre les positions de Solférino la brigade des voltigeurs de la garde et les chasseurs à pied ..... 126
Attaque de Solférino ..... 127
Assaut de la tour de Solférino par les voltigeurs de la garde ..... 128
Prise du village de Cavriana par le 2e voltigeurs de la garde ..... *id.*
Prise de canons autrichiens par le lieutenant Lagorce, du 2e voltigeurs de la garde, à Solférino. 129
Portrait du général MORRIS, commandant la division de cavalerie de la garde impériale ..... 130
Division de cavalerie de la garde, sous les ordres du général Morris, venant se placer en ligne en face des positions de Solférino et de Cavriana ..... 131
Découverte du drapeau du régiment de Wasa dans la sacristie de l'église de Solférino ..... 132
Commencement de l'attaque du centre par les troupes piémontaises sur le village de Madonna-della-Scoperta ..... 133
Attaque générale des hauteurs de San-Martino par les Piémontais, à la bataille de Solférino ..... *id.*
Le 1er chasseurs d'Afrique chargeant les masses autrichiennes, à Solférino ..... 134
L'armée autrichienne abandonnant les positions de Volta, après la bataille de Solférino ..... 135
Deroute des Autrichiens derrière le Mincio ..... *id.*
Bataille de Solférino. — Sa Majesté l'Empereur, aux batteries avancées. (Tiré de l'Album de l'Empereur.) ..... 136-137
Les turcos le soir de la bataille de Solférino ..... 138
Enlèvement des armes abandonnées par les Autrichiens dans le cimetière de Solférino ..... 139
Ambulance établie au pied de Solférino ..... *id.*
Campement des troupes piémontaises sur les hauteurs de San-Martino, après la bataille de Solférino ..... 140
Médaille commémorative de la campagne d'Italie. 141
Bivouac du 4e corps à Solférino ..... 142
Débarquement de prisonniers autrichiens à Marseille ..... 143
Les prisonniers de guerre franco-sardes recevant à Vienne les marques de la sympathie populaire. 144
Le lac de Garde, à Peschiera ..... 161
Porto-Augusto et ville de Lossino-Piccolo ..... 162
Carte de la partie centrale de l'île de Lossini ..... 163
Prise de possession de l'île de Lossini ..... *id.*
Mouillage de la flotte française, à Antivari ..... 164
Reconnaissance faite par l'Empereur sur les hauteurs de Somma-Campana. (Tiré de l'Album de l'Empereur.) ..... 165
Présentation à l'Empereur Napoléon par l'Empereur d'Autriche des officiers de sa maison ..... 166
Rencontre de Leurs Majestés l'Empereur des Français et de l'Empereur d'Autriche sur la route de Vérone ..... 167
Entrée de Leurs Majestés l'Empereur Napoléon et le Roi de Sardaigne à Turin (15 juillet 1859) .. 168
La ville de Turin ..... 169
Loisirs des blessés français, à Côme ..... 170
Réception par Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice des grands corps de l'État, à Saint-Cloud ..... 171
Ovation faite par les Toulonnais aux drapeaux des régiments de ligne ..... 172
Réception des régiments de l'armée d'Italie, à Toulon ..... 173
Développement du camp de Saint-Maur, à Vincennes ..... 174
Turcos roulant un turban ..... 175
Promenade de turcos dans Paris ..... *id.*
Le siége des omnibus, au retour au camp de Saint-Maur ..... 176

Pages.

Entrée solennelle de l'armée d'Italie. — Sa Majesté l'Empereur passant, à la tête des troupes de l'armée d'Italie, sous l'arc de triomphe élevé à la place de la Bastille ..... 177
Chèvre des chasseurs à pied ..... 178
Magenta, chien des zouaves de la garde ..... *id.*
La musique des turcos ..... *id.*
Aumôniers et blessés de l'armée d'Italie ..... 179
Les grenadiers de la garde impériale ..... *id.*
La troupe de ligne ..... *id.*
Les vivandières ..... 180
Les chasseurs à cheval de la garde impériale ..... *id.*
Entrée solennelle de l'armée d'Italie. — Les drapeaux autrichiens devant la statue de la Paix .... 181
Les canons autrichiens dans la cour des Tuileries. 182
L'Empereur et le prince Impérial sur la place Vendôme ..... 183
Entrée solennelle de l'armée d'Italie. — Vue générale de la place Vendôme pendant le défilé ... 184-185
Le trottoir de la porte Saint-Martin, dans la nuit du 13 août ..... 186
Étrangers à la recherche d'un domicile ..... *id.*
Une boutique bien assortie ..... *id.*
Le maréchal REGNAUD DE SAINT-JEAN D'ANGELY. 187
Le maréchal de MAC-MAHON, duc de Magenta ... *id.*
Le général NIEL, nommé maréchal de France à la bataille de Solférino ..... *id.*
Le feu d'artifice de la fête du 15 août 1859 ..... 188
Banquet offert à l'armée d'Italie par Sa Majesté l'Empereur, dans la salle des États, au Louvre .. 189
Visite des prisonniers autrichiens à la colonne Vendôme ..... 190
Les adieux des prisonniers autrichiens ..... *id.*
Les préparatifs de la levée du camp ..... *id.*
Réception, dans la gare de Kehl, des prisonniers revenant d'Autriche ..... 191
Banquet d'adieu donné par la garde nationale de Nice au 7e chasseurs, le 1er septembre 1859 .... 192
Banquet offert par la ville de Versailles aux soldats de l'armée d'Italie, dans le parterre de l'Orangerie du château ..... 193
Décoration faite à Auxonne pour la réception de l'armée d'Italie ..... 194
Décoration faite à Moulins pour la réception de l'armée d'Italie ..... *id.*
Réception du duc de Magenta sur la grande place de la ville de Lille ..... *id.*
Réception des pontonniers de l'armée d'Italie à Strasbourg ..... 195
Festival patriotique donné au profit des blessés de l'armée d'Italie, sur la promenade du grand Chamars, à Besançon, par les sociétés chorales de la ville et le corps de musique des 5e et 12e d'artillerie (31 juillet 1859) ..... *id.*
Pont en pierre de la ville de Zurich ..... 196
Villa Baur, à Zurich, habitation des ministres plénipotentiaires de France et d'Autriche ..... *id.*
Hôtel Baur, à Zurich, habitation du ministre plénipotentiaire de Sardaigne ..... *id.*
Vue générale de la ville de Zurich, siége des conférences pour la conclusion définitive de la paix . *id.*
Le comte DE CAVOUR ..... 197
Le général JÉROME ULLOA ..... *id.*
Réception du 86e de ligne dans la ville de Lille (26 août 1859) ..... 198
Ovation faite à M. Buoncompagni, ex-commissaire sarde, à son départ de Florence ..... 199
Les députés toscans se rendant à l'ouverture de l'Assemblée nationale, à Florence, le 11 août 1859 .. 200
Assemblée nationale de Toscane. Vote de la déchéance de la dynastie de la maison de Lorraine, et de l'annexion de la Toscane au Piémont ..... 201
Cérémonie funèbre célébrée à Milan en l'honneur de Manin ..... 202
Réception de la députation toscane par le Roi Victor-Emmanuel, à Turin ..... 203
Coupe en bronze doré (des ateliers de Barbedienne), offerte à M. de Cavour ..... 204


FIN DE L'INDEX DES GRAVURES.

Paris. — Typ. de Firmin Didot frères, fils et Ce, rue Jacob 56.

uuuuu